HISTOIRE

DE LA

FAÏENCE ARTISTIQUE

DE MOUSTIERS

PAR

L'Abbé H. REQUIN

MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ DU MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

TOME Ier

ORNÉ DE 15 PLANCHES, DONT 7 EN COULEURS

D'APRÈS LES DESSINS DE M. ED. GARNIER, CONSERVATEUR DU MUSÉE DE SÈVRES



PARIS

GEORGES RAPILLY, ÉDITEUR

MARCHAND D'ESTAMPES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
LIBRAIRE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

9, Quai Malaquais, 9

1903

3000

C66

N/3

HISTOIRE

DE LA

FAÏENCE ARTISTIQUE

DE MOUSTIERS

TOME Ier

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Jacques Bernus, sa vie, son œuvre (couronné par l'Académie de Vaucluse), in-8. Avignon, Seguin frères, imprimeurs-éditeurs.................. 3 fr.

La façade et les portes de l'église de Saint-Pierre d'Avignon, in-8. *Ibid*.. 1 fr.

Les peintres, peintres-verriers et enlumineurs d'Avignon, au xve siècle, in-8. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.................................. 5 fr.

L'Imprimerie a Avignon en 1444 (avec photogravure), in-12. Avignon, Seguin frères.. 3 fr.

Le tableau du roi René au Musée de Villeneuve-lès-Avignon (avec gravure), in-4. Paris, Alphonse Picard, libraire-éditeur.................. 1 fr. 50

Documents inédits sur les origines de la Typographie, in-8. Paris, Ernest Leroux.. 1 fr. 50

Origines de l'Imprimerie en France. Avignon, 1444, in-8, avec nombreux *fac-similés*. Paris, Cercle de la Librairie.......................... 5 fr.

Jacques Morel et son neveu Antoine Le Moiturier, in-8. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.. 1 fr. 50

Ferrier Bernard a Avignon, in-8. Même éditeur................ 1 fr. 50

Jean de Fontay et le tombeau d'Alain Chartier, in-8. Paris, Ernest Leroux.. 1 fr. 50

Chez les notaires, in-8. Avignon. Seguin frères.................... 1 fr.

Les artistes d'autrefois a Avignon, in-8. Mêmes éditeurs............ 1 fr.

Philippe Mellan, graveur d'Avignon (1657-1674), in-12. Caen, H. Delesques.. 1 fr.

Les Guillaume Grève [peintres flamands] a Avignon, in-8 (avec photogravures). Paris, Plon, Nourrit et Cie.................................. 2 fr.

Rectification aux notes historiques sur l'église Saint-Pierre (Réponse a M. Bayle), in-12. Avignon, François Seguin...................... 1 fr.

Nota. L'auteur possède quelques exemplaires des *Notes historiques* de M. Bayle, qu'il joindra à sa brochure.............................. 1 fr.

Testament du cardinal de Foix (en collaboration avec M. Labande, conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Avignon). Paris, Imprimerie nationale.. 1 fr.

Généalogie des Clérissy, fabricants de faïence a Moustiers, in-8. Paris, Plon, Nourrit et Cie.. 1 fr.

Documents inédits sur le sculpteur François Laurana, in-8. *Ibid*..... 1 fr.

Une œuvre de Nicolas Froment, in-8. Paris, Plon, Nourrit et Cie...... 1 fr.

La question de l'Imprimerie a Avignon en 1444 et 1446 (Réponse a M. Bayle), in-8. Marseille, *Revue historique de Provence*.................... 1 fr. 50

(*En vente chez* MM. Georges RAPILLY, Ernest DUMONT, Alphonse PICARD, *libraires à Paris, etc., etc., et chez* l'Auteur, *rue Victor-Hugo, 14, Avignon*).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

HISTOIRE

DE LA

FAÏENCE ARTISTIQUE

DE MOUSTIERS

PAR

L'Abbé H. REQUIN

MEMBRE NON RÉSIDANT DU COMITÉ DU MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS

TOME Ier

ORNÉ DE 15 PLANCHES, DONT 7 EN COULEURS

D'APRÈS LES DESSINS DE M. ED. GARNIER, CONSERVATEUR DU MUSÉE DE SÈVRES



PARIS

GEORGES RAPILLY, ÉDITEUR

MARCHAND D'ESTAMPES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
LIBRAIRE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

9, QUAI MALAQUAIS, 9

—

1903

A

MONSIEUR PAUL ARBAUD

HOMMAGE DE L'AUTEUR

H. R.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/historiedelafaie00requ

INTRODUCTION

Les faïences de Moustiers, dont la production artistique dura un siècle environ — de 1676 au commencement du règne de Louis XVI, — ont été dédaignées pendant toute la première moitié du XIXe siècle. « Nous avons vu, dit M. de Berluc-Perussis, il y a quarante ans, les maîtresses de maison se débarrasser de leurs vieux Moustiers en faveur des pauvres ménages qu'elles secouraient et remplacer par du Sarreguemines à quinze centimes la pièce des assiettes qu'elles rachètent aujourd'hui à quinze francs l'une. C'était l'époque où l'on déposait les vieilles cheminées de bois sculpté pour y substituer des tablettes de marbre uni [1]. » Je me suis laissé dire par un témoin d'une autorité indiscutable que le descendant direct de l'un des faïenciers de Moustiers, possesseur d'une collection merveilleuse qui vaudrait à l'heure présente une fortune, se servait des grands plats pour en faire des cibles et y essayait ses fusils de chasse.

Sous le second Empire le goût changea et peu à peu, on en vint à rechercher avec ardeur les pièces rares, insensiblement l'engouement se mit de la partie, et on recueillit même les objets de médiocre valeur, si bien que la contrefaçon inonda le marché d'objets presque tous signés et le plus souvent sans aucun intérêt artistique.

1. *Notes et documents nouveaux sur quelques anciennes faïenceries de la Haute-Provence.* Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1880. Paris, Plon et Cie, 1881, p. 255 en note. Depuis que M. de Berluc-Perussis écrivait les lignes citées ci-dessus, les prix des faïences de Moustiers ont augmenté d'une manière sensible.

Au début de cette renaissance du goût pour les anciennes faïences françaises, la fabrique de Moustiers demeurait tellement oubliée que ses produits étaient universellement attribués aux manufactures de Rouen. Ils furent rendus pour la première fois à Moustiers en 1856 par M. Riocreux, alors conservateur du musée de Sèvres. Cependant, en 1858, un amateur marseillais, M. A. Mortreuil, juge de paix, qui avait réuni une fort belle collection de faïences, malheureusement dispersée après sa mort, n'hésitait pas à affirmer que toutes les faïences méridionales, autrefois attribuées à la fabrique de Rouen, provenaient de Marseille.

« C'est, dit-il, à des ouvriers venus de Rouen, et non pas de Fayence en Provence [1] comme on pourrait le supposer à cause de la proximité du lieu, que sont dus les premiers fours à poterie émaillée établis à Marseille. Voici sur quels indices je fonde mon opinion : Le musée de Sèvres possède trois plats provenant des anciennes fabriques de Rouen qui portent comme marque principale de fabrique la lettre L que traverse un petit O, accompagnée de monogrammes qui paraissent être les marques des peintres qui ont peint le décor. Or, on rencontre à Marseille une assez grande quantité de vieilles faïences qui portent la même marque principale avec quelques variantes dans les marques secondaires.



« Il est impossible d'admettre que celles-ci aient été importées de Rouen : quel avantage pouvait-il y avoir à faire venir d'aussi loin des objets aussi fragiles que des poteries, lorsqu'il existait dans Marseille de nombreuses fabriques qui suffisaient de reste à alimenter la consommation locale ? De plus, les faïences trouvées à Marseille portant la marque de Rouen ont un tout autre caractère que celles provenant directement des fabriques rouennaises : elles ne présentent

1. Nous ne relèverons pas cette opinion aussi vieille que fausse qui donnait comme origine du nom et de l'industrie du faïencier cette localité de Provence où on n'a jamais fabriqué de faïence.

ni le même émail, ni le même genre de décoration. Il est donc vraisemblable qu'un fabriquant de Rouen a, dans les dernières années du XVIIe siècle, apporté à Marseille ses procédés de fabrication et sa marque particulière, et a ainsi doté notre ville d'une branche de commerce toute nouvelle [1]. »

L'argumentation de M. Mortreuil n'a peut-être pas une bien grande force, car elle ne repose que sur des documents assez fragiles, il nous suffit pour le moment de savoir que, d'après lui, les faïences de Moustiers avaient été fabriquées à Marseille, et sortaient de manufactures qui y furent établies vers la fin du XVIIe siècle par un fabricant de Rouen. A la même époque, M. Bondil, le premier, rendit à Moustiers pleine justice et donna des renseignements très précis sur sa fabrication, d'abord dans un article publié par le *Journal des Basses-Alpes* (n° du 25 novembre 1858 [2]), ensuite, dans une lettre du 16 mai 1864, malheureusement demeurée manuscrite. Adressée à M. J.-C. Davillier, elle corrige quelques erreurs commises par cet auteur dans son *Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille et autres fabriques méridionales* [3], publiée en 1863. Cet ouvrage, où Moustiers tient à bon droit la première place, est, du reste, fort remarquable, plein d'aperçus ingénieux, écrit par un homme de goût, qui avait beaucoup et bien vu et qui connaissait parfaitement les faïences, il fait encore autorité et jouit d'un grand crédit; il est certain qu'on n'a encore rien écrit de meilleur sur la classification des diverses faïences de Moustiers et qu'on pouvait difficilement mieux faire. Malheureusement, si le baron Davillier avait pu voir, acquérir ou se faire donner un grand nombre de faïences de Moustiers, il n'avait jamais fait que de courts séjours dans notre pays, et s'il y avait recueilli quelques renseignements

1. *Anciennes industries marseillaises : faïences, verres, émaux, porcelaines.* Marseille, Arnaud, 1858, par M. A. Mortreuil, p. 8.

2. Cet article rédigé sous forme de lettre, datée du 15 novembre 1858, est adressé à M. Tainturier, contrôleur des contributions directes à Dijon, en réponse à une lettre de celui-ci du 18 juillet de la même année.

3. Paris, Castel, éditeur, 1863.

sérieux, il avait aussi entendu raconter trop de légendes plus ou moins sûres; il n'avait pas pu remonter aux sources, aussi son ouvrage si intéressant au point de vue artistique fourmille-t-il d'erreurs historiques et ne nous apprend que peu de chose sur la fabrication de Moustiers.

Après lui M. Doste [1] et M. E. Fouque [2], tous les deux originaires de Moustiers, ont essayé d'écrire l'histoire des faïences de leur pays natal. Le premier nous a donné une liste des principaux personnages de Moustiers qui ont pu aider à la réussite et à la diffusion de l'industrie de ce pays et un certain nombre de marques de faïence, en particulier de la fabrique d'Olerys et Laugier. Le second fournit des renseignements encore plus nombreux, relève une erreur du baron Davillier sur la croix marquée au revers des pièces de faïence méridionales [3], fournit quelques documents nouveaux sur les peintres et les fabricants de faïence, notamment sur les Viry, et donne un excellent chapitre sur les causes de la décadence industrielle et commerciale de la faïencerie de Moustiers au XIXe siècle. — Je dis décadence industrielle au XIXe siècle, parce que M. Fouque ne dit pas un mot de celle qui se produisit avant la Révolution sous le règne de Louis XVI et qui fut vraiment la fin de la fabrication artistique. — Mais son ouvrage est rempli d'erreurs inexplicables et il exagère par un sentiment bien naturel, sans doute, mais aussi bien dangereux pour un historien, le rôle joué par ses ancêtres dans la faïencerie de Moustiers [4].

Il existe aussi un mémoire de M. Gorde, qui a été lu à l'Académie de Digne le 4 mai 1881 et a été ensuite imprimé dans le Bulletin de

1. *Notice historique sur Moustiers et ses faïences*, par J.-E. Doste. Marseille, typographie et lithographie Marius Olive, 1874.

2. *Moustiers et ses faïences*, par E. Fouque (sans lieu ni date). Aix, 1889, imprimerie Remondet-Aubin.

3. M. Davillier avait affirmé sur des on-dit que cette croix était la marque de la fabrication de Varages, tandis qu'on trouve cette marque sur beaucoup de faïences méridionales sans que ce signe indique une marque précise, ainsi que l'a démontré M. Fouque.

4. Son grand-père et son arrière-grand-père étaient fabricants de faïence à Moustiers.

cette société savante [1], mais l'auteur ne fait guère que répéter ce qu'ont dit les autres historiens de la manufacture de Moustiers et n'y ajoute que la description de quelques faïences qu'il possède ou qu'il a vues chez des amateurs [2].

D'ailleurs, en dehors de la tradition orale, si sujette à exagération et par conséquent à erreur, et de la vue des pièces signées, sorties des fours de Moustiers, il y avait trois sources très précieuses de documents fort intéressants pour une histoire de ce genre : Les archives des notaires, les archives municipales, plus spécialement l'état civil, et enfin les archives particulières des anciennes fabriques. Or, il se trouve que pas un des historiens des faïences de Moustiers n'a songé à consulter ces archives particulières des faïenceries. M. Bondil seul a fouillé avec quelque attention les minutiers des notaires et les archives municipales; M. Fouque s'est contenté de parcourir l'état civil de Moustiers, et encore l'a-t-il fait d'une manière incomplète et probablement trop rapide. Cela ne nous étonne qu'à moitié; étudier ces vieux registres, de lecture souvent difficile, est un travail fort long, fastidieux, quelquefois répugnant à cause de la poussière. Mais d'autre part, il est indispensable pour arriver à un résultat sérieux, et c'est pourquoi nous l'avons entrepris.

La matière en valait la peine. Dès le XVIIIe siècle, l'abbé Delaporte écrivait dans son *Voyageur français* : « Il y a dans la petite ville de Moustiers une manufacture qui passe pour la plus belle et la plus fine du royaume. » Ce jugement est confirmé de nos jours par M. Édouard Garnier, conservateur du musée de Sèvres. Il imprimait en effet en 1882 dans son *Histoire de la Céramique* : « Quand on examine avec attention les diverses pièces de la fabrication de Moustiers, on ne trouve certainement pas exagérée l'expression de l'abbé Delaporte. Évidemment les faïences de Rouen leur sont supérieures

1. *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.* 1881, p. 28-37.

2. Nous omettons volontairement les dictionnaires et les histoires générales de la céramique qui ne font guère que répéter les historiens spéciaux, quand ils n'y ajoutent pas quelques erreurs.

sous le rapport artistique; l'ornementation est plus étudiée, plus forte, plus décorative, plus variée; les couleurs dans celles qui sont peintes en polychromie sont plus vives, plus franches, plus gaies; mais d'un autre côté la faïence de Moustiers est tellement légère et d'une fabrication si parfaite, le décor est si finement et si délicatement traité, l'apparence est si fraîche et pour ainsi dire si gracieuse, qu'elle pouvait à juste titre passer pour « la plus belle et la plus fine du royaume. »

Nous n'aurions pas osé aller jusque là dans la crainte d'être taxé d'exagération et de chauvinisme. Nous sommes heureux qu'une telle appréciation vienne d'une plume aussi autorisée que celle du savant directeur du musée céramique de Sèvres. D'ailleurs, en concédant qu'il puisse y avoir quelque exagération dans cette opinion, il est permis d'affirmer sans crainte de démenti que la manufacture de Moustiers fut une des plus importantes de France au XVIIe et au XVIIIe siècle; à ce titre, elle avait des droits particuliers à posséder son histoire et méritait d'être étudiée à fond.

Pour atteindre ce but et arriver le plus près possible de la vérité, nous avons fouillé toutes les archives qui étaient à notre portée et où nous soupçonnions pouvoir trouver quelques renseignements utiles. Partout nous avons été accueilli avec la meilleure grâce et nous nous faisons un devoir de remercier en particulier M. Bremond, maire de Moustiers, M. Chailan, notaire, et M. Borel, secrétaire de la mairie de la même ville, de l'amabilité avec laquelle ils nous ont reçu et des facilités nombreuses qu'ils nous ont accordées pour mener à bien la tâche entreprise.

Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas la sotte prétention d'avoir fait une œuvre où il n'y aura rien à redire, même au point de vue historique, ni surtout rien à ajouter. Pour avoir cette outrecuidance, il faudrait ne s'être jamais occupé d'un travail d'histoire. Nous prétendons, au contraire, qu'on trouverait encore des renseignements précieux chez les notaires des environs de Moustiers, notamment à Riez; il serait bon également de faire des recherches à

Varages, à Marseille, à Montpellier, à Goult, à Apt, à Allemagne, à Grenoble, etc. etc., partout en un mot où les fabriques de Moustiers ont exercé leur influence et envoyé des ouvriers. Enfin les archives du palais de justice de Digne, malheureusement non classées, donneraient certainement de bons résultats.

Mais il aurait fallu une vie d'homme pour mener à bien une pareille entreprise et nous avons dû y renoncer. Cependant tel qu'il est, notre travail permettra de donner la solution de beaucoup de problèmes, ouvrira de nouveaux horizons, amènera les chercheurs et les amateurs à fouiller davantage et à élucider certains points obscurs. Nous aurons ainsi collaboré à mieux faire connaître une industrie artistique qui est la gloire de la Provence, cela suffit à notre ambition.

Dans un travail de ce genre, il est bon de montrer les objets décrits. Un dessin même imparfait, pourvu qu'il reproduise exactement les couleurs employées par les peintres faïenciers, vaut mieux que la description la plus minutieuse. Aussi bien, n'avons-nous pas hésité à illustrer notre ouvrage de reproductions de faïences en couleur et, pour cela, nous avons eu recours au pinceau de M. Édouard Garnier, qui a bien voulu faire les aquarelles avec l'aide de M. Delavallée, attaché au musée de Sèvres. Nous nous faisons un devoir de lui témoigner ici notre reconnaissance pour le concours éclairé qu'il nous a donné. La mort, hélas! est venue frapper le savant auteur de l'*Histoire de la Céramique* au moment où il mettait la dernière main à ce travail. Seule la planche XI n'a pas été peinte par lui, parce que nous n'avons pu trouver à Paris les pièces nécessaires pour la composer. Elle est l'œuvre d'un jeune artiste avignonnais, M. P. Cazot, qui s'est admirablement acquitté de sa tâche.

DIVISION DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage aura deux volumes. Le premier est divisé en trois parties : 1° les faïenceries, 2° les faïences et 3° les faïenciers [1].

Dans le second volume, qui ne sera guère qu'un complément de la deuxième partie du premier, nous indiquerons les principales collections publiques et privées où se trouvent les plus belles faïences de Moustiers, nous donnerons toutes les marques que nous aurons pu recueillir et la reproduction des pièces rares ou curieuses, les principales sources où les peintres de Moustiers ont puisé leur inspiration, enfin une sorte d'armorial, c'est-à-dire une liste des divers blasons qui décorent les pièces de faïences [2]. Nous en possédons déjà une certaine quantité, mais si les amateurs veulent bien nous aider, cette liste pourra s'augmenter considérablement et sera dans l'avenir d'une grande utilité pour l'histoire des faïences de Moustiers. En effet, grâce aux *livres de raison*, que possèdent encore bon nombre de familles anciennes, il sera possible de savoir à quelle époque, à quel fabricant et à quel prix tel service a été commandé.

Nous prions donc tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'histoire des faïences en général et à celle des faïences de Moustiers en particulier, de vouloir bien nous faire connaître les pièces armoriées, signées ou datées, les pièces de forme ou de dimension extraordinaires qu'ils croient originaires de Moustiers, de nous en communiquer la description, un croquis ou même une photographie; pour les faïences polychromes, une indication des couleurs aurait son

1. Cette division, que nous avons trouvée après coup dans l'ouvrage de M. Musset sur les faïenceries de la Rochelle, permet d'envisager la question sous toutes ses faces et de donner tous les renseignements recueillis.

2. Si la tâche ne dépasse point nos forces, nous nous proposons de donner un chapitre sur les contrefaçons de la faïence de Moustiers et d'indiquer les principaux endroits où elles ont été fabriquées.

utilité. Nous demanderons encore à nos correspondants de ne pas se contenter de nous dire : Je possède ou j'ai vu tel plat, telle assiette à la marque d'Olerys, mais de reproduire cette marque sans oublier de mentionner les lettres qui la précèdent ou qui la suivent.

Ces diverses nomenclatures des collections, des marques et des armoiries seront enfin suivies des pièces justificatives.

A propos des *Pièces justificatives*, les uns trouveront qu'elles sont trop nombreuses, d'autres penseront qu'il n'y en a pas assez. Certes nous en aurions pu mettre bien davantage, mais nous avons dû nous borner à celles que nous avons cru essentielles. Quant aux références, les jugements seront aussi diamétralement opposés. La plupart des pages auraient été surchargées de renvois à chaque ligne, puisque chacun de nos dires s'appuie sur une pièce d'archives. Nous nous sommes contenté de donner la cote des pièces principales pour ne pas couper le texte à chaque instant. Comme nous avons toujours indiqué scrupuleusement les dates des événements, les esprits curieux pourront facilement retrouver l'original sur lequel reposent nos affirmations. S'il s'agit d'un baptême, d'un mariage ou d'un décès, ils n'auront qu'à recourir à l'état civil de Moustiers — tous renseignements émanant d'autres états civils seront notés avec soin — ; s'il s'agit de documents d'autre nature, ils n'auront qu'à voir chez les notaires à la date indiquée. Les Carbonel, notaires à Moustiers, exercent leur profession de père en fils, de 1644 et même antérieurement jusqu'en 1760, ils ont pour successeurs Joseph Clapier et Courbon 1760 — an VI; Abert va de 1684 à 1750 est remplacé par Chaudon (1747-1793). On pourra également consulter Thomas (1758-88) et Laugier (1788, an III). Quant aux minutes d'Octavy André, de Pellicery et de Maynard où nous avons trouvé fort peu de documents intéressants, nous ne nous en servirons qu'en donnant les références exactes, comme pour tous les notaires qui n'ont pas leurs archives au notariat actuel de Moustiers.

Il est inutile d'ajouter que nous accueillerons avec empressement toutes les observations que nos lecteurs voudront bien nous sou-

mettre; à eux de nous signaler les omissions que nous aurons pu faire, les erreurs involontaires qui auront pu nous échapper, afin de pouvoir corriger les unes et réparer les autres au commencement de notre second volume. Nous n'y mettrons aucun amour-propre, ayant avant tout le souci de la vérité.

PREMIÈRE PARTIE

LES FAÏENCERIES



VUE DE MOUSTIERS

PREMIÈRE PARTIE

LES FAÏENCERIES

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE

Moustiers (aujourd'hui Moustiers-Sainte-Marie) est un petit chef-lieu de canton des Basses-Alpes, arrondissement de Digne, situé à environ 45 kil. au sud du chef-lieu du département, par 3 degrés 33′ de longitude est et par 43 degrés 51′ de latitude nord. Cette petite ville, construite en grande partie sur un dépôt calcaire formé dès les temps préhistoriques par la puissante source qui jaillit du rocher, présente un des plus jolis sites de cette région. Abritée à l'est et au nord par des montagnes abruptes et élevées, elle jouit d'une température relativement très douce et les coteaux d'alentour sont couverts de vergers d'oliviers, de vignes et d'autres arbres fruitiers. En bas, au-dessous de la falaise, sur laquelle elle se trouve bâtie, des jardins, de vertes prairies, arrosés par deux beaux cours d'eau, égayent toute la vallée. L'un de ces cours d'eau sort de la montagne, au sommet même de la ville et la divise en deux parties inégales. Il a creusé, grâce au puissant secours des eaux d'un torrent, un ravin très profond, couvert d'une végétation luxuriante sur lequel plusieurs ponts, dont le dernier très hardi, mettent en communication les deux parties de la ville. Sur la rive droite se trouve la partie principale de la ville, la vraie ville : on y voyait l'église, l'hôtel de ville, le collège, la maison du prieur, les remparts. Avant l'introduction de la faïence à Moustiers, il n'y avait sur l'autre rive, appelée aujourd'hui encore la Bourgade, que les religieux de l'Annonciade et quelques

maisons [1]. Ce torrent, qui descend de la montagne et vient confondre son lit avec celui du ruisseau de la Source, a causé bien souvent des ravages dans le pays, notamment en 1685, où il emporta un des ponts, démolit plusieurs maisons, et entraîna la chute d'un quartier de la ville. Ce quartier, qui a gardé le nom de quartier de la Fondue (ce qui veut dire Ruinée), est situé tout à fait au bord du ravin, à la partie qui surplombe les prairies, sur la rive droite du cours d'eau.

Ville forte au moyen âge, admirablement défendue par sa situation, entourée de remparts, Moustiers fut plusieurs fois assiégée, mais elle demeura toujours fidèle d'abord aux comtes de Provence, ensuite aux rois de France, ses souverains. Elle était le siège d'une importante viguerie de cette région [2]. Il ne lui reste plus de sa splendeur d'autrefois qu'une porte intacte et quelques tronçons de remparts à moitié démolis; une église fort curieuse à nef romane et au chœur gothique [3], dont le vieux clocher roman doré d'une belle patine jaune oscillait autrefois au son des cloches [4]; une vieille chapelle, Notre-Dame de Beauvezer ou de Beauvoir, agrandie au XVIe siècle, perchée à mi-côte [5] comme un nid d'aigle; un superbe tombeau chrétien en marbre, sur lequel on lisait

1. Au moyen âge, cette partie de la ville était aussi habitée; mais, prise et saccagée plusieurs fois, particulièrement à l'époque des guerres de religion, elle fut presque abandonnée et ne redevint ce qu'elle était auparavant qu'au moment de la prospérité de la faïencerie.

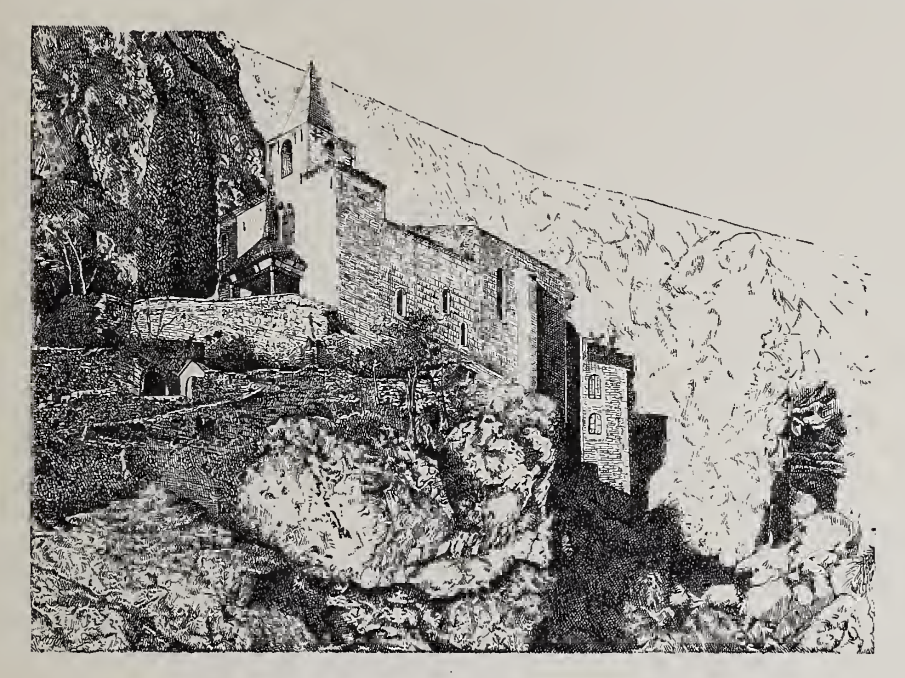
2. Moustiers avait sous sa juridiction : Riez, Valensolle, Aiguines, Allemagne, Albiosc, Bauduen, Brunet, Châteauneuf, Esparron-de-Verdon, Gréoulx, La Palud, Levens, Majastre, Montagnac, Montpezat, Puimoisson, Rougon, Roumoules, les Salles, Saint-Jurs, Sainte-Croix, Saint-Laurent, Saint-Martin-de-Bromes, Saint-Martin-lou-Rima et Trévans.

3. Le chœur a été bâti au milieu du XIVe siècle aux frais de Pierre de Pratis, cardinal prêtre du titre de Sainte-Pudentienne, évêque de Riez pendant six mois en 1318, et prieur commendataire de Moustiers de 1336 à sa mort qui arriva le 13 mai 1361. Il avait été archevêque d'Aix et était alors évêque de Palestrina ; il vivait à la cour pontificale d'Avignon et fonda le chapitre de l'église de Saint-Pierre de cette ville.

4. Voir Gaffarel (*Des curiosités des choses*, chap. VII, nº 13), et Polydor Vergile ou Virgile (*Des inventeurs des choses*, imprimé à Paris chez Robert Estienne en 1528), où il est question du clocher branlant de Moustiers.

5. Cette chapelle, appelée également à raison de sa position N.-D. d'Entre-Roches, est depuis le moyen âge un lieu de pèlerinage très fréquenté et les archives de la ville racontent un grand nombre de miracles obtenus par les pèlerins. Un mémoire assez long sur ce sujet a été composé par M. Martin, ancien vicaire de Moustiers, et se trouve en la possession de M. Émile Laugier, de Moustiers.

autrefois cette inscription, relevée par Solery et Bouche : VERATIO MOEC//TIMARI F. ET//GRATAE VXORI VERA F.//PARENTIBVS T. F. C.//.[1] ; la fameuse chaîne de 227 mètres[2]; dans la vallée, non loin et en face de la ville, une chapelle romane dédiée à saint Jean-



NOTRE-DAME DE BEAUVOIR OU D'ENTREROCHES

Baptiste, autrefois prieuré important, aujourd'hui maison de ferme[3], et enfin — et c'est par là surtout qu'elle est connue — la gloire d'avoir été le centre d'une des plus grandes faïenceries du royaume de France.

1. Déposé dans la rue et rempli de ciment, ce tombeau, sur lequel est sculpté le passage de la mer Rouge, sert de banc et est exposé à la rage destructrice des gamins. Nous avons plusieurs fois exprimé le désir que ce beau morceau d'art chrétien soit placé en un lieu plus convenable; nous renouvelons encore une fois ce désir, d'autant plus réalisable qu'une personne généreuse se charge de tous les frais nécessités par son transfert. (Voir Edmond Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 139, f° 198.)

2. Elle est tendue entre deux pics très aigus, au-dessus de la chapelle de N.-D. de Beauvoir, à une hauteur vertigineuse; au milieu, pend une étoile à cinq rais. Elle aurait été posée par un chevalier à la suite d'un vœu fait aux croisades, ou bien encore elle aurait été placée en signe de réconciliation par deux familles puissantes du pays après le suicide de deux amants séparés par l'inimitié de leurs parents. Voir sur ces légendes Fouque, p. 12-14, et surtout le *Mémoire historique sur Jean Solomé*, prêtre bénéficier (1756), imprimé à Digne, en 1842, par la veuve Guichard.

3. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Les montagnes du nord et de l'est sont, comme les autres sommets des environs, formées par des calcaires néocomiens; mais le plateau du sud-ouest, qui incline vers Riez et sa vallée, sont d'origine quaternaire, comme d'ailleurs les vallées et les plateaux environnants. Le territoire de Moustiers était, au XVII[e] siècle, couvert de forêts et de bois taillis, on peut s'en convaincre par la lecture des délibérations du conseil municipal; dans la vallée de Moustiers et dans celles des pays circonvoisins, notamment à Aiguines et à La Palud, se trouvaient en abondance des gisements d'argile à poterie. Aussi bien, de temps immémorial, y avait-il des potiers de terre à Moustiers, car tout s'y rencontrait à souhait, l'argile, l'eau et le bois de chauffage. C'était même un des principaux centres de fabrication de la Haute-Provence. En effet, dans un laps de temps de dix ans, de 1659 à 1668, en feuilletant les minutes d'un seul notaire de Moustiers, M[e] Carbonel, nous n'avons pas trouvé moins de trente potiers de terre établis à Moustiers; dans un espace de temps un peu plus long, il est vrai, toujours dans les minutes du même notaire, nous en avons découvert encore vingt-trois, originaires de Moustiers et exerçant leur profession à Aix, Apt, Brignoles, Castellane, Cucuron, Cuers, Digne, Gap, La Seyne, Manosque, Ollioules, Saint-Zacharie — tous lieux sis en Provence — et enfin à Tallard, en Dauphiné. Mais tous, qu'ils fussent établis à Moustiers ou ailleurs, fabriquaient des tuiles, des conduites de fontaine, des marmites, des jarres, des cruches, c'est-à-dire des poteries grossières et d'usage commun, souvent sans émail ou recouvertes d'un émail épais et vulgaire, et ceux qui les fabriquaient étaient tous appelés, à juste titre, des potiers de terre. Nous avons la preuve, par le contrat d'émancipation de Pierre Clérissy, que certaines, au moins, des poteries fabriquées alors à Moustiers étaient vernissées. Son père lui donne en effet, en paiement de la dot promise en contrat de mariage, divers immeubles et notamment « *moulins a moudre vernis*, aiz et généralement tous les outils, bois et autres choses servant au metier de poutier de terre ». (Voir aux *Pièces justificatives*, n° 6.)

Ce n'est pas en 1686, comme l'ont affirmé tour à tour MM. Davillier, Doste et Fouque, et naturellement ceux qui les ont copiés, mais en 1679 que l'on trouve pour la première fois le qualificatif de

faïencier. Il est donné d'abord le 24 avril à Pierre Clérissy, *fayenssier*, par Me Carbonel, notaire à Moustiers [1], et ensuite, le 23 mai de la même année à son frère aîné, Joseph, *maître faisseur de fayance*, établi à Marseille, dans le contrat d'apprentissage que Sauveur Carbonel, originaire de Moustiers, passe avec lui [2].

Joseph et Pierre Clérissy étaient fils d'Antoine, maître potier de terre de Moustiers, et d'Anne Carbonel. Notons en passant qu'Antoine Clérissy avait pour auteur Jean, également potier de terre, et que Joseph et Pierre Clérissy, fils et petit-fils de potiers de terre, avant de devenir faïenciers, avaient également exercé la profession de leurs ascendants pour leur compte personnel et du vivant de leur père. Joseph, l'aîné [3], se maria le 28 octobre 1665 avec Anne Roux, originaire de Rougon [4]. Après son mariage, il habita quelque temps avec ses parents, mais les deux ménages ne purent pas vivre longtemps ensemble, puisque Joseph reçut de son père, le 19 avril 1668, les 450 livres de la dot de sa femme, plus les meubles de maison et une partie des 600 livres promises en cas de séparation, laquelle, nous dit l'acte, s'était déjà effectuée depuis un an et demi [5].

Son frère cadet Pierre (Ier du nom), qui fut le fondateur de la faïencerie de Moustiers, était né vers 1651 [6], puisqu'il était âgé de vingt ans environ le 7 décembre 1671, jour où il épousa Marguerite Petit, fille de feu Joseph et d'Anne Martin [7]. La fortune des parents des deux futurs époux ne devait pas être considérable, s'il faut en juger, comme c'est naturel, par la dot qu'ils accordent aux fiancés. Celle de Marguerite Petit s'élevait à 900 livres léguées par son père en vertu d'un testament chez Me Pellicery, notaire à Moustiers, et celle de Pierre Clérissy à 1.200 livres, dont les deux tiers lui avaient été donnés par son père et le troisième tiers par sa mère

1. Minutes de François Carbonel, 1677-80, fo 763. Étude de Me Chailan, notaire à Moustiers. — *Nota*. Toutes les fois que nous citerons des minutes notariales, elles appartiendront, sauf avis contraire, à l'étude de Me Chailan.

2. *Idem*, fo 787.

3. Il nous a été impossible de trouver la date de naissance de Joseph Clérissy. Il y a à cette époque une lacune dans les actes de baptême de la paroisse de Moustiers.

4. Voir *Pièces justificatives*, no 2. — Rougon est un petit village du canton de Moustiers, situé dans la vallée du Verdon, sur la route de Moustiers à Castellane.

5. Minutes de François Carbonel, notaire à Moustiers, 1667-68, fo 798.

6. Même observation qu'à la note 3.

7. Voir *Pièces justificatives*, no 3.

Anne Carbonel. Dans le courant de l'année suivante, il fut émancipé et put travailler pour son propre compte [1]. Il n'était alors que simple potier de terre, de même encore assez longtemps après, comme il est facile de le constater par plusieurs actes notariés et notamment par celui du 2 novembre 1673, où il s'engage à vendre à Pierre Tholosan toute la TERRAILLE qu'il *faturera* dans sa boutique pendant cinq ans [2]. Or, si plus tard en Provence le mot de *terraille* a servi longtemps à désigner toute espèce de poterie, il servait alors, croyons-nous, à désigner exclusivement la poterie commune en opposition avec le mot *faïence* qui signifiait poterie fine.

Pierre Clérissy vivait alors, et vécut toujours dans la suite, en parfaite intelligence avec son frère Joseph. Celui-ci avait-il le caractère difficile ou l'humeur aventureuse? Peut-être l'un et l'autre, sans qu'il soit possible de rien affirmer faute de preuves. Quoi qu'il en soit, il s'entendait assez mal avec son père, comme nous l'avons déjà dit, et il finit par abandonner complètement Moustiers. Il vint se fixer à Marseille et y géra à Saint-Jean-du-Désert la fabrique de faïence, dont on a jusqu'à présent attribué l'origine à son fils Antoine [3]. En quelle année arrive-t-il à Marseille? Peut-être en 1677; il loue en effet à cette date toutes ses propriétés de Moustiers, donne une procuration à Antoine Petit et lui confie la mission de suivre divers procès en son nom [4]; cependant ce n'est que le 23 mai 1679 que nous le trouvons établi comme faïencier dans cette ville [5]; à cette même date, Pierre Clérissy, son frère cadet, exerce la même

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 6.
2. Minutes de François Carbonel, 1673-4, f° 403.
3. Voir Davillier, *op. cit.*, p. 91-93.
4. Minutes de François Carbonel, 1677-80, f° 223-4 (6 et 7 septembre 1677).
5. Par des actes d'une autorité indiscutable, nous avons établi que ce fut Joseph et non pas son fils Antoine, comme l'a dit M. Davillier, qui vint le premier s'établir à Marseille, au quartier de Saint-Jean-du-Désert. Est-ce lui qui y fonda la faïencerie? Il est fort difficile de se prononcer sur ce point. La manufacture appartenait à Joseph Fabre, marchand et armateur de Marseille, représentant dans cette ville de S. A. R. le prince de Savoie; peut-être existait-elle avant l'arrivée de Joseph Clérissy. Dans ce cas, il est probable que celui-ci y fit son apprentissage de 1677 à 1679 et qu'il communiqua les connaissances qu'il y avait acquises à son frère Pierre et à son père. Joseph prit la direction de la fabrique Fabre le 4 mars 1679 et la conserva jusqu'à sa mort, le 29 avril 1685, c'est-à-dire pendant six ans. Elle passa ensuite à sa veuve et peut-être à son gendre Sauveur Carbonel, puis à François Viry, qui épousa Anne Roux, la veuve de Joseph Clérissy, le 16 juin 1686 et, enfin

profession à Moustiers. Faut-il en conclure que les deux frères avaient appris leur métier avant 1677, tandis que leur père vivait encore ? Peut-être. Ce qui semblerait confirmer cette opinion, c'est que Antoine I[er], leur père, est deux fois appelé faïencier dans les actes que nous avons eus sous les yeux, une première fois dans un contrat passé par Anne Carbonel, veuve d'Antoine Clérissy, maître faïencier de Moustiers, le 18 octobre 1682, et une deuxième fois dans l'acte de décès de son fils Joseph [1]. S'il en était ainsi, il faudrait reculer l'introduction de la faïencerie à Moustiers jusque vers 1676 [2].

Qui donc avait initié Antoine I[er] ou Joseph et Pierre II Clérissy au secret de leur nouvelle profession ? M. Davillier prétend que ce secret était connu de tout le monde et que par conséquent il n'y avait pas de secret. Si M. Davillier veut dire par là que la manière de fabriquer la faïence était connue en Italie, en France, notamment à Rouen et à Nevers, personne n'y contredira ; mais s'il veut prétendre que l'art de la faïencerie et tous les procédés chimiques employés par les faïenciers étaient tombés dans le domaine public, au point que n'importe quel potier de terre pouvait à son gré faire de la faïence sans apprentissage et sans avoir

vers 1697 à Antoine Clérissy, fils aîné de Joseph. Deux autres fils de Joseph embrassèrent aussi la profession paternelle. Joseph alla se fixer à Varages, où il fonda une faïencerie, et Jean-Baptiste vint à Montpellier, où il se maria à Catherine Crouzat, fille d'un faïencier de cette ville. (Voir pour plus de détails les *Notes pour servir à l'Histoire de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert* que nous publions après la troisième partie de ce volume.) Dans le principe, on a quelquefois confondu les faïences de Saint-Jean-du-Désert et celles de Moustiers à décor bleu. Cependant les formes généralement adoptées à Saint-Jean-du-Désert, l'émail moins blanc et moins transparent que celui de Moustiers et l'emploi du violet de manganèse pour sertir les contours du dessin, peuvent permettre aux connaisseurs de les différencier des produits de Moustiers. Cette dernière caractéristique n'est pourtant pas absolue, car il y a des pièces de Moustiers serties au manganèse. Quoi d'étonnant cependant à ce qu'il y ait un lien de parenté entre les deux fabriques ? Elles avaient la même origine, étaient dirigées par deux frères et employaient quelquefois les mêmes ouvriers, notamment Sauveur Carbonel. François Viry, qui fut d'abord peintre et ensuite directeur de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert, était le fils et l'élève de François, le premier décorateur des faïences de Moustiers et le frère de Gaspard et de Jean-Baptiste, qu'il faut citer comme les plus habiles peintres de Moustiers.

1. Minutes de Carbonel, notaire à Moustiers, 1683-5, f° 267, et archives municipales de Marseille, état civil de Saint-Jean-du-Désert.

2. Il faut cependant noter que Pierre Clérissy est encore qualifié de maître potier de terre en 1676 et en 1677.

besoin d'un initiateur, nous lui demanderons pourquoi chaque faïencerie ne pouvait pas produire toute espèce de faïence, malgré les nombreux essais tentés en ce sens; pourquoi chacune est restée propriétaire d'une méthode spéciale dans la manière de faire l'émail, de préparer les couleurs et de cuire le tout.

S'il n'y avait pas de secret et d'initiation, d'où vient qu'aucune faïencerie n'a jamais pu atteindre la perfection de ce bel émail blanc laiteux, qui est une des caractéristiques de la faïence de Moustiers et qu'on est aujourd'hui incapable de reproduire [1] ? S'il n'y avait pas de secret et d'initiation, d'où vient que, devant le succès de Pierre Clérissy, la plupart des potiers de terre de Moustiers n'ont pas tenté de suivre le même chemin et d'arriver comme lui à la fortune? Le fait pour nous est évident : Joseph et Pierre Clérissy ou Antoine leur père avaient été initiés au secret de la fabrication et ils en profitèrent.

Mais qui donc les avait initiés? Certainement aucun des ouvriers de Moustiers, puisque la faïencerie y était inconnue avant eux. Ils auraient pu, objectera-t-on peut-être, aller eux-mêmes faire un apprentissage dans un centre de fabrication, à Nevers, par exemple; cette hypothèse est invraisemblable, soit pour Antoine, soit pour Pierre Clérissy, puisque nous les retrouvons à tout instant chez les notaires de Moustiers et il ne paraît pas possible d'admettre pour eux une absence un peu longue. A peine si on pourrait la supposer en faveur de Joseph; mais alors il aurait fait son apprentissage à Marseille, où il se rendit en quittant Moustiers et où tout nous porte à croire qu'il resta de 1677 à 1679. Seulement, d'après les données de la science historique actuelle, il est impossible d'établir l'existence certaine d'un centre de fabrication de faïences à Marseille à l'époque dont nous parlons. L'avenir nous donnera peut-être la solution de ce problème.

M. Davillier [2] et, après lui, M. Fouque [3], ont insinué ou affirmé que

1. On sait aujourd'hui que ce bel émail vient surtout de la qualité particulière de l'argile employée à Moustiers; cependant les ouvriers de Moustiers prétendaient avoir un secret spécial pour fabriquer leur émail, ainsi que nous le dit Darluc dans son *Histoire naturelle de Provence*; ils méritent, semble-t-il, quelque créance sur la technique de leur art

2. *Op. cit.*, p. 11-13.

3. *Op. cit.*, p. 16-17.

les Clérissy avaient appris leur art d'un certain Antoine Cléricy, dont parle le P. Dan [1]. Voici le texte du P. Dan auquel nous faisons allusion :

« Proche de cette église (Saint-Pierre d'Avon, paroisse de la ville de Fontainebleau)... a esté établie une verrerie royale par lettres patentes du Roy données au mois de mars 1640 et par arrêt du Conseil privé de Sa Majesté, tenu à Paris le cinquiesme jour de juin 1641, et ce en faveur du sieur Antoine Clerici, ouvrier en terre sigillée et de ses asso-



MOUSTIERS SOUS LA NEIGE

ciez..... Ce sieur Clericy a déjà si bien réussi dans son entreprise, qu'il s'y fait des verres de cristal des plus beaux et des plus fins qui se fassent point partout ailleurs, et des ouvrages de terre sigillée. » Sur cette donnée, M. Davillier argumente ainsi : « Le nom d'Antoine Cléricy ou Clérissy (on sait qu'autrefois on s'attachait peu à l'orthographe des noms propres) se retrouve plusieurs fois dans les archives de Moustiers, notamment aux années 1660 et 1664; il est probable que l'*ouvrier en terre sigillée*, après avoir acquis l'aisance à Fontainebleau, vint en jouir dans son pays natal et y finir ses jours. Quarante ans plus tard,

1. *Le Trésor des Merveilles de la Maison royale de Fontainebleau*, Paris, Sebastien Cramoisy, 1642, p. 338-9.

le 26 mars 1704, un second Antoine Clérissy, *sans aucun doute* le fils de celui qui travailla à Fontainebleau, figure à Moustiers à l'occasion du baptême de son fils ; et ce fils n'est autre que Pierre Clérissy, le même qui, vers 1743, comme on le verra, fut anobli par Louis XV, après avoir porté si haut la réputation des faïences de Moutiers [1]. »

M. Davillier commet un certain nombre d'erreurs que nous relèverons par la suite ; contentons-nous pour le moment d'établir que l'Antoine Clerici de Fontainebleau et Antoine Ier Clérissy, père du fondateur de la première manufacture de faïences de Moustiers que nous appellerons Pierre Ier Clérissy, sont deux personnages parfaitement distincts.

Le père de Pierre Ier s'appelait Antoine comme le Cléricy de Fontainebleau, mais il était né à Moustiers et était fils de Jean, potier de terre et de Gasparde Copy. Il exerça dans son pays natal la même profession que son père, s'y maria le 24 août 1637 à Anne Carbonel, fille de Christol, autrefois notaire à Moustiers, et de Pérone Imbert [2]. Il passa toute son existence à Moustiers, y fit son testament le 8 août 1672, suivi bientôt d'un codicille le 23 du même mois [3], et y mourut le 20 juin 1679 [4].

D'autre part, l'*ouvrier en terre sigillée* de Fontainebleau, l'Antoine Clérici du P. Dan, était originaire de Marseille [5], d'où il avait été appelé par Louis XIII ; il vécut d'abord à Paris, ensuite à Fontainebleau, enfin aux Tuileries où il était logé et où il avait établi ses fours ; il était marié à Suzanne Berthier et mourut sans enfants en 1650.

1. Davillier, p. 11-13.
2. Voir aux *Pièces justificatives*, no 1.
3. *Idem*, nos 4, 5 et 7.
4. État civil de Moustiers.
5. Voir sur cet Antoine Clérici les articles de MM. J.-J. Guiffrey et Milet dans les *Nouvelles Archives de l'art français*, 1872, p. 16 ; 1876, p. 230-247, et 1891, p. 74-85, et *les Émailleurs sur terre de Fontainebleau*, par M. F. Herbet, *Annales du Gâtinais*, 1897. Quand on a su que le potier à terre sigillée était de Marseille, on a prétendu que les Clérissy de Moustiers étaient d'origine marseillaise. Il n'en est rien : les Clérissy de Moustiers sont originaires de Moustiers, et on retrouve leur nom dans les actes les plus anciens de ce pays. Vouloir établir un lien de parenté entre les Clérissy de Provence et du Comtat serait chose impossible : on en trouve, et dans les temps les plus reculés, à Moustiers, à Marseille, à Aix, à Avignon, partout. Autant vaudrait chercher les liens de parenté qu'il peut y avoir entre les Fabre, les Roux, les Brun, les Dupont et les Durand, qui ont poussé un peu partout en terre de France. Notons en passant que M. Natalis Rondot signale des Clérissy potiers de terre, établis à Lyon au commencement du XVIIe siècle. (*Réunion des Sociétés des Beaux-arts des départements*, 1888, p. 642-4.)

Il n'est pas nécessaire d'insister pour identifier et distinguer les deux Antoine Clérissy, ni pour prouver que celui du P. Dan n'est pas venu finir ses jours à Moustiers, n'y a pas fondé une famille et n'y a communiqué à personne l'art du faïencier.

Nous hasarderons sur l'initiation de Clérissy à la fabrication de la faïence une hypothèse qui n'est peut-être pas dépourvue de valeur, sans insister cependant et sans vouloir lui donner un caractère de certitude historique. Pierre Clérissy avait un frère aîné nommé Jean, né en 1646, qui embrassa l'état ecclésiastique. Il devint curé de Lindebeuf, en Normandie, au diocèse de Rouen [1], où il fut installé le 18 mars 1676 et où il demeura jusqu'au 16 juillet 1712. Serait-il impossible d'admettre que Jean, fils d'un potier, se fût intéressé à la fabrique de faïence rouennaise, en eût étudié les procédés pour les communiquer à ses frères, leur eût envoyé des modèles et même des ouvriers [2] ?

Mais il est de tradition constante à Moustiers que ce secret, contre lequel s'insurgeait M. Davillier, avait été donné aux Clérissy par un religieux de l'ordre des Servites, qui était originaire d'Italie et habitait le couvent que son ordre avait fondé à Moustiers [3]. Pourquoi s'inscrire en faux contre cette tradition et la traiter de légende? Pour cela, il faudrait donner des preuves sérieuses et on n'en donne aucune. Certes, les traditions sont sujettes à erreur, mais encore faut-il montrer cette erreur. Or, celle-ci a été répétée maintes et maintes fois par les héritiers des Clérissy, elle a été défendue par M. Bondil, qui était fils et petit-fils de faïenciers et arrière-petit-neveu des Clérissy, qui avait connu les faïenciers d'avant la Révolution et qui, seul, a étudié à fond l'histoire des

1. Village de la Seine-Inférieure, arrondissement d'Yvetot, canton d'Yerville.

2. Parmi les peintres établis à Moustiers, nous trouvons Jean Travillé, originaire de Bricqueville, du diocèse de Rouen. Nous ignorons quelle est la date de son arrivée à Moustiers, mais il est impossible qu'il fût là au moment de l'introduction de la faïencerie. Il n'avait que 40 ans en 1722.

3. Le couvent des Servites occupait une partie de la Bourgade et allait du chemin de Sainte-Anne à la route actuelle de Moustiers au pont du Verdon. Il fut vendu le 5 février 1743 (Davin, not. à Aix, dont les minutes sont introuvables) à Elzéar de Bertet de la Clue, prieur de Moustiers. La chapelle, qui était fort jolie, fut détruite, et le couvent, aménagé en maison bourgeoise, fut et est encore appelé le château. Il est aujourd'hui la propriété de M. Féraud, fils du dernier fabricant de faïence de Moustiers. Cette vente avait été autorisée par une bulle de Benoît XIV et par arrêt du Conseil du roi. Les religieux se retirèrent, croyons-nous, au couvent de La Ciotat.

faïenciers de son pays. Y aurait-il impossibilité à ce qu'un moine italien ait connu l'art du faïencier, l'ait communiqué aux Clérissy et les ait ainsi dispensés d'aller faire au loin un coûteux apprentissage ?

D'ailleurs, les documents officiels corroborent cette opinion. Précisément en 1676, Lazare Porri, né à Marseille, mais d'origine italienne, était prieur et économe du couvent des Servites de Moustiers [1]. Il avait d'excellentes relations avec les Clérissy; Pierre notamment avait fait élection de sépulture dans l'église des Servites près de l'autel de saint Joseph, par acte notarié du 28 avril 1690 [2], bien que la sépulture de ses ancêtres fût dans l'église paroissiale de Moustiers. Sa femme, Marguerite Petit, faisait porter ses enfants dès leur naissance à l'église des Servites et allait y faire ses relevailles, comme il conste d'un acte du 18 janvier 1691 [3].

Tout cela ne prouve pas d'une façon bien catégorique que le moine Porri ait initié Pierre Clérissy au secret de l'art du faïencier. Cependant, ces hypothèses confirment la tradition et valent certainement beaucoup mieux que la légende de l'*ouvrier en terre sigillée* de Fontainebleau. En somme, mieux vaut avouer simplement notre ignorance, dire que pour le moment nous ne savons rien de positif et, faute de mieux, s'en tenir à la tradition.

Néanmoins nous avons fait récemment une découverte fort intéressante. Elle ne donne pas encore la solution du problème, mais permet cependant d'affirmer que Pierre Clérissy faisait des essais de faïencerie bien antérieurement à 1679.

M. Louis de Bresc possède dans sa collection du château de Bresc à Sillans (Var), une statue en argile, moulée en pleine pâte, recouverte d'un émail grossier d'un blanc sale et peinte en bleu, en jaune et en noir sur émail cru. Les couleurs, il est vrai, ne valent guère mieux que l'émail. La statue, assez grossièrement modelée, représente la sainte Vierge debout, tenant l'enfant Jésus dans ses bras ; elle repose sur un socle, où une main maladroite avait d'abord gravé l'invocation : MATER PVRISS

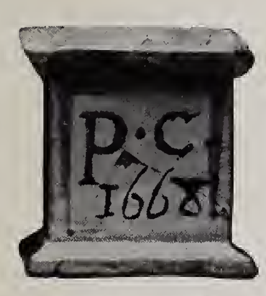
1. Un religieux de ce nom et du même ordre, né à Milan en 1437, mourut en odeur de sainteté dans la même ville, le 24 octobre 1496 et fut béatifié par le pape Clément XII, le 23 août 1506. Sa vie a été imprimée plusieurs fois en Italie et une fois à Marseille par J.-P. Brébion, imprimeur du roi, en 1738 et a été réimprimée dans la même ville en 1883.

2. Voir *Pièces justificatives*, n° 8.

3. Minutes de Carbonel, 1691-4, f° 19.

ORA PRO NO... qu'on lit encore à cause de l'épaisseur de l'émail, qui a rempli les creux. L'auteur de la statue a voulu corriger son inscription incomplète et a peint en noir sur l'émail ces mots : MATER PVRISSIM^{A} // ORA PRO NOBI ; au dos du même socle on lit : P. C. 1668.

Cette statuette a été achetée par son propriétaire actuel aux parents d'une fille de service qui avait été longtemps en condition à Moustiers, d'où elle avait rapporté la statue, il y a environ cinquante ans — probablement au moment de la déconfiture de la manufacture des Fouque. Elle était placée à l'extérieur, comme il est facile de s'en convaincre par les traces de coulure de pluie encore évidentes sur l'émail et les restes d'un nid que les guêpes avaient bâti sous un bras de l'enfant Jésus; elle ornait autrefois, paraît-il, la façade de la fabrique des Clérissy, probablement du côté de la terrasse, où nous avons cru retrouver l'emplacement de la niche où elle devait être placée. Il faudrait donc traduire les initiales P. C. par Pierre Clérissy, et voir dans ce travail une des premières tentatives de faïencerie du fondateur de la manufacture de Moustiers, alors âgé de dix-sept à dix-huit ans.



REVERS DU SOCLE



VIERGE DE PIERRE CLÉRISSY

Cette découverte semblerait confirmer l'opinion de l'auteur du Mémoire conservé par Esprit Calvet[1] : « La fabrication de la faïence en Provence a commencé à Moustiers, mais il ne s'y faisait d'abord que de la poterie grossière. L'un des fabricants établis dans cette ville

1. *Œuvres*, t. V : Bibliot. d'Avignon, ms. n° 2348, f° 164.

donna plus tard de la délicatesse à sa poterie et plus de blancheur à son vernis, qui pourtant était encore grisâtre. Un autre fabricant, dont le nom devint ensuite célèbre, profita des découvertes du premier et, après bien des tentatives, parvint à faire un vernis blanc et à donner à sa poterie des ornements en bleu, ce qui lui valut une grande réputation et un immense débit. »

M. Bondil, dans l'article qu'il fit insérer dans l'*Ami de l'ordre des Basses-Alpes*, le 25 novembre 1858, dit à peu près la même chose, avec cette différence qu'Antoine Clérissy, père de Pierre, aurait tenu le secret de la fabrication de l'émail d'un religieux servite originaire de Faenza et serait arrivé à lui seul à la perfection, si bien que M. Bondil le nomme le Bernard Palissy de la Provence. La statuette dont nous parlons ci-dessus semble prouver, au contraire, qu'il n'avait pas atteint des résultats merveilleux, au moins en 1668.

De tout ceci, il semble résulter que si Antoine Clérissy avait reçu le secret de la composition de l'émail et l'avait même perfectionné, il eut besoin de son fils pour arriver à un résultat complet. Pour y atteindre, Pierre Clérissy eut-il recours à son frère Joseph établi à Marseille, ou à l'aide de son autre frère Jean, le prieur de Lindebeuf en Normandie? L'avenir nous le dira peut-être.

CHAPITRE II

PIERRE Ier ET ANTOINE II CLÉRISSY ET LEURS ÉMULES

Quel que soit le moyen par lequel Pierre Clérissy fut initié à la fabrication de la faïencerie, il est certain qu'il exerçait la profession de faïencier au commencement de l'année 1679. Il arrivait au bon moment pour réussir dans son entreprise.

Les finances du royaume de France étaient tellement obérées que Louis XIV avait promulgué, le 31 mars 1672, des lois somptuaires par lesquelles il fut levé trente sols par once d'or et vingt sols par marc d'argent sur les pièces fabriquées par les orfèvres, telles que buires, sceaux, cuvettes, corbeilles, urnes et autres vases servant d'ornement de buffet. Deux ans plus tard, ce droit était doublé. Le 3 décembre 1689, fut publiée une déclaration plus sévère encore. « Le roy, lisons-nous dans le *Journal du marquis de Dangeau*, veut que dans son royaume on fasse fondre et porter à la Monnoye toute l'argenterie qui servoit dans les chambres comme miroirs, chenets, girandoles et toutes sortes de vases, et, pour en donner l'exemple, il fait fondre toute sa belle argenterie, malgré la richesse du travail [1]. »

Dès 1689, en effet, Louis XIV s'était vu dans la nécessité d'envoyer à la Monnaie « les précieux meubles d'argent massif, qui faisoient l'ornement de la galerie des grands et petits appartements de Versailles et l'étonnement des étrangers, jusqu'au trône d'argent. » Mesure désastreuse, dit Saint-Simon, qui déplore « la perte et le dommage inestimable de toutes ces admirables façons, plus chères que la matière, moulures, gravures et ciselures, de ces reliefs et de tant d'ornements achevés dont

1. Davillier, *op. cit.*, p. 18.

le luxe avait chargé la vaisselle de tous les gens riches et ceux du bel air ». L'exemple donné par le monarque avait été si bien suivi par des courtisans jaloux de faire leur cour au vieux roi, que Dangeau, dans son *Journal*, nous apprend que, dans le courant du mois de janvier 1690, on n'avait pas pu faire fondre à la Monnaie toute l'argenterie qui y avait été portée.

Ce n'était là que le commencement; la même mesure dut être renouvelée en 1699 et surtout en 1709. La nécessité de subvenir aux dépenses occasionnées par une guerre acharnée au dehors, les inondations de la Loire et surtout la disette, avaient mis les finances dans un état tel qu'il fallut faire argent de tout. « La famine est si grande, écrivait Madame, le 8 juin 1709, que des enfants se sont mangés les uns les autres. Le roy est tellement résolu à continuer la guerre, qu'il a hier remplacé son service d'or par de la vaisselle de faïence; il a envoyé tous les objets qu'il avoit en or à la Monnaie, afin de les convertir... » — « Tout ce qu'il y eut de grand ou de considérable, ajoute à son tour Saint-Simon, se mit en huit jours à la faïence, ils épuisèrent les boutiques et mirent le feu à cette marchandise, tandis que tout le médiocre continua à se servir de son argenterie. Le roy agita de se mettre à la faïence; il envoya sa vaisselle d'or à la Monnaie, et M. le duc d'Orléans le peu qu'il en avoit. Le roy et la famille royale se servirent de vaisselle de vermeil et d'argent; les princes et princesses de sang, de faïence... »

A l'exemple de Saint-Simon, qui l'avoue bien franchement, beaucoup de grands seigneurs ne firent porter à la fonte qu'une faible partie de leur argenterie, serrant le reste précieusement, ce qui ne les empêchait pas, pour « faire le bon citoyen », comme on le disait alors, de « se mettre à la faïence » avec ostentation, témoin le duc d'Antin, ce type de parfait courtisan, qui « courut à Paris choisir force porcelaines admirables qu'il eût à grand marché et enlever deux boutiques de faïences qu'il fit pompeusement porter à Versailles [1]. »

Il est fort heureux que Saint-Simon ait eu de nombreux imitateurs et que les grands seigneurs et les courtisans de Louis XIV nous aient conservé quelques modèles des arts somptuaires de leur temps et des

1. *Catalogue du Musée de Sèvres*, par E. Garnier. Série D. Faïences (Paris, Ernest Leroux, 1897), Introduction, p. XXXIII-XXXIV.

époques antérieures; mais on comprend très bien que ces lois draconiennes donnèrent un essor très considérable à la fabrication de la faïence et lui permirent de produire de vrais chefs-d'œuvre de délicatesse et de goût.

Pierre Clérissy profita de ces circonstances favorables et vit son commerce prendre un rapide développement. Sa situation de fortune, modeste quand il s'était marié, s'accrut promptement. Au début, il avait réuni tous ses fonds et même vendu quelques terres pour mettre son industrie en état [1], mais peu à peu il fit des achats de terrains assez considérables [2] à Moustiers, y acquit plusieurs bastides (maisons de ferme à la campagne), notamment celle de Segriès qu'il donna ensuite à son fils Joseph comme titre clérical quand celui-ci voulut entrer dans les ordres [3], et celle de la Moresse (au delà du Rieu, dans la montagne, au nord de Moustiers) qu'il donna à son fils Antoine en paiement de la somme de 1,800 livres qui lui avait été promise en contrat de mariage [4]; il fit de nombreux placements de fonds, entre autres un prêt de 8,000 livres au clergé de Fréjus par acte de Me Maurine, notaire de cette ville, le 18 août 1710 [5], un autre de 2,200 livres au corps des procureurs de Provence [6]; il afferma en 1718 tous les droits seigneuriaux de Châteauneuf-lez-Moustiers; il conquit une place importante dans l'administration de la commune de Moustiers et fut maire à plusieurs reprises, notamment en 1708, 1714 et 1720, et sa femme devint et demeura longtemps supérieure du Bureau des dames de Charité [7].

De son mariage avec Marguerite Petit étaient nés au moins neuf enfants [8]. Trois moururent en bas âge; il établit honorablement les

1. Voir notamment minutes de Carbonel, 1677-80, fo 763.

2. Voir *passim*, minutes de Maynard et de François Carbonel, surtout ce dernier, 1691-4, fos 162, 337, 844; et 1695-9, fos 1257, 1417, 1429, etc.

3. Minutes de Joseph Abert, notaire à Moustiers, 1708-13, fo 802.

4. Minutes de Joseph Abert, 1693-1700, fo 1200, et 1713-1723, fo 1528.

5. Le 27 janvier 1712, Pierre Clérissy et son fils Antoine donnent procuration à Antoine Carbonel, prêtre, pour traiter avec l'évêque et le clergé au sujet de cette affaire. (Minutes de François Carbonel, 1709-12, fo 372.)

6. Les mêmes donnent procuration pour retirer la somme due par le procureur de Provence, le 16 août 1720. (*Ibid.*, 1719-24, fo 204.)

7. Minutes de François Carbonel, 1712-18, fo 823, à la date du 29 août 1718. Elle était déjà supérieure depuis assez longtemps, et l'était encore le 22 août 1734.

8. Il n'est pas impossible que quelques-uns aient été omis dans les actes de l'état civil. L'aînée des filles, dont nous connaissons l'existence d'autre part, n'y figure pas.

autres et les dota suivant sa fortune. L'aîné, Antoine, lui succéda; Claire épousa André Giraud, maître tourneur d'Aups (Var); Joseph embrassa l'état ecclésiastique, entra à l'Oratoire et devint chanoine théologal et vicaire général de Riez [1]; Anne-Claire se maria à Pierre Bagarry, fils d'un médecin des Salles [2]; Françoise s'unit à Joseph Richieud, bourgeois de Moustiers, et enfin Marie-Thérèse devint la femme de Pierre Chais, bourgeois de Riez.

Pierre Clérissy avait su réunir autour de lui de nombreux et d'habiles collaborateurs, parmi lesquels il faut citer en première ligne la dynastie des Viry. Le chef, François, dont le nom n'a pas encore été cité, était établi depuis longtemps à Riez lorsqu'il s'engagea à travailler pendant un an dans la fabrique de Pierre Clérissy en vertu d'un acte par-devant notaire, que nous reproduisons in-extenso :

« L'an mil six cent quatre vingt deux et le huitieme du moys de juin avant midi, constitué en personne François Viry, maître peintre de la ville de Riez, lequel de son gré a promis et promet a Pierre Clérissy, marchand faïencier de ceste ville de Moustiers, present, stipulant, de le servir deuement et bien pour la painture de la fayance que ledit Clerissy ouvrera durant une année qui prendra son commensement le huitième du moys de juillet prochain, pendant laquelle ledit Viry sera teneu de travailler avec assiduité a ladite painture sans pouvoir absenter, ou seroit pour legitime cause, a paine de tous depens, domages et interets; et c'est moyennant les gaiges de la somme de cent quarante quatre livres que ledit Clerissy payera audit Viry par quartiers egaux de trente six livres le chasqun, de trois en trois moys, le premier commensant le premier octobre prochain, et, en outre, le nourrira dans sa maison et a son ordinaire, et en cas d'absanse sera deduit et compté sans abus a proportion de temps ouvrant [3].

« Et pour l'observation de ce que dessus les parties obligent, etc.

« Fait et publié a Moustiers dans mon bureau, presens Marie Arnaud,

1. Il était vicaire général de Mgr de Phelypeaux. Nommé à cette dignité, il en prit possession le 8 octobre 1733 et donna sa démission le 6 mai 1762. (Min. de Rabbe, chez Me Cassarin, notaire à Riez.)

2. Village du département du Var, canton d'Aups, situé sur le Verdon à peu de distance de Moustiers.

3. C'est-à-dire en raison des heures ou des jours de travail perdus.

cordier, et Jacque Tolosan, cordonier, de Moustiers, temoins requis et signés avec les parties.

« [Signé :] Clérissy, F. Viry, J. Tholosan, Arnaud, Carbonel, notaire [1]. »

Il est probable que, même avant cette promesse, François Viry avait déjà été occupé chez Clérissy et qu'il y resta encore après le temps fixé par la convention passée entre eux. Cependant François Viry retourna plus tard à Riez et y vint mourir le 13 décembre 1689 [2]; mais deux de ses fils, Gaspard et Jean-Baptiste, se fixèrent à Moustiers et travaillèrent à la fabrique de Pierre Clérissy pendant fort longtemps [3]. Leurs principaux collaborateurs furent : leurs enfants d'abord, et ensuite François André, Antoine et Jean-François Chaudon, Joseph Foulcou [4], Jean-Baptiste Hugolin, Élie Lieutaud, E. Mallet, Jean-Baptiste Nivière, Jean et Paul Roux, Jean Saunie, originaire d'Amsterdam, Simon Segond et Jean Travillé, de Bricqueville en Normandie, et très probablement Joseph Olerys [5].

C'est alors et par eux que furent peints ces grands plats de chasse en camaïeu bleu sur émail blanc et presque toutes les faïences de cette première époque de la fabrication de Moustiers. La plupart de ces pièces ne sont pas signées; quelques-unes, rares et fort belles, portent le nom de Gaspard Viry. M. Davillier (p. 28) s'appuie sur ce fait pour attribuer tous les grands et beaux plats de cette première époque à Gaspard, en insinuant que ceux d'une valeur inférieure sont de la main de son frère Jean-Baptiste. Sans vouloir diminuer en rien le talent incontestable, basé sur des œuvres absolument authentiques, de Gaspard Viry, il semble que la conclusion soit exagérée, puisque nous ignorons si Jean-Baptiste avait moins de talent que son frère aîné et que nous ne savons

1. Minutes de Carbonel, 1680-2, f° 705.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 50.

3. L'aîné de ses fils, nommé François comme lui, alla se fixer à Marseille et fut employé comme peintre à Saint-Jean-du-Désert par Joseph Clérissy, dont il épousa la veuve et devint par là le chef de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert. — Un autre Viry, du prénom de Joseph, a fait le portrait d'un membre de la famille de Berluc-Pérussis, qui porte la date de 1682. Peut-être était-il le frère de François Viry, premier du nom.

4. Bien que les notaires de Moustiers l'appellent quelquefois Joseph Fouque, il ne faut pas confondre ce peintre, qui est originaire d'Ollioules et signe toujours Foulcou, avec Joseph Fouque, originaire de Quinson, qui vint plus tard fonder à Moustiers la dynastie des Fouque, fabricants de faïence.

5. Voir ces différents noms au *Dictionnaire*, qui fait l'objet de la troisième partie de cet ouvrage.

pas quel degré d'habileté avaient atteint les autres peintres de la fabrique de Clérissy.

Il est incontestable que Moustiers a produit dès le début des faïences remarquables et d'autres, quoique encore fort belles, de valeur inférieure. Les premières sont-elles toutes de Gaspard Viry ? Les autres toutes de Jean-Baptiste, son frère ? Certainement non. Sont-elles alors toutes des peintres dont nous venons de donner les noms pour la première fois ? Nous n'en savons rien, car il y eut alors dans l'atelier de Clérissy des peintres dont les noms sont encore inconnus et le resteront peut-être toujours. D'ailleurs tous les produits de Moustiers à cette époque ne sont pas sortis de la faïencerie de Clérissy; plusieurs de ses ouvriers, séduits par son succès, voulurent l'imiter et fondèrent à leur tour des fabriques de faïence. Aussi bien ne serions-nous pas étonnés de voir affirmer bientôt que tous les bons produits nous viennent des Clérissy et que tous les autres ont été fabriqués par les manufactures concurrentes. Il est possible qu'il en soit ainsi, mais encore serait-il bon de l'établir avec des preuves sérieuses. Le mieux, semble-t-il, en pareille occurrence, est d'attendre patiemment que des documents certains permettent de formuler une opinion solide.

Mais, si nous sommes indécis pour savoir à qui il faut attribuer telles ou telles œuvres des faïenceries de Moustiers, nous n'hésitons pas à affirmer que la fabrique de Clérissy prospérait de plus en plus et que ses affaires devaient atteindre un chiffre considérable. Dès que son fils Antoine fut en âge de s'occuper utilement dans l'industrie qu'il avait créée, Pierre Clérissy le mit au travail et en fit son collaborateur. Bien avant son mariage, qui eut lieu le 25 juin 1702, Antoine travaillait déjà dans la manufacture ; depuis lors il s'y adonna encore davantage. Il avait presque vingt-neuf ans quand il épousa Marguerite Chais, fille de feu Joseph, en son vivant bourgeois de Riez, et de Marguerite Icard (ou Aycard), qui reçut pour sa dot 2,700 livres. Les époux devaient être logés, eux et leur famille — à venir —, dans la maison de Pierre Clérissy ; cependant, en cas d'insupport, comme dit le contrat, Antoine pouvait sortir de la maison paternelle et avait droit à 6,000 livres, dont 4,000 en biens et 2,000 en argent, payables le jour où cesserait la cohabitation [1]. Il nous a été

1. Voir *Pièces justificatives*, nº 9.

impossible de savoir si cette cohabitation fut de longue durée, mais tout nous porte à croire qu'elle cessa bientôt. La séparation néanmoins fut tout amiable et ne mit pas la désunion dans la famille ; d'ailleurs elle ne dura pas très longtemps, et, le 31 janvier 1710, jour où le père et le fils passèrent leur contrat d'association, Pierre céda à Antoine « une partie du premier étage de sa maison, afin qu'il ait un logement plus proche de la fabrique pour y travailler lui-même et pour y faire travailler les ouvriers qui y seront occupés », et lui demanda 20 livres de rente annuelle à prélever sur les bénéfices de l'association.

Ces conditions furent modifiées par l'acte du 2 août 1719. Pierre Clérissy y donna à son fils Antoine pour remplacer la somme d'argent promise en contrat de mariage « la cuisine a plein pied, chambre, antichambre et cabinet au dessus de la maison qu'il possède dans le fauxbourg, ensamble tous les appartemens tant au dessous du plain pied du total de ladite maison que autre a cotté et par dessous servant pour la manutention de la fabrique de fayence, sans exception de la cave garnie, ni du salon a plain pié, du jardin et du magazin et generallement tous les outils ou attraits servant pour ladite manutention, et en outre toute la maison qui avait apartenu a feu Philippe Amiel, vivant hote dudit Moustiers dans le même quartier, franc de toutte hypotheque et arrerages de taille, pour en prendre ledit Clerissy fils la jouissance dès aujourd'hui [1]. »

Comme il apparaît par le présent acte, le père et le fils continuaient à vivre en très bons termes et habitaient la même demeure : Pierre conservait le rez-de-chaussée et laissait le premier étage à son fils Antoine. Il lui cédait par le même acte la manufacture de faïence, sans que pour cela la maison cessât de fonctionner sous la raison sociale de Pierre et Antoine Clérissy. L'acte officiel d'association avait été rédigé le 31 janvier 1710 ; en réalité, il remontait au mariage d'Antoine, c'est-à-dire au 25 juin 1702. Voici en effet le texte du contrat d'association :

« L'an mil sept cent dix et le dernier jour du mois de janvier avant midy, par devant moy notaire et temoins, constitué en personne le sieur Pierre Clerissy, marchand faillancier de cette ville de Moustiers, lequel

1. Minutes de Joseph Abert, 1713-23, f° 1960.

conciderant les profits dont sa maison s'est avancée depuis quelque temps dans la manufacture de sa fabrique, tant par sa vigilance et aplication *que de celle du sieur Antoine Clerissy, son fils emancipé, aussi faiencier dudit Moustiers, qui s'y est toujours attaché avec assiduité et principalement depuis son mariage*, et desirant l'en recompenser et luy donner moyen qu'a l'advenir il en use de même et que son travail ne luy demeure pas infructueux, ledit sieur Clerissy père déclare au profit de sondit fils icy presant, stipulant et acceptant, qu'il l'associe de ce jourdhuy pour la moitié a tous les profits de ladite fabrique, pour être iceux egalement partagés et sans qu'a l'advenir ny du passé personne n'y puisse rien prétendre a la part et moitié de sondit fils, et que les somes que ledit sieur Clerissy père trouvera bon de placer provenant desdits profits seront declarées provenir moitié de chasqun *et ce depuis l'emancipation dudit Antoine Clerissy*; et parce qu'il sera plus comode a iceluy d'avoir un logement proche de ladite fabrique pour y travailler luy même et pour y faire travailler les ouvriers qui y seront ocupés, ledit sieur Clerissy lui aferme le second étage de sa maison [1] du cotté du septentrion, pour y habiter dès ce jourdhuy luy, sa fame et famille durant tout le tems de leur societé, et ce moyennant vingt livres de rente annuelle que ledit sieur Clerissy père prelevera tous les ans sur la moitié des profits de sondit fils, lequel au moyen de ladite societé promet a sondit père de continuer la même application et vigilance a la manutention de laditte fabrique qu'il a eu par le passé.

« Et pour l'observation de ce que dessus, etc.

« Acte fait et publié a Moustiers dans mon etude, presants Jean Baptiste Laugier et Marc Copin, dudit Moustiers, temoins requis et signés avec les parties [2]. »

M. Davillier d'abord (p. 22-23) et ensuite M. Fouque (p. 19-20 et de nouveau p. 40) ont dit qu'Antoine II Clérissy était le frère de Pierre Ier et par conséquent que Pierre II, celui qui devint seigneur de Trévans, baron

1. Ce qui veut dire le premier étage, puisqu'en Provence le rez-de-chaussée compte pour un étage.

2. Minutes de Carbonel, 1709-12, f° 53. — Dans la *Généalogie des Clérissy* (Paris, Plon, Nourrit et Cie), nous avons dit (p. 8) que l'émancipation d'Antoine Clérissy devait remonter à 1705 environ : c'est une erreur, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la lecture du contrat de mariage d'Antoine Clérissy et de Marguerite Chais. (Voir *Pièces justificatives*, n° 9.)



VUE DU GRAND PONT ET DU VALLON DE NOTRE-DAME

de Roumoules, etc., était le neveu de Pierre Ier. Les actes que nous venons de citer démontrent leur erreur et permettent de reconstituer exactement la généalogie de la famille Clérissy. Pierre Ier Clérissy, né en 1651 d'Antoine Ier, potier de terre, eut pour fils aîné Antoine II Clérissy, qui naquit le 18 août 1673, se maria le 25 juin 1702 et eut le 26 mars 1704 un fils nommé Pierre, que nous appellerons Pierre II, seigneur de Trévans, dont il sera question plus loin [1].

Pierre Ier et son fils Antoine vécurent donc ensemble de 1710 au 24 août 1728, jour de la mort de Pierre. Après le contrat du 2 août 1719, ils continuèrent leur industrie comme auparavant et leurs affaires prospérèrent toujours davantage; ils firent de nouveaux achats de terres et de

1. MM. Davillier et Fouque n'ont pas connu les actes que nous avons découverts, mais ils avaient à leur disposition les actes de l'état-civil de Moustiers et les ont parcourus; aussi avons-nous quelque peine à nous expliquer leur erreur. Voici d'abord leurs textes : « Ce dernier (Pierre II) était-il fils du fondateur de la fabrique (Pierre Ier) ? C'est une question qu'il me sera facile de résoudre, en rapportant un acte daté du 26 mars 1704, lequel constate le baptême de *Pierre Clérissy*, fils d'*Antoine Clérissy*. Aucun acte ne m'a appris quelle était la profession de ce dernier, non plus que son degré de parenté avec le vieux Pierre Clérissy ; mais il est permis de supposer avec quelque vraisemblance qu'il devait être son frère. Pierre Clérissy eut un fils en 1690. L'ayant perdu fort jeune, il dut choisir pour successeur son neveu qui portait le même nom et le même prénom que lui. » (Davillier, p. 23-4.) — « Pierre Clérissy mourut le 25 août 1728 à l'âge de 76 ans et eut pour successeur, ayant perdu son fils, son neveu Pierre Clérissy II, qui portait le même nom et le même prénom que lui. Pierre Clérissy II donna un grand développement à la fabrique que lui transmit son oncle... » (Fouque, p. 19-20.) Ainsi qu'on le voit, M. Fouque n'a guère fait que copier la thèse adoptée par M. Davillier, avec cette différence pourtant que M. Davillier donne son opinion sous forme hypothétique, ce que M. Fouque affirme catégoriquement, c'est la progression ordinaire. D'après eux donc, Pierre II Clérissy est le neveu de Pierre Ier, et il lui succéda parce que Pierre Ier n'avait eu qu'un enfant mâle, nommé Jean-Baptiste, né le 19 juillet 1690 et mort en bas âge. Or, voici ce que nous lisons quelques pages plus haut dans le même registre : « Joseph Clérissy, fils de Pierre et de Marguerite Petit, a été baptisé par moy soussigné curé de Moustiers le 9 juillet 1683, né le jour d'hier; le parrain a été Joseph Laugier, bourgeois, et la marraine demoiselle Suzanne Boutard, de ladite ville. Le parrain et père ont signé : Clérissy, Laugier, Pellecery, curé. » Au registre précédent (E, 4) nous trouvons l'acte suivant : « Antoine Clérissy, fils de Pierre et de Marguerite Petit, a été baptisé par moy soussigné curé, le dix-huit août mil six cens soixante-treize, né cejourd'hui. Le parrain a été Antoine Clérissy, la marraine Anne Martin, laquelle n'a su signer. Le père et le parrain ont signé : A. C., Clérissy, Félix, curé. » Il est probable que MM. Davillier et Fouque auront consulté l'état civil d'un œil distrait ou mieux encore auront chargé quelqu'un de faire le travail pour eux, ce qui est un des meilleurs moyens de faire de mauvaise besogne. (Voir pour plus amples détails la *Généalogie des Clérissy* à la 3e partie de cet ouvrage, au mot Clérissy.)

maisons, des placements hypothécaires, notamment des sommes de 6,000 livres à la commune de Moustiers [1] et de 4,445 livres au trésorier général de Provence [2]. A la mort de son père, Antoine II prit sans interruption et sans difficulté la direction de la manufacture de faïence.

Par un testament du 29 octobre 1719, Pierre Clérissy avait formulé ses dernières volontés, non point qu'il fût malade à ce moment (l'acte porte au contraire qu'il était en bonne santé), mais pour mettre bon ordre à ses affaires. Il ordonna à Antoine, son fils aîné et héritier universel, de donner 100 livres aux pauvres l'année de son décès et lui laissa le soin de faire dire cent messes; il donna à Marguerite Petit, son épouse, 200 livres de rente annuelle et viagère et en outre la jouissance d'un appartement dans sa maison avec la faculté de prendre du jardinage et des fruits; 300 livres de pension à son fils Joseph, prêtre de l'Oratoire, plus la jouissance d'une chambre dans la maison paternelle; 300 livres à sa fille Claire, épouse d'André Giraud, d'Aups [3], mais pour une fois seulement et non point à titre de pension; 300 livres, aux mêmes conditions, à ses trois petits-fils, Augustin, Pierre et Louis, nés du mariage de sa fille Anne-Claire et de Pierre Bagarry, des Salles; 30 livres à ses deux autres filles Françoise et Marie-Thérèse, la première, épouse de Joseph Richieud, de Moustiers, l'autre, mariée à Pierre Chais, de Riez; enfin il légua à titre viager à son frère Augustin, prieur de Châteauneuf-lez-Moustiers [4], une chambre dans sa maison, et le déchargea de la reddition de tout compte envers ses héritiers pour toutes affaires antérieures qui auraient pu exister entre eux, et lui fit don de toute dette, si son frère lui était redevable de quoi que ce soit [5]. Nous rappellerons que dans ce

1. Minutes de Joseph Abert, 1713-23, f° 2051 (23 janvier 1721).

2. *Idem* de Carbonel, 1719-24, f° 186. Procuration d'Antoine Clérissy pour recouvrer cette somme, 12 juin 1720.

3. Chef-lieu de canton du département du Var, limitrophe du canton de Moustiers.

4. Petit village situé près de Moustiers, dans la direction de l'est, dans la montagne.

5. Jean Clérissy, curé de Lindebeuf, frère de Pierre, était mort depuis le 11 sept. 1716. En 1712, il avait dû quitter sa cure de Normandie, et comme ses ressources étaient insuffisantes, ses deux frères, Augustin, prieur de Châteauneuf, et Pierre, promirent de lui donner l'un 50 livres et l'autre 100 livres de rente. En outre, Pierre Clérissy s'engageait à le nourrir à sa table. Grâce à ses frères, Jean vint donc mourir en paix dans son pays natal. Le 2 avril 1713, il fit son testament et légua ce qu'il possédait à son neveu Antoine Clérissy, mais il réservait la jouissance de ses biens à son frère Pierre. (Minutes de Reborry, notaire à La Palud : Étude de Me Chailan, notaire à Moustiers.)

testament, Pierre Clérissy laisse à son héritier le soin de le faire ensevelir où il lui plaira, malgré l'élection de sépulture qu'il avait faite le 28 avril 1690 dans l'église des PP. Servites, près de l'autel de Saint-Joseph pour lui et pour toute sa famille. En effet, il fut enseveli dans l'église paroissiale qui était le lieu de sépulture de ses ancêtres, tandis que son héritier Antoine demanda par son testament à être enterré chez les Servites, et sa volonté fut pieusement exécutée [1].

Pendant un temps assez long — on pourrait dire près d'un quart de siècle avec les données actuelles de l'histoire — Pierre Clérissy fut seul à fabriquer de la faïence à Moustiers; mais à mesure qu'il prospérait, les imitateurs surgissaient et des fabriques se fondaient la plupart sous la direction de peintres et de tourneurs sortis de l'atelier de Clérissy. MM. Fouque et Davillier ne signalent que Paul (ou Pol) Roux, mais il y en eut d'autres.

Le premier que nous connaissions fut Honoré Clérissy, cousin de Pierre : il fabriquait de la faïence dès le commencement de l'année 1702. Dans les nombreux actes que nous avons parcourus, de 1702 à 1709, il est tantôt appelé faïencier et maître faïencier, tantôt maître potier de terre; après 1709, il est de nouveau et d'une façon constante, comme avant 1702, nommé potier de terre ou maître potier de terre. Faut-il croire qu'il a exercé les deux professions connexes d'une façon intermittente, ou qu'après un essai infructueux, il a renoncé à la faïencerie pour devenir simple potier de terre? Nous l'ignorons. Ce qui pourrait faire croire qu'il a toujours été simple potier de terre, malgré le qualificatif que lui donnent les notaires, c'est que son fils Jacques loue à Antoine Richieud et à Pierre Chais une maison et le four à poterie, et leur permet d'y établir une faïencerie; mais il leur concède en même temps le droit de tirer de la terre au quartier de Combe, qui était réservé aux faïenciers, croyons-nous. De sorte que nous demeurons dans l'indécision; pour en sortir, il faudrait prouver que les fours à poterie ne pouvaient servir à faire cuire la faïence..., ce qu'il est difficile d'établir.

1. Voir aux *Pièces justificatives*, nos 8, 10 et 13.

Après lui viennent Jean-François et Antoine Chaudon, fils de François et de Claire Clérissy, neveux de Pierre Clérissy et peintres dans sa fabrique avant de devenir patrons à leur tour : Jean-François est fabricant de 1715 à sa mort, croyons-nous; il l'était encore le 6 juin 1740, jour du mariage de sa fille Anne et de Joseph Allard, peintre en faïence ; Antoine était fabricant de faïence le 25 octobre 1721 ; mais il est à peu près certain qu'il l'était déjà au moment de son mariage (11 juin 1714) et peut-être dès le 25 novembre 1712, quand il fut émancipé.

Paul Roux, fils de Jean, potier de terre, après avoir travaillé comme peintre décorateur dans l'atelier de Clérissy, fonda une faïencerie en 1717. Sa fabrique dut prendre promptement de l'extension, car nous voyons affluer chez lui un certain nombre d'apprentis. Sa prospérité cependant dut être factice; ses héritiers voulurent continuer la profession de leur père, mais ils finirent par vendre la fabrique. M. Davillier, et après lui M. Fouque, avaient pensé que Paul Roux avait été un concurrent sérieux pour les Clérissy; rien ne prouve que cette hypothèse ait le moindre fondement. (Voir pour plus de détails au *Dictionnaire*, articles Paul, Louis et Jean Roux.)

Un fabricant, du nom de Jean-Baptiste Ferrat, alluma ses fours vers la même époque. Fils de Joseph, potier de terre, et de Catherine Chais, il exerça d'abord la même profession que son père; il l'abandonna dans la suite et nous le trouvons déjà établi comme faïencier à la date du 13 mai 1718. Ferrat était le neveu par alliance de Pierre Clérissy, puisqu'il avait épousé Geneviève Chaudon, nièce du grand faïencier de Moustiers, et le beau-frère de Jean-François et d'Antoine Chaudon.

Édouard Roux, frère de Paul, fut comme lui fabricant de faïence, mais son industrie ne dura pas plus de quatre ans (1720-3); il vendit sa fabrique à Antoine Clérissy le 31 août 1723 et devint peintre en faïence.

Jean-Baptiste Nivière, fils de Pierre, armurier de Moustiers, après avoir exercé pendant quelque temps la profession de peintre, créa d'abord une fabrique de moules de boutons, mais ensuite, vers la fin de l'année 1723 ou le commencement de 1724, il devint à son tour faïencier et continua d'exercer cette profession jusqu'en 1749.

Nous parlerons encore, pour mémoire seulement, de Jean Clérissy appelé maître faïencier et marchand faïencier, le 11 février 1686

(Minutes de Me Carbonel), et dont nous n'avons plus trouvé mention nulle part. Jean Clérissy était le père d'Honoré, dont il est question ci-dessus.

En tout, nous arrivons au chiffre de sept (peut-être de huit) concurrents plus ou moins sérieux de Pierre Clérissy : Honoré Clérissy, Jean-François et Antoine Chaudon, Paul Roux, Jean-Baptiste Ferrat, Édouard Roux, Jean-Baptiste Nivière et enfin Jean Clérissy (?). (Pour plus amples renseignements, voir ces noms au *Dictionnaire* qui suit.) Il y avait donc à Moustiers, au moment de la mort de Pierre Clérissy, c'est-à-dire en 1728, au moins huit fabriques de faïence en activité, mais la concurrence n'arrêta pas l'essor toujours croissant de la maison Clérissy.



PLAQUE EN FAÏENCE DE MOUSTIERS DANS UNE CHAPELLE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

CHAPITRE III

ANTOINE II ET PIERRE II

Devenu, par la mort de son père, seul directeur de la manufacture, Antoine, IIe du nom, en continua les bonnes traditions et fit admirablement ses affaires. Mais il ne demeura pas longtemps seul. Dès 1722, il avait mis au travail son fils Pierre, à peine âgé de dix-huit ans; il l'émancipa et l'associa à son commerce le 16 mai 1732, quelques jours après qu'il l'eût marié à Madeleine Sallier [1]. Cette association fut de peu de durée, quatre ans plus tard, le 31 mars 1736, Antoine Clérissy cédait complètement la fabrique de faïence à son fils et se retirait de l'industrie [2].

Il avait alors soixante-trois ans. Il est probable que ce fut à cause de son âge qu'il abandonna sa situation, car ses affaires étaient toujours très prospères et il s'entendait parfaitement avec son fils aîné; peut-être aussi l'affection spéciale qu'il avait pour celui-ci le détermina-t-elle à vouloir lui céder plus vite tous les bénéfices de la faïencerie. Il mourut le 4 mars 1743, et fut enterré le lendemain dans l'église des PP. Servites, conformément au vœu qu'il avait exprimé dans son testament (13 janvier 1733) [3]. Il avait fait divers legs : à sa mère (qui le précéda dans la tombe), à sa femme qui lui survécut jusqu'au 26 mars 1769, à ses enfants; enfin il avait institué son fils aîné héritier universel.

1. Madeleine Sallier, fille d'Antoine, bourgeois de la Verdière et de Marie-Anne Vachène, avait reçu en dot 10.900 livres, dont 9.900 de ses père et mère et 1.000 livres de son oncle François Sallier, prêtre, vicaire de la Verdière, comme il conste du contrat de mariage. (Voir *Pièces justificatives*, nos 11 et 12.) La Verdière est une commune du département du Var, arrondissement de Brignoles, canton de Rians.

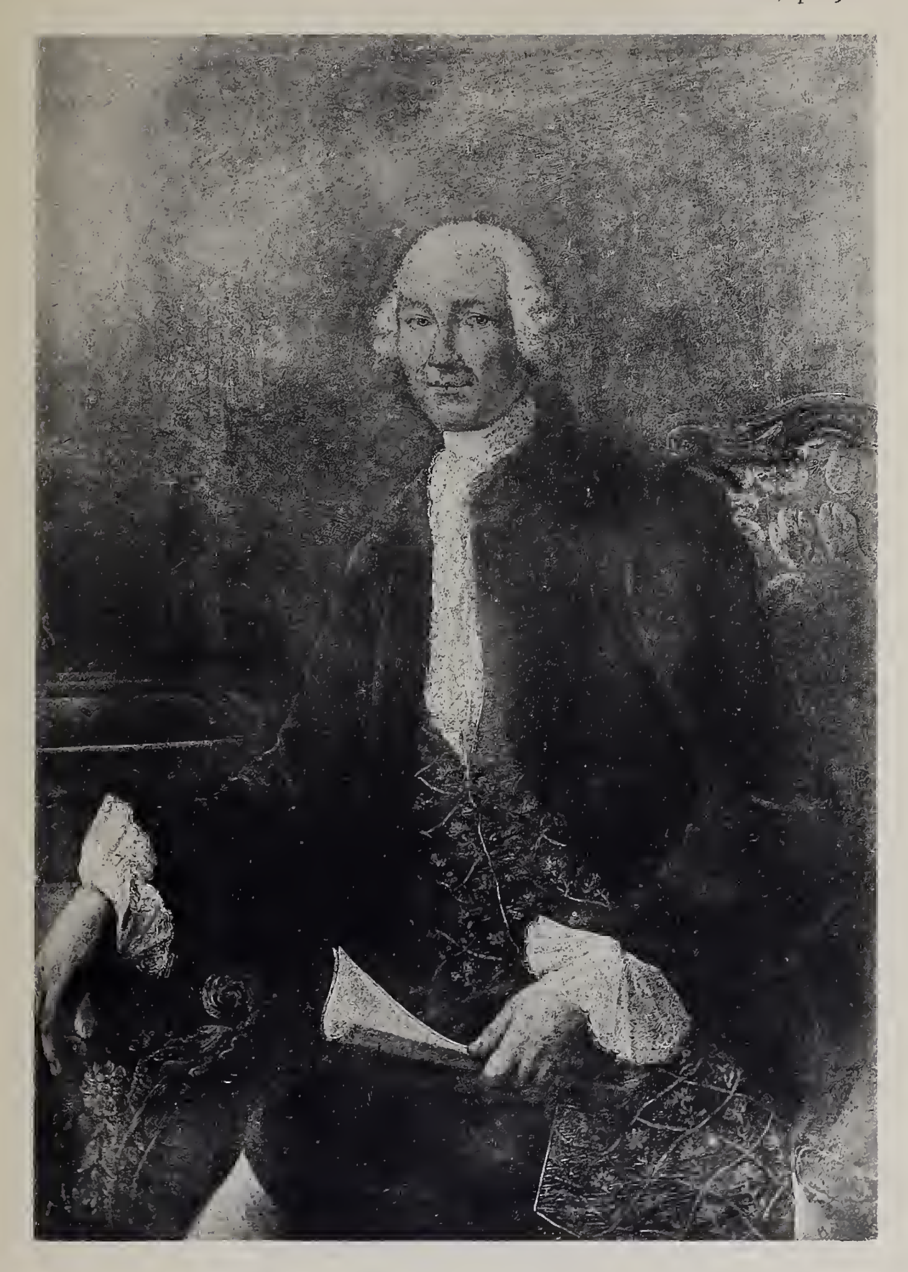
2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 14.

3. *Idem*, n° 13.

De son mariage avec Marguerite Chais, il avait eu huit enfants, dont deux, Paul et Joseph-Augustin, moururent en bas âge. A sa mort, cinq étaient encore en vie ; Pierre, son héritier universel ; Joseph, qui était droguiste à Marseille ; Henri, bourgeois de Moustiers, qui ne quitta pas sa ville natale et y mourut célibataire le 9 janvier 1788 ; Élisabeth, qui avait épousé Jean-Joseph Marcy, médecin de Grasse ; et enfin Antoine, le dernier, qui était entré à l'Oratoire et mourut jeune encore, car sa mère, ses frères et ses neveux se partagèrent son héritage le 2 février 1759. Marguerite-Augustine, mariée le 23 avril 1723 à Joseph Bousquet, avocat à la Cour, était décédée le 16 février 1740, mais elle laissait quatre enfants qui la représentaient à l'héritage paternel [1]. Joseph et Antoine ne réclamèrent rien ; mais Henri et ses deux beaux-frères, Bousquet et Marcy, ne voulurent pas accepter les clauses du testament d'Antoine Clérissy et attaquèrent l'héritier universel devant les tribunaux. Ils prétendaient que la fortune du testateur s'élevait au moins à 230.000 livres, ainsi qu'ils se faisaient forts de le prouver, et que, par conséquent, en vertu de leur droit de légitime [2], il leur revenait une somme supérieure à celle qui leur avait été donnée soit par testament, soit par contrat de mariage. A quoi Pierre II Clérissy répondait : que loin d'avoir été diminuée, la valeur de l'héritage paternel avait été plutôt augmentée ; que ses frères et beaux-frères la grossissaient par un procédé singulier, c'est-à-dire en y ajoutant des sommes qui lui appartenaient en propre, comme, par exemple, le prix de l'achat de la seigneurie de Trévans s'élevant à 32.000 livres, etc., etc. ; que les meubles, vaisselle, matériaux et marchandises de la fabrique, loin de valoir 30.000 livres, comme le prétendaient ses compétiteurs, atteignaient à peine la somme de 12.500, qu'il avait payée à son père le jour de l'acte de désamparation passé quelques mois avant la mort du testateur, et, qu'en dernière analyse, l'héritage ne s'élevait guère au delà de 100.000 livres, somme de laquelle il fallait déduire les 40.000 livres que

1. Jean-François, François, Françoise et Madeleine Bousquet.

2. Outre la faïence qui était dans les magasins de Moustiers, les cohéritiers de Pierre Clérissy réclamaient encore celle qui se trouvait à Aix dans la maison de Mlle Dupuy, entrepositaire de la maison Clérissy, et évaluaient toute cette faïence à 41.000 livres. D'après le jugement en appel du 30 juin 1766, les faïences des magasins de Moustiers auraient valu 18.000 livres et celles du magasin d'Aix 3.000, ce qui ferait en tout 21.000 livres de faïence ; elles représenteraient un joli denier à l'heure présente.



PORTRAIT DE PIERRE II CLÉRISSY

(Cabinet de M. le baron de Roumoules).

son père lui avait données par contrat de mariage et la dot de sa femme Madeleine Sallier ; de sorte que les légitimaires n'avaient pas droit à plus de 8 à 9.000 livres, somme qu'ils avaient déjà reçue.

Les partis allaient en venir à de longs et ruineux procès, lorsque des amis s'interposèrent et firent passer entre Pierre Clérissy, seigneur de Trévans, d'une part, et Jean-Joseph Marcy, son beau-frère, et Henri Clérissy, son frère, d'autre part, une transaction par laquelle les droits de légitime des deux héritiers particuliers étaient portés à 15.000 livres, que Pierre Clérissy paya ou promit de payer sur-le-champ. Malheureusement Joseph Bousquet, qui était avocat à la Cour et avait naturellement l'humeur processive, ne voulut pas consentir à cet arrangement. Après envoi mutuel de nombreux papiers timbrés et deux arrêts de la Cour, les hoirs Bousquet et Clérissy finirent par où ils auraient dû commencer. Ils passèrent, le 24 avril 1769, une transaction probablement définitive, qui régla leur différend après vingt-six ans de procès. En appel, la Cour avait fait droit à presque toutes les demandes de Pierre Clérissy, et la transaction n'est guère que la consécration du dernier jugement rendu à Aix le 30 juin 1766. En effet, Jean-Joseph Bousquet, tant en son nom personnel qu'au nom de son frère François, déclare que son père Joseph Bousquet avait déjà reçu de Pierre Clérissy, seigneur de Trévans, la somme de quinze mille quatre cent seize livres, et reconnaît être complètement payé de ses droits « de legitime, supplement d'icelle, portion virile, interêts, comptes tems pour tems et de tous autres droits generalement quelconques, que lesdits sieurs Bousquet pourraient pretendre sur la succession dudit feu sieur Antoine Clerissy, leur aïeul.... sans pouvoir revenir au contraire sous quelques pretexte, raison et moyen que ce puisse être ». Quant aux frais du procès, Pierre Clérissy en avait été déchargé ; il les paya cependant et en fit « un quitus et abandon gratuit pour le bien de la paix en faveur desdits sieurs Bousquet [1] ».

Si le procès fut fâcheux pour les parties et en particulier pour les sieurs Bousquet, il a été pour nous d'une grande utilité. Il nous a permis de fixer certains points de l'histoire de la faïencerie de Moustiers, qui, sans cela, seraient toujours demeurés obscurs. Il nous apprend que Pierre II

1. Voir aux *Pièces justificatives*, nos 15 et 17.

Clérissy, après avoir commencé de travailler dans la fabrique dès l'âge de dix-huit ans (en 1722), du vivant même de son grand-père, devint par son contrat de mariage (16 mai 1732) l'associé de son père et prit la direction de la manufacture le 31 mars 1736. Il nous fait connaître même bien d'autres détails qu'on lira plus loin.

On peut dire d'une manière générale que les affaires commerciales des Clérissy suivirent toujours une progression ascendante ; prospères sous Pierre Ier, elles le devinrent davantage sous Antoine II, elles atteignirent leur apogée sous Pierre II, qui devait être fort habile commerçant. Dès le 3 septembre 1736, il acheta au prix de 32.000 livres la seigneurie de Trévans [1] à Madeleine de Verdillon, veuve de Marc-Antoine de Gassendi, mort sans postérité ; de 1736 à 1751, il prêta environ 45.000 livres à la Province ; en 1747, il acheta la charge de secrétaire du roi au parlement d'Aix à Joseph-François Lordonet pour la somme de 34.000 livres [2] ; il fit l'acquisition de Saint-Martin-d'Alignosc, dit *Lou Rima* [3], des hoirs de feu Honoré Carbonel, qui le vendirent aux enchères, à Riez, les 11 et 17 juillet et 12 août 1752, au prix de 54.200 livres. Enfin il devint seigneur et baron de Roumoules en pariage avec son fils Antoine-Elzéar, par l'achat de cette seigneurie aux Rivière de Sigoyer, le 29 février 1774. Nous négligeons volontairement une certaine quantité de petites créances, dont l'ensemble forme pourtant un total assez élevé, afin de ne pas nous perdre dans les détails.

Depuis l'acquisition de la seigneurie de Trévans, Pierre Clérissy est qualifié de noble par les notaires, mais il ne faut pas se fier aveuglément à eux pour établir les vrais titres de noblesse des familles : ils avaient trop intérêt à flatter leurs clients pour ne pas en saisir l'occasion, et souvent, même à cette époque relativement tardive de notre histoire, le titre de noble dans leurs minutes ne signifie guère que notable et est accordé à toute personne qui possède un certain rang dans la société par sa fortune ou par son genre de vie. Aussi bien croyons-nous que Pierre Clérissy ne

1. Trévans, commune du canton de Mézel, arrondissement de Digne (B.-A.). Voir contrat de vente de ladite seigneurie, chez M. Cassarin, notaire à Riez : Minutes Rabbe, 1736-8, f° 123.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 16.

3. M. Fouque a fait de Pierre Clérissy le seigneur de Saint-Martin et d'Albiosc, c'est Saint-Martin-d'Alignosc qu'il faut lire.

prit réellement rang dans la noblesse qu'à dater des lettres patentes accordées par Louis XV, le 11 août 1747, quand il fut nommé secrétaire du roi au parlement de Provence [1]. M. Davillier et après lui M. Fouque [2] en ont conclu que Clérissy devenu noble, soit par l'achat de Trévans, soit par sa nomination au secrétariat du roi, avait été obligé de quitter son commerce vers 1743 [3] ou tout au moins en 1747, et de vendre sa fabrique à Joseph Fouque. Ils ont été amenés à cette conclusion sans aucune preuve, basant leur affirmation sur l'opinion vulgaire qui veut que tout commerce fût autrefois interdit à la noblesse.

Nous ignorons si les faïenciers avaient le même privilège que les verriers et s'ils pouvaient continuer leur commerce sans déroger. Le grand commerce était, il est vrai, permis à la noblesse de nos pays, mais nous ne pensons pas que la faïencerie fût considérée comme grand commerce; d'autant mieux que les Clérissy avaient à Aix un magasin où ils vendaient au détail. Quoi qu'il en soit, après comme avant 1743 et même 1747, Pierre Clérissy continua de faire fonctionner sa fabrique. Il ne cessa de s'occuper de ses affaires et d'habiter Moustiers que lorsque ses fours s'éteignirent, au moment où il vendit sa manufacture à Joseph Fouque, le 27 août 1783, ou mieux encore en 1784, car il en conserva la jouissance pendant un an encore. Il est vrai de dire qu'il ne dirigea personnellement la fabrique que jusqu'en 1757, comme il conste par les pièces du procès Bousquet, mais il demeura propriétaire de l'usine, fut toujours associé au commerce et resta, semble-t-il, le commanditaire de la maison [4], pour en redevenir probablement plus tard le chef.

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 16.

2. Davillier, p. 24-25, et Fouque, p. 21, 44-45. M. Davillier, citant la lettre d'un des hoirs de Joseph Fouque, qualifie Clérissy de *comte* de Trévans. Trévans n'était pas un comté, et Clérissy n'a jamais été comte, mais baron, par l'acquisition de la terre de Roumoules.

3. Pourquoi 1743 ? on devrait remonter au 3 septembre 1736, si l'achat de Trévans lui a donné le droit de se dire noble. Il est vrai que, à cette date, Joseph Fouque pouvait difficilement lui succéder, puisqu'il n'était pas encore venu à Moustiers pour y commencer son apprentissage. (Voir le *Dictionnaire*, au mot Joseph Fouque.)

4. Le texte du jugement du 30 juin 1766 dit : « Il est maintenant encore aujourdhui associé avec ceux auxquels il a remis sa fabrique. » Quels étaient ses associés ? Fouque et Pelloquin ? Nous ne le pensons pas, pour des raisons que nous donnerons quand nous parlerons de ces deux fabricants associés. Olerys et Laugier ? Ils avaient, en effet, loué en commun une terre pour y tirer de l'argile et fabriquer de la faïence, mais rien ne prouve

La preuve de ce que nous avançons, nous la trouvons pour ainsi dire à chaque instant chez les notaires; citons au hasard quelques actes plus importants. Le 17 mai 1743, Pierre Clérissy, Jean-Baptiste Laugier et Joseph Olerys afferment pour neuf ans une terre pour en tirer l'argile à poterie nécessaire à leur fabrique et, le 22 mai 1752 (Carbonel, notaire), Pierre Clérissy et Jean-Baptiste Laugier renouvellent le même traité pour neuf ans encore. Le 10 juillet 1776 (Clappier, notaire), Pierre Clérissy vend une [crote] à Jean-François de l'Église et fixe l'emplacement du moulin à blanc [1], que de l'Église lui devrait dans le cas où le moulin de sa fabrique viendrait à s'écrouler, et cela en vertu d'une convention bien antérieure passée entre les pères des deux contractants. Enfin et surtout, il y a comme preuve la vente de la fabrique de Clérissy, le 27 août 1783. Le texte même du contrat qu'on lira aux *Pièces justificatives* prouve que Clérissy était non seulement propriétaire, mais encore gérant et peut-être même seul gérant de la manufacture et qu'il avait par conséquent remercié son ou ses associés; il prouve surtout que Joseph Fouque n'était certainement pas son associé, puisqu'il n'est pas fait mention de cette association dans l'acte notarié. En outre, Clérissy se réserve la jouissance de la fabrique pendant un an, et si dans cet intervalle Joseph Fouque « veut faire faire des réparations et des constructions nécessaires à la fabrication », M. de Trévans l'autorisera à en faire « au plus haut jardin et dans les bâtiments de la fabrique actuelle qui ne lui seront pas nécessaires avant l'époque de la prise de possession [2] »; cette clause semble bien indiquer que la fabrique était gérée seulement par lui, car le notaire n'aurait pas manqué d'écrire *pour lui ou ses associés.* La vente de l'immeuble et de ses dépendances était faite à raison de 16.000 livres, celle des attraits et ustensiles de fabrique à raison de 600, ainsi qu'on le verra plus amplement aux *Pièces justificatives* [3].

que la maison Olerys et Laugier ait jamais été au service de la manufacture Clérissy. Nous croyons plutôt que les associés de Clérissy furent Joseph Chaudon et peut-être Jean-Baptiste Salomé. (Voir les motifs qui nous portent à adopter cette opinion, p. 70.)

1. On appelait ainsi les moulins destinés à broyer et à préparer l'émail des faïences.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 18.

3. L'erreur est difficile à détruire : M. Arnavon n'hésite pas à imprimer dans *Une collection de faïences provencales*, p. 54 (Plon, Nourrit et Cie, 1902), que Joseph Fouque avait acheté en 1747 la fabrique de Pierre II Clérissy, malgré ce que nous avons dit dans la

En quittant Moustiers l'année suivante, Pierre Clérissy se rendit à Campagne, belle propriété sise, partie sur le territoire de Riez, partie sur celui de Roumoules, à peu de distance de Riez, et vint habiter avec son fils Pierre-Joseph [1]. C'est là qu'il mourut le 19 novembre 1794 [2]. Par son dernier testament [3], fait à Campagne le 13 décembre 1789, dans le jardin qui est sis sur le territoire de Riez, il laissait la moitié de la seigneurie de Roumoules à son fils aîné Antoine-Elzéar, déjà propriétaire de l'autre moitié, 1.000 livres à sa fille Marie-Madeleine-Augustine, épouse de Charles-Pierre de Villeneuve, chevalier d'Esclapon, et il instituait son fils cadet, Pierre-Joseph, héritier universel. Mais comme dans la suite, soit à raison de son âge avancé, soit à raison des pertes qu'il avait subies par la suppression des droits féodaux, nous dit l'acte notarié, il éprouva des difficultés à payer à Pierre-Joseph la pension de 3.000 livres qu'il lui avait promise à son contrat de mariage, et que loin de le nourrir, de le loger, de lui fournir vaisselle, etc., il était logé et nourri par lui, il modifia ses dernières volontés par un acte de transaction passé le 3 juin 1793. La part d'Antoine-Elzéar fut réduite aux 200.000 livres qu'il avait reçues par contrat de mariage chez Me Coste, notaire à Marseille, le 18 février 1768, celle de Madeleine-Augustine aux 51.200 livres qu'elle avait reçues en dot, tandis que celle de Pierre-Joseph, composée déjà d'une donation de 150.000 livres, dont 50.000 payées par le don de la terre de Trevans, fut augmentée de la moitié de la seigneurie de Roumoules.

Antoine-Elzéar mourut à Marseille sans laisser de postérité. Pierre-Joseph, seigneur de Valbonnette, avait épousé Cécile-Marie-Thérèse de

Généalogie des Clérissy, p. 10 (mêmes imprimeurs, 1900), où nous citons le contrat par lequel Clérissy vendit sa manufacture le 27 août 1783. Dans cette même brochure on répète encore, malgré la démonstration contraire établie sur preuves, qu'Antoine II est le neveu de Pierre Ier, etc.

1. Pierre-Joseph avait acheté Campagne à Joseph-Alexandre de Gassendi, seigneur de Tortone, le Carton, la Penne, Campagne, co-seigneur de Riez et de Clumane, le 23 septembre 1782. (Rabbe, notaire : Étude de Me Cassarin, notaire à Riez.)

2. Voir son acte de décès aux *Pièces justificatives*, n° 20.

3. Nous avons connaissance de cinq testaments antérieurs à celui-ci : l'un du 23 décembre 1736, les quatre autres des 6 mars 1761 (Rabbe, notaire), 6 avril 1764, 6 mai 1767 et 17 juin 1777, ces deux derniers à peu près identiques, sauf un legs fait à Marguerite Chais, mère du testateur, qui n'existe plus dans le second, par la raison bien simple que Marguerite Chais était morte (le premier et les deux derniers chez Me Clappier, notaire à Moustiers). Voir aux *Pièces justificatives*, n° 19.

Tressemanes-Brunet. C'est lui qui a continué la descendance mâle de Clérissy, représentée aujourd'hui par Édouard-Antoine-Emmanuel de Clérissy de Roumoules, âgé de plus de quatre-vingts ans et sans enfants mâles. Ainsi va bientôt finir le nom de Clérissy, le plus illustre de tous les faïenciers de Moustiers, sans en excepter Olerys lui-même, et s'éteindre une race qui a donné à la Provence une de ses gloires les plus pures.



TOMBEAU CHRÉTIEN EN MARBRE

CHAPITRE IV

OLERYS ET LAUGIER

On a raconté beaucoup de légendes sur Olerys. D'origine italienne, Olerys serait venu travailler à Moustiers, et, de là, aurait été entraîné en Espagne par le comte d'Aranda, avec plusieurs autres peintres de Moustiers, pour y diriger la manufacture de Denia, fondée par ce personnage. Après qu'ils eurent fabriqué les pièces les plus hardies et les plus riches en ornements bleus, unique couleur qui fût alors connue en France (?), on les congédia. Cependant Olerys, qui avait l'esprit observateur, saisit le secret de l'emploi des couleurs, vint s'établir à Moustiers et y fit une telle concurrence à Clérissy qu'il ne tarda pas à le surpasser. Mais Olerys n'était ni prudent, ni économe, ni riche; Clérissy s'empara de ses secrets, reprit sa supériorité sur son rival et le fit rentrer dans la médiocrité où il mourut [1]. M. Fouque même n'hésite pas à dire, d'après une tradition moustérienne, « qu'Olerys, soit par inconduite, soit par de trop fastueuses dépenses, fit de mauvaises affaires après avoir été dans l'opulence, et que, finalement, ruiné, il devint fou et mourut, on ne sait où, dans un état fort misérable [2] ». Telle est la légende. Comme toutes

1. Cette légende a été racontée pour la première fois dans un Mémoire présenté par un anonyme à l'Académie de Marseille en 1792 et inséré dans les œuvres manuscrites d'Esprit-Claude-François Calvet, fondateur du Musée Calvet à Avignon. (Ms. de la bibl. d'Avignon, n° 2348, f° 335.) Le fils d'Olerys n'était pas encore mort à ce moment, et on ne s'explique pas l'origine de la légende, si Olerys Ier n'est pas devenu fou à la fin de sa vie. — Notons en passant que M. Fouque (p. 32-33) attribue ce manuscrit à Calvet et lui donne par là même une importance qu'il n'a pas. — Depuis lors, la légende a été plus ou moins augmentée ou diminuée, suivant l'imagination de celui qui la racontait.

2. Fouque, *op. cit.*, en note de la p. 53.

les légendes, elle renferme un peu de vérité, mêlé à une forte dose d'erreur. Tâchons de débrouiller le tout à l'aide des données de l'histoire et de remettre les choses au point.

« Joseph Olerys, fils de Jean-Baptiste et de Thérèse Lombard est nai et baptizé ce jour d'huy (27 février 1697), le parrin s^r Joseph Laurens et la merrine d^elle Françoise Lombard, qui n'a sceu écrire; par nous vicaire soubsigné. [Signé] : J. B^te Olerys, J. Laurent, Laurens [1]. » Telle est la rédaction un peu singulière de l'acte de baptême d'Olerys, qu'on peut lire aux Archives municipales de Marseille. Appelé Olery par M. Davillier et par tous ceux qui, depuis, se sont occupés des faïenciers de Moustiers jusqu'à M. Fouque [2], on l'a cru quelquefois d'origine italienne à cause de la désinence de son nom; mais il ne s'appelait ni Olery, ni Oleri, il est facile de s'en convaincre par les nombreuses signatures qu'on voit de lui au bas des actes, soit des notaires, soit de l'état civil de Moustiers, et surtout par l'acte de baptême ci-dessus, par conséquent le semblant de preuve sur laquelle on basait cette insinuation tombe de lui-même. Ce nom, comme le remarque M. Davillier, est au contraire d'origine très provençale : on le rencontre souvent, dès le moyen âge, à Aix et aux environs; il y a même non loin de cette ville une localité qui appartient aujourd'hui au département du Var, qui portait le nom d'Oleriis (Olières [3]) et c'est probablement de là que sont sortis à l'origine ceux qui ont par la suite porté ce nom.

Pour quel motif vint-il à Moustiers? Avait-il étudié son métier à Saint-Jean-du-Désert, ou reçut-il des leçons dans la manufacture de Pierre Ier Clérissy et y fut-il l'élève de Viry? Nous n'en savons rien, car on ne passait pas de contrat d'apprentissage pour entrer dans l'atelier de Clérissy, mais Olerys, déjà fixé à Moustiers, travaillait probablement chez Clérissy lorsque, le 25 novembre 1721, il épousa Catherine Chaudon, fille de feu Jean, bourgeois de Moustiers, et de Marguerite Grassy; c'est du moins ce qu'il semble légitime de conclure de la présence de Pierre Clérissy au contrat et à la célébration du mariage, et

1. État civil de Marseille, Baptêmes, mariages et décès de la paroisse de la Major : 1697-8, f° 18 v°.

2. C'est M. Fouque qui a, le premier, rétabli la véritable orthographe du nom d'Olerys (p. 30 de son ouvrage sur les Faïences de Moustiers).

3. Ollières, arrondissement de Brignoles, canton de Saint-Maximin.

aussi de l'absence de tout parent d'Olerys à Moustiers, en cette circonstance. En outre, Clérissy, conjointement avec Pierre Brès, fut chargé de l'expertise des terres données en dot à Catherine Chaudon [1]. Olerys était alors peintre en faïence et allait atteindre sa vingt-cinquième année, aussi songea-t-il à devenir patron à son tour et vint-il fonder à Marseille, dans sa ville natale, une fabrique de faïence sur laquelle nous n'avons aucun renseignement [2]. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il habitait à Marseille la paroisse de la Major et qu'il était à la tête d'une faïencerie. En effet, le 18 mars 1723, il assistait dans cette église au baptême de son fils Joseph, né la veille [3]; le 13 mai suivant, Joseph Olerys, *faïencier de Marseille*, vendait à son beau-frère Jean-Baptiste Laugier, une vigne donnée à sa femme par contrat de mariage; le prix était fixé à 200 livres, que l'acquéreur lui enverrait en charge de blé au mois d'octobre suivant au prix du premier marché de Riez et qu'il aurait soin d'expédier à Marseille aux frais du vendeur; la quittance de cette somme fut donnée par Olerys, *toujours faïencier de Marseille*, le 29 juin 1726 [4]. On pourrait peut-être objecter que ce titre de faïencier donné à Olerys veut simplement dire qu'il travaillait à la décoration de la faïence comme peintre, sans être toutefois fabricant; mais voici qui va répondre à cette objection : Le 16 janvier 1725, Joseph Olerys, *marchand faïencier de Marseille*, vend à son beau-frère Jean-Baptiste Chaix, ouvrier en faïence, un pré, que sa femme avait reçu en contrat de mariage, pour la somme de 500 livres, dont celle-ci donne quittance, en vertu d'une procuration de son mari, le 20 mars 1733 [5]. Cette procuration, dont il est difficile de retrouver le texte, car elle était en brevet, fut faite le 22 juillet 1732 dans l'étude de M[e] Reyne (ou peut-être Réguis), notaire à

1. La dot s'élevait à 1.150 livres, dont 1.000 lui avaient été léguées par son père (testament chez Joseph Abert, notaire) et furent payées en terre, et 150 données par Marguerite Grassy; celles-ci furent employées à l'achat de robes, joyaux, etc. (Voir aux *Pièces justificatives*, n[os] 21 et 22).

2. Où était située la faïencerie d'Olerys à Marseille? Quelle espèce de faïence y fabriquait-il? Avait-il succédé aux petits-neveux de Pierre Clérissy à Saint-Jean-du-Désert? Voilà des problèmes intéressants, dont nous proposons la solution aux amateurs et aux érudits marseillais.

3. Voir aux Archives municipales de Marseille, paroisse de la Major, à sa date.

4. Minutes de Joseph Abert, 1713-23, f° 2302, et 1723-30, f° 2591.

5. *Ibid.*, 1723-30, f° 2445 et aux *Pièces justificatives*, n° 23.

Montpellier. C'est donc dans cet intervalle de six ans — du 29 juin 1726 au mois de juillet 1732, — qu'il faut placer le voyage d'Olerys en Espagne, ce qui concorde parfaitement avec les données de l'histoire.

« La manufacture d'Alcora, village de la province de Valence qui possédait depuis assez longtemps des fabriques de poteries assez renommées, fut fondée en 1727 par le comte d'Aranda, qui fit venir de Moustiers plusieurs artistes habiles, entre autres Roux et Joseph Olerys [1] ; ce dernier fut nommé directeur des ateliers, à la charge par lui de faire des élèves, pour lesquels on établit une école spéciale d'où sortirent plusieurs décorateurs distingués, dont on trouve les noms sur les plus belles pièces d'Alcora, *Miguel Soliva, Francesco Grangel, Calbo Perales, Vincente Ferrer*, etc.

« Pendant une assez longue période d'années, les faïences d'Alcora subirent donc l'influence de Moustiers [2] ; ce sont les mêmes procédés de fabrication et de décoration, les mêmes bordures à dentelles et aussi les ornements dans le goût de Bérain avec, cependant, un certain caractère particulier et l'emploi, dans les dentelles, d'un rehaut de jaune qui diffère assez sensiblement de celui de Moustiers [3]. Les figures sont plus

1. Comme nous l'avons démontré plus haut, ce n'est pas de Moustiers, mais de Marseille, qu'Olerys partit pour l'Espagne. Quant à ce Roux dont il est parlé, nous ignorons s'il était de Moustiers, mais nous pouvons affirmer que ce n'était ni Paul Roux, le faïencier dont Davillier a fait un concurrent sérieux de Pierre Clérissy, ni son frère Edouard, tour à tour fabricant et peintre, ni Louis, fils de Paul, qui fut peintre en faïence, encore moins Jean, son autre fils, — il n'avait pas alors dix ans — et par conséquent aucun des Roux que nous avons trouvés à Moustiers. Peut-être est-ce Hyacinthe Roux, qui signe tantôt en latin, tantôt en italien, mais nous ignorons quel était son pays d'origine, et, à notre connaissance, il n'a jamais fabriqué que des faïences décorées en camaïeu bleu.

2. C'est le contraire qu'il faudrait dire, semble-t-il, au moins pour les bordures polychromes à dentelles ; car, avant le retour d'Olerys, on n'avait jamais fabriqué à Moustiers d'autres faïences que celles en camaïeu bleu, et peut-être quelques pièces polychromes en bleu, jaune et vert, comme le Christ des pénitents de Peyruis. C'est à Alcora qu'Olerys a appris à peindre les pièces polychromes dont il a apporté les modèles à Moustiers ; on pourrait même prétendre qu'il les a inventées, si l'on veut ; mais ce n'est qu'après s'en être servi à Alcora qu'il les a importées à Moustiers.

3. Il ne faudrait pas croire que ces caractères soient tellement exclusifs qu'on ne les rencontre jamais sur certaines faïences de Moustiers. Il y a dans la collection de M. Paul Arbaud, à Aix, un bénitier signé en toutes lettres : J. E. Baron, 1750, dont le décor paraît évidemment devoir être attribué à Alcora, et pourtant Baron était encore un enfant quand Olerys était déjà de retour d'Espagne, et il n'entrait en apprentissage que le 23 avril 1739.

savamment et plus finement traitées qu'à Moustiers, et sauf les pièces exécutées par Olerys, qui signait à Alcora de la même façon qu'à Moustiers, un O traversé par un L (voir nos 760 et 761), il est assez facile de distinguer les produits des deux fabriques[1]. »

Cette notice sur la fabrique de faïence d'Alcora a été faite par le savant directeur du Musée de Sèvres, sur des notes que M. Davillier avait recueillies postérieurement à l'impression de son volume sur l'*Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille*, etc.; malheureusement ces notes sont aujourd'hui introuvables, et il est impossible de savoir sur quelles preuves M. Davillier basait ses affirmations. Aussi bien nous est-il fort difficile d'admettre, sans une démonstration absolument catégorique, la similitude des marques d'Olerys à Moustiers et à Alcora; il faudrait, par exemple, la production d'une pièce fabriquée *certainement* en Espagne et portant cette marque ℒ. M. Davillier avait pensé que ces deux lettres étaient les deux premières lettres du nom du peintre; mais, dans ce cas, Olerys aurait mis un O majuscule et un L minuscule, et non point deux majuscules. Nous croyons au contraire, ainsi que M. Fouque l'a démontré (p. 31), que ces deux lettres sont la marque de la maison Olerys et Laugier. Or, il nous paraît impossible qu'Olerys ait signé à Alcora des pièces avec cette marque, puisqu'il n'était pas encore associé à son beau-frère.

On nous opposera peut-être certaines pièces de facture et de couleurs espagnoles, mais nous savons et nous le prouverons par des exemples, dans la troisième partie de cet ouvrage, qu'Olerys a fabriqué à Moustiers, longtemps après son retour d'Espagne, des faïences presque

La pièce no 761 du musée de Sèvres devrait être aussi attribuée à la fabrique d'Alcora, mais M. Garnier l'a rendue avec raison à Moustiers, car elle est du même J.-É. Baron, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la signature. Il y a de nombreuses pièces, en particulier les assiettes de forme pentagone, qui sont attribuées à Alcora, notamment par les catalogues des Musées de Dijon et de Limoges et qui ont été certainement fabriquées à Moustiers. Les seules faïences qui sortent d'une manière indubitable de la manufacture d'Alcora ont une coloration encore plus intense et un dessin plus fini et plus sec que les pièces signalées plus haut, comme la fontaine du musée de Cluny (nos 3559 et 3560), la coupe du musée de Sèvres (no 1550), les nombreuses plaques oblongues, ovales, à pans coupés, notamment les nos 1553, 1555 du même musée. D'ailleurs ces pièces sont le plus souvent signées ou portent des inscriptions espagnoles.

1. *Catalogue du musée céramique de la manufacture nationale de Sèvres*, par M. Édouard Garnier, conservateur du Musée et des collections. Paris, Ernest Leroux, p. 540-541.

identiques à celles d'Alcora, si bien qu'on peut facilement confondre les produits des deux fabriques. Non seulement il a fabriqué lui-même, mais il a enseigné à d'autres le moyen de les imiter à la perfection, notamment à Jean-Étienne Baron, dont nous parlons plus haut dans une note, et à Jean-François Pelloquin.

Nous irons même plus loin. Toutes les faïences polychromes de coloration plus intense que le moustiers ordinaire, et qui tiennent le milieu entre celui-ci et l'alcora authentique, comme, par exemple, les assiettes pentagones, certaines pièces à décor Bérain, etc., ont été presque universellement attribuées à la manufacture d'Alcora. Or, elles sortent toutes de la fabrique de Moustiers, car toutes celles qui sont signées portent les monogrammes des peintres de Moustiers, et jamais ceux des peintres d'Alcora. De sorte que ces faïences prétendues espagnoles sont tout simplement originaires de Moustiers ; et comme, d'autre part, elles portent la marque de la fabrique Olerys et Laugier, on en a conclu qu'Olerys avait signé de la marque ℒ certaines pièces fabriquées par lui en Espagne.

On a dit qu'Olerys ramena d'Espagne avec lui un certain nombre de peintres formés par lui à Alcora et que ce furent ces peintres, dont nous avons cité les noms à propos de la manufacture d'Alcora [1], qui fabriquèrent les prétendus plats espagnols attribués à Moustiers [2]. Cette assertion paraît inadmissible. Il est possible que des peintres espagnols aient suivi Olerys en France, mais ils ne sont pas venus à Moustiers ou du moins n'y ont pas séjourné longtemps. M. Fouque prétend bien avoir vu quelques signatures de ces peintres à l'état civil de Moustiers, mais nous nous inscrivons absolument en faux contre une pareille affirmation; il n'y a ni à l'état civil, ni chez les notaires aucune signature de peintres espagnols; or, il paraît difficile d'admettre qu'ils aient pu demeurer un certain temps à Moustiers sans que jamais un seul d'entre eux n'y soit mort, ne s'y soit marié, n'y ait eu des

1. M. Davillier (p. 46) y ajoute encore les noms de Vilax et de Cros, qui signe C Ros sur les pièces que nous avons vues.

2. Toutes les pièces signées de ces noms avaient été attribuées à la fabrique de Moustiers, sur la foi des affirmations de MM. Davillier et Fouque. M. Éd. Garnier, le premier, les a rendues, et avec raison, à la manufacture d'Alcora, dans son *Catalogue du Musée de Sèvres* et dans son *Dictionnaire de la céramique*.

enfants et n'ait été appelé comme témoin dans un contrat d'aucune sorte.

Si le séjour des peintres espagnols à Moustiers est très problématique, celui d'Olerys en Espagne est au contraire absolument certain. Outre la tradition constante, qu'il serait difficile de nier, sa présence en Espagne est prouvée par deux actes d'une autorité indiscutable : d'après le premier, Olerys assiste au baptême de sa fille Rosalie, célébré, le 3 juillet 1730, à Alcora (province de Valence) [1]; dans le second, par lequel sa femme donne quittance de 500 livres à son beau-frère Jean-Baptiste Chaix, le 20 septembre 1733, il est dit que Joseph Olerys, fabricant de faïence de Moustiers « est absent depuis plusieurs années pour être allé en Espagne [2] ».

Il est assez difficile, faute de documents précis, de dire combien de temps il y demeura et à quel moment il revint à Moustiers. Il était à Montpellier le 22 juillet 1732 et, le 17 octobre de l'année suivante, il tenait sur les fonts baptismaux de Moustiers, son neveu Jean-Étienne Chaudon, fils d'Étienne et d'Anne Chaudon [3]. Mais peut-être son séjour n'y fut pas de longue durée, car nous le perdons de vue jusqu'au 4 novembre 1737. Durant ces quatre années, que devint-il ? que fit-il ? Il serait certainement fort intéressant de le savoir. Peut-être alla-t-il à Marseille tenter de nouveau la fortune ? Peut-être s'établit-il à Moustiers à son compte personnel ? Peut-être est-il retourné alors en Espagne ? Il ne serait pas impossible qu'il eût travaillé quelque temps comme peintre à la faïencerie de Pierre II Clérissy, le petit-fils de son premier patron. Nous le voyons servir de témoin au testament de Madeleine Sallier, l'épouse de Clérissy-Trévans, le 4 novembre 1737 ; si ce fait ne prouve pas d'une façon péremptoire qu'Olerys était peintre chez Clérissy, il démontre du moins qu'il n'y avait pas encore entre eux cette rivalité et cette animosité dont nous parle la légende.

En effet, s'il fallait en croire les récits traditionnels, Olerys et Clérissy auraient été comme Montaigu et Capulet, brouillés à mort. A son arrivée à Moustiers, l'unique souci d'Olerys aurait été de renverser la grosse faïencerie de Clérissy et il y aurait réussi sans l'intelligence, la ruse et la

1. Ms. du docteur Bondil, 19e feuille : Bibliothèque de M. Arbaud, à Aix.
2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 23.
3. État civil de Moustiers, à la date indiquée.

fortune énorme de son concurrent, qui s'empara de son secret et finit par l'écraser, grâce à la puissance de son coffre-fort. La vérité est tout autre. Le fait que nous venons de citer en est la preuve évidente : on n'appelle pas généralement ses ennemis à servir de témoins au testament de sa femme ni à assister à ses derniers moments ; il semble, au contraire, que c'est là seulement la place des membres de la famille et des amis intimes. Il est vrai que peut-être à ce moment, Olerys n'était pas encore patron et que les motifs de brouille pouvaient ne pas alors exister entre eux. Soit, mais le 17 mai 1743, tandis que Olerys était à la tête de la faïencerie depuis environ cinq ans, les deux prétendus adversaires afferment en commun un terrain où ils auront droit d'extraire l'argile à poterie nécessaire à leur manufacture pendant neuf ans. Clérissy en avait la moitié, l'autre moitié était réservée à Olerys et à son beau-frère et associé Jean-Baptiste Laugier. A l'expiration du contrat, c'est-à-dire en 1752, Olerys était mort, mais ses successeurs prolongent encore le contrat aux mêmes conditions et pour le même temps. Il n'y a donc pas eu brouille et inimitié entre les deux grands fabricants de Moustiers, ou s'il y a eu brouille, elle a été de peu de durée et surtout elle n'a pas amené la ruine d'Olerys [1].

L'établissement définitif et certain de Joseph Olerys à Moustiers date de 1738. M. Fouque a publié (p. 52) divers actes qui prouvent ce fait d'une manière indiscutable et qui établissent aussi que le chef de l'école de peinture d'Alcora s'était associé à son beau-frère Jean-Baptiste Laugier. Ces divers documents sont encore en la possession de l'héritier direct de l'associé d'Olerys. Voici la teneur du premier : « J'ai reçu de mon beau-frère Laugier deux mille et huit cens francs, que je promets employer pour les achats et matériaux *pour la fabrique que nous avons convenu faire* EN SOCIÉTÉ, COMME IL SERA EXPLIQUÉ PAR NOTRE CONVENTION. *A Moustiers, le 27 septembre 1738.* Signé : *J. Olerys.* »

Cinq autres reçus furent donnés à la suite de celui-ci et constatent de nouveaux versements faits par Laugier à Olerys. Le dernier est du 5 novembre 1739. Avec cet argent, Olerys fit en son nom personnel et au nom de Laugier divers achats de terrain au faubourg tout près de

1. Le bilan du 1er février 1749, dont il sera question plus loin, démontrera jusqu'à l'évidence que Joseph Olerys n'avait pas été ruiné par Pierre II Clérissy.

l'hôpital [1], y aménagea sa fabrique et commença immédiatement à travailler. Dès le 3 avril 1739, il prenait Jean-François Richieud en apprentissage et le 14 du même mois, il recevait Jean-François Guiot au même titre [2]. L'association entre Olerys et Laugier fonctionnait déjà depuis quelque temps lorsqu'ils passèrent le contrat, qui consacrait cet état de choses, par-devant Me Carbonel, le 19 du mois de février 1740. En voici le résumé.

Joseph Olerys, faïencier originaire de Marseille, résidant à Moustiers, d'une part, et son beau-frère Jean-Baptiste Laugier, bourgeois dudit Moustiers, d'autre part, conviennent de mettre en société la fabrique de faïence nouvellement dressée par ledit sieur Olerys au faubourg de Moustiers [3] et les bâtiments achetés par celui-ci, soit à Joseph Bertrand [4], soit à Joseph de Bertet, sr de la Clue [5], pour le terme de douze années déjà commencées au premier janvier précédent. La dépense « qui convient être faite pour que la fabrique aille son train », comme « le guain et profit qui pourra y être fait, sera partagé par moitié annuellement pendant les douze années ». Il en est de même des pertes, mais, chose singulière, si l'un des associés apporte plus de capitaux que l'autre dans l'association, il n'aura pas droit à un bénéfice supérieur, il se contentera de retirer ses fonds avant le partage des bénéfices. Tout trafic personnel de faïence est interdit à chacun des associés, à moins qu'il n'en ait obtenu le consentement par écrit de son co-associé, sous peine de cinq cents livres à prendre préalablement sur sa part de sociétaire, sans qu'il puisse s'y opposer par aucun moyen de droit. « L'industrie d'Olerys », c'est-à-dire son habileté de peintre dessinateur et sa connaissance de l'art du faïencier, sera compensée par le travail que Jean-Baptiste Laugier et son fils Joseph feront à la fabrique, sans qu'Olerys puisse prétendre

1. Voir le détail au *Dictionnaire*, article Olerys (Joseph Ier).

2. Voir le *Dictionnaire*, aux articles Richieud (Jean-François) et Guiot.

3. La manufacture d'Olerys et Laugier n'était donc pas au portail des Oules, comme le prétend M. Fouque, nous ne savons pourquoi. Le portail des Oules était situé au nord-ouest de Moustiers, tandis que la partie du faubourg occupée par la fabrique d'Olerys était au sud-est, et, détail piquant, l'endroit où M. Fouque place la fabrique d'Olerys et Laugier est précisément celui qu'occupait celle de son arrière-grand-père Joseph Fouque.

4. Voir le détail au *Dictionnaire*, article Olerys (Joseph Ier).

5. Id., *Ibid.*

à un plus grand profit, mais tous les trois seront obligés d'être assidus au travail. Un livre-journal des dépenses et des recettes sera tenu au profit de la société, afin qu'il ne s'y commette aucune fraude, et chacun des associés aura la signature qui liera également les deux sociétaires. Si l'un des associés vient à mourir avant l'expiration du terme, il sera remplacé par son fils, et l'association continuera sous peine de cinq cents livres d'amende à payer par celui qui voudrait la dissoudre; et, en conséquence, Olerys et Laugier s'adjoignent d'ores et déjà leurs fils dans l'association; enfin, à la dissolution de la société, tous les capitaux [1], outils, meubles, bois et généralement toutes les dépendances de la fabrique, tous les immeubles, même ceux qui ont été achetés par Olerys seul, seront divisés en deux parts égales et partagés entre les deux associés [2].

A dater de ce moment, la manufacture d'Olerys paraît avoir un véritable succès. Outre les deux apprentis déjà signalés, Jean-Étienne Baron, Jean-Baptiste Solomé et Joseph Fouque furent admis dans la fabrique avant la constitution officielle de l'association. Après, les ouvriers arrivent encore plus nombreux. Il faut citer Pierre-Joseph Allemand, Jean-Pierre-Victorien Ollivier, Antoine Jouffret, Joseph Feautrier et Claude Chaix — (ces trois derniers entrent dans l'atelier le même jour (23 mai 1746) —; enfin François Aycard ou Icard, le 7 janvier 1748 [3].

Olerys commença à peine l'apprentissage de ce dernier, car il était déjà mort le 30 mars 1749. A cette date, en effet, son fils unique et héritier *ab intestat*, constitue avec son cousin germain Joseph Laugier une rente perpétuelle de 300 livres en faveur de Joseph de Bertet de la Clue. Il est même très probable que le bilan dont parle M. Fouque (p. 52), dressé le 1er février 1749, a été fait en règlement de comptes

1. Par capitaux, on entend ici l'argile qui était dans les fosses, le vernis déjà préparé, les faïences cuites ou à cuire, celles qui étaient en magasin, toutes les drogues pour faire les couleurs, etc., en un mot toutes les provisions de la fabrique.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 25.

3. Voir tous ces noms au *Dictionnaire* qui suit. — Notons en passant que si l'atelier d'Olerys a eu beaucoup d'apprentis, celui de Clérissy n'en a pas eu un seul ; du moins, nous n'avons pas trouvé un seul contrat d'apprentissage passé entre les Clérissy et un apprenti. Il est probable que les apprentis de cette fabrique étaient formés par les maîtres peintres ou les maîtres tourneurs. (Voir au *Dictionnaire* l'article : Jean-François Pelloquin.)

après la mort de Joseph Ier Olerys entre les associés, c'est-à-dire entre Jean-Baptiste et Joseph Laugier, d'une part, et Joseph II Olerys, de l'autre.

Dans les registres de l'état civil de Moustiers, il n'est pas fait mention de la mort, ni de la sépulture d'Olerys. Il dut mourir hors de cette ville. Mais où ? Nous l'ignorons, et rien ne nous indique de quel côté il faudrait diriger les recherches ; seul, un hasard heureux donnera peut-être un jour la solution de ce problème.

La situation de la société était bonne au moment de la mort de celui qui fut à la fois son principal fondateur et son peintre le plus renommé. D'après le bilan du 1er février 1749, la fabrique avait vendu 125.140 livres 15 sous de faïence et elle avait dépensé 108.020 livres, en comprenant dans cette somme le paiement des frais de construction, d'achat de terrain et probablement de nourriture, vêtements, etc., des associés et de leurs familles. Le bénéfice net, qui restait dans la caisse de la société, s'élevait donc à 17.120 livres, sur lesquelles Laugier avait à réclamer 6.331 livres 18 sous; il restait, par conséquent, à partager 10.780 livres 2 sous entre les deux sociétaires. Cette somme de 17.120 livres de bénéfices pendant dix ans de fabrication est assez modeste, vu les merveilles sorties de cette manufacture; mais cela prouve que les produits devaient en être vendus bon marché, nous met encore plus en défiance contre le prix de 10.000 livres attribué par la tradition au seul service fabriqué par Pierre II Clérissy pour le compte de la marquise de Pompadour, et prouve pourtant qu'Olerys n'était pas ruiné.

Conformément aux clauses de son contrat d'organisation, la société ne fut pas dissoute par la mort d'Olerys. Elle continua d'abord entre le fils de celui-ci et Laugier père et fils. Le 31 janvier 1759, c'est-à-dire longtemps après le terme fixé par le premier contrat, elle fut prorogée aux mêmes conditions par les deux cousins germains, Joseph Laugier et Joseph II Olerys [1]. Il est vrai que celui-ci vendit, le 7 octobre 1771, sa part d'associé à son beau-frère Jean-Baptiste-Joseph Chaix, qui avait épousé Rosalie Olerys, le 19 février 1759; mais la société, ne fut pas ébranlée par cette vente et continua son existence antérieure : d'ailleurs,

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 27.

depuis près de dix ans, Joseph II ne comptait que nominalement dans l'association, son beau-frère le remplaçait et gérait toutes ses affaires. Ajoutons enfin que Jean-Baptiste-Augustin-Octavius Chaix, fils de Jean-Baptiste-Joseph, continuait de diriger encore, le 28 novembre 1790, cette manufacture fondée par Olerys et Laugier [1].

Joseph II Olerys mourut, le 15 février 1795, dans un état voisin de la démence et de la misère. Le manuscrit anonyme conservé dans les œuvres de Calvet et les autres historiens des faïences de Moustiers ont tous raconté ce fait et l'appliquent à Joseph Ier, le fondateur de la faïencerie polychrome à Moustiers. Nous ignorons si Joseph Ier est mort fou ou dans un état voisin de la folie, mais il n'était pas misérable; le bilan de la société au moment de sa mort le prouve clairement Mais si la tradition est fausse pour le père, elle est rigoureusement exacte pour le fils; et il est certain qu'il devait être prodigue ou plutôt avoir le cerveau faible et un peu détraqué, être ce qu'on nomme en notre pays de Provence un *innocent*. Quand ils renouvelèrent l'association industrielle de la faïencerie, fondée par leur père (31 janvier 1759), les deux associés empruntèrent 2.400 livres pour mettre la fabrique en état, ce qui semblerait indiquer qu'ils avaient déjà dissipé les bénéfices dont nous avons parlé plus haut. Cependant, on peut mal administrer ses affaires et ne pas être pour cela faible d'esprit, ni incapable de gérer une entreprise industrielle. Néanmoins, ce qui tout d'abord confirme la tradition, c'est le testament de sa mère Catherine Chaudon [2]. Contrairement à l'usage, elle institue sa fille Rosalie héritière universelle, et donne seulement 400 livres à son fils. Plus tard, le testament de Rosalie Olerys démontre positivement ce que le testament de sa mère insinuait. La sœur de Joseph Olerys II donne tout ce qu'elle possède d'abord à sa fille, ensuite à sa mère, enfin à son mari Jean-Baptiste-Joseph Chais par voie de substitution, et charge son héritier quel qu'il soit, « si son frère était dans la nécessité et manquait des biens pour sa nourriture, de faire part à sondit frère de la moitié des fruits de son héritage la vie durant dudit

1. Cette fabrique, après avoir passé entre les mains de divers propriétaires, fut acquise et gérée par Joseph-Pierre-Toussaint Féraud, et, la dernière de toutes les faïenceries de Moustiers, a éteint ses fours en 1874. Son directeur vient de mourir le 14 décembre 1901, à l'âge de 88 ans.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 26.

Joseph [1] ». En outre, la même testatrice prie son mari « de donner ses peines et soins en faveur dudit Joseph, son frère [2]. »

Il semble que la preuve de la faiblesse d'esprit de Joseph II Olerys et de son incapacité de gagner sa vie est faite; voici, en outre, un acte qui met ce point d'histoire en pleine lumière. D'après l'estime faite par Fouque et Pelloquin, fabricants de faïence, à l'occasion de la vente de sa part d'association à son beau-frère, il aurait dû recevoir 11.650 livres; mais à la suite de nombreuses dettes contractées antérieurement, il ne lui en reste que 2.753, dont ledit Chais « *fera audit sieur Olerys, son beau frère, une pension annuelle et viagère de deux cens livres, que ledit Chaix s'oblige de luy payer, savoir dix-huit livres pour son logement payable par avance, la moitié a la Saint-Michel et l'autre moitié a Paques, plus deux livres de pain blanc par jour pris au boulanger, vingt-quatre quintaux de bois pour son chauffage expediables de quatre en quatre quintaux en six fois, a commancer par les premiers froids d'un mois a l'autre; comme aussi ledit sieur Chaix s'oblige a lui porter soir et matin une portion de son ordinaire, de lui fournir aux mois d'octobre, novembre, decembre, janvier, fevrier et mars, une livre et demi d'huile par mois pour l'éclerer et une livre par mois les autres mois de l'année; de lui fournir encore chaque semaine trois servietes blanches qu'il lui rendra sales la semaine d'après, et enfin de lui fournir quelques meubles pour son logement, dont il sera fait inventaire signé par les parties, lesquels meubles ne cesseront d'être propres audit sieur Chaix et ne pourront être divertis a son prejudice par ledit sieur Olerys* [3] ». Il est évident, d'après tout ce qui précède, que le fils d'Olerys était tombé dans le gâtisme et se trouvait incapable de pourvoir à sa subsistance et de gérer ses affaires même les plus simples.

La manufacture d'Olerys avait donc duré de 1738 à 1790 et même après. Si l'on compte seulement le temps de la production artistique, qu'on ne saurait reculer au delà de 1780, elle avait fonctionné environ quarante ans, et celle de Clérissy cent ans. M. Fouque, qui fait vivre Olerys jusqu'en 1783 au moins, ne sait à quelle époque placer le voyage du peintre faïencier, il ignore si ce fut avant ou après 1749. Il s'évertue à expliquer les causes de cette production étonnante, à la fois

1. Minutes de Chaudon, 1757-64, f° 1630; 28 février 1763.
2. Id., *Ibid.*
3. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 28.

si belle et si médiocre, de faïences marquées au monogramme d'Olerys-Laugier, ou évidemment inspirées de son style et de sa manière; il en arrive presque à conclure qu' « à partir de l'année 1749 jusqu'à l'année 1783, Olerys n'a plus été maître faïencier, mais seulement entrepreneur en décoration de faïence pour les divers fabricants de Moustiers. Il a pu alors, avec le concours de son fils et de ses nombreux adeptes, produire cette si considérable quantité de pièces de faïences décorées par lui, dont la plupart portent son monogramme et dont celles qui ne sont pas signées, pourtant maintes fois fort remarquables, n'en portent pas moins les signes caractéristiques de ce maître producteur. » C'est à l'abus que les nombreux disciples et élèves d'Olerys firent de son genre de décoration, « qu'on doit surtout cette abondance de productions fort ordinaires, communes même, portant la marque d'Olerys. » Et plus loin encore, il ajoute : « Olerys a voulu trop produire, il s'est adjoint des collaborateurs médiocres. En passant par de tels auxiliaires, son genre s'est transformé, il a dégénéré. C'est dans les imitations des grotesques du dessinateur Callot que les peintures d'Olerys voient poindre leur déclin; beaucoup de ces grotesques sont des caricatures locales, dues à l'imagination des continuateurs du maître; car il est impossible d'admettre que son talent fût dégénéré à ce point-là [1]. »

Avec les nouveaux éléments que nous apportons à l'histoire, la solution du problème sera plus facile. D'abord le voyage d'Olerys en Espagne doit se placer de 1726 à 1732; de 1733 à 1737, disparition complète du fameux peintre décorateur en faïence; enfin, de 1738 à 1749, il fabriqua des faïences à Moustiers en collaboration avec son beau-frère Jean-Baptiste Laugier. Avant tout, notons que l'O traversé par un L n'est pas la signature d'Olerys, mais la marque de fabrique de la société Olerys et Laugier; en conséquence, toutes les pièces authentiques qui portent cette marque sortent bien de la fabrique d'Olerys; mais par qui ont-elles été décorées? Par les peintres, dont les monogrammes suivent la marque de fabrique. Quand elles sont dépourvues de ces signatures, sont-elles d'Olerys? Nous n'en croyons rien, car il y en a de très médiocres. Quelle était la signature, le monogramme d'Olerys et non pas sa marque de fabricant? Bien habile serait celui qui la donnerait à l'heure actuelle, et

1. E. Fouque, *Moustiers et ses faïences*, p. 35-36.

il serait fort difficile de lui attribuer personnellement une décoration de faïence quelconque, avec certitude. Il était néanmoins un peintre fort habile à en juger par les disciples qu'il avait eus à son école et c'est pendant qu'il dirigeait la manufacture que la fabrication dut être le plus active et que furent en partie produites les plus belles pièces de faïence du genre Olerys. Je dis en partie, car il ne faudrait pas croire que, subitement, à la mort d'Olerys, les peintres qu'il avait formés ont eu la main paralysée et ont été incapables de produire une œuvre de valeur [1]. Certains, nous en avons la preuve, avaient acquis une très grande habileté et travaillaient avec un art consommé. Mais dans la suite la fabrique périclita, l'influence d'Olerys diminua peu à peu, son fils n'étant pas à même de le remplacer, en outre les meilleurs de ses élèves quittèrent la fabrique; et comme elle conserva presque jusqu'à la fin la même raison commerciale et par conséquent la même marque, c'est à cette époque qu'il faudrait placer la production de la plus grande quantité de pièces inférieures. Il est d'ailleurs tout naturel de supposer que, du vivant même d'Olerys, il y eut des peintres médiocres dans sa fabrique; le contraire étonnerait, surtout si l'on songe que les apprentis, âgés à peine de treize à quatorze ans, fabriquaient des pièces marchandes dès le commencement de leur apprentissage, et étaient considérés comme de vrais ouvriers, sauf pour le paiement de leurs journées.

Tout ceci s'applique aux faïences qui portent la marque de la fabrique d'Olerys et Laugier; quant aux autres, qui sont sans marque de fabrique et dont quelques-unes sont aussi fort remarquables, il faudrait les attribuer soit à la manufacture de Pierre II Clérissy, soit aux autres fabriques

1. Il y a déjà une tendance générale à attribuer à Olerys toutes les belles faïences à sa marque, même lorsqu'elles sont signées de ses élèves. Nous ne serions pas étonné que bientôt toutes ces pièces fussent cataloguées comme antérieures à 1749; ainsi le veut la manie de classification et de généralisation de l'esprit humain. Demandez à un provençal par qui a été bâti le château en ruine dont on voit les restes sur la colline. Invariablement il vous répondra : par la reine Jeanne. Et ce tableau sur bois? Du roi René. Et cette belle église ou chapelle romane, par qui a-t-elle été construite? Par Charlemagne. Et cette belle sculpture sur bois ou sur pierre de style Louis XIV? De Pierre Puget. Et cette belle porte? Elle est de Toro. Ainsi désormais toutes les belles faïences de Moustiers, de style Olerys, seront d'Olerys et par conséquent auront été peintes avant 1749. Par ce moyen très simple, on a une réponse à tout, de la science à bon marché, et on ne se fatigue pas le cerveau, ce qui est certainement une chose excellente.

contemporaines dont il sera question plus bas. Nous sommes en effet persuadé que la manufacture d'Olerys et Laugier a marqué tous ses produits, à l'opposé de celle des Clérissy qui n'en a marqué aucun. Les Clérissy ont longtemps fabriqué seuls à Moustiers, et se sont passé leur industrie de père en fils, tandis que l'autre fabrique fondée, par association, avait besoin d'un contrôle pour ses affaires commerciales. Nous ferons remarquer en terminant que la fabrique d'Olerys et Laugier a décoré des faïences en camaïeu bleu. M. Davillier en a vu quelques-unes, dont il donne les marques (p. 48), et le musée de Sèvres possède un plat à bord chantourné, catalogué sous le n° 753, qui porte la marque Olerys et Laugier.

CHAPITRE V

JOSEPH FOUQUE ET JEAN-FRANÇOIS PELLOQUIN

Que fit Joseph Fouque pendant les quarante ans où, sur l'affirmation de MM. Davillier et Fouque, on l'avait cru propriétaire de la fabrique des Clérissy? Voici son *curriculum vitae.*

Originaire de Quinson [1], où il était né le 24 novembre 1714, il vint à Moustiers le 15 décembre 1739, accompagné de son père [2], qui le plaça, non pas dans l'atelier des Clérissy, comme le prétend M. Fouque, mais dans celui d'Olerys, et l'engagea pour cinq ans afin d'y apprendre le dessin et la peinture. Il n'a donc pas été chef de l'école des peintres chez les Clérissy, comme on l'a dit, par la raison bien simple qu'il n'a jamais travaillé dans cette manufacture, et il n'a pas été chef de peintres chez Olerys, car il n'y avait pas d'autre chef de peintres dans cette fabrique que le patron lui-même. Mais il eût été digne de l'être, aussi bien que quelques-uns de ses camarades, à en juger par quelques pièces signées de sa main qui sont parvenues jusqu'à nous [3]. Il n'était surtout

1. Quinson est un village du département des Basses-Alpes, arrondissement de Digne, canton de Riez, sur les bords du Verdon.

2. M. Fouque, arrière-petit-fils de Joseph Fouque, affirme que celui-ci et ses deux frères furent élevés par leur oncle, prieur de Montmeyan. (*Moustiers et ses faïences*, p. 46.)

3. M. Fouque signale (p. 89 et 91) deux fort belles pièces, notamment celle qui représente le triomphe d'Amphitrite; toutes les deux font partie de la collection de M. Jauffret, arrière-petit-fils également du faïencier de Moustiers. On pourrait peut-être objecter que cette signature est une marque de fabrique et non pas une signature de peintre, mais nous ne croyons pas que l'objection soit solide, car il y a à côté du nom de J. Fouque la marque que nous pensons être celle de la société Fouque et Pelloquin.

pas chef de peintres en 1743, puisqu'il était encore apprenti à ce moment.

Il épousa, le 21 octobre 1749, Élisabeth Ripert, fille de feu Antoine, notaire royal de Mirabeau [1]. Il est probable que ce fut dans l'atelier d'Olerys qu'il se lia d'amitié avec Jean-François Pelloquin, dont il tint le fils sur les fonts baptismaux et qui, plus tard, devint son associé. Il y avait d'ailleurs entre eux un lien de parenté ou d'affinité, que nous n'avons pu établir.

Ce Pelloquin qui portait les prénoms de Jean-François, était né à Bauduen [2], du mariage de François Pelloquin, notaire de ce lieu, et de Marie Carbonel, originaire de Moustiers. Il fut placé en apprentissage chez Jean-Baptiste Viry, par sa mère qui était séparée de son mari et était venue se réfugier chez ses parents à Moustiers; il était entré dans cet atelier, le 9 octobre 1729, à l'âge de quatorze ans. Pourquoi et à quelle époque, après avoir étudié chez Viry, s'était-il embauché chez Olerys? Nous n'en savons rien; il est toutefois certain qu'il y a travaillé pendant fort longtemps, car il existe un grand nombre de faïences, et ce ne sont pas les moins belles, portant son monogramme uni à la marque de la faïencerie d'Olerys et Laugier.

Mais Fouque et Pelloquin durent sortir en même temps de l'atelier d'Olerys, vers le commencement de l'année 1749, probablement à la mort de leur patron. Du moins, nous sommes très porté à le croire, parce que jusqu'alors Fouque et Pelloquin sont toujours qualifiés de peintres en faïence, tandis que, dès le milieu de 1749, les deux amis devenus associés achètent en commun des maisons dans l'intérieur de Moustiers; Pelloquin réclame en vertu du droit de retrait lignager [3] la fabrique vendue, le 30 janvier 1749, par son cousin Louis Roux à Jean-Baptiste Chais au prix de 1.450 livres, en obtient la cession le 17 mai de la même année, la paie immédiatement, et dès ce moment, dans tous

1. Village du département de Vaucluse, arrondissement d'Apt, canton de Pertuis. Voir l'acte de mariage aux *Pièces justificatives*, n° 29.

2. Village du département du Var, arrondissement de Draguignan, canton d'Aups, à peu de distance de Moustiers.

3. On appelle droit de retrait lignager le droit par lequel le plus proche parent du vendeur pouvait retirer des mains d'un tiers acquéreur un bien propre de la famille, en lui remboursant le prix qu'il avait payé.

les actes que nous avons, Fouque et Pelloquin sont appelés fabricants ou marchands de faïence. Ils étaient certainement associés le 28 août 1749, puisque Jean-Baptiste Clérissy entre ce jour-là en qualité d'apprenti dans la fabrique qu'ils dirigeaient en commun [1]. Elle était située à l'intérieur de la ville dans un quartier nommé le Barri de Bastouis, non loin du Portail des Oules, près du rempart que longe actuellement la route de Riez à Moustiers à son arrivée dans cette ville. C'est là que Joseph Fouque façonna et décora ses faïences d'abord avec Jean-François, jusqu'à la mort de celui-ci, c'est-à-dire vers 1775, ensuite avec Joseph-François Pelloquin, fils du précédent et neveu de Joseph Fouque.

Ces deux derniers associés se séparèrent à l'amiable au moment où Joseph Fouque acheta la fabrique des Clérissy en 1783. Joseph-François Pelloquin se chargea à lui seul de l'ancienne manufacture qui était auparavant indivise, Fouque prit d'autres immeubles et une soulte de 2.700 livres que son neveu s'engagea à lui payer [2]. Les deux anciens associés conservèrent les meilleures relations et continuèrent leur commerce chacun de leur côté ; Rose Maillet, veuve de Jean-François et mère de Joseph-François Pelloquin est marraine d'un petit-fils de Joseph Fouque en 1785, et l'oncle et le neveu font partie du conseil municipal de Moustiers en 1790.

Cinq apprentis, à notre connaissance, entrèrent dans cette fabrique de 1749 à 1755. Ce furent, par rang de date, Jean-Baptiste Clérissy, Antoine Mège, Jean-Joseph Guivaudan, Antoine Féraud et Pascal Thion [3]. Les conditions de l'apprentissage paraissent être meilleures que dans les autres ateliers de Moustiers, s'il faut en juger par les clauses du contrat. Ainsi Fouque et Pelloquin concèdent à Mège une heure pour dessiner, outre les heures de récréation ; ils accordent à Féraud, pendant la première année de son apprentissage, une heure par jour pour dessiner *sur le papier*. Ces contrats d'apprentissage passés avec les deux patrons

1. Minute de Carbonnel, 1746-50, f° 2094. Fouque et Pelloquin s'engagent à apprendre le dessin et la peinture à leur apprenti, à lui payer son travail à un prix déterminé et à lui fournir de la besogne à la veillée, c'est-à-dire hors des heures réglementaires de travail ; ils promettent encore de la lui solder, soit à l'heure, soit à façon, à leur gré.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 30.

3. Voir ces divers noms au *Dictionnaire* qui suit.

démontrent jusqu'à l'évidence l'association de Joseph Fouque et de Jean-François Pelloquin.

On pourrait peut-être prétendre que les deux associés s'unirent à Pierre II Clérissy en 1757, lorsque celui-ci cessa de gouverner seul sa fabrique et en devint pour ainsi dire le commanditaire, au moins pour un temps. Rien ne vient confirmer cette hypothèse, et tout, au contraire, tend à la détruire. Les achats que font en commun en 1749, 1750, 1752, 1754, 1757, 1766, Joseph Fouque et Jean-François Pelloquin, ceux que passent ensuite le fils de Jean-François et Joseph Fouque, sans qu'il soit jamais question dans ces affaires multiples d'une association avec Pierre Clérissy, nous prouvent qu'ils n'ont jamais eu d'affaires commerciales avec lui. L'association depuis 1749 jusqu'en 1783 n'a eu que deux membres : Jean-François Pelloquin et Joseph Fouque de 1749 vers 1775, ensuite le même Joseph Fouque et Joseph-François Pelloquin de 1768 à 1783. Cela n'enlève rien à leur mérite, ils n'en furent pas moins des faïenciers habiles et des peintres de valeur pour n'avoir pas été les associés de Pierre II Clérissy.

CHAPITRE VI

LISTE DES FABRICANTS DE FAÏENCE DE MOUSTIERS

EMPLACEMENT DE LEURS FABRIQUES

Nous allons maintenant donner la liste des fabricants de faïence par ordre alphabétique; nous mettrons simplement à côté de leurs noms les dates extrêmes de leur fabrication. Dans bien des cas, ces dates n'ont rien de limitatif, et le temps de fabrication peut s'étendre au delà comme en deçà; elles indiquent seulement l'état de nos connaissances historiques à l'heure actuelle. Pour les détails, nous renvoyons nos lecteurs à la troisième partie de ce livre, c'est-à-dire au *Dictionnaire*. Nous aurions placé Fouque et Pelloquin au même rang que les autres fabricants, si nous n'avions voulu détruire avec pièces à l'appui la légende qui faisait de Fouque le successeur de Pierre II Clérissy dès 1743, tout au moins dès 1747.

Au fond, il n'y a eu à Moustiers que deux grandes fabriques de faïence qui méritent de fixer spécialement l'attention de l'historien : la fabrique des Clérissy et celle d'Olerys, parce que chacune d'elle a créé un genre différent. Nous ne voulons pas dire par là que nous dédaignons les autres fabriques, car au point de vue artistique toutes méritent d'être signalées. Rien ne prouve que les fabriques secondaires au point de vue historique et peut-être commercial n'ont pas produit des œuvres aussi remarquables que celles des Clérissy et d'Olerys. L'avenir nous réserve certainement des surprises sous ce rapport. Mais il est incontestable que tous les autres fabricants ont été formés plus ou moins directement chez Clérissy ou chez Olerys et ont tous imité le style de l'un des deux. Ferrat seul fait exception; car il introduisit, dit-on, à

Moustiers la décoration sur émail cuit au feu de moufle et imita le genre de Strasbourg; mais ce genre de faïence ne fut importé à Moustiers que vers la fin du XVIII[e] siècle, alors que la faïencerie était en pleine décadence, il ne mérite pas les honneurs d'une mention spéciale et nous ne le signalons que pour mémoire.

LISTE DES FABRICANTS DE FAÏENCE

Abert (Jean-Joseph), avant 1785.
Achard (François), 1788-90.
Achard (Jean), 1774-76; puis, 1788-90.
Achard (Jean-Étienne), 1764.
Achard (Jean-Pierre), 1759-61; puis, 1783-88.
Allard (Jean-François), 1770.
Allard (Joseph), 1760-65.
Audibert (Pierre), 1749-50.
Berbegier (Joseph-Henri), 1779-1817.
Berge (Michel-François), 1780-90.
Bondil (Antoine), 1772-90.
Bondil (Joseph), 1768-90.
Bousquet (Étienne), 1776.
Chais (Antoine), 1736.
Chais (Jean), 1764-72.
Chais (Jean-André), fils de Pierre, 1764-93.
Chais (Jean-Baptiste), 1750-72.
Chais (Jean-Baptiste), fils du précédent et époux de Madeleine Courbon, 1760-72.
Chais (Jean-Baptiste), époux de Marie-Anne Chais, 1760-86.
Chais (Jean-Baptiste-Augustin-Octavius), 1790-91.
Chais (Jean-Baptiste-Joseph), 1771-90.
Chais (Jean-Joseph), 1773.
Chais (Jean-Pierre), 1763.
Chais (Pierre), 1736-77.
Chaudon (Antoine), 1708 (?)-42.
Chaudon (François), 1742-56.
Chaudon (Jean-François), 1715 (?)-48.
Chaudon (Joseph), 1756-72.
Clérissy (Antoine I[er]), 1679.
Clérissy (Antoine II), 1702-36.
Clérissy (Honoré), 1703 (?)-24.
Clérissy (Jean), 1686.
Clérissy (Pierre I[er]), 1679-1728.
Clérissy (Pierre II), 1728-84.
Coupin (Claude), 1771.
Fabre (Joseph), 1756-73.
Féraud (Antoine), 1775-92.
Féraud (Jean-Baptiste), 1759-68, 1772-78.
Féraud (Jean-Gaspard), 1779-92.
Féraud (Louis), 1793.
Ferrat (Antoine), 1793.
Ferrat (Jean-Baptiste), 1718-49.
Ferrat (Jean-Baptiste), 1764-90.
Ferrat (Louis), 1741 (8 mai).
Ferrat (Louis), 1764-90.
Ferrat (Pierre), 1736-48.
Fouque (François-Pierre-Placide), 1787-92.
Fouque (Gaspard-Antoine), 1786-1843.
Fouque (Joseph), 1749-99.
Fouque (Joseph-Jacques), 1780-90.
Fournier (Jean), 1774.
Guichard (Joseph), 1773-92.
Guichard (Joseph-Gaspard), 1771-92.
Icard (Antoine), 1781 (?), 1787-92.
Icard (Jean-François), 1775-92.
Isnard (...), 1783.
Jauffret (Jean-Baptiste), 1757-71.
Laugier (Jean-Baptiste), 1738-52.
Laugier (Joseph), 1746-89.
Lieutaud (Étienne), 1775-83.
Mille (Joseph), 1774-89.
Nivière (Jean-Baptiste), 1723-49.
Olerys (Joseph I[er]), 1738-vers 1749.
Olerys (Joseph II), 1749-71.
Olivier (Pierre), 1779-92.
Pelloquin (Jean-François), 1749-avant 1775.
Pelloquin (Joseph-François I[er]), 1775-93.
Pelloquin (Joseph-François II), 1781-98.

Richieud (Antoine), 1736-49.
Richieud (Balthazar), 1771-72
Roux (Édouard), 1720-24.
Roux (Jacques), 1781-91.
Roux (Jean), 1739, 1749-51, 1760-91.
Roux (Louis), 1736-48.
Roux (Paul), 1717-41.
Solomé (Jean-Baptiste), 1764-66.
Thion (Honoré), 1774-88.
Thion (Jean-François), 1758-88.
Thomas (Joseph), 1765.
Thomas (Marc-Antoine), 1760-85.
Thomas (Pierre-Jacques), 1765-85.

On ne voit figurer sur cette longue liste ni les Antelme, ni les Barbaroux, pas davantage d'ailleurs Courbon, Mouton et Reborry que nous voyons cités comme fabricants par MM. Fouque et Doste; cela n'a rien de surprenant, puisque ceux-ci ont exercé leur profession soit sous la période révolutionnaire, soit après, et que nous nous occupons de l'histoire des faïences de Moustiers seulement au point de vue artistique.

Il ne faudrait pas croire que tous les faïenciers cités dans cette liste aient possédé une fabrique; plusieurs étaient associés et se trouvaient propriétaires ou locataires en commun de la même fabrique. M. Bondil, dans son article inséré dans le *Journal des Basses-Alpes* et dans sa lettre manuscrite à M. Davillier, prétend qu'il n'y a jamais eu plus de douze fabriques de faïence simultanément en activité. Nous croyons qu'il est dans le vrai; nous allons tâcher de donner l'emplacement de ces fabriques et d'en désigner les propriétaires ou les locataires successifs.

M. Bondil, dans sa *Lettre à M. Davillier*, disait qu'il avait préparé une étude sur ces emplacements et en annonçait la publication prochaine. Il est vraiment regrettable que la mort l'ait surpris avant qu'il ait pu réaliser ce projet. Aidé de son héritier, nous avons vainement cherché ce travail dans ses nombreux manuscrits; nous le déplorons d'autant plus qu'il devait être très précis et nous aurait donné la solution de plusieurs problèmes fort difficiles à résoudre aujourd'hui. Cette notice était, en effet, déjà composée en 1858, à une époque où quelques fabriques fonctionnaient encore, la plupart venaient à peine de fermer et presque tous les fours étaient encore debout. D'autre part, M. Bondil, originaire et habitant de Moustiers, fils et petit-fils de fabricants, petit-neveu de Clérissy, héritier et allié des Thomas, avait pu réunir facilement tous les documents nécessaires pour mener à bien une œuvre pareille. Cependant, même privé du précieux secours que nous aurait

procuré son manuscrit, nous allons essayer d'élucider cette question ardue et de nous rapprocher le plus possible de la vérité [1].

FABRIQUE DE CLÉRISSY

La fabrique de Clérissy était sise au faubourg, dans une maison qui a servi depuis, pendant assez longtemps, de gendarmerie; elle était au sud de la ville, entre le vallon de Notre-Dame et la route qui va de Moustiers au pont d'Aiguines. Cette fabrique passa des Clérissy (Pierre Ier, Antoine II et Pierre II) aux mains de Joseph Fouque, en 1783. Elle resta la propriété des Fouque jusqu'en 1852 et fut successivement gérée pendant tout ce temps, après Joseph Fouque, par ses fils Gaspard-Antoine, Joseph-Jacques et François-Pierre-Placide, et enfin par ses petits-fils. Cette fabrique porte les n°s 699 et 700 du cadastre et le n° 1 du plan. Le moulin à blanc occupait le n° 303 du plan cadastral, et l'espace qui sépare les n°s 699 et 700 appartenait aussi à la fabrique de Clérissy.



VUE DE LA FABRIQUE DE CLÉRISSY (COTÉ NORD)

FABRIQUE DE THION

Jean-François et Honoré Thion, père et fils, possédaient en 1788 une fabrique de faïence au faubourg, non loin de la fabrique de Nivière

1. Dans le plan ci-contre, reproduit et réduit photographiquement d'après le plan cadastral de 1836, nous indiquons l'emplacement occupé par les fabriques de faïence de Moustiers. Le numérotage va du sud au nord.

et d'Olerys et à côté de diverses maisons achetées autrefois par Antoine II Clérissy à Édouard Roux (voir ce mot au *Dictionnaire*), vendues ensuite à Joseph-Gaspard Guichard par Pierre II Clérissy (voir minutes de Clapier, 26 mars 1782 et 22 octobre 1783). Le four à faïence de la fabrique d'Édouard Roux pourrait bien être le four de la fabrique de Thion. Dans ce cas, il l'aurait acquis de Pierre II Clérissy, avant le 24 février 1774, puisque ce jour-là, Thion donne la moitié de sa fabrique à son fils Honoré. Il nous a été impossible de déterminer plus nettement l'emplacement de la manufacture de Thion. Après eux, la fabrique fut gérée en 1788 par Jean et François Achard, qui la tenaient à ferme des Thion ; un acte notarié du 11 janvier 1790 consacra cet état de choses (voir aux *Pièces justificatives*, n° 47)[1]. Elle porte le n° 2 du plan.



VUE DE LA FABRIQUE DE CLÉRISSY (COTÉ EST)

FABRIQUE DE NIVIÈRE

Jean-Baptiste Nivière avait construit sa fabrique au faubourg, non loin de l'hôpital et à côté de l'endroit où s'éleva plus tard la fabrique d'Olerys. Cet immeuble est coté au cadastre sous le n° 605 et porte le n° 3 de notre plan. Nivière, qui n'avait pas d'héritier direct, la vendit le 16 février 1750 à Jean-Baptiste Chais[2]. Dirigée d'abord par celui-ci et par son fils qui portait le même prénom que lui, elle passa en 1774 aux mains de Jean Barrême par voie de succession. Auparavant (14 mai 1772), Jean-Baptiste Chais, père et fils, l'avaient louée à Jean-Baptiste

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 47.
2. *Ibid.*, n° 35.

Féraud[1]; le 5 mars 1776, Barrême la vendit à Joseph-Gaspard Guichard, fabricant de faïence, mais en sauvegardant les droits du fermier Jean-Baptiste Féraud, c'est-à-dire en lui permettant de se servir de la fabrique jusqu'à la fin de son bail[2]. En 1789, Joseph-Gaspard Guichard était gérant de cette fabrique.

FABRIQUE D'OLERYS ET LAUGIER

Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur la fabrique d'Olerys et Laugier (voir ce que nous avons dit, p. 44, 45, 47 et 48, et au *Dictionnaire*). Cette fabrique, dont nous donnons une vue ci-contre, confrontait, du levant, le chemin de Sainte-Anne; du nord-est, l'hôpital; du nord-ouest, la rue; du midi, la fabrique de Nivière et autres immeubles. Elle porte le n° 603 du cadastre et le n° 4 de notre plan.

FABRIQUES DE JEAN ROUX ET THOMAS

Jean Roux et Marc-Antoine Thomas possédaient deux fabriques de faïence au quartier du Vivier dans le vallon de Notre-Dame au bas de la Fondue, n°s 72, 74 et 75 et n°s 68 et 70 du cadastre, et n°s 5 et 6 du plan. Une des fabriques devait être ancienne, car les deux faïenciers travaillaient ensemble dès 1761, peut-être même dès 1755, quoique la société n'ait été officiellement constituée que le 3 octobre 1763, après la construction de la seconde fabrique (voir aux *Pièces justificatives*, n° 38). Ils se séparèrent le 31 janvier 1771, partagèrent les immeubles, l'un eut l'ancien, l'autre le nouveau, et chacun fabriqua de son côté; seul, le moulin à vernis resta la propriété commune des deux industriels[3]. Marc-Antoine Thomas continua la gestion de la fabrique qui lui était échue en partage jusqu'en 1785, et sa belle-fille Anne-Claire Chaudon la loua pour six ans, le 30 décembre 1785, à François Icard et à Antoine Féraud[4]. Jean Roux continua à fabriquer de la faïence avec son fils Jean-Jacques et

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 44.
2. *Ibid.*, n° 45.
3. *Ibid.*, n° 41.
4. *Ibid.*, n° 46.

probablement avec son gendre François-Michel Berge jusqu'en 1789 et peut-être au delà.

FABRIQUE D'ANTOINE CHAUDON

Il nous est impossible d'assigner une place précise à la fabrique d'Antoine Chaudon; nous savons cependant qu'elle était située dans l'intérieur de la ville, au nord de la place publique, près de la Juiverie. Elle porte le n° 7 du plan. Fondée au commencement du XVIIIe siècle par Antoine Chaudon et dirigée par lui jusqu'en 1742, elle passa aux mains de son fils François. Celui-ci mourut en 1756 et la laissa à Monique Martin, sa veuve, qui la loua à Joseph Fabre[1]. Nous savons que ce dernier, après l'avoir dirigée probablement jusqu'en 1775, la céda à Joseph Mille qui la garda jusqu'à la Révolution.



FABRIQUE D'OLERYS ET LAUGIER

FABRIQUE DE JEAN-FRANÇOIS CHAUDON

Jean-François Chaudon, neveu de Pierre Clérissy, était faïencier en 1715; sa fabrique était sise dans l'intérieur de la ville au quartier du Barri[2], où se trouvent actuellement l'hôtel Fournier et l'auberge des Trois-Mondes. Le magasin de faïencerie était en face et surplombait les prairies; il a été démoli quand on a construit la nouvelle route de Moustiers à Riez. La fabrique et le magasin portent les nos 145 et 146 du cadastre et le n° 8 du plan. A la mort de Jean-François Chaudon, arrivée le

1. Cet acte particulièrement intéressant, parce qu'il nous donne l'inventaire complet et détaillé d'une faïencerie, est cité *in extenso* p. 79.

2. Le mot *barri*, en provençal, signifie rempart.

8 août 1748, la fabrique passa à son gendre Joseph Allard, qui la géra jusqu'à son décès (14 août 1765), en compagnie de Joseph Bondil et de Joseph Thion. La veuve d'Allard l'administra pendant quelque temps, probablement avec les associés de son mari; elle la vendit ensuite, le 17 septembre 1770, à Vincent Raymond, curé de Saint-Jurs, et à Marie-Honorade Raymond, sœur dudit curé et femme de Pierre Berbegier, marchand de Moustiers [1]. Les nouveaux propriétaires de la fabrique, ignorant l'art du faïencier, la louèrent, le 6 février 1771, à Jean-Baptiste Jauffret, à Joseph-Gaspard Guichard et à Balthazar Richieud, auquel s'adjoignit ensuite Claude Coupin [2]; mais bientôt Jauffret et Coupin se retirèrent de l'association, plus tard Richieud les imita et Guichard resta seul locataire de la fabrique. Le 5 novembre 1779, il fut remplacé par Joseph-Henri Berbegier et Jean Féraud, qui gérèrent la fabrique jusqu'en 1792. Berbegier la dirigea probablement seul pendant quelque temps, puis de concert avec son cousin Antoine Icard de 1796 à 1808. Il acheta enfin, le 14 novembre 1817, la partie qui appartenait à son oncle Vincent Raymond; il avait hérité de l'autre moitié à la mort de sa mère Honorade Raymond, mais il revendit bientôt après le tout aux frères Thion.

FABRIQUE DE PIERRE CHAIS

Honoré Clérissy, fabricant de faïences de Moustiers, avait un four à poterie. Pouvait-il y faire cuire des faïences? Il paraît que oui, quoique difficilement. Quoi qu'il en soit, il laissa un four à poterie à son fils Jacques, qui le loua d'abord à Antoine Richieud, tourneur, et à Pierre Chais, peintre, avec permission de le transformer en four à faïence et d'organiser toute la maison en faïencerie [3]. Pierre Chais s'en rendit acquéreur, le 12 juin 1741 [4], et la géra jusqu'à sa mort (8 février 1777). Elle fut ensuite dirigée par Jean-André Chais, fils de Pierre, probablement jusqu'à la Révolution. Elle était sise au Barri de Bastouis [5], entre

1 et 2. Voir aux *Pièces justificatives*, n°s 42 et 43. Joseph Bondil et Joseph Thion signent en qualité de témoins à l'acte de vente, et c'est ce qui nous a incliné à penser qu'ils continuaient à gérer la fabrique.

3. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 32.

4. *Ibid.*, n° 33.

5. Nous avons toujours lu Bastouis, cependant peut-être faut-il dire Bastouins. Dans le manuscrit de M. Abert, de Valensoles, publié à la suite de la 2e partie du manuscrit de

la fabrique de Jean-François Chaudon et celle de Paul Roux. Elle porte le n° 89 du cadastre et le n° 9 du plan. Le four existe encore au fond d'une remise, et, quoique en mauvais état, il est certainement le mieux conservé de tous ceux que nous avons vus à Moustiers.

FABRIQUE DE PAUL ROUX

La fabrique de Paul Roux était bâtie au nord de la ville, tout près du rempart, au même quartier et au nord de la précédente. Elle avait été fondée par Paul Roux, qui la légua par testament à son fils Louis (29 août 1741); celui-ci avait voulu la vendre à Jean-Baptiste Chais, mais elle fut réclamée par Jean-François Pelloquin, en 1749, en vertu du droit de retrait lignager[1]. Pelloquin s'y installa, en compagnie de Joseph Fouque, jusque vers 1775. Son fils Joseph-François le remplaça dans l'association jusqu'en 1783. A cette date, elle passa entre les mains de Joseph-François Pelloquin, qui la géra jusqu'à la Révolution. Elle porte les n°s 311 et 314 du cadastre et le n° 12 du plan.



FABRIQUE DE PIERRE CHAIS

Jean Solomé, on parle de la porte des Bastouins (*Relation de l'invasion des Allemands à Moustiers*, sans date et sans nom d'imprimeur, p. 76). Évidemment il faudrait adopter cette version, si le manuscrit ci-dessus a été bien lu. La porte des Bastouins, dont il est parlé, était située au nord-ouest, à peu près au point où la nouvelle route de Riez à Moustiers atteint les premières maisons de la ville. Elle s'appelait aussi la porte des Oules (mot provençal qui signifie marmites), à cause du grand nombre de potiers qui avaient leurs fours aux environs.

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 34.

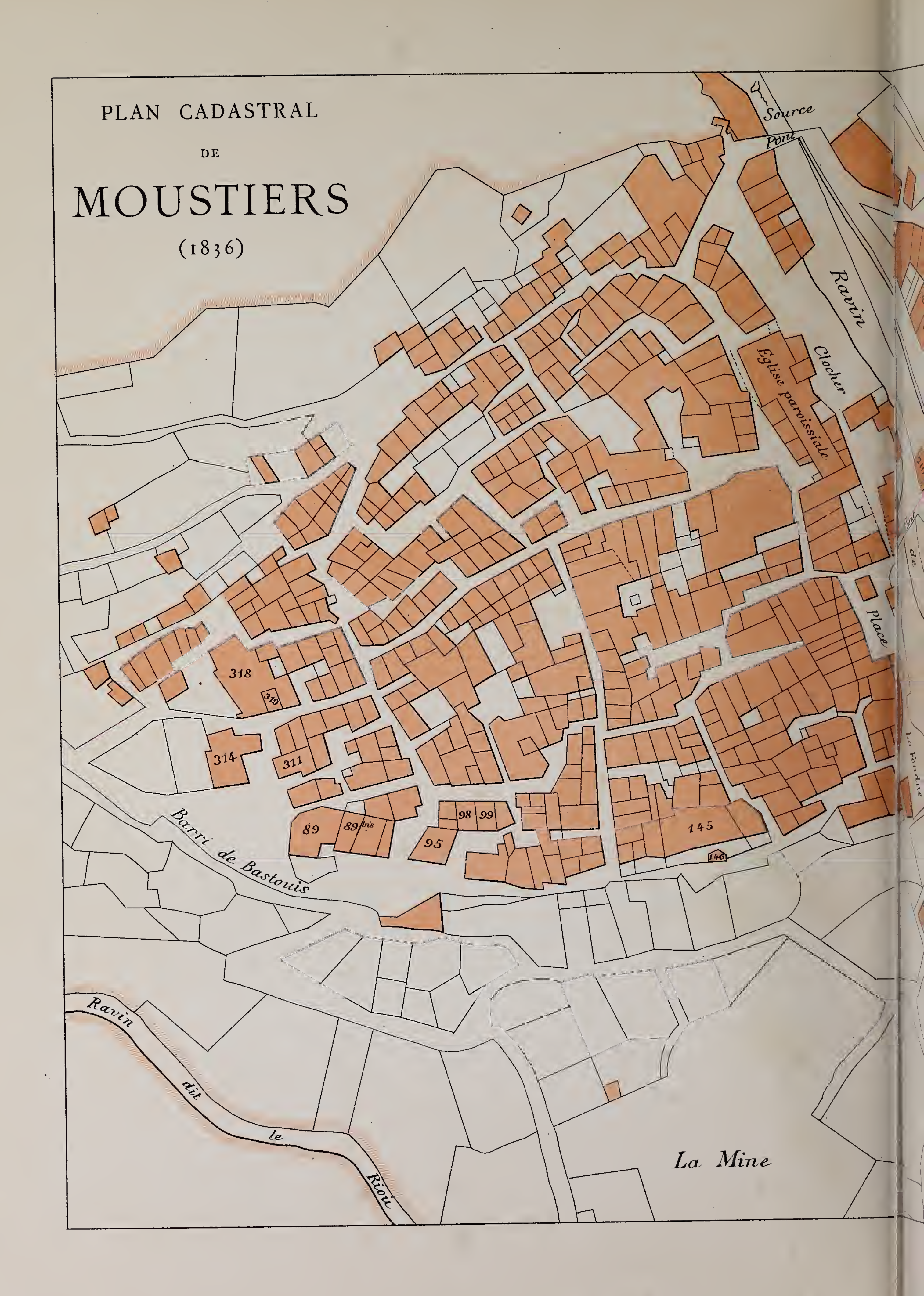
FABRIQUE DE JAUFFRET

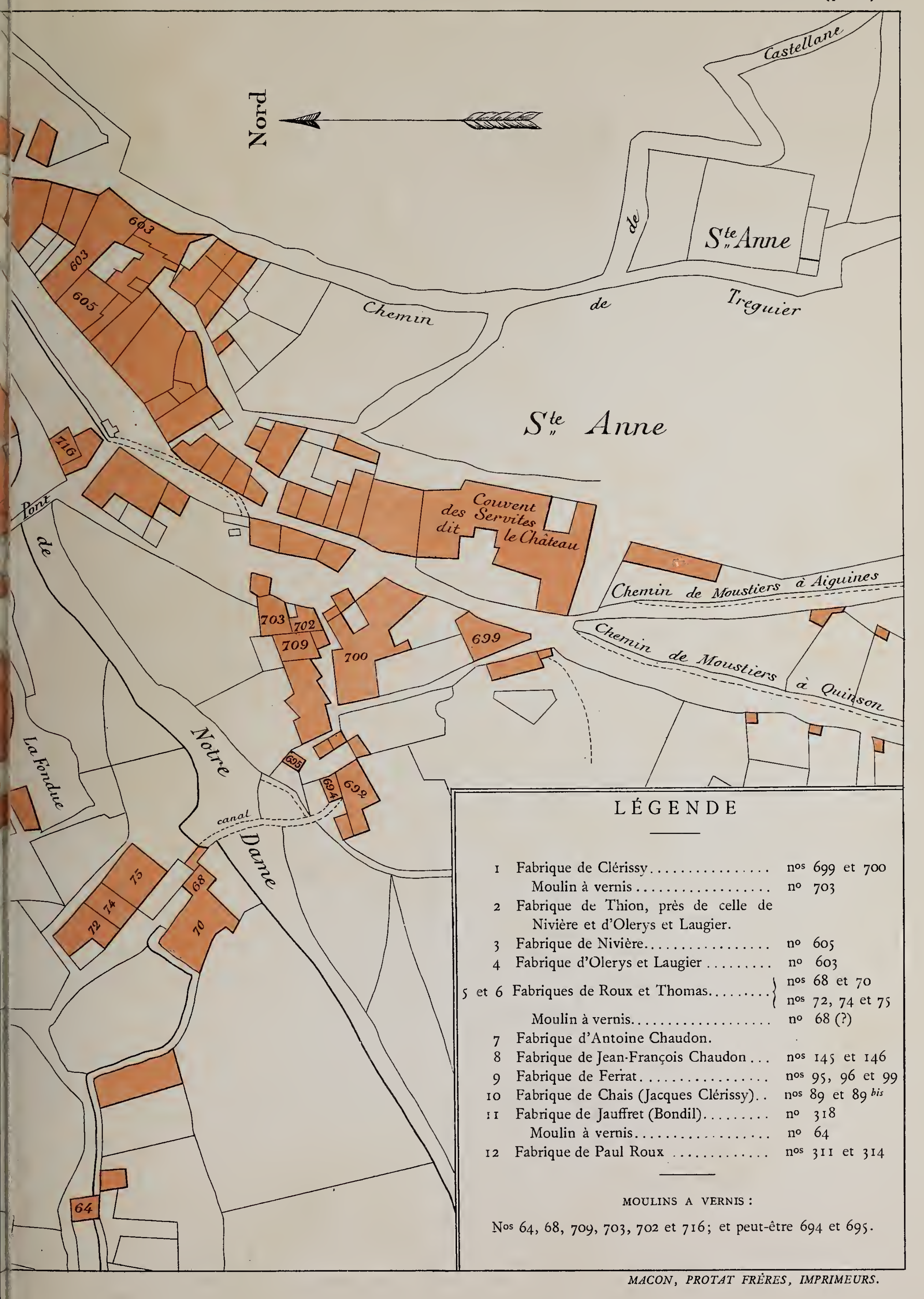
La fabrique de Jean-Baptiste Jauffret est celle qui porte le n° 10 du plan et le n° 318 du cadastre. Construite nous ne savons à quelle époque, elle fut d'abord gérée en collaboration avec Jauffret par Jean et Jean-Pierre Achard, frères, et par Jean-Baptiste Féraud dès 1759[1]; les frères Achard abandonnèrent l'association en 1761[2] et laissèrent Jauffret et Féraud à la tête de la fabrique jusqu'en 1768. Dans l'intervalle, Joseph Bondil avait acheté la moitié de la fabrique par un acte du 14 septembre 1767 (minutes de Bernard, notaire à Riez) et le 1er janvier 1768, après avoir forcé Jean-Baptiste Féraud à se retirer, il s'associa à Jean-Baptiste Jauffret[3]. Cette association ne dura guère; le 9 novembre 1770, Bondil achetait l'autre moitié de la fabrique[4]. Depuis lors, elle a été constamment dirigée par la famille Bondil, jusqu'à la fin de la fabrication. Elle vient d'être vendue à un maçon de Moustiers, qui la démolit actuellement. Sur la porte principale, on lit encore l'inscription suivante : JADIS LA GRAND ROUTE DU NORD, DÉPLORABLE SION, QU'AS-TU FAIT DE TA GLOIRE. Notons, pour l'intelligence de ce texte assez singulier, que la fabrique des Bondil, sise au quartier de Chabraire ou de la Terrasse, était près de la route qui se dirigeait de Moustiers vers le nord et que l'inscription a été posée au moment de la décadence de la faïencerie.

FABRIQUE DE JEAN-BAPTISTE FERRAT

Les Ferrat ont possédé pendant longtemps une faïencerie à Moustiers; néanmoins, il nous serait fort difficile d'indiquer l'endroit précis qu'elle occupait, sinon par voie d'élimination, et encore pour arriver à une conclusion indiscutable, faudrait-il être certain qu'il n'y a jamais eu plus de douze fabriques de faïence, ce qui est seulement fort probable. Il y en avait quatre à la Bourgade, nous en connaissons les propriétaires; deux dans le vallon de Notre-Dame, celles de Thomas et Roux; six dans la ville, et nous savons quels étaient les possesseurs de cinq; reste donc la

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 36.
2. *Ibid.*, n° 37.
3. *Ibid.*, n° 39.
4. *Ibid.*, n° 40.


PLAN CADASTRAL
DE
MOUSTIERS
(1836)
Source
Pont
Ravin
Clocher
Eglise paroissiale
Place
de
La Fondue
318
319
314
311
89
89 bis
98
99
95
145
146
Barri de Bastouis
Ravin dit le Riou
La Mine



LÉGENDE

1	Fabrique de Clérissy	nos 699 et 700
	Moulin à vernis	no 703
2	Fabrique de Thion, près de celle de Nivière et d'Olerys et Laugier.	
3	Fabrique de Nivière	no 605
4	Fabrique d'Olerys et Laugier	no 603
5 et 6	Fabriques de Roux et Thomas	nos 68 et 70 nos 72, 74 et 75
	Moulin à vernis	no 68 (?)
7	Fabrique d'Antoine Chaudon.	
8	Fabrique de Jean-François Chaudon	nos 145 et 146
9	Fabrique de Ferrat	nos 95, 96 et 99
10	Fabrique de Chais (Jacques Clérissy)	nos 89 et 89 *bis*
11	Fabrique de Jauffret (Bondil)	no 318
	Moulin à vernis	no 64
12	Fabrique de Paul Roux	nos 311 et 314

MOULINS A VERNIS :

Nos 64, 68, 709, 703, 702 et 716; et peut-être 694 et 695.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

sixième, qui aurait été la propriété des Ferrat. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que Louis Ferrat possédait en 1816 cette fabrique; elle est inscrite au cadastre sous les n°s 95, 98 et 99, et au plan sous le n° 11. Les propriétaires successifs de cette fabrique furent Jean-Baptiste Ferrat, qui l'avait fondée avant 1718 et la dirigea jusqu'à sa mort (2 avril 1749), ensuite sa belle-fille, Hélène Fabre, veuve de Pierre, et enfin ses petits-fils Jean-Baptiste et Louis Ferrat, nés du mariage de Pierre Ferrat et d'Hélène Fabre, qui la géraient encore en 1791. Ces derniers avaient acheté la fabrique de papier de Jean-François de l'Église en 1780, et voulaient la transformer en faïencerie; il est peu probable qu'ils aient réalisé promptement leur projet, car, en 1791, ils étaient fabricants de faïence et de papier.

Il existait, en 1816, une faïencerie contiguë à celle des Bondil; elle était dirigée par Joseph Girieud et porte le n° 319 du cadastre. Nous sommes porté à croire qu'elle était de création récente; si toutefois elle existait avant la Révolution, nous ignorons quels en étaient les propriétaires ou locataires.

De tous les faïenciers cités dans la liste que nous donnons en tête de ce chapitre, il n'y a guère que Jean-François Allard, Pierre Audibert, Joseph Chaudon, Jean Fournier, Pierre Olivier et Jean-Baptiste Solomé, qui auraient fabriqué de la faïence dans un local inconnu. Auraient-ils été associés à quelqu'un des maîtres faïenciers cités plus haut? C'est fort probable pour la plupart d'entre eux, nous dirions même volontiers pour tous, sauf pour Joseph Chaudon. Celui-ci n'a été l'associé de personne, si ce n'est de Jean-Baptiste Solomé et pendant un temps assez court. Il est désigné plusieurs fois par les notaires de Moustiers comme fabricant de faïence, il parcourt la France pour vendre ses produits, il fait à Paris une réclame énorme, il se flatte d'être le directeur de la faïencerie de Moustiers et possède un magasin de vente à Paris, rue Saint-Honoré. Le plus piquant de l'affaire serait que Chaudon n'eût jamais eu de fabrique, et qu'il fût simplement une sorte de commis-voyageur et d'intermédiaire entre les vrais fabricants et le public de Paris ou d'ailleurs.

Nous croyons plutôt que Joseph Chaudon fut l'associé, jusqu'à présent inconnu, de Pierre II Clérissy, en 1757. On lit en effet dans les *Annonces*,

affiches et avis divers du 13 mars 1760 : « Le sieur Chaudon, CHARGÉ DE L'ENTREPRISE DE LA MANUFACTURE DE FAÏENCE DE MOUSTIERS en Provence, avertit le public qu'il peut fournir tous les assortiments de vaisselle qu'on voudra se procurer et qu'il s'acquittera avec soin des commissions qu'on lui donnera à cet égard. Il a déjà fourni de la vaisselle à plusieurs personnes qui en ont été satisfaites. »

Tout ceci ne paraît-il pas clair en l'interprétant dans le sens indiqué plus haut? Nous savons par les actes de la procédure entre Pierre II Clérissy et son beau-frère Bousquet, que Clérissy abandonna, en 1757, la direction immédiate de la faïencerie, pour la confier à un ou plusieurs associés. D'après ce qui précède, il semble évident que Joseph Chaudon a pris la gestion de cette manufacture en 1757; après avoir travaillé pendant quelque temps, il cherche à étendre sa clientèle; en 1760, il fait un voyage à travers la France, arrive jusqu'à Paris et fait insérer la réclame que nous venons de citer; il installe même dans la capitale un dépôt de faïence, où il vend toute sorte d'objets « comme plats, assiettes, pots à oille, pots à l'eau, jattes, saucières, moutardiers, tasses à caffé, à thé, soucoupes, seaux, huilliers, saladiers, terrines, compotiers, sucriers, cuvettes, écuelles couvertes, bassins à barbe, étuis à savonnette, etc. »

Joseph Chaudon ne se dit pas fabricant de faïence, mais chargé de l'entreprise de la manufacture de faïence de Moustiers, ce qui signifie, semble-t-il, qu'il n'est ni propriétaire, ni même locataire d'une faïencerie, mais plutôt gérant, ce qui correspond exactement à la situation que Clérissy donnait à celui qui administrait sa fabrique.

CHAPITRE VII

VALEUR ET IMPORTANCE DES FAÏENCERIES

Une faïencerie était normalement composée de la fabrique proprement dite et d'un moulin à vernis.

La fabrique comptait un entrepôt pour les terres et sables, des hangars pour le gros bois et les genêts, des fosses pour préparer la terre à faïence, un *placadou* [1], un ou plusieurs appartements pour les tourneurs et les mouleurs, une ou plusieurs pièces garnies d'étagères pour faire sécher la faïence avant sa cuisson, un appartement pour les peintres, un four appelé plus tard le grand four par opposition au petit four nommé également le four à réverbère ou la fournette, et un magasin pour les faïences terminées et pour les pièces en biscuit.

Le moulin à vernis était généralement actionné à Moustiers par une force hydraulique et, par conséquent, était situé dans le vallon de Notre-Dame ou sur un des canaux dérivés du ruisseau de la Source. Cependant quelques faïenceries ont eu, au moins d'une façon temporaire, un moulin à vernis dans l'intérieur de la fabrique, mû par un mulet ou un cheval. Il était composé d'une pierre meulière à la base et d'une meule fixée à un pivot et tournant perpendiculairement à cette base, semblable au broyeur des moulins à huile. Destiné à écraser et à pulvériser les divers éléments qui composaient l'émail, c'est-à-dire le vernis ou le blanc de la faïence, il portait indistinctement les noms de moulin à vernis et de moulin à blanc.

1. Le *placadou* était destiné à faire sécher la terre extraite de la fosse et était ainsi dénommé parce que les murs de l'appartement, enduits d'une couche de plâtre, étaient littéralement placardés de terre à faïence. (Renseignement fourni par M. Gustave Féraud.)

Tous les faïenciers ne possédaient pas leur moulin à vernis; Roux et Thomas, par exemple, après leur séparation, avaient un moulin en indivis et s'en servaient trois jours par semaine chacun. Quelquefois même, le moulin n'appartenait pas à un faïencier : ainsi Olerys et Laugier étaient locataires d'un moulin à vernis, dont André de L'Église, fabricant de papier était propriétaire. Un autre fabricant de papier, Jean-François de L'Église, avait loué un moulin à vernis, à raison de 108 livres par an, à deux faïenceries différentes : celle de Joseph Bondil et celle des associés Guichard, Jauffret, Richieud et Coupin ; non content de cela, il l'avait aussi loué à Thion, et en outre, dans le contrat passé avec Bondil, Guichard et Cie, il s'était réservé le droit de donner à bail ce même moulin à d'autres faïenciers, si les preneurs et Thion ne lui fournissaient pas assez de besogne pour travailler constamment. Les locataires Bondil, Guichard et Cie devaient payer en dehors des 108 livres de rente, 6 sous par mouture, dont 5 pour le salaire de Jean-François de L'Église et 1 pour l'entretien du moulin.

Bien que les diverses faïenceries de Moutiers eussent toutes les organes essentiels à leur fonctionnement, elles avaient cependant une valeur fort différente. Il y avait fabrique et fabrique comme il y a fagot et fagot. Déterminer le prix exact de toutes les faïenceries à une époque précise serait une tâche très ardue, car les documents utiles à la solution d'un pareil problème sont disséminés à des dates différentes et ne permettent pas de donner une conclusion rigoureuse. Cependant, à l'aide des ventes et des locations de fabriques, faites à diverses époques, il sera possible d'en indiquer la valeur approximative et de donner l'ordre de leur importance.

A tout seigneur, tout honneur. Les Clérissy arrivent en tête, laissant derrière eux tous les autres faïenciers à une distance considérable. Leur fabrique fut vendue à Joseph Fouque au prix de 16.000 livres, tandis que celle d'Olerys n'était évaluée que 9.000. Les renseignements font défaut sur celle de Fouque et Pelloquin, au moment où elle était dirigée par ces deux faïenciers ; il n'y a que le contrat de partage passé entre eux, le 16 septembre 1783, qui aurait pu nous renseigner sur sa valeur, mais l'évaluation de la fabrique est englobée avec d'autres immeubles, et c'est à peine si on peut lui donner avec quelque certitude la valeur approximative de 6.000 livres. Viennent ensuite les autres faïenceries à un prix

bien inférieur. Les hoirs de Jean-François Chaudon vendirent leur fabrique au prix de 3.080 livres, Jean-Baptiste Chais, qui avait acheté la sienne à Jean-Baptiste Nivière à raison de 1.400 livres en 1750, la céda plus tard à 2.625; celles de Thomas et de Jean Roux furent évaluées, la première à 2.400 et la seconde à 2.000 livres, dans le contrat de partage qu'ils firent en annulant leur association; Louis Roux, fils de Paul, avait vendu la fabrique de son père 1.450 livres, elle devint la propriété de Fouque et Pelloquin et acquit alors une plus-value considérable; enfin, celle de Jacques Clérissy atteignit péniblement, en 1740, le chiffre de 900 livres, alors qu'elle venait d'être transformée par Pierre Chais. Il n'est pas impossible que cette transformation, opérée peut-être aux frais de l'acquéreur, n'ait pesé sur le prix de l'immeuble.

La liste suivante permettra d'embrasser tous ces détails d'un coup d'œil:

Numéro de la fabrique sur la légende du plan	Ancien propriétaire	Nouveau propriétaire	Prix	Date de l'acte.
1	Pierre II Clérissy	Joseph Fouque	16.000 livres	27 août 1783
4	Joseph II Olerys [1]	Jean-Baptiste-Joseph Chais	9.000	7 oct. 1771
8	Anne Chaudon, Vve de Joseph Allard	Vincent Raymond et Honorade Raymond, épouse de Pierre Berbegier	3.080	17 sept. 1770
3	Jean Barrême	Joseph-Gaspard Guichard	2.625	5 mars 1776
5	Marc-Antoine Thomas [2]		2.400	31 janv. 1771
11	Jean-Baptiste Jauffret	Joseph Bondil	2.100	14 sept. 1767 9 nov. 1771
6	Jean Roux [3]		2.000	31 janv. 1771
12	Louis Roux	Jean-Baptiste Chais	1.450	26 juin 1748
3	Jean-Baptiste Nivière	Jean-Baptiste Chais	1.400	16 fév. 1750
10	Jacques Clérissy	Pierre Chais	900	12 juin 1740

La valeur locative est un autre élément d'appréciation. Voici la liste des fabriques dont nous connaissons les contrats de location:

1. La moitié seulement de la fabrique Olerys et Laugier fut cédée par Joseph II Olerys à son beau-frère, Jean-Baptiste-Joseph Chais, à 4.500 livres.

2 et 3. Les fabriques de Thomas et Roux ne furent pas vendues, mais estimées par les deux coassociés au moment où ils annulèrent leur contrat d'association.

Nº de la fabrique	Propriétaire	Locataire	Prix	Date.
5	Claire Chaudon, épouse de Jacques Thomas	François Icard et Antoine Féraud	500 livres	14 mars 1772
7	Monique Martin, Vve de François Chaudon	Joseph Fabre	450	18 août 1756
8	Vincent Raymond [1]	Joseph-Henri Berbegier et Jean-Gaspard Féraud	320	5 nov. 1779
2	Jean-François et Honoré Thion	Jean et François Achard	250	15 août 1788
3	Jean-Baptiste Chais	Jean-Baptiste Féraud	174	14 mars 1772
11	Jean-Baptiste Jouffret	Jean-Baptiste Féraud et Jean-Pierre Achard	130	31 oct. 1759
10	Jacques Clérissy	Pierre Chais et Antoine Richieud	54	30 août 1734

En somme, cinq fabriques n'ont jamais été louées : ce sont celles des Clérissy, d'Olerys et Laugier, de Jean Roux, de Ferrat et de Paul Roux ; trois n'ont été ni vendues, ni partagées, ou du moins nous n'avons pu trouver un seul acte qui nous renseigne exactement sur leur valeur vénale. Cependant, parmi ces trois dernières fabriques, c'est-à-dire celles de Thion, de Ferrat et d'Antoine Chaudon, deux ont été louées ; seule la faïencerie de Ferrat n'a été ni louée ni vendue. Il est certain néanmoins qu'elle n'occupait pas un rang très élevé parmi les fabriques de Moustiers.

S'il fallait les classer par ordre d'importance, nous adopterions volontiers la liste suivante : Les Clérissy, Olerys et Laugier, Fouque et Pelloquin ; jusqu'ici la classification est nette et très sûre ; ensuite viennent sans ordre bien précis : Thomas, Bondil, Jean-François et Antoine Chaudon, Jean Roux. On peut placer ensuite les autres faïenciers, sauf Jacques Clérissy qui arrive en dernier lieu.

Les inventaires de fin de bail ou de fin de société auraient été très utiles pour apprécier en connaissance de cause l'importance des fabriques ; malheureusement la plupart de ces pièces ont disparu et celles qui sont venues jusqu'à nous sont incomplètes ou trop sommaires. Nous

1. Le 5 février 1771, elle avait été louée à Guichard, Jauffret et Richieud à raison de 170 livres de loyer par an ; le troisième jour complémentaire de l'an IV (19 septembre 1796), la location était descendue à 120 livres. Il est bon de noter que les divers locataires de cette fabrique étaient tenus de faire toutes les réparations de petite importance, dont le coût ne dépassait pas 6 livres, ce qui, en somme, augmentait singulièrement leur loyer.

savons, par exemple, que les capitaux et les attraits de la faïencerie d'Olerys et Laugier, au moment de la cession faite par Joseph II Olerys à son beau-frère Jean-Baptiste-Joseph Chais, valaient 2.500 livres et les faïences finies ou ébauchées 1.500 livres; seulement l'acte ne donne qu'un chiffre global et s'en réfère à un inventaire qui n'est pas annexé à l'acte. Les capitaux et les attraits de la fabrique de Fouque et Pelloquin furent appréciés 4.000 livres par les deux coassociés, sans aucune explication et sans aucun détail. A la vente de la fabrique de Clérissy à Fouque, il y eut bien un inventaire, mais il fut fort peu explicite et ne procéda que par masse. En outre, il n'a été fait aucune mention des *capitaux* de la fabrique, parce que Clérissy avait pendant un an encore la jouissance de sa manufacture et qu'il comptait épuiser toutes ses provisions en magasin; il ne laissa à son acquéreur que les meubles et effets de la fabrique, estimés à 600 livres, dont le détail suit:

ÉTAT DES MEUBLES ET EFFETS DE LA FABRIQUE DE MONSIEUR DE TRÉVANS
achetée par le sieur Fouque, ce 25 août 1783.

Cinq tours servant a la construction de la fayence, tous ferrés et en bois de noyer, estimés 30 [livres] chaque	150
Deux cent caselles d'assiettes, a 4 sous pièce	40
Deux cents grandes caselles, soit rondes ou ovales, estimées l'une dans l'autre a 6 sous pièce	60
Vingt cannes planches servant journellement au manœuvrage de la fabrication, a 40 sous la canne	40
Attraits du moulin a blanc estimé a la valeur de	100
Trois grandes vases ou bassins servant a donner le vernis a la fayence	40
Deux cents cinquante moules grands ou petits, ronds ou ovales, estimés l'un dan l'autre a 8 sous pièce	100
Autres effets, comme cornues, tamis, cribles, romane, aches, coignés a fendre le bois, masse, brasières, poëles, lampes, violes, chaises, etc.	70
Estimées en tout	600

FOUQUE, CLÉRISSY-TRÉVANS.

L'estime des capitaux et attraits de la fabrique de Berbegier et Féraud au moment de la dissolution de la société est faite à une époque bien

tardive (après la foire de Beaucaire de 1792) ; cependant, comme elle donne le prix des objets, elle est assez intéressante pour être citée tout au long.

INVENTAIRE DE LA FABRIQUE DE JOSEPH-HENRI BERBEGIER
ET DE JEAN-GASPARD FÉRAUD

Terre de Combe sans delaver, huit charge............	2 liv.	16 s.
Terre blanche de Marjouols, quarante charge..........	10	
Terre delaver dans le reservoir pour maitre sur le tuille, un pan et demis..............................	38	
Terre pret a travailler...........................	84	
Tournesures [1] prette a delaier, douze charge..........	4	
Cing tours en caisse, dont il s'en trouve trois bons.....	60	
Deux, qui ne sont pas bien en etat.................	24	
Deux bancs de noyer, a trois livres 10 s.............	7	
Deux traveses pour etendre les croutes, a 40 sous......	4	
Sept rond de bois, dont deux grand et cinq petits.......	2 liv.	8 s.
Trois bigues d'environ vingt quatre pans.............	3	
Deux echelles de douze echellon chaque, a 3 livres	6	
Une de six echellons............................	1	
Une sivière....................................	1 liv.	10 s.
Trois brois (?) avec deux cercle de fer chaque.........	7	
Deux faisceaux de cercle pour la caisse...............	3	
Un gorgerau pour revider la fosse...................	1	
Deux cribles, dont un d'airen [2] et l'autre de peau.......	3	
Cent soixante huit douzaines d'assiettes en biscuit.......	134 liv.	8 s.
Vingt quatre douzaines plas ronds ou ovalle, a.........	43	4
Quarante quatre plas a barbe rond...................	8	16
Seize pos a eau.................................	7	4
Traize douzaines et neuf ecuelles commune............	11	
Neuf ecuelle avec sont couver.......................	1	10
Soixante pos de chambre..........................	12	
Un escalier a quatre reposoir, a.....................	3	
Cent vingt ronds pour la gazette [3]..................	7	

1. Terre enlevée par les tourneurs en fabriquant les pièces.
2. En provençal *aran* veut dire fil de fer.
3. Caselles ou casettes, c'est-à-dire tuyaux en terre cuite dans lesquels on plaçait les pièces à cuire, afin d'éviter les coups de feu.

Cent trente neux gazettes d'assiettes	20 liv.	15 s.
Trente trois gazettes de sucoupes	9	12
Septante neuf gazettes d'assiettes neuves	19	15
Trente deux gazette de plus neuve	9	12
Huitante quatre gazette plus user, a 3 sous	12	12
Vingt six gazette d'ecuelles user	3	18
Trente neuf masapans [1] de plas	3	18
Cent masapans d'assiettes, a	10	
Trois cent demis tasses en biscuit	12	10
Quatre cent sucoupes	16	
Deux pioches	4	
Cinq mille parnetes [2]	2	10
Deux gorbeaux assez bons, a 6 sous		12
Deux gamaton [3] de bois, dont un bon et l'autre moves [mauvais]	2	
Huit chaisse garnies de paille	6	10
Cinquante une gazette d'assiettes en cru	12	15
Soixante six pos de chambre en cru	8	5
Seize douzaines coupes et demis en cru	8	
Deux gazettes de passe grand plas ovoilles [4]		10
Une echelle très forte a huit reposoirs, d'environ dix pans de long	8	
Une tournete servant pour le pintre	4	
Un petit tian [5] pour le jaune	1	10
Deux banquettes pour le pintre ou pour le retoucheur	5	10
Une table servant au cabinet	1	6
Six topines pour la couleur	1	16

1. Le massapan était une sorte de casette.

2. Les parnettes étaient des sortes de clous triangulaires à grosse tête en terre cuite, qu'on introduisait dans les trous des casettes pour empêcher les faïences de se toucher. Chaque pièce reposait, isolée, dans les casettes sur trois et quelquefois quatre parnettes ; sans cette précaution toutes les pièces en contact auraient été collées ensemble. Les points où chaque pièce touchait les parnettes est apparent sur presque toutes les faïences, ce sont les endroits où l'émail a été enlevé au revers des pièces. On fabriquait ces parnettes au prix de 1 sou le cent, ce qui fait 2 fr. 50 cent. ou 2 livres 10 sous les 5.000.

3. Le mot *gamaton* est un diminutif de *gamato*, mot provençal qui désigne l'auge de bois dont les maçons se servent pour porter le mortier.

4. La série des plats, et, par conséquent, des caselles, était divisée en plus petit, petit, moyen, moyen grand, grand et passe grand.

5. Le *tian* est un grand plat peu profond, dont on se sert pour faire cuire le gratin. Les peintres s'en servaient à Moustiers pour mettre leurs couleurs délayées.

Deux cent nonante briques	23 liv.	6 s.
Cinquante deux briques de Ries [Riez]	2	12
Un petit moulin pour la couleur avec son mandre [1]	5	
Vingt trois livres 1/2 plond [plomb]	13	
Nonante cinq tuilles bons	6	
Quinze cent pots a pommade	15	
Deux corneus [cornues] avec trois cercles de bois	5	
Sinq autre avec trois cercles de fer	17	10
Un tian pour reposer le verni avec trois cercles de fer	10	10
Une brasiere pour reposer la calcine	6	
Une paile [pelle] pour recuillir la carcine	3	
Une riable [2] coupé a un endroit	3	10
Une chaine de fer servent a soutenir le riable	1	
Une poile pour la braise avec la quu de fer	4	
Une poile pour tirer la braise	3	
Dix livres moins un cuart de calcine	11	
Vingt livres trois cuart grappe de calcine	21	11
Un granier (?) pour maitre la sable de sept pans au carré	10	
Comme il se trouve sept à huit caisses, qui ne sont pas bonnes, nous en comptons six	10	16
Une scie	1	10
Deux petits marteaux	1	10
Une petite hache		15
Quatre cent clous	1	12
Une petite caisse pour y tenir le clous	6	
Pierre de moulin mesurens sept pouce et un quart	25	
Le mandre pesant septente neuf livres et demis	15	
L'anille que nous evaluerons a peu pres	6	
Le etagere du magasin estimer par le sieur Carrere	28	
Les attraits du moulin estimé pour le sieur Achard	158	
Cinquante trois cannes quatre pans planche	107	2
Une loubète [3] petite	1	4
Une nille pour le moulin pesant quarante six livre	10	
Une hache pour fandre le bois	3	10
Trois couins pour fandre le bois, 2 pilons et autre fer pesent quarante trois livres	8	

1. Manivelle qui servait à mettre le petit moulin en mouvement.

2. Le riable était une espèce de raquette de fer, qui servait à écumer l'étain et le plomb en fusion.

3. *Loubette* est le diminutif de *loubo*, qui désigne en provençal la grosse scie à deux mains dont on se sert pour couper le bois ou la pierre.

Quinze quintaux sable	9 liv.		
Douze charge genes [genêts] coupés, le debris	7	4 s.	
Le vernis tout brouillé ou en masse	194		
Quatre bistortier [1]	1	10	
Deux clefs	1	4	
Une porte pour fermer les fosses en dedans	2		
Le bois d'une porte pour fermer le groinier de la calcine	1	10	
Un pechier [2] de terre de six pos	6		
Une autre porte pour entrer au four	3		
La fosse de l'appartement du retoucheur allonger d'environ six pans	5		
Tout le bois qui se trouve dans la fabrique	45		
Pour le estime qui a fait du tour et fournete fait pour Alary et Corbon monte	56	9	6 d.
La plaque et la porte du four estimées	15		
Un linseul, un piquet pour netoyer le vernis	3	10	
TOTAL	1.548 liv.	1 s.	6 den.

Cependant le document le plus curieux et le plus important dans cet ordre d'idées est l'inventaire de la fabrique de Monique Martin, veuve de François Chaudon. Il fut fait le 18 avril 1756, quand Joseph Fabre prit possession de cette fabrique comme locataire. Il entre dans les détails les plus circonstanciés et permet de se rendre un compte exact des immeubles et du matériel d'une fabrique en activité; aussi, malgré sa longueur, n'hésitons-nous pas à la citer in extenso :

BAIL A FERME DE LA FABRIQUE DE FRANÇOIS CHAUDON
PAR SA VEUVE A JOSEPH FABRE, BOURGEOIS.

L'an mil sept cent cinquante six et le dix huit jour du mois d'août, pardevant le notaire royal a Moustiers et temoins soussignés, a eté presante en personne demoiselle Monique Martin, veuve du sieur François Chaudon en son vivant marchand fabriquant en fayence de cette ville de Moustiers, en qualité d'heritiere usufructuaire de son dit mary et tutrisse administraresse d'Antoine Chaudon, son

1. Les *bistortiers* étaient des rouleaux dont se servaient les mouleurs pour préparer et aplatir la pâte d'une façon uniforme.
2. Péchier de terre de six pos, c'est-à-dire broc de la capacité de six pots de vin.

fils, laquelle, de son gré, a arrenté et baillé a ferme par le present acte a sieur Joseph Fabre, bourgeois de cette ville, present, stipulant et acceptant la fabrique de fayance, située au dit Moustiers,

Consistant au four et tous les apartements attenants a iceluy et qui etaient destinés a la fabrique de fayence,

L'establon et la crotte pour les terres, qui est en dessous des apartements des tourneurs,

Le grand magazin de la fayance,

La grande chambre attenante, qui a la sortie a la rue sur le dernier a la traversse,

Et l'apartement au dessous de la chambre du sieur Antoine,

Toute la maison, qui avait apartenu a la D^lle^ Richieud, a la reserve du plein pied et des deux crottes, qui ne sont pas comprises au presant bail, desquelles crottes ledit fermier en jouira les trois premières années de la ferme,

L'ecurie attenante sous la maison de Gaspard Allard, servant pour l'entrepos des terres,

L'ecurie, qui avait apartenu au sieur Allard, non compris le ciel ouvert que la D^elle^ Martin se reserve,

Et la maison ditte Rampono,

Pour le tems et terme de neuf années, qui commenceront de courir dès aujourd'huy et finiront a pareil jours de l'année mil· sept cent soixante cinq, pendant lequel tems le dit sieur Fabre pourra se servir et user de tous les susdits baptisments en tous ce qui est necessaire pour la fabrique de fayance, moyenant la rente annuelle de quatre cent cinquante livres, que le dit sieur Fabre promet et s'oblige de payer a la dite d^elle^ Martin le premier du mois d'août de chacune année, et en fera le premier payement le premier du mois d'août de l'année prochaine, et continuera de même pendant la durée de neuf années de la dite ferme, a peine de tous depens, domages et interets;

Pour le suport de la quelle rente le sieur Fabre a confessé avoir reçu et retiré avant le present de la dite d^elle^ Martin les capitaux suivants consistans

A un tax de magazin de bois apretié par amis communs a trois mille cinq cent livres, y compris les genets qui sont dans un magazin,

Soixante six cannes et demi planches bois blanc pour caisses,

Dix cannes meme bois pour les montans,

Cinquante une caisse,

Trois caissetains,

Soixante deux livres eteins de Corneille [Cornouailles]

Et dix livres etein commun,

Et dix huit quintaux et demy blanc en masse composé avec l'etein de Corneille;

Cent soixante et dix quintaux sable d'Apte (Apt),

Neuf cent charges terre de Combe,

Cent cinquante autre charges de terre de Marzot, le tout ramassé dans des magazins ;

Cent trente livres cassine [1],

Trois livres jaunes bon a etre employé ;

Demi seau jaune mauvais pour dessiner ;

Six livres asur broyé liquide ;

Trois livres et demi safre liquide [2] ;

Une livre vert liquide ;

Deux livres mazanelle [3] ;

Onze livre jaune cuit deux fois ;

Un gros tian remply de blanc bon a donner la couleur ;

Huit livres antimoine ;

Trois quintaux quatre vingt trois livres sel de verriere ;

Une braziere de fer pesant vingt sept livres ;

Deux martaux pour netoyer le blan en masse ;

Deux livres et demy fiselle ;

Cinq masses bois sans quee pour batre la terre ;

Une grosse masse de bois avec deux cercles de fer pour fendre le bois ;

Deux magaux (?) mauvais ;

Deux cercles de fer pesant quinze livres ;

Onze lampes de fer ;

Une petite tringle de fer pour tirer la sentinele ;

Un tinau bois de chene a trois cercles de fer de trois pans et demy de diametre ;

Un gorgerau bois blanc pour donner la terre d'une fosse a l'autre ;

Lesquelles fosses sont savoir : la grande, malonée au fond et par côté ;

Les deux petis malonées de même ;

Et l'autre grande fosse servant a reposer la terre, aussi malonée au fond et par côtés ;

Trois tians servant a donner la couleur, savoir un grand, un moyen et un petit avec leur couvert bois de noyer ;

1. Cassine est mis pour calcine, c'est-à-dire un mélange de plomb et d'étain préparé pour faire l'émail des faïences.

2. Ce mot désigne certainement une couleur employée par les faïenciers ; la place qu'il occupe dans l'inventaire l'indique clairement. Le safre était expédié de Marseille en même temps que l'azur et le jaune par les mêmes marchands qui fournissaient le plomb et l'étain. Richelet dit que le safre était un minéral tirant sur le gris noir, qui fait le verre clair ou bleu selon la quantité qu'on en met et dont les potiers enduisent leurs ouvrages pour les rendre bleus.

3. Mazanelle mis par erreur pour manganèse.

Une cornue a trois cercles de fer;
Deux cornue avec un cercle de fer chacune;
Cinq autres serclées de bois, dont l'une est sans fond;
Deux grands ronds, de moyens bons, six petites et un moyen my usé;
Une grande table bois noyer servant a netoyer les cazelles;
Huit chaises bois blan garnies de paille;
Une escabelle bois noyer;
Deux chandelier fayance et leur violles de verre;
Quinze quintaux paille;
Deux quintaux et demi sable de la Palu;
Deux echelles, un a quinze escalons et l'autre de huit;
Trois bigues, savoir : deux de seize pans et une de vingt;
Une planche bois noyer de douze pans de long sur un pan trois quart de large servant d'etagère;
Sept planches même bois servant aussi d'etagères, de dix pans de long, portant treze pans d'étandu entre toutes;
Trois autres planches même bois;
Etc., etc., etc.,
Un escalier a six degrés bois blan;
Deux vans pour passer la terre en poudre bons;
Un banc menuisier a quatre pieds, de huit pans et demy long, d'un pan et demy largeur;
Un suport servant a mouler;
Trois planches bois noyer servant d'etagère, de douze pans long sur un de large au devant du four;
Six planches servant bois blanc etagères au devant du four;
Trois chaises bois noyer;
Un riable de fer bien bon;
Une chene de fer pour soutenir le riable;
Un banc servant a retoucher, de six pans de long et deux de large, devant la fenetre;
Six planches bois noyer, de six pans de long sur un de large, servant d'etagere au retoucaire;
Deux planches bois noyer servant de banquete aux pintres, de huit pans long sur un pan trois quart large;
Une tournette a parfiler;
Trois planches d'etagère bois blanc, de treze pans long, un pan un quart large;
Huit autres planches même bois, de sept pans long sur un de large;
Deux autres planches bois blanc, de onze pans long sur un de large;
Un moulin pour broyer les couleurs avec toutes les assessoires;

Quatre planches bois blanc, de neuf pans de long servant d'etagère sur un de large ;

Cinq planches bois noyer, un de douze pans de long sur deux de large, trois de dix pans sur un pan de trois quart de largeur et une de huit pans sur un pan un quart largeur ;

Cinq planches bois pin, de neuf pans de long sur un pan de large, servant d'etagères ;

Trois planches sur la fosse bois noyer, de onze pans de long ;

Une autre planche aussi au fosse même bois, de neuf pans long sur un de large ;

Six autres même bois, de neuf pans et demy sur un pan trois quart large de six au pan d'épaisseur ;

Dix planches bois blanc, de neuf pans sur un de large ;

Un banc bois noyer a quatre pieds, de trois pans long sur deux de large ;

Neuf autres planches bois noyer, dont deux de douze pans et les autres de dix de long par deux de large ;

Deux autres, de six pans sur un et demy de large ;

Un broquet cerclé de fer.

De plus, a confessé avoir reçu en capital les marchandises suivantes, savoir en marchandises vernissée :

Quatorze terrines, tant grandes que moyenes ;

Onze petites terrines ovale ;

Six terrines moyenes ovales ;

Vingt neuf jattes a coquille ;

Quatre cuvetes moyenes ;

Douze plat a barbe ovale ;

Cinq cuvettes d'huillier a jour ;

Deux douzaines et demi compotiers ;

Quatorze petits plats pour les terrines ovales ;

Vingt six plats a trefle moyenes ;

Trois grands plats ovale, deux moyens, huit plus petits ;

Trois grands plats moyens a trefle ;

Un grand plat ovale a recuire ;

Quatre plats moyens pour les terrines ovale ;

Quatre douzaines assietes ;

Quatre petits plats ovale ;

Vingt saussières ;

Quatre grands saladiers ;

Un moyen ;

Sept douzaines et neuf assietes a bouquet ;

Deux saladiers ;

Quatre petits plats a bouquet jaune ;
Quatre petits sucriers ;
Huit biberons ;
Quarante cinq moutardiers ;
Trois douzaines et demi soucoupes a bouquet ;
Huit grands seaux unis, vingt deux ecueles communes ;
Deux sucriers de table ovale ;
Neuf cuillieres percées en biscuit ;
Huit grands plats ovale ;
Six moyens grands ;
Seize moyens ;
Vingt deux plus petits ovale ;
Huit grands plats a trefle ;
Dix neuf moyens grands ;
Vingt neuf moyens ;
Dix neuf petits ;
Dix huit plus petits ;
Douze jattes a coquille ;
Douze plats moyens pour les terrines ;
Dix huit plats pour les petites terrines ;
Cinq petites jattes a coquille ;
Treze plats moyens ovale ;
Cinq plats a barbe ovale ;
Dix grands sceaux unis ;
Cinq petites jattes ;
Vingt un pot de chambre ;
Cent soixante quatorze douzaines assietes a trefle ;
Vingt trois douzaines assietes rondes ;
Dix sept douzaine et demy soucoupes ;
Vingt trois biberons ;
Sept sucriers ronds ;
Cent gobelets.

Plus le dit sieur a encore reçu de la d[lle] Martin la marchandise en terre suivante, savoir :

Quatre grands plats ovale ;
Cinquante huit plats moyens ovale ;
Soixante et dix a trefle ;
Soixante et douze petits plats a trefle ;
Soixante et treze petits plats ovale ;
Soixante neuf plus petits ;

Sept grands plats a trefle;
Soixante moyens grands;
Vingt cuvettes d'huillier a lunette;
Quatre petits plats pour les terrines;
Deux plats pour les grandes terrines;
Deux terrines grandes ovale;
Quatre moyens;
Vingt un grand sceau;
Une douzaine compotier;
Neuf terrines ovales petites;
Huit rondes terrines moyenes;
Quarante quatre ecuelles communes;
Dix biberons;
Huit douzaines gobelets;
Trente six pots de chambre;
Trente un pots a l'eau;
Six cent vingt soucoupes;
Cinq cent vingt cinq goblets;
Cinq mille cinq cent assietes a trefle;
Mille cent cinquante assietes rondes.
Plus le dit sieur Fabre a encore reçu :
Dix cazelles d'assietes encore sans couleur neuves;
Cent trois cazelles d'assietes bonnes sans attache;
Cent dix cazelles d'assietes avec deux ou trois attaches a chacune [1],
Six grandes cazelles de grands plats a trefle bien bonnes;
Huit cazelles de plats moyens grands a trefle, quatre bonnes et quatre a deux attaches;
Cinq cazelles de plats a deux attaches;
Sept de petits plats, cinq a deux attaches et deux neuves;
Six cazelles de grands plats, une neuve et cinq a deux attaches;
Cinq cazelles plats moyens grands ovale, deux neuves et trois attachées;
Six cazelles de plats moyens, deux neuves et quatre attachées;
Autres six cazelles des petits plats;
Quatre cazelles de petites terrines, deux attachées et deux neuves;
Huit cazelles d'ecuelles, six neuves et deux attachées;
Quatre de couverts d'ecuelles, trois neuves et une attachée;
Vingt cazelles de petites soucoupes, douze bonnes et le restant attachées a quinze massapans de toute espece de deux ou trois pieces.

1. Les cazelles avec une ou plusieurs attaches avaient déjà été détériorées par les cuissons antérieures et étaient consolidées par des liens.

Plus le dit sieur Fabre a encore reçu cinq cazelles en terre d'eeoulles[1]; cinq de petits grands ovale;
Deux de moyens;
Deux de moyens grands a trefle;
Une de grande a trefle;
Deux de moyene a trefle;
Six massapans ronds moyens;
Un ovale;
Deux cazelles d'assietes;
Vingt trois cazelles de plats moyens ovale;
Quatre petites cazelles de plats moyens a trefle;
Quatre de petits;
Soixante neuf cazelles d'assietes;
Neuf cazelles de soucoupes, quarante huit massapans d'assietes;
Trente neuf massapans d'assietes;
Quatre massapans ovale;
Deux passe grands, quatre moyens, deux petits, le tout en terre.
Plus le dit sieur Fabre a encore reçu les moules suivants, savoir :
Un des grand plat ovale;
Deux moyens grands;
Deux moyens;
Trois petits;
Un grand plat long;
Deux moyens grands;
Trois petits;
Deux grands pour les terrines;
Deux moyens;
Deux petits;
Deux de jattes a coquille;
Un moyen;
Un de jatte a cœur grand;
Un de moyen grand;
Un moyen petit;
Un de jatte a soupe grand;
Un moyen;
Deux petits;
Un de grand plat a trefle;
Deux moyens grands;

1. Ce terme veut-il dire *oulle*, mot provençal qui signifie marmite?

Quatre moyens;
Sept petits;
Un plus petit;
Deux de plats a barbe;
Un de saladier grand;
Trois moyens;
Trois petits;
Deux de saladier a cotte de melon grands;
Deux moyens;
Quatre saladiers a petits gauderons;
Deux a portique;
Un de grande jatte pour le fruit;
Deux moyens;
Deux petits;
Deux de soucoupes a boire;
Un de grandes terrines ovale;
Un moyen ovale;
Un petit;
Un de grand seau canelé;
Deux des petits;
Un de bouquetier a cofre;
Un bouquetier a grand goderon;
Deux de porte huillier a pate;
Un de cuvete moyene;
Un de petite saussiere;
Un grand plat a trefle de la façon de M. Olery;
Deux moyens;
Deux petits;
Un compotier a trefle;
Un quinquet;
Un de terrine ovale ancien;
Un de grande cuvetes;
Un de moyene;
Un de saliere;
Plus cent vingt cinq d'assietes a trefle;
Vingt neuf d'assiettes rondes;
Huit regles;
Six chassis neuf très gros;
Trois petits;
Un moule de fontaine grande et la cuvete;

Tous les moules et ses dessus en platre;
Plus trois rapes de fer;
Trente quatre ronds pour couvrir les cazelles;
Trente six petits pour mettre dans les cazelles, dont six en diverses piesses;
Quatorze de diferante espece, dont dix entiers;
Cinq tours en etat avec leurs assessoires;
Plus un grand couffin remply de pernetes;
Un autre grand couffin remply de pernetes en terre;
Plus neuf paquets cercle de bois pour les caisses;
Un petit tamis pour couler le blanc;
Un tamis fin;
Un tamis grossier;
Deux petits pour les couleurs;
Deux mortiers de pierre avec leurs pillons de fer;
Plus une table de bois blanc a quatre pied et son tiroir.

Tous les quels capitaux le dit sieur Fabre rendra en sortant de la ferme, de même que les marchandises en même nombre, etat et qualité, et pour le bois et genets de la somme de trois mille cinq cent livres en argent, etant pourtant libre au dit sieur Fabre de payer la somme a ladite d[elle] Martin en payement de mille livres pendant le cours de la dite ferme qu'elle ne pourra refuser et la susdite rente sera diminuée a proportion et a raison du denier vingt, et pour la terre de Combe en nature, elle sera rendue, savoir : trois cent charges en même terre de Combe, et pour les six cent charges restantes, le dit sieur Fabre payera a la fin de la dite ferme cent soixante seize livres en argent, tous les susdits batiments et four en bon etat comme sont a presant;

Est encore compris au presant arrentement l'usage du moulin a quenouille pour broyer le blanc, qui est dans celui a farine du dit feu sieur Chaudon et du sieur Giraud en payant par le dit sieur Fabre soixante livres tous les ans, lequel moulin est en etat qu'il laissera de même en sortant;

Jouira encore le dit sieur Fabre de la faculté de prendre de la terre de Combe que ledit Chaudon avait dans la propriété des hoirs de Pierre Robien en payant la rente a laquelle il s'etait soumis suivant l'acte reçu par nous notaire.

Et ici presant en personne maître J. Baptiste Chaudon, docteur en medecine de cette dite ville, lequel, de son gré, a la prière et requisition du dit sieur Fabre, c'est pour lui, en faveur de la dite M[elle] Martin, pour tout le contenu au presant acte, rendu plege et caution, principal payeur et attenseur avec renonciation au benefice de la loy du principal et premier convenu, duquel cautionnement le dit sieur Fabre a promis le relevé en forme.

Et pour l'observation de tout ce que dessus les parties, etc., ont obligé, etc.

Acte fait et lu et publiée au dit Moustiers dans notre etude en presence de messire

Antoine Maynard, pretre deservant la paroisse, et sieur Jean Joseph Bousquet, bourgeois du dit Moustiers, temoins requis et signé avec les dits sieurs Fabre et le sieur Chaudon, ladite d[elle] Martin a declarer ne savoir, de ce enquise [1].

Les bilans de fin d'année des diverses faïenceries auraient été très utiles pour apprécier la valeur et surtout l'importance des fabriques. Mais ici encore nous avons à déplorer une pénurie presque complète de renseignements. La plupart des livres de commerce des faïenciers ont été perdus ou détruits. Il ne faut pas oublier que Moustiers possédait plusieurs fabriques de papier, qui ont prospéré surtout après la décadence de la faïencerie ; la plus grande partie de la comptabilité commerciale des faïenciers, qui serait maintenant d'un si grand secours pour l'histoire de leur industrie, a dû aller au pilon.

On sait seulement que l'association Olerys et Laugier a dépensé de 1738 au 1[er] février 1749, la somme de 108,002 livres et a vendu 125,140 livres 15 sous de faïence. Il ressort de l'examen des livres de Berbegier et Féraud que, pendant les treize ans de leur fabrication en commun, ils dépensèrent 123,257 livres 10 sous et 3 deniers, et gagnèrent 147,429 livres 16 sous. La liste de leurs bilans en est la preuve.

BILANS DE LA SOCIÉTÉ BERBEGIER ET FÉRAUD

	DÉPENSES			RECETTES		
1780.......	7.369 liv.	11 s.	6 den.	7.905 liv.	1 s.	
1781.......	7.752	16	3	8.708	6	
1782.......	6.788	8		7.721	3	6 den.
1783.......	7.306	14	3	9.725		
1784.......	7.490	13		8.320	16	
1785.......	8.820	1	3	10.306	2	
1786.......	9.513	10	9	12.445	5	6
1787.......	13.389	8	6	15.788	17	
1788.......	15.084	16	6	20.055	4	
1789.......	11.584	3		12.319	17	
1790.......	8.205	3	6	8.851	5	
1791.......	9.263	4		10.769	10	
1792.......	10.688	19	9	14.513	9	
	123.257 liv.	10 s.	3 den.	147.429 liv.	16 s.	0 den.
				123.257 liv.	10	3
				24.172 liv.	5 s.	9 den.

1. Min. d'Antoine Chaudon, 1747-57, f° 803.

Il faut joindre à la colonne des recettes la somme de 2,245 livres 14 sous de créances payées après la dissolution de la société. Les deux associés avaient donc gagné 26,417 livres 15 sous. A ce compte, il semblerait que leur fabrique était plus prospère que celle d'Olerys et Laugier. En effet, celle-ci n'avait eu que 17,133 livres 15 sous de bénéfice, ce qui mettait le gain de l'une à 1,557 livres par an, tandis que celui de l'autre atteignait 2,032 livres; seulement il faut se rappeler qu'Olerys et Laugier acquirent un certain nombre d'immeubles à leur entrée en société et qu'ils les payèrent en partie avec les bénéfices de l'association. En outre, il est fort possible que Berbegier et Féraud aient été plus habiles à gérer leurs affaires qu'Olerys et Laugier, et aient réalisé plus de bénéfices en vendant des objets plus courants et moins artistiques.

Ceci nous amène tout naturellement à parler de deux éléments précieux pour établir la valeur relative des faïenceries de Moustiers, à savoir la qualité et le nombre des produits manufacturés et vendus par chacune. Malheureusement ici encore les renseignements font défaut. Seule la fabrique d'Olerys et Laugier a marqué ses faïences; on voit quelquefois la marque de Fouque et Pelloquin, et celle de Ferrat; les autres, jamais. Du moins, on ne les connaît pas encore. Quelques plats signés de Gaspard Viry, permettent de savoir quel était le genre de la faïencerie de Clérissy; il existe même un plat signé par Pierre Clérissy. Mais comment distinguer les produits de cette fabrique des produits similaires des fabriques concurrentes? Impossible de le dire pour le moment. Nous n'avons aucune base certaine pour établir une comparaison.

Il est encore plus impossible de donner un chiffre de la production relative de chacune des fabriques de Moustiers. Nous ne connaissons la production que d'une seule et, par elle, nous pouvons dire que le nombre des faïences manufacturées à Moustiers a été colossal. Mais rien ne permet d'aller au delà et d'établir une comparaison entre cette faïencerie et les autres. Il est pourtant manifeste que la plupart devaient atteindre quelques-unes même dépasser, la production de la société Berbegier et Féraud.

A titre de curiosité, voici les chiffres qui résultent de l'examen attentif des registres des expéditions de cette fabrique. Pendant les treize ans que dura leur association, Berbegier et Féraud ont expédié environ 700.000

objets de faïences [1] à leurs divers clients, et, dans ce nombre, ne sont comprises ni les faïences qu'ils vendaient au détail à Moustiers, soit à des acheteurs de passage, soit à des colporteurs, ni celles, encore plus considérables, qu'ils portaient chaque année à Beaucaire et qu'ils vendaient aux divers marchands accourus comme eux à cette foire mondiale. Ces deux catégories n'étaient pas notées sur les livres des expéditions. Cependant, d'après des données sûres, nous pouvons établir le chiffre approximatif des faïences que Berbegier et Féraud portaient à la foire de Beaucaire. Nous avons, en effet, trouvé certains cahiers où sont inscrits ces transports de marchandises à Beaucaire, mais à deux seulement nous pouvons assigner une date, le premier est de 1784, le second de la Révolution, par conséquent de 1790 à 1792, année de la fin de la société Berbegier et Féraud, puisqu'il est fait mention dans la nomenclature des pièces d'assiettes *à la Nation*. Or, en 1784, Féraud et Berbegier portèrent 14.227 pièces, et en 1792 (?) 15.372. On pourrait peut-être prétendre que ces faïences étaient déjà commandées et que les faïenciers de Moustiers les portaient à Beaucaire pour les remettre à leurs clients en exécution d'une commande antérieure. Il n'en est rien. D'une part, les caisses où elles étaient placées portaient simplement les initiales de Berbegier et Féraud, et non point les initiales de leurs clients, et, d'autre part, en tête de la liste des faïences dont les caisses sont marquées B. F., on lit : « *Facture de faïence que Berbegier fils et Féraud portent en foire de Beaucaire* POUR SON CONTE. » Les deux associés vendaient donc en moyenne un minimum de 15.000 pièces de faïences par an [2].

On peut donc affirmer sans crainte d'erreur que la fabrique Berbegier

1. Berbegier et Féraud avaient expédié exactement 619,483 pièces du 1er janvier 1780 au 1er juillet 1791; le livre des expéditions de la dernière année commerciale manque. Il faut noter en outre que les objets composés de deux ou trois pièces, comme les tasses, les pots à eau, les écuelles, les fontaines ne sont généralement comptés que pour un seul objet.

2. Nous disons *un minimum*, parce que certaines listes d'envoi ont pu échapper à nos recherches et que le nombre de pièces portées à Beaucaire a pu s'élever à un chiffre beaucoup plus considérable. En juillet 1780, Berbegier et Féraud portèrent 160 caisses à la foire pour leur compte personnel, ce qui fait une moyenne de 25 à 30.000 pièces de faïence pour cette seule année; mais, comme on pourrait nous objecter, non sans raison, qu'en 1780, Berbegier et Féraud n'avaient pas une clientèle bien établie et avaient été obligés de vendre en foire de Beaucaire beaucoup plus de faïence que plus tard, nous n'avons pas tenu compte de la vente de 1780 pour établir une moyenne.

et Féraud a produit environ 900.000 pièces de faïence pendant les douze années et demi de son exercice. En prenant ce chiffre comme une moyenne, et tout nous porte à croire qu'on peut le faire légitimement, on arrive au chiffre de 10 à 12 millions de pièces de faïence comme production totale des douze fabriques de Moustiers de 1779 à 1792.



7 Fabrique de Paul Roux (?). — 6 Fabrique de Jauffret. — 5 Fabrique de Chais. — 4 Fabrique de Ferrat. — 3 Fabrique de Jean-François Chaudon. — 2 Fabrique de Clérissy. — 1 Fabrique de Roux et Thomas.

CHAPITRE VIII

DÉCADENCE DE LA FAÏENCERIE

M. Fouque, dans un excellent chapitre de son livre sur les faiences de Moustiers, énumère les causes diverses de leur décadence, il les réduit à quatre, savoir : la Révolution française, qui occasionna la ruine de la noblesse et éloigna du pays tous ceux qui achetaient la faïence de luxe; les guerres de la République et de l'Empire ; le blocus continental, qui fit renchérir et mit même hors de prix la plupart des matières premières nécessaires à la fabrication, comme le plomb, l'étain, le cobalt, etc., et enfin la rareté et par conséquent le renchérissement du combustible.

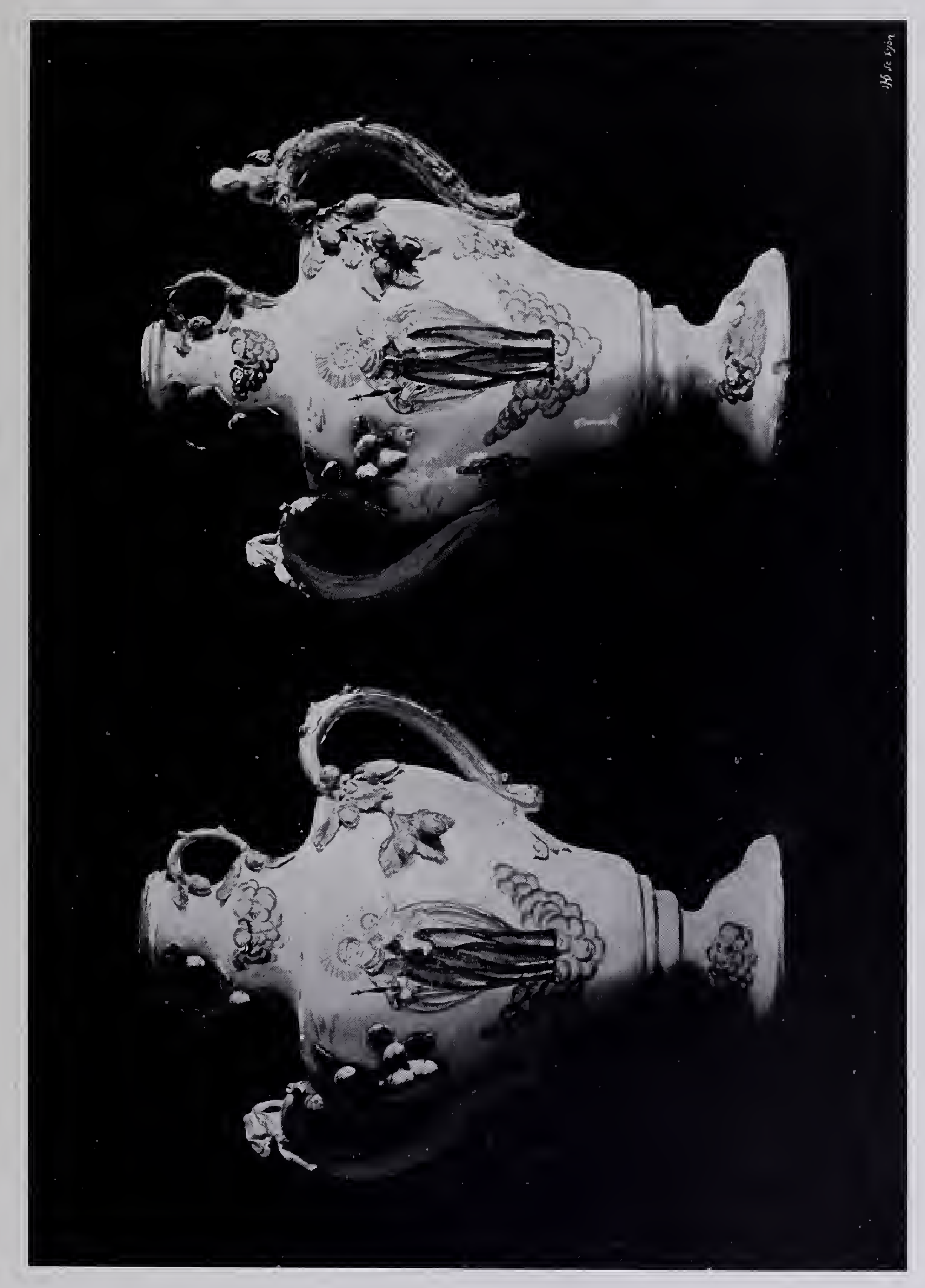
Plus tard, d'autres causes de ruine vinrent encore s'ajouter à celles que nous venons d'énumérer, et elles sont aussi indiquées par M. Fouque : ce furent l'élévation des frais de transport et les traités de commerce passés sous le second Empire avec l'Angleterre. Moustiers se trouve en effet perdu dans un coin des Basses-Alpes en dehors de toute communication facile, même aujourd'hui après la création d'un grand nombre de chemins de fer; il n'était relié à Marseille et à Beaucaire, ses deux principaux centres d'achat et de vente, que par une route incommode, mal entretenue, à rampes raides, de sorte que les faïences arrivaient dans ces villes avec des frais de transport plus considérables que celles de Strasbourg, de Sarreguemines, de Nevers, pays déjà pourvus de chemins de fer, plus considérables même que « ceux des porcelaines communes d'Angleterre, dont la résistance au feu devait bientôt les faire préférer à toutes ces faïences [1] ». A propos des traités de com-

1. *Moustiers et ses faïences*, p. 116.

merce, M. Fouque fait une remarque qui, pour être sévère, ne manque ni de justesse, ni d'à-propos : « La plupart des traités de commerce conclus avec les autres nations ont toujours été funestes à notre commerce et ont généralement amené la ruine de quelques-unes de nos industries nationales. Il faut que les négociateurs de la plupart de ces engagements commerciaux aient fait preuve de bien peu de patriotisme; dans ces traités, la France a toujours été dupe [1]. »

Les causes de la décadence de la manufacture de Moustiers données par M. Fouque sont fondées en raison, si on veut parler au point de vue commercial et terre à terre, mais nous ne croyons pas qu'elles soient les vrais motifs de la décadence artistique, sauf peut-être la Révolution qui clôtura brusquement et arrêta violemment la dernière floraison artistique de Moustiers. Nous croyons que la décadence (au point de vue de l'art, bien entendu) tient à d'autres causes, puisqu'il serait difficile de montrer beaucoup de pièces de Moustiers décorées en style Louis XVI qui aient une réelle valeur. Malgré des recherches minutieuses, nous n'avons jamais rencontré que les deux vases qui ornent l'autel de Notre-Dame de Beauvoir; ils sont signés et datés : P. F. 1788; leur forme élégante est l'œuvre d'un mouleur habile, mais la décoration en est assez commune et sans style caractéristique. Pour attribuer à la Révolution, au blocus continental, etc., la ruine de Moustiers, il faudrait établir que ses fabricants ont continué à décorer toutes leurs faïences en style Louis XV, ce qui ne paraît pas admissible. Nos ancêtres suivaient aussi bien que nous le caprice de la mode et du goût; qu'ils eussent à bâtir une maison, à orner un salon, à acheter un meuble, ils s'enquéraient toujours du style du temps; la province ne conservait guère que les costumes à peu près invariables, et, en cela elle faisait preuve de bon goût et de bon sens. Il n'y a qu'à visiter la ville d'Aix et à pénétrer dans les maisons des anciens membres du parlement pour se convaincre de la vérité de ce que nous disons. Or, Aix n'est pas à grande distance de Moustiers et les relations entre ces deux villes étaient journalières. On peut certainement admettre un certain retard dans l'introduction du style Louis XVI à Moustiers, il est impossible de la reculer jusqu'à 1789.

1. *Op. cit.*, p. 114.



VASES DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE BEAUVOIR (1782)

(Haut. 0.46 cent.)

Le modèle, dont nous donnons un dessin à la fin du chapitre, prouve mieux que tous les raisonnements la vérité de ce que nous avançons. Il a été trouvé dans les papiers de la fabrique de Joseph-Henri Berbegier (liasse de l'année 1784).

D'ailleurs Darluc nous dit dans son *Histoire naturelle* de Provence [1] que, de son temps (1782), on ne cherchait même plus à relever le blanc de la faïence en l'ornant de peintures ; et nous avons trouvé dans les manuscrits de la bibliothèque de M. Arbaud à Aix — que n'y trouve-t-on pas? — une lettre d'envoi d'un service en faïence de Moustiers à M. de Montvallon, conseiller au parlement, datée du 24 avril 1781 et signée de Laugier et Chais. Or, ce service était en émail blanc, avec formes festonnées, mais décoré seulement du chiffre de M. de Montvallon [2]. Enfin, le baron Davillier, qui avait vu un si grand nombre de pièces de faïence de Moustiers, et les avait appréciées à leur valeur, dit : « Si nous en jugeons par les produits qui datent de l'époque de Louis XVI, la décoration était déjà en décadence à Moustiers [3]. » Cette observation est corroborée par les livres comptables de la fabrique de Joseph-Henri Berbegier, qui ne mentionnent la vente d'aucun service de luxe, de 1784 à la fin de la Révolution [4].

A quelle cause faut-il donc attribuer cette décadence?

On avait pensé que les diverses entraves mises au commerce de la faïence avaient pu l'occasionner; en effet, les faïenciers de Moustiers en furent très offusqués et formulèrent ainsi qu'il suit leurs observations au parlement de Provence réuni à Lambesc, le 28 novembre 1773.

1. Darluc était docteur en médecine et professeur à l'Université d'Aix. Son *Histoire naturelle*, fort recommandable, est en trois volumes in-12 et non en un volume comme le dit M. Davillier. Le premier volume a été imprimé à Avignon en 1782, chez J.-J. Niel; le deuxième à Marseille, chez Mossy en 1784, et le troisième, après la mort de l'auteur en 1786, chez Mossy. J.-B. Grosson, qui fut l'éditeur de ce dernier volume, y ajouta beaucoup du sien.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 58.

3. Davillier, *Céramique méridionale*, p. 69.

4. Nous avons eu récemment la bonne fortune de trouver une grande partie des livres de commerce de cette manufacture et nous remercions M. Élie Achard, leur propriétaire actuel, qui nous les a très libéralement communiqués.

« *Plaintes des fabricants de fayence de la ville de Moustiers.*

« ... Ledit assesseur a dit que les fabricants de fayence de la ville de Moustiers défèrent aujourd'hui trois espèces de plaintes à la province.

« Ils se plaignent en premier lieu que, lorsqu'ils envoient leurs caisses de fayence en Languedoc ou dans quelque autre province, en passant par Marseille, le fermier exige que ces caisses soient déchargées sur le quay, et le même jour embarquées en présence de deux employés, sur un permis de sa part, qu'il portera au dos de l'acquit à caution : autrement il repute les fayences etrangères, et les soumet à 28 livres de droits par quintal.

« En second lieu, les ordonnances permettent aux fabricants de fayence de prendre aux verreries le sel essentiellement nécessaire pour que l'émail soit bien blanc et soutienne la réputation des fayences de Moustiers; ils s'étaient pourvus jusques aujourd'hui aux verreries de Marseille, en chargeant leurs mulets de sel, en retrait, sur un passeport du directeur des fermes. Le fabricant n'était obligé que de renvoyer un certificat de réception de la quantité de sel mentionnée dans le passe-avant.

« Aujourd'hui, le directeur fixe lui-même la quantité de sel, la réduit et met les fabricants dans la nécessité d'économiser dans l'usage du sel de verrerie, d'y suppléer par du sel ordinaire, ou d'augmenter d'autant la consommation; et quand on a voulu recourir au directeur des fermes, à Toulon, on a essuyé un refus sec et peu mérité.

« Ce nouvel obstacle paraît d'autant plus mal imaginé, que le sel des verreries n'est destiné qu'aux fabricants de fayence, et que, cet usage rempli, on doit le submerger; les fabricants de Moustiers craignent pour la réputation de leurs fayences et pour l'émail qui les a accréditées, s'ils ne peuvent pas y employer la quantité de sel de verrerie qu'ils y ont employée jusque aujourd'hui.

« La troisième plainte porte sur la perception des droits, tant aux bureaux de sortie du royaume qu'à ceux de circulation dans l'intérieur.

« C'est sur ces trois objets que les fabricants de fayence demandent la protection de la province.

« *Délibération.*

« Sur quoi l'assemblée a chargé messieurs les procureurs du pays de prendre tous les renseignements nécessaires sur tous les objets de plainte des fabricants de Moustiers, et de leur accorder la protection de la province, s'ils les trouvent fondées [1]. »

Certes, ces obstacles étaient de nature à paralyser la production par la gêne qu'ils amenaient dans les transactions, mais ils n'auraient pu être à eux seuls la cause de la décadence. Peut-être en a-t-il été de la faïencerie de Moustiers comme de toute chose en ce monde, et a-t-elle subi la loi inévitable de la décrépitude et de la mort, sans qu'il soit nécessaire pour expliquer sa décadence d'autre raison que celle de la vieillesse. Peu à peu, les plus habiles peintres, les Viry, Olerys, Baron, Pelloquin moururent, ils ne furent pas remplacés et l'art du faïencier disparut avec eux.

Mais la meilleure, peut-être la seule raison de cette décadence, fut la mode, qui est souveraine en ces matières.

Le goût des porcelaines d'Extrême-Orient remonte en France à la fin du XVIe siècle ; mais jusque sous Louis XIV et même sous la Régence, les rois, les princes, les grands seigneurs et les puissants financiers pouvaient seuls le satisfaire. Cependant bientôt l'imitation se mit de la partie et la porcelaine contrefaite afflua du côté de la Hollande. Ensuite de vraies porcelaines furent fabriquées en Europe. La Saxe nous inonda de ses produits délicats; en France, un grand nombre de manufactures obtinrent la protection des princes et des maîtresses royales. Il suffit de nommer Saint-Cloud, Sèvres, Chantilly, Paris, Marseille, Niederwiller, Sceaux. Mme de Pompadour ne se contentait pas d'aimer la porcelaine — à la vente de son mobilier, les porcelaines de Chine s'élevèrent à plus de 150.000 livres; — il ne lui suffisait pas d'avoir fondé la manufacture de Sèvres, elle faisait mieux encore, elle obligeait ses amis et solliciteurs à

1. Rappelons pour mémoire que la municipalité de Moustiers avait déjà mis des entraves au commerce des faïences, en imposant de 10 sols chaque quintal de faïence fabriquée et plus tard, en défendant aux manufacturiers d'entasser dans la ville plus de bois qu'il n'en fallait pour une fournée. François Chaudon protesta vivement contre l'impôt de 1752, nous ne savons s'il eut gain de cause.

en acheter. C'est elle « qui imagina de faire exposer, chaque année, les produits de Sèvres dans le palais de Versailles. Lors de ces exhibitions on la voyait, allant de l'un à l'autre, forcer presque les courtisans à les acquérir, ce que ceux-ci faisaient en maugréant, car ils coûtaient cher, et il leur fallait payer vingt-cinq livres des vases à fleurs, cinquante livres des pots à oille, des tasses à café deux louis (*Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 256; *Mme de Pompadour et la cour de Louis XV*, p. 258). Ces expositions continuèrent du reste, jusqu'à la fin de la monarchie et contribuèrent singulièrement à propager le goût de ces délicieuses céramiques [1]. »

Ce goût se propagea tellement que de la cour, il vint à la ville, de la ville en province, chez les petits bourgeois, partout, si bien que tout le monde voulut avoir de la porcelaine vraie ou fausse et abandonna la faïence; un grand nombre de centres faïenciers voulurent à leur tour fabriquer de la porcelaine et Moustiers lui-même, bien qu'on l'ait nié, en a peut-être produit sous le règne de Louis XVI.

De plus, la faïence fine d'Angleterre, dite terre de pipe, nous envahit rapidement en 1786, par suite des traités de commerce passés entre la France et l'Angleterre [2]. Avant cette date, l'entrée des poteries venant directement d'Angleterre était absolument interdite et si on voulait les faire pénétrer en France par des voies détournées, elles devaient payer, comme toutes les poteries de toutes sortes de grès venant des provinces réputées étrangères, un droit de trente francs le cent pesant, ce qui augmentait singulièrement leur prix de revient [3]. Rouen fut écrasé par ces deux causes de ruine; Nevers et les fabriques secondaires ne produisirent que des faïences communes et grossières, et si Niederwiller, Strasbourg, Sceaux, Marseille, etc., résistèrent pendant quelque

1. *Dictionnaire de l'ameublement*, par Oscard Havard, article Porcelaine, t. IV, col. 513.

2. Le manuscrit anonyme, présenté à l'Académie de Marseille et recueilli par Calvet, est absolument catégorique sur ce point. « Les fabricans de Moustiers, qui avaient autrefois un si grand débit de faïence, ne font plus rien aujourd'hui. Le traité de commerce entre la France et l'Angleterre et les circonstances extérieures que je vais développer en ont été la cause. »

3. *Dictionnaire de la céramique*, par E. Garnier, conservateur du Musée de Sèvres. Paris, librairie de l'Art, s. d., Introduction, p. LX. Tout ce paragraphe n'est guère que le résumé de la conclusion de cette introduction.

temps et fabriquèrent encore des pièces délicatement exécutées et décorées avec un talent incontestable, c'est que par le genre même de leur décoration exécutée au feu de moufle sur émail cuit et parfois rehaussée d'or, elles imitaient les porcelaines. Qu'y a-t-il d'étonnant que Moustiers ait subi le même sort que Rouen, sa grande rivale, et qu'elle ait été réduite, comme Nevers, à abandonner la fabrication des objets d'art et de luxe, pour se cantonner d'abord dans la production des faïences communes et arriver ainsi lentement, mais sûrement, à la mort ?

Diverses tentatives furent faites au XIX[e] siècle pour ressusciter cette industrie, notamment par les Fouque sous le règne de Louis-Philippe et les Féraud sous le second Empire, mais elles furent infructueuses et ne produisirent rien qui mérite de fixer l'attention des curieux et des amateurs. Il y eut chez les Fouque un peintre assez habile nommé Doumer, qui produisit diverses œuvres remarquées dans le goût du temps, c'est dire assez qu'elles étaient de mauvais goût ; car, au point de vue de l'art décoratif, il n'y a jamais eu d'époque plus inféconde que celle qui va de la Restauration à la fin du second Empire. Parmi les œuvres de la fabrique des Fouque, on cite deux cheminées probablement de Doumer : l'une décorait un des salons des Tuileries et a été détruite pendant la Commune, l'autre existe encore et se trouve dans une maison de campagne de Moustiers, appelée Vals ; à en juger par celle qui reste, on peut facilement se consoler de la perte de l'autre [1]. Les Féraud décorèrent des faïences, où l'imitation des anciens produits de la fabrique d'Olerys est très sensible; la gamme des couleurs est un peu différente, un peu plus éteinte, mais l'émail est de bonne qualité et l'ensemble est agréable à l'œil, si bien que dans les cabinets de certains amateurs, quelques pièces passent pour du moustiers ancien. Les Féraud n'ont jamais eu l'intention de faire de la contrefaçon et de tromper leurs clients, la plupart des faïences portent au revers l'estampille moderne de leur manufacture.

1. En exprimant ce jugement, qu'on trouvera peut-être un peu sévère, nous parlons seulement au point de vue de l'art ; il est incontestable que cette cheminée unique est fort intéressante pour l'histoire de la faïencerie de Moustiers et mérite d'être précieusement conservée. Il faut en dire autant de certaines autres œuvres de Doumer.

En 1830, il y avait encore sept fabriques en activité; vingt ans plus tard, il en restait seulement trois. En 1852, les Fouque, ruinés par la révolution de 1848, fermèrent à leur tour leur manufacture; seul Joseph-Pierre-Toussaint Féraud, qui vient de mourir en 1901, résista pendant quelques années; mais il fut lui aussi vaincu par la cherté des transports et éteignit le dernier four de faïence de Moustiers en 1874.

Moustiers, dont la population dépassait 3.000 habitants au XVIII[e] siècle, n'en avait plus que 2.000 en 1840; aujourd'hui elle atteint péniblement le chiffre de 1.000 et nous croyons que le dernier recensement a donné un résultat encore inférieur.



Modèle de fleurier en 1784.

DEUXIÈME PARTIE

LES FAÏENCES

DEUXIÈME PARTIE

LES FAÏENCES

CHAPITRE PREMIER

STYLE DES FAÏENCES DE MOUSTIERS

Concurremment avec la vaisselle proprement dite, depuis les grands tableaux purement décoratifs jusqu'aux bonbonnières les plus exiguës, en passant par les surtouts de table, les plats de chasse, les aiguières, les carrelages, les porte-montre, les cadrans d'horloge, les poêles, les vases de pharmacie, les manches de couteau, etc., tout a été fait en faïence de Moustiers.

Les qualités qui, d'une manière générale, distinguent ces faïences des autres, sont leur extrême légèreté, leur grande sonorité et la beauté de leur émail, ordinairement d'un beau blanc laiteux ou légèrement teinté de rose. Ces caractères cependant ne sont pas tellement exclusifs qu'on ne les rencontre jamais réunis dans certaines faïences d'une autre origine; aussi, dans plus d'un cas, faut-il bien se garder d'être trop affirmatif de crainte de tomber dans l'erreur. Nous avons vu au musée de Limoges un surtout de table décoré en bleu dans le style de Bérain, où tout est, ou plutôt paraît être, du vrai moustiers : légèreté de matière, élégance de dessin, transparence de l'émail; et cependant au revers de la pièce, on lit cette inscription : JOSEPH FAUCHIER A MARSEILLE A LA BOURGADE [1]. Ce qui prouve que Marseille a fabriqué, à un moment donné, des faïences identiques à celles de Moustiers.

1. Ce surtout de table n'est pas numéroté. Il se trouve dans l'embrasure d'une fenêtre, du côté gauche de la galerie de droite au rez-de-chaussée.

Il faut observer que l'émail des premières faïences est généralement moins limpide, d'un blanc un peu terreux, parce que, nous dit Darluc, « la première argile qu'on mit en œuvre n'était qu'à la profondeur de 15 toises dans la terre ; mais elle absorbait par sa couleur le blanc de l'émail, ou empêchait la demi-vitrification de la couverture qu'on met à la faïence. On est parvenu, par des fouilles plus profondes, à découvrir de nouvelles couches d'argile qui n'altèrent plus la couleur de l'émail [1] ». Une autre cause de cette limpidité et de cette beauté était la composition même de l'émail, dont les ouvriers faisaient un secret; ce qui prouve qu'il y avait des secrets dans la fabrication de la faïence, quoi qu'en dise M. Davillier.

Une autre caractéristique qui permet de distinguer les faïences de Moustiers et, en outre, de déterminer approximativement l'époque où elles ont été fabriquées, c'est le style de leur décoration. Nous allons l'étudier en nous aidant du livre de M. Davillier, si bien fait sous ce rapport, en y ajoutant nos observations personnelles. Il y a eu trois périodes bien caractérisées dans le système de décoration employé à Moustiers : la période du camaïeu bleu sur émail blanc, la période du décor polychrome (style Olerys) et la période de la décadence.

Il ne faudrait pas prendre ces divisions rigoureusement à la lettre et croire que, dès l'arrivée d'Olerys à Moustiers, on cessa brusquement de peindre des faïences en camaïeu bleu. Tout au contraire porte à croire que la plupart des fabricants continuèrent à peindre pendant quelque temps suivant leur ancien procédé, ne serait-ce que le temps nécessaire pour s'initier au nouveau. On pourrait même affirmer que le camaïeu bleu ne fut jamais abandonné complètement, puisqu'on voit des faïences à grotesques décorées par ce procédé. Cependant il est certain que le style de l'ornementation des faïences fut, d'une manière générale, transformé par Olerys et qu'il introduisit à Moustiers la décoration polychrome qui porte son nom. Il est également certain que le décor Olerys fut usité pendant la période de la décadence.

1. *Hist. nat. de Provence*, t. I, p. 462. M. Davillier avait fait cette observation, p. 32 de son *Histoire de la céramique méridionale*.

Ire PÉRIODE. — CAMAIEU BLEU SUR ÉMAIL BLANC

Cette période va de l'introduction de la faïencerie à Moustiers par Clérissy jusqu'à l'arrivée d'Olerys dans cette ville après son séjour en Espagne. Elle est surtout l'œuvre de la manufacture des Clérissy (voir ce que nous avons dit plus haut, p. 21 et 27).

Il est bon de noter tout d'abord que le bleu des faïences de Moustiers est le plus souvent moins foncé que celui des fabriques de Rouen, il est peut-être plus gai, mais aussi moins riche, moins décoratif; dans certaines pièces cependant, il arrive jusqu'aux teintes sombres du rouen, et alors on le prend facilement pour une production de Saint-Jean-du-Désert. Il n'en est rien pourtant, car tous les dessins de Saint-Jean-du-Désert, décorés en bleu, sont sertis au violet de manganèse.

A ce propos, nous ferons remarquer que la fabrique de Moustiers, au moins à son origine, s'est quelquefois servie du procédé de Saint-Jean-du-Désert, c'est-à-dire a serti au violet de manganèse certaines faïences en camaïeu bleu. Cette opinion, généralement admise, est partagée par MM. Davillier et Fouque. Nous n'oserions la donner comme absolument certaine, cependant voici les raisons qui nous inclinent à l'admettre comme très probable. D'abord, l'existence de pièces en style du moustiers primitif décorées de la sorte et dont l'origine moustérienne paraît indiscutable.

Ensuite, la grande aiguière de la collection Arbaud. Cette merveilleuse pièce, dont nous donnerons une description et une reproduction photographique dans la troisième partie de cet ouvrage, fut vendue en 1852, en même temps que les moules et les faïences de la fabrique de Fouque. De temps immémorial, elle était pendue au plafond du magasin de faïence de cette fabrique et M. Fouque affirme qu'elle y était déjà, au moment où la fabrique fut cédée à ses ancêtres par les

Clérissy [1]. Cette pièce n'avait pas pu être vendue autrefois, parce qu'elle avait le pied cassé [2]; mais elle fut conservée précieusement dans l'atelier, à cause de son étonnante beauté. Le style de la décoration est de la fin du règne de Louis XIV, la décoration elle-même est en camaïeu bleu serti au manganèse comme à Saint-Jean-du-Désert et l'émail d'un blanc plus limpide que celui de Saint-Jean-du-Désert.

Enfin, le grand plat du Musée de Sèvres, coté sous le n° 737. Voici la description qu'en donne le catalogue : « Plat rond à décor plein, dessiné et modelé de manganèse, sauf les vêtements et les feuillages des arbres, qui sont en bleu ; sujet représentant un épisode d'une bataille contre les Turcs ; à droite, des Turcs fuyant devant une troupe de cavaliers en costume du commencement du XVIIe siècle ; au premier plan, des Turcs morts. Sur un tertre, la signature : G. V. F., et sur le carquois d'un Turc mort : F. V. F. [3] » Ce plat avait d'abord été attribué à la fabrique nivernaise, mais ainsi que le fait judicieusement observer M. Garnier, « les faïenciers de Nevers n'ont jamais atteint ni cette perfection de dessin, ni cette science de modelé » ; et il a été justement, selon nous, catalogué parmi les faïences de Moustiers. En effet, les deux signatures ci-dessus doivent, à notre avis, se lire : FRANÇOIS VIRY FECIT et GASPARD VIRY FECIT. Le plat du musée de Sèvres serait donc l'œuvre commune de ces deux artistes. Or, il nous paraît impossible d'admettre, ailleurs qu'à Moustiers, la présence simultanée des deux peintres décorateurs. François Viry s'était engagé en 1682 dans la manufacture de Pierre Clérissy, alors que son fils Gaspard était à peine âgé de quatorze ans et il vint mourir en 1689 à Riez, où il était établi auparavant. C'est donc de 1682 à 1689 que le plat du musée de Sèvres a été fabriqué. Les partisans de Saint-Jean-du-Désert pourraient objecter, il est vrai, que ce plat a été peint à Marseille par François II Viry et par Gaspard Viry, tous les deux fils de François Viry, de Riez. A cela nous répondrons que si la présence de François II est établie à Marseille, puisqu'il fut peintre chez Joseph Clérissy et devint plus tard chef de la faïencerie de Saint-Jean-du-

1. *Moustiers et ses faïences*, p. 83-84.
2. Ce pied a été refait dans la fabrique de Fouque, mais la restauration en est assez maladroite.
3. Voir planche VI, n° 2.

Désert, il n'en est pas de même de Gaspard Viry, dont l'existence paraît s'être complètement écoulée à Moustiers, où il s'était marié et où il mourut. Son séjour à Marseille paraît plus que problématique.

Ceci dit, revenons à notre classification des faïences de Moustiers. Dans la première période, il faut distinguer deux époques bien tranchées, dont cependant il est fort difficile de fixer par une date le commencement et la fin.

Ire ÉPOQUE, DITE DES PLATS DE CHASSE

La première époque est surtout connue par les grands plats bleus décorés de sujets de chasse d'après les gravures de Tempesta [1], dont les uns reproduisent exactement le dessin du maître, quelquefois en sens inverse, les autres renferment le sujet principal de Tempesta, mais avec des modifications, des additions, des retranchements faits par les peintres de Moustiers. Il ne faudrait pas croire que ces grands plats ronds ou ovales, qui ne mesurent pas moins de 50 à 60 centimètres de diamètre et quelquefois davantage, soient toujours décorés de sujets de chasse, ni surtout penser qu'on s'est cantonné à cette époque dans la fabrication exclusive de ces plats. Moustiers, alors comme plus tard, a fabriqué toute espèce d'objets en faïence et un bon nombre de plats dits de chasse sont ornés de sujets religieux. Dans la collection de M. Paul Arbaud, on voit sur l'un, *l'Adoration des Mages*, sur l'autre, *Jonas sortant de la baleine;* au Musée Borelly à Marseille, *le bon Samaritain;* chez M. Eustache, antiquaire d'Aix, *les Hébreux escortant l'arche d'Alliance;* chez M. d'Espezel, amateur de Carcassonne, *la mort de Jézabel*, etc., etc. La plupart de ces sujets religieux, peut-être tous, sont reproduits d'après les gravures de

1. Antoine Tempesta, peintre et graveur, né à Florence en 1555, élève de Santo Titi et de Jean Stradan, mort en 1630. Artiste d'une grande fécondité, son œuvre renferme plus de 2.000 pièces, et sur les sujets de chasse, Ch. Le Blant ne compte pas moins de 294 planches.

Mathieu Mérian [1]. « Quelquefois le centre des grands plats, au lieu du sujet ordinaire, est décoré d'un large écusson armorié, orné de supports et de cimiers comme on en voit dans le *Recueil d'emblèmes* de Verrien [2] et dans les ouvrages plus rares et moins connus, le *Livre des chiffres* et le *Livre des différents cartouches* de Charles Mavelot [3]. Ces ouvrages, qui, parurent en 1685, eurent alors une très grande vogue et servirent, pendant plus d'un demi-siècle, de modèles aux peintres faïenciers et à divers autres artisans [4]. » (Voir planche VI, n°s 1, 3 et 4 et planche VII.)

Le marli de ces pièces est décoré de deux façons fort différentes. M. Davillier ne fait mention que d'une seule et nous dit que les bordures sont généralement ornées de griffons, de têtes de lions ou d'animaux fantastiques et de mascarons d'un style fort remarquable, mais un peu sévère; il oublie de signaler les bordures à dentelles, appelées aussi quelquefois improprement bordures à lambrequins, qui couvrent souvent tout le marli du plat, et quelquefois en effleurent à peine le bord, lambrequins et dentelles d'un dessin si gracieux et si décoratif. Cela forme deux catégories fort distinctes, si on considère la bordure, et à peu près identiques, si on ne prend garde qu'au sujet central. Ces deux manières sont-elles absolument contemporaines et s'est-on servi tour à tour de l'une et de l'autre à la même époque? Nous ne le pensons pas et certainement le décor à dentelles a succédé au décor à mascarons.

Beaucoup de pièces de faïence de Moustiers à décor Bérain ont leurs marlis ornés de bordures à dentelles, tandis qu'on n'y voit jamais de décor à mascarons. Or, il est peu probable qu'on se soit d'abord servi des dentelles pour passer aux mascarons et revenir ensuite aux dentelles. Il semble au contraire beaucoup plus naturel de penser qu'après avoir employé le décor à mascarons, genre grave, sévère, très déco-

1. *Historiæ sacræ Veteris et Novi Testamenti Biblische Figuren,....* Figures de la Bible, etc. Amstelodami, ex officina Nicolai Vischer (sans date); 3 parties en 1 vol. in-4, oblong. (Renseignement fourni par M. d'Espezel.)

2. Aubert Verrien a imprimé plusieurs fois son ouvrage, la 1re édition est de 1685.

3. C'est par erreur que M. Davillier assigne la date de 1685 à la publication du livre de Charles Mavelot; la première édition est de 1680. (Voir Brunet, *Manuel du libraire*, dernière édition et surtout le supplément.)

4. Davillier, *op. cit.*, p. 29.

PLANCHE VI

N° 1

Grand plat à marli à mascarons aux armes des Grimaldi.
Longueur : 0 m 57, largeur : 0 m 47.
Musée de Sèvres DA 1095.

N° 3

Chiffre.

N° 4

Chiffre.

N° 2

Grand plat rond à décor plein,
représentant un épisode d'une bataille contre les Turcs.
Diamètre : 0 m 49.
Musée de Sèvres DA 737.

N° 5

Signature
du n° 2.
(Voir p. 106.)

N° 6

Signature
du n° 2.
(Voir p. 106.)



Ed. Garnier, pinxit.

Vignerot, Demoulin, sc.
Draeger, Imp.

Planche VI

PLANCHE VII

N° 1

Grand plat de chasse, marli à dentelles.
Au centre, chasse au tigre d'après Tempesta.

Diamètre : 0 m 56.

Musée de Sèvres DA 738.

N° 3

Bordure
aux armes.

N° 4

Bordure.

N° 2

Assiette à médaillon, bordée de légers fleurons
représentant au centre
une chasse au *guépard*, d'après Tempesta.

Diamètre : 0 m 23.

Musée de Sèvres DA 740.



Ed. Garnier, pinxit.

Vignerot, Demoulin, sc.
Draeger, Imp.

Planche VII

ratif et en grande harmonie avec le style Louis XIV, on ait ensuite adopté les formes plus sveltes et plus élégantes du décor à dentelles, à mesure qu'on se rapprochait de la Régence, et qu'on ait ensuite continué ce genre de marlis pour décorer les pièces en style Bérain. Aussi sommes-nous persuadé que les plats de chasse ornés de bordures à dentelles sont postérieurs aux faïences décorées de mascarons et antérieurs à celles de style Bérain proprement dit.

Quoi qu'il en soit, on trouve tantôt l'un, tantôt l'autre de ces motifs de décoration, aux bordures, non seulement des grands plats dits de chasse, mais aussi sur une grande quantité d'autres objets de faïence, dont M. Davillier nous donne la description, sans faire cette observation intéressante.

« Outre les grands plats ronds ou ovales, dit-il, je dois citer encore quelques pièces importantes qu'on peut considérer comme types des premiers produits de Pierre Clérissy. Ce sont d'abord deux vases, dont la forme est empruntée aux porcelaines de l'Extrême-Orient : la panse, très renflée, est ornée d'un côté de sujets mythologiques, et de l'autre côté de sujets champêtres ; l'un des vases représente Hercule terrassant l'hydre de Lerne ; sur l'autre on voit le héros, vainqueur de Diomède, livrant ce roi de Thrace en pâture à ses propres chevaux. Le dessin, d'une habileté remarquable, reproduit des compositions empruntées à Frans Floris et rend avec une grande exactitude l'anatomie et les raccourcis quelque peu exagérés de ce peintre.

« Sur l'autre côté de la panse, on voit des sujets champêtres avec des personnages vêtus de ces costumes antiques comme on les comprenait à l'époque de Louis XIV ; ces sujets paraissent plutôt des compositions des peintres locaux que des emprunts faits à la gravure. Le piédouche et le couvercle sont décorés d'ornements qui rappellent ceux des porcelaines du Japon à peinture bleue. Une particularité qu'il faut noter, c'est que certaines parties ont été laissées en blanc, et qu'on les a peintes et dorées à froid, comme on faisait autrefois pour certaines faïences de Perse.

« Citons encore comme pièces d'une exécution remarquable, un grand vase à couvercle de forme analogue, dont la panse offre d'un côté un des sujets champêtres dont je viens de parler, et de l'autre le Christ et ses

disciples dans la barque pendant la tempête, composition qui rappelle beaucoup la manière de Martin de Vos [1].

« Je mentionnerai aussi des bassins ovales de très grande dimension supportés par des pieds en forme de griffes de lion, et ornés de têtes de lion en relief formant mascarons. Ces bassins, qui servaient à faire rafraîchir le vin, sont très profonds et à bords droits [2] ; l'extérieur est orné d'arabesques imitant très librement celles des porcelaines orientales, et le fond est occupé par un grand sujet, souvent d'après Tempesta, représentant soit une chasse, soit un sujet biblique, comme par exemple la guérison de Naaman par le prophète Élisée.

« Il faut encore ranger parmi les plus anciennes faïences du vieux Pierre Clérissy certains plateaux à bords droits, découpés à jour, dont le contour est formé de plusieurs lobes alternant avec autant d'angles aigus. Au centre s'élève un ombilic ou bourrelet rond peint en bleu : quelquefois une armoirie se mêle à l'ornementation. Ces plateaux qu'on ne rencontre qu'assez rarement, sont la reproduction identique, quant à la forme seulement, des plateaux en terre brune d'Avignon. Il en existe des spécimens dans la collection du Louvre.

« Si j'ajoute à cette énumération quelques pièces moins importantes, telles que des vases de pharmacie, dont les anses sont formées par des serpents enroulés [3], de grands vases de jardins décorés en bleu dans le style rouennais, des fontaines rondes élevées sur piédouche, des hanaps, encriers et autres menus objets, j'aurai passé en revue les faïences qu'on peut attribuer aux premiers temps de la fabrique de Moustiers [4]. »

Il faut joindre encore à cette énumération certaines grandes plaques

1. Nous avons vainement cherché cette pièce et les précédentes mentionnées par M. Davillier, il nous a été impossible de les découvrir ; vainement aussi nous avons tenté de trouver dans les collections publiques et privées des spécimens de faïences de ce genre ; nos recherches ont été infructueuses. Aussi sommes-nous loin d'être certain de la légitimité de l'attribution de ces pièces à la fabrique de Moustiers.

2. Nous ne croyons pas que ces grands bassins aient exclusivement servi à l'usage dont parle M. Davillier, c'étaient aussi des lave-pieds et des pots de confitures de fruits cuits dans le moût de raisin.

3. A Saint-Jean-du-Désert, on a également fabriqué ces plats à ombilic et ces vases de pharmacie.

4. M. Davillier veut parler seulement des pièces dignes, d'après lui, de figurer dans un musée ; car on a fabriqué, dès cette époque, toute sorte d'objets en faïence de Moustiers.

décoratives, quelquefois ornées d'un cadre en faïence, représentant des sujets bibliques, mythologiques ou autres, comme la plaque de la collection Peythieu à Moustiers (*Guérison d'un paralytique par l'apôtre saint Pierre*) en camaïeu bleu serti au manganèse (?), le grand dessus de table de la collection Paul Arbaud (sujet de chasse mesurant 86 × 60).

Il est bon de signaler aussi certaines assiettes de dimension ordinaire, à sujets de chasse, du même style que les grands plats; les assiettes aux armes ou à monogrammes; les carrelages de salles de bain avec sujets de chasse, marines, paysages, dont M. Arbaud possède quelques spécimens fort remarquables, etc., etc. Nous pourrions encore développer cette nomenclature déjà longue, nous laissons au lecteur le soin de la continuer.

2e ÉPOQUE. DÉCOR BÉRAIN

La deuxième époque de cette première période est appelée l'époque du décor Bérain [1], parce qu'elle s'est surtout inspirée, pour la décoration, des faïences des dessins de ce maître français. D'autres artistes cependant, parmi lesquels il faut citer surtout Sébastien Le Clerc [2] et Bernard Toro [3].

1. Trois graveurs portèrent ce nom : Claude qu'on appelle aussi Charles quelquefois, était le frère aîné de Jean I; on ignore les dates de sa naissance et de sa mort. On sait seulement qu'il vivait encore en 1726. Jean I, le plus illustre de tous, naquit à Saint-Mihiel en 1638 et mourut à Paris, le 27 janvier 1711. Il fut nommé dessinateur de la Chambre et du Cabinet du roi par un brevet en date du 18 décembre 1674 et jouissait d'une telle réputation que, de son temps, nous dit Mariette « on ne faisait rien, en quelque genre que ce fût, sans que ce soit dans sa manière, ou qu'il en eût donné les dessins ». Jean II, son fils, né à Paris en 1774, mourut dans la même ville en 1726. Ce dernier a si bien imité le genre de son père qu'il est difficile de faire la part de l'un et de l'autre dans l'œuvre gravé de ces deux maîtres. On ne peut guère attribuer certainement au fils que les dessins publiés après la mort du père. Et encore pourrait-on chicaner là-dessus. Ce qui augmente encore la confusion, c'est que tous les deux avaient le même prénom.

2. Sébastien Le Clerc, dessinateur et graveur, né à Metz le 26 septembre 1637, mort à Paris en 1714.

3. J. Bernard ou Honoré-Bernard Toro, Tarot, Tureau, Thaureau et Taureau, naquit à Toulon en 1672 et y mourut le 28 janvier 1731. Une première biographie de cet

M. Davillier y joint les noms de Bernard Picart [1] et d'André-Charles Boulle [2]. L'influence de ces deux derniers artistes sur les peintres de Moustiers n'est pas absolument certaine et il serait bon de la démontrer catégoriquement. En effet, le *Temple des Muses* de Bernard Picart, qui aurait pu être utile aux ouvriers de Moustiers, ne parut pas en 1733, comme le dit M. Davillier, mais seulement en 1749. L'influence de Boulle paraît encore plus problématique. Cet ébéniste de génie a produit beaucoup de dessins, mais huit seulement ont été de son temps gravés et publiés par Mariette dans le tome II de l'*Architecture à la mode.* On s'expliquerait difficilement que ces quelques gravures, entouies dans un ouvrage considérable, aient obtenu une vogue quelconque à Moustiers, de préférence aux autres gravures du même ouvrage, surtout si l'on pense qu'une ou deux à peine de la main de Boulle pouvaient servir de modèles aux ouvriers de Moustiers. Il est beaucoup plus probable que les peintres décorateurs de cette ville et le grand ébéniste français, s'inspirant tous de Bérain, auront trouvé des motifs vaguement semblables ayant entre eux comme un air de famille, d'où est venu le rapprochement fait par M. Davillier. L'imitation de Bérain par André-Charles Boulle est un fait indéniable et leur collaboration même dans certains cas est établie [3].

Ces réserves faites, citons l'excellente description des faïences de cette époque par M. Davillier :

artiste a été écrite par M. Z. Pons, docteur en médecine d'Aix et grand amateur de gravures (*Archives de l'art français*, tome VI, p. 273 et s.); elle a été reprise par M. Ginoux (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, XIVe année, p. 381 et s.); cependant, malgré les nombreux documents fournis par ces deux auteurs, elle pourrait être reprise très fructueusement. Un grand nombre des dessins de Toro ont été gravés, soit à Paris par C.-N. Cochin, Rochefort et Joullain, soit à Aix par Honoré Blanc, Pavillon et Caussin. D'après le docteur Pons, les graveurs aixois auraient mieux rendu le genre particulier du sculpteur provençal. La suite gravée par Dubuisson n'est pas datée, comme les autres faites d'après les dessins de Toro, cependant elle doit avoir paru en 1716 ou plus avant, puisque le *Journal des Savans* en rend compte le 10 août de cette année.

1. Bernard Picart naquit à Paris en 1673 et mourut à Amsterdam en 1733.

2. André-Charles Boulle, né à Paris le 11 novembre 1642, mort dans la même ville le 17 février 1732.

3. Voir, sur ce point, dans la collection des *Artistes célèbres*, *Les Boulle*, par Henry Havard, p. 46 et 67. — Dans le IIe volume de cette Histoire des faïences de Moustiers, nous essayerons de démêler, avec preuves à l'appui, la part d'influence des divers inspirateurs de Moustiers.

« Ces ornements, qui rappellent de loin les élégantes compositions d'Androuet du Cerceau, sont peints avec une délicatesse extraordinaire, et je prouverai que leur vogue fut si grande qu'elle se prolongea pendant un demi-siècle.

« Tous les amateurs connaissent ces gracieux entrelacs au milieu desquels se jouent des amours, des satyres et des nymphes ; des figures terminées en gaines soutiennent des guirlandes de fleurs qui s'échappent de la bouche d'un mascaron, ou les pentes qui tombent d'un baldaquin ; souvent des sphinx, avec ou sans ailes, posés sur une console d'où pend une draperie, servent de soutien ou de couronnement à la composition. Les rinceaux les plus délicats s'entrecroisent capricieusement et servent d'encadrement à un fond strié, piqueté ou quadrillé, offrant des rosaces, des croix, des losanges ou d'autres ornements empruntés aux porcelaines de l'Extrême-Orient. Des pots à feu alternent avec des vases de fleurs ; des jets d'eau s'élancent d'un bassin, et des monstres laissent échapper de leur gueule béante des flots qui retombent dans une vasque soutenue par des amours et par des satyres, et au milieu de laquelle trône une Vénus marine s'appuyant sur un dauphin, ou un amour en Neptune, le trident à la main.

« Les personnages les plus connus de la mythologie figurent au milieu de ces ingénieuses fantaisies ; parfois le centre est occupé par un sujet composé de plusieurs figures, comme par exemple Orphée charmant les animaux au son de sa lyre, ou le ballet d'Ajax, rappelant tout à fait la suite des ballets de Versailles dessinés par Bérain. Un des sujets qu'on remarque le plus souvent, c'est Apollon jouant de la lyre, et Diane en costume de théâtre, une aigrette coquettement posée sur le sommet de la tête.

« Quelquefois le peintre faïencier, abandonnant pour un instant la mythologie, a simplement représenté des personnages avec des costumes de l'époque, tels que des femmes à la taille élancée, ou quelque bourgeois, sa longue canne à la main comme on en voit dans les gravures de Sébastien le Clerc [1].

1. Quelquefois aussi, quoique plus rarement, le peintre a représenté des sujets religieux, comme, par exemple, dans le grand plat possédé par M. Clérissy de Roumoules

« Assez souvent aussi, le milieu de la composition est orné d'un écusson d'armoirie, ou d'un de ces chiffres entrelacés empruntés à Verrien, à Charles Mavelot ou aux Bérain.

. . . .

« Parmi les premières pièces ornées dans le style Bérain, on peut placer les grands plats représentant des chasses d'après Tempesta, sur la bordure desquels le décor dit à lambrequins remplace les mascarons de style plus sévère que j'ai décrits [1] : citons ensuite certaines faïences où figure Apollon ou bien le Soleil, allusion à la fameuse devise *Nec pluribus impar*; ce sont ordinairement des pièces de grande dimension et d'une exécution soignée, telles que plats, vasques gigantesques, fontaines, etc. » (Voir planche VIII.)

M. Davillier place à l'endroit de cette citation où nous avons mis des points de suspension une dissertation trop longue pour être citée *in extenso*, où il cherche à établir que le style Bérain ne dut pénétrer que fort tard à Moustiers et s'y maintenir assez longtemps après qu'il avait cessé de plaire aux Parisiens, et il essaie de prouver cette dernière affirmation en disant que M. Gazes, de Tavernes, lui a donné des poncis en style Bérain portant en filigrane les dates de 1742, 1743 et même 1756. La preuve est, semble-t-il, péremptoire et cependant nous ne croyons pas l'argumentation bien solide. Moustiers, ainsi que nous l'avons dit déjà, était à très peu de distance d'Aix, alors capitale de la Provence, dont Moustiers dépendait [2]. Or, à Aix, la noblesse, la bourgeoisie, les grandes familles parlementaires suivaient exactement et promptement la mode de Paris. Il n'y a qu'à étudier les constructions et la décoration des beaux hôtels qu'on y voit encore, connaître la date des travaux divers qui y ont été exécutés pour être certain de ce que nous avançons. D'ailleurs, parmi les inspirateurs des peintres décorateurs de cette époque, M. Davillier cite précisément J.-B. Toro. Mais, si je ne me trompe, Toro était beau-

(château de Campagne), où l'on voit l'histoire de Jephté dans cinq médaillons, encadrés dans un décor Bérain. Ce plat ne mesure pas moins de 63 centimètres à son grand axe. C'est un des plus beaux et le plus grand que nous connaissions dans ce genre.

1. Nous croyons que M. Davillier fait erreur et qu'il faut reporter ces plats à la première époque de la faïencerie de Moustiers.

2. Les Clérissy y avaient une maison de vente et y possédaient un appartement qu'ils habitaient quand ils se rendaient dans la capitale de la Provence.

PLANCHE VIII

N° 1

Grand plat, style Bérain.

Longueur : 0 m 885, largeur : 0 m 445.

Musée de Sèvres DA 741.

N° 3

Bordure.

N° 4

Bordure.

N° 2

Milieu de plat, style Bérain,
représentant au milieu Orphée charmant les animaux avec sa lyre.

Longueur : 0 m 63, largeur : 0 m 505.

Musée de Sèvres DA 743.



Ed. Garnier, pinxit.

Vignerot, Demoulin, sc.
Draeger, Imp.

Planche VIII

coup plus provençal que parisien. Né à Toulon, il avait demeuré longtemps à Aix, où il participa à la décoration des nombreux hôtels construits de son temps et où il fit graver la plupart de ses œuvres; il travailla aussi à la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon et retourna enfin dans sa ville natale où il dirigea pendant douze ans l'atelier de décoration des vaisseaux après Levray, Langueneux et Veyrier et y fut le successeur médiat de Pierre Puget. Aussi bien est-ce en Provence qu'on a trouvé le plus grand nombre de ses dessins originaux et toutes ses œuvres.

En outre, les clients de Moustiers n'étaient pas à Aix et en Provence seulement; le duc de Richelieu y a commandé un service à l'occasion de son mariage avec Élisabeth-Sophie de Lorraine; Madame de Pompadour, Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, marquis de la Vrillière, beaucoup d'autres encore précédèrent ou suivirent le duc de Richelieu; or, nous ne pensons pas que ces divers clients eussent fait des commandes à une manufacture retardataire. D'autre part, la preuve donnée par M. Davillier paraît insuffisante, et voici pourquoi : les poncis donnés par M. Gazes, de Tavernes, avaient servi non pas à Moustiers, mais à Tavernes même, à un ancêtre de M. Gazes, qui y était fabricant. Or, Tavernes n'est pas Moustiers. Ces deux localités sont, il est vrai, sises en Provence et à une distance assez petite; seulement Moustiers était une fabrique de premier ordre, qui avait des clients dans toute la France et à Paris même ainsi que nous venons de le voir, tandis que Tavernes était une fabrique très secondaire, de l'aveu même de M. Davillier (p. 82-83). Tavernes a été une imitatrice de la fabrique de Varages, qui ne fut elle-même qu'un pâle reflet de Moustiers. Il n'est donc pas étonnant que Tavernes, qui n'avait que de petits clients, ait conservé pendant longtemps les modèles de Moustiers, n'ayant pour sortir de l'ornière accoutumée, ni les commandes, ni les peintres nécessaires [1].

1. Nous connaissons cependant un dessous de plat rond, en camaïeu bleu décoré en style Bérain et sur lequel on lit : 1761, Solomé C. ou plutôt G. (collection de M. Proal, ancien député, maire de Riez); cette pièce a certainement été fabriquée à Moustiers et la date qu'elle porte corroborerait l'opinion de M. Davillier; cependant nous ne pensons pas qu'elle suffise à l'établir sur des bases solides. Il faudrait pour cela un certain nombre de faits du même genre. D'autant mieux que ce dessous de plat, de dessin assez médiocre, ne paraît pas mériter les honneurs d'une signature; il semble plutôt l'œuvre

Il est un autre genre de faïence signalé pour la première fois par Albert Jacquemart et Edmond Le Blant, sur lequel il est bon d'appeler l'attention. Ordinairement de grandes dimensions, ces pièces sont comme les autres en camaïeu, mais le mode d'application du bleu est différent et elles reproduisent avec une fidélité assez remarquable les peintures et les formes des porcelaines du Japon décorées en bleu. Voici la description très exacte, dit M. Davillier, qu'en donnent Jacquemart et Le Blant :

« Souvent épaisse, presque toujours godronnée et séparée en compartiments réguliers sur les bords, cette poterie est peinte de cobalt pâle, rendu plus tendre, plus *flou*, par l'effet du travail chimique qui a fait bouillonner le bleu en le parsemant de bulles blanches à peine perceptibles à l'œil nu. Le vernis est d'ailleurs si bien glacé, qu'on oublie ce léger défaut pour admirer un ensemble éclatant, vitreux comme celui de la porcelaine. L'artiste était évidemment mû par le désir de se rapprocher autant que possible de la vaisselle translucide nouvellement importée du Céleste-Empire, car quelques-unes de ces pièces sont entièrement à dessin chinois, et presque toutes portent des rinceaux, des mosaïques ou des losanges de même origine. Le plus riche spécimen de cette faïence provençale est un plat de la collection de Sèvres, orné des armes de Colbert : il remonte donc à une date antérieure à 1696, époque de la mort de ce ministre [1]. »

M. Davillier fait suivre cette citation des remarques suivantes : « Je ferai ici deux observations : d'abord ce n'est pas en 1696, mais en 1683, que mourut le grand Colbert; ensuite rien ne prouve que le plat du musée de Sèvres ait été fait pour lui : trois personnages de la famille furent également ministres et moururent après lui; le dernier, J.-B. Colbert, marquis de Torcy, mourut en 1746. »

Après ces observations fort justes, M. Davillier ne craint pas d'attribuer à Moustiers les faïences dont parlent MM. Jacquemart et Le Blant, et il

d'un peintre-décorateur chargé de refaire une pièce brisée d'un service ancien et par conséquent, d'un genre démodé. L'auteur aura été si sottement satisfait de son œuvre, qu'il l'aura signée de son nom en toutes lettres et non point au revers, comme d'habitude, mais à l'endroit du plat. Ce sentiment est d'autant plus probable que, sur le plat, on voit, au centre, Louis XIV à cheval.

1. Davillier, *op. cit.*, p. 42.

insinue ensuite qu'elles sont probablement sorties de la fabrique de Paul Roux. Cependant, malgré l'autorité et la compétence de M. Davillier, nous n'hésiterons pas à dire que ces faïences ne sont ni de Roux, ni de Clérissy; nous irons plus loin et nous affirmons qu'elles ne sortent ni de Moustiers, ni d'aucune fabrique méridionale. Elles ne sont pas même françaises, et nous sommes convaincu qu'elles ont été fabriquées à Delft. C'est là, du moins, ce qu'on peut conclure, sans crainte d'erreur, de l'examen du plat aux armes de Colbert qu'on voit au musée de Sèvres (n° 1268) et sur lequel M. Davillier s'appuyait précisément pour établir son opinion. La nature de l'émail, le style de la décoration, tout concourt à faire attribuer cette belle et curieuse pièce à la fameuse manufacture hollandaise; aussi, dans le nouveau catalogue du Musée céramique, M. Garnier l'a-t-il classé sous cette rubrique.

Enfin, il est d'autres faïences dont M. Davillier n'a pas fait mention, parce qu'elles étaient inconnues de son temps. M. Fouque les attribue à Moustiers, et il suit en cela l'opinion commune. Le directeur du musée de Sèvres n'hésite pas également à cataloguer ces pièces sous la rubrique de Moustiers. Disons tout d'abord que nous partageons ce sentiment, non sans avoir cependant quelque doute sur sa certitude absolue, puisque nous ne pouvons l'établir sur aucune preuve indiscutable.

Toutes les faïences de ce genre sont de grandes dimensions — nous parlons de celles que nous connaissons —, elles sont le plus souvent polychromes; trois couleurs seulement y sont employées : le bleu, le jaune et le vert, et ces deux dernières couleurs sont de qualité inférieure, le vert surtout. La pièce la plus célèbre de ce genre est le Christ des pénitents de Peyruis, qu'on voit aujourd'hui au musée de Sèvres (n° 734) [1]. L'administration de ce musée en fit l'acquisition en 1896 et acheta en même temps au même endroit un bénitier et une statue de saint Roch décorés en camaïeu bleu. Il est bon de noter que ces deux derniers objets portent, le bénitier, l'inscription : *Monsieur Joseph Fauchier*, et le saint Roch : *donné par moy Joseph Fauchier l'an 1725*. Cette observation aura son utilité plus tard.

Outre le Christ des pénitents de Peyruis, il existe encore un saint

1. Outre les couleurs ci-dessus désignées, le peintre s'est servi d'un rouge brique pour décorer le piédestal du Christ des pénitents de Peyruis. (Voir planche X, n° 1.)

Roch dans la collection de M. Arbaud à Aix; une Vierge et un saint Joseph qui faisaient partie de la collection Arnavon, de Marseille, et sont devenus la propriété de M. Alban Gavoty, amateur de la même ville; un Christ, qui provient de Peyruis comme celui du musée de Sèvres et qui est aujourd'hui en la possession de M. Prat, au château d'Avignon (Camargues); un Christ et une sainte Claire au musée Borély à Marseille; un Christ chez M. de Seyne, à Saint-Didier (Vaucluse) [1]. La plupart de ces faïences — christs et statues de saints — sont en bas-relief, quelquefois en ronde bosse, sur un fond rectangulaire à émail blanc, encadré par une bordure en relief à forme de cadre. Des ornements en feuilles d'acanthe, des oves, etc., semblables à la décoration des cadres de tableaux style Louis XIV [2], sont dessinés à l'aide des couleurs bleue, jaune et verte. L'émail est d'une pureté rare. Les sujets en relief sont parfois modelés avec un talent et une maîtrise incomparables, et on comprend sans peine l'enthousiasme et l'admiration de M. Garnier pour le Christ du musée de Sèvres, bien qu'il aille jusqu'à dire que cette pièce « peut être considérée à tous les points de vue comme un des chefs-d'œuvre les plus parfaits de l'industrie de la faïence à toutes les époques [3] ».

Faut-il attribuer ces faïences à Moustiers? Jusqu'à ces derniers temps, on s'était généralement accordé pour l'affirmative et ce sentiment était appuyé plus particulièrement sur la beauté de l'émail de ces faïences. Cependant, depuis quelques années, il existait un courant d'opinion en faveur de la manufacture d'Aubagne; mais ce courant n'est fondé jusqu'à présent sur aucune preuve, il est même contredit par les faits. Le docteur Barthélemy a écrit une *Histoire d'Aubagne*, son pays natal, avec beaucoup de conscience et par conséquent de travail; il ne s'est pas contenté de faire des recherches aux archives départementales et municipales, il a encore compulsé avec soin les archives notariales. Or, d'après lui, la faïencerie d'Aubagne, dont les produits authentiques sont surtout une imi-

1. On pourrait ajouter à cette liste un buste du duc de Villars que nous avons vu chez M. Eustache, antiquaire à Aix. Il devait mesurer environ 0, 60 cent. et était en émail blanc sans aucun décor.

2. Nous n'avons jamais vu de faïences de ce genre décorées dans un autre style; ce qui nous porterait à croire qu'elles ont été fabriquées pendant la première période de la fabrication de Moustiers..... si toutefois elles sortent de cette manufacture.

3. *Catalogue du musée de Sèvres*. Introduction, p. XXXIX.

tation de la fabrique marseillaise, est postérieure aux faïences dont nous nous occupons. Les premiers faïenciers d'Aubagne mentionnés par M. Barthélemy sont du milieu du XVIIIe siècle; il nous paraît difficile d'admettre que les noms des prétendus auteurs des pièces ci-dessus décrites eussent échappé aux investigations de cet écrivain consciencieux. D'ailleurs, nous avons vainement interrogé les propagateurs de ce sentiment, nous n'avons jamais pu obtenir une bonne raison. Il y a mieux, à l'heure présente, ils ont complètement abandonné leur manière de voir, nous en avons la preuve. Nous continuerons donc, jusqu'à plus ample informé, à les attribuer à Moustiers.

A quelle époque aurait commencé à Moustiers la fabrication de ces faïences polychromes? M. Fouque veut que ce soit vers 1700, et il établit sa manière de voir par des raisonnements qui sont loin d'être convaincants. Nous allons le citer textuellement : « La chapelle des pénitents de Peyruis possède des faïences peintes en couleur polychrome [1], qui lui furent offertes par M. Fauchier, notaire, lequel les tenait probablement d'un de ses parents, portant le même nom, qui fut peintre à Moustiers [2]. Par ce don fait en 1725, il ne faudrait pas en conclure que ces pièces sont originaires de cette date [3]; il est probable, il est même certain que le notaire Fauchier, qui les tenait déjà de seconde main, les avait conservées quelque temps. On peut donc, sans faire une conjecture trop aventurée, admettre que l'origine de ces faïences est d'une vingtaine d'années au moins antérieure à la date où elles furent données au couvent [4] des pénitents. Ce qui porterait vers l'année 1700 l'époque certaine

1. *Moustiers et ses faïences*, p. 34.

2. Nous avons été moins heureux que M. Fouque, et malgré toutes nos recherches, nous n'avons jamais rencontré le nom d'aucun Fauchier, peintre à Moustiers. Il y a bien un Feautrier qui a exercé cette profession en 1729, mais pas de Fauchier. Si M. Fouque donnait quelques références, il eût été possible de contrôler son dire et de voir si nous avions fait une omission, ce qui est très possible; mais hélas! il n'en donne point.

3. Cette date est sur le piédestal de la statue de saint Roch, écrite de la main du peintre qui a décoré la pièce : *Donné par moy Joseph Fauchier*, l'an 1725. Il semble donc qu'il faut en conclure, contrairement à l'opinion de M. Fouque, que M. Fauchier a fait cette statue en 1725 et l'a donnée ensuite à la chapelle des pénitents de Peyruis.

4. Ce n'était pas un couvent, mais une chapelle de pénitents où se réunissait une société laïque pieuse, comme il y en avait tant à cette époque, pour y réciter l'office et s'y occuper des intérêts spirituels et temporels des membres de l'association. Il y aurait une étude curieuse et intéressante à faire sur ces sortes de syndicats, tant au point de vue social qu'au point de vue artistique.

où déjà le décor polychrome était pratiqué à Moustiers. » Et l'auteur, voulant prouver que cette polychromie est antérieure à celle d'Olerys, ajoute : « A cette date, bien certainement, Olerys n'avait pas encore fait son voyage en Espagne. » Nous admettons d'autant plus volontiers cette dernière affirmation qu'Olerys, en 1700, avait trois ans, ce qui est un âge bien tendre pour étudier la peinture; d'autre part, si Olerys avait eu alors l'âge d'homme, il aurait atteint une vieillesse respectable, puisque le même M. Fouque le fait vivre encore en 1783.

Ce texte est tellement rempli d'erreurs que nous nous garderons de les relever toutes : contentons-nous de détruire les plus fortes, mais auparavant, rétablissons l'ordre des faits.

La commune de Peyruis avait fait vœu, lors de la peste de 1720-21, de faire bâtir et de décorer une chapelle en l'honneur de saint Roch. La chapelle fut bâtie, et quelques années après, les Peyruisiens s'occupèrent de sa décoration; ils furent aussi généreux que possible, mais ils étaient pauvres. Aussi les consuls supplièrent-ils leur supérieur ecclésiastique, l'évêque de Sisteron, de vouloir bien concourir à l'achèvement de l'œuvre entreprise [1]; nous pensons qu'ils réussirent. Seulement, ils frappèrent à d'autres portes, et un de leurs compatriotes, peintre en faïences et peut-être patron d'une faïencerie, leur envoya, pour l'ornementation de leur chapelle, un saint Roch et un bénitier sur lesquels il mit son nom et la date du don. Ce Joseph Fauchier n'était donc pas notaire, il n'était pas non plus peintre à Moustiers, mais à Marseille, et c'est lui qui a signé le surtout de table du musée de Limoges dont nous avons parlé p. 103.

Fauchier est-il également l'auteur du Christ? On l'ignore et rien ne vient le prouver. Il semblerait même que, vu le style de sa décoration, le Christ est un peu antérieur au bénitier, qui est couvert d'ornements en style Bérain. Que comprendre alors au raisonnement de M. Fouque, qui se base précisément sur les dates et les signatures inscrites sur le bénitier et sur la statue de saint Roch, pour établir que la polychromie a été introduite à Moustiers vers 1700, tandis que ces objets portent la date de 1725 et, en outre, sont monochromes? Le Christ seul est polychrome, mais il est sans inscription et sans date, et personne, à l'heure

1. Délibérat. du conseil municipal, du 12 mars 1726.

présente, ne peut indiquer d'où il vient, ni à quelle époque précise il a été peint.

Ce qui inclinerait à penser qu'il est, ainsi que ses congénères, d'origine moustérienne, c'est d'abord la beauté de l'émail spécial à la fabrique de Moustiers. Mais cette beauté vient en premier lieu de la composition particulière de l'émail et ensuite de la qualité de l'argile employée. Est-il impossible d'admettre qu'un fabricant de faïences ait connu l'émail préparé à Moustiers et ait pu faire apporter à son usine la terre de ce pays? Olerys était précisément à Marseille de 1722 à 1726, et Joseph Fauchier habitait également dans cette ville, comme le démontre l'inscription du surtout de table du musée de Limoges.

Le meilleur argument en faveur de Moustiers serait, à notre avis, la Vierge de Pierre Clérissy, dont nous avons parlé p. 15. En effet, le même émail et les mêmes couleurs sont employés dans l'un et dans l'autre cas; l'émail du Christ des Pénitents de Peyruis et de toutes les autres faïences de même genre énumérées ci-dessus est fort beau, il est vrai; mais les autres couleurs, sauf le bleu, sont médiocres, quoique meilleures que celles de la Vierge de Clérissy. Serait-il téméraire de penser que Pierre Clérissy, après avoir débuté par la Vierge qui porte la date de 1668, alors qu'il ne possédait encore que l'émail et les couleurs à faire la poterie commune, aurait fabriqué dans la suite des objets de même genre, mais plus remarquables au point de vue de la forme, quand il eut à sa disposition des ouvriers habiles et des connaissances techniques plus grandes. Il est bon de noter surtout que l'émail et le bleu de ces faïences sont aussi limpides que l'émail et le bleu de la manufacture de Clérissy, tandis que les autres couleurs, en particulier le vert, sont de qualité médiocre.

On pourrait objecter, non sans raison, que ces faïences sont quelquefois modelées de main de maître et que jamais on n'a signalé un artiste résidant à Moustiers qui fût à même de produire des œuvres aussi belles. Le fait est incontestable, et malgré toutes nos recherches, nous n'avons jamais vu à Moustiers le nom d'un sculpteur de quelque importance, mais nous sommes persuadé que ces Christs ont été surmoulés d'après l'œuvre de quelque artiste de mérite [1].

1. Il est bon de noter que deux de ces Christs ont été trouvés à Peyruis; celui des Pénitents, qui est au musée de Sèvres, et celui de M. Prat, qui appartenait autrefois à un épicier

Notre conclusion est, comme on le voit, loin d'être certaine. Cependant ces faïences sont sûrement d'origine méridionale; elles ont été fabriquées à Moustiers, à Avignon (Carbonel) ou à Marseille [Fauchier (?), Carbonel (?), Le Roy (?)]. C'est dans cette ville surtout que des recherches bien conduites pourraient donner un résultat.

IIe PÉRIODE. — POLYCHROMIE GENRE OLERYS

A l'arrivée d'Olerys à Moustiers, après son séjour à Alcora, la décoration des faïences de Moustiers changea complètement. Jusque là, sauf les exceptions mentionnées ci-dessus, exceptions rares et incertaines, elle avait été à peu près exclusivement en camaïeu bleu, elle devint alors polychrome et d'une polychromie très spéciale comme nous le verrons plus bas. Il ne faudrait pas croire, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, que cette introduction de la polychromie fut tellement subite et radicale qu'on abandonna la décoration en camaïeu bleu, puisqu'on voit des faïences de cette sorte avec la marque de la fabrique d'Olerys et Laugier. Nous voulons simplement dire que ce genre de décoration fut importé d'Espagne par Olerys et généralisé grâce à son talent et à l'habileté des ouvriers qu'il forma; aussi appelle-t-on justement le système de décoration usité pendant cette période la polychromie genre Olerys.

A quelle époque précise fut-il introduit à Moustiers? La question est à résoudre, puisqu'on ignore la date du retour définitif d'Olerys dans cette ville. Cet habile peintre assistait, il est vrai, au baptême de son neveu Jean-Étienne Chaudon, le 17 octobre 1733; mais son séjour à Moustiers fut de peu de durée, c'est du moins ce qu'on doit conclure de l'absence totale de renseignements sur son compte jusqu'au 30 novembre 1737.

de Peyruis. Il serait peut-être téméraire de prétendre qu'ils sont à cause de cela l'œuvre de Joseph Fauchier et ont été fabriqués à Marseille et non pas à Moustiers; mais cette opinion ne serait pas insoutenable et nous avons fait cette remarque pour aider les recherches de ceux qui sont curieux de l'histoire des faïences méridionales.

PLANCHE IX

N° I

Assiette octogone à médaillon avec marli à guirlandes.
Sujet du médaillon : *Neptune*.

Diamètre : 0^{m} 25.

Musée de Sèvres, non cataloguée,
enregistrée sous le n° 10.922.

N° 3

Fleur centrale de l'assiette
à décor *pomme de terre*.
(Voir p. 130.)

N° 4

Bordure de l'assiette
à fleur *pomme de terre*.
(Voir p. 130.)

N° 2

Assiette à guirlandes et à médaillons suspendus,
et à médaillon central mythologique.

Diamètre : 0^{m} 255.

Collection Calvet, à Paris.



Ed. Garnier, pinxit.

Vignerot, Demoulin, sc.
Draeger, Imp.

Planche IX

Pendant son séjour de 1733, eut-il le temps et le désir de former des élèves et de les initier à son secret? Alla-t-il fabriquer des faïences d'après son nouveau procédé dans un autre pays, à Marseille par exemple, d'où il était originaire? Est-il retourné en Espagne? Autant de points qui restent à élucider. Dans la première hypothèse, il y aurait des faïences polychromes de Moustiers dès 1733, et dans la seconde, on attribuerait faussement à Moustiers des produits d'Olerys qui auraient été fabriqués à Marseille ou ailleurs. Il est toutefois certain qu'Olerys était à Moustiers à la fin de l'année 1737 et qu'il commença sûrement à y fabriquer de la faïence en 1738.

On peut dire d'une manière générale que, pendant cette période, les manufactures de Moustiers cessèrent de produire les grandes pièces décoratives, les grands plats de chasse, les grands bassins ronds ou ovales, etc. [1]; les fontaines, quoique décorées avec un art admirable, furent de dimensions plus exiguës. Cependant, cette réserve faite, Moustiers continua de fabriquer tous les objets qu'avaient multipliés les Clérissy et leurs concurrents, seulement il leur donna une forme appropriée au goût du temps, et les orna de décorations diverses que nous allons décrire dans l'ordre chronologique le plus probablement suivi par les artistes de Moustiers.

I. — CONTINUATION DU DÉCOR BÉRAIN

En général, les peintres mirent d'abord beaucoup de sobriété dans l'emploi des couleurs autres que le bleu; ces couleurs peuvent se réduire à quatre, le brun, le jaune, le vert et le violet. Il est assez naturel de penser que la polychromie fut dès le principe appliquée à la décoration du style Bérain. Les ouvriers habitués à ce genre pour les pièces en camaïeu bleu le continuèrent avec les nouvelles couleurs. On trouve, en effet, un certain nombre de pièces de faïence dans le style Bérain en polychromie. C'est logique, cependant il se pourrait que la logique ne fût pas complètement d'accord avec les faits et que ce mode de décoration

1. Cependant il existe des plats de grande dimension et des grands bassins ronds ou ovales dans le genre grotesque.

ait été usité concurremment avec le décor à guirlandes. Il est plus particulièrement caractérisé par ces pyramides surmontées d'une boule ou d'une statuette [1], bien que beaucoup d'autres pièces aient été décorées dans ce genre particulier; ces pièces sont toujours attribuées à Alcora. Les assiettes pentagonales à frise de dentelles très légères ont été fabriquées aussi à la même époque et sont généralement aussi classées parmi les productions de la même fabrique.

M. Davillier (p. 49), tout en affirmant que ces faïences sont originaires de Moustiers, les attribue aux peintres espagnols amenés dans cette ville par Olerys à son retour d'Espagne. Nous ne répèterons pas ce que nous avons dit (p. 44) sur le prétendu séjour des peintres espagnols à Moustiers. Nous sommes persuadé que si les ouvriers d'Alcora sont les auteurs indiscutables de certaines pièces dans le genre plus spécialement caractérisé par les pyramides à boule, les peintres de Moustiers ont produit des œuvres identiques et ont employé les mêmes couleurs, avec cette différence toutefois que le dessin des faïences d'Alcora est beaucoup plus correct, plus net, on pourrait même dire plus sec. Quant au style des assiettes pentagonales, il doit être jusqu'à preuve contraire exclusivement attribué à Moustiers [2]. En effet, certaines faïences du premier genre sont signées tantôt de noms espagnols, tantôt de monogrammes moustériens, et celles du second genre, qui sont signées, portent les initiales des peintres de Moustiers, en particulier celles de Jean-Étienne Baron, si faciles à reconnaître, JEB (voir planche X, n°s 2, 3 et 4 [3]).

M. Davillier parle (p. 49) de quelques rares spécimens de faïences de Moustiers, sur lesquels le décor rouennais fidèlement imité se trouve à côté du décor provençal.

« La pièce la plus remarquable que je puisse citer, dit-il, est un charmant pot à eau accompagné de sa cuvette, d'une forme très élégante, qui appartenait à feu M. le marquis de Lagoy, d'une très ancienne famille de Provence. Les couleurs employées sont le bleu, le jaune, le vert et le rouge; cette dernière couleur a presque toujours fait creux dans l'émail.

1. Ces pyramides servaient généralement de décoration à certains surtouts de table.

2. Voir ce que nous avons déjà dit, p. 43.

3. Le n° 3 de la planche X est la reproduction d'une pyramide fabriquée à Alcora et non point à Moustiers. Nous n'avons pu trouver à Paris un modèle de cette dernière manufacture.

PLANCHE X

N° 1

Pied du Christ
des Pénitents de Peyruis.
Hauteur : 0m 48.
Longueur à la base : 0m 34.
Musée de Sèvres DA 734.

N° 2

Médaillon d'un bénitier
de J.-E. Baron,
représentant l'*Annonciation*.
Hauteur : 0m 105; largeur 0m 084.
Collection Paul Arbaud, à Aix.

N° 3

Pyramide Alcora.
Hauteur : 0m 29.
Largeur à la base : 0m 175.
Musée de Sèvres DA 1557.

N° 4

Assiette de forme pentagonale.
Dans un paysage, Orphée charmant
les animaux.
Diamètre : 0m 24.
Musée de Sèvres DA 761.



Ed. Garnier, pinxit.

Vignerot, Demoulin, sc.
Draeger, Imp.

Planche X

« Cette pièce offre, au premier abord, tout l'aspect d'une faïence de Rouen ; mais la beauté de l'émail, la pureté du bleu, l'aisance avec laquelle sont dessinés un Jupiter, des cariatides et un couple de danseurs, empêchent que l'erreur soit de longue durée. J'ai encore remarqué quelques spécimens offrant le même décor, tels que plateaux, hanaps, écuelles à oreilles, etc. A laquelle des fabriques de Moustiers faut-il attribuer ces curieuses faïences ? Est-ce à celle d'Olerys ? En l'absence de toute marque, je n'oserai répondre affirmativement ; seulement, je noterai une particularité digne de remarque, c'est que ces spécimens de Moustiers sont les seuls sur lesquels se trouve la couleur rouge. » M. Davillier fait erreur, les peintres de Moustiers ont employé le rouge orangé sur les plats grotesques et chinois, parfois même avant, sur les assiettes pentagones, sur les pyramides et quelquefois aussi sur les pièces à guirlandes ; seulement, dans ce cas, on attribue toujours leurs œuvres à Alcora.

Il se pourrait que le pot à eau et les autres pièces mentionnées ci-dessus fussent de la manufacture de Moustiers ; cependant nous croirions plutôt qu'elles ont été fabriquées à Marseille, chez Le Roy ou Fauchier ou dans une fabrique similaire. Pour se prononcer, il faudrait avoir sous les yeux, sinon les pièces discutées, du moins un croquis de ces faïences, sur lequel on aurait noté la tonalité exacte des couleurs. Or, il nous a été impossible de voir aucune des pièces dont parle ici M. Davillier, et par conséquent de les apprécier.

II. — DÉCOR A GUIRLANDES ET A MÉDAILLONS

Ce décor, ainsi que son nom l'indique, est caractérisé par les guirlandes de fleurs attachées à des culots à pendentifs qui ornent le marli ou les bordures des pièces [1]. Entre les guirlandes, pendent quelquefois des cadres où le peintre représente les dieux de l'Olympe, des amours, des oiseaux ou des portraits [2]. Au centre de la pièce, encadré d'une couronne tressée de fleurs aux mêmes couleurs que la bordure ou le marli, on voit un

1. Voir planche IX, n° 1.
2. *Id.*, n° 2.

sujet mythologique, des amours, rarement des armoiries; celles-ci sont généralement placées dans le marli dont elles coupent les guirlandes. Les sujets mythologiques les plus fréquemment représentés sont : Orphée domptant les animaux au son de sa lyre, le serpent Python, Persée délivrant Andromède, le jugement de Pâris, Narcisse se contemplant dans la fontaine, Apollon sur son char, etc. Les amateurs se sont souvent extasiés devant les sujets du centre de ces pièces; nous ne partageons pas leur enthousiasme, et ces dieux et ces déesses, mal bâtis avec leurs yeux en vrilles éclairés d'un point noir intense, sont loin de valoir les dessins incomparables de la première période. Nous sommes au contraire de l'avis de MM. Garnier et Davillier; seulement il faut, pour être juste, ajouter avec ce dernier, à la décharge des peintres de Moustiers, que le sujet central n'est emprunté à aucune gravure et qu'il a du moins le mérite de l'originalité. D'autre part, la beauté de l'émail, la richesse et la variété des couleurs, l'harmonie de l'ensemble concourent à racheter l'imperfection du dessin. Enfin, si le sujet central nous paraît mal dessiné, le reste de la décoration est d'un fini achevé. Les couleurs dont se servent les peintres pour ce genre de faïence peuvent se réduire au bleu, au jaune, au brun, au noir, au vert et au violet de manganèse de diverses nuances. Il faut ajouter que lorsqu'une pièce a des tons plus chauds, une gamme de couleurs plus vibrante, les amateurs l'attribuent sans hésitation et aussi sans preuve à la fabrique d'Alcora.

On attribue encore généralement à cette dernière manufacture certaines plaques d'applique rectangulaires, à pans coupés ou ovales. Le fond est un tableau religieux ou profane, et, dans ce cas, emprunté le plus souvent à la mythologie; la bordure en relief forme cadre et se trouve parfois ornée d'une coquille en couronnement. Moustiers a aussi décoré des plaques du même genre, quelques-unes de grandes dimensions (*La plaque aux singes* et *l'enlèvement d'Europe* 0 m 52 × 0 m 34. Collection Arbaud [1]). Ce qui permet de distinguer les produits des deux écoles, ce n'est pas tant la différence des couleurs — elles sont à peu près les mêmes, quoique plus chaudes à Alcora, — que la qualité du dessin. Il est beaucoup moins soigné à Moustiers; dans les pièces d'Alcora, il est parfois d'une telle

1. Il y a deux belles plaques de ce genre et de mêmes dimensions au musée de Nevers, où elles passent pour de l'alcora.

netteté qu'on le dirait imprimé par un moyen mécanique. Malgré ou peut-être à cause de cette négligence relative, certaines plaques de Moustiers, comme la *Plaque aux singes* citée plus haut, ont un charme incomparable que ne sauraient atteindre les plus belles œuvres d'Alcora.



PLAQUE D'APPLIQUE (COLLECTION MATHIEU A MOUSTIERS).

Ces pièces de luxe ont été produites plus particulièrement pendant la période de la décoration à guirlandes, c'est pourquoi nous les avons mentionnées dans le présent paragraphe. Cependant rien ne démontre qu'elles aient été fabriquées toutes à ce moment, il est même probable que leur vogue et par conséquent leur production a duré presque aussi longtemps que la fabrication polychrome artistique.

III. — DÉCOR EN STYLE ROCAILLE

Le décor en style rocaille, appelé aussi Régence, Louis XV, Pompadour et rococo, consiste, pour le sujet qui nous occupe, dans l'emploi de ces

ornements contournés, à formes asymétriques et tarabiscotées, qui furent en honneur depuis la Régence jusqu'au milieu, au moins, du règne de Louis XV, dont on voit tant d'exemples sur les meubles de cette époque, en particulier sur les pièces d'orfèvrerie.

Trois styles différents ont été usités alors à Moustiers. Le premier n'est



SOUCOUPE AUX DRAPEAUX.

guère que la continuation du décor à guirlandes; en effet, les marlis et les sujets de centre sont les mêmes, seul l'encadrement de ce sujet est différent; les fleurs autrefois semblables aux guirlandes ont été remplacées par un encadrement en style rocaille (voir planche XI, n° 2).

Dans le second, la différence avec le style à guirlandes est complète et le décor est tout différent. Ici, plus de fleurs, rien que des ornements de style rocaille, de forme beaucoup plus souple que les précédents; ils décorent les marlis et encadrent le sujet central; celui-ci est toujours conçu et exécuté d'après la même méthode et les mêmes procédés que

PLANCHE XI

Nº 1

Grande cuvette à marli en style rocaille, à sujet central représentant le *Triomphe d'Amphitrite*, entouré d'un décor rocaille.

Longueur : 0^m 37, largeur : 0^m 27, profondeur : 0^m 07.

Collection de M. Chais, à Riez (B.-A.)

Nos 3, 4 et 5

Détails d'une soucoupe.
Grandeur naturelle.

Collection de M. Daime, à Marseille.

Nº 2

Assiette pentagonale à marli à guirlandes, à médaillon central représentant *Narcisse se mirant dans une fontaine*, entouré d'un décor rocaille.

Diamètre : 0^m 25.





P. Cazot, pinxit.

Vignerot, Demoulin, sc.
Draeger, Imp.

Planche XI

dans les pièces à guirlandes. M. Davillier n'a fait aucune mention de ce genre, qui a pourtant produit des œuvres remarquables, parmi lesquelles il faut citer le pot à eau et la cuvette de la collection Mathieu à Moustiers et la cuvette de la collection Chais à Riez (voir la reproduction de celle-ci, planche XI, n° 1).

M. Davillier ne parle pas davantage des faïences dites aux drapeaux ou à la fanfare, qui forment la troisième catégorie des pièces à décor rocaille; elles sont ainsi nommées parce que les marlis et les centres des pièces sont décorés de faisceaux de drapeaux de diverses couleurs accompagnés assez souvent de canons, d'épées, de fusils, de tambours et autres emblèmes guerriers; on y voit aussi, quoique plus rarement, des instruments de musique et des emblèmes champêtres. La plupart du temps, ces ornements sont enchâssés d'un motif de style Pompadour, et c'est pourquoi nous avons rangé ces faïences dans le style rocaille. Quelquefois, cependant, ces pièces aux drapeaux sont dépourvues de la décoration en style rocaille, elles doivent être alors d'une époque plus récente et se rapprocher de l'avènement de Louis XVI, si elles n'ont pas été fabriquées sous ce règne (voir planche XI, n°s 3, 4 et 5, et p. 128).

IV. — DÉCOR DIT A LA FLEUR DE POMME DE TERRE

Ici, nous sortons du décor Pompadour. Des fleurs et rien que des fleurs pour toute décoration; à peine si on aperçoit quelquefois au centre de certains plats les armes du client ou un sujet mythologique. Les marlis, au lieu d'être ornés de guirlandes, sont composés de bouquets de fleurs liées ensemble, habituellement au nombre de huit, séparés par un fleuron. Le bouquet de la bordure se trouve reproduit avec les mêmes couleurs, mais sous une forme différente, au centre de la pièce [1]. Les couleurs employées par les peintres sont à peu près les mêmes que celles des décors précédents; beaucoup de pièces cependant sont en camaïeu jaune, vert, bleu, violet, et un certain nombre de celles qui sont polychromes ont la fleur centrale violette comme la fleur de pomme de

1. Voir planche IX, nos 3 et 4 et p. 130.

terre, d'où est venu cette appellation donnée communément par les marchands d'antiquités à ce genre de décoration. Il est évident que les peintres de Moustiers n'ont pas pris pour modèle la fleur de cette solanée, puisqu'elle était alors complètement inconnue en France, à plus



ASSIETTE A LA FLEUR DE POMME DE TERRE.

forte raison dans ce recoin des Alpes où se trouve Moustiers. La douce amère y devait être, au contraire, assez commune; or, sa fleur se distingue difficilement de la fleur de la pomme de terre, aussi bien, croyons-nous, que c'est elle qui a servi de modèle aux peintres de Moustiers.

A quelle époque ce système de décoration a-t-il été usité? En même temps que le décor à guirlandes et à médaillons, puisqu'il y a nombre de pièces où les deux genres se marient, et presque sûrement après.

Ne pourrait-on pas prétendre que ce décor a été employé aussi pendant la période de la décadence? Peut-être. Il est fort probable que les divers genres dont on s'est servi pendant toute cette période ont régné simultanément. L'espace de temps très court en somme pendant lequel ils ont régné — de 1738 à 1780 — semble légitimer cette manière de voir.

V. — DÉCOR A GROTESQUES ET DÉCOR CHINOIS

Un autre genre de décor beaucoup moins artistique et peut-être encore plus répandu que le décor à guirlandes, fut fabriqué à Moustiers par Olerys ou plutôt par ses imitateurs, c'est le genre à grotesques. Il est appelé aussi le genre Callot, non point que ces caricatures soient imitées de l'œuvre de Callot, mais plutôt parce qu'elles ont une vague et lointaine ressemblance avec les grotesques de l'intarissable graveur lorrain. En réalité, comme le remarque justement M. Davillier, ces fantaisies sont le plus « souvent dues à l'imagination des peintres de Moustiers. Quelquefois ils ont représenté des hommes à oreilles d'âne jouant de la trompe avec leur nez, auquel ils ont donné la forme de cet instrument, ou bien on voit un âne habillé qui joue des timbales ou du violon, tandis qu'un autre âne, abrité sous un parasol que lui tient un page, gratte avec ses pieds les cordes d'une harpe ou d'une mandoline. Des singes, affublés de costumes ridicules, montent des animaux impossibles [1] : des chats jouent de la contrebasse, tandis que des guerriers bossus, casque en tête et le bouclier à la main, percent de leur lance des oiseaux chimériques [2] ». A cette longue énumération, il faut ajouter les chinoiseries dont les peintres de Moustiers firent fréquemment usage à cette époque, et encore longtemps après, avec des procédés différents. Il est bon égale-

1. Les singeries furent en honneur pendant tout le XVIII[e] siècle; de grands artistes, peintres ou graveurs s'adonnèrent à ce genre frivole et produisirent des œuvres remarquables. Les ouvriers de Moustiers s'étaient inspirés de leurs œuvres dès le temps du décor Bérain. Une des plus belles pièces de ce genre se trouve chez M. Arbaud et représente un repas de singes; elle est en camaïeu bleu. Mentionnons aussi dans le même collection la *Plaque aux singes* dont il a été question ci-dessus, qui est d'une époque postérieure au *Repas de singes* et antérieure aux grotesques du genre Callot.

2. Davillier, *op. cit.*, p. 54-55.

ment de noter que bien souvent les figures grotesques alternent simplement avec des fleurs. (Voir planche XII, nos 1, 2, 3, 4 et 5.)

Les couleurs généralement employées à la décoration des faïences de ce style sont le vert, le jaune, le violet, l'orangé, le bleu et le noir, soit combinées, soit en camaïeu. Tous les autres genres, sauf peut-être les deux premiers genres du style rocaille, ont été exécutés aussi en polychromie et en camaïeu, quoique beaucoup plus rarement que celui-ci.

Nota. Il est un genre de faïence que nous ne pouvons rattacher à aucun autre, ni assigner à sa fabrication une époque précise. Est-ce un produit de la décadence ou d'une fabrique particulière ? Mais dans ce cas, de laquelle ? Ce genre spécial est généralement à décor plein; les couleurs employées sont identiques à celles des Moustiers ordinaires avec un usage plus fréquent du noir; mais elles sont moins brillantes, moins étoffées et d'un aspect un peu fade. Les sujets représentés sont tirés de la mythologie. Nous en reparlerons au second volume de cette Histoire.

IIIe PÉRIODE. — DÉCADENCE

Lorsque la décadence arrive, la fabrication de Moustiers perd son caractère autonome et indépendant. Elle se lance dans tous les genres à la mode; tour à tour ou en même temps, elle imite Lyon (?), Turin, Rome et Varages même, elle adopte les modèles de Strasbourg et de Saxe, inonde le marché de faïences à fond jaune, dites aujourd'hui de Montpellier, et produit même de la porcelaine ou de l'imitation de porcelaine, si bien qu'il est actuellement impossible de faire une classification des objets qu'elle a fabriqués pendant cette période. Disséminés dans les collections sous des attributions diverses, il est fort difficile de les distinguer des faïences des autres manufactures.

Peu à peu et au fur et à mesure des demandes faites par le commerce, les faïenciers de Moustiers abandonnent leur genre ancien, autrement artistique, mais hélas! démodé, pour s'adonner à ce qui, de près ou de loin, ressemblait à la porcelaine. D'ailleurs les clients riches étaient

PLANCHE XII

N° 1

Assiette à décor grotesque et chinois.
Diamètre : 0^{m} 25.
Musée de Sèvres DA 780.

Nos 2, 3, 4 et 5

Divers motifs de grotesques.

N° 6

Motif central d'une cuvette ovale, signée *Ferrat*, peinte sur émail cuit.
Longueur : 0^{m} 33, largeur : 0^{m} 26.
Musée de Sèvres DA 787.



Ed. Garnier, pinxit.

Vignerot, Demoulin, sc.
Draeger, Imp.

Planche XII

partis. On ne voit plus alors de commandes de services aux armes, plus de plaques d'applique, plus de surtouts de table, à peine encore quelques fontaines, et c'est tout. La plupart des objets se font en blanc et les autres sont décorés pour le commerce ordinaire. L'examen attentif des papiers de la fabrique de Berbegier et Féraud nous a convaincu encore davantage de l'idée que nous avions émise avant de les avoir étudiés à fond, à savoir que la mode a été la cause principale de la décadence des faïenceries de Moustiers.

Nous allons examiner sans ordre bien précis — il n'y en a point dans la fabrication, — les principaux genres usités à cette époque; commençons par éliminer les assiettes à poésies.

M. Davillier (p. 71) croit que les assiettes et les plats ornés de sujets pastoraux, d'ordinaire assez grossièrement exécutés, sur les marlis desquels on lit des vers généralement médiocres et quelquefois assez égrillards, sortent de la manufacture de Moustiers; aujourd'hui ils sont attribués assez communément à Goult. Où est la vérité ? Peut-être nulle part. Cependant nous serions porté à croire que le plus grand nombre de ces pièces proviennent de la fabrique de Goult; celles que nous avons vues ont les caractères de cette faïencerie, caractères fondés uniquement, il faut bien le dire, sur la tradition et non sur des pièces authentiques.

Ces faïences sont certainement d'origine méridionale, cependant nous ne les croyons pas de Moustiers, parce qu'elles ne figurent sur aucun des livres de comptes de la fabrique Berbegier et Féraud, où cependant il est question de tant d'espèces de faïence. Cette fabrique battait son plein, précisément au moment de la décadence, puisqu'elle fut fondée en 1779 et qu'elle n'a fini qu'en 1817 avec Berbegier comme principal associé. On peut en suivre facilement le mouvement industriel et commercial, car nous en possédons à peu près tous les documents essentiels : paiement des tourneurs et des peintres, expéditions de marchandises spécifiées en détail, livres comptables, bilans de fin d'année, etc., etc. Or, dans tous ces documents jamais il n'est question d'assiettes à poésies.

Par contre, dès cette époque, on fabriquait du strasbourg, soit chez Fouque et Pelloquin, soit chez Antoine Icard. Ceci prouverait que Ferrat n'a pas été le seul à imiter les faïences strasbourgeoises, peut-être même

n'a-t-il pas été l'introducteur de ce mode de fabrication à Moustiers; on l'avait pensé jusqu'à présent, parce que seul il a signé certaines de ces faïences de son nom et du lieu d'origine [1] (voir planche XII, n° 6).

Quand a-t-on introduit à Moustiers le procédé de la fabrication de la faïence sur émail cuit ? Il serait assez difficile de le préciser. Cependant on le pratiquait avant 1771, puisque les faïences de ce genre étaient cuites au four à reverbère et qu'il y avait à Moustiers au moins un four à reverbère en cette année.

En effet, à la suite de la vente de la fabrique d'Anne Chaudon, veuve Allard, à Vincent Raymond, curé de Saint-Jurs, et à sa sœur Marie-Honorade Raymond, épouse de Pierre Berbegier, au moment où la fabrique fut louée par les nouveaux acquéreurs à Jean-Baptiste Jauffret, Joseph-Gaspard Guichard et Balthasar Richieud, un rapport fut établi par Jean-François Pelloquin, fabricant de faïence, et Joseph-François Monge, maçon. Après avoir parlé du grand four, les rapporteurs ajoutent : « 5° Le *fourneau de reverbère* est en bon état, au sol près où il y a quatre briques à changer; une petite fente en contourne encore la façade [2]. » Le rapport est signé et daté du 7 février 1771.

Moustiers ne se contente pas alors de copier Strasbourg, il fabrique aussi du chine. C'est par centaines et par milliers qu'il faut compter les objets dits à la Chine, surtout les objets peints en camaïeu vert, dont il est question dans les comptes des peintres de la fabrique Berbegier. Quel genre de faïences veulent-ils désigner par ces termes : *Écritoires carrés à fleur ou chine, saladiers moyens à la chine vert, cuisinières à fleurs ou chine ou bleu, assiettes à la chine vert, pots à eau à la chine jaune* ? Faut-il entendre par là que les faïenciers de Moustiers ont tenté d'imiter la matière de la porcelaine de Chine ? Nous ne le croyons pas, car rien ne sert de base à une pareille opinion. Il n'est question ici que de décor. Il est donc beaucoup plus naturel de penser qu'il s'agit de ces faïences dans le goût chinois qui furent fabriquées en même temps que le genre

1. On sait depuis peu de temps seulement que Moustiers avait imité Strasbourg; ces imitations étaient toutes attribuées jusqu'alors à Marseille ou à Goult.

2. Ce four à reverbère ne servit pas longtemps; car la fabrique d'Anne Chaudon fut louée en 1779 à Berbegier et à Féraud, qui n'ont jamais décoré des faïences sur émail cuit. Ces deux faïenciers faisaient exécuter par leurs confrères les commandes de ce genre qu'ils recevaient de leurs clients.

à grotesques, dont la vogue aurait duré jusqu'à la Révolution et même au-delà. Ce sentiment est d'autant plus fondé qu'on voit encore une grande quantité de spécimens de ces faïences à décor chinois et que la plupart sont peints en vert et en jaune. Quoi qu'il en soit, on fabriquait alors à Moustiers un grand nombre de faïences dites *à la chine.*

Nous avons parlé de faïence à fond jaune; un mot à ce sujet. Presque tous les amateurs de faïences méridionales disent qu'elles sont originaires de Montpellier, surtout si elles sont ornées de fleurs, et pourtant nous voyons les peintres de la fabrique Berbegier et Féraud décorer un très grand nombre de pièces *à fond jaune et à fleurs naturelles.* Nous ne voulons pas dire par là que tous ces objets à émail jaune, quelquefois ornés de fleurs, sortent des faïenceries de Moustiers; d'autres centres faïenciers ont pu en fabriquer également. Nous prétendons seulement établir qu'un grand nombre ont été façonnés et décorés à Moustiers.

Autre observation du même genre. Les papillons, qui ornent les marlis et le milieu de certaines faïences, étaient généralement signalés par les amateurs comme une caractéristique de la fabrique de Varages. Nous trouvons néanmoins dans les archives de la fabrique de Berbegier et Féraud la commande de *trois douzaines d'assiettes avec des filets bleus avec un papillon au milieu,* et cette commande n'est pas faite par un particulier qui pourrait, à la rigueur, demander un objet spécial avec un décor inusité, mais par un marchand, qui vend des objets courants et de vente facile; en outre, elle n'est pas un fait isolé, et dans les comptes des peintres de la faïencerie Berbegier, il est plusieurs fois fait mention de faïences à papillons.

Outre les diverses espèces de faïences que nous venons de signaler : imitations de Strasbourg et de Chine, plats jaunes avec et sans fleurs, assiettes à papillons, Moustiers fabrique encore à cette époque des plats et des assiettes à muguets et à roses, des faïences à filets, à bords jaunes, bleus et verts, des assiettes à guirlandes, à frise, des plats et des assiettes à façon de moulin, de château, de maison et d'oiseau. Ce qui veut dire qu'un château, une maison, un moulin, un oiseau servaient de motif principal de décoration. Cette énumération n'est pas complète, il faut y joindre encore les faïences à portrait, les assiettes à façon de

Turin, de Lyon [1] et de Rome (?), les soucoupes, salières et cuisinières à litron [2], les assiettes à oreilles de lapin [3], les fleuriers baroques [4], etc..

On a même fait à cette époque du saxe à Moustiers. Quel était ce saxe, dont il est question dans les papiers de la fabrique de Berbegier et Féraud ? Nous l'ignorons [5]. Cependant tout porte à croire que c'était plutôt une imitation de la forme des terrines adoptée en Saxe et qu'il ne s'agit ici ni de porcelaine, ni même d'imitation de porcelaine. A ce propos une question vient naturellement au bout de la plume. Aurait-on fait de vraie porcelaine à Moustiers ?

A-T-ON FAIT DE LA PORCELAINE A MOUSTIERS ?

M. Davillier (p. 74 et suiv.) dit catégoriquement non et établit sa thèse dans un chapitre assez court, que nous citerons en entier pour ne rien enlever à la force de son argumentation.

« Je ne veux pas terminer cette étude sur les faïences de Moustiers

1. Nous ne savons de quelle imitation de faïence de Turin, de Rome ou de Lyon, il s'agit ici. La *façon de Rome* fut adoptée en 1789 seulement, et toutes les pièces en furent expédiées à Toulon.

2. Le litron était une mesure de capacité usitée au XVIIe et au XVIIIe siècle ; on aura donné les noms de salières et de cuisinières *à litron* à des faïences dont la forme ressemblait à cette mesure.

3. De quelle nature était l'espèce de faïence désignée sous le nom pittoresque d'assiette ou de saladier *à oreilles de lapin* ? Nous l'avons vainement demandé sans pouvoir obtenir aucun éclaircissement ; vainement aussi nous avons consulté les dictionnaires anciens ou spéciaux. D'abord il ne saurait être ici question de forme, car les pièces dites à oreilles de lapin ont toutes sortes de formes ; d'autre part, il n'en est jamais question dans les comptes des tourneurs, mais seulement dans ceux des peintres. Il s'agit donc d'un décor à oreilles de lapin. En quoi consistait-il ? ? ?

4. Ces fleuriers baroques étaient des vases à fleur dans le genre rocaille. Nous ignorons quelle en était la décoration, il n'en est jamais fait mention dans les comptes des peintres, mais seulement dans ceux des tourneurs ; c'était donc une question de forme et non point de décoration.

5. Toutes ces sortes de faïences ont été fabriquées dans la manufacture de Berbegier et Féraud ; cependant il est à peu près certain que les autres faïenciers faisaient de même. En outre, Fouque fabriquait certaines pièces avec la terre de pipe et en décorait d'autres avec de l'or et de l'argent (voir les procédés de ce faïencier que nous publions p. 176).

sans dire quelques mots sur la question de savoir si cette ville aurait également produit de la porcelaine : ce point mérite assurément qu'on s'y arrête, puisqu'il a déjà été examiné par les savants auteurs de l'*Histoire de la porcelaine.*

« Voici ce que disent à ce sujet MM. Albert Jacquemart et Edmond Le Blant :

« Dans son *Almanach des marchands, négociants et armateurs*, Gournay « mentionne, en 1785, la manufacture de « Claix, paroisse de France « en Dauphiné, près de Marcellin »; il indique, en outre, que la célèbre « faïencerie de Moustiers aurait aussi produit de la porcelaine; ces ren- « seignements sont répétés dans son *Almanach général du commerce* « pour 1788. Les écrits de cet avocat au Parlement sont trop sérieux « pour que nous en passions sous silence les énonciations, si extraordi- « naires qu'elles nous paraissent. »

« J'avoue que, malgré toute la créance qu'on peut accorder à Gournay, je crois que son énonciation est le résultat d'une fausse interprétation [1].

« Il est vrai que, un demi-siècle environ auparavant, Piganiol de la Force, dans sa *Description historique et géographique de la France,* écrivait le passage suivant :

« Il y a à Moustiers une manufacture de faïence et de porcelaine assez « estimée ».

« Il reste à examiner, s'il faut conclure de ce passage que l'auteur, en employant le mot de porcelaine, ait réellement voulu parler d'une poterie translucide.

« Je ne le pense pas : car de son temps, chacun le sait, on se servait quelquefois de ce mot pour désigner une faïence fine, comme on le faisait dès le XVIe siècle, au rapport de Passeri, pour désigner une vaisselle de choix qui, bien que faite avec les mêmes matériaux que la faïence ordinaire, était plus fine, plus étudiée et plus élégante.

« De plus, je ferai observer qu'à l'époque où écrivait Piganiol de la Force, la porcelaine tendre était la seule dont la fabrication fût connue et pratiquée en France; on sait, en effet, que les premiers essais de por-

1. « Gournay fait quelques autres mentions qui méritent confirmation : ainsi, il parle de plusieurs fabriques de porcelaine à Saintes, au siècle dernier. »

celaine dure ne furent faits que bien des années après. Il faudrait donc admettre que l'auteur de la *Description de la France* a voulu parler d'une fabrique de porcelaine tendre, ce qui est inadmissible, car les usines de ce genre qui existaient alors chez nous sont parfaitement connues et se trouvent toutes dans le nord, ou du moins dans le centre de la France.

« Si, d'un autre côté, on veut supposer que Gournay était dans le vrai en parlant d'une fabrique de porcelaine dure, je répondrai que l'existence de cette fabrique n'est guère plus vraisemblable, malgré l'argument qu'on pourrait tirer du voisinage de Marseille, où la fabrication de ce genre de porcelaine avait commencé plus de vingt ans avant l'année 1788, date à laquelle écrivait l'auteur en question.

« Un argument bien meilleur contre le passage qu'on voudrait invoquer serait l'extrait du livre de Darluc que j'ai cité il y a un instant : il nous parle du sablon d'Apt qu'on emploie à Moustiers pour la faïence, en ajoutant qu'on le fait servir aux porcelaines *en d'autres endroits*.

« N'est-il pas évident que ce savant, qui entre dans tant de détails sur les terres et sur leur emploi, nous aurait parlé de la fabrication des porcelaines, si elle avait existé dans cette ville ?

« Je demanderai enfin où sont les échantillons de cette prétendue fabrique, dont je nie l'existence jusqu'à preuve contraire. Je crois tout simplement que Gournay aura puisé son renseignement dans Piganiol de la Force, en prenant pour de vraie porcelaine un produit auquel cet écrivain donne en effet ce nom, mais qui n'était autre qu'une véritable faïence. »

Nous n'avons, comme on peut le voir par le dernier alinéa de la citation, rien exagéré en disant que la négation de M. Davillier est catégorique et absolue. Cependant il nous paraît que les raisons alléguées ne sont pas suffisantes pour établir un pareil degré de certitude. On pourrait en effet lui faire certaines objections qui, sans être décisives, méritent qu'on s'y arrête. D'abord, si le témoignage de Piganiol de la Force n'a pas une grande autorité et si son terme de porcelaine peut être interprété dans le sens de faïence plus fine et plus élégante que la faïence ordinaire, il n'en est pas de même de Gournay, qui connaissait le sens des mots dont il se servait et vivait à une époque où l'on fabriquait en France de vraie porcelaine. En outre, l'extrait de Darluc auquel se rap-

porte M. Davillier ne paraît pas interprété dans son sens véritable. Le naturaliste provençal, après avoir dit que les faïenciers de Moustiers composaient leur émail avec l'étain, la fritte de verreries et le sablon d'Apt, dont le mélange proportionné est réduit à une demi-vitrification par l'action du feu au point d'en recevoir un beau blanc, ajoute ensuite : « Le sablon d'Apt a toutes les qualités requises pour cela, on le fait servir aux porcelaines en d'autres endroits; mais les argiles de Moustiers ne sont pas assez vitrifiantes; elles tiennent un peu du calcaire, ce qui fait qu'elles ne sauraient convenir à la bonne porcelaine. » Ce qui veut dire, semble-t-il : dans certains endroits, la terre du pays mélangée au sable d'Apt peut servir à faire de la porcelaine; avec les argiles de Moustiers trop chargées en calcaire, on ne saurait atteindre le même résultat. Cela prouve-t-il qu'on n'y soit pas arrivé en mélangeant par exemple la terre du pays ou une autre terre, ou en se servant de combinaisons chimiques? Darluc n'en dit rien; mais il ne faut pas perdre de vue que cet auteur écrit une *Histoire naturelle de Provence*, que son but, par conséquent, est de nous faire connaître la nature et la richesse de son sol, et non de nous donner une étude approfondie sur les produits manufacturés.

Et on pourrait d'autant plus facilement interpréter ainsi le texte de Darluc, que précisément de son temps on faisait à Moustiers du *saxe*, du *strasbourg* et de la *porcelaine*. L'imitation du saxe était limitée à la fabrication des terrines, des saucières et des jattes, — du moins nous n'avons trouvé que ces objets mentionnés sur les livres de Berbegier et Féraud; — mais les porcelaines y sont énumérées en si grand nombre dans les notes des peintres, qu'elles semblent composer environ la moitié des produits décorés de cette manufacture [1]. Peut-être pourrait-on croire que pour le saxe et pour le strasbourg, il ne s'agit que d'une imitation des formes extérieures; c'est fort probable, au moins pour la fabrique de Berbegier et Féraud. Il n'en est pas de même de la porcelaine. Comment expliquer, en outre, la différence que mettent les fabricants à désigner leurs produits les uns *à façons de porcelaine*, et les autres *en porcelaine?* Il paraîtrait beaucoup plus naturel d'admettre que les premiers

1. La moitié environ des produits étaient simplement à émail blanc sans décoration; l'autre moitié était décorée. Ce qui ferait le quart du total en porcelaine.

empruntaient simplement les formes, tandis que les autres reproduisaient à la fois la forme et la composition de la vraie porcelaine.

L'argument que M. Davillier tire de l'impossibilité où l'on est de montrer des échantillons de cette porcelaine n'a absolument aucune valeur. Avant la publication du document ci-dessus, qui aurait affirmé que Moustiers avait fabriqué des faïences à fonds jaunes et à fleurs, avait fait des imitations de saxe? Qui aurait pensé que Moustiers avait fait du strasbourg avant qu'on signalât les pièces signées de Ferrat? Avant M. Davillier, n'attribuait-on pas toutes les faïences de Moustiers à Rouen? Peut-être en est-il de même de sa porcelaine et est-elle disséminée dans le monde des collectionneurs sous de faux noms. En tout cas, que Moustiers ait fabriqué de la porcelaine ou de l'imitation de porcelaine, on ne connaît pas plus l'une que l'autre; il serait difficile d'en donner un spécimen authentique, et pourtant il en existe certainement de par le monde.

De tout ceci, faut-il conclure que nous sommes d'un avis opposé à celui de M. Davillier? Nullement. Pour être sincère, nous sommes obligé de convenir que notre opinion n'est pas arrêtée. Si cependant nous étions obligé d'opter, nous pencherions plutôt pour la négative. Car, si les raisons que donne M. Davillier sont sujettes à discussion comme on vient de le voir, il en est une qu'il ne pouvait connaître et qui est d'un tout autre poids. Cette raison, la voici : Les éléments, les matières premières nécessaires à la fabrication de la porcelaine n'existaient pas à Moustiers. Il aurait donc fallu les faire apporter du dehors en quantité considérable. Or, nous possédons presque tous les livres comptables d'une des maisons qui fabriquaient ce qu'on appelait *la porcelaine*, la maison Berbegier et Féraud. Dans ces livres il est question à chaque page de transport de terre de Moustiers, de sel de verrerie, de plomb, d'étain, de sable, etc., toutes matières qui servaient à faire la faïence ordinaire, jamais on n'y trouve trace des éléments spéciaux, qui auraient été indispensables pour fabriquer la poterie translucide, la vraie porcelaine. L'argument, sans être absolument décisif, nous paraît suffisant pour nous faire adopter l'opinion de M. Davillier.

A titre de document et pour donner une idée de ce qu'était la fabrication, voici la nomenclature des pièces décorées par Joseph Jauffret

durant une partie de l'année commerciale 1784-85 [1]. Nous l'avons choisie de préférence à celle des autres années, parce qu'elle est complète et nous donne le travail de ce peintre pendant une année presque entière.

CONTTE DE MONSIEUR BARBEGIER ET MONSIEUR FAIRAUD, FABRIQUEN, DEPUIS LE 29 SEPTEMBRE 1784

8 douzaines soucoupe pourxellene bleur	1 liv.	8 s.	
8 douzaines goubelles (gobelets) pourxelles bleur	1	8	
12 seucriers bleurs pourxellene		12	
3 pauthallaus (pots à eau) à fleur naturelle	1 liv.	10	
3 jatte de pauthalos a fleur naturelle		15	
5 jatte de pauthalaus a la chine ou pourcellesne bleu	1 liv.		
5 pauthalaus a la chine ou pourxellene bleu	1		
12 plas a barbe rons comun ou theurint (Turin)		12 s.	
21 croix pientte (pëinte)		10	
38 quixinière pientte (cuisinière peinte) [2]	1 liv.	18	
31 echrithoire pairpethuel (écritoire perpétuel) a fleur ou pourxellene	1 liv.	11 s.	
13 quixinières a fleur ou bleure (bleue)		13	
6 douzaines goubellest a filet bleur		15	
6 douzaines soucoupes a fillet bleu		15	
6 seucrier a fillet bleu		4	
3 douzaines goubellest pourxellene bleu		10	6 d.
3 douzaines soucoupes pourxellene bleu		10	6
5 douzaines écrithoire qarés (carrés) pourxellene ou fleur	2 liv.		
1 seucrier a roxe (rose)		7 s.	
1 douzaine goubelles a roxes et soucoupe		7	
19 plas a barbe rons (ronds) pient (peints)		19	

1. L'année commerciale commençait après la foire de Beaucaire et se terminait l'année suivante à la même époque.

2. La *cuisinière* était, nous dit-on, un pot à oille de forme ovale, une sorte de grande soupière allongée, destinée à recevoir la volaille cuite. Il est peu probable qu'elle ait servi à la cuisson, car la faïence de Moustiers n'aurait pu supporter le feu sans casser; d'ailleurs, dans ce cas, on n'aurait pas décoré ces pièces de peintures comme on le faisait habituellement. (Voir le mot *cuisinière*, dans le *Dictionnaire de l'Ameublement*, de M. Havard, t. I[er], col. 1073.) Nous pensons, au contraire, que la *cuisinière* était un pot à sel ou à épices (voir *Le Trésor du Félibrige* de Mistral, à l'article *cousinièro*).

10	douzaines sallières bleure ou fleur	2 liv.		
5	plas a barbe auvalle a fleur nathurelle	1		
8	douzaines goubelles a fons jone (fond jaune) a fleur..	1	8 s.	
11	douzaines goubelles a fons jone a fleur	1	18	
12	seucriers a fons jaunes a fleur		12	
8	fleuriers [1] comun a fleur nathurelle			
4	fleuriers comun a las chine vert			
4	braix [2] pient		8 s.	
3	douzaines assiette aves qune fleur (avec une fleur)...		3	
27	plas a barbe rons (ronds)	1 liv.	7	
2	pauthalos pourxellene bleu		8	
4	douzaines assiette pourxellesne bleur et fillet	2 liv.	4 s.	
5	fleuriers comuns a fleur nathurelle			
4	douzaines goubelles pourxellesne bleur		14 s.	
4	douzaines soucoupe pourxellesne bleur		14	
4	sucrier pourxellene bleu		4	
2	douzaines paittis (petites) goubelles ou soucoupe pourxellene bleu		7 s.	
2	douzaines soucoupe pourxellene bleu		7	
3	douzaines axiette pourxellene bleu et fillet bleu	1 liv.	13	
7	douzaines paittis goubelles bleur pourxellene bleur..	1 liv.	4 s.	
2	douzaines axiette poursellene bleu et fillet	1	2	
1	fleurier comun a fleur nathurelle			
2	douzaines assiette pourxellene et fillet bleur	1 liv.	2 s.	
3	douzaines goubelles pourxellene bleur		10	6 d.
4	douzaines saint espris [3]	1 liv.	4	
1	douzaine axiettes pourxellene bleur et fillet		11	
5	douzaines salliers a fleur nathurelle	1 liv.		
2	douzaines axiette pourxellene et fillet	1	2 s.	
3	succrier pourxellene bleur		3	
2	douzaines axiette pourxellene et fillet	1 liv.	2	
6	douzaines goubelles pourxellene bleur	1	1	
6	douzaines soucoupes pourxellene bleur	1	1	
3	douzaines assiette pourxellens bleur et fillets	1	13	
4	plas a barbe auvalles a la chine ou pourxellenes bleur		10	

1. On appelait fleuriers les vases destinés à recevoir des fleurs, dont le haut était généralement fermé et percé seulement de trous pour laisser passer les tiges.

2. *Braix* pour *brès*, qui veut dire berceau en provençal. Il désigne ici un petit objet ayant la forme d'un berceau qu'il faut ranger dans la catégorie des *babioles* et *bagatelles*.

3. Bénitiers sur lesquels était représenté un Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

2	plas à barbe auvalle a fleur nathurelle		8 s.	
6	douzaines soucoupes pourxellene bleur	1 liv.	1	
6	douzaines goubelle pourxellene bleur	1	1	
8	seucriers pourxellene bleur		8	
25	quixinière a fleur ou pourxellesne	1 liv.	5	
8	seucriers pourxellene bleur		8	
8	plas a barbe rons		8	
44	etcrithoire qarés a fleur ou pourxellene	1 liv.	15	
8	fleuriers comeun a fleur nathurelle			
3	douzaines de saint-espriz		18	
3	douzaines de paittis goubelles pourxellene bleur		10 s.	6 d.
3	douzaines soucoupes pourxellene bleur		10	6
6	douzaines goubelles pourxellene bleur		10	6 [1]
6	douzaines soucoupes pourxellene bleur	1 liv.	1	
6	seucriers pourxellesne bleus		8	
26	plas a barbe rond	1 liv.	6	
55	quixinière a fleur ou pourxellene	2	15	
33	thistté ou cocus ou roxiglos (pour rossignols) [2]		15	
2	douzaines saint espris		12	
2	pauthalaus a fleur nathurelle		10	
2	jattes de pauthalaus a fleur nathurelle		10	
8	douzaines de goubelles pourxellene bleur	1 liv.	8	
8	douzaines soucoupes pourxellene bleur	1	8	
8	seucriers pourxellene bleur		8	
2	pauthalaus a fleur nathurelle		10	
2	douzaines edimit (et demies) etcrithoire qarés a fleur ou pourxellene	1 liv.		
39	quixinière a fleur ou pourxellene bleur	1	19 s.	
4	jatte des pauthalaus a la chine ou pourxellene bleur		16	
2	jatte de pauthalaus a fleur nathurelle		10	
3	douzaines de soulliers [2] ou coucoup		18	

1. Ce chiffre a été probablement mis par erreur ; c'est 1 liv. 1 sou qu'il faudrait lire, semble-t-il.

2. Toutes ces faïences étaient rangées dans une catégorie désignée souvent sous les noms de *babioles* ou *bagatelles* dans les feuilles d'expédition de faïence. Les *tités*, appelés aussi quelquefois *pipades*, étaient de petites statuettes, parfois fort élégantes de forme et décorées avec beaucoup d'art ; elles étaient appelées de ces mots provençaux qui veulent dire *poupée*. Les coucous (cocus, coucopt) et les rossignols étaient des jouets d'enfants, généralement en forme de cruche, avec lesquels on imitait le chant du coucou ou du rossignol. Inutile d'expliquer ce qu'est un *soulier* en faïence, tout le monde connaît ces petits objets de forme gracieuse dont on fait aujourd'hui des porte-allumettes. A quoi servaient-ils alors ?

6	braix pient (peints)		12	
11	douzaines axiette avesquene fleur (avec une fleur).		11	
32	croix ou saint esprit		16	
5	douzaines sallière a fleur ou pourxellene bleu	1 liv.		
7	quixinière a fleur		7 s.	
6	paittis seaus a faxons de papion (papillons) et fillets bleur		12 s.	
3	douzaines etcrithoire qarés (carrés) ou pourxellene bleur	1 liv.	4 s.	
2	fleuriers a faxons de gros seaus à fleur natheurelle	1		
28	crois pientte (peintes)		14 s.	
8	douzaines goubelles pourxellene bleur	1 liv.	8 s.	
8	douzaines soucoupes pourxellene bleur	1	8	
8	pourthouillies (porte-huillier) a la chine vert	1	12	
39	quixinière a fleur ou pourxellene	1	19	
6	ecrithoire paipetheuel a fleur ou chine		6	
3	plas a barbe auvalle a fleur natheurelle		12	
2	plas auvalle a la chine ou pourxellene bleur		5	
1	equelle (écuelle) a fleur natheurelles		3	6 d.
13	plas a barbe rond bleu ou ottremant (autrement).		13 s.	
3	pauthalaus à fonds jone a fleur (a fond jaune)		15	
3	jatte de pauthalaus a fons jone a fleur		15	
8	douzaines edimit soucoupe a fons jone	1 liv.	8	
8	douzaines goubelles a fons jone	1	8	
12	seucrier a fons jone		12	
16	rouxillos ou coucopt		8	
4	douzaines edimit sallièrres a fleurs ou bleur		18	
14	saint esprit comeun		7	
2	quette (cuvettes) de pauthalaus chine ou bleur		10	
1	quette a fleur natheurelle		7	
15	douzaines edimit axiette a parfils	1 liv.	11	
2	douzaines eidimit axiette aves quene fleur		2	
17	saint esprit		8	6 d.
6	douzaines sallieres a fleur ou bleur	1 liv.	4	
55	quixinière a fleur ou bleur ou chine	2	15	
3	fleuriers comeun a fleur natheurelles			
21	douzaines edemit axiette a parfils	2 liv.	3 s.	
43	croix ou saint esprit	1	1	6 d.
11	douzaines axiette aves quene fleur		11	
7	douzaines edimit sallières à fleur ou bleur	1 liv.	8	
3	douzaines paittites taxe pourxellene bleur		10	6 d.

7	braix paint		14	
4	fleuriers comeun a fleur natheurelle			
8	pauthalaus a fons jone a fleur	2 liv.		
8	jatte de pauthalaus a fons jone a fleur	2		
8	douzaines goubelles a fons jone	1	8 s.	
8	douzaines soucoupes a fons jone	1	8	
8	seucriers a fons jone		8	
2	pauthalaus pourxellene bleur		8	
4	douzaines goubelles a fons jone		14	
6	seucrier a fonds jone		6	
23	plas a barbe rond	1 liv.	3	
4	saladiers a fleur natheurelle			
4	salladiers moiyins (moyens) a fleur natheurelle	1 liv.	16 s.	
4	salladiers paithis (petits) a fleur natheurelle			
9	douzaines axiette a parfils		18 s.	
11	douzaines axiette a parfils	1	2	
12	quixinière a fleur ou pourxellene		12	
14	douzaines axiette a parfils	1 liv.	8	
1	pauthaulo a fleur natheurelle		5	
20	plas a barbe rond	1 liv.		
51	quixinière a fleur ou pourxellene	2	11 s.	
6	plas a barbe auvalle a fleur natheurelle	1	4	
4	plas a barbe auvalle a la chine vert		10	
3	douzaines edimit axiette a parfil		7	
44	crois ou saint espris	1 liv.	2	
6	sallière a fleur		2	
59	quixinière a fleur ou pourxellene	2 liv.	19	
9	douzaines goubelles pourxellene bleur	1	11	
9	douzaines soucoupes pourxellene bleur	1	11	
4	douzaines goubelles pourxellesne bleur		14	
1	douzaine soucoupes pourxellene bleur		3	6 d.
6	seucriers pourxellesne		6	
9	plas a barbe rond		9	
4	pauthalaus a fons jone	1 liv.		
4	jatte de pautholaus a fons jone	1		
4	douzaines de thistés ou coucoup pient	1		
6	axiette a fleur natheurelle		10 s.	
12	equelle (écuelles) a fleur natheurelle	2 liv.	2	
1	pauthalaus a la chine jone		4	
7	douzaines goubelles a roxe bleur	1 liv.	4	6 d.
3	douzaines goubelles pourxellene		10	6

3 douzaines soucoupes		10	6
4 douzaines goubelles pourxellene bleur		14	
4 douzaines soucoupes pourxellene bleur		14	
3 douzaines goubelles pourxellene bleur		10	6 d.
3 douzaines soucoupe pourxellene bleur		10	6
1 douzaine assiette a fleur natheurelle		12	
6 goubelles et 6 soucoupes a fleur		3	6
2 seucrier a fleur		2	
7 plas a barbe rons (ronds)		7	
6 jatte a fons jone de pauthalaus	1 liv.	10	
6 pautholaus a fons jone	1	10	
24 quixinière a fleur ou pourxellene	1	4	
18 ecrithoire paipethuel a fleur ou pourxellene bleur		18	
1 douzaine goubelles a fleur natheurelle		3	6 d.
1 douzaine soucoupes a fleur natheurelle		3	6 d.
2 seucriers a fleur natheurelle		2	
6 conpauthier a fleur		9	
7 douzaines goubellest pourxellene et fillet	2 liv.	2	
7 douzaines soucoupe pourxellene et fillet	2	2	
7 seucriers pourxellene et fillet		10	6 d.
8 douzaines goubelles a fons jone	1 liv.	8	
7 douzaines edemit soucoupe a fons jone	1	6	
7 seucriers à fons jone		7	
18 equelle a fleur natheurelle	3 liv.	3	
10 plas a barbe ronds		10	
28 quixinière a fleur ou pourxellene	1 liv.	8	
3 seucrière pourxellene bleur		3	
17 douzaines axiette a parfils	1 liv.	14	
8 douzaines salliere a fleur ou pourxellein	1	12	
19 douzaines axiette a parfils	1	18	
4 plas a barbe auvalle a la chine ou pourxellene		10	
2 plas a barbe auvalle ou fleur natheurelle		8	
7 douzaines edemit axiette a parfils		15	
7 douzaines de crois ou saint espris	2 liv.	2	
4 douzaines edemit soucoupe a fons jone		16	
6 seucrier pourxellene bleur		6	
18 plas a barbe rond		18	
6 douzaines goubelles pourxellene bleur	1 liv.	1	
6 douzaines soucoupe pourxellene bleur	1	1	
6 seucrier pourxellene bleur		6	

3	douzaines axiette ave de papion (avec des papillons) a fillet bleur	3 liv.	12	
1	douzaine de paittis seaus a faxon de pajon (papillon) et fleur	1	4	
1	douzaine axiette a faxon de papion et fillet	1	4	
5	douzaines axiette aves quene fleur (avec une fleur)		5	
6	douzaines goubelles pourxellene bleur	1 liv.	1	
6	douzaines soucoupes pourxellene bleur	1	1	
7	seucrier pourxellene bleur		7	
4	douzaines sallières a fleur ou bleur	1 liv.	8	
5	douzaines goubelles pourxellene bleur		17	6 d.
5	douzaines soucoupe pourxellene bleur		17	6 d.
13	paittis seaus a faxon de pajon (papillon) et fillet	1 liv.	6	
5	douzaines goubelles a fons jone		17	6 d.
1	douzaine conpauthier a la chine vert		16	6 d.
3	douzaines axiette a fleur natheurelle ordinaire comune	1 liv.	16 s.	
6	conpauthier a fleur natheurelle comune		19	
21	quixinière a fleur ou pourxellene	1 liv.	1	
2	douzaines goubelles pourxellene		7	
2	douzaines soucoupes pourxellene		7	
24	plas a barbe rond	1 liv.	4	
1	fleurier a fons jone		6	
5	douzaines goubelles pourxellene		17	6 d.
5	douzaines soucoupes pourxellene		17	6 d.
8	seucrier pourxellene		8	
	plus il y a 29 fleuriers a fleurs	7 liv.	5	
4	[fleuriers] dits a la chine		16	
		213 liv.	12 sous	

Le 26 aoust 1785, arrêté avec le s[r] Jauffret son compte ».

Cette longue et fastidieuse énumération est pourtant fort intéressante à plus d'un titre. Elle prouve jusqu'à l'évidence que l'on fabriquait à Moustiers, sous le règne de Louis XVI, des pièces dites de porcelaine, elle nous donne les noms de plusieurs espèces de faïence et les prix payés au peintre pour leur décoration, etc. ; aussi bien nous aurons plusieurs fois l'occasion d'y revenir par la suite. Nous joignons en guise de complé-

ment la mention de plusieurs sortes de faïences qui n'ont pas été désignées dans le compte du peintre Jauffret en 1784-85.

3 douzaines gobelles a mugues (muguet).................	1 liv.	1 s.
16 douzaines gobelai et soucoupes a portrai (sic).............	9	12
2 sucrier a drape[1] e portrai..............................		6
2 pos a lau et jates a moulain (moulin)....................		12
36 plas a façon de lion..................................	3 liv.	18
2 douzaines soucoupes a litron...........................		7
6 douzaines assiettes a cuise de grainouja[2]................		18
6 sucriers bleus a fasson de porcelaine....................		6
24 douzaines soucoupes a 4 fillets et a une fleur.............	7 liv.	4
6 douzaines assiettes aurailles de lapin....................		18
2 douzaines goubelles a faxon de maixon..................		10
2 douzaines soucoupes a faxon d'oixo (oiseau)..............		10
2 douzaines soucoupes a faxon de chatto (château)..........		10
2 douzaines assiettes a faxon de gillende (guirlande)........	1 liv.	4
18 douzaines axiette aurailles de lapin bleu ou jone............	2	14
5 douzaines edemit axiettes a frixe (frise) bleures (bleue)......	2 liv.	15 s.
6 saucières et jattes d'Estrabourg (Strasbourg)[3]............	1	7
5 terrines de Saxe[3]....................................	2	5

LES CLÉRISSY ONT-ILS FABRIQUÉ DE LA FAÏENCE POLYCHROME ?

Poser aujourd'hui la question, c'est la résoudre. M. Davillier se prononçait autrefois timidement pour l'affirmative (p. 45), et on comprend son embarras, alors qu'il était admis sans contestation que les Clérissy avaient cessé de fabriquer, probablement en 1743 et certainement au plus tard en 1747. Mais maintenant l'hésitation n'est plus possible, puisqu'il est certain que, directement ou indirectement, les Clérissy ont dirigé leur manufacture jusqu'en 1784. Évidemment ils ont fabriqué sui-

1. Nous ne savons pas quel est le sens de ce mot; peut-être veut-il dire à draperie.
2. Même observation que ci-dessus. Faut-il lire à cuisse de grenouilles? Probablement, mais quelle était la forme et la décoration de cette faïence ?
3. Les faïences de Strasbourg et de Saxe sont notées seulement dans les comptes des tourneurs et jamais dans ceux des peintres; l'imitation porte donc sur la forme, peut-être sur la matière employée, et non point sur la décoration des faïences.

vant le goût de leur temps et ne se sont pas attardés indéfiniment à leur décoration ancienne. D'après le prospectus de Joseph Chaudon, on peut voir qu'ils produisaient toutes sortes d'objets et suivaient le courant, qui sait même s'ils ne le dirigeaient pas. Comme ils ne marquaient pas leurs produits, il serait difficile aujourd'hui de distinguer des autres les faïences sorties de leur manufacture.

En résumé, voici quel serait, à notre avis, l'ordre dans lequel se sont succédé les différents styles des faïences fabriquées à Moustiers, excepté toutefois pendant la période de la décadence où presque tous les genres signalés à cette époque ont été produits simultanément.

TABLEAU SYNOPTIQUE

PREMIÈRE PÉRIODE à décor camaïeu bleu.

- Première époque
  - 1° à marlis à mascaron.
  - 2° à marlis à dentelles.
- Deuxième époque à décor Bérain.

Nota 1° Mettre en tête les pièces à décor bleu serti au manganèse.

2° Si les pièces polychromes semblables au Christ des Pénitents de Peyruis sont de la manufacture de Moustiers, elles ont été produites pendant la première période.

DEUXIÈME PÉRIODE à décor polychrome genre Olerys.

- 1° Décor Bérain polychrome.
- 2° Décor à guirlandes.
- 3° Décor rocaille.
  - primitif
  - secondaire
  - aux drapeaux
- 4° Décor à la fleur de pomme de terre.
- 5° Décor genre grotesque de Callot et décor dit à la Chine.

TROISIÈME PÉRIODE. Décadence.

- 1° à la Chine.
- 2° à la fleur, au muguet et à la rose.
- 3° à oreilles de lapin.
- 4° au papillon.
- 5° à filets et à parfils [1].
- 6° à guirlande et à frise.
- 7° à bord jaune, vert, bleu.
- 8°
  - à fond jaune avec et sans fleur.
  - à fond jaune et blanc.
- 9° à portrait, à médaillon, au globe.
- 10° à l'oiseau, au perroquet.
- 11° à château, à maison, à moulin ou à paysage.
- 12° à la façon de Turin, de Lyon (?) ou de Rome.
- 13° à la façon de Strasbourg et de Saxe.
- 14° genre Strasbourg (peint sur émail cuit).
- 15° façon porcelaine.
- 16° porcelaine (?)

1. Ces deux termes sont probablement synonymes.

CHAPITRE II

INFLUENCE DE LA FAÏENCERIE DE MOUSTIERS

La faïencerie de Moustiers a eu son genre propre, sa manière spéciale qui, on peut l'affirmer, ne procède d'aucune autre. On dit du moustiers comme on dit du rouen et du nevers, pour indiquer qu'il y a eu dans cette petite ville de Provence un art particulier qui a exercé une influence autour d'elle et a fait école. Plus encore que ses deux rivales, elle peut prétendre à une indépendance absolue. A Nevers, l'influence italienne s'est exercée pendant presque toute la période de la production artistique, et quand les faïenciers de Nevers ont voulu s'y soustraire, ils sont vite tombés dans des productions vulgaires, communes et triviales, comme leurs statues de saints et leurs faïences patriotiques. Rouen lui-même est d'origine nettement nivernaise; il est vrai qu'il sut promptement sortir de l'imitation servile et que ses peintres ingénieux trouvèrent des décorations admirables et originales, même lorsqu'ils imitaient les produits d'Extrême-Orient. Moustiers n'a imité personne et s'est créé de lui-même à Moustiers. A peine si au début, et seulement dans certaines pièces comme les grands bassins, les petites cruches, les vases de pharmacie, on retrouve le décor rouennais; mais, à la même époque, combien d'autres œuvres qui ne procèdent d'aucune autre fabrique, par exemple, les plats de chasse et leurs marlis à mascarons, les marlis à dentelles, le décor Bérain, etc.

On peut, on doit même dire que Moustiers a imité Alcora, puisque c'est d'Alcora qu'est venue la décoration polychrome de Moustiers. Il ne faut pourtant pas oublier que, si Olerys apprit dans cette fabrique l'art

d'employer avec succès ses riches couleurs, il lui imposa en retour le style de décoration en usage à Moustiers, c'est-à-dire le genre Bérain, si bien que, sous ce rapport, c'est Alcora qui a imité Moustiers. En d'autres termes, la couleur est d'Alcora, le dessin est de Moustiers.

Mais si cette faïencerie a peu imité, elle a eu, par contre, beaucoup d'imitateurs et a exercé une influence énorme sur presque toutes les fabriques du midi de la France. Cette influence s'est propagée : 1° par le retour dans leur pays natal d'un certain nombre d'ouvriers qui vinrent faire leur apprentissage dans ce centre renommé; 2° par l'émigration de praticiens originaires de Moustiers qui allaient travailler dans les autres centres de fabrication soit comme ouvriers, soit comme patrons; 3° enfin et surtout par la beauté des pièces de Moustiers, par le succès qu'elles obtinrent, beauté et succès qui poussèrent un grand nombre de fabriques, surtout méridionales, à marcher sur ses traces et à imiter ses procédés de décoration.

Il ne serait pas possible d'indiquer la part qui revient à chacune de ces trois causes sans courir le risque de se fourvoyer grossièrement.

Néanmoins nous avons dressé trois listes qui présentent les noms de villes par ordre alphabétique. Dans la première, à chaque pays, on trouvera les noms des ouvriers étrangers qui en sont originaires et qui ont travaillé à Moustiers, les uns temporairement, les autres durant toute leur vie. Dans la deuxième on lira ceux des ouvriers de Moustiers qui sont venus s'y établir. Notre but est en ceci beaucoup moins d'établir le degré d'influence que chacun de ces hommes a pu exercer, que de mettre peut-être par un simple nom les historiens futurs sur une bonne piste et les amener à faire des découvertes précieuses pour l'histoire de la faïencerie. La troisième enfin énumérera les centres faïenciers où, d'après l'opinion commune, on a imité les faïences de Moustiers.

1re LISTE. — LIEUX D'ORIGINE DES OUVRIERS ÉTRANGERS A MOUSTIERS

AIGUINES (Var). Voir le mot Périé au *Dictionnaire* (3e partie de ce volume).

ALLEMAGNE (Basses-Alpes). Giraud (François), originaire d'Allemagne, était tourneur en faïence à Moustiers de 1755 à 1772; mais il était

établi dans son pays natal, au moins en 1774 et y exerçait certainement la profession de faïencier en 1780 et probablement depuis son retour à Allemagne. Il était mort le 14 février 1786.

AMSTERDAM. Voir *Dictionnaire* au mot Saunié.

AUPS (Var). — Giraud (François).

BARGEMON (Var). — Baron.

BARRÊME (B.-A.). — Laurens.

BAUDUEN (Var). — Pelloquin (Jean-François) et Gérard.

BRAS (Basses-Alpes). — Grégoire.

BRIQUEVILLE (Normandie). — Travillé.

CÉRESTE (Basses-Alpes). — Senaux et Trémolière. (Voir aussi la brochure de M. de Berluc-Perussis sur les *anciennes faïenceries de la Haute-Provence.*)

CHATEAU-ARNOUX (B.-A.). Voir *Dictionnaire* au mot Richaud.

COMPS (Var). — Ollivier (Jean-Pierre Victorien).

DIJON. — La Treille.

FRIBOURG-EN-BRISGAU. — Eisclet.

GRÉOUX (Basses-Alpes). — Bus (Michel), et Lombard.

LA PALUD (B.-A.). — Bourrillon.

LAUSANNE (Suisse). — Matty (Daniel).

LE POIL (B.-A.). — Feautrier (Pierre-Joseph-Marie).

LES MÉES (B.-A.). — Alphan.

MANOSQUE (B.-A.). — Montbrion.

MARSEILLE. — Arnoux, Germain (Joseph-Hubert), Olerys (Joseph) et Raybaud (Étienne).

MOIRAS (Suisse). Voir *Dictionnaire* au mot Giroux.

NEVERS. — Ruban.

OLLIOULES (Var). — Foulcou (Joseph).

PUIMOISSON (B.-A.). — Catarnet et Matty.

QUINSON (B.-A.). — Fouque (Joseph) et Jauffret (Gaspard-Claude).

RIANS (Var). — Delphin (Jean-Baptiste).

RIEZ (B.-A.). — Joseph (François), Berge (François-Michel), Clémens (Jean-Baptiste), Fabre (Jean-Baptiste), Viry (François), Viry (Gaspard) et Viry (Jean-Baptiste).

Romans (Drôme). Voir au mot Corbeil (Jean-Claude).
Rougon (B.-A.). — Maurel (Henri).
Salernes (Var). — Cotte (Joseph), fabricant de faïence de Salernes. Il figure comme témoin dans un acte passé à Moustiers le 26 janvier 1789; mais on ne peut pas affirmer qu'il ait séjourné dans cette ville et nous ne le citons que pour mémoire.
Sigonce (B.-A.). Voir au mot Lieutaud (Élie).
Tavernes (Var). — Gros (Jean-François).
Thuis (Pyr.-Or.). — Julia (Just).
Valensoles (B.-A.). — Guivaudan (Jean-Joseph).
Varages (Var). — Amalbert (Louis), Audibert (François), Bayol (Joseph)[1], Niel (Marc) et Niel (Jean-François-Marie-Théophile).
Ventavon (Hautes-Alpes). Voir au mot Beynet (Grégoire).

Il y aurait encore à citer les noms de Demendoza, Mallet, Marity, Rafel, etc.; ces ouvriers sont certainement étrangers à Moustiers, mais nous ignorons de quel pays ils étaient originaires; beaucoup d'autres n'auront pas laissé de traces dans un pays qu'ils ont habités temporairement.

2e LISTE. — LIEUX OU DES PATRONS ET DES OUVRIERS DE MOUSTIERS SONT VENUS TRAVAILLER

Allemagne (B.-A.). Voir au *Dictionnaire* les mots Giraud (François), Giraud (Honoré-Hippolyte), Joseph (François), Germain (Jean-Joseph), Garcin (Joseph) et Fournier (Joseph).

En 1788 et 1789, Honoré-Hippolyte Giraud, peintre en faïence, de Moustiers, paraît établi à Allemagne comme faïencier. Un autre fabricant de faïences d'Allemagne, dont le séjour dans ce village est beaucoup plus long et la fabrication certaine, se nomme François Joseph, originaire de Riez. Il avait fait son apprentissage chez Féraud et Achard, de 1760 à

1. Notons qu'un Bayol devint fabricant de faïence à Varages, et que deux autres Bayol, peut-être originaires de Biot (Alpes-Maritimes), peut-être aussi de Varages, étaient allés s'établir à La Rochelle, en passant par Montpellier et Lyon. (Voir *Les faïences Rocheloises*, par M. Musset, p. 156-158.)

1763, et nous le trouvons établi de 1775 à 1777 [1], à Allemagne où il a exercé son industrie avant et après ces deux dates. A signaler également la présence de Jean-Joseph Germain (1773) [2], peintre en faïence de Moustiers, de Joseph Garcin (1772-92) [3], de Joseph Fournier (1773) [4], tous les deux fabricants de faïence à Allemagne, le premier très probablement, le second certainement originaire de Moustiers. Quoi d'étonnant après cela que les faïences d'Allemagne, évidemment inférieures à celles de Moustiers, aient pourtant des traits de ressemblance avec celles-ci! On y fabriquait notamment des assiettes et des plats aux drapeaux où l'imitation est évidente. Si évidente que les ouvriers d'Allemagne ont dû se servir des mêmes moules et des mêmes poncis qu'à Moustiers; seuls l'émail et les couleurs permettent de les distinguer. Les Curnier établirent ensuite à Allemagne une faïencerie dont les produits s'éloignèrent sensiblement de ceux de Moustiers.

Apt (Vaucluse). Voir au *Dictionnaire* les mots Coupin (Jacques), Fouque (Joseph, fils de Joseph), et Icard (Jean-Claude).

Aubagne (Bouches-du-Rhône). Antoine Richelme (ou Richeaume) de Moustiers, fixé à Aubagne vers les premières années du XVIIe siècle, s'y maria en 1628 avec Antoinette Carbonel. Il y construisit une fabrique de poterie transformée en faïencerie par un de ses héritiers, Joseph Richelme, au milieu du XVIIIe siècle. Il y avait également à Aubagne, Jean-François Richelme, frère ou neveu du précédent, faïencier comme lui, et Toussaint Bertrand, de Varages, qui exerçait la même profession. Le docteur Barthélemy, à qui nous empruntons ces renseignements, décrit ainsi quelques plats ou assiettes de la fabrique d'Aubagne : « Elles sont à bords contournés, la couverte mal étendue, craquelée, et d'un blanc grisâtre. Sur les bords et une partie du fond de ces assiettes, le peintre a jeté des tiges feuillées avec fleurs de tulipes et œillets panachés, des roses, pensées, violettes, bluets et boutons d'or; le vert des feuilles, le bleu, le rouge, le

1. Voir à l'État civil d'Allemagne (baptêmes) le baptême de deux de ses filles, les 23 janvier 1775 et 26 mars 1777. (Note communiquée par M. le marquis de Ripert-Monclar.)

2. *Ibid.*, 3 mars 1773. (Même provenance.)

3. *Ibid.*, (mariages) 29 novembre 1772, 22 mai 1780; (baptêmes) 10 mai 1781, 15 septembre 1782, 13 juin 1786, 26 juillet 1792. (Même provenance.)

4. *Ibid.*, 18 mars 1773. (Même provenance.)

jaune des pétales ne sont pas d'un bel éclat » (*Hist. d'Aubagne*, t. II, p. 247). On voit que la fabrique d'Aubagne a plutôt imité Marseille que Moustiers, et qu'il n'y est pas question de grands sujets à bas-relief, dont nous avons parlé p. 118, qu'on voulait lui attribuer.

Avignon. Carbonel (Louis), originaire de Marseille, vint fonder à Avignon une faïencerie, qui a fabriqué pendant tout le xviiie siècle des pièces suivant le style de celles de Moustiers, et comme, d'autre part, le nom de Carbonel est très répandu à Moustiers, nous ne serions pas étonné que Carbonel ne fût venu de Moustiers à Avignon en passant par Marseille. Cependant nous n'avons rien trouvé qui puisse changer cette hypothèse en certitude.

Bourg-la-Reine. Joseph Solomé, fils de Jean-Baptiste et d'Anne Fournier, est établi à Bourg-la-Reine, le 6 novembre 1782. A cette date, son père lui légua 600 livres. Était-il peintre ou tourneur à la faïencerie de Bourg-la-Reine ? La question vaudrait la peine d'être examinée.

Goult (Vaucluse). Pierre Brès, âgé d'environ vingt-neuf ans, domicilié à Goult depuis environ huit ans, tourneur en faïence, originaire de Moustiers, fils de Jean-Baptiste, peintre en faïence, et de feue Anne Ripert, épousa, le 7 novembre 1780, Madeleine Porte, âgée de vingt-trois ans, fille de Véran et de Rose Grégoire, de Goult (*Archives municipales de Goult*. État civil, 1780-92, f° 22).

Grenoble. Voir au *Dictionnaire* les mots : Bagne (Jean-Baptiste), Chais (Jean-Baptiste), Clémens (Jean-Baptiste), Garcin (Jean-Baptiste), Roux (Édouard). François Ferrat, fils de Jean-Baptiste vendait à Grenoble, de 1736 vers 1740, la faïence que son père lui expédiait; mais il disparut sans que ses parents pussent retrouver ses traces. (Voir au *Dictionnaire* à l'article J.-B^te Ferrat). Il faut également citer, ne serait-ce que pour mémoire, Pierre Lesas, peintre en faïence, mari de Jeanne-Françoise Guichard (un nom bien moustérien) dont la fille Clotilde Radegonde épousa Jean-Baptiste Clémens, peintre en faïence de Grenoble, originaire de Riez ; et enfin Joseph-Timothée Dalerie, beau-père d'Édouard Roux. (Cf. Ed. Maignen, *Les artistes grenoblois*, Grenoble, Xavier Drevet, 1887.)

Labatie-Neuve (Hautes-Alpes). Une fabrique de faïence y fut créée en 1786 par un ouvrier de Moustiers nommé Guiramand. En 1791, l'administration départementale lui allouait une subvention ; vers 1795, il fer-

ma son usine. Les produits de cette fabrique sont très rares, et leur décoration procède de Moustiers. (Note communiquée par M. Roman, correspondant du Ministère.)

La Rochelle. Jean Catarnet était maître faïencier à La Rochelle et y fonda une faïencerie à La Digue entre 1720 et 1722; il y mourut en février 1722. (Voir les *Faïenceries rochelaises* de M. Musset, p. 17, 18, 21-23, et 162.) Il y avait également à Moustiers un peintre du nom de Jean Catarnet, de Puimoisson (B.-A.) qui y exerça sa profession depuis le 17 mai 1725 jusqu'au 5 juin 1756, dont le père appelé aussi Jean était peintre en faïence. Il est probable qu'il faut confondre ce dernier avec le fabricant de faïence de La Rochelle; originaire de Puimoisson, il aurait appris son métier à Moustiers et serait allé fonder une faïencerie à La Rochelle; d'où après sa mort, son fils serait retourné à son pays natal et serait ensuite venu travailler à Moustiers.

Plus tard, Pierre ou Claude Chais, petit-fils de Pierre Chais, fabricant de faïence de Moustiers, vint s'y fixer vers 1753, et y exerça d'abord la profession de peintre en faïence, puis plus tard devint marchand. (Voir également les *Faïenceries rochelaises*, p. 45, 46, 77, 89, et surtout 162.) M. Musset perd de vue Pierre Chais en 1766; il était pourtant encore à La Rochelle assez longtemps après, puisque son grand-père paternel, qui lui donna 300 livres par son testament daté du 5 février 1777, nous apprend par le même acte que son petit-fils était alors domicilié à La Rochelle (voir au *Dictionnaire* l'article Pierre Chais).

Lyon. Voir au *Dictionnaire* l'article Garcin (Jean-Baptiste). En outre, signalons Joseph Combe, de Moustiers, établi à Lyon dans la première moitié du XVIIIe siècle. Conjointement avec Jacques-Marie Ravier, il fut autorisé, en 1733, par arrêt du Conseil d'État, à fonder à Lyon une manufacture qui prit le titre de « Manufacture royale de Fayence ». Cf. *Catalogue du musée de Sèvres*, p. 386, et surtout la *Céramique lyonnaise* de M. Natalis Rondot. (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1888, p. 650-7.)

Marseille. Il est inutile de répéter ici ce que nous avons déjà dit sur la fondation de Saint-Jean-du-Désert par Joseph Clérissy, et sur ses successeurs à la direction de cette fabrique, p. 8 et 9, en note (voir aussi *Notes pour servir à l'histoire de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert* à la fin

de ce volume), et sur la fondation d'une faïencerie par Olerys, p. 41. En outre, deux fabricants sont venus de Moustiers à Marseille : Jean-Baptiste Viry, et Joseph Giraud, dont la femme était certainement originaire de Moustiers. Celle-ci ratifie une vente faite par procuration, le 13 octobre 1695 [1]. Il faut ajouter aussi les noms de Joseph Viry, de Joseph-Paul André, de Jean-Baptiste Hugolin et de Jean-François Bertrand, peintres en faïence, de Sauveur Carbonel et de Joseph Thion, apprentis chez Joseph Clérissy, de Jean-Gaspard Solomé, peintre en porcelaine de Marseille, fils de Jean-Baptiste, peintre en faïence de Moustiers (12 juin 1784) et enfin celui de Jean Achard, mouleur en faïence de Moustiers (1781), tous établis à Marseille. (Voir ces articles au *Dictionnaire*.)

Montpellier. Jean-Baptiste Clérissy, fils de Joseph et neveu de Pierre, né à Marseille le 4 octobre 1781, se maria le 7 février 1701 à Catherine Crouzat, fille de feu Jean Crouzat faïencier, et de Françoise Clergue [2]. Il était fixé à Montpellier depuis environ dix ans et avait, par conséquent, abandonné la maison paternelle depuis l'âge de dix ans (?).

Nîmes. Vers 1780, il y avait dans cette ville un fabricant de faïence du nom de Jean Achard, originaire de Moustiers. D'après une lettre de la maison Berbegier et Féraud du 26 novembre 1782, il était alors retourné à son pays natal et était chargé de payer une dette d'un de leurs clients de Nîmes.

Quimper. M. B. Fillon attribuait un plat du musée de Sèvres (n° 1238) à la faïencerie fondée à Quimper vers 1705 par un marseillais, J.-A. Bousquet, qui se serait inspiré de Moustiers (*Catal. du Musée de Sèvres*, p. 408). Ce marseillais ne serait-il pas de Moustiers, où le nom de Bousquet était si commun?

Saintes. Jean-Baptiste Brès, tourneur en faïence de Moustiers est établi à Saintes, le 28 novembre 1784.

3e liste. — Faïenceries qui ont imité les faïences de Moustiers

Allemagne. (Voir ce que nous avons dit plus haut, p. 152 et 154.)

Angoulême. Au milieu du XVIIIe siècle imite, dit-on, Rouen, Sinceny et

1. Minutes de J. Abert, 1693-1700, f° 1020.
2. Archives munic. de Montpellier, GG, 161, f° 52v°, paroisse de Sainte-Anne.

Moustiers. Cependant, M. Émile Biais, qui a publié une étude si consciencieuse sur les faïences d'Angoulême et de Cognac (*Congrès des sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1894, p. 283 et s.), ne parle de Moustiers que d'une façon très incidente, de façon à faire entendre que l'imitation a été de peu d'importance.

Ardus (Tarn-et-Garonne). Cette faïencerie, fondée vers 1737, a produit surtout des faïences décorées dans le style de Moustiers. Au commencement de la fabrication surtout, les ouvriers d'Ardus imitèrent très exactement les faïences bleues à décor Bérain, si bien qu'on pourrait être quelquefois induit en erreur; cependant l'émail est moins beau, le dessin moins délicat, le bleu moins limpide qu'à Moustiers. (Voir *Les anciennes faïenceries de Montauban, Ardus, Négrepelisse, Auvillar, Bressols, Beaumont, etc.*, par M. Édouard Forestié, Montauban, 1876, p. 27-95, et surtout les planches I, II, III, IV.)

Aubagne (Bouches-du-Rhône) a peut-être imité Moustiers. (Voir ce que nous avons dit au paragraphe précédent à l'article Aubagne.)

Auvillar (Tarn-et-Garonne), XVIII[e] siècle, imite plus ou moins grossièrement les faïences de Moustiers, de Varages et même de Rouen (voir Ed. Forestié, *Les faïences de Montauban*, etc., p. 208).

Avignon, XVIII[e] siècle. (Voir Labande et Mazerolle, *Catalogue de l'exposition des Arts rétrospectifs*. Avignon, 1891). Il n'est question ici que des faïences avignonaises du XVIII[e] siècle, en particulier de la fabrique de Carbonel. M. Digonnet, amateur d'Avignon, possède un certain nombre de pièces qu'il a acquises du descendant de Carbonel, par conséquent, leur origine est indiscutable; l'imitation du style de Moustiers y est évidente, si évidente même qu'on pourrait assez facilement les confondre avec les produits de Moustiers au moment de sa décadence.

Bordeaux. XVIII[e] siècle, procède de Rouen, de Nevers et surtout de Moustiers. (Voir *Les anciennes faïences de Bordeaux* par le D[r] Azam, extrait du Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux, tome V, p. 200, et *l'Histoire des pharmaciens de Bordeaux*, de M. Cheylud).

Castilhon (Gard). Fin du XVIII[e] s., imita les faïences de Moustiers, dit M. Garnier dans son *Dictionnaire de la Céramique*, p. 40.

Céreste (B.-A.). Voir L. de Berluc-Perussis, *Les anciennes faïenceries de la Haute-Provence*, p. 8-9 du tirage à part.

Clermont-Ferrand a fabriqué, de 1734 à 1738, des pièces décorées en bleu un peu foncé dans le style de Moustiers. (Voir *Céramique arverne et faïence de Clermont-Ferrand*, par Michel Cohendy. Clermont-Ferrand, 1873, passim et surtout p. 31.)

Goult (Vaucluse), milieu du xviiie siècle, a imité quelquefois le décor polychrome de Moustiers, genre rocaille, mais le sujet de milieu est toujours en camaïeu jaune, dit-on.

La Forest (Savoie), vers 1730-1810, imita Moustiers dans quelques pièces de la fin du xviiie siècle. (*Dictionnaire de la Céramique*, par Ed. Garnier, p. 107.)

La Rochelle, xviiie siècle, imita d'abord Nevers, puis Rouen, enfin Moustiers et Strasbourg. (Voir *Les faïences Rochelaises*, par Georges Musset, La Rochelle, 1888, p. 112 et s., et passim.)

Lyon, fabrique de Joseph Combe et de Moustiers, 1733-58 (?), produit des faïences dont l'émail brillant est légèrement bleuté, décorées dans le style de Moustiers, dont elles copient absolument les bordures (voir la liste précédente à l'article Lyon).

Moustiers, de son côté, aurait imité les faïences lyonnaises vers la fin du xviiie siècle ; dans les archives de la fabrique Berbegier et Féraud, on trouve cette mention : *à façon de Lion* comme on disait *à façon de Turin* ou *à façon de Rome.* Quel est le genre de faïence dont il est question ? Nous l'avons vainement cherché au musée de Lyon où l'on voit un certain nombre d'objets fort intéressants de la fabrique de ce pays, et dans les livres spéciaux consacrés à cette industrie lyonnaise. Il se pourrait aussi que nous ayons pris Le Pirée pour un homme et qu'il faille traduire *à façon de lion* non par *à la façon de Lyon*, mais par *à forme de lion* dans le même sens qu'on disait *à façon de château*, *à façon d'oiseau.* Si toutefois il faut prendre cette locution *à façon de Lion* dans le premier sens, l'imitation des faïences lyonnaises fut de courte durée à Moustiers, puisque nous ne voyons que pendant l'année 1785 des pièces décorées à façon de Lion.

Mane (B. A.). Voir L. de Berluc-Pérussis, *Les anciennes faïenceries de la Haute-Provence*, p. 7-8 du tirage à part.

Marseille. Outre ce que nous avons dit aux paragraphes I et II de ce chapitre à l'article *Marseille*, il est bon de ne pas passer sous silence le

nom de Joseph Fauchier. Ce faïencier fabrique à Marseille des pièces qui ont une grande analogie avec celles de Moustiers, témoin le surtout de table du musée de Limoges et le bénitier de Saint-Roch des Pénitents de Peyruis dont nous avons parlé p. 119 et suiv.

Joseph Fauchier était d'abord établi à la Bourgade, il vint ensuite se fixer hors la porte d'Aix. C'est à la Bourgade qu'il fabriqua le surtout de table cité plus haut et probablement le bénitier et le Saint-Roch de Peyruis. Où était situé ce quartier de la banlieue de Marseille? Tout nous porte à croire que c'était Saint-Jean-du-Désert. Ce terme générique désigne de prime abord toute agglomération de maisons aux environs et sur le territoire de la ville de Marseille. Or les quartiers, les bourgades ne manquaient pas aux alentours de Marseille. Dans le seul périmètre de la paroisse de Saint-Martin, où se trouvait Saint-Jean-du-Désert, il y en avait un certain nombre. Il suffira de nommer Saint-Barnabé, Saint-Just, Les Comtes, La Capelette, Saint-Loup, Mazargues, La Pomme, Saint-Pierre. Néanmoins dans les registres des baptêmes, mariages et décès de la paroisse Saint-Martin, le quartier de Saint-Jean-du-Désert est maintes fois désigné par cette appellation générique de la Bourgade.

On pourrait donc sans trop de témérité insinuer que Joseph Fauchier aurait pris la succession des enfants de Joseph Clérissy et dirigé à son tour la manufacture de Joseph Fabre. Qui sait même si Olerys ne l'y aurait pas précédé et ne lui aurait pas appris l'art du faïencier. On comprendrait mieux comment il a pu imiter si parfaitement les produits de la grande fabrique méridionale. Mais ici nous entrons dans le domaine des hypothèses. Ce qui est moins hypothétique, c'est que Joseph Fauchier et Joseph Olerys étaient tous les deux établis à Marseille et y fabriquaient des faïences. M. Davillier est donc dans l'erreur quand il affirme que Marseille n'a pas eu de faïenceries de 1709 au milieu du XVIIIe siècle (p. 97).

Joseph Fauchier décora d'abord ses faïences dans le style Bérain en camaïeu bleu sur émail blanc, mais plus tard il fabriqua des faïences polychromes avec une gamme de couleurs qui rappelle de loin le genre Olerys; les bleus et les jaunes en sont intenses, l'emploi du rouge assez fréquent, l'ensemble est plus éclatant, mais aussi moins harmonieux; signe particulier : les pétales des fleurs sont striés d'une sorte d'armature

rouge. Les faïences qu'on attribue aujourd'hui à la manufacture de Le Roy, de Marseille, ont un genre de décoration à peu près identique [1]; certaine fabrique avignonaise a produit aussi des faïences à peu près semblables.

Nous connaissons deux fort beaux spécimens de faïence de Fauchier, l'un dans la sacristie de l'église paroissiale de Peypin (Basses-Alpes), l'autre est la propriété de Mme Maumet, au Pontet (Vaucluse); ce sont deux statues de la Vierge. La première mesure 0, 88 centimètres de hauteur, y compris le socle qui a 0, 23 centimètres; elle porte cette inscription : *Sébastien Carbonel et Joseph Fauchier*. La seconde, dont l'attribution est moins sûre, mesure 0, 82 centimètres; sur l'inscription, enlevée au ciseau, on peut lire encore le prénom de Joseph.

MONTAUBAN, de 1770 à la Révolution, beaucoup de pièces sont décorées de bordures dans le genre de Moustiers. (Voir l'ouvrage déjà cité de M. Forestié.)

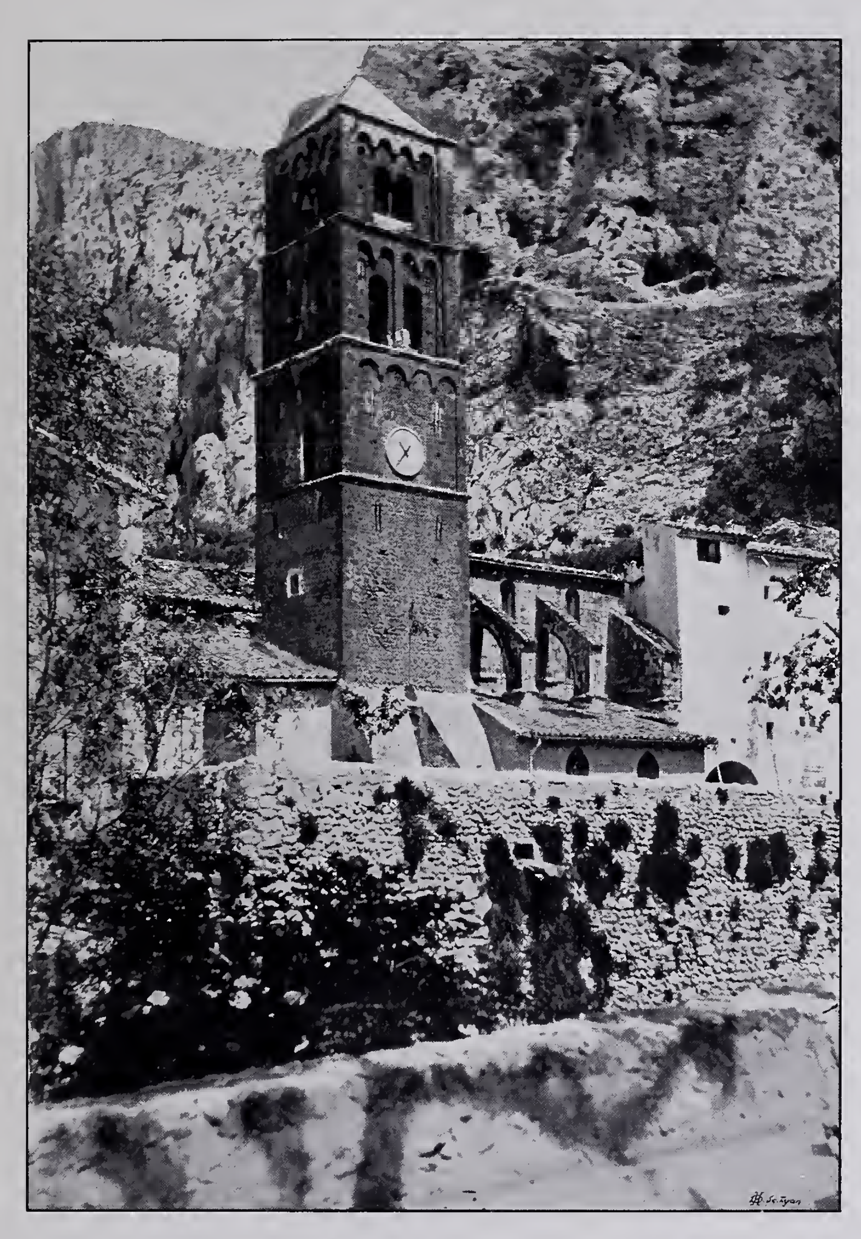
SAMADET (Landes). Voir Th. Deck. *La Faïence*. Paris, ancienne maison Quantin, s. d., p. 132. Tarbouriech, *Les faïences du Sud-Ouest*; et surtout l'étude de M. Paul Lafond sur *la manufacture royale de faïence de Samadet*, insérée dans les *Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1900, p. 243-272.

TAVERNES (Var). Les poncis dont parle M. Davillier (p. 38) prouvent jusqu'à l'évidence que Tavernes a imité Moustiers dès l'époque du style Bérain.

TURIN (Italie), fabrique d'Hyacinthe Roux. Plus tard il y a eu aussi à Turin une fabrique qui a imité le style de Moustiers polychrome, mais les couleurs y sont plus intenses et moins harmonieuses. Moustiers, à son tour s'inspira de Turin, et, d'après les documents de la manufacture Berbegier et Féraud, cette imitation a duré au moins de 1779 jusqu'en 1803 et avait pour objet spécial les assiettes; nous ignorons en quoi consistait exactement cette imitation.

VARAGES (Var). Toutes les fabriques de ce pays ont imité plus ou moins grossièrement les faïences de Moustiers, et cela se comprend sans

1. Un curieux spécimen de la manufacture de Le Roy a figuré à la vente Arnavon sont le n° 236; il porte la signature de Baÿn, peintre en faïence, originaire de Marseille.



ÉGLISE PAROISSIALE ET CLOCHER DE MOUSTIERS

peine. La première fabrique y fut fondée, croyons-nous, par Joseph Clérissy, fils de Joseph, le fondateur de Saint-Jean-du-Désert, et le neveu de Pierre I[er] Clérissy, à une époque où la grande industrie de Moustiers était en pleine prospérité. Varages a d'autant plus facilement subi l'influence de celle-ci qu'elle était située à une distance de cinq à six heures et que bon nombre de ses ouvriers avaient fait leur apprentissage à Moustiers. Aussi a-t-elle été l'imitatrice par excellence de Moustiers, à tel point que, entre un moustiers ordinaire et un beau varages, les amateurs sont hésitants, surtout s'il s'agit d'un produit de la période de la décadence.

On a tenté quelquefois de faire de Varages la rivale de Moustiers; évidemment il faut en rabattre. Il serait injuste de nier qu'elle a été parfois une heureuse imitatrice, et que certaines de ses faïences atteignent un certain degré de perfection ; cependant les admirateurs de Varages seraient bien en peine de montrer une pièce authentique de cette fabrique qui égale les produits authentiques de Moustiers. On voit dans la collection Arbaud un beau plat de Varages signé et daté, il ne saurait soutenir un seul instant la comparaison avec ses congénères de Moustiers. Il y avait à la vente Alexandre Léon, de Bordeaux, une fort belle assiette polychrome composée de trois vues encadrées dans des motifs de style rocaille [1] « Les trois sujets, dit le catalogue, sont d'une très grande finesse et d'une parfaite exécution », c'est incontestable ; mais il attribue l'assiette à la fabrique de Varages. Pourquoi ? Sur quelle preuve se base l'auteur du catalogue ?

1. Cette assiette est aujourd'hui la propriété de M. Henri Borde, amateur de Bordeaux, et porte une dédicace à M. le chevalier du Barreau.

CHAPITRE III

TECHNIQUE

Nous n'avons pas l'intention de faire ici un traité de la fabrication des faïences et de répéter ce qui se trouve dans tous les livres spéciaux [1], mais seulement de donner, en suivant l'ordre des manipulations diverses que subissait la matière première, tous les détails particuliers à la fabrique de Moustiers.

Quoi qu'en disent Piganiol de La Force et de Gournay, il est probable que les manufactures de ce grand centre faïencier n'ont jamais produit de la porcelaine [2], mais de la faïence proprement dite, c'est-à-dire une poterie à pâte opaque, tendre, à texture lâche, à cassure terreuse, recouverte d'un émail opaque à base d'étain, et décorée sur émail cru [3].

§ I. LES TERRES

L'argile, dont on se servait pour les poteries émaillées, avant l'introduction de la faïencerie à Moustiers, était surtout tirée de La Palud, petit

1. Voir notamment Brongniart, *Traité des arts céramiques*, 1877. A. Salvetat, *Leçons de céramique*, Paris, 1857. Voir aussi la 2e partie de l'ouvrage de M. Th. Deck sur *La faïence*, Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, où l'on trouvera des notions très intéressantes sur la technique de la faïencerie.

2. Pour la classification des poteries, faïences et porcelaines, voir Brongniart, *Traité des arts céramiques*.

3. Il faut faire exception pour une grande partie de la seconde moitié du XVIIIe siècle pendant laquelle Moustiers fabriqua simultanément de la faïence sur émail cuit et sur émail cru.

village sis dans la vallée du Verdon à 19 kilomètres de Moustiers [1]. Les contrats passés par les potiers avec M. de Demandolx, seigneur de La Palud, qui percevait un droit sur la sortie de ces argiles, ne laissent aucun doute sur ce point [2]. Il ne paraît pas que les faïenciers aient suivi cet exemple, sinon tout à fait au début de la fabrication.

Dès 1687, Pierre Ier Clérissy et plusieurs potiers vendent une terre et une vigne sises au quartier des Combes ou de Combe et se réservent le droit d'y extraire de l'argile [3]; plus tard, le 30 août 1734 et le 12 juin 1741, Jacques Clérissy loue d'abord et vend ensuite à Pierre Chais sa fabrique et lui concède le droit d'extraire de l'argile à une terre sise au quartier de Combe, qui est commune à tous les faïenciers [4]; vers le même temps, Pierre II Clérissy, Olerys et son associé Laugier achètent pour neuf ans le droit de tirer de l'argile au même quartier [5]; dans la cession de sa part d'associé à Jean-Baptiste Féraud, Jean-Pierre

1. Il est probable que les gisements d'argile se trouvaient en deçà du village de La Palud.

2. Le 4 novembre 1659, Antoine Clérissy, Guillaume Roubion, François Chais, André Tronquet, Jacques Pierre, Honoré Bertrand, Pierre Ferrat, Jacques Roux, Jean et Antoine Bousquet, potiers de terre de Moustiers, donnent procuration à François Chais, Pierre Bertrand et Jean Bousquet et leur concédent le pouvoir de traiter avec le seigneur de La Palud et obtenir de lui la faculté « de tirer du terrain dudit La Palud de terre servant à l'usage desdits mêtres potiers durant le temps et terme de cinq ans pour et moyennant la somme qui sera entre eux accordée et soulz les pretz qui seront convenues par leursdits procureurs et payer au temps et termes qui seront par eux prins,... et de consentir au barrement et consellation du precedant [acte] resceu par moy notère » (Minutes de François Carbonel, 1659-60 f° 339. Voir aussi dans les mêmes minutes, 1665-6, f° 44; 1667-8, f° 222; 1686-90, f° 1042). Le droit perçu par le seigneur était de 5 livres par an et par potier.

3. Minutes de François Carbonel, 1686-90, f° 189.

4. Voir aux *Pièces justificatives*, nos 32 et 33.

5. Le 17 mai 1743, Pierre Clérissy, seigneur de Trévans, Jean-Baptiste Laugier et Joseph Olerys afferment à Marguerite Aycard, veuve de Pierre Robion, une terre au quartier de Combe où ils pourront prendre « la terre necessaire a leurs fabriques pendant l'espace de neuf années pour et moyennant la rante annuelle de seise livres ..... pendant lequel temps ne pourront lesdits sieurs de Trevans, Laugier et Olery quitter ledit arrentement, ny ladite dame Aycard les en expluser (expulser) ». Les parties furent, en outre, d'accord « que la terre sera tirée en commun et partagée entre ledit sieur de Trevans et lesdits sieurs Laugier et Olery, c'est-à-dire que ledit sieur de Trevans en aura la moitié et lesdits sieurs Laugier et Olery, l'autre moitié » (Minutes de Carbonel, 1741-6, f° 1075). A la fin du bail, le même acte fut renouvelé par les mêmes, sauf Olerys, pour le même temps, 22 mai 1752 (Minutes de Carbonel, 1750-5, f° 2690).

Achard promet de lui fournir « 214 couffins de terre de Combe, comme aussi de 30 charges mêmes terres portée et rendue le tout à la fabrique, plus expedier encore trois ou quatre journées de petite bete de Marzols »[1]; dans le contrat de location de la fabrique de la veuve de François Chaudon à Joseph Fabre, il est également question d'approvisionnements de terres de Combe et de Marzols.

Comme on le voit, il y avait à Moustiers un nouveau gisement de terres à faïence, qui était exploité au moins depuis le milieu du XVIIIe siècle, puisque la location de la fabrique Chaudon est du 18 août 1756. Tout d'abord, on s'était servi de cette nouvelle argile pour faire des casettes; mais quand celle de Combe fut devenue plus rare, on la mélangea à l'argile de Marzols. Joseph Fouque acheta la ferme de Marzols et diverses autres terres, le 10 août 1765, puis les revendit le 16 novembre 1783, probablement pour réunir les fonds nécessaires à l'achat de la fabrique de Pierre II Clérissy; seulement il se réserva le droit de prendre de l'argile pour sa fabrique dans son ancienne propriété[2]. En outre, il avait, en compagnie de divers fabricants, passé un traité avec Sébastien Tholozan et Antoine Petit pour le transport de la terre de Marzols et ce traité fut maintenu, même après la vente de la ferme, ce qui prouve que Fouque avait réservé non seulement son droit personnel, mais celui des autres fabricants de faïence[3].

La carrière d'argile de Combe était située à environ deux kilomètres

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 37.

2. Minutes de Joseph Clapier, 1760-9, f° 4607, et 1778-85, f° 1060.

3. ACCORD SIEUR FOUQUE, THOULOUSAN ET PETIT. — L'an mille sept cent quatre vingt deux et le vingt troisieme jour du mois de septembre après midy, par devant le notaire royal a Moustier et temoins soussignés, furent presents Sebastien Thoulousan et Antoine Petit, travailleurs de cette dite ville, lequels de leurs gré, se sont solidairement obligés en faveur de sieur Joseph Fouque, fabriquant en fayance dudit Moustiers, ici present stipulant et acceptant, toute la terre propre pour la fabrication de la fayance, qui sera nescessaire pour les fabriques des sieurs Fouque et Pelloquin, des sieurs Ferrats frères, des sieurs Icard et compagnie, des sieurs Bondille, Berbegier et Feraud, Guichard et Rous, et ils s'obligent de leur en tenir de tirée sur la place a suffisance pour que les bêtes qui seront employées par ces diverses fabriquants au charriage de ladite terre, ne soient pas au cas de retourner sans charge; Laquelle terre lesdits Petit et Toulousan seront obligés de tirer dans les domaines du dit sieur Fouque au quartier de Marzols, terroir de cette ville, et aux lieux qui leur seront indiqués par ledit sieur Fouque; et dans le cas ou les dits entrepreneurs après avec été avertis par les sieurs fabriquants ou soit par ledit sieur Fouque,

au sud-est de Moustiers, aux nos 712, 713 et 714 de la section C du quartier de Venascle : elle est dominée par une barre de rocher et on y accède par un chemin assez difficile, qui s'embranche au départ de Moustiers sur l'ancienne route de Castellane près de la chapelle de Sainte-Anne. L'accès de la carrière de Marzols était beaucoup plus facile, si la distance était plus grande. La ferme de Marzols se trouve sur la rive droite de la Maïre, petite rivière formée du Rieu, de la Source de Moustiers et du ruisseau d'Embourgues. Jusqu'à la propriété de Saint-Saturnin, qui est en face de l'autre rive de la Maïre à 5 kilomètres de Moustiers, on suit la route de Moustiers à Aiguines; seules la traversée de la rivière et l'arrivée à la carrière présentaient quelques difficultés.

Les renseignements fournis par l'auteur du manuscrit de la collection Calvet concordent avec les documents que nous avons trouvés : « Les terres que l'on employait à la faïence de Moustiers, dit-il, sont au quartier des Combes, à demi-lieue de cette ville; ces terres sont extrêmement grasses et on les emploie sans addition. A trois quarts de lieue de Moustiers au quartier de Marouel (Marzols), on trouve une terre sablonneuse qui résiste au feu et dont on se sert pour faire les étuis dans lesquels on renferme la faïence pour la cuire, on mêle aujourd'hui (1792) cette terre avec celle des Combes, qui y devient rare [1]. » Mais le même auteur ne dit rien d'autres gisements d'argile, probablement parce qu'ils n'étaient

l'un d'eux, huit jours a l'avance, viendroient a faire manquer de ladite terre a quelques uns desdits fabriquants, ils seront soumis a leurs domages interets. Laquelle entreprise ou prixfait est donné par ledit sieur Fouque auxdits Petit et Toulousan pour le temps et espace de six années, qui ont pris leurs commancement le quinze Août dernier et a pareil jour finiront en mille sept cent quatre vingt huit, après les dites six années complettes et revolues; moyennant la retribution annuelle de quarante deux livres entre les deux payables a chaque année en avances le quinze août, dont le premier payement a été fait par ledit sieur Fouque auxdit Toulousan et Petit ledit jour quinze Août dernier, et d'autant les quittent comme bien payés pour la courante année. Et pour l'observation de tout ce que dessus, a peine de touts depens, domages, interets, les parties obligent leurs biens presents et avenir à toutes cours; ainsy l'ont promis, juré, requis acte. Fait, lu et publiée aux parties audit Moustiers dans mon étude aux presences de Mre Jean Joseph Claude Escudier, prêtre, vicaire de cette paroisse et de sieur Jean François Richieud, bourgeois, touts dudit Moustiers, temoins requis et signés avec ledit sieur Fouque, les dits Petit et Toulousan ont declaré ne le savoir, de ce requis.

[Signés] : Fouque, Richieud, Escudier prêtre, et nous Courbon notaire (Minutes de Courbon, 1778-85, fo 918).

1. Œuvres de Calvet, t. V, fo 344 et s. Bibliothèque d'Avignon, ms. no 2348.

pas utilisés de son temps. Ainsi, en 1711, Antoine II Clérissy se fournissait de terre et de sable pour sa fabrique, au quartier de Saint-Apollinaire, sur le territoire de Puimoisson [1]; Joseph Olerys et Jean-Baptiste Laugier demandent et obtiennent, le 8 décembre 1738, d'Honoré Fournier, la permission de prendre pendant vingt ans du sable et de la terre au quartier du plus Haut-Angouïre [2]; on devait arriver à cette carrière, située à l'est de celle des Combes, par le chemin escarpé qui conduit de Moustiers à Castellane et il est fort probable que la difficulté de la route obligera les faïenciers à renoncer à son exploitation; peut-être aussi l'argile était-elle de mauvaise qualité. Les faïenciers de Moustiers eurent aussi le projet d'extraire de l'argile au vallon de Vaumalle sur la rive gauche du Verdon, presque en face de Mayreste [3]. Impossible de savoir si ce projet a jamais été exécuté [4]. Enfin, un peu avant la Révolution, ils exploitaient au quartier de Sainte-Anne, tout près de la Bourgade, une carrière qui leur avait été louée par Joseph-Claude Icard (voir ce nom au *Dictionnaire*).

Les ouvriers chargés d'extraire l'argile étaient payés à raison de 15 à 16 sous par jour et l'argile était transportée à dos de mulet. Elle était alors placée dans des fosses où elle était lavée, décantée et séparée avec soin de tout élément étranger. Elle était passée au tamis au sortir des fosses, réunie ensuite en pains que l'on placardait contre les murs d'un appartement nommé à cause de cela *placadou*. Cette pièce était enduite d'une forte couche de plâtre qui absorbait assez vivement l'humidité de la pâte. Ce moyen de séchage était surtout employé en hiver. « C'était plus ou moins propre, très rudimentaire, dispendieux et fort mal compris. Tous les trous que vous remarquerez même sur de belles pièces de

1. Minutes de Joseph Abert, 1708-13, f° 1130.
2. *Ibid.*, 1738-47, f° 1459.
3. Hameau de la commune de La Palud, situé entre ce village et l'entrée des gorges du Verdon.
4. Le 19 janvier 1745, ils donnèrent le prix fait d'un chemin tracé à travers des précipices affreux, qui devait conduire d'Aiguines à Vaumalle. Le chemin devait avoir six pans (1 m 50 cent.) de largeur normale, mais, de loin en loin, cette largeur était doublée afin de permettre aux mulets de se croiser sans s'accrocher avec leurs *ensari* (espèce de harnachement formé d'une selle rudimentaire aux deux côtés de laquelle se fixaient deux paniers tressés grossièrement et destinés à recevoir les objets à transporter). Les entrepreneurs promettaient de livrer leur travail dans six ans et de construire des murs pour protéger les mulets et les muletiers aux endroits trop dangereux.

Moustiers ont pour origine la malpropreté de la terre, tamisée, il est vrai, au sortir de la fosse, mais exposée ensuite sans précaution au séchage », nous disait un ancien faïencier.

Elle passait enfin entre les mains des tourneurs et des mouleurs, qui lui donnaient sa forme définitive[1]. Les faïenciers possédaient un grand nombre de moules en plâtre qu'ils renouvelaient au fur et à mesure de leurs besoins; Clérissy en vendit deux cent cinquante à Joseph Fouque; celui-ci en remit deux cents à son associé Joseph-François Pelloquin, quand il lui céda sa part d'associé, et il y en avait deux cent quarante-huit dans la fabrique d'Antoine Chaudon, quand Monique Martin la loua à Joseph Fabre en 1756. Ils les fabriquaient, soit à l'aide d'anciennes pièces, soit avec des modèles en bois de noyer[2]. Quelquefois ces modèles leur étaient envoyés par leurs clients; nous avons vu sur les cahiers d'expéditions de la fabrique Berbegier et Féraud des mentions de ce genre : *conforme au modèle*, *selon le modèle*, et dans la correspondance de ces fabricants, il est plusieurs fois question de réception de modèles.

§ II. — PREMIÈRE CUISSON ET ÉMAILLAGE

Quand le tournage ou le moulage était effectué et que les pièces avaient subi une complète dessiccation à l'air, elles passaient une première fois au four et subissaient une cuisson légère, qui leur donnait assez de corps pour subir l'opération du *trempage* et passer ensuite dans les mains des peintres chargés de les décorer. Ces pièces s'appelaient alors du *biscuit*, expression impropre qui, normalement, signifie que l'argile était déjà deux fois cuite, tandis qu'elle veut dire en réalité que ces pièces devaient être cuites une seconde fois pour être terminées.

Avant d'être confié aux peintres, le biscuit était trempé dans l'émail que l'on fabriquait de la façon suivante, dit M. Fouque :

1. Voir sur ces ouvriers le chapitre préliminaire du *Dictionnaire*, au commencement de la 3e partie.

2. M. Gustave Féraud, fils du dernier fabricant de faïence de Moustiers, possède encore plusieurs moules de plats, entre autres celui de la fontaine dite d'Olerys et un modèle de soupière ovale en bois de noyer.

« Il était très essentiel de doser avec soin les matières qui entraient dans la composition de l'émail, quelques-unes telles que le sable, le sel marin, la stéatite [1], étant des produits naturels, n'avaient pas besoin de préparation préalable; mais il n'en était pas de même du mélange de plomb et d'étain qu'on appelait *Calcine*, et qui donnait la blancheur et surtout l'opacité qui est le caractère distinctif des fayences françaises du XVIIe et du XVIIIe siècle. Cette calcine s'obtenait par un mélange composé de 18 à 25 parties d'étain pour 82 à 75 parties de plomb, que l'on soumettait à l'oxidation dans un four à reverbère à une chaleur d'un rouge cerise, jusqu'à ce que ce mélange fut converti en une poudre d'un jaune grisâtre; plus il y avait d'étain, plus l'émail avait d'opacité.

« Une fois la calcine obtenue, le faïencier pratiquait sur le même plan que le foyer de son four, mais un peu en arrière et séparé de ce foyer par un petit mur en pierres réfractaires non bâti et peu élevé, un espace semi-circulaire formant comme un fond de cuvette, dont le sol battu et durci était recouvert d'une légère couche de sable réfractaire. Il plaçait alors dans cet espèce de récipient, en quantités proportionnelles et convenablement pulvérisées : la calcine, le sel marin, le sable siliceux, la stéatite et enfin le smal ou bleu d'azur qu'on obtenait par un mélange de sable de verrier et de cobalt.

« Pendant les 32 heures environ [2] que durait la cuisson de la fournée, les diverses parties de ce mélange se mettaient en fusion et finissaient par former un petit lac sur la surface duquel on voyait s'élever des vapeurs d'un bleu tendre légèrement carminées. Quand la cuite était terminée et le four refroidi, et qu'à l'étage supérieur commençait l'opération du défournement, une autre opération s'accomplissait au rez-de-chaussée, dans l'antre même du foyer. Des ouvriers armés de pics attaquaient la surface refroidie et durcie de cette cuvette transformée en mélange alcalin, plombeux et stannifère. Cette matière appelée *fritte*, réduite à petits morceaux, était d'abord nettoyée à sec, puis lavée afin de la dégager des matières alcalines solubles qui s'étaient refusées à la combinaison. Elle était

1. L'usage de la stéatite doit être postérieur à l'époque de la faïencerie artistique; nous n'en avons jamais trouvé trace dans les nombreux documents que nous avons eus sous les yeux.

2. La cuisson d'une fournée de faïence à Moustiers variait entre 30 et 36 heures, suivant la saison, et surtout les dimensions et l'aménagement du four.

ensuite concassée et pulvérisée et enfin broyée à l'eau dans des moulins circulaires ayant un fond en pierre meulière dans lesquels un arbre vertical faisait mouvoir une meule horizontale qui accomplissait alors la parfaite division des molécules avec l'eau; on laissait ensuite reposer ce mélange et on rejetait l'eau surnageante qui contenait du sel en dissolution.

« Quand l'émail avait été ainsi lavé, on le mettait à l'*épaisseur* voulue pour le *trempage*; il présentait alors l'aspect d'une *bouillie* assez épaisse dans laquelle on plongeait rapidement les pièces dites en *biscuit* [1], c'est-à-dire ayant déjà subi une légère cuisson; celles-ci étant d'une nature très poreuse absorbaient vivement la matière liquide et se recouvraient sur toute leur surface d'une couche d'émail d'un millimètre d'épaisseur, ou à peu près, qui séchait instantanément. Les pièces étaient alors prêtes à subir la cuisson définitive et ce n'était qu'après cette dernière opération que l'émail apparaissait avec sa nature vitreuse, sa blancheur et sa pureté [2]. »

Les faïenciers de Moustiers achetaient généralement à Marseille le plomb, l'étain, le sel de verrerie et les autres drogues nécessaires à la confection de l'émail ou des couleurs.

Sous le règne de Louis XVI, seule époque sur laquelle nous ayons des documents précis, le plomb revenait à 45 francs les cent kilos et l'étain coûtait 1 fr. 90 cent. le kilo [3]. A ces prix, il fallait encore ajouter les droits de circulation [4] qui s'élevaient à une moyenne de 40 à 50 francs les 600 kilos de plomb ou d'étain [5], et le prix du transport de Marseille à Moustiers, qui était d'environ 17 francs pour la même quantité de plomb

1. « Le biscuit se cuisait dans le même compartiment du four que la faïence émaillée, seulement le faïencier avait soin de placer les pièces émaillées, contenues dans leurs casettes, dans la partie inférieure du four, tandis que les pièces en biscuit, également dans leurs casettes, étaient placées dans la partie supérieure du four où il y avait moins de chaleur, car le biscuit était généralement peu cuit, très poreux, et absorbait l'émail avec avidité. »

2. E. Fouque, *op. cit.*, p. 118-121.

3. L'étain dont se servaient habituellement les faïenciers de Moustiers était de première qualité, c'était l'étain anglais ou de Cornouailles, de son pays d'origine; à Moustiers et à Marseille, on l'appelait souvent l'étain de *Corneille*.

4. Ces droits de circulation étaient quelquefois payés à Marseille et le plus souvent à Septêmes, où il y avait un bureau de la régie.

5. Les 600 kilos étaient le plus souvent composés de 500 kilos de plomb et de 100 kilos d'étain.

et d'étain. C'était la dépense la plus importante de la fabrication de la faïence; dans la seule manufacture de Berbegier et Féraud, elle atteint la somme de 18.000 francs en chiffres ronds pour une période de sept ans.

Pendant tout le temps de leur exercice, Berbegier et Féraud, dans leur correspondance avec leurs clients, se plaignent de l'augmentation du prix de ces matières premières et élèvent peu à peu pour ce motif le prix de leurs faïences.

En effet, le plomb qu'ils payaient au début 42 livres les cent kilos, leur coûte ensuite pendant quelques années 45 livres, puis, vers 1787, s'élève à 51, l'année suivante atteint 59 et arrive enfin à 100 livres en 1792. Dans cinq ans, le plomb avait augmenté de plus de 110 pour cent. L'étain ne suivit pas la même marche ascensionnelle. Cependant il valait seulement 10, 11 et 12 sous la livre en 1779, et en 1783, 15 sous. Ce devait être de l'étain de deuxième qualité. L'étain en barre, provenant de Marseille, se vendit en moyenne 19 sous pendant fort longtemps; au moment de la Révolution, il atteignait le prix de 25 sous, c'est-à-dire 2 fr. 50 cent. le kilo.

Le sel de verrerie, qui était employé de préférence au sel marin ordinaire, parce qu'il était meilleur ou moins cher, coûtait en 1788 environ 14 francs les cent livres, c'est-à-dire 28 francs les cent kilos, sans compter les frais de transport[1].

Le sable revenait, à la même époque, à 3 fr. 50 les cent kilos; quelques années avant, il ne coûtait que 3 francs. Ce prix devait être celui du sablon d'Apt, dont on se servait le plus souvent à Moustiers. On y a fait cependant usage du sable de La Palud, puisque dans l'inventaire de la fabrique de Monique Martin, veuve de François Chaudon (1756), il est fait mention d'une provision de deux quintaux et demi de ce sable. On a également utilisé le sable d'une carrière du quartier de Saint-Apollinaire, au territoire de Puimoisson. Voici le traité passé entre le propriétaire et divers faïenciers.

« Par la presente convention, maître Romany, juge royal de cette ville de Moustiers vend aux sieurs Fouque et Pelloquin, Ferrat frères et autres

1. En avril 1787, le sel de verrerie coûtait seulement 11 livres les 100 kilos.

fabriquans en fayence de cette dite ville soussignés solidairement l'un et l'autre, la quantité de deux cens quintaux *sable servant pour le vernis de la fayence* qu'il fera tirer de la mine qu'il a au terroir de Pimoisson, de la qualité de celui dont une double montre restera cachetée entre les mains des parties, expédiables pour tout le mois de juin prochain en cette ville et à leurs fabriques; et c'est moyennant le prix de vingt cinq sols le quintal payable pour tout le mois d'août prochain par chaque fabriquant au prorata de la livraison qui lui en sera faite conformément à la quantité désignée a coté de son sain (*lisez* seing) si dessous sans etre tenu du payement de la portion des autres. Les parties ont convenu encore que dans le cas ou ladite mine viendrait a tarir ou s'ébouler, ledit maître Romany demeurera déchargé de l'expédition dudit sable en tout ou en partie et lesdits sieurs fabriquans ne seront tenus de payer qu'au prorata de la livraison.

« La présente convention faite double à Moustiers le vingt huit Février mil sept cens quatre vingt trois.

« [*Signés*] Fouque et Pelloquin aquiessant ès la convention cy dessus s'obligent de prendre quarante quintaux dudit sable.

« Ferrat frères s'obligent pour quarante quintal.

« Bondil s'oblige pour vingt cinq quintaux.

« Mille s'oblige pour quinze.

« Guichard s'oblige pour vingt quintaux.

« Thion et Achard s'oblige de quinze quintaux.

« Berbegier et Féraud s'oblige de vingt quentals.

« Roux m'oblige de prendre vaing quintal.

« Féraud, Isnard et Lietaud s'oblige de prendre vingt quintals de sable [1]. »

§ III. — DÉCORATION DES PIÈCES

Le biscuit émaillé était confié au peintre chargé de le décorer. L'œuvre assez facile sur *émail cuit*, parce que cet émail cuit permet toute sorte de

1. Ce document nous a été obligeamment communiqué par M. Romany, ancien inspecteur de l'enregistrement, propriétaire actuel de la carrière de sable de Saint-Apollinaire.

retouche, était très délicate sur *émail cru*; or c'est sur émail cru qu'ont été décorées toutes les faïences de Moustiers, sauf sous la décadence où les deux systèmes furent employés tour à tour. Il fallait, en effet, « une très grande habileté, une sûreté de main et une adresse particulière pour peindre avec des couleurs lourdes, préparées à l'eau et d'un emploi difficile un sujet un peu compliqué sur une surface pulvérulente, absorbant du premier coup la couleur que l'on a posée dessus, la buvant pour ainsi dire sans qu'aucune retouche soit possible [1] ».

Pour atténuer cette grosse difficulté, les peintres se servaient de *poncis*, c'est-à-dire de feuilles de papier dessinées, percées, au moyen d'une aiguille, de trous qui suivaient exactement tous les contours du dessin et calibrées exactement à la dimension de la pièce à décorer. Il n'y avait alors qu'à appliquer la feuille de papier sur la faïence ou partie de faïence à peindre, et, au moyen d'un petit sachet de toile claire nommé *poncette*, rempli de charbon très fin et très noir, on décalquait le dessin dans ses moindres détails. Ce procédé, qui simplifiait singulièrement la besogne, a été employé couramment à Moustiers et dans beaucoup d'autres manufactures. Les premiers peintres de Moustiers, notamment les Viry, s'en sont-ils servis? Il est fort difficile de le savoir; quoi qu'il en soit, même dans le cas où ils en auraient usé, ils ont montré un véritable talent, car les sujets qu'ils peignaient n'étaient pas simplement composés de teintes plates, comme les œuvres de presque tous les artistes venus après eux, mais, au contraire, formaient de vrais tableaux et exigeaient la science de la perspective et l'art des demi-teintes.

Quelles étaient les matières premières dont les décorateurs de faïence de Moustiers se servaient pour composer leurs couleurs? La question est intéressante et nous pouvons lui donner une réponse malheureusement incomplète, mais très autorisée. Nous avons trouvé, en effet, dans la bibliothèque de M. Arbaud un manuscrit fort curieux qu'on pourrait intituler LE LIVRE DES RECETTES de Joseph Fouque; il nous suffira pour renseigner les chercheurs d'en citer intégralement toute la partie technique [2].

1. *Dictionnaire de la Céramique*, par M. E. Garnier. Introduction, p. XIII. Paris, librairie de l'Art.

2. Ce manuscrit est une sorte de carnet relié en parchemin de 164 mill. × 110, de 136 pages mal paginées. Il renferme des documents de divers genres. D'abord une sorte

L'ART DE COMPOSER ET D'APPLIQUER TOUTE SORTE DE COULEURS SUR LA FAILLANCE ÉMAILLÉE

On trouvera a la suite, les moyens necessaires pour employer l'or et l'argent avec succès sur la même matiere. Le tout d'après l'experience faite sur la faillance de Moustiers, a la fabrique de Fouque et fils [1].

BLEU

On fait un beau bleu en prenant du bel azur à 4 feux et le melant en parties egales avec du sel nitre et le faisant cuire au haut du four de fayence ; au sortir du

de comptabilité d'un fils de Joseph Fouque, appelé également Joseph, pendant un séjour à Marseille où il prenait des leçons de peinture chez un professeur nommé Henry. Cet Henry doit être le peintre d'Arles, élève de Joseph Vernet, qui travailla longtemps à Marseille à la fin du XVIIIe siècle et y peignit notamment la décoration de l'hôtel de Paul, rue Grignan (E. Parrocel, *L'Art dans le Midi*, t. Ier, p. 101). Joseph Fouque entra dans l'atelier d'Henry le 14 décembre 1781 et payait ses leçons à raison de 12 livres par mois. Logé en premier lieu chez son cousin Terrasson, il prit ensuite une chambre en ville et la meubla à ses frais ; il profitait de ses heures de liberté pour faire les commissions de ses compatriotes, il achète des coiffes pour l'une, des chapeaux et des culottes pour l'autre, une boîte de reversi pour l'abbé Achard, etc., etc. Cette comptabilité continue ainsi, mêlée à des affaires de la faïencerie jusqu'à la page 40 où se trouve une liste de livres à acheter, tous sont maçonniques. On y voit *Le Maçon adonhiramite*, *l'Étoile flamboyante*, etc. A la p. 41, commence *l'art de composer et d'appliquer toute sorte de couleurs.......*, le même sujet se poursuit jusqu'à la p. 78, et reprend ensuite à la p. 85 pour se terminer à la p. 91. Dans l'intervalle et quelquefois au milieu des recettes apparaissent des tronçons de comptabilité commerciale ; ainsi p. 65, un arrêt de compte avec Mantel ou Mautet, marchand de faïence d'Avignon, avec Bertrand et Pipe, d'Arles ; p. 70, une expédition de quatre caisses de faïences de la valeur de 145 livres par l'intermédiaire de Pipe à Agnel, marchand de Salon ; p. 71, un compte de Saffret-Bonnet — probablement marchand de faïence à Avignon — ; p. 72 et 73, une commande de Bertrand et de Nicolas Pipe, d'Arles, avec le détail des pièces à expédier ; p. 75, un compte avec Mlle Constantin, marchande de faïences d'Aix, arrêté le 11 novembre 1788 ; une note de commissions à faire à la foire de Beaucaire en 1789, Fouque devait y acheter entre autres choses 25 livres de poudre à poudrer, des éventails, une mandoline, 12 livres de café, etc. ; p. 78, l'adresse de son marchand d'alquifoux, M. Foudon, négociant à Avignon près du couvent de Saint-Eutrope ; de la page 92 à la p. 129, feuillets blancs ; p. 130 et 131, notes insignifiantes ; p. 132 et 133, deux dessins de fleuriers en style Louis XVI ; p. 134, au milieu de notes incompréhensibles, le dessin du blason des Rivettes de Baux-Orange, de Bonnieux à reproduire probablement sur des faïences, il porte : *Écartelé : aux 1er et 4e, de gueules aux seize rais d'argent, qui est de Baux ; aux 2e et 3e, d'or au cor de chasse d'azur lié de gueules, qui est d'Orange ; au chef de la religion, soit de gueules à la croix d'argent ; et sur le tout, d'or au sautoir de gueules et un casque d'azur posé de profil en chef. Derrière l'écu, la croix de l'ordre avec un chapelet autour.*

1. On peut comparer ces procédés avec ceux d'autres fabriques contemporaines et avec les procédés employés aujourd'hui. Voir pour cela André Pothier, *Histoire de la faïence de Rouen*, p. 235 et s. ; Edouard Forestié, *Les anciennes faïenceries de Montauban*, etc., p. 228 et s. ; Th. Deck, *La faïence*, IIe partie.

four, broyés le et employés le à l'huile ou à la gome. Selon la nature du bleu, il faut un peu plus ou un peu moins du sel nitre; l'experience, dans ce cas, vous éclairsira.

Le cobal[1] est encore le plus beau bleu qu'on puisse faire sur les emaux, on l'attendrit avec du soufre. On le trouve à Genève.

JAUNE CLAIR

Prenez

4 onces minium,
1/2 once borax calsiné,
1/2 once verre pilé,
1 once jaune de Naples;

Mellés le tout ensemble, faites le cuire dans un cruset an bas du four de fayence; au sortir de la, broyés le et vous pouves vous en servir.

JAUNE FONCÉ

Prenés moitié jaune foncé, dont on peint la fayence en cru, et moitié fondant du rouge; vous pouvés l'employer tout de suite.

VERT

Prenés du cuivre, faites le calsiner dans un four de fayence; au sortir de la, vous le pilés et ce cuivre vous donnera une poudre rouge; prenés

3/4 d'once de ce cuivre,
16 onces minium,
6 onces caillou;

Mellés bien le tout ensemble, faites le cuire dans un cruset au four de fayence au dessous derrière les massepains; après l'avoir pilé et broyé, on peut s'en servir.

On le rend plus dur en retranchant la dose de minium.

DISSOLUTION DE DEMARAIS

Avoir deux ceuillere d'étain fin, y jetter de l'eau forte, et la reverser de l'une dans l'autre jusques à ce que l'eau soit chargée de la couleur de pierre à fusil : si l'eau forte mordait trop vitte, elle bouillonne; dans ce cas, il faut l'affoiblir avec de l'eau; vous repetés cette opération et la versés dans un verre.

Vous mettés dans un grand vase a demi plain d'eau votre dissolution d'or, vous la remués avec un baton, ensuite vous jettés dedans votre dissolution d'étain par petites quantités et remués en même tems jusques a ce que votre pourpre aye la couleur que vous desirés, vous jettés de l'urine dessus pour la precipiter.

1. Fouque écrit constamment *cobol* pour *cobalt*.

ROUGE

Premiere operation

Prenés l'or le plus pur (les sequins de Venise a la marque de la vierge sont les meilleurs), battés le et coupés le en petits brains; cette operation facilite la suivante. Pour la valeur de 12 l. or, prenés environ deux onces exprit de nitre de la bonne qualité que vous metés dans un matra sur la cendre chaude; a mesure que l'eau forte commence a fumer, jettes y a petits morceaux et peu a peu, la grosseur d'une noix de sel ammoniac. Ce sel donne un degré de force a l'exprit de nitre et le fait bouilloner fortement; au moment ou les bouillons sont les plus violents, mettés votre or dans le matras, et, quelques minutes après, vous le trouvés fondu et le liquide ressemble à de l'huile d'olive; c'est ce qu'on appelle dissolution d'or.

Seconde operation.

Pour purifier cette dissolution, il est a propos de la faire passer a traver un taffeta blans et observer de la mettre toujours dans un vase de verre comme dans un gobelet; la crasse de l'or et du sel reste sur le dit taffetas et rend la dissolution plus belle. Il faut laisser refroidir la dissolution avant de la passer.

Troisieme operation.

Prenés un verre d'eau, dans lequel vous mettés, à l'aide d'un morceau de verre, quelques gouttes de dissolution d'or; prenés ensuite une baguette d'étain de Cornouaille, et, après en avoir trempé le bout dans d'exprit de nitre, vous la plongés tout de suite toute bouillante dans le verre d'eau ou vous avés mis quelques gouttes de dissolution d'or, et vous tournés jusqu'à ce que le liquide devienne d'un rouge couleur de vin; vous mettés cela dans un grand vase de fayence et reiterés l'operation tant que vous voulés selon la quantité.

Quatrieme operation.

Quand le vase est rempli aux deux tiers, vous finissés de le remplir avec de l'urine ou un peu de sel de tartre dissous dans l'eau, cela fait precipiter l'or et l'étain, qui se ramasse au fond du vase épais et de la couleur du sang; vous changés l'eau cinq à six fois, c'est-a-dire, jusqu'a ce que l'odeur de l'urine soit entierement dissipée; à la fin, vous mettés cette dissolution epaisse dans un petit vase; prenés carde (*pour* garde) de la laisser secher, cela feroit du chaturon, ce qui n'est bon qu'a faire du noir.

Cinquieme operation

Pour faire le fondant, prenés
4 onces borax calsiné,

2 onces cristal de roche,
1 once caillou,
pillés le tout, et passés le par un tamis de soye, et après l'avoir bien melé, faites cuire le tout dans un cruset au haut du four de fayence, cela vous donnera une matière luisente et blanche comme du verre; aprés l'avoir pilé et broyé bien fin, vous le melés avec cette dissolution rouge. Comme il n'est pas possible de decrire exactement ce qu'il faut de ces deux matieres pour faire un beau rouge, on fera le melange a discretion et on eprouvera la couleur avant d'en peindre, ensuite on metra plus ou moins de dissolution rouge ou de fondant selon qu'on le jugera necessaire.

VIOLET

Prenés du rouge et du bleu et melés le a discretion.

BRUN

Melés du ver, du noir, du rouge et du noir (sic), plus ou moins selon le ton que vous voulés faire; le jaune même y entre quelque fois.

Le noir est le même que celui du grand four [1], mais il n'est pas luisant.

OR [2]

Quand on veut dorer sur la fayence emaillée, on prend la dissolution d'or, et après l'avoir passé à traver le taffetas, vous la mettés avec un peu d'eau dans un vase de fayence ou de verre et ne le remplissés qu'a demi.

Ensuite, prenés du vitriol bleu bien clair, et, après l'avoir fait dissoudre dans l'eau, vous le faites passer par un papier gris, ce qui vous donne une liqueur jaunatre, ensuite vous la faites chaufer à un degré au dessus de la tiedeur, et en jettés dans le vase ou vous avez mis la dissolution d'or; ce melenge noircira tout de suite; alors il faut discontinuer de mettre du vitriol. Quand cela est reposé, vous trouves la liqueur claire et au fond une poudre couleur de tabac d'Espagne, c'est l'or. Quand il n'y a pas assez de vitriol, vous voyés une poudre d'or sur la surface du liquide, alors vous retirés ce qui est au fond en transvoisant le liquide, et remettés de nouveau du vitriol jusques a ce qu'il ne surnage plus rien.

Pour employer cette poudre, il faut la faire secher et la broyer à l'huile de therebentine, comme les autres couleurs. Au sortir du four, l'or est mat et sans lustre; la pierre a prunir (*pour* brunir) met la dernière main.

1. D'après cette observation, on voit qu'il s'agit de couleurs à employer sur des faïences cuites au feu de *reverbère*; on l'aurait deviné sans cela, car l'or, les pourpres et autres couleurs délicates ne résistaient pas au feu du grand four.

2. Jusqu'à présent, la plupart des amateurs niaient qu'on eût employé à Moustiers l'or et l'argent à la décoration des faïences; après la publication du carnet de Joseph Fouque la négation et même le doute ne seraient plus de mise.

L'ARGENT

Broyés l'argent en feuilles avec du beau miel blanc, délaiés le ensuite avec de l'eau bien chaude, et lorsque l'argent en poudre reste depouillé de miel, vous l'employés comme la poudre d'or et le brunissés de même au sortir du four.

DISSOLUTION DE L'OR

Si l'eau forte ne va pas vite, il faut y ajouter le sel ammoniac. — Le matras, au lieu de le mettre sur la cendre, il faut le mettre dans l'eau bouillante.

POUR PRÉCIPITER L'OR

Sur 1 once or, deux a 3 livres couperose dissoute dans l'eau bien chaude qu'on laisse reposer pendant une nuit; on la passe ensuite dans un linge.

Mellés ensuite la dissolution d'or et celle de couperose, — toutes les deux tiedes — dans un grand vase, en remuant le tout avec un baton; il faut un second vase par dessous pour prevenir les versures.

La precipitation faite, il faut laver la poudre d'or douze ou 15 fois avec de l'eau tiede.

[POUR DISSOUDRE L'ARGENT]

Pour dissoudre l'argent, il faut les mêmes procedés en y ajoutant un peu d'eau; il faut le precipiter avec du sel de cuisine dissous dans l'eau ou de l'urine; il faut le laver comme l'or.

Sur un gros poudre d'or,
huit grains d'argent,
24 grains bismut dissous comme l'argent;
le tout bien proyé à l'essence, et on y mettra le feu pour le decrasser, rebroyer ensuite pour l'employer.

NOIR

1 partie saffre,
1 partie cuivre brulé,
1 partie maganese,
1 partie paille de fer qu'on trouve sous l'enclume.

Sur une partie du tout, 4 parties fondant de couleur, le tout passé au creuset.

Le bismut se dissous dans l'eau forte et se precipite dans l'eau; il faut le laver plusieurs fois, ensuite meler

2 grains d'argent sur un gros d'or et 12 grains bismut.

COULEURS DE DEMARAIS

VERT

10 onces calsine pour vernis de fayence,
16 onces verre blanc ou couverte de pipe,
2 livres (ou peut-être 2 idem [onces]) 1/2 mini,
4 onces borax calsiné,
4 onces 1/2 cuivre calsiné,
4 onces sel de tartre;
le tout cuit au four.

FONDANT DU POURPRE

1 partie borax calsiné,
1 partie sable de bordeaux.

FONDANT DE COULEUR

1 partie mini,
1 borax calciné,
1 partie de verre blanc ou couverte pipe.

JAUNE D'ANTIMOINE

12 parties calsine pour vernis de faïence,
2 parties antimoine en poudre;
le tout melé, cuit à la charge du four entre deux plats de biscuit; broyer une partie de cette composition avec trois parties de fondant de couleur.

(NOTA) POUR LE RENDRE PLUS FONCÉ COULEUR D'ORANGE.

3 parties de la susdite composition,
1 idem rouille de tolle, le tout repassé au four, ensuite sur une partie, 3 parties de fondant.

COMPOSITION DE LA ROUILLE DE TOLLE

Mettés, au fond d'un vase de fayence, un morceau de tolle, le poudrer de sel..... et y jeter de l'urine dessus, il se formera dans quelques jours une fleur jaune, vous jettes de l'eau dans le vase, la remués et versés par inclination dans un autre vase. Vous repetés sur la tolle la même operation.

Quand vous avés a sufisence de cette fleur jaune, vous la lavés avec plusieurs eaux, et la faites secher au soleil; vous avés une poudre jaune. Si vous la passés toute seule au four, elle devient d'un brun rouge.

BLEU

1 partie saffre ou cobal calsiné,
1 partie potasse ou nitre,
3 parties fondant de couleur cru;
le tout passé au cruset.

Au sortir du four, le piller et le laver de plusieurs eaux pour en extraire le superflus du sel.

FONDANT DE COULEUR DE M. DURBEC

2 mini,
1/2 borax,
1 sable.

MORDANT SPECIFIQUE
POUR EMPECHER LE VERNIS DE LA TERRE DE PIPE DE GERCER

1 once pierre blanche calcaire,
1 once 1/2 vitriol,
7 onces stil mineral,
2 livres terre d'ombre de Catdenac près Villefranche [1]; le tout bien pulverisé et melé, puis passé a un tamis fin; sur 9 pintes d'eau de fontaine dans une chaudiere, vous y jetterés la susdite poudre en remuant toujours sur le feu et en la faisant bouillir avec precipitation pour reduire le tout d'un tiers; on retirera la chaudiere du feu pour la laisser chaumer un instant pour la faire cesser de bouillir; on la remettra ensuite sur le feu et on la fera bouillir jusques à la perfection du mordant; on connaîtra cette perfection, lorsqu'en en jettant une goute sur du papier gris, cette goute faira la perle. Il faut passer le biscuit dans le susdit mastic tiède et le laisser secher avant de passer le vernix.

POUDRE POUR ÉTEINDRE LE FEU

1 once souffre,
1 once ocre jaune,
6 onces vitriol;
Le tout pulverisé et bien melé ensemble.

Pour rendre le bois inconbustible, il faut l'enduire d'une couche de colle forte et jetter dessus de la susdite poudre, repeter l'operation deux ou trois fois; cela formera une envelope qui rendra le bois inconbustible.

Pour le papier, il suffit de le tremper dans l'eau, et ensuite le poudrer des deux côtes, une seule fois; il est par ce mojen inconbustible.

1. Cadenac, de la commune de St-Felix (Hte-Garonne), arrond. de Villefranche-de-Lauraguais.

Pl. XIV (p. 183)



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MOUSTIERS

VERNIS DE POTERIE SANS PLOMB

1 livre verre blanc,
1 livre alkali mineral, dit soude;
Pillés et broyés le tout très fin, ensuite faites le bien secher à une chaleur forte, tamisés le après, et faites le cuire dans des creusets; il se fondra, et vous aurés une vitrification qu'il faudra piller et broyer pour en vernisser la poterie.

PREPARATION DU COBAL D'APRÈS DURBEC

1° 1 livres exprit de nitre double dans lequel on met a infuser environ 2 onces sel nitre et 2 onces sel ammoniac pillé avec 8 onces cobal calciné et pulverisé.

Mettre le tout dans un bocal de verre sur la cendre chaude.

2° Lorsque le tout commence a entrer en ebullition, remettre environ 8 onces cobal pulverisé par petites portions et de distance en distance, pour eviter qu'il ne verse, ce qui arrive si la chaleur est trop forte ou si on remet trop de cobal à la fois.

(Nota). L'évaporation de cette dissolution est très dangereuse, il faut eviter soigneusement de la respirer, car elle est mortelle.

Lorsque le tout es dissous, l'ebullition cesse, alors on retire le vase du feu et on le laisse refroidir.

3° jetter le tout dans un bassin de verre ou de poterie dans lequel on a mis un peu de sel marin pillé, et remuer avec un morceau de verre a mesure qu'on jette par dessus la dissolution du cobal.

4° faire dissoudre, dans une peinte d'eau chaude, 8 onces potasse et la jetter sur la dissolution de cobal, ce qui occasionne une ebullition, et pour eviter que le liquide ne verse, il faut verser doucement la dissolution de potasse; cette dernière fait precipiter le cobal.

5° laver 4 a 5 fois la susdite preparation avec de l'eau chaude, et autant de fois avec de l'eau froide; l'eau de pluye est meilleure que l'eau de riviere ou de fontaine pour toute cette preparation.

6° après ce lavage, faire secher le residu.

On peut se rendre compte par la lecture de ce document, que le carnet de Joseph Fouque a été composé peu de temps avant la Révolution. La plupart des couleurs composées d'après ses recettes, étaient des couleurs de feu de reverbère qu'on appelait aussi feu de moufle, et par conséquent servaient à peindre sur émail cuit. C'est également sur émail cuit qu'on dorait et argentait les faïences.

Beaucoup de recettes usitées à Moustiers doivent avoir été omises par Joseph Fouque, ainsi il n'est pas question dans son manuscrit de la manière de préparer le violet de manganèse, quoiqu'on se soit servi de cette couleur depuis l'origine des faïenceries à Moustiers au moins jusqu'au moment de la rédaction du cahier de recettes. Fouque n'a pas eu l'intention de faire un traité sur la matière, il a voulu seulement consigner sur le papier les procédés nouveaux qu'il craignait d'oublier et a négligé de faire connaître ceux qu'il connaissait parfaitement, c'est vraiment dommage; cependant, tel qu'il est, son manuscrit nous a paru digne de figurer dans cette Histoire.

§ IV. — DEUXIÈME CUISSON. — SYSTÈME DE CHAUFFAGE.

Le biscuit peint sur émail encore cru était soigneusement rangé dans les casettes et passait alors une seconde fois au four, où il subissait une cuisson assez forte pour que l'émail, entrant en fusion, s'incorporât les couleurs et leur communiquât son éclat. Il suffisait d'un défaut dans l'enfournement, d'un courant d'air trop violent, d'une mise en train trop active ou d'un ralentissement trop brusque dans la cuisson pour faire gercer l'émail, couler la peinture et même fausser le corps de l'objet, d'où des irrégularités, des craquelures, des gauchissements qui rendaient quelquefois les pièces impropres à une bonne vente. Elles passaient alors dans les faïences de deuxième qualité ou même dans les faïences de rebut. Cependant quand ces défauts ne sont pas trop accentués, surtout la coulure, ils donnent plus de charme encore à l'aspect du décor, comme le fait judicieusement observer M. Garnier.

Pour surveiller la cuisson, les faïenciers avaient ce qu'ils appelaient d'une façon pittoresque une *sentinelle;* c'était une pièce de faïence posée dans le four en face d'un trou hermétiquement fermé pendant la cuisson. Quand les ouvriers croyaient l'opération achevée, ils ouvraient vivement ce trou, retiraient la *sentinelle* au moyen d'une tige de fer [1], l'examinaient avec soin et la réenfournaient immédiatement jusqu'à cuisson complète, s'ils ne la trouvaient pas assez cuite.

1. Voir p. 81.

« La durée d'une fournée était, dit M. Fouque, de 30 à 36 heures, suivant l'époque de l'année et les dimensions du four. » Il ajoute que les fabriques faisaient en moyenne une fournée par semaine. Ce dernier renseignement mériterait confirmation ; appliqué à toutes les fabriques, il paraît un peu exagéré.

Le chauffage des fours se faisait au bois, dont « un tiers de chêne, qui développe beaucoup de calorique et les deux autres tiers de pin alpestre qui, quoique en développant moins, a la propriété de fournir des flammes plus éclatantes; la cuisson se terminait en brûlant pendant quelques heures des fascines de pin, de chêne ou de genêt, afin d'avoir une flamme légère mélangée de beaucoup d'air, ce qui était la condition essentielle pour obtenir une belle glaçure et ces reflets brillants qui faisaient la richesse de l'émail de Moustiers [1]. »

Cette proportion entre le bois de chêne et de pin alpestre n'a pas toujours été régulièrement observée. Au moment de la Révolution, les faïenciers se servaient de toute espèce de gros bois; sans distinction d'essence, ils achetaient tout sans y regarder de trop près et ne faisaient que deux catégories : le gros bois et les genêts. La première était payée 0 fr. 85 cent. les 100 kilos et la seconde 63 centimes la charge. Nous ignorons quel était le poids de cette charge. Il est probable que la proportion indiquée par M. Fouque avait été adoptée dans le principe; seulement, peu à peu, les provisions de bois furent moins abondantes. D'une part, la consommation était énorme, les coupes n'étaient ni aménagées, ni réglementées; certains faïenciers s'approvisionnaient à tort et à travers dans les forêts communales, si bien que, le 16 mars 1753, Joseph Laugier et François Chaudon, fabricants de faïence, et Joseph Allard, Jean-Baptiste Mille, Jean-Baptiste Brès, Jean Richieud, André Carbonel, Jean de l'Église, Jean-Baptiste Solomé, Louis Roux et Pierre Giraud, peintres en faïence, se syndiquent et donnent procuration afin de poursuivre les coupables, qui étaient, dit-on, de connivence avec le lieutenant du maire. Nous ne savons pas quelle fut l'issue de cette affaire, ni quels étaient les noms des coupables. D'autre part, le territoire était

1. Fouque, *op. cit.*, p. 112.

mal gardé, les troupeaux venaient brouter dans les bois fraîchement coupés, et peu à peu les forêts furent ruinées, d'où vint le renchérissement du combustible, qui se répercuta sur le prix de vente de la faïence et fut, au dire de M. Fouque, une des causes de la décadence des faïences de Moustiers.

CHAPITRE IV

TRANSPORT ET VENTE DES FAÏENCES

La faïence au sortir du four était complètement terminée; elle était alors divisée en trois catégories : Première qualité, deuxième qualité et rebut, suivant l'importance de la décoration et la réussite de la cuisson. Restait à la transporter dans les centres de vente ou à la faire parvenir aux clients directs des faïenciers.

Les centres de vente se réduisaient à un seul : la foire de Beaucaire, le grand marché du Midi de la France, où tous les produits du monde se trouvaient réunis chaque année à la fin du mois de juillet. Les faïenciers y accouraient comme tous les autres marchands et y possédaient chacun une sorte d'entrepôt où ils amoncelaient les produits de leur fabrique. C'est à Beaucaire qu'ils écoulaient la plus grande partie de leur marchandise, soit en la vendant directement à ceux qui achetaient pour leur usage, soit en la cédant aux intermédiaires. C'est là aussi qu'ils prenaient de nouvelles commandes pour l'année suivante, car la foire de Beaucaire était pour eux, comme pour beaucoup d'autres probablement, la grande date commerciale. A la foire de Beaucaire, les faïenciers de Moustiers encaissaient le prix des marchandises envoyées à crédit dans le courant de l'année et payaient leurs principaux fournisseurs; pendant la foire, il y avait un peu d'accalmie dans leurs usines, ils en profitaient pour y faire des réparations urgentes; après, ils dressaient leurs bilans, payaient leurs ouvriers, passaient, renouvelaient ou annulaient leurs contrats de société.

Les clients de la fabrique étaient de trois sortes : d'abord les marchands faïenciers, ensuite les gens riches, nobles et bourgeois qui comman-

daient des services de choix et des pièces de luxe; fort nombreuse au commencement et pendant la période de l'épanouissement de la faïencerie, cette catégorie diminua assez brusquement à l'époque de la décadence, si bien que c'est à peine si on trouve quelques commandes, et en général de peu d'importance, sous le règne de Louis XVI[1]. Il y avait enfin les villages des alentours qui venaient s'approvisionner à Moustiers et achetaient le plus souvent des pièces de rebut, un certain nombre de colporteurs qui venaient eux-mêmes prendre en fabrique des faïences ordinairement de qualité inférieure, et quelques voyageurs, bien rares, qui se fournissaient occasionnellement de petits objets de fantaisie, comme les bonbonnières, les tités, les écuelles, etc., etc.

Sauf pour cette dernière catégorie de clients, en somme fort peu importante, les faïenciers étaient obligés de faire parvenir leur marchandise à domicile ou à Beaucaire. Ce n'était pas chose commode. Il n'y avait autour de Moustiers que des routes affreuses, dont quelques-unes subsistent encore, par exemple, le chemin qui passe à côté de la chapelle de Sainte-Anne et va directement de Moustiers à Castellane par La Palud. Comment sortir de là avec une marchandise aussi délicate! Aujourd'hui les manufactures de faïences et de porcelaines sont situées sur de grandes et belles routes, sont souvent desservies par le chemin de fer; à Moustiers, c'est à peine si on pouvait songer à quelques méchantes charrettes et encore la première partie de trajet se faisait-elle le plus ordinairement à dos de mulets. Dans la ville se manifestait alors une vie intense comme le mouvement d'une ruche d'abeilles; c'était partout une agitation perpétuelle, un vacarme assourdissant de coups de fouets et de tintements de grelots; et c'est par files interminables que les muletiers gravissaient les lacets de la rude montée qui, de Moustiers, se dirige sur Riez par l'ancienne route, alors la route unique. Et pourtant les vieillards qui nous ont raconté ces souvenirs de leur prime jeunesse avec des soupirs de regret n'avaient guère connu que la fin de la décadence! Les muletiers, les caisses de faïence déposées à destination revenaient au pays, chargés des matières premières nécessaires à la fabrication, comme le sel de verrerie, l'alquifoux, le sablon

1. Ces rares clients sont en général provençaux et même des environs de Moustiers.

d'Apt, etc. [1]. On raconte même que, après avoir terminé leurs affaires à la foire de Beaucaire, ils allaient souvent jusqu'à Uzès ou aux environs et en rapportaient une terre particulière que les faïenciers mélangeaient aux argiles de Moustiers. Il nous a été impossible de trouver la moindre preuve de cette affirmation; si elle est fondée en fait, elle doit se rapporter à une époque postérieure à celle que nous étudions.

Sauf pour le service de quelques clients des pays qui composent aujourd'hui les départements du Var et des Alpes-Maritimes et l'arrondissement de Castellane dans les Basses-Alpes, les muletiers se dirigeaient les uns sur la Fuste, près du pont actuel de Manosque, et de là, passaient le bac pour se diriger par la rive droite de la Durance sur Manosque, Forcalquier et Sisteron; les autres, en plus grand nombre, descendaient par les bords de la Durance jusqu'à Saint-Paul, à Peyrolles et même jusqu'à Aix. Dans ces trois endroits, les faïenciers avaient des entrepôts, d'où ils réexpédiaient directement les marchandises à leurs clients. De Saint-Paul et peut-être aussi de Peyrolles, les muletiers embarquaient quelquefois une partie de leur chargement sur des radeaux. La Durance était encore flottable, mais déjà perfide, car les marchandises arrivaient souvent endommagées en foire de Beaucaire ...quand elles arrivaient. Plus d'une caisse de faïence est restée dans le lit tourmenté de la capricieuse rivière provençale. Aussi les faïenciers excluaient-ils quelquefois ce mode de transport dans les contrats qu'ils passaient avec les muletiers. En voici un exemple dans un contrat de transport qui peut servir de type :

« L'an mil sept cent quatre-vingt sept et le seize avril par la présente a été convenu entre nous Berbegier fils et Feraud, fabriquants de fayance de Moustiers, et Clemens Magne, voiturier de la ville de Rians, et demeuré d'accord de ce qui suit, savoir que nous Berbegier et Feraud promettons au sieur Clemens Magne de lui remettre environ la moitié des caisses de fayance que nous aurons pour faire voiturer a la prochaine foire de Beaucaire et que ledit Clemens Magne s'oblige de venir prendre les susdites caisses de fayance en quelque quantité qu'elles puissent être icy a Moustiers

1. Avant l'introduction de la faïencerie à Moustiers, les charretiers et les colporteurs apportaient surtout des chiffons pour les fabriques de papier en venant faire leurs chargements de poterie.

et dans notre fabrique pour nous les rendre a Beaucaire au grand jardin de la Magdeleine ou aux Cabanes, s'obligeant ledit Clemens Magne de nous les rendre audit lieu de Beaucaire la moitié pour tout le courant du mois de juin et le restant pour le plus tard, le vingt-deux juillet, le premier jour de la foire. Ledit Clemens ne pourra pas faire porter les dittes caisses sur des radeaux a peine de perdre un tiers de la voiture. Ledit Clemens Magne s'oblige de les porter toutes a dos de mulet ou par charrette pour le prix de quatre livres treize sols neuf deniers par caisse que nous promettons de lui donner après la reception et verification de caisses, lesquelles caisses il nous rendra franches de tous les droits, magasinages et autres droits, bien conditionnées, sans manque de nombre et domage, a peine par ledit Clemens Magne d'être tenu envers ledit Berbegier et Feraud de tous les despens, domages et interests qu'ils pourraient soufrir, soit a raison du manque de transport que de defaut d'avoir ses marchandises dans le terme cy dessus limité.

« La presente a été faite double pour servir a chacun de nous a ce que de raison et dont chacun a retiré une de la presente.

« A Moustiers l'an et le jour susdit.

« [*Signé*] Berbegier fils et Feraud.

« J'aprouve l'ecritur si desus : Clemens Magne. »

Les esprits curieux seraient certainement bien aise de savoir quels étaient les clients des manufactures de Moustiers, et nous aurions été très heureux de satisfaire un désir, selon nous, si légitime.

La première catégorie de ces clients [1], c'est-à-dire les marchands faïenciers serait, semble-t-il, facile à connaître; il suffirait pour cela de posséder les livres comptables des diverses fabriques : malheureusement les seules archives de la fabrique Berbegier et Féraud sont parvenues jusqu'à nous. Cependant, telle qu'elle est, la liste des marchands de cette époque pourra rendre quelques services et permettra peut-être dans l'avenir de trouver les noms des marchands dont ils ont été les successeurs. Nous la

1. Nous aurions pu donner, dès à présent, une liste de la seconde catégorie, c'est-à-dire des clients riches qui ont fait des commandes directes aux fabricants, mais nous préférons attendre la publication du second volume de cette Histoire. Si les amateurs de faïences veulent bien répondre à notre appel et nous faire connaître les pièces ornées de chiffres ou d'armoiries qu'ils connaissent, cette nomenclature sera beaucoup plus complète.

faisons précéder des quelques noms de vendeurs que nous avons trouvés dans les archives notariales de Moustiers.

A Aix, Mlle Dupuy vendait les faïences de la maison Clérissy au moment de la mort d'Antoine II; un peu avant la Révolution, Mlle Constantin y représentait la manufacture de Joseph Fouque; à Arles, Nicolas Pipe et Bertrand, à Avignon, Mautet et Jacques Jère, et à Salon, Agnel vendaient les produits du même Joseph Fouque; il faut en dire autant de Saffret-Bonnet qui exerçait sa profession en 1769, fort probablement à Avignon; Laugier et Ferrat expédient sept charges de faïence à Augustin Picard, marchand de la même ville; la fabrique de Laugier et Chais était représentée à Lyon par les frères Chenaux et à Nice par François Berton; les frères Jean-Baptiste et Louis Ferrat expédiaient leurs marchandises, en 1775, à Jean-Joseph Daglioti et Cie, marchands de faïence à Turin; Joseph Chaudon avait fondé une maison de vente à Paris; Jean-Baptiste Ferrat avait envoyé son fils François à Grenoble pour y établir un magasin [1]. Notons aussi qu'Honoré Taxil, de Moustiers, était établi dans la maison du sieur Petit, rue Saint-Honoré, paroisse de Saint-Eustache, à l'enseigne du *roi de la Chine*; il est fort probable qu'il y vendait les faïences de son pays. Enfin Marie Carbonel habite Paris, tandis que son fils Jean-François Pelloquin dirige avec Joseph Fouque une manufacture à Moustiers; nous ne serions pas étonnés si on la trouvait à la tête d'une maison de vente de faïence de la capitale.

LISTE DES MARCHANDS FAÏENCIERS DE LA MAISON BERBEGIER ET FÉRAUD, DE 1780 A 1792.

AIX. Mlle Achard, fontaine des Bagniers; Aillaud, rue du Marché; Beaudin; Beisson; Mlle Bertrand; Mlle Constantin, rue Pont-Moreau; Ginety et Cie; Mlle Grenier, rue des Cordeliers; Hugon; Perron et Cie; Regis; Thumin.

ALAIS Bertrand.

1. François Ferrat resta à peine quelques années à Grenoble, il disparut un jour et on perdit complètement sa trace.

ALLEMAGNE.	Nivière.
ARLES.	Nicolas Pipe; André Pipe.
AUBENAS.	Étienne.
AUPS.	François Béringuier.
AURILLAC.	Guillaume Soubrier; Pierre Borel, quincaillier à la Grand' Place.
AVIGNON	Bonnet, à la Place Neuve devant Saint-Geniez; Jacques Jère; Laurent Jère; Augustin Picard; Nophre Viala.
BARGEMON.	Jean Gebelin.
BEAUCAIRE.	Chirousse; Vignaud, restaurateur du *Veau*.
BÉZIERS.	Salvan.
BLIEUX.	Armelin.
CARPENTRAS.	Antoine Gambette, père; Bernard Gambette, frères; Michel Gambette [1]; Saurel, aubergiste.
CASTELNAUDARY.	Joseph Pechet; Mercier.
CLERMONT.	Lartigue, vis-à-vis de la Vieille-Intendance.
COTIGNAC.	Raquin; Régis.
DIGNE (?).	Plauchut.
ENTREVAUX.	Coton.
FAYENCE.	Joseph Esmiot.
FORCALQUIER.	Gombert.
GRASSE.	Bompart; Chiris, parfumeur; J. J. Fargeon, parfumeur; André Icard, parfumeur; Luce et fils; Mlle Maubert; Jean-Baptiste Maubert; Maxime; Mérigon, parfumeur; Robert; Sardou l'aîné, parfumeur [2].
LA MASTRE.	Jacques Chapelloun.
LA RÉOLLE.	Peyron.
LES MÉES.	Mens, Manon.
LODÈVE.	Ballastier, place aux Herbes.
LYON.	Claude Charlet et fils; Ingard; Laffaye, proche les

1. M. Forestié (*Les anciennes faïenceries de Montauban*, p. 135, etc.) signale des Gambetta, marchands de faïence, à Montauban et à Cahors; dans notre région, il y en avait à Carpentras, à Nîmes et à Tarascon.

2. Les parfumeurs de Grasse ne devinrent les clients assidus de Berbegier et Féraud que peu de temps avant la Révolution.

Jacobins; Claude Lionard et Cie; de la Rouyère et Cie; Tornier, place des Terreaux; Vernier, rue Saint-Pierre.

MARSEILLE. Mlle Élisabeth Genevier, sur le cours; Meynier et Cousins; Mingeau, droguiste, rue du Petit-Saint-Jean; Peyron [1].

MONTFERRAT [2]. Henri Bourgeois.

MONTPELLIER. François Siri et Cie; François Siri et Antoine Spautoune; Barthelemy Borille; Antoine Spautoune.

NARBONNE. Auguste Sirombe.

NÎMES. Bellier; Christophe Corse père et fils; Gambette frères; Emmanuel Gambette.

PERPIGNAN. Pascal Valerin.

SAINT-ANDRÉ. Donnin Philippe; Paul Philippe.

SAINT-GENIEZ-EN-ROUERGUE. Antoine Giraud.

SAINT-REMY. Chabran.

SISTERON. Alexis Chéronnier.

SOLIERS. Arguier.

TARASCON. Joseph Gambette.

TAVERNES. Meyfret.

TOULON. Amiot, parfumeur; Joseph Delau; Mlle Isnard; Mlle Maubert; Mlle Marie Moulard.

TOULOUSE. Mme Boutalle; Baptiste Ferrari; Péchet, aux barques de Toulouse; Pertin.

VERNON-EN-VIVARAIS. Jean-Pierre Moulet.

VILLECROSE. Louis Bompart; Jean Rudeylla.

Comme on le voit très bien par cette liste, le champ de vente des manufacturiers de Moustiers était encore très vaste et s'étendait à presque toute la région du sud-est; borné à l'orient par les Alpes, il avait comme limite extrême Lyon et Clermont du côté du nord et atteignait à

1. Peut-être, faut-il confondre Peyron, de Marseille, avec Peyron, de la Réole; celui-ci, en effet, demande qu'on fasse parvenir les caisses de faïence à Marseille chez Augustin Durand, rue de Ségur.

2. Probablement Montferrat (Var), arrondissement de Draguignan, canton de Callas.

l'ouest Toulouse en passant par Aurillac. Le trafic avec la Réole n'a duré que quelques années et peut être considéré comme une exception. L'époque antérieure, bien que très imparfaitement connue, avait une bien plus grande extension, car nous ne voyons pas figurer parmi les tributaires de la faïencerie de Berbegier et Féraud, des villes comme Nice, Turin et Paris; nous n'y trouvons non plus aucune trace de relations avec la Méditerranée et l'Orient.

CHAPITRE V

NOMS ET PRIX DES FAÏENCES

Dès l'origine, les faïenceries de Moustiers fournirent non seulement tous les ustensiles de poterie d'usage courant, mais encore des services de luxe et aussi ces pièces sans usages déterminés, mais d'un caractère artistique achevé, qui font de nos jours la joie des amateurs et l'orgueil des collections.

Hâtons-nous de dire que nous n'avons aucun renseignement sur les prix et même sur les noms des divers objets de faïence de Moustiers avant la décadence; peut-être quelque heureux hasard nous les fournira-t-il un jour. Par contre, nous possédons sur cette dernière période de la fabrication des documents nombreux et très précis; ils nous donnent avec toutes sortes de détails les noms et les prix des objets fournis. Et comme à cette époque le prix des faïences ordinaires avait subi une légère augmentation à cause du renchérissement général des matières premières, on pourra se faire une idée assez exacte des prix antérieurs. Quant aux objets de luxe, il faudra attendre patiemment des documents nouveaux; cependant tout nous porte à croire qu'ils étaient alors cotés à des prix relativement minimes.

Pour renseigner le lecteur, nous allons donner quelques-uns de ces prix, assuré qu'il les parcourra avec plaisir.

I. — FAÏENCES VENDUES AUX PARTICULIERS

Citons deux services fabriqués, l'un par Laugier et Chais pour le compte de M. de Montvallon, conseiller au parlement d'Aix en 1781,

l'autre, en 1782, par Berbegier et Féraud, pour M. de Bernardy, d'Entrevaux.

1° SERVICE DE M. DE MONTVALLON

Une caisse faïence marque M. de M. contenant :

9	douzaines 1/2 assiettes a feston blanche a 30 s.	14 liv.	5 s.
6	pots de chambre ronds a 10 s.	3	
12	tasses à cul plat et soucoupe de grosseur ordinaire à 6 s.	6	12 s.
12	tasses et soucoupes moyenne grandeur à 6 s.	6	12
1	sucrier avec agremens au couvert		14
1	caisse et emballage	2 liv.	
		26 liv.	11 s.

2° SERVICE DE M. DE BERNARDY

Le 1er juillet 1782, envoyé à M. Bernardin, d'Entrevaux :

17	douzaines assiettes a trefle a 30 s. la douzaine		25 liv.	10 s.
2	petites ouilles a trefle	a 28 s. pièce	2	16
6	compotiers a façon d'argent	4 —	1	4
1	grand plat rond dentelle	15 —		15
1	dit ovalle grand idem	15 —		15
20	plats ronds, ou ovalle plus pettit	6 —	6 liv.	
6	plats ronds pettits dentelle	8 —	2	8 s.
4	plats orduvre ovalle dentelle	7 —	1	8
4	pots a l'eau et jatte	32 —	6	8
2	écuelles couvertes	11 —	1	2
2	écuelles sans couvert			11
4	sucriers de table	a 30 s. pièce	6 liv.	
2	saucières et jattes	18 —	1	16 s.
3	seaux a vere ovalle	34 —	5	2
5	bidets	50 —	12	10
3	pots a chaise couvert	3 liv.	9	
12	pots a creme blanc	a 5 s. pièce	3	
2	bassins a barbe ovalle	15 —	1	10

2	moutardiers et leurs soucoupes coulées	8 s. pièce		16 s.
12	pots de chambre ronds	10 —	6 liv.	
2	— dits ovalles	10 —	1	
2	salladiers bonets quaré moyen	8 —		16 s.
12	demi-bavaroises et soucoupes a filet	4 liv.........	4 liv.	
1	grande bavaroise (a gratis)............................			
2	douzaines demi-tasses et soucoupes a filet à 30 s...........		6 liv.	
1	sucrier idem..			10 s.
6	tasses et soucoupes filets bleur a 30 s. la douzaine.........		1 liv.	10
6	tasses et soucoupes façon de porcelaine a 30 s. la d.........		1	10
30	pettits seaux..		1	
1	pot a chaise sans couvert a 52 s........................		2	12 s.
	Total................................		123 liv.	19 s.

II. — PRIX DES FAÏENCES VENDUES AUX MARCHANDS

Le prix courant ci-dessous est emprunté à une lettre envoyée par Berbegier et Féraud à Guillaume Soubrier d'Aurillac, le 11 février 1786. Nous le choisissons de préférence à plusieurs autres qui se trouvent dans les cahiers de correspondance, parce qu'il porte à la fois les prix de la faïence prise en fabrique ou rendue sur le champ de foire de Beaucaire.

PRIX DE LA FAYENCE PRISE DANS LA FABRIQUE	
Assiette dentelle de meme que les a trefle.....................	30 s.
Assiette pettite dentelle.........	27
— ronde blanche ou bord bleur ou jaune.........	26
Passe-grand plat ovalle.........	18
Grand plat ovalle..............	12
Plat rond de meme que les ovalles	12
Salladier dit bonet de prêtre grand	11
— dit moyen.......... ..	8
— dit pettit.............	7
— a dentelle, grand.......	10
— moyen...............	7
— pettit................	6
— plus petit.............	5

PRIX DE LA FAYENCE PRISE A BEAUCAIRE	
Assiette a trefle ou dentelle......	36 s.
Petite assiette a trefle ou dentelle..	33
Assiette façon de Turin..........	31
Passe-grand plat ovalle ou rond..	24
Grand plat ovalle ou rond.......	18
Plat moyen ovalle ou rond......	13
— petit rond ou ovalle, la douz..	5 l.
Plat a orduvre rond ou ovalle....	7
— plus petit ovalle...........	6
Plat de terrine grande, la douz.	5 l.
Assiette grande pour la soupe.....	38
Terrine grande, façon de Strasbourg	42
Terrine ditte moyenne..........	30
Sucriers garnis assorties coulés a la jatte......................	26

Pot a l'eau et sa jatte en blanc....	30 s.
Pot a l'eau et sa jatte a la Chine .	46
Saladiers grands a trefle ou dentelle a la Chine..................	14
Saladier moyen a la Chine......	10
— pettit a la Chine.......	9
Grand fleurier couvert peint.....	30
— blanc...........	24
Pettit fleurier peint............	20
— blanc............	15
Tasse blanche ou bord bleur ou bord jaune..................	20
Sucrier blanc ou avec le bord bleur ou bord jaune..........	8
Demy-tasse blanche, la douzaine..	19
Tasse Chine jaune ou vert.......	25
Sucrier Chine jaune ou vert.....	10
— de table avec un bouton au couvert...................	18
Grand seau rond pour la bouteille, pièce......................	20
Bavaroise blanche, la pièce......	3
Soucoupes de bavaroise, la pièce..	3
Terrine ovalle encienne grande avec un artichalaud (*sic*) a coste (?).	36
Terrine moyene idem...........	25
Porthuillier blanc..............	18 s.
— Chine jaune ou vert..	25
Saladier grand Chine, jaune ou vert ou a frise...............	18
Saladier moyen Chine, ou frise..	12
— pettit Chine ou frise....	10
— grand blanc............	14
— moyen................	9
— pettit..................	7
Bonet quarré grand............	15
— quarré moyen...........	10
— pettit..................	5 l.
Seau a verre ovalle grand.......	26
Grand seau rond pour les bouteilles	26
Petit seau pour les gobellets, la d. 3 l.	18
Assiette, Chine jaune ou vert, dentelle ou a trefle, grande.......	56
Tasse peinte Chine, a fleur, a filet bleur, a façon de porsellene, font jaune......................	28
Sucrier idem..................	10
Tasses peintes a chateau, a oiseau, a filet et a fleur.............	32
Sucrier idem..................	12
Pettite sallière peinte, la douzaine	30
Ecuelle ordinaire..............	3

III. — NOMS ET PRIX DES FAÏENCES VENDUES PAR LA MANUFACTURE DE BERBEGIER ET FÉRAUD (1780-1792)

Le prix courant donné ci-dessus indique seulement le prix des faïences le plus en usage et de vente fréquente, il ne parle pas des autres; en outre, chaque marchandise avait un prix variable suivant la réussite de la cuisson, la beauté de la décoration ou l'élégance de la forme. C'est pourquoi dans la longue nomenclature qui suit, nous avons inscrit avec soin tous les objets mentionnés dans les cahiers d'expédition de la fabrique de Berbegier et Féraud, et les prix auxquels ils ont été vendus. Cette interminable liste pourra paraître fastidieuse à plus d'un, aussi avons-nous longtemps hésité à la publier; cependant, comme elle fera connaître la plupart des objets fabriqués à Moustiers sous la décadence,

leur mode d'ornementation, leur prix, quelquefois leur forme, nous avons pensé qu'elle serait utile aux possesseurs de faïence de cette catégorie, permettrait de bien connaître la fabrication de cette époque et donnerait des éléments précieux pour en faire une classification.

Assiettes gauches, rebut, la d. 10 et 18 sous
— à portion, rebut, la d.... 16
— à trèfles, la d.......... 19
— de rebut, la d. 20, 21, 22 et 24
— marquées, rebut, la d... 20
— ordinaires, la d. 20, 25 et 27
— à portion, la d... 20 et 21
— (petites), la d......... 20
— (petites) rondes, la d. 20 et 25
— — bord jaune, la d. 20, 21, 23 et 25
— communes, la d. 21, 22, 23 et 24
— petites, à fleur, la d..... 22
— rondes, la d.. 22
— profondes, au tour, la d. 22
— bord jaune et à fleur, la d.......... 22 et 25
— bord bleu, plates, la d... 22
— petites, plates, bord bleu, la d................ 23
— petites, profondes, à fleur, la d................ 23
— à bord jaune et bleu, la d. 23
— à fleur, bord bleu, la d. 24 et 25
— *fonces* (profondes), bord jaune, la d.......... 24
— (petites) au tour, la d. 24 et 26
— (id.) à bord blanc, la d................ 24
— au tour, la d.... 24 et 25
— (id.) bord jaune, à fleur, la d........... 24
— à façon de Turin, la d.. 25
— rondes blanches, la d. 24, 25 et 26
— au tour et la fleur, la d.. 25

Assiettes communes à parfil, la d.. 25 s.
— rondes, bord blanc, la d.. 25
— rondes, à anses, la d.... 25
— (petites) rondes à bord bleu, la d........... 25
— avec le bord bleu, la d. 25 et 26
— à parfil avec la fleur bleue, la d.......... 25
— (petites), profondes, la d. 25
— à la fleur jaune, la d... 25
— avec la fleur au milieu, la d................. 25
— de la fenêtre (?), la d.... 25
— petites, à festons, la d. 26 et 28
— trèfle, communes, la d.. 26
— petites, à trèfles, la d. 26 et 28
— à parfil, rondes, la d. 26, 27 et 28
— à parfil, la d.. 26, 27 et 28
— rondes à bord bleu, la d.. 26
— rondes à bord jaune, la d. 26
— à fruits.............. 26
— de Turin, blanches, la d. 26 et 28
— petites, la d...... 27 et 32
— nouveau goût (1790), la d. 27
— de Turin, bord vert, la d. 27
— grandes, rondes, blanches, la d................ 28
— grandes, rondes, la d... 28
— grandes, rondes, à bord bleu, la d........... 28
— blanches, la d. 28, 30 et 36
— à dentelles, blanches, la d. 28, 36 et 3 l. 10 s.
— petites, dentelle, la d... 28
— à trèfles, seconde, la d... 28
— à dentelles, la d... 28 et 38
— à octogone, la d....... 28

Assiettes de Turin, bord vert, la d. 28 s.
— grandes à soupe, la d... 28
— à oreilles de lapin jaunes, la d........... 28 et 30
— à oreilles de lapin bleues, la d........... 28 et 30
— unies à bord jaune, la d.. 28
— petites, de Turin, à parfil vert, la d........... 29
— première qualité, la d. 30 et 32
— seconde qualité, la d.... 30
— blanches, façon d'argent la d................ 30
— à trèfles, blanches, la d.. 30
— festonnées, blanches, 2e qualité, la d....... 30
— petites, nouvelles, la d.. 30
— à parfil, la d........... 30
— de Turin, à parfil vert, la d. 30
— façon de Rome, la d..... 30
— façon de Rome, petites, la d............ 30
— dentelles, 1e et 2e qualité, la d............ 30
— rondes, la d........... 30
— à soupe, la d. 30, 32, 34 et 48
— dentelles, grandes, la d.. 30
— à la Chine, rebut, la d... 30
— grandes, bord bleu, la d.. 30
— à dentelles et à trèfles, la d.............. . 30
— à filet et à la fleur détachée, la d. 30
— à filet et à fleur fine, la d. 30
— rondes, bord bleu, la d.. 32
— de Turin, à parfil, la d.. 32
— à trèfle, marquées[1] (c'est-à-dire avec un chiffre) la d................. 33
— à 4 filets, communes, la d. 34
— à trèfle avec la marque, la d................ 34
— grand modèle, la d..... 35

Assiettes à trèfles, la d..... 36 et 38 s.
— 1e qualité, à trèfle, la d... 36
— à 4 parfils, la d........ 42
— à fleurs fines, la d...... 43
— à 4 parfils, la d........ 44
— à 4 filets, la d.... 45 et 48
— porcelaine, la d. 45, 48, 50 et 55
— avec une fleur, la d..... 45
— à la Chine, vertes, la d. 45 et 48
— à la Chine, la d........ 48
— à trèfle, à la Chine, bleues (ou bleu), la d....... 48
— à filets, la d........... 48
— à ruban, la d........... 48
— à filets bleus, la d...... 48
— — façon d'argent, la d.......... 48 et 50
— à fleurs naturelles, la d.. 48
— à guirlandes, la d. 48, 52 et 56
— bleues, façon de porcelaine, la d........... 48
— peintes, à porcelaine, la d. 50
— à fleur fine, la d........ 50
— fines à bouquet, la d.... 50
— à 4 filets bleus, la d..... 50
— à filet et à fleur, la d... 50
— à façon d'argent, bord bleu, la d........... 50
— à fleurs jaunes, la d.... 50
— octogones, à filet et à bouquet, la d........... 50
— à filet et à fleur, la d.... 54
— à filet et à bouquet fin, la d................ 54
— au globe, la d. 55 s. et 3 l. 4 s.
— à 4 filets, la fleur au milieu, la d.......... 58
— à petit bouquet fin, la d. 3 liv.
— jaunes au globe, la d.... 3
— vertes au globe, la d..... 3

1. Ces pièces de faïences, marquées aux initiales du futur propriétaire, étaient demandées surtout par Chabran, marchand faïencier de Saint-Remy, qui les vendait dans cette ville et aux environs où il faisait un commerce assez important de colportage. Voici quelques marques indiquées dans les livres de comptes : A. B. B., A. S., C., J. C., J. G., P. Q., P. V., W. En outre, cette marque en chiffre romain : 12 — 4. La douzaine de ces assiettes est toujours cotée 34 sous, sauf la dernière qui coûte 45 sous.

Assiettes à filet et à bouquet, la d. 3 l.
— façon d'argent à petit bouquet, la d...... 3 l. 10 s.
— peintes, pour le fruit, la d............ 3 l. 12
— à Saxe[1], à bouquet fin, la d........... 3 l. 12
— pour montre, fond bleu avec un oiseau, la d. 3 l. 15
— à papillon, la d......... 4 l.
— à filet et à papillon, la d. 4
— à médaillon, la d....... 4
— au réverbère, la d.... 4 l. 10 s.
— — la d....... 5 l.
— — rouge, la d. 5
— — verte, la d. 5
Babioles d'enfants[2], la d........ 12 s.
— la d........ 13
— la d........ 15
— la d........ 16
— la d........ 18
— la d........ 30
— la d........ 40
Bagatelles (voir Babioles).
Baignoir pour les yeux (voir Bain d'œil).
Bain d'œil[3], la pièce......... 1 s. 6 den.
— blanc, la p.......... 2 s.
— la p................ 3
— peint, la p........... 3
Bassin a barbe, rebut, la p....... 4
— la p........ 5 et 6
— peint, rebut, la p. 7
— ovale, la p. 8, 9, 10, 12 et 15
— blanc, la p. 8, 9, 11 et 12
— avec la fleur, la p.. 9
— peint, la p....... 9
— rond, la p........ 10
— peint rond, la p. 10, 11 et 12

Bassin a barbe à fleur, la p...... 10 s.
— peint, à fleur, la p. 11
— ovale peint, la p. 15, 17 et 18
— à Chine, la p..... 18
— grand, peint, la p.. 20
— ovale à fleur, la p.. 20
— baroque, la p..... 20
— porcelaine, la p... 40
Bassin de malade, la p. 20, 24, 25, 26, 30, 32 et 42
— avec le bord en dedans, la p.. ..
Bassin pour l'eau-de-vie, la p.... 35
Bavaroises, rebut, la d..... 18 et 30
— (demi-), à timbale, la d. 36
— grandes, la d. 36 s. et 4 l. 16
— blanches, la d. 40 s., 48 s. et 3 l.
— carrées, la d........ 40 s.
— et soucoupes, la d.... 40
— et soucoupes blanches, la d.......... 3 l. 12
— et soucoupes blanches et leur sucrier, le tout à............ 4 l.
Bénitier, la p........ 3 s. et 3 s. 6 d.
— Saint-Esprit, la p. 3 s. 6 d. et 4 s.
— la d.................. 42 s.
— en croix peint, la p...... 4
— en croix, la p........... 4
— blancs, la p............ 4
— avec le Christ blanc, la p. 4
— avec le Christ blanc, la p. 4 s. 6 d.
— avec le Christ peint, la p. 4 s. 6 d.
— peints avec le Christ, la d. 54 s.
— dit Saint-Esprit, la d. 2 l. 8
— la p.................. 5
— peints avec le Christ, la p. 5
— en Croix, la p.......... 6
Berceau, la p.................. 6
Béride (?), la p................. 12
Béringuière petite, la p.... 12 et 18

1. Il est rarement question d'assiettes de Saxe dans les cahiers d'expéditions de Berbegier et Féraud ; à Moustiers, on fabriquait surtout les terrines dans ce genre-là. Nous ignorons en quoi consistait cette imitation, soit des assiettes, soit des terrines ou des autres objets dits de Saxe.
2. Nous avons déjà dit que les marchands de Moustiers comprenaient sous ce terme générique les *tités*, les *berceaux* ou *brès*, les *coucous*, les *rossignols*.
3. Pièce de faïence semblable à un coquetier dont le nom indique l'usage.

Béringuière moyenne commune, la p. . . . . 18 s.
— à une anse, la p. 18
— (petite), à cul de pot de chambre, la p. 20
— moyenne avec une anse, la p. 20
— à deux anses, la p. 24
— à cul de pot de chambre, la p. 24
— avec une anse, la p. 30 et 40
— grande avec une anse, la p. 30
— grande, la p. . . 40 et 48
— avec l'anse entrené (tressée en forme de corde), la p. 40
— grande couverte, la p. 45
— grande couverte, la p.
— de 50 s. à 3 l.

Beurrière ovale, la p. . . . . . 12 et 22 s.
— la p. . . . . 18, 20, 24 et 25
— collée à l'assiette, la p. 20

Biberon blanc, la p. . . . . 5 et 6
— peint, la p. 6
— à filet, la p. 8

Bidet, la p. 36, 38, 40, 45, 46, 48, 50 et 55
— moyens, la p. 48
— grands, la p. 52
— sans trou, la p. 52

Boîte a savon (dite *savonnette*), la p. . . . . . . 10 et 12
— peinte, la p. 12

Boîte de conserve petite, la p. . . . 4
— la p. . . . . 4 et 5
— grande, la p. 5 et 7

Boîtes en faïence (voir Bonbonnière).

Bol [1].

Bol a punch.

Bonbonnière [2].

Bouteille avec l'anse, la p. . . . . . . 10 s.

Boutons de culottes, la paire. . . 1,
— 1 s. 6 d., 2 s.
— la d. 10
— à portrait, la paire. 2 s. 6 d.

Brès (voir Berceau).

Cabrette (voir Chevrette).

Cafetière, la p. . . . . 7 s.
— petite, la p. 7
— à fond jaune, la p. 10
— moyenne, la p. 10
— terre de feu, la p. 12
— grande, la p. 13

Candolles (voir Gandole).

Chandeliers petits, et vases, la p. . . 1 s. 6 d.
— — pour la chandelle. 3
— blancs, avec la viole [3], la p. . . . . 3 s. 6 d. et 5 s. 6
— petits, la p. . . . . 4 s.
— — peints, la p. . . . 4 s.
— peints avec la viole, la p. 4
— blancs, la p. . . . . 4 et 5
— bleus, la p. 4
— peints, la p. . 4, 5 et 5 s. 6 d.
— pour la chandelle, la p. 4 et 5 s.
— peints, pour la chandelle, la p. . . . . 4 s. 6 d.
— avec la viole, la p. 5 s. 6 d. 6 et 7 s.
— avec l'anse, la p. 6
— pour la viole, la p. . . . 8

Cheval, la p. 9

Chevrette [4], la p. 24

1. Les articles de cette nomenclature qui ne sont suivis d'aucun prix figurent seulement dans les comptes des tourneurs ou des peintres.

2. Il est plusieurs fois fait mention de ces pièces de faïences qu'on appelait aussi des boîtes en faïence, dans les comptes de Berbegier et Féraud, mais sans indicatiou de prix. Ces objets, fort délicatement peints, étaient gracieusement offerts par les fabricants à leurs principaux clients; ils donuaient quelquefois aussi des Christs, des écuelles ou des tasses. Le plus souvent les bonbonnières étaient enchâssées dans des montures en buis, tournées à Aiguines (Var).

3. Outre les chandeliers d'autel, on fabriquait à Moustiers de petits chandeliers, dont les uns servaient *pour la chandelle*, les autres pour la *viole* (en provençal, *vibolo*), sorte de récipient qui s'adaptait au chandelier et était destiné à recevoir de l'huile et une mèche. Les chandeliers étaient dits *à la viole* lorsque ce récipient était en faïence, et chandeliers *pour la viole* quand il était en verre.

4. On appelait de ce nom certains vases de pharmacie, ordinairement ornés sur les côtés de deux têtes de chèvre en relief.

CHRIST, la p. 3 s., 3 s. 6 d. et 4 s. 6 d.
— blanc, la p..... 4 et 4 s. 6 d.
— peints, la d..... 48, 54 et 60 s.
COCONIER (voir COQUETIER).
COMPOTIERS, rebut, la d........... 24
— blancs, la d..... 36 et 42
— la douzaine..... 40 et 48.
— façon d'argent, la d... 48
— à la Chine vert, la d... 50
— à fleur, la d......... 54
— à filet, la d... 54 s. et 3 l.
— à filet et fleur, la d.... 3
— à filets et bouquets, la d......... 3 l. 10 s.
— à bouquet, la d....... 4 l.
— à bouquets fins, la d... 4
— à papillons, la d. 4 l. 10 s.
— la pièce............. 8 s.
— à 4 filets, la p........ 24
COQUETIER, la d. 18, 24, 33, 36 et 40
COQUS, COCUS, COUCOUS, la p. 2 s. 6 d., 3 s., 3 s. 6 d. et, la d., 40
CORBEILLES blanches, la p........ 28
— rondes, la p.... 28 et 35
— peintes, la p.......... 30
— à filet et à papillon, la p. 30
— à filet, la p........... 33
— Chine, la p.......... 35
— à filet et à fleur, la p.. 35
— à fleur, la p.......... 35
— peintes, ovales, la p... 36
— rondes à fleurs, la p... 40
COUVERTS de terrines, la p....... 4
— de pot à l'eau, la p.... 15
— de terrines ronds, la p.. 28
CRACHOIRS, la p........ 5, 6, 8, et 9
— avec la queue, la p..... 8
— avec l'anse, la p....... 8
— avec l'anneau, la p..... 8
CROIX blanche, la p......... 3 s. 6 d.
— peinte, la p.............. 4 s.
CRUCHES petites, la p........ 3 s. 6 d.
— d'enfants, la p.... 50 et 54
— de rebut, la p.......... 7 s.
CRUCHES la pièce..... 7, 9, 10 et 11 s.
— petite, la p............. 9
— de nuit, la p. 9, 10, 11 et 12
— blanche, la p........... 10
— de nuit blanches, la p.... 10
— grandes, la p........... 10
— toute blanche, la p...... 12
— peintes, la p............ 18
CUILLERS, la d............ 18 et 20
— petits, à café, la d...... 18
— petits, la d...... 20 et 24
— de moutardiers à 18, 20 et 24 s.
— percés[1], la p.......... 3
— de table blanc, la p.... 3
— de sucrier, la p........ 4
— grands à olives[1], la p.. 7
CUISINIÈRES de rebut, la p.... 3 s. 6 d.
— la pièce....... 4, 6 et 7 s.
— blanches, la p. 5 et 5 s. 6 d.
— blanches, la p........ 6
— peintes, la p.... 6, 7 et 8
— jaunes à fleur, la p.... 7
— fond jaune, la p...... 7
CUVETTES pour les dents, la p.... 10
— de pot à l'eau, la p..... 20
— de fontaine, la p. 36 s. et 3 l.
DÉJEUNERS, la p................ 11 s.
DESSOUS DE PETITES OUILLES (v. à OUILLES).
DESSOUS DE TERRINES, la p. 8, 15 et 20
DORGUILLON[2], la p... 4, 4 s. 6 d., 5 s.
ÉCRITOIRE carré, blanc, la p... 4 et 5
— petit, la p........ 4 et 5
— (petit) blanc, la p..... 4
— peint, la p..... 4, 5 et 6
— petits, peints, la d..... 54
— petit, la p....... 4 s. 6 d.
— carré, peint, la p..... 5 s.
— peint, petit, la p...... 5
— carré, la p............ 5,
— (petit) peint, avec son couvert, la p....... 6
— petit, peint, la p....... 6
— perpétuel blanc, la p. 9, 11 et 12

1. *Les cuillers à olive* étaient des cuillers percées de petits trous et servaient à tirer les olives de la jarre pleine d'eau salée où on les met en conserve.
2. Le mot *dorguillon* veut dire petite cruche, c'est un diminutif du mot provençal *dourgo* qui signifie cruche.

Fleurier porcelaine, la p....... 30 s.
— grand, peint à bouquet, la p............... 30
— grand, fond jaune à fleur, la p.......... 34
— baroque, la p......... 36
— (grand) à fleur, la p.... 40
— peint, à jour, la p...... 40
— à fleur pour oignons, la p. 45
— au reverbère, la p...... 3 l.
— avec le pied (comme le modèle), la p... 3 l. 10 s.
— (Boîtes (?) de), la p... 4 s.
Fontaine (cuvette de), la p....... 36 s.
— porcelaine, la p......... 3 l.
— blanche, la p...... 3 l. 10 s.
— assortie blanche, la p. 4 l. 5 s. et 4 l. 12 s.
— à fleur naturelle sans jatte, la p........... 5 l.
— sans cuvette à fleur, la p............ 6 l. 10 s.
— et cuvette à fleur, la p. 8 l. 10 s.
Fromagière, la p............... 22
— garnie, blanche, la p.. 24 et 42 s.
Gandole[1], la p................. 5
— et soucoupe, la p....... 7
— blanche, la d 22
— peinte, rebut, la d....... 12
Gobelets peints, rebut, la d...... 12
— blancs, la d.... 20, 21 et 24
— à la Chine, la d......... 25
— à fleur, la d............ 25
— à filet pour cafetier, la d. 25
— à 4 filets, la d.......... 25
— porcelaine, la d.... 25 et 26
— peints, la d............. 25
— fond jaune, la d.... 25 et 26
— fond jaune et blanc, la d. 25
— à filets, la d............ 26
— à 4 filets sans soucoupe, la d................ 26
— à filet et à fleur, la d.... 30
— assortis, porcelaine, la d.. 35
— à fleurs, assortis, la d.... 35

Gobelets et soucoupes blancs, la d. 40 s.
— rebut, peints, et soucoupes, la d................ 40
— blancs assortis, beaux, la d................ 40
— et soucoupes, à fleurs, peints, rebut, la d..... 40
— blancs, assortis, la d..... 45
— en jaune, assortis, la d... 48
— et soucoupes, à filets, la d. 50
— et soucoupes, peints, la d. 50
— et soucoupes, porcelaine, la d... 50 s. 3 l. et 3 l. 10 s.
— et soucoupes fond jaune à filets, la d........... 50
— et soucoupes Chine vert, la d................. 50
— et soucoupes à fleur, la d................. 50
— et soucoupes à 4 filets jaunes, la d.......... 50
— à 4 filets bleus et soucoupes, la d.......... 50
— et leurs soucoupes à porcelaines assortis, la d. 50 s.
— et leurs soucoupes assortis, à muguet, la d.... 50 et 3 l.
— assortis à bord jaune, la d. 50 s.
— fond jaune et soucoupes, la d................ 50
— et soucoupes à filets, la d. 52
— et soucoupes, assortis, blancs, la d...... 55 et 56
— à la Chine assortis, la d.. 3 l.
— assortis, porcelaine, la d. 3
— à 4 filets, assortis, la d.. 3
— à filets bleus, assortis, la d. 3
— et soucoupes bleus, la d. 3
— fond jaune et soucoupes, la d............... 3
— carrés, peints, assortis, la d................ 3
— fond jaune, assortis, la d. 3
— avec fleur bleue, assortis, la d................ 3
— et soucoupes à filets, la d. 3

1. On appelait *gandole* une petite tasse à boire de forme ovale.

Gobelets peints, la d. . . . . 3 l.
— assortis, à fleur, la d. 3
— peints, assortis, la d. 3 et 4 l. 4 s.
— assortis, à guirlandes, la d. . . . . 3 l. 8 s.
— à 4 filets, assortis, la d. 3 l. 10 s.
— fond jaune, assortis, la d. . . . . 3 l. 10 s.
— à muguet, assortis, la d. . . . . 3 l. 10 s.
— assortis, à filets bleus, la d. . . . . 3 l. 10 s.
— porcelaine, assortis, la d. . . . . 3 l. 10 s.
— assortis, Chine, la d. 3 l. 10 s.
— à parfil, assortis, la d. 3 l. 10 s.
— et soucoupes, fond jaune, la d. . . . . 3 l. 12 s.
— à portrait, la d. . . . . 3 l. 12 s.
— assortis, au globe, la d. . . 4 l.
— assortis, verts, au globe, la d. . . . . 4 l. 10 s.
Godets (petits), la d. . . . . 16 et 18 s.
— rebut, la d. 24
— la d. . . . . 30, 32 et 40
Jatte petite, la p. . . . . 2 s. 6 d.
— petite (de saucière), rebut, la p. . . . . 3 s.
— la p. 4
— de saucière, la p. 5
— petite à soupe, la p. 5
— petite, *fonse* (profonde), la p. 5
— à soupe, ordinaire, la p. . . . 5
— rebut, la p. 5
— à soupe, la p. 5 s. 6 d. 6 et 7.
— petite, la p. 6
— plus petite, la p. 6
— dite belle, la p. 6
— hors-d'œuvre, la p. 6
— petite, Chine vert, la p. 7
— à soupe, moyenne, la p. 6 et 7
— grande, la p. . . . . 6 et 12
— moyenne, ovale, à soupe, la p. 6
— pour entrées, la p. 7
Jatte (grande) à soupe, la p. . . . . . 7 s.
— moyenne, la p. . . . . . 7 et 10
— hors-d'œuvre, la p. 7
— de saucière, Chine vert, la p. 7
— dite à fleur, la p. 7
— à soupe passe-grande, la p. 8 et 9
— dite petite, la p. 8
— moyenne, grande, la p. 10
— de pot à eau, la p. 9, 11, 14 et 15
— de pot à l'eau, blanche, la p. 11
— — nouvelle, (1787), la p. 12
— de pot à l'eau, blanche, la p. 13
— à coquille, la p. 13
— blanche, à coquille, la p. . . . 14
— à coquille en blanc, la p. . . 14
— de pot à eau *fonse*, la p. 15
— de pot à eau, à filet, la p. . . 18
— de pot à eau, fond jaune, la p. 20
— porcellaine, à coquille, la p. 20
— de pot à l'eau, à la Chine, la p. 24
— de pot à l'eau, la p. 26
— à fleurs, la p. 26
Jattoune[1] de saucières, rebut, la p. 3
— grande, à coquille peinte, la p. 25
— de saucière, la d. 42
Lion[2].
Lunettes (?) petites, la p. 8
Moutardier, la p. . . . . 4, 6 et 7
— (petit), la p. 5
— blanc, la p. 6
— et soucoupe, la p. 6 s. 6 d.
— assorti, la p. . . . . 7 s.
— (petit) peint, la p. . . 7
— et cuillère, la p. 7 et 10
— assorti blanc, la p. . . 7
— coulé à la soucoupe, la p. 9
— sa soucoupe et sa cuillère, la p. 9
— et soucoupe, la p. . . 10
— sa soucoupe et sa cuillère, la p. 12

1. Mot provençal qui veut dire petite jatte.
2. Ces *lions* ne sont pas mentionnés parmi les faïences vendues; ils étaient payés 1 livre 10 sols au tourneur.

Ouille (Plats petits pour), la p.. 7 s.
— (Dessous de petite), la p. 14 et 15
— avec un pouce de bord. 25
— commune, rebut, la p.... 18
— petite, la p. 20, 23, 24, 25 et 30
— la p....... 20, 26, 28 et 35
— moyenne, la p.. 20, 24, 25, 28 et 33
— grande, la p. 28, 30, 34, 38 et 45
— dite grande, dite terrine, la p.................. 36
— grande à filets, la p...... 40
Palette pour saigner [1], la p...... 3
— — la p... 3 s. 6 d.
— — la p....... 12
Panier, la p.................... 3
Péchié [2], la d.................. 20
Pipade [3] peinte, la p............. 3
Plat a barbe (voir Bassin a barbe).
Plat ovale hors-d'œuvre, la p. 4 s. 6 d.
— hors-d'œuvre, la p..... 5 et 6 s.
— hors d'œuvre ovale, la p... 6
— rond, hors-d'œuvre blanc, la p................... 6
— rond, hors-d'œuvre, la p... 6
— — à soupe la p................... 6
— (petit) dentelle, rond, hors-d'œuvre, la p........... 6
— hors-d'œuvre, terre de feu, la p................... 7
— hors-d'œuvre rond à 4 filets, la p................... 7
— hors-d'œuvre rond, la p..... 7
— — ovale, marqué (avec un chiffre), la p................... 7
— plus petit, hors-d'œuvre, la p................... 7
— hors-d'œuvre ovale à dentelle, la p.............. 7

Plat petit, hors-d'œuvre, marqué, la p.................... 8 s.
— hors-d'œuvre ovale, façon d'argent, la p.......... 8
— (petits) hors-d'œuvre ovale, façon d'argent, la p...... 9
— (petit) hors-d'œuvre ovale, à la Chine, la p.......... 9
— hors-d'œuvre, porcelaine, la p.................... 10
— hors-d'œuvre, à Chine, la p.. 10
— moyen, hors-d'œuvre, ovale, façon d'argent, la p 11
— moyen, hors-d'œuvre, ovale à guirlande, la p......... 12
— grand, hors-d'œuvre ovale façon d'argent, la p...... 14
— petit, hors-d'œuvre, à médaillon, rond ou ovale, la p.. 18
— rebut, la d. 42, 46, 48, 50, 54 et 72
— des plus petits, ovales, la p. 4
— petit, la p. 4, 5 s. 6 d., 7 et 8
— ovale, la d............... 50 s.
— petit, ovale, la d.... 48 et 50
— rond, commun, la p.... 4 s. 6 d.
— rond, la p............... 5 s.
— ovale commun, la p....... 5
— rond plus petit, la p....... 5
— des plus petits, la p........ 5
— dit plus petit, la p.......... 5
— ovale, la p............ 5 et 6
— dentelle, la p............. 5
— carré, la p............... 5
— dit moyen, la p. 5, 6, 7, 9 et 10
— petit, à soupe, la p........ 6
— grand, la p.............. 6
— plus petit, dentelle, la p.... 6
— petit, rond, dentelles, la p. 6, 7 et 8
— petit, rond, la p.... 6, 7 et 8
— des plus petits, ovale, la p.. 6
— petit à soupe, la p......... 7

1. L'usage de saigner était alors si fréquent que les faïenciers fabriquaient des sortes d'écuelles destinées à recevoir le sang des malades (voir *Dictionnaire de l'ameublement* d'Henry Havard, t. IV, col. 24 et 25).
2. Pot à vin de la contenance d'environ un litre.
3. Voir ce que nous avons dit, p. 143.

Plat à filet, des plus petits, la p. 7 s.
— petit, à dentelle, blanc, la p. 7
— rond, à dentelle, la p....... 7
— petit pour entrées, la p..... 7
— grand, ovale, rebut, la p.... 7
— petit, carré, la p.......... 7
— rond, petit, terre de feu, la p. 7
— petit, ovale, la p.......... 7
— moyen, rond, la p.. 7, 9 et 10
— pour les terrines, la p...... 7
— moyen, à soupe, la p. 7, 9 et 10
— ovale, nouveau, terre de feu, la p.................. 8
— rond pour crême, la p...... 8
— pour les gobelets, la p...... 8
— petit, à dentelles, la p...... 8
— carré, la p.............. 8
— moyen, ovale, la p. 8, 9, 10 et 12
— plus petit, la p........... 8
— petit, ovale, avec la marque, la p.................. 8
— moyen, ovale, avec la marque, la p........... 8
— petit, à 4 filets, ovale, la p.. 9
— petit, à filet, la p.......... 9
— petit, rond, à 4 filets, la p.. 9
— à 4 filets, la p............ 9
— rond, dentelles, de 11 pouces, la p.................. 9
— façon d'argent, à filets, la p.. 9
— grand, pour les terrines, la p. 9
— moyen, rond, blanc, la p... 10
— moyen dit carré, la p...... 10
— grand, ovale, la p..... 10, 12
— moyen, terre de feu, ovale, la p.................. 10
— grand, dentelle, la p...... 10
— petit, à Chine, la p........ 11
— carré, à filet, la p......... 11
— moyen, rond à 4 filets, la p. 12
— moyen, à 4 filets, ovale, la p. 12
— moyen, ovale, dentelles, la p. 12
— grand, rond, blanc, la p... 12
— grand, la p.............. 12
— grand, rond, la p......... 12
— moyen, dentelle, la p..... 12
— petit, ovale ou rond, façon de porcelaine, la p....... 12

Plat dit moyen, façon d'argent, la p.................. 13 s.
— grand, rond, marqué, la p.. 13
— moyen, Chine vert, la p... 14
— — ovale, Chine, la p. 14 et 15
— grand, rond, dentelle, la p.. 14
— passe-grand, rond, la p.... 15
— — dentelle, ovale, la p.................. 15
— grand, rond, dentelle, la p.. 15
— — ovale, la p......... 15
— — à dentelle, la p..... 16
— moyen, à guirlande, ovale, la p.................. 17
— passe-grand, à guirlande, la p.................. 18
— (petit) à médaillon, rond, la p.................. 20
— plus petit, à médaillon, la p. 20
— moyen, à médaillon, la p... 28
— grand, rond ou ovalle, à médaillon, la p......... 32
— petit, à poisson, la p...... 32
— passe-grand, rond ou ovalle, à médaillon, la p........ 34
— grand, à poisson, la p..... 50

Porte-huillier la p. 9, 10, 12, 15, 17, 18 et 20
— blanc, la p. 12, 13, 15, 16 et 18
— à lunette, la p. 12 et 14
— porcelaine, la p.. 18
— peint, la p....... 20
— à fleur, la p...... 20
— et carafes, la p... 24
— nouveau........ 25
— à lunette, la p... 32

Pot a l'eau (jatte de). Voir au mot Jatte.
— blanc, la p. 10, 12, 14, 15, 16 et 17
— commun, la p....... 10
— et jatte, rebut........ 12
— sans jatte, la p....... 15
— dit à bec de canard, la p. 15
— et jatte blancs, la p. 16, 26, 28 et 30

Pot a l'eau et jatte, rebut, la p. 17 et 18 s.
— et sa jatte, la p. 20, 22, 23, 26, 30 et 32
— à filet.............. 20
— et sa cuvette, 2e qualité, la p.............. 24
— Chine jaune......... 24
— blanc et sa jatte, la p. 24
— à Chine vert........ 24
— et jatte nouveaux (1789), la p....... 25
— et jatte, 1re qualité, la p.......... 28, 30
— à fleur, la p......... 28
— à fleur commune..... 35
— et sa jatte, à la Chine, la p........ 36 et 40
— et jatte, à filet....... 38
— à fleur............. 42
— et jatte, porcelaine, la p..... 40, 43 et 44
— et sa jatte, en baroque, la p.............. 45
— et sa jatte, à fond jaune, à fleur, la p.. 45 et 46
— et jatte, à chateau, la p. 46
— fond jaune, assorti, peint, la p........ 48
— et jatte à fleur, nouveaux (1786), la p.. 48
— porcelaine, la p...... 48
— et jatte peints, la p... 48
— à chateau, la p. 48 et 52
— à portrait........... 53
— et sa jatte, au globe, la p. 4 l.
— à forme de lion [1].

Pot a chaise sans couvert, la p.. 52 s.
— couvert, la p....... 3 l.

Pot a confiture la p. 4 s., 4 s. 6 d., 6 s., 7 s.
— rond nouveau, terre de feu, la p..... 8
— couvert moyen, la p. 11

Pot a crême, la d.......... 36 et 40 s.
— la p................ 4
— à filet, la p......... 5

Pot a fleur, couvert, la p........ 30

Pots à jasmin (pots pour les jaussemin), la p.............. 28

Pot a lait.

Pot d'apothicaire, la p.......... 24

Pot de chambre rebut, la p.. 5 et 6
— la p. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12
— rond commun, la p.......... 6
— ovale, à côte de melon, la p. 6 et 9
— ovale, la p. 7, 8 et 10
— beau, la p...... 8
— rond, la p. 8, 9 et 10
— à bord plat.. 9 et 10
— façon béringuière, ..
— à bord renversé, la p.......... 13
— dit béringuière, la p. 28
— dit moyen-grand, la p.......... 40
— grand, couvert, la p............ 55

Pots de conserves, la p. 2, 3 s. 6 d. et 4
— grand, la p... 4 s.
— petit, la p..... 4
— moyen, la p... 5

Pots de pharmacie. Voir pots d'apothicaire et Chevrettes.

Pots de pommade le cent..... 4 l. 5 s.
— de 2 onces, le cent.... 4 l. 10 s.
— de 4 onces, le cent.... 4 l. 15 s.
— de 4 onces marqués [2] le cent... 5 l. 5 s.
— de 4 onces, le cent.... 5 l. 10 s.
— de 1 livre, la d... 30

1. Ce genre de pot à eau, dont nous n'avons pas vu le prix de vente, a été fabriqué et payé au tourneur 1 sou pièce.
2. J.-J. Fargeon, parfumeur à Grasse, fit notamment la commande de 493 pots de 4 onces, en 1790, sur lesquels il fit mettre son nom en toutes lettres.

Pots de pommade dits à 4 filets, la d. 3 l.
— au reverbère, la d. 10 l.
— de 1 livre, la p. 4 et 6
— blancs, la p..... 5
— porcelaine, la p.. 5 s.
— de 6 livres, la p.. 9
— la p........... 10
Pots (grands) avec leurs couverts[1] :
Œillet double, la p.......... 2 l. 8 s.
Mille-fleurs double.......... 2 l. 8 s.
Orange double............. 2 l. 8 s.
Tubéreuse double........... 2 l. 8 s.
Frangipane double.......... 2 l. 8 s.
Cassis double.............. 2 l. 8 s.
Jasmin double............. 2 l. 8 s.
Rose double................ 2 l. 8 s.
Pots de tabac, grands, couverts, la p. 20
Pot pour la pate d'amande, la p. 6 et 8
Pots pour les yeux (voir Bain d'œil).
Sablier, la p...... 4 s., 4 s. 6 d. et 5
— blanc, la p............. 4
Saint-Esprit (voir Bénitiers).
Saladier peint, la p........... 2
— petit, la p...... 4, 5 et 6
— rebut, la d.... 48, 50 et 60
— commun, la d......... 41
— la p............ 4, 5 et 6
— à trèfle, petit, la p..... 5
— rond, plat, la p........ 5
— moyen, la p. 5, 6, 7, 8 et 9
— petit, au tour, la p..... 5
— à trèfle, petit, la p..... 6
— moyen sur le tour, la p. 6
— plus petit, la p........ 6
— petit, carré, la p....... 6
— dit ordinaire, la p..... 6
— dit plus grand, la p..... 6
— peint, rebut, la p...... 6
— à la Chine, la p.. 6 s. 6 d.
— grand, la p. 7, 8, 9, 10 et 11
— fait au tour, la p....... 7
— ordinaire, la p........ 7
— bonnet carré ou bonnet de prêtre, moyen, la p......... 7, 8 et 10
Saladier moyen, à dentelle, la p. 7 s.
— sans pied, la p........ 7
— moyen, au tour, la p... 7
— bonnet carré, grand, commun, la p...... 7
— bonnet carré, petit, la p. 8
— avec le pied, la p...... 8
— marqué (avec un chiffre)
— la p............... 8
— moyen, sans pied, la p.. 8
— petit à 4 filets, la p..... 8
— sans pied, dentelle, moyen, la p........ 8
— à filet, la p........... 9
— grands, bonnet carré, la p............... 9
— à oreilles de lapin, la p.. 9
— grand, carré, la p...... 9
— moyen, façon de porcelaine, la p.......... 10
— passe-grand, la p...... 10
— bonnet carré, la p..... 10
— moyen, à festons, la p.. 10
— grand, à filet, la p..... 11
— passe-grand, la p...... 12
— grand, dit soupière, la p. 14
— grand, à 4 filets, la p... 12
Salières rebut, la d....... 10 et 12
— blanches, la d.......... 24
— la d.. 24, 28, 36, 48 s. et 3 l.
— moitié peintes, la p...... 2 s.
— peintes, la d........... 29
— la p............. 2 s. 6 d.
— petites, peintes, la d..... 30
— peintes, la p........... 3
— rebut, la p....... 4 s. 6 d.
Saucière sans jatte, la p.... 9 et 12
— à fleur, la p........... 10
— marquée (avec un chiffre), la p............ 10
— et jatte, la p. 12, 14, 15, 16, et 18
— et jatte, à Saxe, la p.... 16
— et sa jatte, blanches, la p. 16
— ovale et sa jatte, la p.... 20
Savonnettes (voir Boîte a savon).

1. Cette commande spéciale avait été faite, en 1791, par M. Sardou, l'aîné, parfumeur à Grasse.

Seau, petit, rebut, la p.......... 3 s.
— la p. 3 s. 6 d., 4 s., 4 s. 6 d., 5, 6 et 7 s.
— petit, la p............ 6 et 7
— petit, avec un gros bord, la p.................... 6
— garni, la p............... 8
— moulé, à filet, la p........ 9
— petit, à papillons, la p..... 14
— grand, la p............... 18
— (demi-), à bouteilles...... 15
— à bouteilles.............. 20
— grand, rond, la p.......... 20
— grand, moulé, à filet, la p... 26
Seau a verre, petit, la p... 5 et 6
— la p. 19, 20, 24 et 26
— grand, la p.. 20 et 22
— ovale, la p... 22, 28 et 34
— porcelaine, la p.. 32
— au reverbère, la p. 4 l.
Soucoupes, rebut, la d........... 12
— (demi-), blanches, la d.. 19 s.
— la d................. 20
— blanches, la d. 20, 21, et 22
— blanches, carrées, la d. 20
— festonnées, la d....... 20
— carrées, belles, la d.... 21
— à bord jaune, la d..... 21
— jaunes, la d.......... 22
— à muguet, la d........ 22
— porcelaine, la d.. 23 et 25
— à 4 filets, la d........ 23
— (demi-), porcelaine, la d. 24
— fond jaune, la d. 24 et 25
— (demi-), à muguet, la d......... 24 et 25
— à guirlande, la d. 25 et 26
— à 4 filets, la d........ 25
— jaunes et blanches, la d. 25
— peintes, la d..... 25 et 26
— à la Chine, la d....... 25
— à fleur, la d..... 25 et 26
— à filets, la d.......... 26
— bleues, la d.......... 26
— à fleur naturelle, la d... 30
— à portrait............ 30
— à filets et à fleur, la d.. 30

Soucoupes jaunes et blanches, festonnées, à fleur, la d. 32 s.
— au globe, la d........ 35
— de déjeuner, blanches, la d................ 35
— de bavaroise..... 30 et 36
— blanches, assorties, la d. 48
— et tasses à filets jaunes, la d.............. 50
— et tasses à filets, la d... 50
— au reverbère, la d..... 50
— carrées, dites plats, la p. 9
Soulier, la p............... 3 et 4
Soupières moyennes, la p. 10, 15, 16 et 20
— petites, la p...... 11 et 12
— grandes, la p. 18, 20 et 24
— avec deux anses, à filets, la p................ 22
— rondes, à feu, la p...... 24
— moyennes, à filet, la p.. 24
— grandes, à filet, la p..... 30
— couvertes, moyennes, la p.................. 38
Sucriers blancs, la p. 5, 7, 8 et 10
— ancien (1787), la p.... 6
— (demi-) à filet, la p..... 6
— blanc, pour bavaroise, la p................ 7
— peints, communs, la p.. 7
— à guirlande, la p.. 8 et 10
— à bord jaune, la p...... 8
— fond jaune, sans fleur, la p............ 6 et 8
— fond jaune, la p... 8 et 10
— porcelaine, la p. 8, 9 et 10
— à filet, la p....... 8 et 12
— peints, la p........... 8
— bleus, la p............ 9
— Chine, la p........... 10
— Chine vert, la p........ 10
— jaune à fleur, la p...... 10
— ronds à filets, la p...... 10
— nouveau goût (1786)... 10
— jaunes et blancs....... 10
— à dôme, jaune et blanc.. 10
— ancien, blanc, la p..... 10
— à 4 filets, la p......... 10

SUCRIERS au globe, la p......... 11 s.
— fond jaune à fleur naturelle, la p........... 11
— à fleurs naturelles, la p.. 11
— à filet et à fleur, la p. 11 et 12
— à filets et à petits bouquets, la p.......... 12
— à médaillon, la p....... 14
— à perroquets, la p...... 14
— à *l'animau* (*sic*), la p.... 14
— au reverbère, la p...... 18
— ovales, assortis, la p.... 18
— peints, la p........... 20
— ovale, garni, la p....... 18
— ovales, coulés à l'assiette. 22
— coulés à la soucoupe, à filet, la p........... 22
— ovales et cuillère....... 22
— de table, assortis, la p.. 24
— ovales, assortis, la p.... 24
— et cuillère, la p........ 24
— de table, la p..... 20 et 30
— (couvert de), peint, la d.. 24
TASSES (QUART DE) sans soucoupe, la d......... 23
— — et soucoupes bleues, la d. 44
TASSES (DEMI-), blanches, la d.... 18 et 19
— — la d............. 19
— — fêlées, la d....... 23
— — porcelaine, la d... 23
— — et soucoupes blanches, la d. 38 et 40
— — et soucoupes bleues. 44
— — et soucoupes et sucrier bleu, la d.. 48
— — et soucoupes porcelaine, la d.... 48
— — et soucoupes à filets, la d........... 48
— — et soucoupes à muguets, la p..... 48
— — et soucoupes Chine vert, la d....... 50
— — et soucoupes Chine jaune, la d...... 50
— — au reverbère...... 50
TASSES (DEMI-), peintes, assorties, la d........... 55 s.
— — et soucoupes à filet et à fleur, la d.. 56
— — porcelaine, assorties, la d. 58 s. et 3 l.
— — et soucoupes à filet, la d........... 3
TASSES blanches à timbale, la d.. 20 s.
— blanches *des longues*, la d.. 20
— rondes, bord blanc, sans anse, la d............. 20
— à timbale, la d........... 20
— à timbale, jaunes et bleues. 22
— jaunes, la d............. 22
— à la capucine en blanc, la d. 22
— porcelaine, la d. 22, 25 et 27
— à portrait, rebut, la p..... 24
— longue, Chine vert....... 25
— longue, à fleur, la p...... 25
— façon de Calmande (?), la p. 25
— à guirlandes, la d.... 25 et 26
— à muguet, la d........... 25
— à muguet, pour les cafetiers, la d.................. 25
— jaunes et blanches tenant 4 onces, la d.......... 25
— à la Chine.............. 26
— jaunes à fleur, la p....... 26
— à portrait, la d..... 27 et 29
— blanches, assorties, la d. 28 et 46
— fond jaune à fleur naturelle, la d............. 30
— à filets et à bouquet, la d.. 30
— blanches, la d.. 32, 36 et 40
— et un sucrier peint, la d... 34
— au globe, la d........... 35
— rebut, Chine, la d........ 40
— et soucoupes blanches, la d. 40 et 42
— soucoupes carrées, blanches, la d............ 40 et 42
— et soucoupes belles, conformes au modèle, la d. 42
— et soucoupes, petit modèle, blanches, la d......... 42
— et soucoupes à timbale, belles, la d............ 42

Tasses et soucoupes, la d....... 44 s.
— assorties à bord jaune, la d. 46, 48 et 50
— et soucoupes et *son* sucrier, à filet et à fleur, la d... 48
— et soucoupes assorties, blanches, la d............. 48
— blanches, en trois façons, assorties, la d......... 48
— assorties, blanches à bord jaune, la d............ 48
— et soucoupes porcelaine, la d............ 50 et 52
— et soucoupes, jaunes et blanches, la d......... 50
— et soucoupes à 4 filets, la d. 50
— à muguet, la d.......... 50
— à 4 filets et à fleur, la d... 50
— à fleur, la d............. 50
— et gobelets fond jaune, la d. 50
— et soucoupes fond jaune, la d......... 50, 52 et 60
— à fleur jaune, la d........ 50
— et soucoupes Chine vert, petit modèle, la d...... 52
— et soucoupes peintes, la d. 52
— — à filets, la d. 52 et 60
— et soucoupes à façon de porcelaine, la d....... 52
— et soucoupes Chine vert, la d. 52
— — à guirlande, la d....... 53
— — jaunes à fleur, la d.. 52 et 54
— — bleues, la d.. 52
— assorties, fond jaune, la d. 55
— blanches et soucoupes et 2 sucriers, la d......... 56
— à filets, assorties, la d..... 58
— et soucoupes à chateau, la d. 58
— à façon porcelaine, assor-
— ties, la d............. 58
— à bord jaune, assorties, la d. 58
— et soucoupes, assorties, peintes, la d......... 58
— dites fond jaune, assorties, la d............ 58 et 60

Tasses peintes, assorties, à porcelaine, la d....... 58 et 60 s.
— à timbale, à fleur........ 3
— rebut et soucoupes, la d... 3
— et soucoupes assorties, la d. 4
— assorties, Chine, la d.... 3
— et soucoupes à fleur, la d.. 3
— à filet et à fleur, la d..... 3
— à guirlande, assorties, la d. 3
— et soucoupes à filet bleu, la d.................. 3
— à Chine vert, assorties, la d................. 3
— à 4 filets, assorties, la d... 3
— et soucoupes à muguet et 1 sucrier, la d......... 3
— et soucoupes à fleur et 1 sucrier, la d........... 3
— à fleur, assorties, la d.... 3
— Calmande (?) assorties, la d. 3
— et un sucrier à parfil bleu, la d.................. 3
— et 1 sucrier à filet jaune, la d.................. 3
— à portrait, assorties, la d. 3 l., 3 l. 8 s., 3 l., 10 s. et 3 l. 12 s.
— assorties, nouveau genre (1786), la d........ 3 l. 2 s.
— à filets et à fleur, assorties, la d............. 3 l. 5 s.
— assorties, à l'oiseau, la d. 3 l. 6 s. et à 4 l.
— et soucoupes jaunes, au globe, la d....... 3 l. 8 s.
— vertes, au globe..... 3 l. 8 s.
— et soucoupes au globe, la d............. 3 l. 8 s.
— et soucoupes de différentes couleurs avec cuiller; la d............. 3 l. 8 s.
— à façon porcelaine, assorties, la d......... 3 l. 8 s.
— et soucoupes et 1 sucrier, la d............. 3 l. 8 s.
— assorties, à chateau, la d. 3 l. 10 s. 4 l. et 6 l. 16 s.
— et soucoupes et 1 sucrier, la d............ 3 l. 10 s.

TASSES assorties, nouveau goût (1786), la d..... 3 l. 10 s.
— et soucoupes et 2 sucriers, la d............ 3 l. 10 s.
— assorties, fond jaune à fleur........... 3 l. 10 s.
— et soucoupes et 1 sucrier en couleur, la d........ 4 l.
— assorties, avec la cuiller, la d.................. 4 l.
— au globe, la d. 4 l. 2 s. et 4 l. 4 s.
— vertes, au globe.... 4 l. 10 s.
— assorties, au globe et 2 sucriers, la d...... 4 l. 10 s.
— à portrait, couvertes, la d............ 4 l. 12 s.
— au reverbère, la d.. 5 l. 16 s.
— à portrait, bien finies, la d. 6 l. et 6 l. 10 s.
TERRINE (PLATS DE), moyen, la p.. 6
— grand, la p.. 9
— à 4 filets, la p. 9
TERRINE (COUVERT DE), la p...... 12
TERRINE (DESSOUS DE), la p....... 15
TERRINE de rebut, la p. 13, 15, 18 et 20
— petite, de Saxe, la p..... 16
— ronde, au tour, la p..... 16
— ronde, petite, unie, la p.. 18
— rebut, façon de Strasbourg, la p................ 18
— petite ordinaire, la p.... 18
— ronde petite, la p...... 18
— petite petite, la p...... 18
— petite, la p............. 20
— petite, de Strasbourg, la p........... 20 et 22
— petite, façon de Saxe, la p. 21
— moyenne, façon de Saxe, la p................ 22
— ronde, unie, moyenne, la p................ 22
— dite ouille, la p........ 22
— moyenne, ovale, la p.... 22
— petite ovale, la p.. 23 et 25
— moyenne, de Saxe, la p.. 24
— ronde moyenne, la p.... 24
— dite petite, la p........ 25
— à Saxe, la p........... 25
TERRINE moyenne, à Saxe, ovale, la p................ 25 s.
— moyenne, la p. 25, 27, 28, 30 et 35
— moyenne, à Saxe, la p. 25 et 26
— ronde moyenne, dite ouille, la p.......... 25
— ordinaire, la p......... 25
— moyenne, de Strasbourg, la p................ 26
— petite, ovale, la p....... 26
— dite petite, façon de Saxe, la p................ 26
— dite petite, la p........ 28
— grande unie, la p....... 30
— à Saxe, nouvelle, la p .. 30
— grande ronde, la p..... 30
— à façon de Strasbourg grande, la p......... 34
— moyenne à filets, la p... 34
— dite moyenne, façon de Saxe, la p........... 34
— dite grande ovale, la p. 34 et 38
— — façon de Strasbourg, la p...... 35
— grande ronde, Saxe, la p. 35
— grande, la p... 35, 36 et 40
— ovale moyenne, la p.... 36
— grande, à Saxe, la p..... 38
— ronde nouvelle, la p.... 38
— ronde, la p............ 38
— ronde, façon de Strasbourg, la p.......... 40
— grande ovale, à Saxe, la p. 40
— grande, façon de Saxe, la p................ 40
— grande, à 4 filets, la p.. 44
— moyenne et son plat, à Saxe, la p........... 48
— grande et son plat, à filet, la p.................. 3 l.
THÉIÈRE moyenne, la p......... 8 s.
— grande, la p........... 10
TINETTES d'écritoire, la p..... 1 s. 6 d.
TITÉS, la p..................... 3 s.
TOUPINS, la p.................. 6

Vases petits, à fleur, la d........ 28 s.
— d'église, la p......... 5 et 7
— peints, à fleur, la p........ 5
— moyens, à la Chine, la p... 5
— d'autel, la p.......... 5 s. 6 d.

Vases la pièce............. 6 et 7 s.
— à fleurs, la p.............. 7
— grands pour jasmin [1], la p.. 28 s.
— (grand) à fleur, la d....... 4 l.

Verrières (voir Seau a Verre).

1. Berbegier et Féraud, et probablement aussi les autres faïenciers, fabriquaient des vases de plus grandes dimensions et d'un prix plus élevé. Voici ce que nous lisons dans la correspondance de ces deux faïenciers à la date du 12 novembre 1785 : « Monsieur Aillaud d'Aix, nous venons de recevoir la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire par laquelle vous nous demandez le prix des vases à fleur. Vous les trouverez cy-inclus. Vous aurez la bonté en nous faisant réponce de nous marquer si vous les voulez *en fleur façon de porcellene ou avec de bouquets bleur anciens*... Vaze avec deux ances peints en bleur de dix pouces, 3 livres pieces; de onze pouces, trois livres cinq sols ; de 12 pouces, 3 livres 10 sols; de treize pouces, 4 livres; de quatorze pouces et de quinze, cinq livres; de seize pouces, cinq livres dix sols ; de dix-sept et de dix-huit pouces, six livres dix sols ; de dix-neuf et de vingt, sept livres dix sols. — Nous vous dirons que ce sont des pièces fort fragiles pour faire, surtout les grandes, elles nous tiennent extraordinairement de la place, mais nous fairons notre possible pour les bien réussir. »

TROISIÈME PARTIE

LES FAÏENCIERS

TROISIÈME PARTIE

LES FAIENCIERS

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

On donne généralement le nom de faïenciers à ceux qui dirigent une manufacture de faïence; cependant ce terme est aussi quelquefois employé pour désigner tous ceux qui coopèrent à la fabrication de la faïence, les patrons aussi bien que les ouvriers, les simples manœuvres mêmes [1]. C'est dans ce sens large que nous prenons ce mot dans le titre de notre troisième partie. Elle renfermera, sous forme de Dictionnaire, tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur les fabricants, les peintres, les tourneurs et les mouleurs en faïence.

Ce serait une grosse erreur de croire que les patrons des faïenceries d'alors furent comme la plupart des chefs d'ateliers modernes occupés à surveiller de haut et quelquefois de loin leurs usines; tous, au contraire, mettaient la main à la pâte, c'est le cas ou jamais d'employer cette expression vulgaire. Il existe dans la collection de M. Paul Arbaud un pot de pharmacie fabriqué par Pierre Ier Clérissy pour la pharmacie de l'hôpital Saint-Jacques d'Aix, s'il faut en croire l'inscription suivante qu'on lit sur le bord du pied : OPERA P. CLERISSY, AQUENSIS PRO S^TI^ JACOBI NOSODOCHII PHARMACOPOLIO MONSTERIIS. Pierre II, seigneur de Trévans et baron de Roumoules, travaillait dans la fabrique de son grand-père dès l'âge de dix-huit ans. Olerys, dans les divers contrats d'apprentissage qu'il passe, s'engage à enseigner lui-même l'art du

1. Nous n'avons cité dans ce Dictionnaire les noms de ces modestes ouvriers que lorsqu'il y avait des raisons de penser qu'ils étaient tourneurs ou mouleurs.

dessin et de la peinture; dans certains cas seulement, il peut se faire suppléer par un habile ouvrier de son atelier; mais, en principe et d'ordinaire, c'est lui qui donne l'enseignement. Dans les autres fabriques plus modestes, le patron n'était guère que le premier des ouvriers.

Les faïenceries fonctionnaient normalement pendant toute l'année, sauf les dimanches et les jours de fêtes. Ouvertes, les unes à 5 heures, les autres à 6 heures du matin, elles fermaient leurs portes à 7 heures du soir avec 1 heure de repos à midi et 1 heure à goûter. En outre, les peintres certainement, et peût-être les tourneurs, faisaient à la veillée des heures supplémentaires qui leur étaient réglées séparément, soit à l'heure, soit aux pièces, au gré des patrons. D'ailleurs, pendant fort longtemps, c'est-à-dire jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, croyons-nous, le travail courant fut payé tantôt à la journée, tantôt aux pièces; plus tard, ce fut ce dernier mode de paiement qui prévalut pour les peintres et pour les tourneurs et, du moins dans la fabrique de Berbegier et Féraud, on ne voit plus que les seuls manœuvres payés à la journée; leur salaire oscille entre 15 et 16 sous.

Quel était le paiement de la journée d'un peintre, d'un tourneur ou d'un mouleur? De 18 à 20 sous; nous ne croyons pas que ce chiffre ait été sensiblement dépassé, sauf peut-être pour des artistes comme les Viry et certains ouvriers très habiles d'Olerys, encore n'en sommes-nous pas bien certains. François Viry, le premier des peintres connus de Moustiers, et très probablement l'initiateur de la première heure, est payé à raison de 144 livres par an par Pierre I[er] Clérissy; il est vrai qu'il n'a pas à s'occuper de sa subsistance et qu'il est nourri à la table de son patron. Jean-Jacques Achard s'engage comme ouvrier tourneur chez Jean-Baptiste Nivière, et celui-ci s'oblige à lui donner 18 sous par jour. Chez Olerys, les jeunes ouvriers arrivaient à gagner 12 sous par jour la quatrième année de leur apprentissage, et 15 la cinquième et dernière, ce qui donne à penser que, lorsqu'ils avaient terminé cet apprentissage et étaient devenus des ouvriers formés, ils gagnaient 18 sous.

Pour le travail aux pièces, on pourra consulter utilement les deux tarifs que nous mettons à la fin de ce chapitre et le compte de Jean Jouffret cité *in extenso* p. 141, il représente le travail de près d'une année et s'élève à la somme de 213 livres 12 sous. Le gain paraît être à peu près

égal dans l'un comme dans l'autre mode de travail, en admettant que Jouffret ait travaillé exclusivement à la fabrique de Berbegier et Féraud, ce qui n'est pas prouvé. Cependant il faut faire ici une observation qui a son importance. Jauffret, comme la plupart des ouvriers de Moustiers, avait en propriété ou en location quelques coins de terre, un jardin, une vigne, un verger qu'il cultivait à ses heures de loisir, c'est-à-dire à peu près quand il voulait en travaillant *aux pièces*, tandis que le travail à la journée l'aurait enchaîné presque complètement.

Au moment où la faïencerie fut en pleine prospérité à Moustiers, tous les habitants collaborèrent plus ou moins à cette industrie, tous ou presque tous furent un peu faïenciers, les maréchaux ferrants, les épiciers, les perruquiers, les huissiers même firent de la faïence. Pierre Berbegier était mercier, il était peintre aussi, sa femme faisait les ventes ordinaires de la mercerie; mais quand il y avait un achat important, un voyage à faire, Pierre Berbegier était mis à contribution; s'il y avait dans la journée une vente difficile, vite on allait prendre le peintre-mercier à la fabrique, il arrivait promptement, réglait l'affaire de son mieux et retournait à sa peinture [1]. Dans ces conditions on comprend sans peine que le travail aux pièces ait toujours été préféré par les ouvriers et qu'il ait fini par remplacer complètement le travail à la journée.

Le temps de l'apprentissage a varié suivant les patrons. Chez Paul Roux, la moyenne était de deux ans et neuf mois; il y a chez lui des apprentissages qui durent vingt-sept mois, d'autres deux ans et demi, d'autres enfin trois ans. Olerys gardait généralement ses apprentis pendant cinq ans, recevait 150 livres des parents et les payait 6 sols par jour la première année, 8 la seconde, 10 la troisième, 12 la quatrième et 15 la cinquième. Les apprentis pouvaient ainsi arriver à gagner 750 livres pendant leur apprentissage; mais, d'autre part, ils étaient habituellement tenus de pourvoir à leur subsistance et de payer 150 livres à leur patron si, les trois premiers mois écoulés, ils abandonnaient leur atelier. En outre, ils étaient obligés de compenser le temps perdu à la fin de leur apprentissage. Fouque et Pelloquin n'exigeaient que quatre ans de stage de leurs apprentis, ils les payaient un peu moins qu'Olerys, mais leur

1. Voir dans les papiers de la famille Berbegier un procès entre Pierre et ses beaux-frères où ces détails sont consignés tout au long.

accordaient pendant la première année, en dehors des heures de récréation, une heure de liberté par jour pour « *dessiner sur le papier* ». Les Clérissy n'ont jamais passé de contrat d'apprentissage chez les notaires. Peut-être se contentaient-ils d'un contrat verbal; peut-être aussi les peintres et les tourneurs les plus habiles de leur atelier se chargeaient-ils du soin de former leurs jeunes ouvriers; ce qui pourrait le faire croire, c'est le contrat d'apprentissage passé par Jean-François Pelloquin et Jean-Baptiste Viry, que nous citons ci-dessous. Nous y joignons également à titre documentaire ceux de Jean-Étienne Baron et de Joseph Fouque.

APRENTISSAGE POUR JEAN-FRANÇOIS PELLOQUIN CHEZ VIRY

L'an mil sept cens vingt neuf et le neufvième jour du mois d'octobre après midy par devant moy notaire et témoins, constitué en sa personne demoiselle Marie Carbonel, femme separée es biens du sieur François Pelloquin, notre sœur, demeurant au lieu de Bauduen, laquelle de son bon gré, a mis pour aprentif et loué les œuvres honêtes et licites de Jean François Pelloquin, son fils, ici present, mineur de vingt cinq et majeur de quatorse, renonceant au beneffice de minorité par double serment, avec le sieur Jean Baptiste Viry, peintre en fayance de cette ville de Moustiers, present, stipulant pour apprendre le metier de peintre, et ce durant le temps et espace de deux années, qui prandront leur commancement demain dixième du courant et a pareil et semblable jour finiront en l'année mil sept cens trante un; pendant lequel temps ledit aprentif sera tenu de servir fidellement et bien sondit maître tant audit métier de peinture qu'aux autres usages honêtes et licites de sa maison, et ledit sieur Viry sera tenu de le nourrir et entretenir dans sa maison et ordinaire et de lui montrer aussy ledit métier de peinture aussy fidellement et bien sans lui en rien celler; et c'est moyennant la somme de cent cinquante livres pour le support dudit apprentissage que la dite demoiselle Carbonel a cédé et remis audit sieur Viry, a prendre, exiger et recouvrer du sieur Joseph Paul Roux, bourgeois du lieu des Salles, qu'icelluy se trouve devoir a ladite demoiselle Carbonel pour prix de bien, suivant l'acte reçu par nous notaire en datte du septième juin dernier ; et c'est scavoir soixante et quinze livres dans huit jours dujourd'hui comptables, et le restant à la fin de la première année, et ce avec toutte cession de ses droits, etc.. ; et en cas de contestation pour raison dudit apprentissage, les parties ne pourront s'en pourvoir en justice, mais bien le fairont vuider par maîtres de la voccation.

Et pour ce que dessus observer, a peine de tous depens, etc.



VUE DE LA RUE DROITE A MOUSTIERS
Au sommet, Notre-Dame de Beauvoir ; au premier plan à droite, tombeau chrétien en marbre vu de côté.

Fait et publié audit Moustiers dans mon étude ès presences de Joseph Clapier, tailleur d'habits et maitre Jean Solomé, docteur en medecine dudit Moustiers, temoins requis et signés avec les parties.

(Source : Minutes de Carbonel, 1724-30, f° 670. Ét. de Me Chailan.)

BREVET D'APPRENTISSAGE JEAN ETIENNE BARON CHEZ LES SIEURS OLERY ET LAUGIER

L'an mil sept cens trante neuf et le vingtrois jour du mois d'avril après midy par devant nous notaire et temoins, constitué en sa personne Mr Jean Solomé, docteur en medecine de cette ville de Moustiers, procureur sepecialement fondé du sieur Gaspard Baron, bourgeois du lieu de Bargemon, par acte de procuration du troisieme du courant, originellement reçu par Mr Castayne, notaire royal dudit Bargemon, controllé au bureau du meme lieu le quatre dudit mois par le sieur Bevard, exhibé et retiré par ledit Mr Solomé, lequel en cette qualité a mis en aprentissage Jean Estienne Baron, fils dudit sieur Gaspard, avec les sieurs Joseph Olery, marchand fayancier, et Jean Baptiste Laugier, son beau frere, dudit Moustiers, presans, stipulants et acceptans pour le temps et terme de cinq années, qui ont pris leur commencement le vingt un aussy du courant et a pareil et semblable jour finiront les dites cinq années complettes et revolues; durant lequel temps de cinq années, ledit sieur Olery promets et s'oblige de montrer duement et bien audit aprentif le dessin et peinture sans luy en rien celer ou de lui faire montrer par quelque bon ouvrier de sa fabrique, et de payer audit aprentif six sols par jour travaillans la première année dudit aprentissage, huit sols aussi par jour travaillans la segonde et la troisieme année, douse sols la quatrieme, et la cinquieme et derniere quinse sol aussy par jour travaillant, payable par quartiers de trois en trois mois; lequel Mr Solomé, suivant sondit pouvoir, promet pandant tout le susdit temps de faire tenir assidu ledit aprentif à son travail et dans la fabrique desdits sieurs Olery et Laugier et de le faire servir fidelement et bien, tant a ladite peinture que aux autres usages honette et licite d'jcelle ; étant les parties d'accord que ledit aprentif se nourrira et qu'il pourra quitter ledit aprentissage les trois premiers mois d'jcelluy sans que les sieurs susnomés puissent pretendre aucuns domaiges et interès; mais, venant à quitter après lesdits trois mois; le dit Mr Solomé, toujours suivant son dit pouvoir, promet faire payer aux dits sieurs Olery et Laugier par ledit sieur Gaspard Baron la somme de cent cinquante livres; lequel susdit aprentif sera au surplus obligé de remplacer le temps perdu ou qu'il aurai manqué sois pour maladie ou autrement, et ce au prix fixé pour chaque année si dessus, c'est à dire que, s'il vient a manqué des jours de la [première

année, il les remplacera sur le pié [de] six sols par jour et ainsy des autres; declarant les dites parties que le montant des jours travaillans pandant les dites cinq années peut aboutir à la somme de sept cens cinquante livres. Et pour ce observer, a peine de tous depens, domaiges et interès, les parties ont oblige leurs biens, meme ledit Mr Solomé ceux de son constituand, presens et avenir, de touttes cours, et l'ont juré, et requis acte. Fait et publié audit Moustiers dans mon étude en presences du sieur Joseph Clapier, marchand, segond consul, et Antoine Daumas, cordonnier dudit Moustiers, temoins, requis et signés avec les parties.

[Signé] : Laugier, Daumas, J. Olerys, J. E. Baron, Clapier, Solomé, Carbonel, notaire.

(Source : Min. de Carbonel, 1737-1741, f° 359. Ét. de Me Chailan, not. à Moustiers.)

APRANTISSAGE FOUQUE CHES OLERYS

L'an mille (*sic*) sept cens trente neuf et le quinse jour du mois de desembre avant midi par devant nous, noteire royal soussigné, praisants les temoins a la fin només, constitué en la persone de sieur Gaspard Fouque, marchand du lieu de Quinson, lequel, de son gré, a mis en aprantissage Joseph Fouque, son fils avec les sieurs Joseph Olery, marchand fayanciers et Jean Baptiste Laugier, son beau frère, praisants, stipulants et acceptants, de cette ville de Moustiers, pour le temps et terme de cinq années qui prenent leur comancement ce jour d'huy et à pareil et samblable jour finiront les dites cinq années complètes et revolues; pendant lequel temps le dit sieur Olerys promet et s'oblige de montrer et enseigner au dit aprentif le dessin et peinture sans lui en rien seler, et de payer au dit Fouque la première année de son aprantissage six sols par jour, la seconde huit sols par jours, la troisieme douse sols par jour et la quatrieme et derniere quinse sols aussi par jour sans pourtant en aucun cas y comprendre les fettes et dimanches [1]; payable le tout par quartiers de trois en trois mois; et pendant tout le susdit temps le dit sieur Gaspard Fouque promet et s'oblige de faire tenir assidu au travail et dans la fabrique des dits sieur Olerys et Laugier le dit Joseph, son fils et de le faire servir fidelement et bien tant en dessin, peinture que aux autres usages de la ditte fabrique; étant les parties d'acort que le dit aprantif se nourira et antretiendra au depans de son dit père et qu'il pourra même quiter son aprantissage les trois premiers mois d'y celuy sans que

1. Le notaire s'est trompé dans la rédaction de cet acte. L'apprentissage doit durer cinq ans et il mentionne seulement les paiements de quatre années. Le texte doit être ainsi rétabli : *La seconde huit sols, la troisième dix, la quatrième douze, la cinquième et dernière quinze sols...*

les dits sieurs Olerys et Laugier puissent pretandre aucun daumage et interets; mais, venant à quitter après les dits trois mois, le dit Fouque père promet et s'oblige payer aux sieurs susnomés la somme de cent cinquante livres, quinsène après que son dit fils aura quité; et, au surplus, le sus dit aprantif sera obligé de remplasser le temps perdu ou qu'il pourra manquer soit pour maladie ou autrement, et ce au prix ci-dessus ficsé pour chaque année en particulier, c'est à dire que, s'il vient à manquer des jours de la première année, il les remplacera sous le pied de six sols par jours et ainsi des autres. Et pour l'observation de ce que dessus, a peine de tous depans, d'aumage et interests, les parties ont obligé leurs biens praisants et avenir à toutes cours; et on juré; et requis acte. Fait et publié au dit Moustiers dans mon étude et praisances de Pierre Solomé, maître chirurgien, et Joseph Clapier, marchand de la ditte ville, temoins requis et signés avec les parties.

[Signé] : J. Olerys, Laugier, Fouque, Clapier, Solomé, Carbonel, notaire.

(Source : Minutes de Carbonel, 1737-41, f° 440. Ét. de Me Chailan, not. à Moustiers.

TARIF DES PAIEMENTS DES TOURNEURS ET DES MOULEURS DU 3 MARS 1790[1]. PRIX DE LA TOURNURE ET DE LA MOULURE QUE NOUS PAYONS AUX OUVRIERS SAVOIR :

Assiettes de chaque qualité[2], le cent		10 s.
Bénitiers, le cent	1 l.	10 s.
Biberons, le cent	4 l.	10 s.
Cafetières[3], le cent	6 l.	
Cazettes d'assiettes et d'écuelles, grande, le cent	10 l.	
Chandelliers pour la chandelle[4], le cent		36 s.
Compotiers façon, le cent		40 s.
Cruches de nuits, grandes et moyennes, le cent	7 l.	10 s.
Cruches (petites), le cent	5 l.	

1. Ce tarif est la copie exacte d'une feuille collée à la garde du grand livre de la maison Berbegier et Féraud; nous l'avons seulement mis par ordre alphabétique afin de faciliter les recherches. Le tableau qui suit et les notes du présent tarif ont été faits à l'aide des mémoires des tourneurs et des mouleurs de la même fabrique.

2. Ce prix n'était pas tellement absolu qu'il n'y eût quelques exceptions, ainsi les assiettes avec des olives, c'est-à-dire où l'on avait moulé et peint des olives au naturel, étaient payées 3 livres la douzaine aux mouleurs.

3. Certaines cafetières étaient tarifées à 1 sou pièce.

4. Il y avait des chandeliers à 50 sous le cent, outre les chandeliers pour la viole, dont le prix sera indiqué plus bas.

Cuisinières à petits boutons, le cent	6 l.		
Écritoires perpetuels [1], le cent	7 l.	10 s.	
Écuelles communes, le cent		30 s.	
Écuelles couvertes, le cent	3 l.	10 s.	
Fleuriers (grands), le cent	15 l.		
Fleuriers (petits), le cent	7 l.	10 s.	
Godets, le cent		18 s.	
Jattes à coquilles, le cent		40 s.	
Moutardiers [2] le cent	4 l.		
Massepans [3], le cent	3 l.	5 s.	
Ouilles grandes, moyennes et petites, le cent	15 l.		
Plats de chaque qualité, le cent		40 s.	
Plats à barbe ovalles, le cent	3 l.	10 s.	
— ronds, le cent	4 l.		
Porte-huillers, le cent [4]	12 l.	10 s.	
Pots à l'eau, la pièce		1 s.	6 d.
Pots de chambre, rond ou plat ou ovalles [5], le cent	3 l.		
Pots à crême, le cent	3 l.		
Pots de pommade gros et petits, anciens, le cent		15 s.	
Saladiers, le cent		40 s.	
Saucières assorties, le cent	6 l.		
Saucières sans jattes, le cent	5 l.		
Seaux grands ronds moulés et unis [6], le cent	7 l.	10 s.	
Seaux petits, le cent	3 l.	5 s.	
Sucriers ronds [7], le cent	3 l.		
— de table, le cent	10 l.		

1. On trouve également des *écritoires ordinaires* à 5 livres le cent, de *petits écritoires collés sur la soucoupe* à 5 livres le cent, et des *écritoires collés sur la soucoupe* à 10 livres le cent.

2. Autres *moutardiers avec soucoupes* à 10 livres le cent, *moutardiers collés sur la soucoupe* à 12 livres 10 sous et à 15 livres le cent.

3. Certains *massapans* ne coûtaient que 3 livres le cent. Le *massapan* était une espèce de cazette de forme moins allongée sans trous pour les *pernettes*, qui servait à faire cuire les faïences pour la première fois. Les pièces étaient empilées les unes sur les autres sans séparation, contrairement à ce qui se pratiquait pour les faiences déjà recouvertes de leur émail.

4. Les porte-huilliers à lunettes n'étaient payés que 10 livres le cent.

5. Autres pots de chambre à 5 liv. le cent.

6. Seaux à bord découpé .... 10 livres le cent.
Seaux à verre .... 12 liv. 10 s. le cent.

7. Sucriers avec le bouton .... 50 sous le cent.
Sucriers tenant à la jatte .... 3 livres la douzaine.

Sucriers de table au dernier goût, la pièce	4 s.	
Tasses de chaque qualité, le cent	20 s.	
— (demi-), le cent	20 s.	
Terrines ovales anciennes, le cent	10 l.	
— grandes et petites, le cent	15 l.	
Théières, le cent	6 l.	
Vases d'autel [1], le cent	40 s.	

PRIX DONNÉS AUX TOURNEURS ET AUX MOULEURS
POUR CERTAINES PIÈCES NON MENTIONNÉES DANS LE TARIF CI-DESSUS

Bains d'œil, le cent	40 s.	
— le cent	50 s.	
Bassins pour les malades, la pièce	2 s.	
— le bord en dedans, la p.	3 s.	
Bavaroises, le cent	30 s.	
Béringuières couvertes, la douz	38 s.	
— la p.	4 s.	
Bidets, la p.	2 s.	
— la p.	16 s.	
Bols, la p.		6 d.
Bols à punch, le cent	3 l. et 3 l.	11 s.
Canards, la p.	5 s.	
Chandelliers pour la violle, le cent	40 s.	
— le cent	54 s.	
Cazette d'assiettes, la p.	1 s.	6 d.
Chevrette, la p.	3 s.	
Christ, la p.		6 d.
Coconiers, la p.		3 d.
— la p.		6 d.
Cocus, la douzaine	5 s.	
Coquettiers, le cent	24 s.	
Corbeilles, la p.	3 s.	4 d.
— la p.	6 s.	
Crachoirs, la p.	1 s.	
Croix, la p.		3 d.
Cuilliers percées, la p.	1 s.	

1. Vases d'église................................ 25 livres le cent.

Cuilliers percées à olives, la p.		1 s.	
grande ou petites, la p.		2 s.	3 d.
Cuilliers (petites), le cent.		50 s.	
Cuvettes pour laver les dents, la p.		1 s.	6 d.
Ecuelles (petites) pour pintre à huile, la p.		4 s.	
— pour pintre à huile, le cent.		15 s.	
Entonnoirs, la p.		2 s.	
Fleuriers découpés, Fleuriers couverts, Fleuriers baroques } la pièce.		3 s.	
Fontaines, la p.		7 s.	6 d.
Fontaines sans couvert, la p.		12 s.	
— assorties ou nouvelles, la p.		15 s.	
Fromagières, la p.		4 s.	
Lave-pieds, la p.		12 s.	
Lions, la p.		2 s.	
Massapans, le cent.	3 l.		
Moulles d'assiettes, la p.		1 s.	6 d.
— de plats, la p.		2 s.	
Pallettes pour saigner, la p.			6 d.
Pots à eau à la forme de lion, la p.		17 s.	
Pots à eau pour les apothicaires, la p.		3 s.	
Pots à pate, la p.		2 s.	
Verrières sur le tour.		3 s.	

TARIF DES PAIEMENTS DES PEINTRES

Assiettes avec une fleur.	la douzaine	1 s.
— à parfils.	—	2 s.
— à cuisses de grenouille.	—	3 s.
— à oreilles de lapin.	—	3 s.
— à 4 filets.	—	5 s.
— à frise, bleues.	—	10 s.
— porcelaine, bleues et filet.	—	11 s.
— — et filet bleu.	—	11 s.
— — et filet.	—	11 s.
— à fleur naturelle.	—	12 s.

Assiettes à fleur naturelle ordinaires, communes.	la douzaine	12 s.	
— à façon de guirlande	—	12 s.	
— à guirlande	—	14 s.	
— à fleur naturelle	—	20 s.	
— à papillons, à filet bleu	—	24 s.	
— à fleurs fines	—	24 s.	
— avec des chiffres	—	24 s.	
— (une douzaine d') et un pot à eau avec les armes	—	3 l.	
Bavaroises à muguet bleu	—	5 s.	
Bénitier	la pièce		6 d.
Biberon	—	1 s.	
Bouquetier façon de porcelaine	—	3 s.	
— à côte, à fleur	—	3 s.	
— à la Chine vert	—	3 s.	
— (grand) baroque à fleur	—	5 s.	
Berceau peint	—	2 s.	
Compotier à la Chine, vert	la douzaine	1 s.	4 d.
— à fleur	—	1 s.	6 d.
— — naturelle, commune	—	3 s.	2 d.
Corbeille ovale, porcelaine, bleue	—	4 s.	
—	—	6 s.	
— à jour, ronde ou ovale	—	6 s.	
Croix peinte	—		6 d.
— ou Saint-Esprit	—		6 d.
Cuisinière peinte	—	1 s.	
— à fleur ou bleue	—	1 s.	
— — ou porcelaine	—	1 s.	
— — ou bleue, ou Chine	—	1 s.	
Cuvette de pot à eau, Chine ou bleue	—	5 s.	
— à fleur naturelle	—	7 s.	
Écritoire carré avec son couvert	la pièce		9 d.
— carré, à fleur ou porcelaine	—		10 d.
— perpétuel, à fleur ou porcelaine	—	1 s.	
— carré, porcelaine ou fleur	—	1 s.	6 d.
Écuelle à bec, bleue ou en couleur	—	1 s.	
— couverte, à fleur	—	3 s.	
— à fleur naturelle	—	3 s.	6 d.
Fleurier commun, à fleur naturelle	—	3 s.	
— dit à la Chine	—	4 s.	

Fleurier à fleurs...........................	la pièce		5 s.	
— à fond jaune......................	—		6 s.	
— à portrait.........................	—		7 s.	
Fontaine à fleur naturelle..................	—	1 l.	4 s.	
— (écuelle de) à fleur naturelle........	—	1 l.	4 s.	
— et cuvette à la Chine vert..........	—	2 l.		
— couverte et soubassement, sans cuvette.	—	2 l.	10 s.	
— couverte et soubassement et cuvette, à fleur.........................	—	3 l.		
Gobelets porcelaine, bleus..................	la douzaine		1 s.	9 d.
— —	—		3 s.	6 d.
— à filet bleu.......................	—		3 s.	6 d.
— à roses et soucoupes.............	—		3 s.	6 d.
— à fond jaune, à fleur..............	—		3 s.	6 d.
— petits ou soucoupes porcelaine, bleus.	—		3 s.	6 d.
— à fond jaune....................	—		3 s.	6 d.
— à rose, bleus....................	—		3 s.	6 d.
— et soucoupes à fleur...............	—		3 s.	6 d.
— à fleur naturelle..................	—		3 s.	6 d.
— à façon de maison................	—		5 s.	
— porcelaine et filet.................	—		6 s.	
— et soucoupes à portrait...........	—		6 s.	
— à muguet.......................	—		7 s.	
Jatte à fleur commune..................	la pièce		2 s.	
— de pot à eau, à la Chine ou porcelaine bleue	—		4 s.	
Jatte à fleur fine.........................	—		4 s.	
— de pot à eau à fleur naturelle...........	—		5 s.	
— — à fond jaune à fleur.......	—		5 s.	
Lion	—		30 s.	
Plat à barbe, rond, commun, ou Turin.......			1 s.	
— rond, peint..................	—		1 s.	
— rond, bleu ou *ottremant*.........	—		1 s.	
— rond......................	—		1 s.	
Plat à façon de lion......................	—		2 s.	2 d.
Plat à barbe à la Chine ou porcelaine........	—		2 s.	6 d.
— — vert	—		2 s.	6 d.
— ovale, à la Chine ou porcelaine bleu.....	—		2 s.	6 d.
— à barbe, ovale, à Chine ou porcelaine bleu.	—		2 s.	6 d.
— — ou fleur naturelle........	—		4 s.	
— — à —	—		4 s.	

Porte-huilier à la Chine vert	la pièce		4 s.	
— à l'oiseau	—		4 s.	
Pot à eau à la Chine jaune ou porcelaine bleu	—		4 s.	
— à fleur naturelle	—		5 s.	
— à fond jaune à fleur	—		5 s.	
— et jatte à moulin	—		6 s.	
— — à fleur	—		9 s.	
— à fleur naturelle	—		10 s.	
— à paysage	—		11 s.	
Pot à crême façon de porcelaine	—		3 s.	
Sabliers à fleur	le cent	3 l.	10 s.	
Saint-Esprit	—	2 l.	10 s.	
—	la pièce		6 s.	
Saladier	—		3 s.	
— à fleur naturelle	—		3 s.	
Salières	la douzaine		3 s.	6 d.
— à fleur ou à porcelaine bleue	—		4 s.	
— à fleur naturelle ou bleues	—		4 s.	
— à fleur ou bleue	—		7 s.	
Saucière et jatte de Strasbourg	la pièce		4 s.	6 d.
Seau à façon de papillons et filet bleu	—		2 s.	
Soucoupes à filet bleu	la douzaine		2 s.	6 d.
— porcelaine bleues	—		3 s.	6 d.
— à fleur naturelle ou à rose	—		3 s.	6 d.
— à litron	—		3 s.	6 d.
— à guirlande	—		5 s.	
— à façon d'oiseaux ou de château	—		5 s.	
— à filet	—		6 s.	
— à 4 filet et une fleur	—		6 s.	
Souliers	—		4 s.	
Sucrier à filet bleu	la pièce			8 d.
— bleu à façon de porcelaine ou à rose	—		1 s.	
— fond jaune à fleur	—		1 s.	
— à porcelaine, bleu	—		1 s.	
— fond jaune ou à fleur	—		1 s.	
— — naturelle	—		1 s.	
— à porcelaine et à filet	—		1 s.	6 d.
— (à drape e portrai) ou à 4 filets et à une fleur	—		3 s.	
Tasses jaunes	la douzaine		3 s.	6 d.

Tasses et soucoupes façon de porcelaine.......	la douzaine	3 s.	6 d.
— à rose..............................	—	3 s.	6 d.
— à guirlande........................	—	5 s.	
— à 4 filets et une fleur................	—	6 s.	
— — et un petit bouquet..........	—	6 s.	
Terrine de Saxe..........................	la pièce	9 s.	
Tité, coucou ou rossignol..................	—		6 d.
Vases avec une fleur......................	—		6 d.
— (petits) à fleur, à deux anses...........	—	3 s.	
— (grands ordinaires)..................	—	6 s.	
— —	—	12 s.	

DICTIONNAIRE DES FAÏENCIERS

Abert (Jean), né vers 1726, de Martin et d'Anne Féraud, se maria le 12 janvier 1756, à l'âge d'environ 30 ans à Marie-Anne Courbon, fille de Jean, maître maçon, et de Marie Audibert. Il exerça d'abord la profession de peintre, devint ensuite ouvrier en faïence, quelquefois il est qualifié simplement du titre de manœuvrier en faïence. Il travailla de 1748 à 1783. Peut-être y a-t-il eu deux ou même trois personnes de ce nom occupées dans les faïenceries de Moustiers.

Abert (Jean-Joseph). Avant 1784, Jean-Joseph Abert était l'associé de Joseph Laugier et de Joseph-Jean-Baptiste Chais; il y eut contestation entre eux, d'où naquit un procès. L'affaire fut jugée d'abord le 20 septembre 1784, à Moustiers probablement, une seconde fois le 1er août 1785 à Digne. Le juge de Digne confirma purement et simplement la première sentence et son jugement fut signifié par Laugier et Chais à Abert, le 17 août suivant. L'affaire finit par un compromis passé entre Laugier et Chais d'une part, et Jean-Joseph Abert d'autre part, aux termes duquel Abert se retirait de l'association et promettait de payer à ses coassociés la somme de 1.039 livres (Minutes de Chaudon, 22 février 1786).

Achard (Antoine), peintre en faïence, 1788-90.

Achard (François), tourneur en faïence, fils de Jacques et d'Anne Bertrand, était orphelin lorsqu'il se maria, le 18 juin 1764, à l'âge de 22 ans, à Rose Solomé, fille de Jean-Baptiste, faïencier, et d'Anne Fournier.

Achard (François), tourneur en faïence, époux de Marie-Anne Taxil, était fils de Jean, peintre en faïence, et de Madeleine Gérard. Il se maria le 29 décembre 1787.

Achard (François), peintre en faïence. Du 12 octobre 1761 au 28 mai 1787.

Achard (François). Nous ne le citons que pour mémoire, car, bien qu'originaire de Moustiers, il était mouleur en faïence à Marseille, 15 juillet 1781 (Chaudon, not.).

Achard (François), fils de Jean, avait affermé verbalement, de concert avec son père, la fabrique de Jean et Honoré Thion en 1788; ils passèrent pour 6 ans un bail à effet rétroactif, le 11 janvier 1790[1].

Achard (Jacques), tourneur en faïence, époux d'Anne Bertrand, exerçait sa profession avant 1744. Il mourut le 13 juillet 1756, en laissant un fils, François, qui fut comme lui tourneur en faïence.

Achard (Jean), baptisé le 13 septembre 1732, exerça la profession de peintre en faïence de 1749 à 1791 au moins. Il était fils de Gabriel, tisseur de drap et de Jeanne-Élisabeth Michel, et frère de Jean-Pierre,

1. Voir *Pièces justificatives*, n° 47.

tourneur en faïence. Il se maria d'abord, le 10 janvier 1757, avec Marie-Cécile Coupin (19 ans), fille de François, ouvrier en faïence; mais, sa femme étant morte le 27 septembre 1761, il se remaria l'année suivante avec Madeleine Gérard (20 ans), de Bauduen, le 19 juillet 1762. En compagnie de son frère Jean-Pierre et de Jean-Baptiste Féraud, il avait loué pour 9 ans la fabrique de Jean-Baptiste Jauffret et se proposait de fabriquer de la faïence à son compte, mais il y renonça bientôt, et, le 20 mars 1760, il quittait l'association en se réservant le droit de travailler dans la manufacture en qualité de peintre. De 1780 à la Révolution, il est employé à la fabrique de Berbegier et Féraud.

Achard (Jean), fabricant de faïence, et son fils François louent la fabrique de Jean et Honoré Thion, le 12 janvier 1790 (voir aux *Pièces justificatives*, n° 47).

Achard (Jean-Étienne), tourneur et, un instant, fabricant de faïence. Il fut associé, en effet, à Jean-Baptiste et à Louis Ferrat, frères, et loua avec eux un moulin à moudre le vernis à André de l'Église, le 3 juin 1765; ils résilièrent ensuite ce bail le 20 août 1766, et nous ne croyons pas qu'ils aient continué leur société, puisque les frères Ferrat louèrent l'année suivante un moulin à vernis pour eux seuls et que, dans la suite, Jean-Etienne Achard a toujours le titre de tourneur en faïence. Il devait jouir d'une certaine aisance; il prêta, en effet, à Joseph-Gaspard Guichard (25 août 1779) la somme de 1.050 livres, somme importante alors, surtout pour un simple ouvrier. Du 15 septembre 1759 au 20 mai 1793.

Achard (Jean-Jacques), ouvrier à tour, fils d'un huissier de Moustiers. S'engage à travailler pendant un an dans la fabrique de Jean-Baptiste Nivière à raison de 18 sols par jour, le 27 novembre 1723 (voir aux *Pièces justificatives*, n° 59).

Achard (Jean-Pierre), tourneur en faïence, mari de Françoise Aillaud. Du 22 mai 1756 au 16 mars 1773.

Achard (Jean-Pierre), d'abord tourneur et peintre, ensuite fabricant de faïence, fils de Gabriel et de Jeanne-Élisabeth Michel, et frère de Jean, peintre en faïence, fut baptisé le 29 juillet 1736. Dans une querelle entre jeunes gens, en compagnie de son frère Jean, d'Antoine Clapier, fils de Joseph, marchand; d'Antoine Jauffret, de Jean-Gaspard Féraud, fils de Paul; d'Antoine Mèges, fils de Jean; de Jean-François Féraud, tous peintres en faïence, et d'André Chais, fils de Pierre, tourneur en faïence, ils avaient frappé et blessé André Chais, fils de Jean-Gaspard, si grièvement que celui-ci en était resté deux mois alité. Les parents du malade traduisirent les délinquants devant la justice; mais, avant la fin du procès, les parties passèrent un compromis et convinrent, le 16 octobre 1756, d'accorder une indemnité de 1.200 livres, qui fut payée le 10 mars 1760. Dans l'intervalle, Jean-Pierre Achard s'était marié à Anne Clappier, âgée de 17 ans, fille de Lazare et de Anne-Reine Avonguet (9 janvier 1758). Peu de temps après (31 octobre 1759), il s'associa avec son frère Jean à Jean-Baptiste Féraud et loua avec eux pour 9 ans la fabrique de Jean-Baptiste Jauffret, fabricant de faïence, sise dans l'enclos de la ville, au quartier de Chabraire (voir aux *Pièces justificatives*, nos 36 et 37; voir aussi ce que nous avons dit p. 68). Il quitta cette fabrique d'un commun accord avec son associé, le 31 août 1761, mais il continua seul son industrie et nous le voyons encore fermier verbal d'une faïencerie, le 21 janvier 1787, jour du contrat de mariage de sa fille Madeleine-Chrétienne (dot : 999 livres 15 sols!) et le 26 septembre 1788, jour du mariage de son fils Antoine-Grégoire, à qui il donne 1.000 livres.

Allard (François), peintre en faïence. Du 12 avril 1764 au 11 novembre 1766.

Allard (Gaspard), ouvrier en faïence, 6 février 1719.

Allard (Jean-François), fabricant de faïence, fils de Joseph et d'Anne Chaudon, 3 septembre 1770.

Allard (Jean-Baptiste), peintre en faïence, 23 mai 1773.

Allard (Jean-Étienne), tourneur en faïence, 12 juillet 1790.

Allard (Joseph), appelé quelquefois tourneur, le plus souvent peintre en faïence, était aussi fabricant de faïence, au moins depuis 1760 Il naquit le 20 octobre 1719, de Christophe et d'Anne Chais ; il épousa, le 6 juin 1741, Anne Chaudon, fille de Jean-François et d'Élisabeth Monge, qui reçut 1.200 livres de dot par contrat de mariage ; il maria sa fille Élisabeth à Jacques Thion, tourneur en faïence. Il prit très probablement la direction de la faïencerie à la mort de son beau-père en 1748 et dut s'associer plus tard avec Joseph Bondil et François Thion, car ils achetèrent en commun un *plain-pied* (rez-de-chaussée), rue du Banquet, près du Barri du Banquet, le 2 février 1763, et l'échangèrent ensuite le 15 mai 1764. Il fit un premier testament le 7 mai 1765, qu'il renouvela le 4 juin suivant, par lequel il laissait 500 livres à ses fils François et Joseph et instituait sa femme, Anne Chaudon, héritière universelle. Il mourut le 14 août 1765. Sa veuve vendit la fabrique de faïence à Vincent Raymond, curé de Saint-Jurs, et à Marie-Honorade Raymond, sa sœur, épouse de Pierre Berbegier, à raison de 3.080 livres, le 17 septembre 1770, après l'avoir dirigée pendant cinq ans, soit avec les associés de son mari défunt, soit plutôt avec son fils Jean-François (voir aux *Pièces justificatives*, n° 42).

Allard (Nicolas), tourneur en faïence, mari d'Anne-Françoise Arnaud. Du 27 mars 1780 au 5 novembre 1792.

Allemand (François), tourneur en faïence, fils de Joseph. Du 10 juin 1782 au 30 novembre 1783.

Allemand (François-Ambroise), tourneur en faïence, fils de Pierre-Joseph, peintre en faïence, et de Maxime-Marguerite Michel, fut baptisé le 4 octobre 1756 et épousa Marie-Brigitte Taxil, fille d'Antoine, huissier, et de Marie-Marguerite Rouvier, le 10 octobre 1786. La dot de sa femme s'éleva à 399 livres. Nous le suivons jusqu'au 1er avril 1792. Il faut probablement le confondre avec le précédent.

Allemand (Joseph), peintre en faïence, exerce sa profession de 1740 (4 avril) à 1781 (30 juin).

Allemand (Pierre-Joseph), peintre en faïence, fils d'Ambroise et d'Anne Turrel, se marie avec Marguerite-Maxime Michel (dot : 200 livres), le 25 février 1743. Il était entré comme apprenti dans l'atelier de Jean-Baptiste Nivière le 15 janvier 1738, il en sortit pour passer dans celui d'Olerys, le 1er mars 1740, et il y resta quatre ans suivant les clauses du contrat (voir aux *Pièces justificatives*, n° 59). Sa femme fit son testament chez Me Laugier, notaire à Moustiers, le 18 août 1790, et mourut le 30 octobre 1792. C'est la dernière fois qu'il est question de lui dans les documents que nous avons parcourus. Nous croyons qu'il faut le confondre avec le précédent.

Alphan (Louis), peintre en faïence, fils de Paul, notaire des Mées, 16 avril 1730-11 mars 1734. Il avait fait son apprentissage chez Jean-Baptiste Viry, fils de Gaspard ; le 11 mars 1734, son père céda à ce peintre une somme de 45 livres en paiement partiel de cet apprentissage, qui coûtait la somme totale de 135 livres (Carbonel, notaire).

Amalbert (Antoine), peintre en faïence, 9 novembre 1760 (Clappier, notaire).

Amalbert (Louis), peintre en faïence, originaire de Varages, 11 janvier 1760. Il était probablement occupé dans la fabrique de Jean-Baptiste Féraud et de Jean-Pierre Achard, car il signe comme témoin le contrat par lequel Jean Achard renonce à faire partie de l'association Jean-Baptiste Féraud et Jean-Pierre Achard, du 12 janvier au 20 mars 1760.

Aman (Augustin), tourneur et manœuvrier en faïence, époux de Catherine Thomas, 19 septembre 1773-23 avril 1791. Il travaillait à la fabrique de Berbegier et Féraud.

Aman (Jean-Antoine), tourneur en faïence, 25 avril 1791.

Amiel (Aubertin), tourneur en faïence, époux d'Anne Giraud, mourut le 6 février 1773, à l'âge de 30 ans.

Amiel (Jean-Jacques), tourneur en faïence, mari de Marguerite Baume, était né, le 18 septembre 1724, du mariage de Joseph et de Marguerite Bertrand. Il avait fait son apprentissage pendant quatre ans dans la fabrique de François Chaudon (5 mars 1740) et exerçait encore son métier le 24 juillet 1773.

Amiel (Jean-Joseph), tourneur en faïence, était aussi fils de Joseph et avait fait 3 ans d'apprentissage chez Antoine Chaudon, maître faïencier, 27 décembre 1733.

André (François), peintre en faïence, était occupé dans la fabrique des Clérissy. Il était fils de Pierre André, greffier aux collocations de Moustiers [1], et de Suzanne Détiène ou Destienne; son patron, Antoine II Clérissy, lui avait avancé 158 livres pendant sa dernière maladie, que sa mère employa, tant à le soigner lui-même qu'à soigner son père. Le 20 décembre 1730, après la mort de Pierre et de François André, Suzanne Détiène reconnaît devoir cette somme à Antoine Clérissy. Du 1er juillet 1718 au 26 août 1730, jour de sa mort.

André (Joseph-Paul), peintre en faïence, fils de François, chirurgien à Moustiers, et de Marguerite Viry. Il fut certainement l'élève de ses oncles Gaspard et Jean-Baptiste Viry et travailla dans la fabrique des Clérissy. Il est témoin au testament de Claire Clérissy, fille de Pierre Ier, qui vint mourir chez son père (23 octobre 1722). Nous le trouvons à Moustiers depuis le 25 octobre 1720 jusqu'au 23 février 1734. Le 19 juillet 1736, il est fixé à Marseille, et son parent, Joseph Viry, reçoit procuration de ses père et mère, pour assister en leur nom aux épousailles et au mariage dudit peintre avec Delphine Lombart. Plus tard, 17 septembre 1745, nous le retrouvons pour la dernière fois à Moustiers, où il assiste dans la maison de Pierre II Clérissy, sr de Trévans au testament de Marthe-Madeleine Chaudon, fille de feu Honoré, sr de Saint-Martin d'Alignosc, en compagnie de Jean-Baptiste Viry, fils de Jean-Baptiste; de Jean Féraud, fils de Gaspard; de Joseph Allard, fils de feu Christophe; de François Arnaud, fils de Marc-Antoine, et de Joseph Richaud, de Château-Arnoux, tous peintres de la faïencerie de Clérissy.

Anglès (Pierre), tourneur en faïence, 3 janvier 1714.

Arnaud (François), peintre en faïence, fils de Marc-Antoine et de Marguerite Constantin, 17 septembre 1745. Peut-être faut-il le confondre avec le suivant, à moins que ce ne soit son frère.

Arnaud (Jean-François), peintre en faïence, fils de Marc-Antoine, tailleur d'habits, et de Marguerite Constantin, épousa, le 15 avril 1738, Marie Raphaël, fille d'Étienne, apothicaire, et de Madeleine Richieud. Il travaillait dès le 5 avril 1734 et mourut à l'âge de 38 ans, le 5 février 1754.

Arnoux (François), peintre en faïence, originaire de Marseille, 26 avril-17 juillet 1751.

Audibert (François), peintre et tourneur en faïence, originaire de Varages. A l'âge de 14 ans, il vint à Moustiers et entra pour trois ans comme apprenti chez Paul Roux, maître faïencier; celui-ci promit *de le faire travailler tant aux occupations du métier de faïencier qu'à celle d'ouvrier à tour* (27 décembre 1717).

Audibert (Honoré), tourneur en faïence, fils de Pierre, tourneur en faïence, et d'Anne Roubion, naquit le 24 septembre 1736. Les derniers renseignements que nous avons sur lui sont du 14 octobre 1757.

Audibert (Jean-Joseph), peintre en faïence, 11 novembre 1734.

1. A l'acte de décès de son fils André, il est qualifié de bourgeois.

Audibert (Pierre), tourneur en faïence, fils de François et de Gabrielle Fontaine, épousa, le 29 septembre 1722, Anne Roubion, fille de Gaspard et de Marguerite Bagarry. Il avait cessé d'exercer sa profession le 30 novembre 1764, époque où il est désormais qualifié d'ancien ouvrier à tour. Il enseigna le métier de tourneur à Jean-Joseph Bagne. 1er mai 1717-20 juillet 1780.

Audibert (Pierre). Du 9 février 1749 au 5 février 1750, Pierre Audibert est appelé fabricant de faïence; il faut probablement le confondre avec le précédent : celui-ci aurait tenté de devenir fabricant de faïence et n'aurait pas pu ou voulu continuer l'exercice de cette profession.

Aymar (Claude), peintre en faïence, originaire de Gréoux, était fils de Maximin; fit trois ans et demi d'apprentissage chez Jean-Baptiste Nivière, où il était nourri et logé sans frais. Une lettre de son père est annexée au contrat d'apprentissage, dont acte chez Carbonel, le 8 septembre 1728 (25 mars 1730).

Bagne (Antoine-Joseph), appelé aussi Antoine-Étienne et Antonin-Étienne, tourneur en faïence, fils de Joseph et de Marguerite Bousquet, baptisé le 27 décembre 1738, se maria le 13 février 1764 à Élisabeth Serraillier (22 ans), fille d'Honoré et de Marie-Anne Garcin.

Bagne (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, fils de Joseph et de Marguerite Bousquet, baptisé le 30 octobre 1724, épousa Élisabeth Taxil, le 18 octobre 1745, et mourut le 24 mai 1767.

Bagne (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, 5 mars 1724.

Bagne (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, neveu de Jean-Baptiste Nivière et d'Élisabeth Corriol. Celle-ci, devenue veuve, le nomma son héritier universel dans un de ses nombreux testaments, mais elle revint plus tard sur cette volonté (23 janvier 1775). Jean-Baptiste Bagne était alors établi à Grenoble.

Bagne (Jean-Joseph), tourneur en faïence, fils de Joseph et de Marguerite Bousquet, naquit le 21 août 1729, fut mis en apprentissage pendant 4 ans dans l'atelier de Pierre Audibert (25 juin 1739).

Bagne (Joseph), tourneur en faïence et peut-être aussi peintre. Il était marié à Marguerite Bousquet et en eut plusieurs enfants qui exercèrent la même profession que lui. Il est fait mention de lui pour la première fois comme tourneur le 14 juin 1724; il mourut le 9 janvier 1746.

Bagne (Joseph), tourneur en faïence, époux de Louise Michelet. 26 décembre 1758.

Bagne (Joseph), tourneur en faïence, époux de Madeleine Chais, 17 février 1771-8 septembre 1792 (?) — Nous mettons un point d'interrogation à cette dernière date, parce qu'elle pourrait s'appliquer au précédent aussi bien qu'à lui.

Bagne (Joseph), peintre en faïence, 19 novembre 1787.

Baron (Jean-Étienne), peintre en faïence, originaire de Bargemon, fils de Gaspard, bourgeois. Le 23 avril 1739, il entra en apprentissage chez Joseph Olerys et Jean-Baptiste Laugier (voir plus haut p. 223). M. Paul Arbaud possède dans sa riche collection un bénitier signé de lui, qui porte la date de 1750. Il y a aussi du même peintre, au Musée de Sèvres, une fort belle pièce, qui a longtemps été attribuée à la fabrique d'Alcora. Un grand nombre de ses œuvres, disséminées un peu partout, passent pour avoir la même origine. Baron fut certainement un des peintres les plus habiles de la manufacture d'Olerys.

Bayol (Joseph), peintre en faïence, originaire de Varages, habitant à Moustiers, 30 août 1766.

Benoît (Antoine-Claude), tourneur en faïence, 28 avril 1780-12 février 1786. Il faut probablement le confondre avec le suivant.

Benoît (Claude), tourneur en faïence, fils d'Honoré et d'Anne Coupin, se marie le 24 juin 1754, à l'âge de 22 ans, à Claire Meynier (25 ans), fille d'Antoine et de Madeleine Meynier; meurt le 6 avril 1789 à l'âge de 66 ans.

Benoît (Pierre), tourneur en faïence, époux d'Anne Vassal, meurt le 30 mai 1782, âgé de 64 ans.

Berbegier (Joseph-Henri), fabricant de faïence, né le 5 juin 1757, fils de Pierre, peintre en faïence, et de Marie-Honorade Raymond, épousa le 6 juillet 1783, Marie Bousquet, des Salles, fille de Joseph, bourgeois, et de Thérèse Bagarry. Il reçut 17.000 livres de son père par contrat de mariage et sa future avait une dot de pareille somme, dont 8.500 furent payées comptant.

Joseph-Henri Berbegier devint l'associé de Jean-Gaspard Féraud, le 29 septembre 1779. Cependant ils ne louèrent la fabrique de Vincent Raymond et de Marie-Honorade Raymond que le 5 novembre suivant[1] (voir aux *Pièces justificatives*, n° 43 *bis*) et ne passèrent leur contrat d'association que le 14 juillet 1780 (voir aux *Pièces justificatives*, n° 43 *ter*). Les deux associés avaient dû fabriquer antérieurement de la faïence, soit ensemble, soit séparément ; ils le font entendre assez clairement dans les premières lettres qu'ils écrivent à leurs clients, notamment à Ingard, faïencier de Lyon (4 avril 1780) : « *Nous allons vous dire que* NOUS SOMMES DE NOUVEAUX (sic) FABRIQUANS DE FAYENCE *en vous offrans tous nos services, et nous vous envoyons par M. Pautet de chez nous deux caisses fayence que vous en avez la facture cy-après, et c'est un échantillon de fayence de notre fabriquation. Nous espérons que vous la trouverez à votre satisfaction. Pour ce qui est du prix, nous vous fairons toutes les douceurs qui* (pour *que*) *pourront vous faire les autres fabriquans de chez nous. Si vous aviez besoin de quelque autre article dans notre magasin, vous pouvez nous l'écrire et nous serions exact à vous les envoyer, en vous choisissant tout ce que nous aurions toujours de plus beau.* ». Leur association, qui devait durer sept ans d'après les termes du contrat, fut prorogée à plusieurs reprises et ne fut en réalité dissoute qu'en 1792, au retour de la foire de Beaucaire, c'est-à-dire au commencement du mois d'août. (Pour tous autres renseignements sur cette fabrique, voir p. 65, 77, 89, 141, etc.)

Entre temps, Joseph-Henri Berbegier avait acquis (2 août 1786), de Joseph-Gaspard Guichard, la part du moulin à vernis que celui-ci avait achetée à Fouque et Pelloquin par acte chez Me Clappier, et la place du moulin que le même vendeur avait achetée à Jean de l'Église avec François Thion au quartier de Peyrote, le 11 décembre 1776. Mais cette vente fut annulée, probablement parce que le moulin à vernis ne fonctionnait pas bien, et, quelques jours après, Guichard rendit à Berbegier la somme qu'il lui avait payée. Trois ans après (17 mai 1789), l'affaire fut reprise sous forme d'échange. Guichard cédait à Berbegier les immeubles désignés ci-dessus, et Berbegier donnait à Guichard une terre sise au quartier Sainte-Anne et, dans le cas où le moulin à vernis ne voudrait pas fonctionner, Guichard donnait à Berbegier une place pour construire un moulin, dont le terrain serait payé en dix années. Berbegier était partie au procès que firent un grand nombre de fabricants de faïence de Moustiers à Jean-Claude Icard ; il se soumit comme eux à l'arbitrage de Joseph Chaudon, avocat au parlement de Toulouse, et de Joseph Clappier, et passa avec eux l'arrangement du 26 avril 1790, qui termina l'affaire.

Quand la société Berbegier et Féraud fut dissoute, il est probable que Berbegier continua seul son industrie. Il est toutefois certain que le 8 vendémiaire an V (29 septembre 1796), il passa un contrat d'association avec Antoine Icard et que cette association, qui devait durer six ans, ne fut dissoute que le 31 décembre 1808. Joseph-Henri Berbegier avait hérité de la moitié de la fabrique appartenant à sa mère; il acheta l'autre moitié à son oncle Vincent Raymond, le 14 novembre 1817.

Berbegier (Pierre-Henri), fabricant de

1. Marie-Honorade Raymond, copropriétaire de la fabrique, est la mère de Joseph-Henri Berbegier.

faïence. Nous croyons qu'il y a erreur de nom, et que le notaire a voulu écrire Joseph-Henri, 25 novembre 1783.

Berbegier (Pierre), peintre en faïence, né le 12 octobre 1731, fils d'Henri, cordonnier, et de Françoise Espitalier, marié à Honorade Raymond. Dès 1750, il était peintre en faïence et s'occupait également de mercerie (voir ce que nous avons dit p. 221). Nous ne savons s'il a travaillé dans la fabrique de son fils Joseph-Henri; dans les comptes, il n'est jamais fait mention de lui, sinon pour des achats d'étain, etc... Le père et le fils avaient acquis la chapellenie de Saint-Jean-du-Val et ils passèrent, en 1792, un bail à ferme des biens de cette chapellenie.

Berge (François-Michel), désigné le plus souvent sous le nom de François, d'abord tourneur, devint ensuite fabricant de faïence et exerçait cette profession dès le 9 avril 1780. Fils de François, maître chaudronnier de Riez, et de Françoise Pelloquin, fille de François et de Marie Carbonel, il se maria, le 27 février 1775, avec Anne Roux, fille de Jean, fabricant de faïence, et d'Anne Achard. Il reçut le 19 mai 1775 une procuration de son père, de sa mère, de Joseph-François Pelloquin, de Joseph Fouque et de Joseph Clappier, afin de recueillir divers legs, qui leur avaient été faits par leur oncle, Joseph Carbonel, curé de Marsan-sur-Seine, mort à Paris au mois d'avril 1775. Son beau-père et sa belle-mère lui doivent 2.172 livres le 12 juillet 1782. Nous suivons sa trace jusqu'au moment de la Révolution, époque où s'arrêtent nos recherches. Nous n'avons pu trouver quelle fabrique il dirigeait; nous pensons toutefois qu'il était l'associé de son beau-père Jean Roux et de son beau-frère Jean-Jacques Roux, ou de son cousin germain Joseph-François Pelloquin.

Berge (Jean-François), tourneur en faïence, 8 octobre 1776. Peut-être le frère du précédent, peut-être y a-t-il erreur de prénom, car nous ne le trouvons mentionné qu'une fois.

Bertrand (André), peintre en faïence, 1er octobre 1724-5 avril 1734.

Bertrand (André), tourneur en faïence, 22 octobre 1730, meurt le 21 décembre 1776, à l'âge de 75 ans. Il était qualifié d'ancien tourneur en faïence depuis 1766.

Bertrand (Étienne), peintre en faïence, fils d'Honoré, maçon de Moustiers. Il travaille dans son pays natal du 16 octobre 1738 jusqu'au 28 octobre 1747 au moins; il s'en éloigne ensuite pour aller se fixer à Varages, où il se trouvait, le 8 octobre 1749. Le 22 septembre de la même année, probablement avant de partir pour Varages, il avait vendu à Joseph Allard, peintre en faïence, une maison qu'il possédait à Moustiers, mais Jean-Baptiste Jauffret, son beau-père, protesta contre cette vente en vertu du droit de retrait lignager.

Bertrand (François), peintre en faïence, 26 décembre 1725.

Bertrand (Jean-François), peintre en faïence, exerçait sa profession à Moustiers, du 30 mai 1724 au 22 avril 1732; il était établi à Marseille en 1748 avec sa femme Thérèse Gautet, dite Guitton, et reçut le 12 novembre de cette année la somme de 1.000 livres qui lui avait été léguée par Joseph Bertrand, son père.

Bertrand (Jean-François), peintre en faïence, 28 décembre 1775. Faut-il le confondre avec le précédent, qui devenu vieux retourna au pays natal? Peut-être, bien que cela oblige à admettre qu'il ait travaillé pendant plus de 50 ans.

Bertrand (Joseph), peintre en faïence, 8 mars 1734.

Beynet (Grégoire), peintre en faïence. Il travaillait à Moustiers au moins depuis le 31 mai 1752 et était marié à Marie-Anne Geniès. Il acheta une maison, rue de la Fontaine-Neuve, le 15 août 1757, vendit un grenier à foin à Joseph Fouque le 18 janvier 1768 et mourut le 18 juin 1788 à l'âge de 75 ans. Nous ignorons si c'est lui ou sa femme qui était originaire de Ventavon, diocèse de Sisteron [1]. La veuve

1. Grégoire Beinet, époux de Marie-Anne Geniès, du lieu de Ventavon, dit l'acte mortuaire.

de Beynet légua sa maison à Joseph-François Pelloquin, à condition que celui-ci donnerait 800 livres à Joseph Laugier, héritier universel de ladite veuve.

Bondil (Antoine), appelé aussi Jean-Antoine, fabricant de faïence, né le 18 janvier 1753, fils de Joseph, fabricant de faïence, et de Françoise Richieud. Il épousa, le 16 avril 1784, Monique Thomas, fille de Jacques, fabricant de faïence, et de Claire-Agnès Chaudon; par contrat de mariage passé la veille chez Mes Chaudon et Thomas, sa future avait reçu 4.200 livres de dot. Il était déjà fabricant le 30 mai 1772, peut-être en collaboration avec son père, et continuait de fabriquer sous la période révolutionnaire. Il était officier municipal en 1790.

Bondil (Joseph), peintre en faïence d'abord et ensuite fabricant de faïence, originaire de Roumoules, était fils de Jean-Baptiste, bourgeois, et d'Honorée Chaudon. Il se maria, le 11 février 1744, avec Marguerite Richieud, fille de feu Joseph et de Françoise Clérissy (dot : 1.800 livres); il était par conséquent le neveu par alliance d'Antoine II Clérissy et le cousin germain de Pierre II Clérissy. Il était alors peintre en faïence et continua d'exercer cette profession jusque vers 1757. Il acheta (2 février 1763) un rez-de-chaussée, rue du Banquet avec François Thion et Joseph Allard, ce qui semblerait indiquer qu'il était associé à ces deux fabricants de faïence à cette époque. Bondil possédait une fabrique au quartier de la Terrasse, dont il avait acquis successivement les deux moitiés de Jean-Baptiste Jauffret, une première fois le 14 septembre 1767, par acte chez Me Bernard, notaire à Riez, et une seconde le 9 novembre 1770, chez Me Clappier, notaire à Moustiers. Cette dernière moitié lui avait coûté 1.500 livres (voir aux *Pièces justificatives*, no 40). Antérieurement à ce deuxième achat, Bondil avait contracté avec son vendeur une association pour la fabrication de la faïence, qui dura deux ans et huit mois ; après contestations entre les associés (voir aux *Pièces justificatives*, no 39), l'association prit fin par la vente du 9 novembre 1770. Vers le même temps (8 mai 1771), il afferme pour cinq ans le moulin à vernis de Jean-François de l'Église en compagnie de Claude Coupin, de Joseph-Gaspard Guichard, de Jean-Baptiste Jauffret et de Balthazar Richieud, mais il ne forme pas avec ceux-ci une association, il est seulement leur colocataire. Il avait droit à lui seul à la moitié de la jouissance du moulin, aussi payait-il la moitié du prix de fermage, tandis que les autres réunis payaient l'autre moitié. Joseph Bondil fabriquait encore au moment de la Révolution et il soutenait un procès au Parlement avec plusieurs autres fabricants de faïence de Moustiers (voir article Jean-Claude Icard). Son fils Antoine, qui lui succéda dans la gestion de son industrie, fut le père du docteur Bondil, dont il est question dans l'Introduction de ce livre. (Voir pour la fabrique de Joseph Bondil, p. 68 et les articles J.-B. Féraud et J.-B. Jauffret.)

Bourrillon (Antoine), peintre en faïence, originaire de La Palud, 12 décembre 1766-13 décembre 1767.

Bousquet (Antoine), peintre en faïence, 3 octobre 1746.

Bousquet (Antoine), peintre en faïence, fils de Joseph Michel, cordonnier, et de Marguerite Achard, épousa le 28 novembre 1780, Marie-Hélène Espitalier, fille de Jean-François, négociant, et de Marie-Anne de l'Église (dot : 1.800 livres). Il devait être employé dans la fabrique d'Olerys et Laugier; c'est là du moins, dans l'appartement réservé aux peintres, que fut fait le testament de sa tante Catherine Bousquet, qui le nommait son héritier universel. Il exerçait sa profession dès le 22 mai 1769 (il avait alors 20 ans) et mourut le 6 novembre 1785.

Bousquet (Étienne), quelquefois qualifié de peintre en faïence, le plus souvent tourneur en faïence, fils de Pierre, peintre en faïence, et de Roseline Roubion, épouse, le 16 novembre 1772, Marie-Anne Fournier,

fille d'Honoré, revendeur, et Marie-Anne Chais. Baptisé le 15 mai 1751, sous le nom d'Étienne-Antoine, il commence à travailler le 11 novembre 1772, et nous le trouvons mentionné pour la dernière fois le 2 janvier 1792. Il fut fabricant de faïence et était associé en 1776 à Joseph Mille. Ils avaient loué en commun la fabrique de Jean Barrême (99 livres 10 sols par an) en 1775, mais l'association ne dut pas durer longtemps, car Barrême donne quittance à Joseph Mille seul, dès le 2 octobre 1776.

Bousquet (Michel), peintre en faïence, 28 juillet 1778.

Bousquet (Pierre), *peintre*, mourut le 26 novembre 1677. Nous ne le signalons que pour mémoire, car il n'y a aucune preuve que l'industrie de la faïence fût introduite à Moustiers au moment de son décès et par conséquent qu'il ait peint des faïences.

Bousquet (Pierre-Antoine), peintre en faïence, fils d'Étienne, cordonnier, et de Catherine Taxil, épousa, le 7 avril 1750, Roseline Roubion, fille de feu Pierre, potier de terre et de Marguerite Icard (dot : 600 livres). Au moment de son mariage, il était déjà peintre depuis trois ans ; il continua d'exercer cette profession pendant près d'un demi-siècle. Il acheta, le 24 juin 1754, une terre au quartier d'Embourgues à la veuve de Jean-Baptiste Viry, fils de Gaspard.

Brès (Antoine), tourneur en faïence, 3 février 1771-14 février 1782.

Brès (François), fils de Jean-Baptiste et d'Anne Ripert, fut placé le 15 mars 1765 chez Jean Roux et Marc-Antoine Thomas. La convention privée, passée entre Jean-Baptiste Brès et les patrons de son fils, portait que l'apprenti devait rester deux ans et demi chez ses maîtres, dont six mois sans salaire et deux ans à cinq sols par jour. Dans la suite, les parties furent en désaccord et au cours d'un procès, Roux demanda l'enregistrement de la convention privée et l'obtint par ordonnance du juge de Moustiers, le 2 mai 1768. Il serait peut-être facile de savoir comment finit le procès, si les archives du palais de justice de Digne étaient abordables. Nous ne savons pas si François Brès était peintre ou tourneur.

Brès (Jean-Baptiste), peintre en faïence, était fils de Pierre, arpenteur, et de Marguerite Gueidan. Il se maria, le 20 janvier 1744, à Anne Ripert, de Malijai, fille de Me Antoine Ripert, notaire, et de Claire Corrial. Le jour de son mariage, son père l'avait nommé son héritier universel, à la réserve de 1.800 livres qu'il donnait à ses deux filles, et Antoine Ripert avait donné à sa fille 2.000 livres de dot (voir contrat de mariage aux minutes de Me Maurel, notaire à Malijai). Par son mariage, Jean-Baptiste Brès devenait le neveu de Jean-Baptiste Nivière, qui avait épousé une Corrial ; en 1749, il fut le beau-frère de Joseph Fouque, qui épousa Élisabeth Ripert, sœur de sa femme. Jean-Baptiste Brès travaillait dans l'atelier de Clérissy et figure en qualité de témoin à plusieurs actes faits par Pierre II Clérissy, notamment à un de ses testaments le 6 mai 1767. Il exerçait sa profession dès le 5 octobre 1741 et mourut le 20 septembre 1772, à l'âge de 60 ans. Le 23 mars de l'année 1776, sa veuve faisait son testament et laissait 200 livres à chacun de ses enfants : Pierre-Antoine, Jean-François, Pierre-Esprit, Louis, Étienne et Jean-Baptiste, et constituait Joseph Brès, prêtre, desservant de Moustiers, son héritier universel.

Brès (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, né le 10 février 1757, de Jean-Baptiste, peintre en faïence, et d'Anne Ripert ; il eut pour parrain Jean-Baptiste Jauffret, fabricant de faïence. Il travaillait déjà le 16 janvier 1775, et resta quelques années à Moustiers. En 1784, il était établi à Saintes.

Brès (Joseph), tourneur en faïence, fils de Jean-Baptiste, peintre en faïence, et d'Anne Ripert ; il vivait encore le 8 juillet 1778, bien qu'il ne figure pas au testament de sa mère.

Brès (Louis), tourneur en faïence, né le 30 mars 1753, fils des mêmes, 10 juillet 1788-12 décembre 1791.

Brès (Pierre-Antoine), tourneur en faïence, né le 16 décembre 1744, fils de Jean-Baptiste Brès, peintre en faïence, et d'Anne Ripert, épouse, le 4 février 1765, Anne Thion, fille de François, fabricant de faïence, et d'Élisabeth Allard, et meurt le 13 octobre 1784, à l'âge de 40 ans environ, après avoir fait, le 9 octobre, son testament par lequel il lègue 5 sols à chacun de ses enfants, Louis-Antoine, Anne-Élisabeth, Antoine-Joseph et François-Joseph et institue sa femme héritière universelle.

Brès (Pierre-Antoine), est *ouvrier journalier* en faïence, 29 novembre 1789.

Brouilhoni (Jean-Joseph), ouvrier et manœuvrier en faïence, mari de Françoise Petit, 16 août 1782-11 octobre 1791.

Bus (Jean), peintre en faïence, probablement fils de Michel, tourneur en faïence, et de Madeleine Fournier, né le 11 septembre 1736, exerce sa profession du 17 octobre 1784 au 16 avril 1792. Il a travaillé à la fabrique de Berbegier et Féraud.

Bus (Joseph-Toussaint), peintre en faïence, né le 2 novembre 1733, fils de Michel, tourneur en faïence, et de Madeleine Fournier. Il commença d'abord son apprentissage de tourneur tabletier à Aiguines chez Lambert, le 15 septembre 1746, mais il renonça bientôt à cette profession et devint peintre en faïence dès le commencement de l'année 1749. Nous le trouvons pour ainsi dire chaque jour dans les actes de l'état civil comme témoin, toujours qualifié de peintre en faïence ; il devait être le sacristain de la paroisse de Moustiers. Il s'était marié, le 3 janvier 1753, avec Suzanne Berbegier, qui avait 14 ans de plus que lui.

Bus (Michel), tourneur en faïence, était originaire de Gréoux, fut amené à Moustiers par sa mère Jeanne Bremond, veuve de Jean Bus, cordier, et fut placé le 11 septembre 1729 chez Jean-Baptiste Nivière, où il fit son apprentissage de tourneur et de mouleur pendant 4 ans. Il avait alors 12 ans. Il se maria avec Madeleine Fournier, veuve de Jean-Jacques Guiot, le 22 janvier 1733, et en eut une nombreuse famille. Il fit son testament chez Me Abert, notaire à Moustiers, le 14 mai 1747, et mourut trois jours après.

Carbonel (André), quelquefois peintre, le plus souvent tourneur en faïence, né le 25 août 1726, de Joseph, ouvrier en faïence, et de Marguerite Bœuf. Il entra le 25 août 1740 dans la fabrique d'Antoine Richieud, marchand faïencier, pour y apprendre le métier de tourneur et de mouleur en faïence, et se maria, le 29 janvier 1748, avec Catherine Garcin, fille d'Antoine, peintre en faïence, et d'Élisabeth Coupin. Il était le beau-frère de Pierre Bertrand, qui avait continué d'exercer à Moustiers la profession de potier de terre. Nous le perdons de vue le 2 avril 1789.

Carbonel (Jean-Pierre), faïencier, 1er octobre 1783. Ce titre ne veut pas dire que Carbonel ait été fabricant, mais seulement qu'il travaillait la faïence, soit comme tourneur, soit comme peintre. Nous pourrions citer de nombreux exemples à l'appui de cette affirmation.

Carbonel (Joseph), tourneur en faïence, fils de Sauveur et de Geneviève Clérissy, épousa d'abord Marguerite Chais, fille de Jean, boulanger (15 août 1718); il se remaria ensuite avec Marguerite Bœuf et fut le père d'André, qui fut baptisé le 25 août 1726, à moins d'admettre deux Joseph Carbonel, tourneurs en faïence à la même date. — 15 août 1718-11 août 1757.

Carbonel (Sauveur), tourneur en faïence, né le 10 mars 1660, fils de Melchior et de Jeanne Merchier, fut placé en apprentissage, le 23 mai 1679, chez Joseph Clérissy, frère de Pierre Ier Clérissy, qui avait établi une faïencerie à Marseille. Le 3 décembre 1683, sa mère cède une créance de 75 livres à Joseph Clérissy afin de payer une partie de son apprentissage, et le 12 juin 1784, Carbonel reconnaît devoir encore 75 livres à Clérissy. Le 16 avril 1785, il épousa Geneviève Clérissy, fille de son patron, et devint pendant quelque temps le chef de

la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert[1]; mais il quitta Marseille au commencement de l'année 1692 et se fixa à Moustiers, où il travailla jusqu'à sa mort dans la fabrique de Pierre II et d'Antoine II Clérissy, ses cousins germains par alliance. Le 7 août 1701, il perdit sa femme et se remaria, le 8 juin 1724, avec Anne Thion. Le 28 mai 1743, il fit son testament, institua son fils Joseph héritier universel et fit des legs à ses autres enfants; il mourut le 7 janvier 1746 à l'âge de 86 ans.

Catarnet (Jean), peintre en faïence, originaire de Puimoisson, fils de Jean et de Marguerite Béguinot, fait son testament le 11 décembre 1753 chez Me Carbonel, et lègue toute sa fortune à son aïeul maternel. Aurait-il quelque lien de parenté avec le Catarnet, faïencier de la Rochelle en 1721-22? (Cf. *Les faïences rochelaises*, de M. Musset, et *Dictionnaire de la Céramique*, par E. Garnier, Paris, Librairie de l'Art, s. d.) Le P. Archange Caternet, prieur du couvent des Servites de Moustiers, qui mourut le 19 janvier 1726, devait être probablement son parent. Jean Catarnet était fixé à Moustiers au moins depuis le 17 mai 1725; il y mourut le 5 juin 1756. Son père, nommé Jean comme lui, était aussi peintre en faïence; nous ignorons si ce dernier a exercé son art à Moustiers (voir p. 157).

Chais[2] (André), très probablement tourneur et peintre en faïence, fils de Jean-Gaspard, teinturier, avait été battu et blessé par ses camarades, tous peintres ou tourneurs en faïence (voir art. de Jean-Pierre Achard). Il avait été tellement blessé qu'il fut obligé de s'aliter pendant deux mois et que son père poursuivit les délinquants en dommages-intérêts et s'attaqua à leurs parents responsables. Cependant avant la fin du procès un accord eut lieu entre les parties : les parents des coupables consentirent, le 16 octobre 1756, à payer au père d'André Chais la somme de 1.200 livres, qui fut complètement acquittée le 10 mars 1760.

Chais (André), tourneur en faïence, fils de Pierre, tourneur en faïence, et de Catherine Michel, baptisé le 16 avril 1737 sous le nom d'Antoine-André, 3 juillet 1755-27 août 1774.

Chais (Antoine), maître faïencier, c'est-à-dire fabricant de faïence, 23 octobre 1736.

Chais (Antoine), peintre en faïence, 20 septembre 1761.

Chais (Antoine-Christophe), tourneur en faïence, né le 26 juillet 1739, fils de Jean, foulonnier, et de Marguerite Ferrat, fait son apprentissage chez Jean-Baptiste Bagne, tourneur en faïence, aux conditions suivantes : Il doit rester trois ans et travailler les six premiers mois gratis, les six autres mois de la première année, il sera payé à raison de 6 sols, de 8 sols la deuxième année, et de 10 sols la dernière; il est obligé de faire le temps perdu à la fin de l'apprentissage aux mêmes conditions; il est libre de partir à la fin du premier mois, mais une fois ce mois écoulé, il doit donner 150 livres à son patron s'il le quitte (17 novembre 1754). Chais s'était marié, le 18 février 1760, à Anne Achard. 17 novembre 1754-6 mars 1787.

Chais (Claude), peintre en faïence, né le 28 juillet 1731, fils d'André, et probablement de Françoise Taxil; je dis probablement, parce qu'il y a une telle similitude de noms et de prénoms qu'il est souvent difficile d'élucider ces questions de filiation. Il fut placé en apprentissage chez Olerys et Laugier le 23 mai 1746, le même jour qu'Antoine Jauffret et que Joseph Feautrier, 26 mai 1761.

Chais (Denis), tourneur en faïence, fils de Pierre, foulonnier, et d'Anne Chais, épousa, le 1er avril 1788, Anne Lautier, fille d'Henri, travailleur. 11 février 1778-17

1. Voir pour plus de détails les *Notes pour servir à l'histoire de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert*, à la fin de ce volume.
2. Ce nom s'écrit tantôt Chais, tantôt Chaix, le notaire opte généralement pour l'x, le client écrit le plus souvent son nom avec un s; nous adoptons l'orthographe du client.

août 1792. Il était tourneur chez Berbegier et Féraud.

Chais (Eustache), peintre en faïence, fils de Pierre, fabricant de faïence, 2 novembre 1758-30 mai 1772.

Chais (Honoré), faïencier, fils de Jean-Baptiste, 24 août 1788.

Chais (Jean), tourneur en faïence, fils de Pierre (lequel ?), 20 juin-25 août 1753.

Chais (Jean), fabricant de faïence, 1764-72. Il faut probablement le confondre avec Jean-André Chais, fils de Pierre.

Chais (Jean-André), appelé tantôt tourneur en faïence, tantôt fabricant de faïence, avant même qu'il succédât à son père, probablement parce qu'il devait travailler dans la fabrique de celui-ci et être considéré comme son associé. Né le 22 septembre 1733, de Pierre, fabricant de faïence, et de Marie-Anne Garcin, il succéda à son père, le 8 février 1777, dans la direction de la fabrique. Il finit de payer, le 12 janvier 1780, cette fabrique achetée autrefois par son père à Jacques Clérissy. Mais comme Pierre Chais avait institué ses enfants Jean-André et Marguerite-Augustine héritiers universels par égales parts, le frère et la sœur se firent le même jour donation mutuelle et réciproque afin de ne pas compromettre les intérêts de leur commerce (6 avril 1788).

Chais (Jean-André), tourneur en faïence, 8 octobre 1776-3 janvier 1793.

Chais (Jean-Antoine), tourneur en faïence, fils d'Antoine-Christophe, tourneur en faïence, et d'Anne Achard, épouse Anne-Élisabeth Bus, fille de Joseph-Toussaint, peintre en faïence, et de Suzanne Berbegier, 14 janvier 1787-21 juin 1789.

Chais (Jean-François), tourneur en faïence, 3 mai 1784.

Chais (Jean-Baptiste), d'abord tourneur en faïence, dès le 9 septembre 1716, ensuite vers 1748, fabricant de faïence jusqu'au 14 mars 1772, date de la location de sa fabrique. Il était fils d'Honoré et d'Anne Petit, fut baptisé le 10 janvier 1697 et s'était marié à Gabrielle Chaudon, fille de feu Jean et de Marguerite Grassy, le 7 novembre 1724 (dot : 1.700 l.). Après avoir exercé assez longtemps la profession de tourneur en faïence, il acheta la fabrique de faïence de Louis Roux, sise dans l'intérieur de la ville confrontant la rue par-dessus, au côté et au-dessous les murailles de la ville, *avec toutes ses dépendances*, *four et attraits* (26 juin 1748 ; voir aux *Pièces justificatives*, n° 34). Il avait même déjà payé 550 livres, lorsqu'il reçut assignation de Jean-François Pelloquin d'avoir à lui céder cette fabrique en vertu du droit de retrait lignager. — En effet, Louis Roux était parent de Jean-François Pelloquin. — Pelloquin déposa le jour même 1.000 livres chez le notaire, tant pour rembourser la somme déjà versée par Chais que pour l'indemniser des frais qu'il avait faits. Obligé de renoncer à la fabrique de Louis Roux, Jean-Baptiste Chais acheta, le 16 février 1750, celle de Jean-Baptiste Nivière, qui était sise au faubourg de Moustiers, près de l'hôpital, et qu'il loua le 14 mars 1772 à Jean-Baptiste Féraud, tourneur en faïence. Son fils, Jean-Baptiste, aussi tourneur en faïence, vivait alors et était depuis longtemps l'associé de son père et nous ne nous expliquons pas cette location de leur fabrique, à moins que Jean-Baptiste Chais fils ne fût déjà malade — il mourut le 8 février 1773 —. Quelques jours après la mort de celui-ci, Jean-Baptiste Chais perdit sa femme Gabrielle Chaudon (26 février), tomba lui-même gravement malade et mourut le 18 avril suivant à l'âge de 76 ans. Il avait fait son testament le 27 mars et laissait tous les meubles, tout l'argent et toutes les provisions qui se trouveraient dans sa maison au moment de son décès, et la moitié de la récolte pendante, en payant la moitié des charges, à Madeleine Courbon, veuve de son fils Jean-Baptiste ; ..... à Pierre Chais, ouvrier à tour en faïence, à Jean-Baptiste Jauffret, peintre en faïence, à Anne Chais, épouse d'Hilarion Icard, peintre en faïence, ses neveux et nièce, 100 livres à chacun, et il

nomma ses neveux, Étienne Allard et Jean Barrême, ses héritiers universels. Mais la succession de Jean-Baptiste Chais était loin d'être brillante. Étienne Allard y renonça et Jean Barrême fut obligé de passer un accord avec Madeleine Courbon, lui paya une partie de sa dot et s'engagea à lui en solder le reste, mais Madeleine Courbon n'eut rien de la succession de son beau-père.

Chais (Jean-Baptiste), fabricant de faïence, fils du précédent, fut baptisé le 15 janvier 1735, épousa Madeleine Courbon, fille d'Élisée, notaire à Roumoules (dot : 3.500 livres), et mourut le 8 février 1773 (voir à l'article ci-dessus).

Chais (Jean-Baptiste), peintre en faïence, fils de Jean-Baptiste, fabricant de faïence, 29 octobre 1752-2 mai 1759. Serait-ce le mari de Madeleine Courbon, qui aurait été peintre avant de devenir l'associé de son père ?

Chais (Jean-Baptiste), peintre en faïence, fils de Jean et de Gabrielle Michel, épousa d'abord Claire Coupin, le 29 février 1724, et ensuite, le 16 octobre 1726, Catherine Tholozan, qui habitait Grenoble sur la paroisse de Saint-Hugues, et était fille de feu Jean et de Marguerite Bousquet. (Leur contrat de mariage avait été passé le 6 août chez Me Abert, notaire à Moustiers.) Il exerçait son art depuis le 5 octobre 1724 et devait jouir d'une certaine notoriété, puisqu'il devint deuxième consul de Moustiers en 1742. Il quitta Moustiers en 1743 et vint s'établir à Grenoble, où il fonda une fabrique et s'associa, en 1748, à Antoine Ray-Compte et à Édouard Roux. (Cf. *Les artistes grenoblois*, par Edmond Maignen, Grenoble, Xavier Drevet, 1887, p. 85.) Voir également ci-dessous à l'article Roux (Édouard).

Chais (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, fils d'Antoine Christophe, tourneur en faïence, et d'Anne Achard, épousa Élisabeth Thion, fille d'Honoré, boulanger, et de Catherine-Agathe Nicolas (5 janvier 1790), 4 août 1788-3 juillet 1791.

Chais (Jean-Baptiste), fabricant de faïence, époux de Marie-Anne Chais. Il était fabricant le 26 août 1760 et continuait encore son commerce le 9 septembre 1786. Il est quelquefois difficile de le distinguer de l'autre Jean-Baptiste Chais, qui était aussi fabricant de faïence ; ainsi il y a un échange de maison, rue Mélusine, entre Joseph Fabre et Jean-Baptiste Chais, mais lequel ? Autre exemple : Jean-François Thion, fabricant de faïence, est associé à un Jean-Baptiste Chais et reçoit Joseph Féraud comme apprenti, d'un commun accord avec son associé. Impossible de savoir quel est ce Jean-Baptiste Chais.

Chais (Jean-Baptiste-Augustin-Octave, qui devint Octavius sous la Révolution), fabricant de faïence, baptisé le 19 mai 1773, fils de Jean-Baptiste-Joseph et de Marie-Rosalie Olerys, devint fabricant de faïence à la mort de son père, c'est-à-dire le 24 novembre 1790.

Chais (Jean-Baptiste-Joseph), fabricant de faïence, baptisé le 29 novembre 1729, fils de Jean-Baptiste, peintre en faïence, et de Catherine Tholozan, se maria, le 19 février 1759, avec Marie-Rosalie Olerys, fille de Joseph Ier et de Catherine Chaudon. Avait-il accompagné son père à Grenoble ? Nous l'ignorons, mais il est fait mention de lui pour la première fois à Moustiers à l'occasion de son mariage ; il était alors âgé de 30 ans. Même dans les actes postérieurs, notamment aux deux premiers testaments de sa femme, les 6 juin 1761 et 28 février 1763, il est qualifié de bourgeois ; ce n'est qu'après le 7 octobre 1771 qu'il est appelé fabricant de faïence. A cette date, il achète la part de son beau-frère Joseph II Olerys et devient l'associé de Joseph Laugier, son cousin germain par alliance. (Pour les clauses de ce singulier contrat, voir plus haut, p. 49-51 ; voir aussi à l'article Joseph II Olerys et aux *Pièces justificatives*, n° 28.) Mais avant cette date, il dirigeait déjà la faïencerie à la place de son beau-frère, au moins depuis neuf ans et probablement depuis son mariage, car au règlement de compte qui fait partie de cette vente, il

lui est dû 9 années de gages de la direction de la faïencerie. Il continue de s'occuper de la fabrique jusqu'à sa mort. Le 15 janvier de l'année 1789, il avait fait son testament, par lequel il laissait 2.200 livres à ses quatre filles et instituait son fils Jean-Baptiste-Augustin-Octave héritier universel. Le même jour, sa femme dictait également ses dernières volontés et laissait sa fortune à ses enfants par égales parts. Elle mourut le 12 avril 1790. Il la suivit bientôt dans la tombe et fut enterré le 24 novembre de la même année.

Chais (Jean-Joseph), fabricant de faïence, 23 février 1773.

Chais (Jean-Pierre), fabricant de faïence, 24 février 1763.

Chais (Pierre), peintre en faïence, fils de Louis, cordonnier, et d'Anne Turrel, entra à l'âge de 18 ans dans la fabrique d'Antoine Chaudon, en qualité d'apprenti peintre, y resta deux ans et demi et y fut payé à raison de 6 sols par jour. Il épousa Claire-Roque Chauvetti, le 10 janvier 1736, fit son testament le 22 juin 1742, par lequel, après avoir fait un legs en faveur de sa mère, il nommait sa femme héritière universelle, avec la charge d'élever ses deux filles Anne et Marie-Anne-Madeleine. Les témoins de son testament furent : Augustin Richieud, Jean de l'Église, Joseph Allard et Jean-Baptiste Mille, tous peintres en faïence, et Joseph Carbonel et Jean-Baptiste Jauffret, tourneurs en faïence. Il mourut le 27 juin 1742 à l'âge de 33 ans.

Chais (Pierre), peintre en faïence, fils de Marc-Antoine, 22 mai 1746.

Chais (Pierre), tourneur en faïence, fils de Marc-Antoine et d'Honorade Fabre, épousa Catherine Michel le 16 avril 1736 (dot : 300 livres). 21 mai 1774.

Chais (Pierre), d'abord peintre en faïence, ensuite fabricant de faïence, fils de Jean-Baptiste et de Marthe Icard. Il naquit le 6 avril 1705. En compagnie d'Antoine Richieud, tourneur en faïence, il loua le four à poterie de Jacques Clérissy et s'engagea à le transformer en fabrique de faïence (30 août 1734 ; voir aux *Pièces justificatives*, n° 32); et le 12 juin 1741, il acheta pour son compte personnel cette fabrique et le droit de prendre de l'argile au quartier de Combe, *à la terre que les faïenciers possèdent en commun* (voir aux *Pièces justificatives*, n° 33). Il n'avait pas encore fini de payer cette fabrique au moment de sa mort, qui arriva le 8 février 1777 (voir article Jean-André Chais, fabricant de faïence). Trois jours avant, il avait fait son testament, par lequel il léguait 300 livres à son petit-fils résidant à La Rochelle, fils de feu Pierre Chais ; 3 livres à son fils Jean-Baptiste, et instituait son fils Jean-André et sa fille Marguerite-Augustine légataires universels. Il était recteur des Pénitents blancs le 20 juin 1747 (voir minutes de Chaudon, notaire à Moustiers).

Chaudon (Antoine), peintre en faïence et plus tard fabricant, baptisé le 21 février 1689, fils de François et de Claire Clérissy, par conséquent neveu de Pierre I[er] Clérissy. Nous avons la preuve qu'il exerça l'art de peintre de juin 1710 au 8 juin 1712 ; mais il dut commencer beaucoup plus tôt, il avait 21 ans en 1710 et on entrait généralement en apprentissage vers 13 à 14 ans. Il devint ensuite fabricant de faïence ; il l'était certainement le 25 octobre 1721, peut-être pourrait-on croire qu'il le devint le 25 novembre 1712 quand il fut émancipé par son père, ou au moment de son mariage avec Marguerite Abert, fille de Joseph, notaire, et de Catherine Laugier, le 11 juin 1714 (dot : 2.000 livres), ou même dès le 23 octobre 1708, s'il faut en croire le témoignage de M[e] Abert, puisqu'il figure en qualité de témoin au testament d'Antoine de Roux d'Arbaud, s[r] de Saint-Jurs, et y est appelé faïencier ; il est vrai que ce titre est quelquefois donné à de simples ouvriers. Il fit son testament le 5 juin 1742 et laissa une maison et diverses propriétés à son fils François, qui lui succéda dans la direction de la faïencerie ; une maison à son fils Jean-Baptiste au quartier de la Fondue ; à ses deux filles Élisabeth et Madeleine,

2.000 livres, et institua sa femme Marguerite Abert héritière universelle. Il mourut le 8 juin 1742.

Chaudon (Antoine), tourneur en faïence, 15 janvier 1714-21 août 1724.

Chaudon (François), appelé quelquefois Jean-François, fils d'Antoine, fabricant de faïence, et de Marguerite Abert, né le 30 avril 1715, épousa Monique Martin, fille d'Augustin, bourgeois d'Entrevennes, fermier de la baronnie de Roumoules, et de Claire Monge, le 26 octobre 1739[1]. Il fut d'abord peintre en faïence (1732-39); devenu l'associé de son père peut-être avant son mariage[2], il le demeura probablement jusqu'à la mort de celui-ci; il continua d'exercer la profession de fabricant de faïence jusqu'à sa mort (19 avril 1756). Il avait alors 42 ans, nous dit l'acte de décès; c'est 41 qu'il faut lire, puisqu'il était né le 30 avril 1715. Sa fabrique devait être prospère, car il faisait des achats de terres et de maisons. Il acquit notamment une maison d'Antoine Robion, ancien abbé de Clausonne et sacristain de la cathédrale de Fréjus, deux autres maisons à la rue des Bondil, dont l'une appartenait à Joseph Allard, peintre en faïence. Par testament, il légua 7.000 livres à ses filles Claire-Agnès et Monique-Joseph; 10.000 livres à son fils cadet François-Jean-Baptiste, l'usufruit à sa *chère femme* jusqu'à ce que ses héritiers aient atteint l'âge de 25 ans, et à cette époque 250 livres de rente, le logement, du blé, etc., etc., à condition qu'elle demeurera veuve; enfin il nomma Joseph Chaudon, son fils aîné, héritier universel (16 avril 1756). Celui-ci ne continua pas la profession paternelle et la fabrique fut louée à Joseph Fabre, beau-frère du défunt.

Chaudon (Jean-François), d'abord peintre de faïence chez son oncle Pierre Ier Clérissy, devint ensuite fabricant de faïence. Né le 18 novembre 1678, il épousa Elisabeth Monge, fille de Jean, notaire, et d'Honorée Vincens, le 5 avril 1712. Il était fils de François et de Claire Clérissy et frère aîné d'Antoine Chaudon (voir plus haut). C'est seulement le 6 octobre 1703 que nous le trouvons qualifié du titre de peintre en faïence, mais il devait exercer cette profession depuis quelques années déjà; il l'était encore le 4 décembre 1712. Peu après, il créa une faïencerie et était fabricant le 27 octobre 1715. Sa manufacture se trouvait près du rempart et de la rue du Banquet, au couchant de Moustiers, sur l'emplacement actuel de l'hôtel Fournier et de l'auberge des Trois-Mondes. Il continua d'exercer sa profession jusqu'à sa mort (8 août 1748).

Chaudon (Joseph), peintre en faïence, du 6 avril 1745 au 20 juillet 1761[3], ensuite fabricant de faïence. Il était né le 20 mars 1722, d'Étienne, apothicaire, et d'Anne Chaudon, et se maria avec Élisabeth Abert, le 12 février 1748; parmi les témoins de son mariage, nous trouvons ses oncles Joseph Olerys, marchand faïencier; Antoine Richieud, faïencier; Joseph Fouque et Joseph Germain, peintres en faïence. Il fit son testament chez Me Clapier, le 9 juillet 1772 : il laissa l'usufruit à son père et à sa femme, 5.000 livres à sa fille Marie-Anne, 7.000 livres à son fils cadet Antoine et institua son fils aîné Joseph héritier universel. C'est probablement lui (nous ne voyons à cette époque aucun autre fabricant qui porte le nom de Chaudon) qui, au témoignage de M. H. Havard, « *voyagea par toute la France et vint même à Paris, où il éveilla l'attention des amateurs par des réclames insérées dans les journaux du temps. Nous lisons en effet dans les* Annonces, affiches et avis divers, *du 13 mars 1760, la note suivante : « Le sieur Chaudon, chargé de « l'entreprise de la manufacture de faïence de « Moustiers en Provence, avertit le public qu'il « peut fournir tous les assortiments de vaisselle « qu'on voudra se procurer et qu'il s'acquittera*

1. Archiv. munic. de Roumoules, n° 1, 1674-1739.
2. L'état civil nous apprend qu'il était déjà marchand fabricant de faïence le jour de son mariage.
3. Cependant au baptême de son fils François-Étienne, qui eut lieu le 15 février 1756, il est appelé fabricant de faïence.

« *avec soin des commissions qu'on lui donnera* « *à cet égard. Il a déjà fourni de la vaisselle* « *à plusieurs personnes qui en ont été satis-* « *faites. Il prie ceux qui lui écriront à Mous-* « *tiers d'affranchir leurs lettres.* »

« *Il est à croire, au surplus, que cet appel fut entendu, car un an ne s'était pas écoulé que pour répondre aux demandes sans cesse renouvelées des amateurs, le directeur de la fabrique de Moustiers établissait un dépôt rue Saint-Honoré, entre la rue Tirechape et la rue des Bourdonnais. A ce moment, la production de cette faïencerie était des plus variées, car on trouvait à son dépôt toutes sortes de vaisselles,* « *comme plats, assiettes, pots à oille, pots à l'eau, jattes, saucières, moutardiers, tasses à caffé, à thé, soucoupes, seaux, huilliers, saladiers, terrines, compotiers, sucriers, cuvettes, écuelles couvertes, bassins à barbe, étuis à savonnettes, etc.* » Annonces, affiches et avis divers, 15 février 1761[1].

M. Havard ajoute dans le même article que « *à la mort de Joseph Fouque, la direction de la manufacture de Moustiers passa entre les mains du sieur Chaudon, qui la lança dans des voies inexplorées... Dès cette époque la décadence se faisait déjà sentir et le décor n'avait plus l'ampleur et la beauté qu'on admirait au siècle précédent.* » L'auteur du *Dictionnaire de l'ameublement* aura pris trop au sérieux le titre de directeur de la manufacture de Moustiers que se donnait Chaudon. Ainsi que nous l'avons dit p. 69, il est fort probable que Chaudon devint en 1757 le directeur de la faïencerie des Clérissy. Cette faïencerie a-t-elle porté le titre de manufacture de Moustiers ? C'est possible, bien que rien, jusqu'à présent, ne vienne le prouver.

Quoi qu'il en soit, il est excessif de faire de Fouque ou de Chaudon les auteurs responsables de la décadence de la faïencerie de Moustiers. Encore plus excessif de faire de Chaudon le successeur de Joseph Fouque en 1760, alors qu'en effet celui-ci continua à diriger sa fabrique jusqu'au 6 brumaire de l'an VIII de la République, alors que son prétendu successeur était mort depuis longtemps. On pourrait plutôt dire que Fouque succéda à Chaudon, puisqu'il devint, en 1783, le propriétaire de la fabrique des Clérissy, que Chaudon avait dirigée, croyons-nous, en 1759.

Clappier (Antoine), peintre en faïence, fils de Joseph, marchand, 16 février 1756-10 mars 1760 (voir article André Chaix, fils de Gaspard).

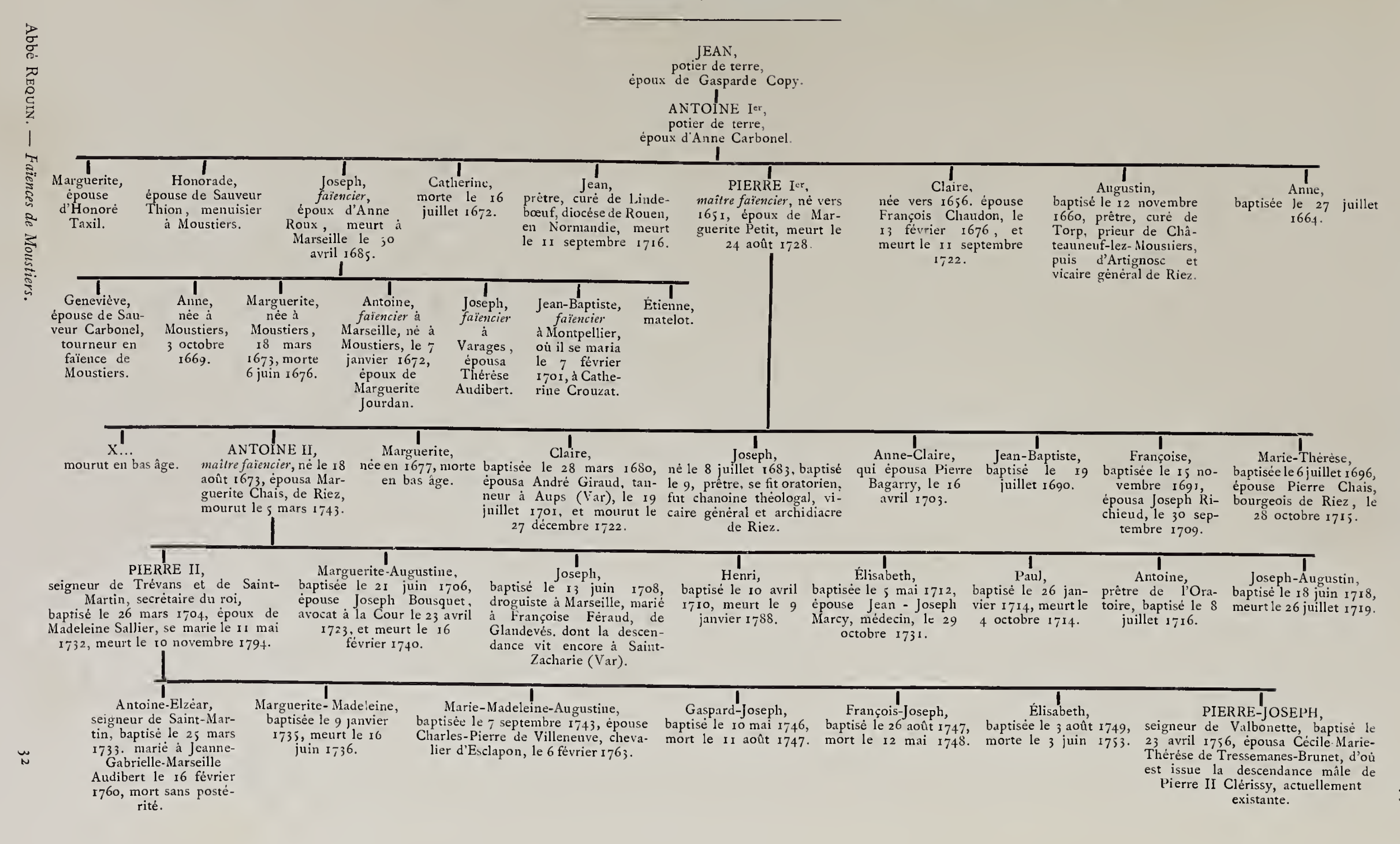
Clémens (Jean-Baptiste), appelé quelquefois Clumane, peintre en faïence, était fils de Joseph Clémens, orfèvre de Riez, et de Françoise Laugier. Sa mère, devenue veuve, donne procuration à [C...] Pontier, fabricant de faïence à Grenoble pour assister au mariage de son fils avec Clotilde-Radegonde Lesas, fille de Pierre, peintre en faïence, et de Françoise Guilloud, de Grenoble, demeurant sur la paroisse de Saint-Hugues (27 novembre 1769). Le mariage eut lieu, dit M. Maignen (*Artistes grenoblois*, p. 216), le 16 janvier 1770, et le même auteur ajoute que Clémens habitait encore Grenoble en 1790.

Nous interrompons ici l'ordre rigoureusement alphabétique pour insérer la généalogie des Clérissy.

Antoine Ier Clérissy, de Moustiers, fils de Jean, potier de terre, et de Gasparde Copy, exerce dans son pays natal la même profession que son père ; il s'y marie, le 24 août 1637, à Anne Carbonel, fille de Christol (Christophe), autrefois notaire à Moustiers, et de Pérone Imbert[2]. Il ne quitte pas Moustiers, et nous le suivons pour ainsi dire à chaque instant dans les minutiers des notaires où il passe de nombreux contrats. Il y fit son testament, le 8 août 1672, suivi bientôt d'un codicille le 23 du même mois[3]. Il mourut le 20 juin 1679. Antoine Ier Clérissy a-t-il été fabricant de faïence à la fin de sa carrière ? Voir ce que nous avons dit p. 7-16, notamment en tête de la p. 9.

1. *Dictionnaire de l'ameublement*, par Havard, t. II, article Faïence, col. 612-613.
2. Minutes de Carbonel, 1636-37, f° 378.
3. *Idem*, 1671-72, f° 787.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES CLÉRISSY, FABRICANTS DE FAÏENCE DE MOUSTIERS



De son mariage avec Anne Carbonel, il eut :

1. — *Marguerite*, qui épousa Honoré Taxil, de Moustiers;

2. — *Honorade*, qui épousa Sauveur Thion, menuisier de Moustiers;

3. — *Joseph*, son fils aîné, qui épousa Anne Roux, de Rougon, le 28 octobre 1665. (Voir les *Notes pour servir à l'histoire de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert*, à la suite du *Dictionnaire*.)

4. — *Jean*, né en 1646, qui embrassa l'état ecclésiastique, reçut de son père son titre clérical le 18 octobre 1668, devint curé de Lindebœuf en Normandie, se retira plus tard à Moustiers, où il mourut le 18 septembre 1716, à l'âge de soixante-huit ans. Il avait fait son testament le 2 avril 1713, chez Me Reborry, notaire à La Palud.

5. — *Catherine*, morte le 16 juillet 1672.

6. — *Pierre*, qui suit.

7. — *Augustin*, qui fut baptisé le 12 novembre 1660, entra dans les ordres, devint d'abord curé de Sorp en Normandie, puis prieur de Châteauneuf, petit village situé aux environs de Moustiers. Il vivait dans l'intimité avec son frère Pierre; aussi l'institua-t-il son héritier universel dans son testament en date du 1er juin 1699. Pierre, à son tour, lui avait laissé un appartement complet dans sa maison de Moustiers. Il devint plus tard vicaire général de Riez, prit possession du prieuré d'Artignosc, le 7 mars 1732, et résigna celui de Châteauneuf le 25 février 1733. D'après une note que nous communique obligeamment M. Maurice Chais, de Riez, Augustin était encore vicaire général de Riez le 24 novembre 1739.

8. — *Anne*, baptisée le 27 juillet 1664.

Pierre Ier Clérissy. Il était né en 1651[1], puisque, le 7 décembre 1671, âgé de vingt ans environ, il épousa Marguerite Petit, fille de feu Joseph et d'Anne Martin, après avoir passé son contrat la veille par devant Me Carbonel, notaire à Moustiers. L'année suivante, il fut émancipé par son père et put travailler pour son propre compte. Il était alors simple potier de terre, comme son grand-père, son père et son frère Joseph; il est qualifié de ce titre dans tous les actes jusqu'au 24 avril 1679, date à laquelle brusquement il est appelé *maître fayenssier* (*sic*), sans qu'il soit fait mention d'un contrat d'apprentissage, ni d'une absence un peu considérable de son pays natal.

A partir de ce moment, Pierre Clérissy vit son commerce prospérer rapidement; il fit de nombreux achats de terrain, devint un personnage important dans sa commune, fut plusieurs fois consul et établit honorablement toute sa famille. Il mourut le 24 avril 1728, après avoir fait son testament chez Me Reborry, notaire à La Palud[2], le 29 octobre 1719. Il avait autrefois fait élection de sépulture pour lui et pour toute sa famille dans l'église du couvent des Pères Servites, près de l'autel de Saint-Joseph, par acte notarié du 28 avril 1690[3]. Qu'était-il arrivé depuis lors? S'était-il brouillé avec les Servites, ses amis d'autrefois? Nous l'ignorons; mais, dans son testament, il laisse le choix de sa sépulture à son héritier, et l'acte de décès nous apprend qu'il fut enterré dans l'église paroissiale, nous ne savons à quel endroit précis. Sa femme Marguerite Petit lui survécut de quelques années et mourut le 2 juin 1735, âgée de plus de quatre-vingts ans.

De cette union naquirent :

1. — Une fille qui mourut en bas âge et dont le nom nous est inconnu.

2. — *Antoine*, IIe du nom, qui suit, baptisé le 18 août 1673.

3. — *Claire*, baptisée le 28 mars 1680, qui épousa André Giraud, tanneur d'Aups[4],

1. Il n'est pas possible de préciser davantage la date de naissance de Pierre Clérissy, les registres paroissiaux de cette époque sont perdus.
2. Village des Basses-Alpes situé dans la vallée du Verdon, à peu de distance de Moustiers.
3. Minutes de Carbonel, 1686-90, fo 1046. Étude de Me Chailan, notaire à Moustiers.
4. Chef-lieu de canton du département du Var, limitrophe de celui de Moustiers.

le 19 juillet 1701, et mourut le 17 décembre 1722.

4. — *Joseph*, qui vint au monde le 8 juillet 1683, fut baptisé le lendemain, embrassa l'état ecclésiastique, reçut en titre clérical la bastide de Ségriès[1], au moment où il entrait à l'Oratoire ; il devint docteur en l'un et l'autre droit et en théologie, chanoine théologal, puis archidiacre[2] et vicaire général de Riez et prieur de Puimichel. Il fit son testament le 3 avril 1737 à Aix et demanda à être enterré dans la cathédrale de Riez, s'il mourait dans cette ville[3]. Nous ignorons la date de son décès; nous savons toutefois que, le 6 mai 1762, il nomma un procureur et le chargea de résigner son archidiaconé[4].

5. — *Anne-Claire*, dont nous n'avons pu trouver la date de naissance, épousa, le 16 avril 1703, Pierre Bagarry, fils d'un médecin des Salles. Elle était déjà morte en 1719, au moment où son père dictait son testament, car il y a dans ce testament une clause en faveur de ses enfants orphelins.

6. — *Françoise*, baptisée le 15 novembre 1691, épousa Joseph Richieud, bourgeois de Moustiers, le 30 septembre 1709.

7. — *Marie-Thérèse*, baptisée le 6 juillet 1699, épousa Pierre Chais, bourgeois de Riez, le 28 octobre 1715.

Antoine II Clérissy, fils de Pierre Ier et de Marguerite Petit, naquit et fut baptisé le 18 août 1673. Il travailla d'abord dans la fabrique de son père comme un fils de famille, même assez longtemps après son mariage avec Marguerite Chais, fille de Joseph, bourgeois de Riez, et de Marguerite Icard (voir aux *Pièces justificatives*, n° 9).

Dès le jour de son mariage, il devint l'associé de son père Pierre Ier Clérissy, dont les affaires allaient toujours en grandissant ; nous les voyons occuper un grand nombre de tourneurs et de peintres, faire souvent des acquisitions de terres, voire même de petits domaines ; ils prêtent de l'argent à la commune de Moustiers, au clergé de Fréjus; ils se chargent de percevoir les impôts des États de Provence dans la région des Alpes. A la mort de Pierre Ier, Antoine II fut secondé par son fils Pierre II ; aussi, quand il mourut le 4 mars 1743, laissa-t-il une industrie en pleine prospérité. Il fut enterré le lendemain dans l'église des Servites, conformément au vœu qu'il avait exprimé dans son testament (13 janvier 1733)[5]. Il faisait divers legs : à sa mère, qui le précéda dans la tombe ; à sa femme, qui lui survécut jusqu'au 26 mars 1769 ; à ses enfants, et institua son fils aîné Pierre II héritier universel. Il avait comme descendance :

1. — *Pierre* IIe du nom, qui suit, baptisé le 26 mars 1704.

2. — *Marguerite-Augustine*, baptisée le 26 juin 1706, qui se maria le 20 avril 1723 à Joseph Bousquet, avocat à la Cour, originaire de Riez, et mourut le 16 février 1740.

3. — *Joseph*, baptisé le 13 juin 1708, se fixa à Marseille et y exerça la profession de droguiste[6].

4. — *Henri*, baptisé le 10 avril 1710,

1. Quartier du territoire de Moustiers, situé sur la nouvelle route de Moustiers à Riez.
2. Il prit possession de son archidiaconé le 4 octobre 1736 (voir Minutes de Me Rabbe, 1736-8, f° 137. Étude de Me Cassarin, notaire à Riez).
3. Minutes de Jean Étienne, notaire à Aix, 1737, f° 101. Étude de Me Bernard, notaire à Aix.
4. Minutes de Rabbe, 1762, f° 110. Étude de Me Cassarin, notaire à Riez.
5. Minutes d'Abert, notaire à Moustiers, 1730-38, f° 814.
6. Joseph épousa Françoise Féraud, de Glandevès, et en eut une nombreuse postérité, en particulier Joseph-Antoine-Balthazar, qui naquit à Marseille le 22 septembre 1742. Il se maria avec Claire-Thérèse Féraud, également de Glandevès, et en eut dix enfants, d'où sont issus (côté féminin) les Fournier et les Rougemont, de Marseille, et (côté masculin) au moins une famille qui porte encore le nom de Clérissy et qui, après avoir longtemps habité Marseille, est aujourd'hui fixée à Saint-Zacharie (Var). Tout ceci est dit pour corriger une erreur que nous avons commise à la p. 38 du présent livre, où nous avons écrit : « Ainsi va bientôt finir ce nom de Clérissy, le plus illustre de tous les faïenciers de Moustiers..... et s'éteindre une race qui a donné à la Provence une de ses gloires les plus pures. » Ceci est vrai, s'il s'agit de Pierre II Clérissy, mais complètement inexact, si on parle d'Antoine II et de Pierre Ier. Les Clérissy, de Saint-Zacharie, auraient pu légitimement s'inscrire en faux contre notre affirmation, nous n'attendrons pas leur réclamation. Il faut toujours combattre l'erreur, d'où qu'elle vienne. C'est fait. (Renseignement communiqué par M. Livon.)

resta toujours à Moustiers et y vécut de ses rentes. Il y mourut le 9 janvier 1788, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

5. — *Élisabeth*, baptisée le 5 mai 1712, épousa Jean-Joseph Marcy, médecin de Grasse, le 29 octobre 1731.

6. — *Paul*, baptisé le 26 janvier 1714, mort le 4 octobre 1714.

7. — *Antoine*, baptisé le 8 juillet 1716, entra dans les ordres et se fit oratorien comme son oncle Joseph. Il dut mourir à un âge peu avancé, car sa mère, ses frères et ses neveux se partagèrent son héritage le 24 février 1759.

8. — *Joseph-Augustin*, baptisé le 18 juin 1718, mort le 26 juillet 1719.

Pierre II Clérissy, bourgeois de Moustiers, sieur de Trévans et de Saint-Martin d'Allignosc[1], baron de Roumoules, secrétaire du roi en la chancellerie de Provence.

Dès l'âge de 18 ans, il travailla à la faïencerie, et, au moment de son mariage avec Madeleine Sallier, fille d'Antoine, bourgeois de La Verdière, et de Marie-Anne Vachène, il passa avec son père un véritable contrat d'association (12 mai 1732) et fut émancipé quelques jours après.

Afin de ne pas répéter inutilement ce que nous avons dit sur Pierre II Clérissy, p. 32 et s., nous nous contenterons d'indiquer les principaux actes de sa vie.

3 septembre 1736. Achat de la seigneurie de Trévans à Madeleine de Verdillon[2]. Cette acquisition fut faite moyennant la somme de 33.000 livres, dont 22.500 pour domaines nobles, 8.500 pour les biens roturiers, 2.000 livres pour les capitaux et le mobilier; Clérissy ajouta à cette somme 1.000 livres *d'épingles et de cotillon* à ladite dame de Verdillon, qui conservait jusqu'à sa mort le droit de porter le titre de dame de Trévans, et quatre louis d'or à Mlle de Verdillon, sœur de la venderesse, que Clérissy lui donna à titre gracieux.

11 avril 1747. Nomination de secrétaire du roi à la chancellerie du parlement de Provence[3].

11 septembre 1752. Achat de la seigneurie de Saint-Martin d'Allignosc, à Jean Gaspard de l'Isle, chevalier, de la ville de Marseille, en qualité de mari de Françoise de Chaudon, héritière bénéficiaire d'Honoré Chaudon, sieur de Saint-Martin d'Allignosc[4] (prix : 54.200 livres).

29 février 1774. Achat de la seigneurie de Roumoules, en pariage avec son fils Antoine-Elzéar, aux Rivière de Sigoyer (prix : 257.000 livres).

27 août 1783. Vente de la fabrique de faïence à Joseph Fouque[5].

L'année suivante, Pierre II Clérissy vint se fixer à la campagne chez son fils cadet, Pierre-Joseph, où il resta jusqu'à sa mort.

13 décembre 1789. Dernier testament de Pierre Clérissy[6].

3 juin 1793. Cession de la moitié de la seigneurie de Roumoules, vente du domaine de la Bastide, etc., à son fils, Pierre-Joseph (Min. de Courbon, not. à Riez).

10 novembre 1794[7]. Mort de Pierre Clérissy.

Il eut de son mariage avec Madeleine Sallier :

1. — *Antoine-Elzéar*, sieur de Saint-Martin, baptisé le 25 mars 1733, marié à Jeanne-Gabrielle-Marseille Audibert, fille d'Alexandre-Xavier, ancien premier échevin de Marseille, et de Catherine Magy. Le contrat de mariage, passé à Marseille, le 16 février

1. Saint-Martin d'Allignosc, pour le distinguer d'autres Saint-Martin qui sont dans la même région, notamment de Saint-Martin-de-Renacas. M. Fouque en fait deux pays différents, de sorte que, d'après lui, Clérissy est seigneur de Saint-Martin et d'Allignosc. Saint-Martin d'Allignosc s'appelle aussi Saint-Martin lou Rima, c'est-à-dire le Brûlé.
2. Minutes de Rabbe, 1736-8, f° 123. Étude de Me Cassarin, notaire à Riez.
3. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 16.
4. Minutes de Rabbe, 1752-3, f° 200.
5. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 18.
6. *Idem*, n° 19.
7. *Idem*, n° 20.

1760, nous apprend que la future apportait 80.000 livres de dot à Antoine-Elzéar et que celui-ci recevait 200.000 livres de son père, dont 150.000 immédiatement. Antoine-Elzéar mourut sans laisser de postérité [1].

2. — *Marguerite-Madeleine*, baptisée le 9 janvier 1735, morte le 16 juin 1736.

3. — *Marie-Madeleine-Augustine*, baptisée le 7 septembre 1743, épousa, le 6 février 1763, Charles-Pierre de Villeneuve, chevalier d'Esclapon.

4. — *Gaspard-Joseph*, né le 8 et baptisé le 10 mai 1746, mort le 10 août 1747.

5. — *François-Joseph*, baptisé le 26 août 1847, mourut le 12 mai 1748.

6. — *Élisabeth*, baptisée le 13 août 1749, morte le 2 juin 1753.

7. — *Pierre-Joseph*, sieur de Valbonnette, baptisé le 23 avril 1756, épousa Cécile-Marie-Thérèse de Tressemane-Brunet et mourut en 1808. C'est lui qui a continué la descendance mâle de Pierre II, représentée aujourd'hui par Édouard-Antoine-Emmanuel de Clérissy, baron de Roumoules, marié à Anne-Thérèse-Léontine de Clapiers, le 25 novembre 1855. De ce mariage est née une fille, Marie-Mathilde-Bénédicte, veuve de Fernand-Gérard de Lubac.

Clérissy (Antoine Ier). Voir l'article ci-dessus, p. 248.

Clérissy (Antoine II). Voir l'article ci-dessus, p. 251.

Clérissy (Honoré), fils de Jean, marchand faïencier. Il est appelé faïencier en 1703, fabricant de faïence en 1709, maître potier de terre en 1713 et en 1717, ouvrier en faïence et marchand faïencier en 1724. S'agit-il toujours de la même personne ? C'est probable, quoique le fait soit difficile à établir.

Clérissy (Jacques), ouvrier en faïence, fils d'Honoré, potier de terre, et de Catherine Laurens. Né le 17 novembre 1693, il avait épousé Marie-Anne Solomé, le 6 juillet 1722, et en eut plusieurs enfants, notamment Jean-Baptiste, tourneur en faïence. Il mourut le 8 avril 1763, à l'âge de 70 ans et non de 60 comme le dit le rédacteur de son acte de décès. Le 12 juin 1741, il vendit son four de potier à Pierre Chais, qui l'avait déjà transformé en four à faïence. Faut-il en conclure que Jacques Clérissy a toujours été un simple potier de terre ? Il succédait pourtant à son père Honoré Clérissy et à son grand-père, qui furent fabricants de faïence, s'il faut en croire les notaires de Moustiers.

Clérissy (Jean), marchand faïencier, 11 février 1686, père d'Honoré et grand-père de Jacques, dont il est parlé ci-dessus, neveu d'Antoine Ier et cousin germain de Pierre Ier. Il n'est nommé que deux fois à peu près à la même date, avec la qualité de marchand faïencier.

Clérissy (Jean-Baptiste), fils de Jacques, tourneur, reçoit 160 livres de Jean-André Chaix, tourneur, fils de Jean-Pierre, fabricant de faïence, en paiement partiel d'une fabrique vendue par son père à Pierre Chaix, 12 janvier 1780. 12 juin 1790.

Clérissy (Jean-Baptiste), peintre en faïence, fils de Jacques, tourneur en faïence et époux de Marie-Madeleine Pons. Il fit son apprentissage de peintre dans la fabrique de Jean-François Pelloquin et de Joseph Fouque ; d'après le contrat, il devait recevoir six sols par jour la première année, sept la deuxième, neuf la troisième et onze la quatrième ; en outre, ses patrons étaient tenus de lui fournir des veillées payées à l'heure ou par pièce à leur choix (28 juillet 1749). Il est fait mention de lui pour la dernière fois le 21 mai 1773.

Clérissy (Joseph), mouleur en faïence, fils d'Honoré et de Catherine Laurent, épousa Rose Guichard, le 8 octobre 1731. 5 mai 1747.

Clérissy (Pierre Ier). Voir p. 250.

Clérissy (Pierre II). Voir p. 252.

1. Nous devons cette note à l'obligeance de M. Joseph Fournier, archiviste adjoint du département des Bouches-du-Rhône. L'acte, passé chez Me Coste, fait aujourd'hui partie des minutes de Me Jourdan, notaire à Marseille.

Corbeil (Claude), tourneur en faïence, 29 septembre 1782.

Corbeil (Jean-Claude), peintre en faïence, fils de François (originaire de Romans, paroisse de Saint-Nicolas) et de Françoise Solomé; baptisé le 24 octobre 1735 et marié une première fois à Victoire Rousselin, le 7 janvier 1756, et une deuxième fois à Marie-Anne-Monique Richieud, fille de Jean, peintre en faïence (dot : 400 livres, 13 avril 1761). Nous le suivons à Moustiers jusqu'au 1er mai 1776 et nous le retrouvons établi à Marseille les 10 septembre 1787 et 5 juin 1791. En 1787, il donne procuration à son beau-frère Balthazar Feautrier pour vendre tout ce qu'il possède à Moustiers, et en 1791, il donne quittance au même Richieud.

Coupin (Claude) ou **Coupini**, peintre en faïence, associé de Joseph-Gaspard Guichard, de Balthazar Richieud et Jean-Baptiste Jauffret pour l'exploitation d'une fabrique de faïence qui leur était louée par les Raymond. Mais il ne resta dans l'association que du 5 février 1771 au 14 janvier 1772 (voir aux *Pièces justificatives*, n° 43, et les minutes de Chaudon).

Coupin (Claude), peintre en faïence, fils de François et de Marguerite Moutet, 17 mai 1787.

Coupin (Claude), tourneur en faïence, 14 janvier 1772-8 avril 1789.

Coupin (Esprit), tourneur en faïence, baptisé le 2 juillet 1748, fils de François, tourneur en faïence, et de Marguerite Moutet, exerçait son métier le 7 avril 1775, mourut le 23 octobre 1780.

Coupin (François), peintre en faïence, 30 mars 1728-1er octobre 1733.

Coupin (François), tourneur en faïence, né le 31 mai 1701, de Claude et de Jeanne Béjan, se maria le 6 mai 1725 à Marguerite Moutet (dot : 1.000 livres), dont il eut une nombreuse famille; il fit son testament le 20 septembre 1760, par lequel il laissa 30 livres à sa fille Marie-Cécile, épouse de Jean Achard, fabricant de faïence, et institua héritiers universels ses fils Claude, Jacques, Esprit, François et Sauveur. Il mourut le 13 janvier 1761, âgé de 55 ans.

Coupin (François), peintre en faïence, probablement fils de Jean-Claude et de Marguerite Roubion, 29 janvier 1784.

Coupin (François), tourneur en faïence, 27 septembre 1786.

Coupin (Jacques), tourneur en faïence, baptisé le 28 novembre 1735, fils de François et de Marguerite Moutet, épousa le 25 novembre 1765 Marie Serrailler, fille d'Honoré, tailleur, et de Marianne Garcin (dot : 700 livres). Il était encore à Moustiers le 21 octobre 1770, mais il alla plus tard se fixer à Apt et y habitait le 17 mai 1787; il y était mort avant le 23 février 1789, puisqu'à cette date sa veuve reconnaît devoir à Jacques-Barthélemy Moulin, fabricant de faïence à Apt, la somme de 850 livres comme héritière de son mari.

Coupin (Jean-Claude), peintre en faïence, fils de François et de Marie-Thérèse Taxil, baptisé le 24 juillet 1733, épousa Marguerite Roubion avant 1755, fut témoin au premier testament de Pierre II Clérissy et devait travailler dans sa fabrique; il fit son testament le 20 décembre 1791, par lequel il institua sa femme héritière universelle et fit divers legs à ses enfants. Il laissait 4 fils : Joseph, Antoine-Charles, Sauveur et François. Il mourut le 27 décembre 1791.

Coupin (Joseph), peintre en faïence, baptisé le 10 mars 1766, fils de Jean-Claude, peintre en faïence, et de Marguerite Roubion, épousa le 10 mars 1789 Élisabeth Brès, fille de feu Antoine, tourneur en faïence, et d'Anne Thion, 3 décembre 1792.

Coupin (Laurens), tourneur en faïence, 2 mars 1778.

Coupin (Sauveur), tourneur en faïence, fils de François, tourneur en faïence, et de Marguerite Moutet, mourut le 7 mai 1783, âgé de 26 ans. Nous trouvons à l'état civil un acte de baptême de Sauveur Coupin à la date du 6 août 1755. Il aurait donc eu 28 et non 26 ans au moment de sa mort. 20 septembre 1773-7 mai 1783.

Courbon (. . . . .) fut l'associé de Joseph-François Pelloquin, quand Joseph Fouque quitta ce dernier et acheta la fabrique de Clérissy. Voici la mention que nous trouvons dans une lettre écrite par Joseph-Henri Berbegier à Auguste Picard, marchand d'Avignon, le 2 septembre 1786 : « *Comme nous ne savons pas le prix de tous les articles comme on vous le passe, nous vous prions, lorsque vous nous cometrez* (commanderez) *quelque chose, d'y mettre les prix, parce que nous ne voulons pas vous passer plus cher que Messieurs Pelloquin et Courbon.* » Ailleurs, dans la même correspondance, il est question de Pelloquin et Cie.

Dalmas (Antoine), tourneur en faïence, fils de feu Jacques et de Claire Cetta, fait son apprentissage dans la fabrique de Paul Roux. Il y entre pour 2 ans et 9 mois le 29 janvier 1724 à l'âge de 14 ans (voir aux *Pièces justificatives*, n° 59).

Dalmas (Esprit), peintre en faïence, fils de Jean, peintre en faïence, et de Catherine Allary, exerçait sa profession dès le 14 août 1733 et continua jusqu'au 13 décembre 1792. Il était mort le 22 fructidor an V. Il s'était marié, à l'âge de 23 ans (8 mai 1741), à Marguerite Garcin, fille d'Antoine, peintre en faïence, et d'Élisabeth Coupin, et ne dut pas avoir d'enfants; du moins dans son testament, en date du 28 juillet 1778, il laisse tout ce qu'il possède à sa femme. Il avait acheté, le 21 janvier 1762, à Lucie Roux, une maison sise au quartier des Écoles, qui confrontait le collège. Il sert de témoin dans un acte entre Fouque et Pelloquin, peut-être travaillait-il dans leur fabrique.

Dalmas ou **Delmas** (Jean), peintre en faïence, époux de Catherine Allary. Il travaillait dans la fabrique des Clérissy et avait peut-être fait son apprentissage chez les Viry, il était du moins lié d'amitié avec eux, car il prend, le 22 mars 1715, Jean Travillé, peintre en faïence, et Marie Viry comme parrain et marraine de son fils Jean-Gaspard.

Daumas (Joseph), tourneur en faïence, se maria vers 1743 à Jeanne Denans et fit son testament le 13 septembre 1755.

Daumas (Joseph), peintre en faïence, baptisé le 28 juillet 1750, fils de Maris, peintre en faïence, et de Marguerite Ferrat, épousa Anne Maurel, fille d'Honoré, peintre en faïence, et de Madeleine Grouvel (18 avril 1774; dot : 490 livres). 17 avril 1767-2 février 1784.

Daumas (Maris), peintre en faïence, fils de Marc, cordonnier, et de Marguerite Jauffret, avait d'abord voulu se marier avec Françoise Arnaud, de Varages, puisque son père et sa mère donnent procuration pour assister à son mariage, acte dont furent témoins Antoine Garcin et Paul Féraud, peintres en faïence. Ce mariage eut-il lieu? Nous l'ignorons, mais le 7 juin 1744, Maris Daumas passait un contrat de mariage et s'unissait quelques jours après à Marie-Anne Audibert, qui mourut le 28 juin 1748, en donnant le jour à une fille nommée Marie. Enfin le 30 septembre 1749, Maris Daumas, alors âgé de 30 ans, épousait Marguerite Ferrat (28 ans), fille de Jean-Baptiste, marchand faïencier, et de Geneviève Chaudon. Il mourut le 29 août 1775, à l'âge de 60 ans environ, dit le registre de l'état civil, ce qu'il est difficile d'admettre, s'il avait 30 ans en 1749; mais il ne faut pas se fier sans contrôle à ces indications.

Delphin (Jean-Baptiste), peintre en faïence, fils de Michel et de Gabrielle Bérard, était originaire de Rians, actuellement chef-lieu de canton du Var, situé à peu de distance d'Aix; aussi, dans certains actes, dit-on qu'il était d'Aix. Il devait travailler avec les Viry dans la fabrique des Clérissy, car il est témoin au baptême de Jean-Joseph Viry, fils de Jean-Baptiste et de Thérèse Bonnet, 10 octobre 1740. Il mourut le 19 janvier 1746, à l'âge de 27 ans.

Demandoza (Jacques), peintre en faïence, 4 août 1788. M. Forestié (*Les faïenceries de Montauban*, p. 145) signale la présence d'un espagnol nommé de Mendoza à Montauban, en 1785. C'est probablement notre Demandoza, qui faisait son tour de France

et qui aurait travaillé à Montauban et à Moustiers.

Église (Jean de l'), peintre en faïence, fils de Gaspard et de Françoise Jusberte, épousa, le 30 avril 1735, en premières noces, Marie-Madeleine Chaudon, fille de Jean-François, fabricant de faïence, et d'Élisabeth Monge (dot : 1.200 livres), qui mourut le 2 juillet 1756, à l'âge de 41 ans. Il se remaria, le 3 janvier 1769, à Françoise Marcel. Il fit son testament le 26 avril 1767; il léguait 4.800 livres à ses quatre filles cadettes et instituait sa fille Marie-Anne, épouse de Jean-François Espitalier, héritière universelle ; il le refit ensuite le 1er décembre 1778 et ne fit plus mention de ses filles cadettes, qu'il avait probablement mariées ou qui étaient mortes. Il travaillait depuis le 10 juillet 1725 et vivait encore le 5 août 1780, mais il avait cessé d'exercer son art dès le 29 juillet 1778. Sa seconde femme mourut à cette époque et, sur l'acte de décès, on dit qu'il était *jadis* peintre en faïence.

Eisclet (Valentin) — il signe Eisca — peintre en faïence, originaire de Fribourg en Brisgau, 19 novembre 1759.

Espitalier (Étienne), peintre en faïence, 10 mai 1751-8 septembre 1758.

Espitalier (Jean-François), peintre en faïence, fils de Joseph et de Françoise Arnaud, épousa Marie-Anne de l'Église, fille de Jean, peintre en faïence, et de feue Marie-Madeleine Chaudon, 13 mai 1752-1er novembre 1757.

Fabre (Jean-Baptiste), peintre en faïence, originaire de Riez, fils de ... et de Marthe Gilles. 25 mars 1730 — 15 août 1753.

Fabre (Joseph), fabricant de faïence, probablement fils de Joseph et de Catherine Clappier, baptisé le 31 mars 1727, épousa Élisabeth Chaudon, fille d'Antoine, fabricant de faïence, et de Marguerite Abert, le 13 mai 1748. D'abord bourgeois, puis fabricant de faïence, il avait loué la faïencerie de Monique Martin, veuve Jean-François Chaudon, sa belle-sœur, le 18 août 1756 (voir cet acte cité *in extenso* p. 79 et s.) et obtint, le 15 novembre 1764, une prorogation de bail pour 9 ans. Il employait comme peintre Jean-Baptiste Mille et lui devait la somme de 792 livres pour travaux divers; il lui en fait une reconnaissance le 17 juin 1770. A la date du 7 mars 1775, il est qualifié d'ancien fabricant de faïence. Fort probablement, il ne renouvela pas son second bail, dont le terme était fixé au 18 août 1774. Joseph Mille dirigea ensuite cette faïencerie et tout nous porte à croire qu'il prit la succession de Joseph Fabre.

Feautrier (Joseph), peintre en faïence, baptisé le 18 mai 1729, fils de Jean, tailleur d'habits, et de Geneviève Bagne, épousa, le 9 février 1751, Catherine Lautier (19 ans), fille de Jean, tonnelier, et de Marie Berbegier. Il était entré en apprentissage chez Joseph Olerys, le 23 mai 1746, et s'était engagé à y rester 5 ans (voir aux *Pièces justificatives*, n° 59). Il mourut le 13 août 1754 à l'âge de 25 ans.

Feautrier (Pierre-Joseph-Marie), tourneur en faïence, originaire du Poil, époux de Marie Maynard, 8 octobre 1781 — 30 août 1787.

Feautrier (Pierre-Paul), tourneur en faïence, fils de Jean et de Geneviève Bagne, baptisé le 13 juin 1736, époux de Chrétienne Achard, 11 novembre 1768 — 9 juin 1792.

Féraud (Antoine), d'abord peintre en faïence, ensuite fabricant de faïence, fils de Jean, peintre en faïence, et de Marie Segond, baptisé le 10 septembre 1736, épousa le 18 août 1755 Marie-Anne Richieud, fille d'Antoine, tourneur en faïence, et de Françoise Chaudon. Il fit son apprentissage dans la fabrique de Joseph-Fouque et de Jean-François Pelloquin, faïenciers associés (8 juin 1752. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 59). C'est seulement vers 1775 qu'il devint lui-même fabricant de faïence. Il avait affermé en compagnie de François Icard la fabrique d'Agnès-Claire Chaudon, épouse de Jacques Thomas, le 30 décembre 1785 ; ils devaient encore 1.800 livres de

loyer à la propriétaire le 6 février 1792. Au procès de Jean-Claude Icard devant le Parlement, Féraud était au nombre des parties.

Féraud (Antoine), tourneur en faïence, 21 septembre 1779.

Féraud (François), peintre en faïence, 15 février 1756. Peut-être faut-il le confondre avec Jean-François Féraud.

Féraud (François-Paul), fils de Jean-François, peintre en faïence, et de Marguerite Besaudun, baptisé le 27 avril 1759, épousa, le 27 avril 1787, Marie Giraud, fille d'Eustache, négociant à Colmars, et de Marie-Anne Laurent, 3 août 1789.

Féraud (Jacques-Antoine), tourneur en faïence, époux de Thérèse Cotta. 1786 — 6 mars 1791.

Féraud (Jean), appelé quelquefois Jean-Baptiste, peintre en faïence, quelquefois tourneur, fils de Gaspard et de Gabrielle Requiston, né vers 1703, entra en apprentissage le 14 avril 1724 chez Antoine Chaudon et y resta 3 ans, pendant lesquels son patron donna chaque année 2 charges de froment et 18 livres en argent à Gabrielle Requiston, mère de l'apprenti. Il épousa en premières noces Marie Segond, fille d'Esprit, chirurgien (22 octobre 1726), et en deuxièmes noces Marie-Claire Viry, veuve de Jean-Pierre Esclangon (18 février 1754). Malade, il fit son testament le 2 décembre 1762, par lequel il instituait son fils Antoine héritier universel et ne laissait que 5 sols à son autre fils Jean-François. Il est vrai que celui-ci avait déjà reçu sa part et devait même 1.500 livres à Antoine, qu'il paya le 28 mars 1763. Jean Féraud léguait aussi 100 livres à Marie-Claire Viry, *sa très chère épouse*. Nous ignorons la date de sa mort.

Féraud (Jean-Baptiste), peintre en faïence, quelquefois tourneur, fils de Gaspard et de Gabrielle Requiston, né le 20 août 1713, épousa, le 16 janvier 1742, Anne Segond. Il fit son apprentissage chez Antoine Chaudon comme son frère Jean, y entra le 4 juillet 1731, y resta 3 ans et demi. Il mourut le 12 février 1791, à l'âge de 80 ans porte l'état civil ; c'est 78 qu'il faudrait dire.

Féraud (Jean-Baptiste), d'abord tourneur en faïence, puis fabricant. Le 31 octobre 1759, il s'associa à Jean et à Jean-Pierre Achard pour gérer la fabrique de Jean-Baptiste Jauffret, mais bientôt après, ses deux associés l'abandonnèrent (voir ces deux noms) et il resta seul gérant de la fabrique de 1761 à 1768. A cette époque, il en fut chassé par Joseph Bondil, qui avait acheté la fabrique à Jean-Baptiste Jauffret. Jusqu'en 1772, nous ignorons ce qu'il fit ; mais, le 14 mars de cette année, il louait pour six ans, à Jean-Baptiste Chaix, pére et fils, une fabrique sise au faubourg, dont il conserva la jouissance jusqu'au terme de son bail, bien qu'elle eût été vendue à Joseph-Gaspard Guichard.

Féraud (Jean-Baptiste), tourneur en faïence. Mariage de son fils naturel Pierre, tourneur en faïence comme lui, 3 février 1784.

Féraud (Jean-François), peintre en faïence, fils de Jean, peintre en faïence, et de Marie Segond, baptisé le 12 janvier 1731, épousa en premières noces Marguerite Besaudun (vers 1754), qui mourut le 26 août 1763 à l'âge de 36 ans ; il se remaria vers 1765 à Élisabeth Laurens. 8 février 1750-21 ventôse an V.

Féraud (Jean-Gaspard), d'abord peintre en faïence, ensuite fabricant, baptisé le 14 mai 1736, fils de Paul, peintre en faïence, et d'Élisabeth Boarges (?), se marie à Catherine Ferrat, fille de feu Pierre, fabricant de faïence, et d'Hélène Fabre, le 23 septembre 1760, (dot : 1.100 livres, dont 1.000 lui avaient été léguées par testament de son père). Il était peintre en faïence dès 1753, il devint l'associé de Joseph-Henri Berbegier en 1779 (voir article Berbegier, p. 238) et fabriqua des faïences avec celui-ci jusqu'en août 1792. Il dut continuer ensuite son industrie seul ou avec un autre associé, car il est encore fabricant de faïence le 12 novembre 1792.

Féraud (Jean-Joseph), tourneur en faïence, fils d'Antoine (peut-être faut-il lire

François) et d'Anne Thion, épouse le 27 janvier 1772 Victoire-Françoise Daumas, fille de Joseph, tourneur en faïence, et de Jeanne Denans. Sa femme mourut à l'âge de 32 ans, le 19 février 1785, et il se remaria le 12 février 1787 à Anne-Françoise Taxil, fille de François, cordonnier. 20 mai 1792.

Féraud (Jean-Joseph), peintre en faïence, 28 mars 1780.

Féraud (Joseph), tourneur et mouleur en faïence, fils d'Antoine, travailleur, entra en apprentissage dans la fabrique de Jean-François Thion et de Jean-Baptiste Chaix, faïenciers associés, et s'engagea à y rester 4 ans (12 août 1768). 20 août 1784.

Féraud (Joseph), peintre en faïence, 27 février 1788. Peut-être faut-il le confondre avec le précédent.

Féraud (Louis), tourneur en faïence, fils de Jean-Gaspard. 25 janvier 1790- 22 avril 1792.

Féraud (Paul), peintre en faïence, fils de Gaspard et de Gabrielle Requiston, épousa d'abord Élisabeth Boarges et se remaria ensuite, le 30 juin 1738, avec Augustine Solomé, fille de Pierre, chirurgien, et de Marguerite Roubion. Il fit son testament le 3 février 1775, légua 800 livres à sa fille Anne-Gabrielle et institua son fils Jean-Gaspard héritier universel, et mourut le 3 mars 1783 à l'âge de 83 ans. Il travaillait depuis le 9 juin 1725.

Féraud (Pierre), tourneur en faïence, fils naturel de Jean-Baptiste, tourneur en faïence, et de Marie Audibert, se maria le 3 février 1784 à Anne-Claire Allard, fille d'Étienne, tailleur et de Marie-Anne Nicolas (dot: 700 livres). 10 décembre 1791.

Ferrat (Antoine), fabricant de faïence, [baptisé le 23 avril 1773, sous le nom d'Antoine-Joseph] fils de Louis [et d'Élisabeth Jauffret (?)]. 25 avril 1790.

Ferrat (Augustin), faïencier, 1er avril 1792.

Ferrat (François), peintre et tourneur en faïence, fils de Jean-Baptiste, fabricant de faïence, et de Geneviève Chaudon; en 1736, il va s'établir à Grenoble, où il vendait de la faïence de Moustiers, et disparaît ensuite en 1743 (voir à l'article suivant). 31 décembre 1732-5 août 1736.

Ferrat (Jean-Baptiste), d'abord potier de terre, ensuite fabricant de faïence, fils de Joseph, potier de terre, et Catherine Chaix, épousa, le 6 février 1702, Geneviève Chaudon, fille de François et de Claire Clérissy; il était par conséquent le neveu par alliance de Pierre Ier Clérissy, et le beau-frère d'Antoine et de Jean-François Chaudon, faïenciers. Il était fabricant de faïence dès le 13 mai 1718, et consul de Moustiers en 1732. Il mourut le 2 avril 1749, à l'âge de 63 ans.

Le 31 mai 1748, Jean-Baptiste Ferrat, en parfaite santé, fait son testament... Il lègue 5 sols à Marie Ferrat, sa fille aînée, épouse de Jacques Taxil; à Marguerite, 500 livres, quand elle se mariera; à Louis, son fils, 5 sols outre ce qui lui a été donné en contrat de mariage;

(*Textuel*) : « Plus lègue a François Ferrat, son autre fils, ne sachant pas s'il est en vie ou mort et dans quel pays il est, vingt-cinq livres; et c'est outre et par dessus la somme de quatre mille neuf cents livres que son dit fils se trouve lui devoir, savoir deux milles trente huit livres par compte areté, et les deux milles huit cent soixante deux livres est pour autres marchandises envoyées a son dit fils après le dit compte areté; declarant le dit testateur, moyennant serment qu'il a preté entre nos mains de nous notaire en presance des temoins cy après només, qu'en l'année mil sept cents trente six ledit François Ferrat luy proposa son établissement en la ville de Grenoble, ou il lui envoyeroit des marchandises de son metier pour la somme de trois mille livres a pur don et pour lui tenir lieu de legitime et des droits qu'il pourroit pretendre sur son heritage, a l'exemple de Pierre Ferrat, son fils ainé, a qui il avoit fait une pareille liberalité, et, sous cette condition que s'il lui en etoit envoyée une plus grande quantité que pour remplir la somme de trois mille livres destinée pour la donnation, son fils lui en payeroit le prix, soit en argent, soit en marchandises du pays ou son dit fils avoit

resolu de s'aller etablir, sans pourtant qu'aucune de ses conditions fussent mises par ecrit, tout n'ayant eté que verbalement convenu ; qu'en execution de ce, ledit François fut a Grenoble ou il loua un apartement et une boutique qu'il garnit des marchandises de fayance que son pere lui envoya pour les trois mille livres promises en differents envoys qui furent debitées par ledit fils, qui fit savoir au testateur de continuer ses envoys, dont il lui en payeroit le prix, ainsi qu'ils avoient convenu entre eux, ce que ledit testateur fit, et reçu pendant les premieres années de cet etablissement quelques marchandises de fer et de chanvre et autres, a compte de celles qu'il envoyoit; ledit testateur expose encore que s'étant laissé amuser par ledit François, son fils, auroit continué de lui envoyer de fayance, quoiqu'il ne fut pas exactement payé du prix, que son fils etoit venu pendant deux ou trois fois a Moustiers pour voir ses parens, que le testateur avoit profité de ses voyages pour regler ses comptes avec lui, par l'evenement desquels il avoit toujours eté son debiteur, si bien que par le dernier, son fils l'a eté de la somme de deux mille trente huit livres, le testateur ayant encore continué de lui envoyer des marchandises pour deux mille huit cent soixante deux livres ; le testateur ajoute encore que ledit François, son fils, après avoir paru a la foire de Beaucaire de l'année mil sept cent quarante trois, et, de la, en la ville de Marseille, que depuis lors il a disparu de Grenoble, ou il laissa avant son depart des marchandises, qui ont eté ensuite revendue par voye de justice, des meubles et autres effets qu'il ne sait pas ce qu'ils sont devenus, et qu'il c'est egalement eloigné de cette province, sans qu'on ait eu depuis lors de ses nouvelles ; le testateur a affirmé tout ce que dessus moyenans serment, comme dit est ; »

Jean-Baptiste Ferrat donne ensuite à Geneviève et Élisabeth Ferrat, ses petites-filles 100 livres, quand elles se marieront; à Geneviève Chaudon, sa femme, la jouissance d'un pré; il déclare devoir 300 livres à l'héritage de son fils Pierre; il constitue héritiers universels, par égale part, les enfants dudit feu Pierre et d'Hélène Fabre, Jean-Baptiste, Louis, Geneviève et Élisabeth Ferrat.

Le 17 octobre 1748, Jean-Baptiste Ferrat fait un codicile et donne 100 livres de plus à sa fille Marie Ferrat, épouse de Jacques Taxil, en raison et à cause de la bonne amitié qu'il a pour elle.

(Minutes d'Antoine Chaudon, notaire, 1747-1757, f[os] 49 et 61. Étude Chailan, notaire à Moustiers.)

Ferrat (Jean-Baptiste), peintre en faïence et plus tard fabricant de faïence, était fils de Pierre, fabricant de faïence, et d'Hélène Fabre et petit-fils de Jean-Baptiste, aussi fabricant de faïence, dont il est question à l'article précédent. Baptisé le 8 septembre 1738, il se maria, le 13 septembre 1760, à Marie Giraud, fille d'Henri, chirurgien, et d'Anne Abert et dut s'associer peu de temps après à son frère Louis et à Jean-Étienne Achard. Ils résilièrent, le 20 août 1765, le bail d'une place de moulin à vernis, qu'ils avaient affermée le 3 juin, d'André de l'Église. Plus tard, les deux frères se séparèrent d'Achard et demeurèrent seuls associés jusqu'à la Révolution; ils louèrent pour 9 ans, à Jean François de l'Église, un moulin à vernis, qui était antérieurement affermé à Joseph Fabre (28 mars 1767), et lui achetèrent sa fabrique de papier (4 novembre 1780) pour y établir une faïencerie; mais ils durent tarder à réaliser cette transformation, car, en 1791, ils sont encore fabricants de faïence et de papier. Leur ancien moulin à vernis avait été vendu à Joseph Fouque et à Jean-François Pelloquin. Jean-Baptiste Ferrat et son frère Louis furent au nombre des fabricants qui intentèrent un procès à Jean-Claude Icard (voir à ce mot). Jean-Baptiste Ferrat était conseiller municipal en 1790; il fit son testament le 15 mars 1791, par lequel il laissa 2.000 livres à chacun de ses enfants, Martin, François et Madelon, et institua son fils Jean-Baptiste héritier universel. Ce dernier se maria, le 3 septembre 1793, avec Anne Thomas, fille de François, notaire d'Aiguines, et

de Madeleine Cogordan (dot : 6.000 livres) ; nous ignorons s'il continua d'exercer la profession de son père. Ce furent Jean-Baptiste et Louis Ferrat, qui fabriquèrent un grand nombre de pièces au feu de moufle dans le style de Strasbourg ou de Mareille, dont nous avons donné un spécimen à la planche XII, n° 6. Plusieurs autres fabricants, parmi lesquels Fouque, Pelloquin et Thion, firent comme eux. Nous ignorons quel fut celui qui introduisit à Moustiers ce système de fabrication. Voir ce que nous avons dit, p. 134.

Ferrat (Jean-Baptiste), peintre en faïence, époux de Marie Richieud, 27 août 1763.

Ferrat (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, fils de Marc et d'Anne Chais, frère de Jean-Pierre. Le 27 avril 1767, les deux frères se partagèrent la succession de leur mère, qui avait fait son testament, non encore enregistré, chez Me Clappier; parmi les immeubles de cet héritage assez modeste, — il s'élevait à 700 livres — il faut citer une maison sise au quartier de la Bourgade, à côté d'*un four à faïence commune en poterie de terre*. Certains potiers de terre avaient donc continué leur ancienne profession jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. 27 avril 1767-28 juin 1774.

Ferrat (Jean-Joseph), ouvrier faïencier, fils de Jean et de Catherine Bousquet, époux de Victoire Maynard et de Catherine Levet. Il est fait mention de lui le jour de l'enterrement de sa première femme (23 janvier 1746) et le 14 novembre de la même année, quand il se remaria avec Catherine Levet.

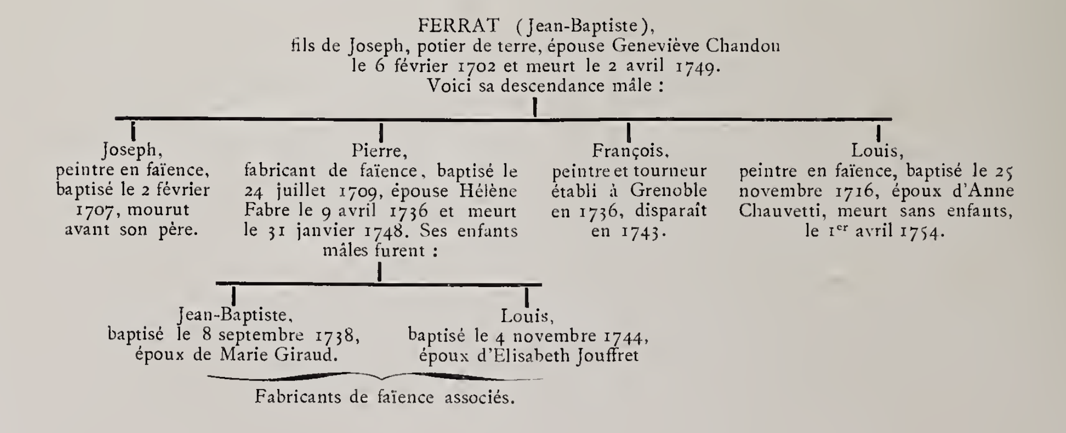
Ferrat (Jean-Pierre), tourneur et mouleur en faïence, fils de Marc, potier de terre et ouvrier en faïence, et d'Anne Chais, baptisé le 22 juin 1740, marié à Madeleine Allard le 5 novembre 1764. Il exerçait encore sa profession le 19 août 1789.

Ferrat (Joseph), peintre en faïence, fils de Jean-Baptiste, fabricant de faïence, et de Geneviève Chaudon, baptisé le 2 février 1707. 24 mars 1726-19 avril 1731.

Ferrat (Louis), peintre en faïence, fils de Jean-Baptiste, fabricant de faïence et de Geneviève Chaudon, baptisé le 25 novembre 1716, se maria, le 25 septembre 1747, avec Anne Chauvetti, fille de François, chirurgien, et de Madeleine Masclet. Il était déjà peintre en faïence le 27 septembre 1742, fit son testament le 28 juin 1753, laissa l'usufruit à sa femme jusqu'à ce que sa fille Madeleine fût mariée ou eût atteint l'âge de 22 ans ; il mourut le 1er avril 1754.

Ferrat (Louis), marchand faïencier, témoin au mariage d'Esprit Dalmas, peintre en faïence. Il faut probablement le confondre avec le précédent, qui travaillait dans la manufacture de son père et qui a pu être

GÉNÉALOGIE DES FERRAT, Fabricants de faïence



ou qui a passé pour être l'associé de celui-ci. 8 mai 1741.

Ferrat (Louis), fabricant de faïence, fils de Pierre, fabricant de faïence et d'Hélène Fabre, baptisé le 4 novembre 1744, marié à Élisabeth Jauffret, fille de feu Sauveur, *ménager*, et de Marie Laurent. Il fut l'associé de son frère Jean-Baptiste (voir à ce mot) et était encore fabricant de faïence et de papier le 3 novembre 1791.

Ferrat (Marc), potier de terre et ouvrier en faïence, époux d'Anne Chais, 14 mai 1725-18 février 1746. Il était mort en 1764.

Ferrat (Nicolas), tourneur en faïence, époux de Anne-Marie Arnaud, 12 février 1790.

Ferrat (Pierre), fabricant de faïence, fils de Jean-Baptiste, fabricant de faïence et de Geneviève Chaudon, baptisé le 24 juillet 1709, épousa, le 9 avril 1736, Hélène Fabre, fille de Joseph, bourgeois, et de Catherine Clappier. Il était déjà émancipé le 18 décembre 1741 et fabriquait de la faïence pour son compte personnel; il mourut le 31 janvier 1748, à l'âge de 35 ans. Sa veuve d'abord, puis ses fils Jean-Baptiste et Louis continuèrent son industrie.

Ferrat (Pierre), tourneur en faïence, fils de Jean-Baptiste et de Marie Giraud, baptisé le 18 décembre 1763, mourut le 12 mars 1787 à l'âge de 24 ans.

Foulcou (Joseph), peintre en faïence, originaire d'Ollioules, près Toulon : certains actes notariés portent, par erreur, qu'il était originaire de Toulon. 28 juin 1711-13 mai 1718. Il était fixé à Moustiers, puisqu'à cette dernière date il achète un chazal[1] et une terre au quartier de la Clape à Jean-Baptise Ferrat, marchand faïencier.

Fouque (François-Pierre-Placide), fabricant de faïence, fils de Joseph et d'Élisabeth Ripert, baptisé le 5 octobre 1764; il était étudiant le 2 juin 1782, et fabricant de faïence le 12 mai 1787, profession qu'il continua d'exercer au moins jusqu'au 11 août 1792. Il fut émancipé par son père le 14 septembre 1790 (voir aux *Pièces justificatives*, n° 31). Il embrassa plus tard l'état militaire et se signala par un fait d'armes à l'attaque de Bemberg, où à la tête d'une compagnie de grenadiers, il mit l'ennemi en déroute et s'empara du pont de la Redentz. Il était chef de bataillon et chevalier de la légion d'honneur quand il se retira à Moustiers; il y mourut le 22 décembre 1833 (voir Eugène Fouque, *Moustiers et ses faïences*, p. 48).

Fouque (Gaspard-Antoine), fabricant de faïence, fils de Joseph et d'Élisabeth Ripert, baptisé le 18 mai 1757, fut associé au commerce de son père et avait la signature de la raison commerciale, qui était Fouque et fils. Ce fut lui qui succéda à son père Joseph Fouque et continua de gérer cette faïencerie des Fouque, sur laquelle on peut voir des détails dans le livre cité à l'article précédent. Gaspard-Antoine Fouque avait épousé Françoise-Marguerite Roubaud et fut émancipé par son père le même jour que son frère François.

Fouque (Joseph), d'abord peintre en faïence et ensuite fabricant, était originaire de Quinson (B.-A.)[2], où il naquit le 24 novembre 1714, de Gaspard, marchand de drap, et de Claire Carbonel, entra comme apprenti dans la fabrique d'Olerys et Laugier, le 15 décembre 1739, et y resta cinq ans (voir son contrat d'apprentissage, p. 224). Il n'avait pas terminé encore son apprentissage à l'époque où M. Fouque, son arrière-petit-fils, veut lui faire prendre la succession de Pierre II Clérissy. Il ne pouvait pas non plus être chef de l'atelier de la peinture chez Clérissy vers ce même temps, puisqu'il était encore l'élève de Joseph Olerys. Il devint un des peintres les plus habiles de cette fabrique et y travailla probablement jusqu'à la mort de son

1. Petite maison, cabane ou maison en ruine.

2. M. André Pottier (*Histoire des faïences de Rouen*, p. 165) croyait que les Fouque de Rouen avaient quelque parenté avec les Fouque de Moustiers. Cette opinion est complètement erronée.

maître, peu avant son mariage avec Élisabeth Ripert, fille d'Antoine, notaire royal de Mirabeau, le 21 octobre 1749 (voir aux *Pièces justificatives*, n° 29). A cette époque, il s'associa à Jean-François Pelloquin et ils achetèrent en commun divers immeubles (13 juillet 1749, 22 mai et 1er juillet 1751, 3 avril 1752, 3 mars 1753, 21 septembre 1754 et 17 juin 1766). Il vendit en 1762 diverses propriétés (terres et maisons) qu'il avait à Quinson et acquit à Moustiers la bastide de Marzols; il la revendit plus tard lorsqu'il acheta la fabrique des Clérissy; mais il se réserva le droit de pouvoir y tirer de la terre pour sa manufacture de faïence. L'association Fouque et Pelloquin dura jusqu'en 1783, d'abord avec Jean-François Pelloquin, ensuite avec son fils Joseph-François. Le 13 juin 1775, l'oncle et le neveu (Joseph-François Pelloquin était le neveu de Joseph Fouque, nous ne savons comment) achetèrent à Jean-François de l'Église un bâtiment voûté pour y construire un moulin à blanc et le droit de prendre l'eau nécessaire pour faire fonctionner ce moulin. Ils devaient prendre l'eau à l'issue du moulin de Laugier et Chaix, par conséquent au quartier de la Bourgade, entre l'hôpital et la fabrique des Clérissy. Mais en 1783, Joseph Fouque acheta cette fabrique (voir aux *Pièces justificatives*, n° 18) et les deux associés se séparèrent, cessèrent leur indivision et se partagèrent les immeubles de la société (voir aux *Pièces justificatives*, n° 30) : Joseph Fouque prit deux maisons dans l'intérieur de Moustiers, et Joseph-François Pelloquin, une maison, la faïencerie du Barri de Bastouis et le moulin à vernis; mais il était redevable de 2.700 livres qu'il promit de payer à son oncle et associé. A dater de ce moment, Joseph Fouque fabrique pour son compte avec ses fils dans la faïencerie des Clérissy. Il mourut le 6 brumaire an VIII de la République, à l'âge de 86 ans.

Joseph Fouque était le neveu de Jean-Baptiste Nivière et avait hérité d'Elisabeth Corriol, veuve de ce fabricant de faïence. Il avait aussi recueilli une partie de la succession d'un oncle nommé Joseph Carbonel, curé de Marsan-sur-Seine, qui était décédé à Paris en avril 1784.

Il fut élu maire de Moustiers en 1790.

Fouque (Joseph-Jacques), fabricant de faïence, fils de Joseph et d'Élisabeth Ripert, baptisé le 28 février 1761, avait appris le dessin à Marseille (voir ce que nous avons dit sur lui, p. 175 et 176, en note). Émancipé à la même date que ses frères (15 janvier 1780), « *il quitta Moustiers pour aller d'abord à Apt, où il se maria avec une demoiselle Moulin, ensuite à Valentine* », arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), où il fonda une fabrique de porcelaine (Eugène Fouque, *Moustiers et ses faïences*, p. 48).

Fournier (Jean), tourneur en faïence, 11 mai 1788.

Fournier (Jean). Dans les minutes de Louis-Hyacinthe Roberty (Étude de M. Vincenti, notaire à Avignon) 1773-74, f° 23, il est question d'un Jean Fournier, marchand de faïences de Moustiers. Faut-il entendre qu'il était fabricant? Impossible de le dire.

Fournier (Jean-André), tourneur en faïence, époux d'Élisabeth Brunet, 30 août 1785-27 octobre 1790. Probablement le même que le précédent.

Fournier (Joseph), tourneur en faïence, fils d'Honoré et de Madeleine Isnard, entra comme apprenti dans la fabrique d'Étienne Achard, de Jean-Baptiste Ferrat et de Louis Ferrat, associés, le 12 février 1764, épousa, le 26 janvier 1772, Françoise-Augustine Richieud, fille de Jean, peintre en faïence, et de feue Lucrèce Denans (dot : 400 livres). Il alla se fixer à Allemagne en 1773 et revint ensuite à son pays natal, 11 mars 1790.

Garcin (Antoine), peintre en faïence. Il était déjà veuf le 1er décembre 1714 et se remaria ce jour-là à Élisabeth Coupin. Il devait avoir appris son art chez les Viry, il était au moins très lié avec Jean-Baptiste, puisque celui-ci et sa femme Anne Constantin tiennent sur les fonts baptismaux son fils Jean-Baptiste (30 mars 1717), et que

plus tard, en 1745, il prit, avec le même Viry, la ferme de la farine de Moustiers pour trois ans. Il fit son testament (8 février 1757), par lequel il laissait 5 sols à ses trois filles Catherine, Élisabeth et Marguerite, 150 livres à son fils Jean-Baptiste, résidant à Grenoble, 200 livres aux enfants de son fils Joseph, mort à Marseille, et instituait sa femme Élisabeth Coupin, héritière universelle. Il était mort le 22 mars 1760.

Garcin (Claude), ouvrier en faïence, époux d'Élisabeth Chaix. 16 novembre 1714-19 mars 1741.

Garcin (Claude), tourneur en faïence, fils de Vincent, maître maçon, et de Reine Roux, baptisé le 12 juin 1727, se maria à Anne Nicolas, fille de feu Louis (13 janvier 1755). Il était entré en apprentissage le 15 avril 1742 chez Antoine Richieud, marchand faïencier, et nous le suivons jusqu'au 8 novembre 1791.

Garcin (Étienne), tourneur et mouleur en faïence, fils de Pierre et d'Anne de l'Église, baptisé le 26 septembre 1715, entra en apprentissage chez Jean-Baptiste Nivière à l'âge de 15 ans, y resta 3 ans, fut payé à raison de 40 livres par an. 13 octobre 1731.

Garcin (François), peintre en faïence, fils de Claude, ouvrier en faïence, et d'Élisabeth Chaix, épousa Catherine Fournier, fille de François, revendeur, et de Marie Allard, le 18 janvier 1734 (dot : 600 livres). Malade, il obtint de son père la permission de faire son testament le 30 décembre 1754, et laissa tout ce qu'il possédait à sa fille Marie, alors âgée de 17 ans. Il était déjà veuf et mourut le 15 janvier 1755.

Garcin (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, originaire de Moustiers, fils d'Antoine et d'Élisabeth Coupin, baptisé le 30 mars 1717, était établi à Grenoble le 8 février 1757; il s'était marié à Moustiers le 25 mai 1745 à Blondine Paquellet, fille de Gérard et de Claudine Berge, de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin de Lyon. Aussi croyons-nous qu'il faut le confondre avec un Jean-Baptiste Garcin, tourneur en faïence de Moustiers, que nous trouvons établi d'abord à Grenoble, le 8 février 1757, ensuite à Lyon, paroisse de Saint-Paul, rue Pierre-Scise, le 14 janvier 1777; il reçoit alors 550 livres dues par Esprit Dalmas et par André Carbonel pour causes diverses.

Garcin (Joseph), faïencier. Il était mort le 15 août 1762, c'est tout ce que nous savons sur lui.

Garcin (Joseph), peintre en faïence, 22 mai-18 août 1769. Il alla très probablement se fixer à Allemagne et y devint fabricant de faïence de 1772 à 1792.

Gaspard (Jean-Baptiste), peintre en faïence, mari d'Anne Fournier, 30 octobre 1739.

Gaudin (Jean-Joseph), peintre en faïence, fils de Luc-Joseph, ancien commis des poids de la farine, et de Catherine Féraud, neveu d'Antoine Féraud, peintre en faïence, baptisé le 2 mars 1753, épousa, le 15 février 1773, Anna Baume, fille de Roman, chapelier, et de Rose Peytral. 7 octobre 1767-22 septembre 1793.

Genis (Pierre), ouvrier en faïence, mari d'Élisabeth Amiel, meurt le 8 février 1782, à l'âge d'environ 35 ans.

Gérard (Claude), tourneur en faïence, fils de Joseph, bourgeois, et de Catherine Isnard, de Bauduen, épouse à l'âge de 23 ans environ Anne Abert, fille de Basile, bourgeois, le 14 avril 1760. 10 mars 1758-2 décembre 1778.

Germain (Jean-Joseph), peintre en faïence, fils de Joseph-Hubert et d'Élisabeth-Madeleine Solomé, baptisé le 5 janvier 1754. Il exerçait le métier de peintre en 1772, et alla ensuite, croyons-nous, se fixer à Allemagne.

Germain (Joseph-Hubert), peintre en faïence, originaire de Marseille, était fils de Joseph, maître ès arts libéraux, et d'Hélène Clemens, de Marseille, paroisse de N.-D. des Accoules; il était fixé à Moustiers dès le 14 octobre 1745 et épousa, le 9 novembre 1752, Élisabeth-Madeleine Solomé, fille de Jean, docteur en médecine, dont il eut deux fils, Jean-Joseph et Pierre-Sébastien, qui

embrassèrent la même profession que lui. Il fut le maître de Joseph Jauffret en 1760. C'est probablement Joseph-Hubert Germain, ou son fils Pierre-Sébastien, qui fut un des peintres attitrés de la faïencerie Berbegier et Féraud. 15 décembre 1792.

Germain (Pierre-Sébastien), peintre en faïence, fils du précédent, fut baptisé le 21 janvier 1762 et épousa, le 25 septembre 1787, Marie-Angélique Solomé, fille de feu Jean-Pierre, docteur en médecine, et d'Anne-Claire Tiran. 3 prairial an V.

Giraud (François), tourneur en faïence, originaire d'Aups. 15 septembre 1755-7 février 1763.

Giraud (François), tourneur en faïence, originaire d'Allemagne (Basses-Alpes), 20 avril 1755-2 mars 1772. Peut-être faut-il le confondre avec le précédent; à l'état civil, on aura mis Aups pour Allemagne, d'où celui-ci était certainement originaire.

Giraud (Gaspard), ouvrier en faïence, mari d'Élisabeth Solomé. 24 mars 1744-21 septembre 1753.

Giraud (Honoré-Hippolyte), peintre en faïence, fils de Pierre, peintre en faïence, et de Thérèse Brémond, baptisé le 16 mai 1754, se maria à l'âge de 17 ans à Jeanne-Élisabeth Sarrailler (28 janvier 1771) et mourut le 9 mai 1790. Le 9 août 1777, il est qualifié du titre d'ermite, probablement de N.-D. de Beauvoir, et, en 1788 et 1789, il réside à Allemagne et y exerce la profession de faïencier.

Giroud (Pierre), peintre en faïence, fils de Jean, serrurier, et de Françoise de l'Église, époux de Claire-Thérèse Bremond, commence son apprentissage chez Olerys et Laugier le 3 avril 1739 et y reste 5 ans. Nous ignorons la date de sa mort, mais il travaillait encore à la fin de l'année 1763 et était mort le 8 octobre 1771.

Giroud ou **Giroux** (Balthazar), peintre en faïence, originaire du bourg de Moiras, du canton de Berne; il était fils de Françoise Radol, régent, et de Barbara Vys de Laupen, de Morat, canton de Berne. Il était déjà fixé à Moustiers depuis quelques années et s'était converti au catholicisme lorsqu'il se maria, le 13 mars 1786, à Marie-Madeleine Ferrat, fille de Jean-Baptiste, manœuvrier en faïence, et de Marie-Anne Poitevin (dot : 300 livres). Dans une lettre écrite, le 28 décembre 1785, par Berbegier et Féraud, à Chabrand, de Saint-Remy, nous lisons : « *Au moment que nous reçûmes votre lettre, nous vîmes tout de suite le sieur Girou pour nous remettre les tasses au réverbère, il nous dit qu'il n'en avoit point et qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas vous les préparer, attendu qu'il fut obligé partir pour Marseille, parce qu'il travaille pour se faire catolique, et il le sera au premier jour.* »

Giroud aurait-il été fabricant de faïence à Moustiers ? Nous croyons plutôt qu'il faisait cuire à son compte certaines pièces qu'il décorait lui-même. Il apparaît toutefois par la lettre ci-dessus qu'il produisait et vendait des faïences peintes sur émail cuit.

Il était encore à Moustiers le 15 juin 1790.

Grégoire (André), peintre en faïence, originaire de Bras (Basses-Alpes), 18 juin 1725.

Gros (Jean-François), peintre en faïence, originaire de Tavernes (Var). 3 septembre 1760-14 juin 1761.

Guibaud (Toussaint), peintre en faïence, 22 octobre 1775.

Guichard (Jean-Étienne), tourneur en faïence, 8 septembre 1793.

Guichard (Joseph), tourneur en faïence, né en 1710, époux de Claire Serrailler, fit son testament le 14 juillet 1782, institua son fils Joseph-Gaspard héritier universel et mourut le 14 août suivant à l'âge de 72 ans.

Guichard (Joseph), fabricant de faïence, 28 janvier 1773-16 novembre 1792. Il ne faut le confondre ni avec le précédent, ni avec le suivant, car il est témoin à un acte où Joseph-Gaspard Guichard est partie, le 2 octobre 1792, c'est-à-dire longtemps après la mort du premier Joseph Guichard.

Guichard (Joseph-Gaspard), appelé quelquefois simplement Joseph, d'abord tourneur en faïence, ensuite fabricant, fils de Joseph et de Claire Serrailler, baptisé le

18 décembre 1738 épousa, le 28 avril 1760, Catherine Garcin, fille de feu Georges, ménager. Le 5 février et le 8 mars 1771, il avait loué pour neuf ans en compagnie de Balthazar Richieud, de Jean-Baptiste Jauffret et de Claude Coupin, la fabrique de faïence de Vincens et d'Honorade Reymond et le moulin à vernis d'André de l'Église (voir aux *Pièces justificatives*, n° 43). Mais le 14 janvier 1772, les deux derniers associés se retirèrent et laissèrent la fabrique à Joseph-Gaspard Guichard et à Balthazar Richieud (voir minutes de Me Chaudon, 1771-76, f°2962). Enfin, le 18 novembre de la même année, Richieud lui céda son bail et il devint seul gérant de la faïencerie. Nous ignorons si Joseph-Gaspard Guichard continua le bail les neuf années convenues, mais le 5 mars 1776, il acheta à Jean Barrême, neveu de Jean-Baptiste Chaix (voir à cet article), une fabrique de faïence sise au faubourg, confrontant Laugier et Chaix (autrefois Olerys et Laugier), M. de Trévans et la rue, pour le prix de 2.625 livres (voir aux *Pièces justificatives*, n° 45). Cette fabrique était alors louée à Jean-Baptiste Féraud, par acte du 14 mars 1772 (Chaudon, notaire). Le 26 mai 1782, il acquit encore de Pierre II Clérissy un bâtiment avec *crotte*, fosses à terre pour la faïence, grenier, galetas, *crotton*, qui était contigu à sa fabrique et confrontant, du levant la rue, et par derrière le chemin et la fabrique des sieurs Laugier et Chaix, pour le prix de 1.500 livres. Entre temps, c'est-à-dire le 11 décembre 1776, il avait acheté de moitié avec Jean-François Thion à Jean-François de l'Église, papetier : 1° une place à bâtir au faubourg, quartier de Peyrotte, confrontant Laugier et Chaix ; 2° l'eau que ledit de l'Église s'était réservée dans la vente faite à Fouque et Pelloquin chez Me Clappier ; cependant la vente devait être nulle, si M. de Trévans (Pierre II Clérissy) ou les siens voulaient faire construire un moulin à blanc, ainsi que cela avait été convenu entre de l'Église et M. de Trévans ; seulement, dans ce cas, le vendeur était tenu d'indemniser les acheteurs. Le 2 août 1786, Joseph-Gaspard Guichard vendit sa part d'acquisition à Joseph-Henri Berbegier, la reprit ensuite le 9 août de la même année, et fit enfin un échange avec le même Berbegier (17 mai 1789) (voir à l'article Joseph-Henri Berbegier). Il était partie au procès que divers fabricants de faïence avaient au parlement en 1789 (voir article Joseph Fouque), fut conseiller municipal en 1790. Nous n'avons plus aucun renseignement sur lui à partir du 2 octobre 1792.

Guiot (Jean-François ou François), peintre en faïence, fils de Jean-Jacques et de Madeleine Fournier, beau-fils de Michel Bus, tourneur en faïence. Il entra dans l'atelier de Olerys et Laugier, le 14 avril 1739, y resta pendant cinq ans et fut payé à raison de 5 sols par jour ; il se maria, le 17 février 1744, à Élisabeth Chaix, fille de Joseph et d'Élisabeth Jauffret. 16 mai 1748.

Guivaudan (Jean-Joseph), tourneur et mouleur en faïence, originaire de Valensole, fils de Joseph, boucher établi à Moustiers, fait son apprentissage dans la fabrique de Fouque et Pelloquin (5 mai 1751) et y reste trois ans sous la direction de Jean-Baptiste Bagne, tourneur et mouleur en faïence, aux conditions suivantes : il reçoit la première année 7 sols par jour, la deuxième 9 et la troisième 10, il doit remplacer le temps perdu aux mêmes conditions et payer 150 livres, s'il quitte son maître avant le terme de son apprentissage. 24 avril 1773.

Hugolin (Jean-Baptiste), peintre en faïence, fils de Jacques. Nous le voyons exercer son art à Moustiers, du 5 janvier 1703 au 24 février 1710 ; mais, le 9 juin 1712, il est établi à Marseille et donne procuration chez Me Moisson pour recueillir la succession de son père à Moustiers.

Icard, Ycard ou **Aycard** (Antoine-François), tourneur en faïence, fils de François, fabricant de faïence, et de Françoise Nicolas, baptisé le 13 septembre 1763 ; il était fermier d'une faïencerie quand il épousa, le 22 janvier 1787, Madeleine-Chrétienne Achard, fille de Jean-Pierre, fabricant de

faïence, et d'Anne Clappier (dot : 999 livres 15 sols); il fut émancipé le 7 mai 1792.

Icard (François, appelé quelquefois Jean-François), d'abord peintre en faïence et plus tard fabricant, fils de Claude et de Geneviève Espitalier, baptisé le 2 novembre 1730, se maria, le 11 janvier 1751, à Françoise Nicolas. Il exerça la profession de peintre en faïence jusqu'en 1774, et ne devint fabricant de faïence qu'en 1775. Il est qualifié de ce titre pour la première fois le 28 janvier de cette année. Nous ignorons quelle fabrique il gérait, car il n'en possédait aucune; il afferma le 30 décembre 1785, en compagnie d'Antoine Féraud, celle d'Agnès-Claire Chaudon, épouse de Jacques Thomas, dont le mari était fou, et la conserva jusqu'au 6 février 1792; il passa, toujours en compagnie de Féraud, un acte d'obligation de 1.800 livres, dont il était redevable à la propriétaire de la fabrique (voir aux *Pièces justificatives*, nº 46). Il cessa dès lors l'exploitation d'une faïencerie, car, le 10 novembre de cette même année, il est *cy-devant faïencier*.

Icard (Hilarion), peintre en faïence, fils de Claude et de Geneviève Espitalier, frère de François, baptisé le 27 septembre 1734, épousa, le 6 février 1758, Anne Chaix, fille de feu Pierre, maître cordonnier, et de Thérèse Carbonel, et mourut le 30 décembre 1790 à l'âge de 56 ans.

Icard (Jean-Claude ou Joseph-Claude), tourneur en faïence, frère des précédents, épousa, le 12 février 1771, Geneviève Genis, fille de feu Jean-Joseph, manouvrier, et de feue Victoire Taxil (dot : 150 livres de hardes). Il était encore à Moustiers le 18 janvier 1779, mais il alla plus tard s'établir à Apt; il avait affermé une terre au quartier Sainte-Anne, pour y extraire de l'argile à poterie, à Joseph Fouque, Joseph-François Pelloquin, Antoine et Joseph Bondil, Jean-Baptiste et Louis Ferrat, Joseph Mille, Berbegier et Féraud, Laugier et Chaix, Jean-Pierre Achard, Joseph-Gaspard Guichard, Féraud et Icard. Les clauses du contrat n'étaient-elles pas bien précises? Nous l'ignorons, mais il y eut des difficultés entre les parties et Joseph Fouque intenta un procès à Jean-Claude Icard et fut suivi par tous les autres faïenciers, l'affaire alla devant le parlement d'Aix ou de Toulouse; cependant les parties reculèrent devant les suites de ce procès et décidèrent d'un commun accord d'en passer par l'arbitrage de Joseph Chaudon, avocat au parlement de Toulouse, et de Joseph Clappier (22 février 1789), et rédigèrent un acte, le 26 avril 1790, par lequel Jean-Claude Icard continuait à céder sa terre à poterie, mais seulement pour 200 cannes au lieu des 250 auxquelles prétendaient les faïenciers de Moustiers (minutes de Me Chaudon).

Icard (Pierre), tourneur en faïence, 29 août 1785.

Isnard (François), tourneur en faïence, 22 novembre 1777.

Jauffret (Antoine), peintre en faïence, fils d'Antoine et d'Élisabeth Chaix, né en 1728, fut placé le 23 mai 1746 par sa mère devenue veuve, dans l'atelier d'Olerys, où il resta cinq ans pour y apprendre le dessin et la peinture aux conditions suivantes : la première année 5 sols par jour, les deux suivantes 7 sols et les deux dernières 10 sols, le tout payable de trois en trois mois; en outre, Olerys s'engagea à accorder des veillées audit apprenti et à les lui payer par heure ou par pièce à son choix. Antoine Jauffret, épousa, le 29 juin 1750, Anne Chaudon, fille d'Étienne, apothicaire, et d'Anne Chaudon (dot : 2.000 livres). Le 1er mai 1759, à l'acte de baptême, de son fils Jacques-Antoine, l'état civil lui donne le titre de fabricant de faïence, mais nous croyons qu'il y a erreur; soit avant, soit après cet acte, il est toujours appelé peintre en faïence. Il mourut le 12 mars 1767.

Jauffret (Claude), ouvrier en faïence, fils de Pierre et d'Élisabeth Allard, épouse Pierre Fournier le 3 septembre 1737. 3 août 1740.

Jauffret (Étienne), ouvrier en faïence, époux de Catherine Giraud, 30 juillet 1777-26 mars 1782.

Jauffret (Gaspard-Claude), peintre en faïence, originaire de Quinson, 28 avril 1767-11 février 1771.

Jauffret (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, fils de Claude et de Madeleine Louche, épousa Marguerite Richieud, fille de Jean et d'Anne Chaix, le 22 juin 1733, mourut à l'âge de 58 ans, le 16 novembre 1754, et fut enterré le même jour. Sa veuve décéda le 24 août 1778, à l'âge de 65 ans. Il avait fait son apprentissage pendant 2 ans et 9 mois chez Paul Roux et y était entré le 15 juin 1718.

Jauffret (Jean-Baptiste), peintre en faïence, fils d'Antoine, marchand, et d'Élisabeth Chaix, épousa, le 10 janvier 1741, Marie Richieud, fille d'Augustin, bourgeois, et de Marguerite Guitton (dot : 2.000 livres); il exerça sa profession jusqu'à sa mort, qui arriva entre le 6 octobre 1783 et le 29 septembre 1784. En effet à cette première date, sa *femme* lui laisse 1.000 livres par testament et à la seconde, elle est *veuve*. A noter que son fils Jean-Gaspard est avocat à la cour.

Jauffret (Jean-Baptiste), fabricant de faïence. Il était propriétaire d'une faïencerie à l'intérieur de la ville, au quartier de Chabraire ou de la Terrasse et la faisait fonctionner dès le 13 mars 1757; mais, ses affaires n'étant peut-être pas très prospères, il la loua pour 9 ans, le 30 octobre 1759, à Jean-Baptiste Féraud et à Jean-Pierre Achard et dans le contrat, il se réserva le droit d'être occupé dans sa fabrique en qualité d'ouvrier (voir aux *Pièces justificatives*, n° 36). Le 14 septembre 1767, il vendit chez Me Bernard, notaire de Riez, la moitié de cette fabrique à Joseph Bondil, fabricant de faïence, et s'associa avec lui. Et, comme Jean-Baptiste Féraud, demeuré seul locataire de la fabrique, avait le droit d'en jouir encore quelque temps, Bondil finit à force d'instances par le faire consentir à la quitter. La société Jauffret et Bondil ne marcha pas longtemps en harmonie et le 20 octobre 1770, Jean-Baptiste Jauffret envoyait une assignation à comparaître à Bondil et l'obligeait à rendre compte des affaires de la société par devant le juge royal de Moustiers (voir aux *Pièces justificatives*, n° 39). L'affaire se termina à l'étude de Me Carbonel, le 9 novembre suivant, par la vente de la deuxième moitié de la fabrique. Jauffret la céda à Bondil pour la somme de 1.500 l. et reçut en outre 1.100 l. qu'il avait mises dans la société (voir aux *Pièces justificatives*, n° 40). Leur entreprise en commun avait duré 2 ans et 8 mois. Il tenta ensuite de faire partie de la société Joseph-Gaspard Guichard, Balthazar Richieud et Claude Coupin, 5 février 1771, mais il en sortit le 14 janvier 1772. Jean-Baptiste Jauffret est ensuite qualifié d'ancien fabricant de faïence. Il mourut le 9 juin 1784, à l'âge de 65 ans.

Jauffret (Joseph), peintre en faïence, fils de Pierre, tailleur. Il avait fait son apprentissage chez Joseph Germain et y était resté 2 ans (18 mai 1760). Le 29 avril 1789, il acheta une terre et une vigne à Jean Achard, prêtre de Moustiers. Nous le voyons pour la dernière fois le 21 frimaire an VI.

Jauffret (Joseph-Michel), appelé souvent Joseph, ce qui nous a empêché quelquefois de le distinguer du précédent; fils de Jean-Baptiste, peintre en faïence, et de Marguerite Richieud, baptisé le 19 janvier 1749, il épousa, le 12 novembre 1771, Anne-Agathe Clappier, fille d'Antoine, négociant, et de feue Marguerite-Anne (dot : 2.000 livres). Il est impossible de donner d'autres dates, dans la crainte de le confondre avec le précédent.

Jauffret (Joseph), tourneur en faïence, 7 mai 1786.

Jauffret (Victor), peintre en faïence, 29 novembre 1768-16 avril 1769.

Joseph (François), tourneur et mouleur en faïence, originaire de Riez, fils d'Antoine, négociant, fait son apprentissage dans la fabrique de Jean-Baptiste Féraud et de Jean-Pierre Achard (30 avril 1760), reste ensuite avec Féraud devenu seul maître de la faïencerie et termine son apprentissage le 8 septembre 1763. Il vint plus tard se fixer à Allemagne, voir p. 154.

Jouven (Étienne), ouvrier en faïence,

né en 1737, marié vers 1755 à Marguerite Courbon, se remaria, le 27 février 1764, à Delphine Savournin. 2 mars 1778.

Julia (Just), est souvent aussi appelé Julien par corruption, tourneur en faïence, fils de Sébastien, menuisier, et de Thérèse Piles, de la paroisse de Thuis, diocèse d'Elne en Roussillon, épousa le 4 août 1788, Anne Thion, fille de Claude, tourneur en faïence, et de Gabrielle Garcin. 18 juin 1788-11 avril 1791.

Lambert (Denis), tourneur en faïence, et plus souvent tourneur sur bois; il était marié à Françoise Maynard. Il fabriquait peut-être les modèles en bois dont on se servait dans les faïenceries, et dont nous avons vu un spécimen chez M. Gustave Féraud, fils du dernier faïencier de Moustiers, 4 octobre 1749-5 octobre 1759.

La Treille (Jean), peintre en faïence, originaire de Dijon, 20 novembre 1730-2 février 1733.

Laugier (Jean-Baptiste), fabricant de faïence, fils de Gaspard et de Suzanne Boutard, né en 1688, épousa, le 26 février 1714, Marie Chaudon, fille de Jean et de demoiselle de Grassi. Il était le beau-frère de Joseph Olerys (voir à cet article), qui se maria à Catherine Chaudon. Il mourut le 13 septembre 1765; mais il avait déjà cédé la direction de la manufacture de faïence à son fils, certainement depuis le 31 janvier 1759, et peut-être à une époque antérieure qu'il ne nous est pas possible de fixer.

Laugier (Joseph), peintre en faïence, fils de Marc-Antoine et de Claire Chauvin, fait son testament le 8 mars 1726; il institue héritier universel son fils Jean-Baptiste, fait divers legs à ses fils Didier et Joseph — ce dernier était prieur de Roumoules — et à ses petites-filles Suzanne et Marguerite Maurel. 3 avril 1714-16 juin 1737.

Laugier (Joseph), fabricant de faïence, fils de Jean-Baptiste, fabricant de faïence, et de Marie Chaudon, neveu de Joseph Ier Olerys, baptisé le 20 mars 1719, se maria le 7 février 1746 à Gabrielle Chaudon, fille de feu Paul, bourgeois, et de Claire Espariat (dot : 7.600 livres) et reçut par contrat de mariage la part de fabrique que possédait son père au faubourg de Moustiers avec tous ses attraits, capitaux, marchandises, le tout estimé 3.000 livres; l'autre partie de la fabrique était la propriété d'Olerys. Il reçut en outre 6.000 livres, plus un appartement meublé. Il devenait par là même l'associé de son oncle Joseph Olerys. A la mort de celui-ci, la société commerciale continua entre les fils des deux premiers associés et la raison sociale demeura la même. Le premier traité passé pour 12 ans, le 19 février 1740, entre Jean-Baptiste Laugier et Joseph Olerys Ier, ne cessa pas de régler les affaires de la maison et ne fut renouvelé que le 31 janvier 1759 entre Joseph Laugier et Joseph Olerys II. Dans un premier règlement de compte fait le 1er février 1749, la société avait vendu depuis sa formation 125.140 livres de marchandises et en avait dépensé 108.020, ce qui faisait 17.120 l. de bénéfice. Mais depuis lors, soit que les jeunes associés fussent inexpérimentés, soit que Joseph Olerys II fût déjà incapable de s'occuper sérieusement, — ce que tout fait supposer — les affaires de la société allèrent assez mal et, au renouvellement de la société, non seulement ils n'avaient pas de bénéfices, mais ils furent obligés d'emprunter 2.400 livres et, en outre, Joseph Olerys devait déjà 1.659 livres à son cousin. Dès ce moment, ce fut Jean-Baptiste-Joseph Chaix (voir ce nom) qui fut le représentant de Joseph Olerys; il avait épousé la sœur de celui-ci, et, le 7 octobre 1771, il devint acquéreur de la part de son beau-frère; la maison ne fut plus alors sous la raison commerciale Olerys et Laugier, mais sous celle de Laugier et Chaix. Ils s'adjoignirent même pendant quelque temps Jean-Joseph Abert (voir ce nom). Leur fabrique fonctionnait encore en 1790 et Laugier et Chaix étaient au nombre des faïenciers qui étaient en procès avec Icard (Jean-Claude) (voir ce nom).

Voici encore quelques actes intéressants pour la biographie de Joseph Laugier et pour l'histoire de la faïencerie, que nous citerons par ordre de date.

20 novembre 1749. Constitution de pension par Joseph II Olerys en faveur de M. de la Clue.

27 mai 1753. Paiement du capital de 6.000 livres dû à François Roux, cessionnaire de M. de la Clue, par Joseph Laugier et Joseph II Olerys.

3 mars 1758. Achat de terre au quartier Sainte-Anne par les deux associés.

30 mars 1764. Laugier et Ferrat, fabricants de faïence avaient expédié 7 charges de faïence à Augustin Picard, marchand d'Avignon. Jean Honorat, négociant de Quinson, était venu les prendre avec sept mulets quand elles étaient déjà expédiées. D'où réclamation d'Honorat contre Picard, qui lui avait donné cette commission.

5 mars 1769. Joseph Laugier et Joseph Olerys II donnent procuration pour recouvrer 885 livres 2 sols de François Berton, négociant de Nice, à qui ils avaient expédié des faïences.

10 mai 1771. Les mêmes constituent procuration à Marseille.

5 février 1777. Créance de 81 livres par Joseph Laugier et Jean-Baptiste-Joseph Chaix contre Garron.

10 décembre 1782. Procuration par les mêmes à recouvrer 577 livres 9 sous et 6 deniers du sieur Chenaux, marchand de Lyon, à qui ils avaient expédié des faïences et du papier.

22 février 1788. Fin de querelle entre Joseph Laugier et Jean-Baptiste-Joseph Chaix, d'une part, et Jean-Joseph Abert, de l'autre. Ce dernier s'oblige à payer 1.039 livres et à ne pas faire appel de la sentence rendue par le juge de Digne le 22 février 1785.

Laurens (Augustin), tourneur en faïence, originaire de Barrême, 17 septembre 1774.

Laurens (François), peintre en faïence, originaire de Barrême, travaillait à Moustiers le 20 avril 1768 et résidait à Varages le 8 septembre 1772.

Lautier (Antoine), ouvrier en faïence, 16 juin 1771.

Levet (Antoine), ouvrier en faïence, 13 novembre 1779.

Lieutaud (Antoine), tourneur en faïence, 9 mars 1793.

Lieutaud (Élie), peintre en faïence, originaire de Sigonce, 3 février 1707-1er juillet 1712. Il devait être l'élève ou le camarade de Gaspard Viry, car il est plusieurs fois témoin avec lui dans les mêmes actes.

Lieutaud (Étienne), tourneur en faïence et plus tard fabricant, fils de Marc-Antoine, tourneur en faïence, et de Françoise Guise, baptisé le 30 juillet 1739, épousa, le 18 février 1760, Roseline Icard, fille de Claude et de Geneviève Espitalier. Il est appelé fabricant de faïence depuis 1775 jusqu'à sa mort, qui arriva le 13 mars 1783, mais nous ne savons s'il avait un ou plusieurs associés, ni quelle fabrique il avait louée.

Lieutaud (Jean-Claude), tourneur en faïence, était veuf de Françoise Guisot, 13 juillet 1776. Il faut admettre qu'il y avait deux Françoise Guisot ou bien que le notaire s'est trompé de nom et a mis Jean-Claude pour Marc-Antoine et dans ce cas il faut le confondre avec le suivant.

Lieutaud (Marc Antoine), tourneur en faïence, fils de Jean, entre en apprentissage le 23 juillet 1730 en qualité d'*ouvrier à tour*, c'est-à-dire tourneur, chez Jean-Baptiste Nivière, y resta pendant trois ans et reçut 135 livres pour ses gages pendant le temps de son apprentissage. Il était marié à Françoise Guise ou Guisot. 21 juillet 1730-7 août 1767.

Lombard (Antoine), peintre en faïence, fils de feu Antoine, chirurgien de Gréoux, entra en apprentissage chez Jean-Baptiste Nivière le 15 novembre 1730; il s'engageait à y rester pendant dix-huit mois, était logé par son patron, mais ne recevait aucun salaire pendant tout ce temps.

Luquet (Claude), manouvrier en faïence, épousa Marie Garcin, le 7 juin 1779.

Mallet (E. ...), peintre en faïence, travaillait dans la fabrique de Pierre Clérissy et était probablement allié à Gaspard Viry ; la belle-mère de celui-ci était une Mallet. 18 mai 1687.

Marity ou **Marisy** (Jean), peintre en faïence, époux d'Élisabeth Viry, travaillait avec Gaspard Viry chez Pierre Clérissy. 9 juin 1692-13 février 1700.

Matty (Daniel), peintre en faïence, était aussi fabricant de bas, originaire de Lausanne (Suisse), il habitait Puimoisson quand il se maria, le 6 juillet 1750, à Madeleine Audibert, fille de Pierre, faïencier.

Maurel (Honoré), peintre en faïence, né en 1707, originaire de Rougon, fils d'Honoré et de Marguerite Rebory, était venu se fixer à Moustiers en 1721, s'y était marié, le 4 octobre 1730, à Madeleine Grouvel, originaire de Riez, et y mourut le 31 janvier 1777 à l'âge de 70 ans. Il avait probablement travaillé dans la fabrique de Jean-Baptiste Nivière en arrivant à Moustiers, car ce faïencier assiste à son mariage et, en vertu de pouvoirs officiels, y tient le lieu et la place de son père.

Maynard (Gaspard), peintre en faïence, avait épousé Madeleine Riquier. 7 août 1751-9 avril 1752.

Mèges (Antoine), peintre en faïence, fils de Jean, ouvrier en faïence, et d'Élisabeth Garcin, baptisé le 23 avril 1738, entra chez Fouque et Pelloquin le 14 avril 1750 et y resta quatre ans aux conditions suivantes : les trois premiers mois gratis, les neuf autres mois de la 1re année 4 sols par jour, la 2e 5 sols, la 3e 6 et la 4e 7 ; les veillées — c'est à-dire les heures supplémentaires — lui étaient payées au tarif ordinaire ; en outre, pendant la première année, en dehors des heures de récréation, l'apprenti avait droit à une heure de liberté pour dessiner ; enfin si l'apprenti quittait son maître sans cause légitime, il était tenu de lui payer 150 livres d'indemnité. Antoine Mèges était au nombre de ceux qui furent poursuivis par André Chaix, fils de Gaspard, pour coups et blessures. 14 avril 1750-30 mai 1762.

Mèges (Esprit), tourneur en faïence. 16 février 1764.

Mèges (Jean), ouvrier en faïence, mari d'Élisabeth Garcin. 23 avril 1738-6 janvier 1758.

Mille (Jean-Baptiste), peintre en faïence, né vers 1721, fils de Vincent, aubergiste, et de Françoise Bertrand, épousa, le 13 février 1741, Victoire Thomas, fille de Joseph, maréchal-ferrant, et de Madeleine Roux (dot : 500 livres). Il était employé dans la faïencerie de Joseph Fabre et son patron lui devait 792 livres de travaux. Son fils Joseph intenta un procès à Joseph Fabre, afin de recouvrer le paiement de cette créance. Voici le texte de la déclaration privée qui servit de base au procès intenté par Joseph Mille au créancier de son père : « *Du 17 octobre* [*1770*]. *De compte arrêté avec ledit Mille* [*Jean-Baptiste*], *il lui est du sept cens quatre vingt douze livres pour travail. Moustiers, le 17 octobre 1770.* [Signé] *Fabre.* » (Voir à ce propos, minutes de Chaudon, 21 mai 1771, et celles de Thomas, 17 juin de la même année.) Il était peintre en faïence depuis 1740, et mourut le 19 mars 1773.

Mille (Joseph), d'abord peintre en faïence de 1771 à 1775, ensuite fabricant de faïence, fils de Jean-Baptiste et de Victoire Thomas, marié à Marguerite Poitevin, dont il eut deux fils : Joseph (12 mars 1768) et Joseph-François (2 avril 1771) et plusieurs filles. Le 24 août 1775, il était fabricant de faïence et, le 5 avril 1776, en compagnie d'Étienne Bousquet, son associé, il payait le loyer annuel de la fabrique de Jean Barrême (99 livres 10 sous). Le 2 octobre suivant, il devait être seul locataire de la fabrique, puisque le notaire chargé de la rédaction de l'acte a effacé le nom de Bousquet après l'avoir écrit involontairement. Cette faïencerie était alors louée à Jean-Baptiste Féraud, il faut donc en conclure que Joseph Mille était seulement sous-locataire.

Peu de temps après, il dut prendre la succession de Joseph Fabre, qui peut-être usa de ce moyen pour lui payer la créance dont il est question à l'article précédent; il avait toutefois cette fabrique le 25 août 1784, car il acheta alors à Jean-François Féraud un grenier voisin de sa fabrique, rue de la Jouterie (Juiverie) et, près de la Juiverie, il n'y avait pas d'autre fabrique que celle d'Antoine Chaudon, devenue ensuite celle de Joseph Fabre. Il était partie au procès que plusieurs fabricants de Moustiers firent à Jean-Claude Icard, et exerçait encore sa profession le 23 juillet 1792 (Chaudon, notaire). Nous le trouvons mentionné une dernière fois le 25 nivôse an VI, mais il a quitté son industrie et est devenu *propriétaire*.

Mireur (Jean-Baptiste), peintre en faïence, fils de Pierre, bourgeois de Moustiers. 3 février-3 août 1788.

Monlerion (Pierre), peintre en faïence, originaire de Manosque, témoin au mariage de Madeleine Roux, fille de Paul, fabricant de faïence, dans la manufacture duquel il devait travailler, 1er juillet 1738.

Niel (Marc), peintre en faïence, originaire de Varages où il avait, dit-on, une fabrique de faïence; il vint ensuite s'établir à Moustiers et y exerça la profession de peintre, 18 avril 1765; il était mort le 22 octobre 1775.

Niel (Jean-François-Marc-Théophile), peintre en faïence, fils du précédent et de Catherine Gros, de Varages, épousa, le 22 octobre 1775, Marie-Marguerite Richieud, fille de feu Jean-François, peintre en faïence, et de Marguerite Paul (dot : 800 livres). Le 10 septembre 1786, il fit son testament par lequel il laissait l'usufruit à sa femme, 300 livres à Marie-Modeste, sa fille, 300 livres à Paul-César, son fils, et instituait héritier universel son fils aîné, Antoine-Théophile. De 1780 à 1790, Niel décorait des faïences pour la manufacture de Berbegier et Féraud. 4 janvier 1766-12 juillet 1790.

Nivière (Jean-Baptiste), d'abord peintre en faïence et ensuite fabricant, était fils de Pierre, armurier, et d'Anne Thion; il fut baptisé le 15 mars 1695. Il devait avoir reçu une certaine instruction, puisqu'il promettait au maire de Moustiers de diriger l'école avec son frère Augustin, qui était ecclésiastique. Il renonça bientôt à la carrière de l'enseignement, puisqu'il était peintre en faïence le 17 août 1717; il continua d'exercer cette profession jusqu'au mois de mars 1722. Il devint ensuite fabricant de moules de boutons pendant quelque temps, et acheta une maison au quartier de Chabraire; grâce à la succession de sa mère, qui l'avait fait son héritier universel (21 mai de la même année), il dut fonder une faïencerie vers la fin de l'année 1723 ou au commencement de l'année suivante. Il était le maître de Joseph Bagne, son cousin, avant le 27 octobre 1727 (règlement de compte entre eux à cette date [Chaudon, notaire]), et eut aussi comme apprentis Michel Bus (11 septembre 1729), Antoine Lombard (15 novembre 1730), etc. Il succéda à Antoine Chaudon, fabricant de faïence, en qualité de recteur de la confrérie des Pénitents blancs (26 février 1738). Il vendit une place de maison au faubourg près de l'hôpital à Olerys et à Laugier, qui y firent bâtir leur fabrique, contiguë à la sienne. Marié à Élisabeth Corrial, Nivière en eut une famille assez nombreuse, mais ses enfants moururent tous en bas âge et, par son testament du 28 octobre 1760, il institua sa femme héritière universelle. Il cessa d'être fabricant de faïence le 16 février 1750, jour où il vendit sa fabrique à Jean-Baptiste Chaix. Il mourut le 6 novembre 1760, peu de jours après la rédaction de son testament. Sa veuve, Élisabeth Corrial, fit son premier testament le 24 février 1763. Nous disons le *premier*, car nous en avons relevé neuf, et il y en a bien davantage. Celle-ci avait vendu une maison à son neveu Joseph Fouque, mais n'avait pas exigé le capital et s'était contentée de la rente, aussi dans la plupart de ses testaments, le charge-t-elle de l'exécution et du paiement de

nombreux legs à prendre sur le capital, mais celui-ci finit par se libérer au moins en grande partie, et sa tante le nomma son héritier universel.

Olerys (Joseph I[er]). Il est inutile de répéter ici ce que nous avons dit (p. 39 et s.) sur Olerys et sur son fils. Nous nous contenterons d'indiquer brièvement les principaux actes de sa vie et les documents les plus importants qui le concernent.

27 février 1697. Son baptême à la paroisse de la Major. Il était né le jour même.

24 novembre 1721. Contrat de mariage (voir aux *Pièces justificatives*, n° 21).

25 novembre 1721. Célébration de mariage (voir aux *Pièces justificatives*, n° 22).

Du 18 mars 1723 au 29 juin 1726. Séjour à Marseille, où il est établi comme fabricant de faïence.

De 1726 à 1732. Séjour en Espagne.

3 juillet 1730. Olerys signe au baptême de sa fille Marie-Rosalie-Joachim, à Alcora (Espagne).

22 juillet 1732. Procuration donnée par Olerys à sa femme chez un notaire de Montpellier. Peut-être était-il venu à la foire de Beaucaire vendre les produits de la manufacture du comte d'Aranda ?

17 octobre 1733. Olerys est à Moustiers et tient son neveu Jean-Étienne Chaudon sur les fonts baptismaux. Il disparaît ensuite pendant quatre ans.

4 novembre 1737. Il est témoin au testament de Madeleine Sallier, femme de Pierre II Clérissy, seigneur de Trévans.

18 septembre 1738. Achat d'une maison, *patec* [1] et place devant, au quartier de la Bourgade, confrontant Sauveur et André Jauffret, le chemin de Sainte-Anne, Jean-Baptiste Nivière, les hoirs Carbonel, M. de la Clue et autres; le patec est du côté de l'hôpital. Prix de l'immeuble : 900 livres; vendeur : Joseph Bertrand, marchand.

21 septembre 1738. Achat de jardin à la Bourgade, confrontant la rue, la place du Pont, le vallon et Guichard. Prix : 200 livres; vendeur : Sébastien Lautier, charpentier. — A la même époque, autres achats de terrain.

27 septembre 1738. Quittance de 2.800 livres à son beau-frère et associé. Cette quittance est suivie de quatre autres; la somme totale devait être employée à l'organisation de la *fabrique qu'ils ont convenu de faire en société.*

11 octobre 1738. Achat de terrain sis à la Bourgade entre Jean-Baptiste Nivière et l'hôpital par Olerys et Laugier.

Octobre 1738. Bail emphytéotique d'une écurie et d'un grenier à foin, sis à la Bourgade, par le seigneur de la Clue en faveur d'Olerys.

8 décembre 1738. Faculté de prendre du sable et de la terre à poterie au quartier du plus haut Angouire, concédée par Honorat Fournier à Olerys et Laugier.

5 janvier 1739. Pension accordée à Marguerite Grassi, belle-mère d'Olerys.

3 avril 1739. Apprentissage de Jean-François Richieud, de Jean Thion et de Pierre Giraud.

14 avril 1739. Apprentissage de Jean-François Guiot.

21 avril 1739. André de l'Église loue aux deux associés une place de maison, au-dessus de sa plus basse fabrique de papier, et leur permet d'y installer une roue de dix pans de diamètre pour moudre le blanc de vernis servant à la faïence (voir aux *Pièces justificatives*, n° 24).

23 avril 1739. Apprentissage de Jean-Étienne Baron (voir p. 223).

25 juin 1739. Apprentissage de François Thion.

7 juillet 1739. Apprentissage de Jean-Baptiste Salomé.

15 décembre 1739. Apprentissage de Joseph Fouque (voir p. 224).

1. Le *patec* est l'espace vide qu'on laisse autour d'une maison pour recevoir l'égout du toit et servir de passage.

19 février 1740. Association entre Olerys et Laugier (voir aux *Pièces justificatives*, n° 25).

1er mars 1740. Apprentissage de Pierre-Joseph Allemand.

14 mars 1742. Olerys est témoin au baptême de François Richieud.

17 mai 1743. Arrentement de terre à poterie par Pierre Clérissy, Jean-Baptiste Laugier et Joseph Olerys.

8 septembre 1744. Apprentissage de Jean-Pierre-Victorien Olivier.

1er juin 1745. Mort d'une fille d'Olerys nommée Marie, âgée de huit ans. (L'acte de baptême n'est pas à Moustiers.)

1er août 1745. Achat de terrain à bâtir par Olerys et Laugier à Jean-Baptiste Nivière. Ce terrain était sis à la Bourgade et confrontait la maison achetée par les acquéreurs au seigneur de la Clue, la fabrique d'Olerys et Laugier, le chemin de Sainte-Anne et, du côté du nord, un autre terrain à bâtir appartenant à Nivière. Cette vente fut faite au prix de 150 livres.

14 octobre 1745. Achat d'autre terrain à bâtir par les mêmes à Joseph Nicolas, cordonnier. Ce terrain était au même quartier et confrontait les acquéreurs, Gaspard Guichard, le chemin royal (chemin de Sainte-Anne ou mieux de Castellane) et le cimetière. Il fut vendu au prix de 83 livres.

17 janvier 1746. Olerys doit 45 livres 6 sous de pension à Elzéar de Bertet, qui lui avait prêté 906 livres le 1er juillet 1745.

23 mai 1746. Apprentissage d'Antoine Jauffret, de Joseph Feautrier et de Claude Chaix.

12 février 1747. Olerys est témoin au mariage de son neveu Joseph Chaudon, fils d'Étienne, apothicaire.

7 janvier 1748. Apprentissage de François Icard.

8 juin 1748. Arrentement d'un jardin au quartier de Saint-Michel appartenant à la confrérie du Saint-Sacrement.

Cet arrentement devait durer neuf ans, payable à raison de 18 livres par an. Mais Olerys ne le paya pas longtemps, car il était mort le 20 mars de l'année suivante. Où ? Quand ? Comment ? Nous n'en savons rien ; mais, à la date citée plus haut, son fils Joseph, *héritier ab intestat*, et Joseph Laugier, son neveu, constituent une rente de 300 livres en faveur de Joseph de Bertet de la Clue. Il paraît certain qu'Olerys dut mourir brusquement, puisqu'il ne fit pas de testament, ce qui est tout à fait contraire aux usages de ce temps pour les personnes qui possédaient quelque fortune, d'autant mieux que sa femme vivait encore et avait un fils dont l'état mental n'était pas très solide.

Olerys (Joseph II), fabricant de faïence, fils du précédent et de Catherine Chaudon, naquit probablement à Marseille, où son père s'était fixé peu de temps après son mariage. Il était déjà faïencier en 1740, ainsi qu'il conste par le contrat d'association passé entre son père et son oncle Jean-Baptiste Laugier (voir aux *Pièces justificatives*, n° 25). A la mort de son père, il devint l'associé de Joseph Laugier, son cousin germain (voir à ce mot), et le 31 janvier 1759, ils renouvelèrent pour neuf ans leur contrat d'association (voir aux *Pièces justificatives*, n° 27).

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit sur Joseph II Olerys, p. 50 et 51 ; nous nous bornerons à rappeler la date de quelques actes qui l'intéressent.

20 novembre 1749. Constitution de rente en faveur de Joseph de Bertet de la Clue en qualité de fils unique et héritier *ab intestat* de son père. L'acte est passé par Joseph II solidairement avec Joseph Laugier, son co-associé et son cousin germain.

21 avril 1756. Testament de sa mère Catherine Chaudon, qui lui lègue 400 livres et institue sa sœur héritière universelle.

28 février 1763. Testament de sa sœur Marie-Rosalie-Joachim, dont il est parlé p. 51.

7 octobre 1771. Vente par Joseph II Olerys de sa part d'associé (faïencerie Olerys et Laugier) à son beau-frère Jean-

Baptiste-Joseph Chaix et règlement de compte entre eux (voir p. 51 et aux *Pièces justificatives*, n° 28.)

22 juillet 1785. Procuration donnée par Joseph II Olerys à son beau-frère pour se porter à Digne au nom de la raison commerciale Olerys et Laugier et y soutenir un procès.

15 février 1795. Mort de Joseph II Olerys.

Olivier (Jean-François), peintre en faïence, fils de feu Marc-Antoine, de Puimoisson, vint à l'âge de 14 ans faire son apprentissage chez Paul Roux et s'engagea à y rester deux ans, 25 février 1720.

Olivier (Jean-Pierre-Victorien), peintre en faïence, fils de Paul et d'Élisabeth Sauteron. Bien qu'originaire de Comps, il habitait Senez, quand il vint, le 8 septembre 1744, faire son apprentissage chez Olerys où il resta cinq ans. Il était célibataire et il habitait la maison d'Esprit Dalmas, peintre en faïence. Il y était encore au moment de sa dernière maladie et il y mourut le 23 septembre 1778. Le 3 août, il avait fait son testament, par lequel il laissait tout ce qu'il possédait à la femme de son propriétaire, sauf un legs à son frère Pierre Olivier qui habitait Lyon.

Olivier (Pierre), fabricant de faïence, mari de Simone Gras. 6 avril 1779-30 août 1783.

Olivier (Pierre), tourneur en faïence. 1er mars 1784-15 décembre 1792.

Olivier (Pierre), peintre en faïence, 17 avril 1784-15 décembre 1792. Nous ne croyons pas qu'il faille confondre en une seule personne ces trois Pierre Olivier ; tout au plus pourrait-on admettre que le premier, qui était d'abord fabricant de faïence, serait devenu ensuite tourneur ou peintre en faïence ; car dans un acte du 15 décembre 1792, ils sont deux Pierre Olivier comme témoins.

Pelloquin (Jean-François), d'abord peintre en faïence, ensuite fabricant, originaire de Bauduen, fils de François et de Marie Carbonel, fut amené le 9 octobre 1729 par sa mère, qui était séparée de biens de son mari, dans l'atelier de Jean-Baptiste Viry, peintre en faïence. Il y resta deux ans ; moyennant la somme de 150 livres, son maître promit de lui apprendre « *le métier de peinture fidellement et bien, sans lui en rien celler* » (Voir son contrat d'apprentissage, p. 222). Il dut travailler d'abord à la fabrique des Clérissy, qu'il quitta ensuite pour aller chez Olerys. Son séjour dans cette dernière faïencerie est absolument certain, car il signa de ses initiales et de la marque de la fabrique Olerys et Laugier un certain nombre de pièces polychromes fort remarquables. Il fonda en 1749, avec Joseph Fouque, une faïencerie (voir à l'article Joseph Fouque et au chap. V, p. 55 et s.). C'est à cette époque (17 mai 1749) qu'il réclama, en vertu du droit de retrait lignager, contre l'achat d'une fabrique de faïence par Jean-Baptiste Chaix, qui l'avait acquise de Louis Roux, cousin de Pelloquin, et la vente fut annulée à son profit. Il était marié à Rose Maillet et mourut entre le 19 novembre 1773 et le 19 mai 1775 ; il laissait un fils, Joseph-François, qui lui succéda.

Pelloquin (Joseph-François), fils du précédent et de Rose Maillet, baptisé le 30 juin 1754, épousa, le 28 août 1781, Marthe-Élisabeth Romany, fille de Charles, bourgeois, et de Marie-Thérèse Bailes (dot : 8.500 livres). Dès le 5 avril 1768, il travaillait dans la fabrique de son père ; après la mort de celui-ci, il lui succéda, devint l'associé de Joseph Fouque, son oncle et son curateur. C'est avec le consentement de Joseph Fouque qu'il donna procuration, le 15 mai 1775, pour recouvrer sa part de l'héritage de Joseph Carbonel, ancien curé de Marsan-sur-Seine, décédé à Paris en avril 1775 ; c'est avec le même consentement qu'il fit échange de maison avec Joseph Jauffret et vint habiter en face de la grand'porte de l'église, à côté de M. de Perrier. L'oncle et le neveu vendirent, le 10 août 1776, d'un commun accord, à François et Honoré Thion, un droit d'eau qu'ils avaient acheté le 13 juin 1775. Ils continuèrent à travailler ensemble jusqu'au 16 septembre 1783,

époque à laquelle Fouque acheta la fabrique des Clérissy ; ils se séparèrent alors à l'amiable (voir aux *Pièces justificatives*, n° 30). Joseph-François Pelloquin continua son industrie dans l'ancienne fabrique Fouque et Pelloquin, mais il eut, au moins temporairement, un ou plusieurs associés, car dans un contrat de transport de bois de chauffage pour sa fabrique, il est question de Joseph-François Pelloquin et Cie. D'après la correspondance de Berbegier et Féraud, l'un de ses associés se nommait Courbon (voir à cet article du *Dictionnaire*). Pelloquin était partie au procès entre divers fabricants et Jean-Claude Icard (voir à ce nom). Il fut officier municipal en 1790 et en 1793.

Périé (Antoine), tourneur en faïence, époux d'Élisabeth Salette, d'Aiguine, 8 juillet 1763.

Petit (Gaspard), ouvrier en faïence, 12 mai 1782.

Petit (Jean-Baptiste), tourneur en faïence, mari d'Anne Petit. 29 novembre 1761-5 avril 1788.

Petit (Joseph), tourneur en faïence, fils de feu Philippe et de Thérèse Allard, fait son apprentissage chez Jean-Baptiste Chaix, fabricant de faïence, 6 mars 1758.

Petit (Pierre), ouvrier en faïence, 11 novembre 1779.

Plauchut ou **Plauchud** (Étienne), tourneur en faïence, fils de Jean et de Roseline Tholozan, épouse, le 14 mai 1770, Rose Roux, fille de feu Honoré, travailleur, et de feue Marguerite Isnard. 13 mai 1770-27 septembre 1791.

Rafel (Étienne), peintre en faïence, est témoin au testament de Claire Clérissy, fille de Pierre Ier, le 23 octobre 1722. Il était probablement peintre dans la fabrique de Clérissy.

Raybaud ou **Ribaud** (Étienne), maître faïencier, de Marseille, fils de Claude et de Jeanne Testory, habitait depuis quelque temps à Moustiers lorsqu'il épousa, le 20 juin 1694, Catherine Salomé, fille de Gaspard et de Marguerite (dot : quelques terres et 375 livres). Pierre Clérissy était témoin au contrat; il est probable que Raybaud travaillait dans la fabrique de Clérissy et qu'il avait appris son métier à Saint-Jean-du-Désert où étaient employés son père et son frère François.

Richaud (Joseph), peintre en faïence, né le 25 septembre 1709, fils de feu Étienne et de Victoire Moutet, originaire de Château-Arnoux. Il était déjà fixé depuis plus de vingt ans à Moustiers, où il exerçait sa profession, quand il épousa Marie Espitalier (11 juin 1750); il y resta jusqu'à sa mort (1779). Il possédait une maison, car ses voisins, Jean et André Clappier, lui concédèrent certains droits de mitoyenneté le 3 mai 1756. Il travaillait à la fabrique des Clérissy.

Richieud (Antoine), tourneur en faïence. 22 mars 1722-30 août 1734.

Richieud (Antoine), tour à tour peintre et fabricant, époux de Françoise Chaudon; est fabricant de faïence de 1737 jusqu'en 1749, devient ouvrier à tour en 1755 et peintre en 1757. Nous croyons qu'il faut le confondre avec le précédent, car Françoise Chaudon est qualifiée de veuve d'Antoine Richieud, *tourneur en faïence*, le 11 janvier 1774; son mari était mort le 6 mai 1763. Antoine Richieud fut le maître de Claude Garcin (voir ce nom).

Richieud (Augustin), peintre en faïence, fils d'Augustin, bourgeois, et de Marie-Madeleine Guitton, baptisé le 13 mai 1710. 22 juin 1742.

Richieud (Balthazar), d'abord tourneur en faïence et ensuite fabricant, fils de Jean, peintre en faïence, et de Lucrèce Denans, épousa, le 13 avril 1761, Marie Nicolas, fille de feu Louis, chapelier, et de feue Marianne Jauffret. Le même jour, sa sœur, Marie-Anne-Monique se mariait à Jean-Claude Corbeil, peintre en faïence. Richieud était associé à Claude Coupin, Joseph-Gaspard Guichard et Jean-Baptiste Jauffret, (voir à ce nom) et tous réunis, ils louèrent le moulin à vernis de Jean-François de l'Église (8 mai 1771). Le 14 janvier 1772,

il resta seul avec Joseph-Gaspard Guichard; mais il quitta à son tour l'association le 18 novembre de la même année, et à dater de ce moment, nous ne savons s'il dirigea une autre faïencerie; il était redevenu tourneur en faïence le 1er juin 1790.

Richieud (Henri-Jean), peintre en faïence, 26 janvier 1753.

Richieud (Jean), peintre en faïence, fils de Raymond, paraît comme témoin à de nombreux actes chez Carbonel et Abert, du 23 octobre 1729 à sa mort (16 juin 1777). Il avait alors 70 ans et était veuf de Lucrèce Denans.

Richieud (Jean-François), peintre en faïence, baptisé le 3 octobre 1725, fils d'Antoine et de Françoise Chaudon, épousa, le 3 septembre 1754, Marguerite Paul, fille de Joseph, de Correns, et de Madeleine Paul. Il exerça la profession de peintre depuis le 5 octobre 1741 jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 22 avril 1763. L'avant-veille, il avait fait son testament et laissait la jouissance de tous ses biens à ses père et mère et, à leur défaut, à sa femme, instituait héritiers universels ses filles Marguerite et Modeste et l'enfant à naître; si celui-ci était mâle, il devenait héritier universel, et ses sœurs auraient alors un legs de 1.000 livres seulement. Ce fut une fille (Marie-Madeleine), qui naquit le 1er novembre suivant. La veuve de Jean-François était encore usufruitière des biens de son mari, le 3 novembre 1788.

Richieud (Jean-François), peintre en faïence, *peut-être* fils de Jean et de Lucrèce Denans, 24 mars 1778-4 février 1782.

Robion (Pierre), peintre en faïence, 24 janvier 1785.

Roux (Édouard), d'abord fabricant de faïence et plus tard peintre en faïence, fils de Jean et de Claire Maurel, épousa, le 8 mai 1720, Marie-Anne Roux d'Aléric, fille de noble Jean-François et de Marguerite Colomb, de Mézel. Il était déjà fabricant de faïence au moment de son mariage, peut-être l'associé de son frère Paul. A cette époque (28 septembre 1720), il acheta à Jacques Ferrat, maître potier de terre, un four à cuire les *terrailles*, une grotte, un grenier à foin, etc., le tout sis au quartier de la Bourgade; mais il la revendit quatre ans plus tard (31 août 1723) à Antoine Clérissy, marchand faïencier, et à dater de ce moment, il devint peintre en faïence et resta à Moustiers jusqu'en 1735. A cette date, il se rendit à Grenoble, où il s'établit d'abord comme peintre, ensuite comme fabricant de faïence. Il y était le 30 mai 1743 et fit alors à son neveu Louis Roux, fils de Paul, une cession de 1.100 livres, qui lui étaient dues par son beau-frère Jean-Joseph Roux d'Aléric. Il travaillait en 1746 à la fabrique de faïence du faubourg des Trois-Cloîtres, en compagnie de son beau-frère Joseph-Thimothée Roux d'Aléric, qui était déjà depuis 1730 dans cette fabrique et qui avait dû l'attirer à Grenoble. Enfin il s'associa en 1748 avec A. Ray-Compte et Jean-Baptiste Chais pour y fonder une faïencerie. De 1773 à 1779, nous trouvons Jean-Pierre Roux fabricant de faïence à Grenoble, et nous sommes porté à croire que c'était le fils d'Édouard, qui y avait continué l'industrie paternelle. Il avait, en effet, un fils de ce nom, baptisé à Moustiers le 5 mars 1726.

Roux (Hyacinthe) aurait été, dit-on, fabricant de faïence à Moustiers. Il a peint un grand surtout de table, qui faisait partie de la collection Paul Gasnault et est aujourd'hui au musée de Limoges (n° 756 du catalogue); le plateau du milieu d'un surtout de table (musée de Sèvres, n° 747 du catalogue), et un plat rond décoré en camaïeu bleu, fabriqué à Turin, qui se trouve également au musée de Sèvres (n° 314 du même catalogue). Nous n'avons jamais trouvé le nom de cet artiste dans nos recherches à Moustiers et nous avons des doutes très sérieux sur son origine moustérienne.

En outre, les trois pièces signées dont nous venons de parler, décorées en camaïeu dans le style Bérain, ressemblent de prime abord aux faïences de Moustiers du même genre, mais elles ont avec celles-ci une différence

très grande qui n'a pas été signalée : les faïences de Moustiers sont toujours décorées au pinceau, tandis que celles d'Hyacinthe Roux sont peintes à la plume.

Roux (Jacques), d'abord tourneur en faïence, et ensuite fabricant de faïence, à moins qu'il n'y ait deux Jacques Roux. Il était fils de Jean et d'Anne Achard, et avait été baptisé le 8 octobre 1758 sous le nom de Jean-Jacques. Sa femme se nommait, croyons-nous, Marie Bonhomme. Il était tourneur en faïence le 18 octobre 1775 et fabricant de faïence du 16 janvier 1781 au 18 septembre 1787, ensuite il redevint tourneur en faïence, puis de nouveau il fut fabricant de faïence du 5 décembre 1789 au 20 juin 1791.

Roux (Jean), appelé *Jean le Roux*, quoiqu'il signe Jean Roux (nous l'avons placé ici pour ce motif), était peintre en faïence, 29 mai 1697. Il est témoin avec Gaspard Viry, dont il paraît être le camarade ou l'élève. Il ne faut certainement pas le confondre avec Jean Roux, père de Paul; d'abord celui-ci était potier de terre et non peintre en faïence, ensuite leurs signatures sont complètement différentes (voir minutes de Carbonel, 1695-1699, f° 1444, 29 mai 1697, et f° 1449, 7 janvier 1698).

Roux (Jean), d'abord peintre en faïence et ensuite fabricant, fils de Paul et de Thérèse Pelloquin, épousa, le 10 octobre 1741, Anne Achard, fille de Jean, marchand, et de Claire Bernard (dot : 600 livres). Il est quelquefois qualifié du titre de marchand faïencier, même avant son mariage, mais c'est flatterie du notaire, car, à son contrat de mariage et jusqu'en 1750, il est simplement appelé peintre ou plus souvent ouvrier faïencier et tourneur en faïence. Il devint probablement fabricant de faïence en 1751, il l'était certainement en 1755, et dès 1760, il est associé à Marc-Antoine et à Jacques Thomas pour fabriquer de la faïence et du papier. Ils achetèrent en commun un moulin à papier au quartier du Vivier (4.200 livres, dont ils payèrent 1.800 immédiatement) à Jacques du Rochas, conseiller à la sénéchaussée de Digne (17 décembre 1760) et un moulin au-dessous de la Fondude à M. de la Clue, au vallon de Notre-Dame (4 janvier 1761). Ils soldèrent une partie des attraits d'un moulin à blanc qu'ils avaient affermé d'André de l'Église (27 mars 1761) et firent échange de terrain avec Claude Icard, qui possédait au quartier du Vivier une terre confrontant la fabrique de la société Roux et Thomas (16 novembre 1761). Plus tard, ils achetèrent un pré à Jean-Baptiste Brès (15 avril 1765) et un terrain au quartier du Vivier, près de leur fabrique, et prirent à ferme un foulon à papier pour en faire un magasin de faïence. En 1760 ou 1761, ils firent construire une fabrique au quartier du Vivier, et dans ce but ou pour payer la papeterie du Rochas, Marc-Antoine Thomas avait avancé 9.000, livres, dont il est fait mention au contrat définitif de société passé par-devant notaire, le 3 octobre 1763 (voir aux *Pièces justificatives*, n° 38). Il faut noter que Marc-Antoine Thomas et Jean Roux figurent seuls au contrat et que Jacques Thomas n'y est pas mentionné, bien qu'il fût dès lors l'associé de son père.

La société, constituée pour neuf ans, fut dissoute à son terme et, le 31 janvier 1771, les deux associés procédèrent d'un commun accord au partage des biens de la société (voir aux *Pièces justificatives*, n° 41). Ils continuèrent ensuite leur commerce chacun de leur côté, car ils avaient divisé leurs propriétés communes de telle façon qu'ils eurent chacun une fabrique de faïence. Le moulin à vernis seul était indivis et ils s'en servaient trois jours par semaine chacun.

Jean Roux dut associer ensuite à son industrie son fils Jacques, appelé aussi Jean-Jacques, et nous les trouvons tous les deux faïenciers, le 9 septembre 1791. Dans l'intervalle, ses affaires ne durent guère prospérer, car il passe une obligation de 2.172 livres à son gendre François Berge, tourneur en faïence (12 juillet 1782), et il doit 626 livres à son beau-frère Antoine Achard (17 novembre 1772). Il faut ajouter qu'il

servit de caution à Laurent David, adjudicataire des fermes unies de France et des duchés de Lorraine et de Bar, domaine de Franche-Comté et des Trois-Évêchés (28 janvier 1775).

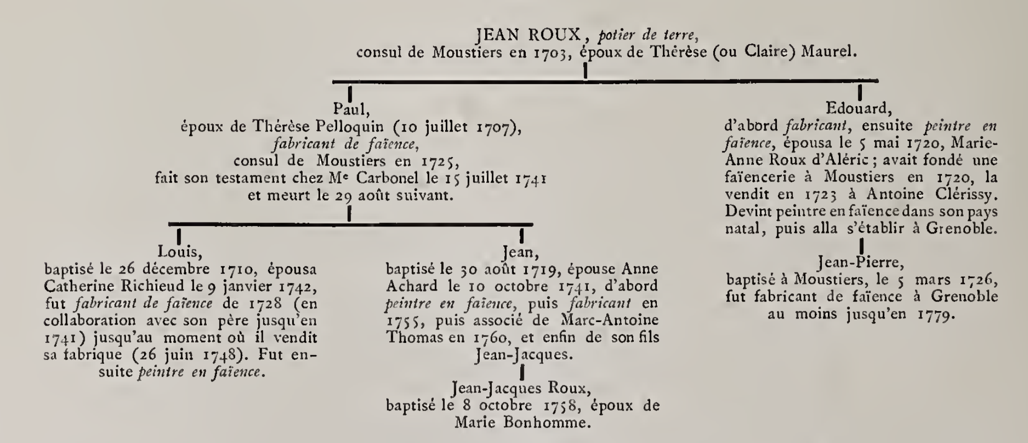
Roux (Jean-Joseph), *colporteur* de faïence, époux de Marguerite Monge. Un acte est passé par sa *veuve*, le 24 février 1788.

Roux (Louis), peintre en faïence, fils de Paul et de Thérèse Pelloquin, baptisé le 26 décembre 1710, épousa, le 9 janvier 1742, Catherine Richieud, qui mourut le 29 août 1754. Il exerçait la profession de peintre depuis 1728; il dut la quitter un instant pour devenir à son tour fabricant de faïence, même avant la mort de son père qui arriva le 10 octobre 1741; il est du moins appelé fabricant de faïence, dès le 23 octobre 1736, et de nouveau le 5 octobre 1746, mais il vendit sa fabrique le 26 juin 1748 à Jean-Baptiste Chaix (voir les articles Jean-Baptiste Chaix et Jean-François Pelloquin) et depuis lors il est toujours appelé peintre en faïence. Il est fait mention de lui pour la dernière fois le 21 janvier 1762.

Roux (Paul), peintre en faïence et fabricant, était fils de Jean, maître potier de terre (qui était consul de Moustiers en 1703), et de Claire Morel ou Maurel. Il s'était marié, le 11 juillet 1707, à Thérèse Pelloquin, fille de Louis, notaire à Bauduen [1], et de Blanche Arbaud (dot : 800 livres), et il était encore potier de terre le 12 avril 1710. Il reçut, le 29 juin 1717, de sa mère, qui était veuve, une maison, une boutique et un *four à cuire pots*, en paiement de 126 livres que celle-ci devait à son fils. C'est à ce moment qu'il devint fabricant de faïence, bien qu'il soit encore souvent appelé peintre dans les documents postérieurs. Il prend successivement comme apprentis François Audibert, peintre et tourneur (27 décembre 1717); Jean-Baptiste Jauffret, tourneur (15 juin 1718); Joseph Taxil, tourneur (4 décembre 1719); Jean-François Olivier, peintre (25 février 1720), et Jean-Baptiste Dalmas, tourneur (29 janvier 1724).

Il mourut le 29 août 1741 à l'âge de 51 ans, laissant une famille nombreuse et en particulier deux fils : Louis et Jean (voir à ces noms). Le 15 juillet de la même année, il avait fait son testament où il instituait ses deux fils héritiers universels et où il procédait à un partage de ses biens, afin d'éviter

GÉNÉALOGIE DES ROUX, Fabricants de faïence



Nota. — Nous nous sommes contenté d'indiquer la descendance mâle qui a exercé la profession de faïencier.

1. Paul Roux était l'oncle de Jean-François Pelloquin.

toute contestation entre ses enfants. Il léguait à Louis sa maison, sa fabrique de faïence et les dépendances et capitaux d'icelle de quelque nature et espèce qu'ils soient, le tout sis dans l'enclos de la ville au quartier du Barry de Bastouis, et à Jean, la bastide qu'il possédait au plan de Chambara (en face de Segriès) non loin de Saint-Martin-le-Rima. Sa fille Madeleine était mariée à Pierre Chauvelly, fille d'un chirurgien de Trigance.

M. Davillier a voulu en faire un concurrent des Clérissy; c'est possible, mais rien ne le prouve.

Ruban (Mathias), peintre en faïence, originaire de Nevers, 17 mai 1765. Il y avait à Ardus, en 1766, un peintre hollandais, nommé Rubans ou Rubens. Aurait-il quelque lien de parenté avec celui-ci? Faudrait-il lire Anvers au lieu de Nevers et identifier ces deux peintres et n'en faire qu'un seul qui aurait travaillé à Moustiers et à Ardus?

Salette (Raymond), tourneur en faïence, baptisé le 5 mai 1738, fils de Gaspard, travailleur, et de Catherine Féraud, épousa, le 20 octobre 1760, Marguerite Daumas, fille d'Antoine, cordonnier, et de Françoise Carbonel. 9 mai 1791.

Saunie (Jean) — le notaire écrit Sagune et le peintre signe Saunie —, peintre en faïence, originaire d'Amsterdam, fit abjuration du protestantisme le 18 mai 1687, jour de la Pentecôte, et prit pour parrain Pierre Clérissy et pour marraine Marguerite Petit. Il travaillait certainement à la fabrique de Clérissy.

Segond (Simon), peintre en faïence, est témoin au testament de Claire Clérissy, fille de Pierre Ier, et était employé dans la manufacture de celui-ci. 1er juillet 1718-24 mai 1724.

Senotz ou **Senaux** (Louis-Pons) — ce nom est écrit de ces deux façons par Senotz lui-même —, peintre en faïence, était originaire de Céreste (diocèse d'Apt), où il était faïencier. Il vint à Moustiers pour y exercer sa profession, probablement dans la fabrique de Paul Roux, car il est témoin au mariage d'une de ses filles le 1er juillet 1738. Il faut dire cependant qu'il est témoin au mariage de Jean-Baptiste Viry (8 mai 1725) et au baptême de sa fille Marie-Madeleine. Peut-être était-il élève de Viry et avait-il ensuite travaillé dans la fabrique de Paul Roux? Nous le trouvons à Moustiers du 22 mai 1725 au 31 octobre 1739.

Siri (François), tourneur en faïence, 26 août 1760.

Solomé (Antoine), peintre en faïence, fils de Marius et de Marie Martin, baptisé le 23 juillet 1740. 28 janvier 1771.

Solomé (Gaspard), peintre en faïence. 8 février 1757-29 juin 1762.

Solomé (Jean), faïencier, fils d'Antoine et de Catherine Charrier, épousa Catherine Solomé le 10 janvier 1718. Contrat de mariage le 9 janvier, chez François Carbonel, not. (dot : 475 livres).

Solomé (Jean), tourneur en faïence, époux de Marguerite Allemand. 17 octobre 1722-16 novembre 1749.

Solomé (Jean), peintre en faïence. 11 juin 1732-3 septembre 1733.

Solomé (Jean-André), tourneur en faïence, fils de Jean-Baptiste, peintre en faïence, et d'Anne Fournier, baptisé le 30 mars 1752, se maria, le 19 janvier 1779, à Marie Icard, fille de François, fabricant de faïence, et de Françoise Nicolas, 22 septembre 1772-11 août 1792. François Fouque, faïencier, fut parrain d'un de ses fils. Peut-être Salomé travaillait-il à la fabrique des Fouque.

Solomé (Jean-Baptiste), peintre en faïence, fils de Jean, tourneur en faïence, et de Marguerite Allemand, baptisé le 9 février 1717, eut pour parrain Jean Travillé, peintre en faïence. Il fut placé pour trois ans en apprentissage chez Jean-Baptiste Nivière, le 28 septembre 1728, et épousa, le 26 janvier 1739, Anne Fournier, fille de François, revendeur, et de Marie Allard (dot : 600 livres). Il est toujours qualifié du titre de peintre en faïence dans les nom-

breux documents que nous avons parcouru, sauf le 17 juin 1764, au contrat de mariage de sa fille Rose, et le 10 janvier 1765 ; à cette dernière date, il achète avec Joseph Chaudon une pension due à Jean-Baptiste Féraud, fabricant de faïence, par Jean-Baptiste Jauffret, peintre en faïence. Aurait-il voulu un instant être fabricant de faïence et associé de Joseph Chaudon, ou est-ce une erreur des notaires ? Nous l'ignorons, mais cette dernière hypothèse est peu probable. Il fit un premier testament le 24 février 1770, un second le 20 octobre 1778 et enfin un troisième le 6 novembre 1782, par lequel il laisse 500 livres à Rose, sa fille aînée, 5 sols à Marguerite, son autre fille, 600 livres à son fils Joseph, résident à Bourg-la-Reine, 600 livres à son fils Joseph-André, et institue héritiers universels ses deux autres fils Gaspard et François, domiciliés à Marseille. Il mourut le 6 novembre 1782. A citer — pour mémoire — un Jean-Gaspard Solomé, peintre sur porcelaine, de Marseille, et son frère Jean-François, serrurier, établi à Marseille également, héritiers de Jean-Baptiste Solomé, peintre en faïence, qui vendent une maison et diverses terres à Joseph-François Pelloquin, fabricant de faïence, le 12 juin 1784.

Solomé (Jean-Baptiste), mouleur et tourneur en faïence, fils de Jean, fait son apprentissage chez Olerys et Laugier, le 7 juillet 1739, et s'engage à y rester trois ans. 6 septembre 1746.

Il était fils de Jean Solomé, comme le précédent. Faut-il les confondre et n'en faire qu'un seul personnage ? Nous ne le croyons pas ; l'un est tourneur, l'autre peintre, le premier entre en apprentissage quand le second est déjà marié et a fini son apprentissage chez Jean-Baptiste Nivière depuis fort longtemps. D'autre part, les mêmes noms et prénoms sont si fréquents à Moustiers que nous n'hésitons pas à en faire deux personnages distincts. Seul le nom de la mère du dernier Jean-Baptiste Solomé pourrait donner la solution du problème et nous ne le connaissons pas.

Solomé (Jean-Gaspard), peintre en faïence, fils de Jean-Baptiste et d'Anne Tournier, 5 novembre 1753-6 novembre 1758.

Solomé (Joseph), peintre en faïence, fils de Pierre, chirurgien, et de Claire Roubion, baptisé le 18 décembre 1708, épousa d'abord Thérèse Martin, d'Estoublon, à une date inconnue, et restitua la dot de sa première femme défunte le 1er avril 1744, se remaria le 25 juillet 1746 à Catherine Audibert, de Rougon. Il devait travailler alors dans la fabrique d'Olerys et Laugier, car il y a comme témoins de son contrat de mariage Jean-François Pelloquin, Jean-Étienne Baron et Joseph Fouque, peintres en faïence de cette même fabrique.

Il fut caution de Jean-Pierre Achard associé à Jean-Baptiste Féraud, fabricant de faïence (31 août 1761) et vendit un terrain au quartier de Vivier à Roux et Thomas, fabricants de faïence. Il fit son testament le 25 mars 1772 et légua 800 livres à sa fille Henriette, sa maison, rue Droite, et plusieurs terres à son fils Pierre, et institua Catherine Audibert héritière universelle. Il mourut le 20 juillet 1772 à l'âge de 55 ans. Si la date de sa naissance est exacte, il aurait eu 66 ans, mais il est possible que ses père et mère aient perdu un fils nommé Joseph, qui était né le 18 décembre 1708 et mourut en bas âge, et que le baptême de celui-ci ait échappé à nos recherches.

Solomé (Joseph), peintre en faïence, 26 janvier 1789.

Taxil (Antoine), peintre en faïence, fils de Jacques, maître maçon, et de Marie-Delphine Ferrat, baptisé le 7 février 1736, épousa, le 6 novembre 1758, Élisabeth Féraud, fils de Joseph, tisserand, et d'Élisabeth Icard, entra dans l'atelier de Pierre Giraud, peintre en faïence, le 11 octobre 1751, et y resta trois ans et demi en apprentissage. Son maître s'engageait à le faire dessiner deux heures par jour pendant sept mois. 17 janvier 1779.

Taxil (Honoré). Nous le mentionnons pour mémoire bien qu'il ne soit ni fabricant, ni peintre, ni tourneur, mais nous le trouvons installé à Paris, rue Saint-Honoré, paroisse de Saint-Eustache, chez le sieur Petit (peut-être de Moustiers comme lui), à l'enseigne du *roi de la Chine*. Nous croyons qu'il y vendait la faïence de Moustiers, 2 avril 1736.

Taxil (Jacques-Grégoire), peintre et tourneur en faïence, fils de feu Antoine, huissier, croyons-nous, et peintre en faïence, et d'Élisabeth Jauffret, baptisé le 17 novembre 1759, épousa, le 23 février 1784, Élisabeth Coupin, fille de Claude, peintre en faïence, et de Marguerite Roubion (dot : 800 livres). 14 novembre 1791.

Taxil (Joseph), tourneur en faïence, fils de Sauvaire, entra à l'âge de 16 ans chez Paul Roux et s'engagea à y rester vingt-sept mois pour y apprendre le métier de tourneur en faïence, 4 décembre 1719.

Taxil (Joseph), tourneur en faïence, époux de Catherine Nicolas. 2 octobre 1758-21 novembre 1790.

Taxil (Joseph), tourneur en faïence, fils de Pierre, négociant, et de Catherine Brès; il épousa Thérèse Solomé, fille de Jean-Baptiste, négociant, et de Marie Garcin (dot : 1.800 livres), le 16 février 1778. Joseph-François Pelloquin, fabricant de faïence, et Jean-François Féraud assistaient à son mariage en qualité de témoins (minutes de Chaudon, notaire). 5 août 1778.

Thion (Claude), ouvrier en faïence, époux de Gabrielle Garcin. 21 juin 1779-6 avril 1792.

Thion (Étienne-François), peintre en faïence, fils de Pascal, tourneur en faïence, et de Marguerite Guichard, épousa, le 23 novembre 1789, Élisabeth-Éléonore (ou Marie-Anne) Féraud, fille d'Antoine, fabricant de faïence, et de Marie-Anne Richieud (Guichard, faïencier, est l'oncle germain du futur). Nous sommes indécis sur les prénoms de la future, parce que le notaire l'appelle Marie-Anne, tandis que le curé la nomme Élisabeth-Éléonore. 1er juillet 1790.

Thion (François), peintre en faïence. 12 novembre 1740-11 novembre 1758.

Thion (François), tourneur en faïence, 8 avril 1789.

Thion (Honoré), ouvrier en faïence, fils de Jean-André, cordonnier, et d'Élisabeth Allard. Il fait son testament le 27 décembre 1785 et laisse 50 livres à François Pascal et à Louis-Maxime, ses deux fils, nés de défunte Élisabeth Chaix, sa première femme; 800 livres à chacune de ses quatre filles issues de son mariage avec Catherine-Agathe Nicolas; héritiers universels : ses deux fils Antoine-Charles-Honoré et Pierre-Casimir, nés de son second mariage; legs à sa seconde femme. Le 25 janvier 1790, il avait quitté la profession d'ouvrier faïencier et était devenu boulanger. Il mourut le 27 mars 1708 à l'âge de 80 ans; il est alors qualifié d'ancien boulanger.

Thion (Honoré), d'abord peintre et ensuite fabricant de faïence, fils de François (ou de Jean-François), fabricant de faïence, baptisé le 9 septembre 1753, époux d'Anne-Louise Clemens. Au contrat de mariage passé le 24 février 1774, Anne-Louise Clemens, qui était fille de feu Joseph, orfèvre à Riez, et de Françoise Laugier, reçoit 1.289 livres de dot et Jean-François Thion promet de donner à son fils Honoré la moitié de sa fabrique de faïence, etc., etc. Le père et le fils gérèrent ensemble leur manufacture jusqu'au 15 août 1788; ce jour-là ils la louèrent à Jean et François Achard, père et fils (voir article Jean-François Thion et aux *Pièces justificatives*, n° 47).

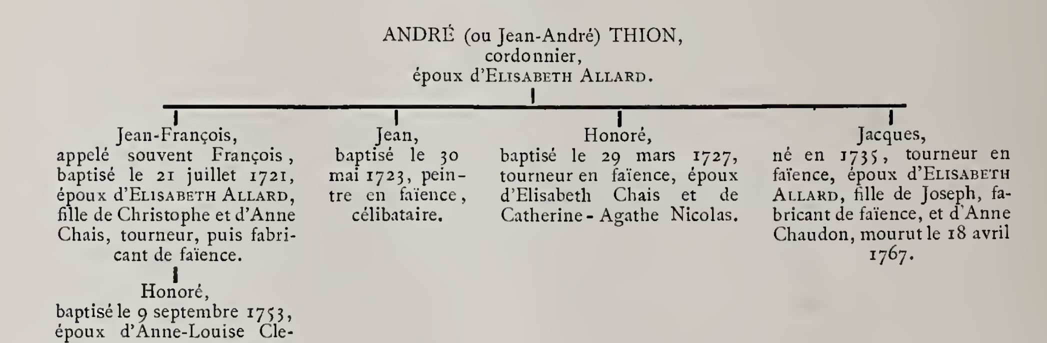
Thion (Jacques), tourneur en faïence, fils de feu André, cordonnier, et d'Élisabeth Allard, épousa, le 7 février 1763, Élisabeth Allard, fille de Joseph, fabricant de faïence, et d'Anne Chaudon (18 ans). Il était alors âgé de 28 ans et mourut le 18 avril 1767.

Thion (Jean), peintre en faïence, fils d'André, cordonnier, et d'Élisabeth Allard, baptisé le 30 mai 1723, fut mis en apprentissage chez Olerys le 3 avril 1739 et y

resta pendant cinq ans pour y apprendre l'art de peintre. Émancipé par son père le 21 mai 1754, il continua à exercer sa profession jusqu'en 1793 ; il avait fait un testament le 6 février 1777, il en fit un autre le 5 mars 1793, par lesquels il conste qu'il n'était pas marié. Le 22 fructidor an V, il avait cessé de travailler et était qualifié de *cy-devant* peintre en faïence.

Thion (Jean-François) appelé le plus souvent François, d'abord tourneur en faïence, ensuite fabricant, fils d'André et d'*Élisabeth Allard*, baptisé le 27 juillet 1721, épousa, le 5 novembre 1742, *Élisabeth Allard*, fille de feu Christophe et d'Anne Chaix. Il était entré en apprentissage chez Olerys (25 juin 1739), où était déjà son frère cadet Jean, mais il apprit le métier de tourneur et de mouleur, tandis que son frère était peintre. D'après son contrat d'apprentissage, la journée commençait à 6 heures dans les manufactures de faïence de Moustiers [1] et se terminait à 7 heures du soir avec une heure de repos au dîner et une heure au goûter. Jean-François Thion était fabricant de faïence le 17 décembre 1758, en association avec Joseph Allard et Joseph Bondil ; ils achetèrent d'un commun accord un plain-pied (c'est-à-dire un rez-de-chaussée), rue du Banquet, le 2 février 1763, et firent un échange de maison le 16 mai 1764. Un peu plus tard, Thion devint l'associé de Jean-Baptiste Chaix, et Joseph Féraud entra chez eux en apprentissage le 12 août 1768. Cette association ne fut pas de longue durée et était déjà dissoute le 14 mai 1772, puisque Chaix laissait ce jour-là à Jean-Baptiste Féraud la fabrique qu'ils géraient en commun. Il est probable que ce fut à ce moment que Thion installa une fabrique à côté de celle de son ancien associé. Une partie du local où il l'établit avait appartenu, croyons-nous, à Édouard Roux et lui fut probablement vendue par Pierre II Clérissy. Il l'avait complètement organisée le 24 février 1774, puisque, à cette date, il donna à son fils Honoré la moitié de cette fabrique, etc., à l'occasion du mariage de celui-ci avec Anne-Louise Clemens. Le 11 décembre 1776, de concert avec Joseph-Gaspard Guichard, son voisin, qui était devenu propriétaire de la fabrique de Jean-Baptiste Chaix (autrefois Nivière), ils achetèrent à Jean-François de l'Église une place à bâtir et une certaine quantité d'eau pour construire et faire marcher un moulin à vernis (voir à l'article Joseph-Gaspard Guichard). Thion avait associé à son industrie son fils Honoré, probablement depuis

GÉNÉALOGIE DES THION



1. Dans certaines fabriques, le travail commençait à 5 heures du matin, peut-être finissait-il plus tôt ou le temps de repos était-il plus long.

1774 ; le 15 août 1788, ils cessèrent de fabriquer et laissèrent leur manufacture à Jean et François Achard par une convention verbale qu'ils convertirent en acte public le 11 janvier 1790 (voir aux *Pièces justificatives*, nº 47).

Le 4 octobre 1786, Jean-François Thion perdait sa femme Élisabeth Allard; quatre ans plus tard (8 avril 1790), il la suivait dans la tombe.

Thion (Joseph), peintre (?), tourneur (?), fils d'Étienne, de Moustiers, fait son apprentissage chez Joseph Clérissy, maître faïencier de Marseille, il y entre à l'âge de quinze ans et promet d'y rester trois ans et demi moyennant le versement de 75 livres à la fin de son apprentissage et le paiement des menues dépenses, 4 mars 1683. Nous ne citons ce nom que pour mémoire, car il n'est pas prouvé que celui qui le portait, bien qu'originaire de Moustiers, soit revenu travailler dans son pays natal.

Thion (Joseph-Maurice), peintre en faïence, fils de Pascal, tourneur en faïence, et de Marguerite Guichard, était en même temps maître perruquier. Il épousa, le 9 janvier 1786, Marie-Claire Féraud, fille d'Antoine, fabricant, et de Marie-Anne Richieud.

Thion (Pascal), tourneur en faïence, fils de Joseph, travailleur, et de Madeleine Tubert ou Tudert, baptisé le 6 avril 1733, épousa, le 1er mars 1756, Marguerite Guichard, fille de Joseph, ouvrier en faïence, et de Claire Serrailler. 3 mai 1789.

Thomas (Étienne), tourneur en faïence, époux d'Anna Gelin, fit son testament le 16 août 1761 et institua son fils Jean-Baptiste héritier universel. Il exerçait sa profession depuis le 14 janvier 1733 et mourut le 18 août 1761, à l'âge d'environ 60 ans.

Thomas (Jean-Baptiste), faïencier, probablement fils du précédent, 13 janvier 1791.

Thomas (Joseph), fabricant de faïence, est maréchal-ferrant, 10 janvier 1765. Un Joseph Thomas avait épousé Claire Ferrat et avait marié sa fille à Jean-Baptiste Mille, peintre en faïence. Serait-ce lui ou un de ses fils portant le même prénom et exerçant la même profession que lui, qui serait devenu fabricant de faïence tout en continuant à exercer la profession de maréchal-ferrant ?

Thomas (Marc-Antoine), fabricant de faïence, fils de François, bourgeois, et de Suzanne Jauffret, qui était originaire de Saint-Martin-de-Bromes, épousa, le 28 juin 1737, Françoise Vernet, fille d'Antoine et d'Élisabeth Meynard (dot : 2.000 livres), fit son dernier testament le 4 février 1786, et mourut le surlendemain. Il laissa la moitié de la fabrique de papier et ses bénéfices sur ses fabriques de papier et de faïence à son fils Pierre-Jacques, fit un legs de 500 livres à ses deux filles, et nomma héritier universel son fils aîné, Antoine-François, ancien notaire. Pour tous les actes qui intéressent la faïencerie, voyez à l'article Jean Roux, qui fut son associé.

Thomas (Pierre-Jacques), appelé le plus souvent Jacques, fabricant de faïence, fils du précédent, baptisé le 1er avril 1744. Il épousa, le 20 mai 1765, Claire-Agnès Chaudon, fille de François, fabricant de faïence, et de Monique Martin (dot : 9.000 livres). Il fut associé au commerce de son père dès le commencement de la fabrication de la faïence avec Jean Roux (voir ce mot) et dans son testament du 15 septembre 1768, il laissait 4.000 livres à sa fille Désirée, l'usufruit de son héritage à sa femme avec le droit d'assister à la reddition des comptes annuels de la société qui existait entre lui, son père et Jean Roux, sans qu'elle puisse susciter des ennuis à son père Marc-Antoine Thomas. Plus tard, sa raison s'altéra au point que, le 5 janvier 1776, son père et sa femme donnèrent procuration à Jean-François Féraud, peintre en faïence, de le placer dans une maison bourgeoise de Moustiers comme pensionnaire aliéné ou même dans la maison d'aliénés d'Aix avec une pension convenable, s'il ne pouvait pas le placer à Moustiers. Le 29 octobre 1789, il est qualifié de faïencier, mais il

n'exerçait plus cette profession ; sa femme avait affermé la fabrique le 30 décembre 1785 à Antoine Féraud et François Icard (voir aux *Pièces justificatives*, n° 46). Thomas avait marié sa fille Monique à Antoine Bondil, le 26 avril 1784, et vivait encore le 8 janvier 1792.

Travillé (Jean), peintre en faïence, originaire de Briqueville, diocèse de Rouen (Normandie), fils de Michel et de Marguerite Ferman, travaillait dès le 22 mars 1715 à la fabrique des Clérissy et devait être élève ou ami des Viry, si bien que le 31 octobre 1718 il épousa Françoise Ginieis, fille d'Antoine et de Marguerite Miollis, veuve de Cyprien Viry et par conséquent belle-fille de Gaspard Viry. Celui-ci assista au contrat de mariage et l'autorisa le 22 janvier 1719 ; Jean-Baptiste Nivière alors peintre en faïence, et Pierre Clérissy, qualifié de bourgeois, y figurèrent comme témoins [1]. Antoine Clérissy, fils de Pierre, et sa femme Marguerite Chaix furent les parrain et marraine de son fils Antoine, le 1er janvier 1721. Cette année-là, il avait pris à ferme le moulin du Pont. Il mourut le 10 juillet 1722, à l'âge de 40 ans, et fut enterré dans la tombe de la chapelle des âmes du Purgatoire.

Trémolière (Louis), peintre en faïence, originaire de Céreste (Basses-Alpes), 8 décembre 1750.

Viry (Cyprien), peintre, fils de Gaspard et de Marie André, baptisé le 20 avril 1693, exerçait sa profession dès le 25 août 1709. Marié, le 14 septembre 1711, à Françoise Ginieis, fille de feu Antoine, chirurgien, et de Marguerite Miolis, de Puimoisson, il mourut le 12 mai 1716 à l'âge de 24 ans, laissant sa veuve enceinte d'un garçon qui fut baptisé sous le nom de Jean-Gaspard et devint charpentier des vaisseaux du roi. Il avait eu déjà une fille appelée Marie-Marguerite, qui fut baptisée le 22 février 1715. Il avait acheté le 10 septembre 1712 une maison sise à la place du Pont, qui fut vendue 321 livres par son fils Jean-Gaspard, le 31 mai 1741.

Viry (François Ier), maître peintre de Riez. Il n'était pas originaire de cette ville, mais il y était fixé depuis quelque temps lorsqu'il se maria, le 26 mars 1658, avec Madeleine Dupille, fille de Claude Dupille, opérateur [2] du roi (voir aux *Pièces justificatives*, n° 48). Il lui naquit six enfants, dont on verra les noms au tableau généalogique ; le septième (de ceux que nous connaissons), Jean-Baptiste, vit le jour à Toulon vers 1671, ce qui permet de supposer qu'après avoir travaillé pendant quelque temps dans son pays d'adoption, il alla chercher fortune ailleurs. Il était cependant de nouveau fixé à Riez, quand il entra au service de Pierre Ier Clérissy et lui promit de travailler pendant un an dans sa fabrique le 8 juin 1682 (voir p. 20). Resta-t-il encore chez Clérissy après l'année de travail qu'il avait promise ? C'est fort probable ; nous savons toutefois qu'il était encore à Moustiers le 8 septembre 1684 et qu'il retourna à Riez au moins d'une façon temporaire, le 2 octobre suivant ; il y mourut cinq ans plus tard, 13 décembre 1689, et fut inhumé dans l'église des PP. Cordeliers le lendemain (voir aux *Pièces justificatives*, n° 50). Il laissait trois fils qui continuèrent la profession paternelle : François II qui alla à Marseille (il en sera question dans les *Notes pour servir à l'histoire de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert*), Gaspard Ier et Jean-Baptiste Ier, dont il est parlé ci-dessous.

Viry (Gaspard Ier) était maître peintre de Riez, quand il vint se fixer à Moustiers en l'année 1687 ; il était né à Riez le 8 novembre 1668, de François Ier et de Madeleine Dupille (voir aux *Pièces justificatives*, n° 49) et avait travaillé, croyons-nous, à Moustiers avec son père. Il se maria dans

1. Par ce contrat, Françoise Ginieis se constitue en dot la somme de 700 livres qui lui avaient été données à son premier mariage, dont acte chez M. Arnaud, notaire à Puimoisson, en date du 14 septembre 1711 (Étude de Me Cassarin, notaire à Riez ; voir aussi minutes de Carbonel, notaire à Moustiers, 1719-24, f° 6.)

2. Ailleurs il est appelé chirurgien, notamment au baptême de son petit-fils Cyprien.

cette ville, le 9 juin 1692, avec Marie André, fille de feu Jean, et de défunte Marguerite Malet (voir aux *Pièces justificatives*, n[os] 51 et 52). Gaspard avait alors vingt-trois ans et ne devait pas être bien riche, car il fut obligé d'emprunter à Pierre Clérissy, son patron, 81 livres 13 sols pour acheter des habits pour lui et pour sa femme (voir aux *Pièces justificatives*, n° 53). De ce mariage naquirent Cyprien (20 avril 1693); Antoine (5 septembre 1695); Jean-Baptiste (15 janvier 1698); Marguerite (2 septembre 1699); Pierre (28 juillet 1702), qui mourut l'année suivante; un autre Pierre (1[er] août 1704), qui mourut le 18 octobre 1707; Marie-Madeleine, née le 24 janvier 1707, morte le 1[er] février de la même année; Joseph (22 août 1709). Sa première femme mourut le 26 décembre 1709. Il se remaria à Louise Giniès (ou Ginieis) et en eut un fils nommé Jean-François, qui fut baptisé le 22 mars 1713, dont Joseph Foulcou fut le parrain, et qui mourut le lendemain. A dater de son premier mariage jusqu'à sa mort, qui arriva le 21 novembre 1720, nous le voyons souvent comme témoin ou comme partie dans les minutes des notaires de Moustiers; il nous suffira de noter qu'il fut témoin au testament de Pierre Roubion, ancien chapelain et aumônier du roi, originaire de Moustiers, le 6 octobre 1703, et qu'il fut consul de Moustiers avec Pierre Clérissy en 1714. Quelques jours avant sa mort (9 novembre 1720), il rédigea son testament, par lequel il laissa 30 livres à chacun de ses deux fils Antoine et Joseph, 300 livres à sa fille Marguerite, quand elle se mariera, 10 livres à son petit-fils Gaspard, fils de Cyprien, son fils défunt; il nomma son fils Jean-Baptiste héritier universel, à charge de loger et nourrir sa mère jusqu'à ce qu'il lui ait payé les 300 livres qu'elle avait apportées en dot (voir ce testament aux *Pièces justificatives*, n° 54). C'est sous son influence et sous sa direction que furent exécutés les grands plats de chasse, merveilleuses faïences de la première époque, dont quelques-unes — les plus belles — sont quelquefois signées de sa main. C'est à lui surtout et à son frère Jean-Baptiste, grâce probablement aux excellentes leçons qu'ils avaient reçues de leur père, que fut créée, pour ainsi dire, d'un seul jet, cette première école de peintres de faïence de Moustiers, qui produisit des œuvres si remarquables, aujourd'hui admirées de tous les amateurs d'art.

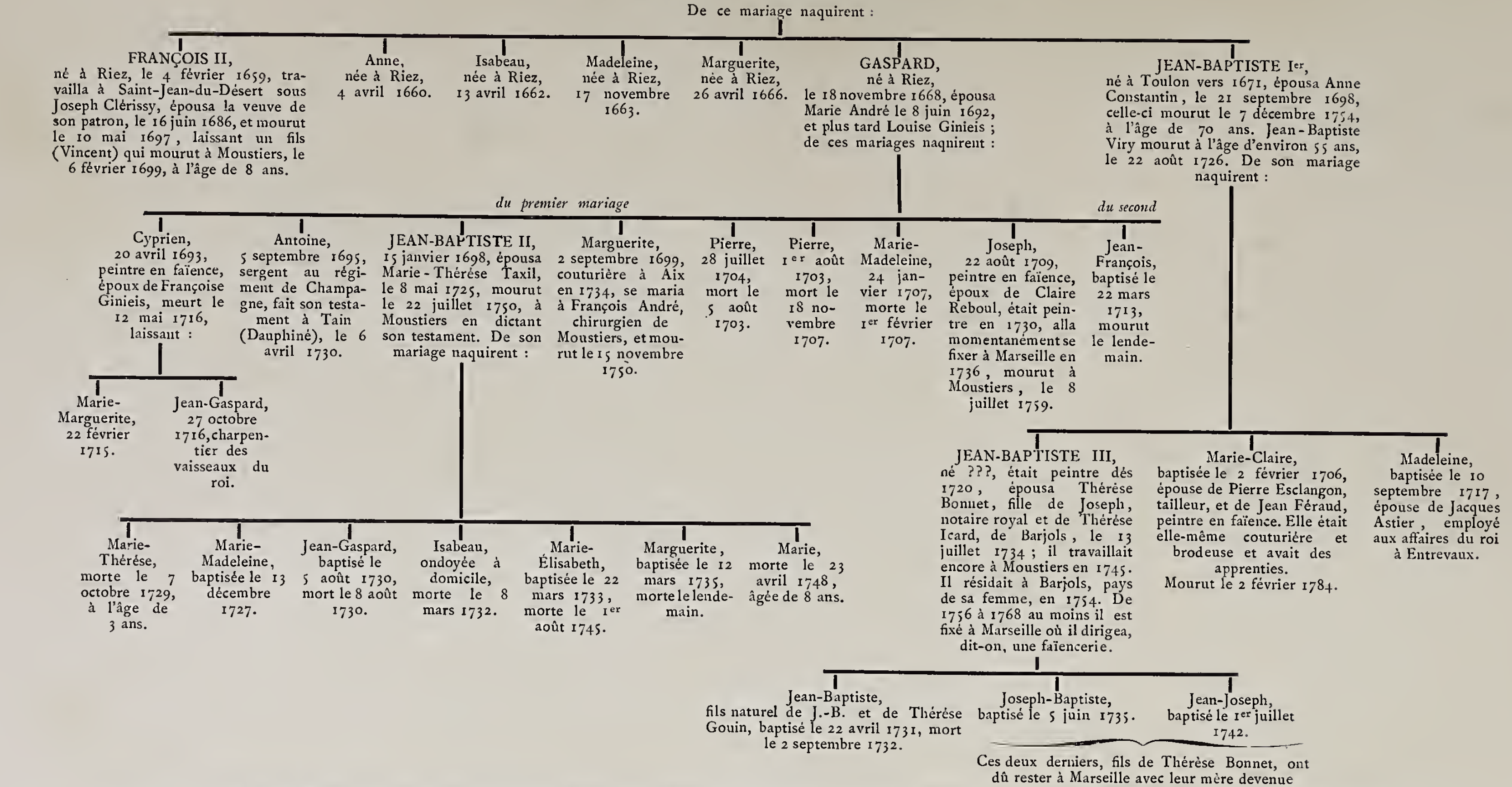
Viry (Jean-Baptiste I[er]), peintre en faïence, fils de François et de Madeleine Dupille, originaire de Toulon, nous dit un acte du 28 août 1707 (Carbonel, notaire). Si l'indication est exacte, il est probable que son père était venu se fixer momentanément de Riez à Toulon, pour y exécuter quelque œuvre de son art. Jean-Baptiste Viry naquit vers 1671, s'il faut en croire son acte de décès, puisque, au moment de sa mort, il avait environ 55 ans. Il épousa Anne Constantin le 21 septembre 1698 et était probablement venu travailler à Moustiers en même temps que son frère Gaspard. Nous savons d'une manière certaine qu'il habitait Moustiers en 1701. Il mourut sans faire de testament le 23 août 1726, laissant trois enfants, un garçon nommé Jean-Baptiste comme lui, et deux filles, Marie-Claire (2 février 1706) et Madeleine (10 septembre 1716). Après sa mort, Anne Constantin, sa veuve et ses filles restèrent dans sa maison avec son fils Jean-Baptiste et y demeurèrent ensemble jusqu'au mois d'août 1734, mais alors, nous ignorons pour quelle cause, ils se séparèrent: la mère et les sœurs de Jean-Baptiste emportèrent de la maison beaucoup d'effets précieux qui appartenaient à Jean-Baptiste, héritier *ab intestat* de son père, d'où survinrent une brouille et un procès. Le tout se termina par un accord passé devant M[e] Abert, le 30 octobre 1734, et, comme les dettes de Jean-Baptiste Viry père dépassaient son avoir, Jean-Baptiste Viry fils put conserver les meubles paternels à condition de payer la dot de sa mère et diverses autres créances de celle-ci (voir pour plus de détails aux *Pièces justificatives*, n° 56).

Anne Constantin fit son testament le 11 juillet 1749, elle laissa 5 sols à Madeleine et à Jean-Baptiste Viry, et institua Marie-Claire, épouse de Pierre Esclangon, tailleur, son héritière universelle.

Viry (Jean-Baptiste II), peintre en faïence, fils de Gaspard, peintre en faïence, et de Marie André, baptisé le 15 janvier 1698, avait épousé Marie-Thérèse Taxil, fille de Jean et de Madeleine Béraud, le 8 mai 1725. Sa femme avait eu 700 livres de dot (voir aux *Pièces justificatives*, n° 55). De ce mariage, il eut une famille assez nombreuse, mais tous ses enfants moururent en bas âge, et le 23 novembre 1766, quand sa veuve fit son testament, elle n'avait plus d'enfants et laissa tout ce qu'elle possédait à ses frères et à son neveu. Jean-Baptiste Viry était mort le 22 juillet 1750, en dictant son testament, qui fut nul, parce qu'il n'était pas terminé au moment de son décès (voir aux *Pièces justificatives*, n° 57). Il avait été deuxième consul de Moustiers en 1738.

Viry (Jean-Baptiste III), peintre en faïence, fils de Jean-Baptiste I[er] et d'Anne Constantin, épousa, le 13 juillet 1734, Thérèse Bonnet, fille de Joseph, notaire, et de défunte Thérèse Icard, de Barjols. Il avait eu avant son mariage un enfant naturel de Thérèse Gouin, qui était né le 22 avril 1731 et mourut le 2 septembre de l'année suivante. Il travaillait à Moustiers dès le 22 octobre 1720 et y résidait encore en 1745 (voir ce que nous avons dit plus haut à propos de la succession de son père, p. 285). De là, il dut se rendre à Marseille, nous ne saurions dire en quelle année ; mais le 30 octobre 1754, il donnait une procuration à sa belle-sœur Anne Bonnet pour vendre divers immeubles et solder des dettes ; l'acte fut passé à Marseille dans l'étude de M[e] Hazard ; mais on dit dans l'acte que Jean-Baptiste Viry habitait Barjols. Il peut se faire qu'il ait résidé quelque temps à Barjols, qui était le pays de sa femme, mais il revint ensuite à Marseille (voir le contrat de vente d'une vigne, sise au quartier d'Angouire, passé à Moustiers le 14 juillet 1758). Cette vigne fut vendue par sa procuratrice la somme de 650 livres, dont 370 furent données à Marie-Claire Viry, veuve de Pierre Esclangon et épouse de Jean Féraud, et à Madeleine Viry, épouse de Jacques Astier, ses deux sœurs. Jean-Baptiste Viry leur devait cette somme sur l'héritage d'Anne Constantin, leur mère. Il était encore à Marseille le 10 novembre 1768. Pendant son séjour dans cette ville, il est toujours qualifié de peintre en faïence de Moustiers ; nous ne croyons pas qu'il ait jamais eu les fonds suffisants pour y fonder une faïencerie, comme on l'a prétendu, mais il pouvait y être employé comme peintre ou bien avoir la direction d'une manufacture (voir Davillier, p. 105). Il était mort le 20 novembre 1773, puisque sa veuve donne une procuration à cette date. M. Davillier (p. 127) signale un Viry parmi les membres agréés de l'Académie de peinture de Marseille en 1784, qui était peintre en émail ; c'est probablement un fils de Jean-Baptiste III. De son mariage avec Thérèse Bonnet naquirent deux garçons : Joseph-Baptiste (5 juin 1735) et Jean-Joseph (1[er] juillet 1742). Le 11 mai 1782, Berbegier et Féraud écrivent à « Messieurs Viri, marchands faïenciers à Marseille », en ces termes : « Nous voyons, par l'honneur de votre lettre que nous avons reçue par Jean Verne, que si nous faisons afaire ensemble, vous voudriez le terme de six mois, il ne nous est [pas] possible de pouvoir vous vendre cette pacotille à ces conditions, et il nous paraît par votre dernière [lettre] que vous n'en avez pas un extrême besoin, cela nous fait plaisir. » Il semble, d'après cette lettre, que Joseph-Baptiste et Jean-Joseph, ou peut-être d'autres fils de Jean-Baptiste III, qui vinrent au monde après son départ de Moustiers, étaient marchands de faïence à Marseille et y vendaient les produits des manufactures de Moustiers.

Il est quelquefois difficile de ne pas confondre les trois Jean-Baptiste Viry, si le notaire ne prend la précaution



Nota. Un peintre nommé Joseph Viry a peint le portrait d'un membre de la famille de Berluc-Pérussis. Ce tableau, qu'on voit encore au Plan de Porchères, commune de Saint-Michel (B.-A.), est signé et daté de 1679. Nous ignorons quel lien de parenté il y avait entre ce peintre et les Viry, de Riez.

d'indiquer leur filiation. On peut cependant reconnaître Jean-Baptiste, fils de Gaspard, et Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste, à la signature. Le fils de Gaspard signe simplement Viry, tandis que son cousin germain, fils de Jean-Baptiste, signe J.-B. Viry.

Viry (Joseph), peintre en faïence, fils de Gaspard et de Marie André, baptisé le 22 août 1709, était peintre en faïence à Moustiers en 1728, établi à Marseille de 1736 à 1742, est de nouveau à Moustiers, en 1742, parrain de Jean-Joseph Viry (1er juillet 1742), et y meurt le 8 juillet 1759, laissant une veuve nommée Claire Reboul, qu'il avait probablement épousée à Marseille.

APPENDICE

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA FAÏENCERIE

DE SAINT-JEAN-DU-DÉSERT

Nous n'avons pas la prétention d'écrire ici l'histoire de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert (le titre de cet appendice l'indique suffisamment), mais seulement de faire connaître quelques faits ignorés et très précis, qui intéressent tout particulièrement cette manufacture remarquable. Nous les avons trouvés à Marseille et ailleurs, en faisant des recherches pour cette histoire des faïences de Moustiers. Aussi bien cet appendice ne sera pas déplacé à la fin de ce volume; il y a des liens très intimes entre Moustiers et Saint-Jean-du-Désert et probablement une origine commune. Qui sait si ces quelques pages ne mettront pas les chercheurs futurs sur la voie qui permettra d'arriver à la solution encore cherchée de ce problème historique ?

On savait, jusqu'à présent, fort peu de choses sur la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert, à peine un nom et deux dates. La première de ces dates se trouve sur un beau plat acquis récemment par le musée de Sèvres, l'autre figure sur un plat du musée Borelly, elle est jointe à l'inscription suivante : *Antoine Clérissy à Saint-Jean-du-Dézert, 1697, à Marseille.* On en avait conclu sans preuve que ce Clérissy était originaire de Moustiers et qu'il avait fondé la manufacture. La première de ces affirmations est vraie, la seconde est fausse. Le nom du fondateur de cette faïencerie est encore inconnu ; toutefois si c'était un Clérissy, ce ne fut pas Antoine, mais son frère Joseph.

Fils d'un autre Antoine Clérissy, potier de terre de Moustiers, Joseph était le frère aîné de Pierre Ier Clérissy. Il serait né vers 1649, s'il fallait en croire son acte de décès d'après lequel il aurait eu trente-cinq ans le 29 avril 1684 ; ce renseignement doit être inexact [1]. Les registres de l'état civil de Moustiers de

1. Il est fort probable que le prêtre qui présida aux obsèques de Joseph Clérissy, rédigea l'acte mortuaire sur des renseignements erronés ou se trompa de dix ans et mit 35 pour 45.

1632 à 1658 sont perdus, il faut donc renoncer à avoir une solution nette du problème, cependant nous pourrons y arriver par approximation. Dans tous les contrats où il est question de l'hoirie d'Antoine Clérissy, notamment dans le testament et le codicille de celui-ci, Joseph est nommé en tête de la liste des enfants mâles, viennent ensuite Jean, Pierre et Augustin, c'est-à-dire, conformément à un usage constant, dans l'ordre de leur naissance ; Augustin, le plus jeune, était né en 1660, Pierre vers 1651, Jean en 1648, Joseph était donc venu au monde avant cette dernière date et avait plus de trente-cinq ans au moment de son décès. En outre, il s'était marié à Anne Roux, de Rougon [1], fille de Louis et de Marguerite Julien, le 28 octobre 1665 ; si l'acte de décès était exact, il n'aurait eu que seize ans au moment de son mariage, ce qui est difficile à admettre même pour cette époque.

Par contrat de mariage, Anne Roux, sa femme, avait reçu 1.000 livres de dot, plus ses robes et effets évalués à la somme de 100 livres, et, en outre une robe nuptiale et des joyaux, qui lui avaient été donnés par le futur, avec la clause que ces objets appartiendraient au survivant. Joseph, de son côté, fut nommé par son père l'un de ses héritiers généraux et reçut la promesse d'être nourri, lui, sa femme et ses enfants à venir, à condition qu'il travaillerait au profit de son père. Mais en cas d'insupport, Antoine Clérissy s'engageait à rendre intégralement à son fils Joseph la dot d'Anne Roux, à lui donner 600 livres en argent ou en fonds, à son choix, et à lui fournir des meubles de maison; dès le moment du mariage, il l'émancipait, lui donnait « tous ses aquests et profits avec pouvoir de négocier, trafiquer, marchander, contracter, comparoir en jugement et autrement faire comme tout fils habillité peut faire, de droit l'habillitant quant à ceux [2]. » Notons en passant que cette dernière clause aurait pu difficilement figurer au contrat de mariage si, Joseph Clérissy avait été à peine âgé de seize ans. En outre, le futur époux recevait de son oncle Étienne Clérissy, docteur en théologie, vicaire de Quinson, la promesse du don de 300 livres, mais il ne pouvait pas toucher cette somme avant la mort du donateur [3].

L'accord entre les deux ménages ne fut pas de longue durée, et le 19 avril 1668, Joseph Clérissy, maître potier de terre, recevait de son père Antoine, également potier de terre, la somme de 450 livres qu'il avait reçue de la dot d'Anne Roux et les meubles de maison promis en cas de séparation, plus 50 livres, sur les 600 qui lui avaient été promises en contrat de mariage [4]. D'après le texte de cet arran-

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 2.

2. Minutes de François Carbonel, 1665-66, f° 302. Étude de Me Chailan, notaire à Moustiers.

3. Antoine Clérissy paie à son fils Joseph une part de sa dot et les 300 livres données par Étienne Clérissy, vicaire à Quinson, le 29 avril 1671. Même étude. Voir aussi autres quittances partielles, *ibid.*, 1669-70; *ibid.*, 1671-72, f°s 177, 178 et 602.

4. *Ibid.*, 1667-68, f° 798.

gement, nous voyons que la séparation s'était effectuée depuis un an et demi, et par conséquent, que Joseph n'était pas resté avec son père plus d'un an après son mariage. Il avait acheté une maison à Moustiers au quartier de la Bourgade; on en fit l'expertise le 28 octobre 1666[1], à un an de date (jour pour jour) de son mariage, et il vint y habiter. Il resta à Moustiers jusque vers la fin de l'année 1677. Pendant tout cet espace de temps, il exerça dans sa ville natale la profession de maître potier de terre, comme son père et son frère cadet Pierre. A moins d'admettre qu'il possédait deux fours à poterie, il est probable qu'il ne travailla pas toujours à son compte, car il vendit le 30 décembre 1670 à Claude Allard, maître potier de terre, la maison qu'il possédait au faubourg où était son atelier et son four à poterie, qui confrontait le chemin de Sainte-Anne [2].

Quoi qu'il en soit, le 6 septembre 1677, il donnait procuration à Antoine Petit[3] et lui confiait le soin de suivre divers procès; le lendemain, il affermait tous les biens qu'il possédait à Moustiers et quittait son pays natal. Tout nous porte à croire qu'il se rendit à Marseille avec sa femme et ses enfants, c'est là du moins que nous le retrouvons au commencement de l'année 1679. Il était à la tête de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert, et était le locataire de Joseph Fabre, banquier, marchand et armateur de Marseille, et aussi agent de S. A. R. le prince de Savoie[4]. Joseph Fabre était propriétaire d'une partie du quartier de Saint-Jean-du-Désert. Il y possédait plusieurs maisons, outre la faïencerie, car tous les ouvriers de cette manufacture et plusieurs autres habitants de Saint-Jean-du-Désert sont logés dans des immeubles lui appartenant [5]. Il possédait aussi une et peut-être plusieurs fabriques de tuiles au même quartier, puisque André Servant, bourgeois de Marseille, propriétaire au quartier de la Pomme [6], lui donna la permission de tirer de l'argile dans ses terres pendant six ans pour l'usage de *toutes les fabriques* qu'il possédait à Saint-Jean-du-Désert[7], et qu'Antoine Leydier fut rentier d'une tuilerie du même Fabre au même quartier [8].

Joseph Clérissy devint le locataire de la faïencerie de Joseph Fabre le 4 mars 1679. Le contrat de location fut conclu, il est vrai, d'une façon verbale, mais

1. Minutes de François Carbonel, 1665-66, f° 831.
2. C'est le chemin qui longe l'hôpital actuel de Moustiers et va du côté du cimetière au sud-est de la ville. Il porte encore le nom de chemin de Sainte-Anne.
3. Voir aux Archives municipales de Marseille, un volume de l'état civil spécial à Saint-Jean-du-Désert, qui va de 1679 à 1719 inclus — *passim.*
4. Antoine Petit était le beau-frère de Pierre Clérissy, frère cadet de Joseph.
5. Joseph Fabre était un personnage important; il fut député par la ville de Marseille auprès de Louis XIV, fit partie du Conseil de commerce institué par le roi dans la capitale ; échevin de Marseille, il obtint en 1703 le rétablissement des arrêts concernant la franchise du port de Marseille.
6. Le quartier de la Pomme est limitrophe de celui de Saint-Jean-du-Désert.
7. Minutes de Laure, 1680, f° 331, étude de Me Guigou, notaire à Marseille.
8. *Ibid.*, à la date du 6 mai.

l'échéance du paiement de loyer avait lieu à cette date, comme on peut le voir par un arrêt de compte entre Fabre et Clérissy, le 22 février 1685 [1]. La rente annuelle était de 300 livres, à laquelle il fallait ajouter l'intérêt de 2.000 livres que Fabre avait avancées « *pour s'en servir pour faire travailler a la fabrique* ». Le propriétaire fournissait certaines matières premières de la faïencerie, notamment l'alquifoux [2], et se payait en marchandises. Il peut être considéré comme le commanditaire de la manufacture.

Celle-ci avait-elle été construite par Joseph Fabre pour Joseph Clérissy ? Il nous a été impossible de le savoir jusqu'à présent, mais nous ne désespérons pas de trouver la solution de ce problème. Un acte du 7 décembre 1680 pourrait faire croire qu'un faïencier de Nevers avait déjà dirigé la fabrique de Saint-Jean-du-Désert; il n'est pas assez explicite pour qu'on puisse en tirer une conclusion bien nette. En voici le résumé : à la date indiquée ci-dessus, Joseph Fabre donne quittance à Jean Pelletier, faïencier de Nevers, habitant de Marseille, du payement de tout ce que ledit Fabre a fourni pendant le temps que Pelletier a travaillé à la fabrique de Saint-Jean-du-Désert, il renonce à lui en faire désormais réclamation, sauf à en demander le remboursement à Joseph Clérissy, maître de ladite fabrique [3]. Le sens le plus naturel de ce contrat paraît être celui-ci : Jean Pelletier, faïencier de Nevers, avait géré pendant quelque temps la fabrique de Joseph Fabre et celui-ci lui avait fourni les matières premières, comme il le fit ensuite pour Clérissy; il quitte la direction de la faïencerie le 4 mars 1680, au moment où Clérissy la prend à ferme et, le 7 décembre suivant, il passe un arrangement avec son ancien propriétaire et lui règle les fournitures avancées ; seulement, comme une certaine quantité de ces fournitures était restée dans la fabrique au moment où il la quittait et avaient été utilisées par Clérissy, Fabre renonce à en réclamer le paiement à Jean Pelletier, quitte à se retourner du côté de Clérissy pour en obtenir le remboursement.

Dans ce cas, on pourrait affirmer que la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert était déjà créée quand Clérissy en prit la direction, et il serait assez plausible d'admettre que celui-ci y avait fait son apprentissage avant de devenir patron. Mais il ne serait pas impossible de prétendre que Jean Pelletier était simplement ouvrier de Clérissy et avait contracté certaines dettes envers Joseph Fabre. Rien, dans le texte, ne vient contredire absolument cette interprétation. Mais cependant comment expliquer le titre de faïencier donné à Pelletier, et ce membre de phrase : tout ce que ledit Fabre lui a fourni pendant le temps qu'il a travaillé en la fabrique de Saint-Jean-du-Désert ? On ne voit pas bien ce que Fabre aurait eu à fournir à Pelletier, si celui-ci avait travaillé dans la fabrique de Clérissy.

1. Minutes de Mabilly, 1685, f° 183, étude de Me de Gasquet, notaire à Marseille.
2. Sulfure de plomb dont on se servait pour fabriquer l'émail des faïences.
3. Minutes de Laure, 1680, f° 691. Étude de Me Guigou, notaire à Marseille.

Outre Jean Pelletier, nous trouvons Claude Ribaud et son fils François, également originaires de Nevers et habitant à Saint-Jean-du-Désert, mais l'un et l'autre sont potiers de terre. Ils logeaient dans une maison « de M. Fabre, proche la fayence », et exerçaient probablement le métier de tourneur. Claude Ribaud mourut le 9 août 1694 et fut enterré dans le tombeau de Saint-Jean, c'est-à-dire dans le caveau de la chapelle qui desservait ce quartier. Il était fils de Georges (on croit, dit le rédacteur de l'acte) et d'Anne Detriès, et était marié à Jeanne Testori, qui mourut le 19 juillet 1703. Son fils François fut enterré le 18 janvier 1707, à l'âge de trente-sept ans [1]. Son autre fils Étienne travaillait à Moustiers chez Pierre Ier Clérissy; il se maria dans cette ville, le 20 juin 1694, avec Catherine Solomé.

Plus nombreux furent les ouvriers qui vinrent de Moustiers ou des environs de Saint-Jean-du-Désert et qui travaillèrent certainement à la fabrique de Clérissy. Le premier en date fut Sauveur Carbonel, qui passa son contrat d'apprentissage de tourneur le 23 mai 1679 [2], et devint plus tard le gendre de son patron ; il y eut ensuite un Jean-Baptiste Viry en 1680, probablement le même qui devint peintre à la manufacture de Pierre Clérissy à Moustiers ; François Viry, dont il sera question plus loin ; Joseph Thion, qui vint à Moustiers le 4 mars 1683 faire son apprentissage chez Joseph Clérissy [3] ; Bernard Clérissy, qui mourut le 7 août 1684 à l'âge de quatre-vingts ans. Ce dernier ne dut pas prêter un concours très efficace à la fabrication, puisqu'il était âgé de soixante-quinze ans, quand Joseph Clérissy s'établit à Saint-Jean-du-Désert. Il était l'oncle de Joseph comme on peut le constater par son acte de décès, puisqu'il était fils de Jean Clérissy et de Gasparde Copy [4], et habitait avec son neveu, car son corps fut « pris à la faillance ». On pourrait peut-être citer également Antoine Carbonel, dont le fils nommé François mourut le 2 octobre 1707, et François Carbonel, mort à l'âge de quarante ans, le 4 juin 1730 [5]; mais ce nom de Carbonel, commun il est vrai à Moustiers, est aussi très répandu en Provence et n'est pas rare à Marseille. Citons encore Jean-Baptiste Hugolin, peintre de faïence de Moustiers, qui exerça pendant sept ans au moins sa profession dans son pays natal et vint ensuite à Marseille. Tout nous porte à croire qu'il vint travailler à Saint-Jean-du-Désert. Puisque nous citons les noms des ouvriers de cette fabrique, joignons-y ceux de J. Paul

1. Archives municipales de Marseille. État civil, registre spécial au quartier de Saint-Jean-du-Désert, à la date indiquée.

2. *Ibid.*

3. Minutes de Carbonel, 1683-85, f° 55. Joseph Thion devait verser 75 livres à son patron à la fin de son apprentissage, dont la durée était fixée à trois ans et demi, et payer en outre les menues fournitures.

4. Minutes de Carbonel, 1677-80, f° 187. Étude de Me Chailan, notaire à Moustiers.

5. *Ibid.*

(18 janvier 1707 et *passim* antérieurement), d'Antoine Carle (25 février 1709), de Jean Mente, époux d'Anne Verdelay (30 novembre 1709); de Pierre Verdelay (14 juin 1710), de Gaspard Carbonel, presque tous désignés comme habitants *à la faillance*, dans le registre de Saint-Jean-du-Désert [1].

Les affaires de Joseph Clérissy ne paraissent pas avoir jamais été très brillantes. Tandis que son frère Pierre, à Moustiers, dans un pays perdu, éloigné de toute communication, arrive promptement à l'aisance et ses enfants à la fortune, Joseph, établi à Marseille au centre même du commerce, ne fait guère que végéter. Bien qu'il eût vendu toutes ou presque toutes ses propriétés de Moustiers, il devait encore à Joseph Fabre, dans un règlement de compte passé entre eux le 22 février 1685, la somme de 477 livres pour diverses fournitures, et il reconnaît n'avoir pas pu lui rembourser les 2.000 livres que Fabre lui avait prêtées pour la mise en train de la fabrique [2]. Le 26 avril suivant, il ne peut faire que 200 livres de dot à sa fille Geneviève, qui épousait ce jour-là Sauveur Carbonel, de Moustiers; sa femme Anne Roux, ne pouvant rien donner à sa fille, en est réduite à faire un emprunt de 300 livres à Joseph Fabre [3].

Quelle fut la cause de cet insuccès ? Il serait assez difficile de le dire, faute de documents; d'ailleurs Joseph Clérissy ne devait voir que les débuts toujours pénibles d'une industrie. Il avait loué la faïencerie le 4 mars 1679, et il mourut le 29 avril 1685. Le 22 février précédent, il était déjà probablement atteint par la maladie, et si Fabre le sollicita à passer cet arrêt de compte, c'est peut-être parce qu'il le voyait gravement malade et était bien aise de régulariser leur situation réciproque. Il était certainement très mal le jour du contrat de mariage de sa fille Geneviève avec Sauveur Carbonel (26 avril 1685); l'acte fut passé dans la chambre où il gisait et il était si malade qu'il ne put pas signer « *à cause de sa faiblesse et de la force de son mal* [4] ». Il mourut trois jours après.

Voici la copie de son acte de décès :

« *L'an 1685 et le dernier avril a été enseveli dans le tombeau de Saint Jean du Désert, M. Joseph Clérissy, de Moustiers marié avec Anne Rousse, aagé d'environ 35 ans (?); son père s'appelait Antoine et sa mère Anne Carbonelle, faïenciers. Nous avons pris le corps a la fayance, maison de M. Fabre.* [*Signé :*] *Jacques Aubert, S. Carbonel, H. Compagnon, prêtre* [5]. »

1. Il serait peut-être téméraire d'affirmer que J. Paul et Antoine Carle aient été ouvriers de la faïencerie.

2. Minutes de Mabilly, 1685, f° 133. Étude de Me de Gasquet, notaire à Marseille.

3. Minutes de Jean-Baptiste Laure, 1685, f° 479. Étude de Me Guigou, notaire à Marseille.

4. L'acte fut passé en présence de Joseph Laugier, bourgeois de Moustiers et de François Villy (pour Viry), peintre de la ville de Riez, habitant Saint-Jean-du-Désert.

5. Archives municipales de Marseille, état civil, registre de Saint-Jean-du-Désert, à sa date.

De la nombreuse famille qu'il avait eue [1], il lui restait encore six enfants : Geneviève, qui venait de se marier à Sauveur Carbonel [2] ; Anne, qui épousa plus tard, d'abord Antoine Goujon, ensuite Étienne Héraud, et qui mourut le 10 mai 1710 à l'âge de cinquante-six ans [3]; Antoine, baptisé à Moustiers le 7 janvier 1672, dont il sera question plus bas; Joseph, dont on ignore la date et le lieu de naissance, mais il était le cadet, il fonda dans la suite une faïencerie à Varages et épousa Thérèse Audibert; Jean-Baptiste, baptisé à la paroisse de Saint-Martin de Marseille le 4 octobre 1681 [4]; dès l'âge de dix ans, il abandonna sa ville natale et vint à Montpellier où il se maria, le 7 février 1701, avec Catherine Crouzat, fille de feu Jean, faïencier, et de Françoise Clergue [5]; enfin Étienne, le plus jeune, dont nous n'avons pas trouvé l'acte de naissance. Celui-ci se fit matelot et ne dut pas revenir souvent à Marseille; pendant un de ses séjours transitoires, le 3 avril 1703, il donna une procuration à son frère Antoine et lui confia le soin de régler la succession paternelle; Antoine dut lui réclamer le paiement de certaines dettes de cette succession, il se ravisa alors et le jour même il révoqua la procuration en protestant qu'il n'était pas débiteur de son frère, mais qu'au contraire il avait le droit de réclamer à Antoine et à ses autres frères l'héritage

1. De ses enfants, nous connaissons encore Marguerite, née à Moustiers, baptisée le 18 mars 1672 et morte le 6 juin 1676; François, mort le 9 juin 1682 à l'âge de deux ans et demi et enseveli le lendemain dans la chapelle de Saint-Jean-du-Désert. « *Nous avons pris le corps à la maison de la faillance* », dit le prêtre qui a rédigé l'acte.

2. Son mari travailla à Saint-Jean-du-Désert assez longtemps après la mort de Joseph Clérissy; elle revint ensuite avec lui à Moustiers où ils habitaient en 1692. Elle y mourut le 6 août 1702 (voir sur Sauveur Carbonel, l'article que nous lui consacrons ci-dessus dans la troisième partie de l'*Histoire de la faïence artistique de Moustiers*).

3. Archives municipales de Marseille, état civil, paroisse de Saint Martin, à sa date.

4. *Ibid.* Paroisse de Saint-Martin, à sa date.

5. Archives municipales de Montpellier, GG n° 161, f° 52 v°, paroisse de Sainte-Anne. *Le même jour* [7 février 1701], *après la publication des trois bans de mariage faite en cette parroisse a la messe parroissielle, sans aucune opposition, pendant trois dimanches ou festes duement controllés le sixième de ce moi, signé : Massanne, veu la permission d'épouser à nous addressée par Monseigneur l'Évêque de Montpelier ledit jour sixième, signé : Joubert, vicaire général, et plus bas : Pionneau, secretaire ; ont esté par nous mariés, après que nous avons pris le mutuel consentement par paroles de présent et ont reçeu par nous la bénédiction nuptialle Jean Baptiste Clerici, fayancier, habitant de cette ville depuis dix ans, appert du certificat, fils légitime et naturel de feus Josef Clerici et Anne Rousse, de la ville de Marseille, d'une part, et Catherine Crouzat, fille légitime et naturelle de feu Jean Crouzat, fayancier, et de Françoise Clergue encore vivante, de cette parroisse, d'autre, ici présent; ont assisté sieurs Marc-Antoine Bernard, Jean André, menuizier, et Jean André, son fils, Bernard Rolland, habitants de cette ville signés avec lesdites parties et nous.*

[Signés au registre :] *Jean Baptiste Clerissy, Catherine Crouzat, Marc Antoine Bernard, Jean André, Jean André, Rolland, Redond, curé.* Renseignement fourni par M. Jos. Berthelé, archiviste du département de l'Hérault et de la ville de Montpellier.

paternel, puisqu'il était héritier au même titre qu'eux [1]. Cette révocation fut annulée ensuite et les deux frères firent très probablement la paix ; en effet, le 19 novembre 1704, Abert, notaire de Moustiers, fait état de cette procuration dans une quittance donnée par Antoine, agissant au nom de son frère Étienne [2].

Mais revenons à la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert. A la mort de Joseph, ses fils étaient incapables de la diriger, l'aîné ayant treize ans à peine. C'est probablement même pour ce motif que le mariage de sa fille Geneviève avec Sauveur Carbonel eut lieu, malgré — je dirai même à cause de — la maladie très grave du chef de la famille. Celui-ci, se sentant mortellement atteint, voulait donner à sa femme un appui en lui donnant pour gendre un homme initié à l'art du faïencier et capable de l'aider dans la direction de la manufacture. Il semble bien que les prévisions de Joseph Clérissy se réalisèrent et que Sauveur Carbonel devint le véritable chef de la faïencerie, quoique Anne Roux, sa belle-mère, en restât toujours la locataire responsable vis-à-vis de Joseph Fabre. Cela paraît résulter, d'une part, d'un acte du 13 mars 1686, par lequel Sauveur Carbonel, *maître faïencier* de Marseille, reçoit de Joseph Fabre, agent de Son Altesse Royale de Savoie et banquier, une somme de 187 livres 8 sous et lui cède en paiement une créance de pareille somme à lui due par sa belle-mère, veuve de Joseph Clérissy, autrefois faïencier de Marseille [3], et, d'autre part, de l'acte du 18 avril 1686, où il est dit qu'Anne Roux avait continué la gestion de la fabrique de son mari [4].

Mais la situation se modifia bientôt : Anne Roux, jeune encore, songea de nouveau au mariage et choisit pour son époux François Viry, fils de François [5] et de Madon Dupille, originaire de Riez [6], qui était déjà depuis longtemps embauché comme peintre dans la fabrique de faïence de Saint-Jean-du-Désert et avait servi de témoin au contrat de mariage de Sauveur Carbonel et au testament de Joseph Clérissy. Le mariage fut célébré le 16 juin 1686 à la paroisse de Saint-Martin, dont dépendait le quartier de Saint-Jean-du-Désert [7], et François Viry prit immé-

1. Dans sa hâte d'aller courir le monde, Étienne n'avait pas eu le temps de s'instruire et il déclare par-devant notaire qu'il ne sait pas signer. La procuration est passée chez Me Mabilly, 1703, f° 156. Étude de Me de Gasquet, notaire à Marseille.

2. Minutes d'Abert, 1701-8, f° 333. Étude de Me Chailan, notaire à Moustiers.

3. Minutes de Laure, 1686, f° 229. Étude de M. Guigou, notaire à Marseille.

4. Minutes de Mabilly, 1686, f° 426. Étude de Me de Gasquet, notaire à Marseille.

5. Voir sur François Ier Viry et sur sa famille ce que nous disons dans notre *Histoire de faïence artistique de Moustiers*, p. 284 et s.

6. Voici le texte de son acte de baptême : « *Du quatre febvrier mil six cens cinquante neuf a été baptizé François Very, fils de François, maître peintre, et de Magdeleine Dupille; son parrin, maître François Rousselin, advocat à la cour, sa marrine, demoiselle Clere de Gaudemar, femme de Maître Arnoux, avocat, par moy curé soussigné.* [Signé] *Benoist, curé.* » (Archives municipales de Riez, état civil, à sa date.)

7. Voici le libellé de l'acte de mariage : « *Dudit jour* (16 juin 1686), *a esté célébré mariage, en presence de moy vicaire soubsigné et des parents, après avoir fait les publications ordi-*

diatement la direction de la fabrique. Il s'engagea (22 juillet 1686) à liquider la situation soit de Joseph Clérissy, soit d'Anne Roux, vis-à-vis de Joseph Fabre, et laissa à celui-ci le privilège qu'il avait contre ses anciens débiteurs, « notamment sur tous les ouvrages, attirails et terrailles, qui sont dans ladite fabrique et provenant d'icelle [1] ».

Les affaires de François Viry ne furent pas plus prospères que celles de Joseph Clérissy et il était obligé d'avouer par-devant notaire, le 17 août 1693, qu'il devait à Joseph Fabre six ans complets de la rente de la fabrique [2], ce qui faisait 1.800 livres, à raison de 300 livres par an [3]; il avait encore contracté envers le même Fabre diverses autres dettes, à savoir : 1° deux obligations, dont le total s'élevait à 210 livres, et 2° le prix de diverses fournitures faites à la fabrique. Tout compte réglé, Viry devait à Fabre 2.161 livres 3 sous; il en avait, il est vrai, soldé une partie en livrant des marchandises de la fabrique à son créancier, mais il lui était encore redevable de 1.056 livres 14 sous qu'il s'engageait à payer dans trois ans (17 août 1693 [4]).

Comment se libéra-t-il de sa dette ? Nous ne le savons pas : resta-t-il à la tête de la fabrique jusqu'à sa mort, qui arriva environ quatre ans après la promesse dont nous venons de parler? C'est probable. Il habitait encore Saint-Jean-du-Désert au moment de son décès, et il nous paraît difficile de prétendre qu'il n'était plus alors le chef de la manufacture, à moins d'admettre qu'il travaillait comme peintre sous les ordres d'Antoine Clérissy, le fils aîné de sa femme, devenu après lui le directeur de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert. Rien ne vient confirmer cette hypothèse. L'acte de décès de François Viry aurait pu nous tirer d'embarras; il est malheureusement incomplet. Le voici : « L'an mil six cens nonante sept, le onze may a esté mis au tombeau de St Jean, M. François Vily, fils de [5]........ » Probablement celui qui était chargé de la rédaction de l'acte n'a pas su les noms des père et mère du défunt, a interrompu son acte et ne l'a jamais terminé.

naires, le tout sans oppositions, entre François Viry, fils de François et de Madeleine Dupille, de la ville de Ries, d'une part; et de honneste femme Anne Rousse, fille de feu Esperit et de Madeleine Julienne, de cette ville de Marseille. » (État civil de la paroisse de Saint-Martin.)

1. Minutes de Laure, 1686, f° 710. Étude de Me Guigou, notaire à Marseille.

2. Le bail commençait le 3 mars 1687 et finissait par conséquent le 3 mars 1693.

3. Minutes de Laure, 1693, f° 950. Même étude.

4. C'est-à-dire tout le temps depuis lequel il avait la fabrique, puisqu'il avait succédé à Anne Roux, dont le loyer finissait le 3 mars 1687.

5. Archives municipales de Marseille, état civil, registre de Saint-Jean-du-Désert. Du mariage de François Viry et d'Anne Roux naquirent au moins deux fils; le premier, né en 1691, mourut à Moustiers le 6 février 1699, le second mourut le jour même de sa naissance (3 août 1694, registre de Saint-Jean-du-Désert) et fut la cause de la mort de sa mère, qui décéda le lendemain 4 août (*ibid.*).

Après François Viry, la fabrique de Saint-Jean-du-Désert fut gouvernée par Antoine Clérissy, fils aîné de Joseph, sans qu'il soit possible de fixer le moment où il en prit la direction. Il l'avait certainement le 22 septembre 1698, jour où fut enterrée sa fille Rose, puisque le corps de la défunte fut « *pris a la fayance, dont est rentier* ». On savait par l'inscription du plat du musée Borelly, signalé pour la première fois par M. Davillier, qu'il travaillait à Saint-Jean-du-Désert en 1697, mais l'acte de décès de sa fille Rose est encore plus explicite et nous apprend qu'il était le fermier de Joseph Fabre; il avait donc succédé indirectement à son père.

Peut-être fit-il son apprentissage sous la direction de Viry. Il était à Saint-Jean-du-Désert au moment de la mort de sa mère, et dès cette époque, il signait comme témoin presque tous les décès du quartier. De 1694 à 1714, on voit sa signature à chaque page du registre mortuaire; en 1714, elle est remplacée par celle d'un autre Antoine Clérissy — probablement son fils, — qui dut lui succéder dans la direction de la faïencerie. Antoine I[er] s'était marié avec Marguerite Jourdan, fille de Vincent, marchand d'Aubagne. Le contrat de mariage fut passé dans cette ville, chez M[e] Durbec, le 20 novembre 1690 [1]; son parâtre François Viry et son beau-frère Sauveur Carbonel y figurent comme témoins, ce qui prouve qu'ils vivaient en bonne intelligence. De ce mariage naquirent : Étienne, qui mourut le 3 août 1692 [2]; Henri, né et baptisé le 9 juin 1697 [3]; Rose, décédée le 22 septembre 1698 [4]; Marie-Rose, née le 15 et baptisée le 16 novembre 1698 [5]; Charlotte, enterrée le 25 février 1709, âgée de sept jours [6]. C'est malheureusement tout ce que nous avons à dire sur les deux Antoine Clérissy comme directeurs de la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert.

Nous avons vu, dans les registres de l'état civil de Marseille, le baptême de Pierre-Antoine-Marie Clérissy, fils de Jean-François et de Marie-Anne Val (18 juillet 1724 [7]), et le décès de Claire Clérissy, veuve d'Honoré Guret, âgée de quatre-vingt-trois ans [8], mais nous ne savons quels liens de parenté les rattachaient aux faïenciers du même nom. Par contre, nous n'avons pas trouvé le baptême d'Antoine II Clérissy, que nous supposons être le fils d'Antoine I[er]. Nous sommes persuadés que des recherches minutieuses à l'état civil et chez les notaires de Marseille donneraient de bons résultats sur ce point et sur beaucoup d'autres, et nous serions très heureux si ces notes pouvaient suggérer à quelque érudit marseillais la pensée de les entreprendre.

1. D[r] Barthélemy, *Histoire d'Aubagne*, t. II, p. 245 en note.
2. Archives municipales de Marseille. Paroisse de Saint-Martin, à sa date.
3. *Id.*, *Id.*
4. *Id.* Registre de Saint-Jean-du-Désert.
5. *Id.* Paroisse de Saint-Martin.
6. *Id.* Registre de Saint-Jean-du-Désert.
7. *Id.* Paroisse de Saint-Martin.
8. *Id.*, *Id.*

En résumé, nous avons donné tous les noms de ceux qui dirigèrent la faïencerie de Saint-Jean-du-Désert, s'il est vrai que cette manufacture ait fini de fabriquer dès le commencement du XVIII[e] siècle[1].

Jean Pelletier	???
Joseph Clérissy	1679-85
Anne Roux / Sauveur Carbonel	1685-86
François Viry	1686-97 (?)
Antoine I[er] Clérissy	1697-1714
Antoine II Clérissy	1714-20

On pourrait joindre à cette liste des directeurs de la manufacture de Saint-Jean-du-Désert, d'abord, mais avec certaines réserves, le nom de Joseph Olerys, qui fabriquait de la faïence à Marseille, de 1723 à 1726, ensuite, et avec beaucoup plus de certitude, celui de Joseph Fauchier, dont nous avons parlé p. 161 de cette *Histoire de la faïence artistique de Moustiers.*

1. M. Davillier dit même, sans aucune preuve, il est vrai, qu'elle avait complètement cessé de fonctionner dès 1709.

TABLE DES GRAVURES

GRAVURES HORS TEXTE

GRAVURES DANS LE TEXTE

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

TROISIÈME PARTIE. — LES FAÏENCIERS

Nota. *A la fin du IIe volume, nous donnerons une table très détaillée par noms de lieux et par noms de personnes.*

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00130 4878



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.